

Université de Montréal

**La guerre contre-insurrectionnelle guatémaltèque.
Sa généalogie, le déni des responsables
et les sources historiques**

par

Marc Drouin

Département d'histoire

Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des arts et des sciences
en vue de l'obtention du grade de docteur en histoire

Décembre 2012

© Marc Drouin, 2012

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Cette thèse intitulée :

La guerre contre-insurrectionnelle guatémaltèque.
Sa généalogie, le déni des responsables et les sources historiques

Présentée par :
Marc Drouin

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Claude Morin, département d'histoire, Université de Montréal, président-rapporteur
Cynthia Milton, département d'histoire, Université de Montréal, directrice de recherche
Frank Chalk, département d'histoire, Université Concordia, membre du jury
Paulo Drinot, Institute for the Study of the Americas, School of Advanced Study,
University of London, examinateur externe
Kathryn Furlong, département de géographie, Université de Montréal,
représentante du Doyen de la Faculté des études supérieures

Résumé

L'Amérique centrale, théâtre des dernières batailles rangées de la guerre froide, est aujourd'hui la région la plus violente au monde, selon les Nations unies. Notre étude s'intéresse à la forme de guerre irrégulière livrée par l'État guatémaltèque contre sa propre population pendant la deuxième moitié du vingtième siècle. À la lumière de rares témoignages d'exécutants et d'archives militaires et policières, nous examinons un mécanisme clandestin de répression dont les trois principales composantes – les enlèvements, la torture et les exécutions sommaires – pouvaient s'abattre sur toute personne soupçonnée, à tort ou à raison, de conspirer contre un *statu quo* d'exclusion. Au moment de leur articulation, ces moyens répressifs ont constitué un dispositif qui, à partir de 1966, s'est avéré d'une redoutable efficacité. Arme de prédilection des adeptes de la guerre antirévolutionnaire pendant plus de vingt ans, le dispositif permettait, telle une chaîne de production, l'accumulation des renseignements jugés indispensables à cette forme de guerre, ainsi que les cadavres dont l'absence éternelle ou la présence outrageuse sur la place publique servaient d'avertissement funeste à l'ensemble du corps social. Où chercher les origines d'un tel dispositif? À partir des ouvrages de référence cités dans le manuel de guerre contre-subversive de l'armée guatémaltèque, la réponse à cette question nous fera découvrir des parachutistes français pour qui la défaite militaire en Indochine et en Algérie pendant les années 1950 n'était pas une option et pour qui la victoire justifiait absolument tous les moyens. Le penchant de ces pionniers de la guerre hors-norme pour les cours magistraux, les entrevues et les articles, nous a permis d'étudier les méthodes qu'ils préconisaient et de repérer leurs traces au Guatemala. Alors que la guerre qui avait servi de prétexte au maintien du dispositif est terminée, sa très réputée efficacité assure encore aujourd'hui sa pérennité auprès de ceux qui peuvent s'offrir le service. En ce sens, la contre-insurrection se poursuit, et ce, malgré l'absence depuis une quinzaine d'années d'un conflit armé. Cette thèse aborde l'histoire de la guerre irrégulière et son déroulement au Guatemala. Les archives et les témoignages à notre disposition contredisent le déni des crimes commis dans les villes et les campagnes guatémaltèques, dont le génocide de 1982. Finalement, certains signes avant-coureurs indiquent que la violence et l'impunité actuelles au pays pourraient mener à la répétition de tels crimes à l'avenir.

Mots-clés : Guatemala, Algérie, la bataille d'Alger, guerre froide, contre insurrection, crimes de masse, génocide, témoignages d'exécutants.

Abstract

Central America, said to have harboured the Cold War's last pitched battles, is the world's most violent place today, according to the United Nations. This dissertation studies the form of irregular warfare that the Guatemalan state waged against its own population during the second half of the twentieth century. Through an analysis of a few extant perpetrator accounts as well as military and police sources, this study sheds light on the three main modes by which the Guatemalan government acted against individuals justly or falsely suspected of conspiring against an exclusionary *status quo*: kidnapping, torture and summary executions. Combined, these three separate acts constituted a covert apparatus of repression which, beginning in 1966, proved immensely efficient. As the weapon of choice for the practitioners of counterinsurgency warfare for over twenty years, the apparatus, not unlike a production line, allowed for the accumulation of intelligence that was essential for the prosecution of this kind of war, as well as the bodies that, in their perpetual absence or desecrated presence in the public domain, served as a deadly warning to the entire social body. Yet, what are the origins and history of this apparatus of state terror? Starting with the cited references in the Guatemalan military's counter-insurgency field manual, the answer to this question led to French paratroopers for whom military defeat in Indochina and Algeria in the 1950s was not an option, and for whom victory justified all means necessary. The penchant of the pioneers of this form of no-holds-barred warfare for lectures, interviews and articles allowed us to study the methods they encouraged and to identify their tell-tale signs in Guatemala. While the war that justified the existence of this apparatus has ended, its reputable efficiency has allowed it to persevere among those who can afford to pay for its services today. In this sense, if the war has been formally over in Guatemala for over fifteen years, the counter-insurgency continues. This dissertation traces the roots of irregular warfare and how it played out in Guatemala. Historical sources, including state records and perpetrator accounts, make denial of the crimes committed in urban and rural settings, including genocide in 1982, ring hollow. Finally, present warning signs indicate that on-going violence and impunity in the country could lead to the repetition of such crimes in the future.

Keywords: Guatemala, Algeria, the Battle of Algiers, Cold War, counter-insurgency, atrocity crimes, genocide, perpetrator accounts.

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Liste des abréviations.....	vi
Introduction.....	1
A. Les archives militaires guatémaltèques.....	3
B. Les archives étatsuniennes sur le Guatemala.....	6
C. Guerre contre-insurrectionnelle et sources historiques.....	14
Chapitre 1. Exécutants, ennemis intérieurs et populations civiles.....	19
A. Le cas de Myrna Mack Chang.....	24
1. Myrna Mack et les populations déplacées par la guerre.....	24
2. Les confidences d'un exécutant.....	29
3. Le groupe d'intervention spécialisé de l'état-major présidentiel.....	32
4. La menace du savoir anthropologique.....	37
5. Le dossier de renseignement comme point de départ.....	42
6. La surveillance comme étape préalable au meurtre.....	46
7. Dissimulation du mobile politique de l'attentat.....	50
8. Une justice chancelante et partielle.....	54
B. Le témoignage de Noel de Jesús Beteta Álvarez comme source historique.....	57
1. Exécutants et chercheurs.....	57
2. Questionnement sur l'authenticité du témoignage.....	62
3. Débat sur la validité et la véracité des enregistrements.....	69
4. La cohérence du récit.....	71
5. La mise en relation et contexte des déclarations.....	74
C. Le massacre de Las Dos Erres et les hommes ordinaires des pelotons kaibils.....	84
1. La construction sociologique des exécutants, selon Manolo Vela.....	84
2. L'École kaibile et la transformation de l'armée guatémaltèque.....	88
3. Division du travail et rationalité productive.....	91
4. Le <i>modus operandi</i> exterminateur et sa validation.....	93
5. FAMDEGUA et les premiers recours en justice.....	99
6. La chaîne de commandement	105
Chapitre 2. Les origines contemporaines de la guerre hors-norme.....	112
A. La théorie contre-insurrectionnelle.....	115
1. Présentation d'une étude et de quatre sources.....	115
2. La solution militaire à la décolonisation.....	123
3. L'Organisation politique et administrative (OPA) de l'ennemi.....	128
4. Rupture à Diên Biên Phu.....	131

5. La guerre d'Algérie et l'école stratégique française.....	135
6. L'action psychologique et son enseignement.....	138
7. Les civils placés au centre du conflit armé.....	141
8. La construction de l'ennemi intérieur.....	148
9. L'État de droit comme obstacle à contourner.....	151
10. La contre-cause minoritaire.....	155
B. La pratique contre-insurrectionnelle.....	160
1. Les méthodes empiriques de Paul Ausaresses.....	160
2. La torture tactique et les exécutions sommaires.....	162
3. La justification doctrinaire et la tolérance officielle.....	169
4. Le massacre de civils à Philippeville.....	172
5. Les mesures d'exception : le pouvoir militaire enfin entériné.....	177
C. La bataille d'Alger : les leçons d'une « vaste opération policière ».....	182
1. L'état-major parallèle.....	182
2. La mise en place du dispositif clandestin de répression	185
3. Le <i>modus operandi</i> : enlèvements, tortures et exécutions sommaires.....	188
4. Le grognement ambigu d'approbation et les actions désagréables.....	191
5. Les escadrons de la mort : pour une purge professionnelle.....	194
6. Le Dispositif de protection urbaine (DPU).....	197
7. Faire du citoyen un délateur loyaliste.....	204
8. Le parti loyaliste et la consolidation du projet contre-insurrectionnel.....	206
9. Les brutalités admissibles au nom de la cause loyaliste	211
Chapitre 3. Les rouages d'un dispositif clandestin de mise à mort.....	218
A. Une source inusitée : le registre militaire.....	220
B. Les éléments constitutifs du document.....	225
C. La méthode et son sens.....	231
D. Les origines incertaines du registre militaire.....	235
E. Le sort des personnes détenues-disparues.....	240
F. Le déni officiel.....	245
G. Trois survivants témoignent.....	247
H. La définition et l'articulation des actes commis.....	259
I. Le <i>modus operandi</i> reconstruit.....	266
J. Réprimer pour soumettre.....	272
K. Le Groupe d'appui mutuel (GAM) et la conclusion du registre.....	281
Chapitre 4 : Le continuum de destruction humaine.....	296
A. Répression urbaine : les crimes contre l'humanité des corps spécialisés de tueurs.....	300
1. Terroriser la société et paralyser les mouvements sociaux et politiques.....	300
2. John P. Longan et la USAID.....	303
3. La disparition forcée « des 28 ».....	312
4. Un changement de procédure.....	322
5. Les unités spéciales « bien entraînées et très motivées ».....	326
6. L'élimination de groupes ciblés en tant que tels.....	334

B.	Répression rurale : le génocide guatémaltèque de 1982.....	337
1.	Les hautes terres autochtones.....	337
2.	Transformer les Autochtones en non-Autochtones.....	339
3.	Agentivité autochtone et répression.....	342
4.	La contre-insurrection dans les hautes terres.....	346
5.	L'étude des massacres.....	351
6.	Crise, changement et continuité.....	355
7.	Ce que révèle le <i>modus operandi</i>	359
8.	L'intention génocidaire, <i>dolus specialis</i> et l'inférence.....	361
9.	Pourquoi? Pour quels mobiles?.....	367
	Épilogue. Profilage, incitation à la violence et industries extractives.....	370
A.	De la violence symbolique à la violence physique.....	372
B.	Les femmes engagées dans un Triangle nord remilitarisé.....	378
C.	Les femmes ciblées en tant que femmes.....	383
D.	Les organisations citoyennes prises à partie.....	387
E.	Comprendre le <i>modus operandi</i>	390
F.	Actions ciblées et récurrentes.....	394
G.	L'enjeu économique.....	402
H.	Conflits et polarisation.....	407
I.	Participation démocratique et amalgames.....	411
J.	Sauvons les crustacés!.....	415
K.	Les fonctionnaires et les élus canadiens se prononcent.....	417
L.	Propos diffamatoires et incitation.....	424
M.	Le manuel terroriste.....	431
N.	Que faire de tous ces paysans?.....	433
O.	La rationalité délirante.....	438
P.	Le massacre de Totonicapán d'octobre 2012.....	443
Q.	Les pistes de recherche sur les crimes de masse à venir.....	448
	Conclusion.....	456
A.	Massacrer au Guatemala pour soumettre ou pour éradiquer?.....	457
	Bibliographie.....	465
A.	Actions urgentes, agences de presse, périodiques et journaux cités.....	465
B.	Archives consultées.....	465
C.	Sources.....	466
D.	Rapports officiels, jugements de tribunaux, conventions internationales.....	467
E.	Études et documentaires.....	471

Liste des abréviations

AEU	Association des étudiants et des étudiantes universitaires du Guatemala/ Asociación de Estudiantes Universitarios de Guatemala
AHPN	Archives historiques de la Police nationale/ Archico histórico de la Policía nacional
ALN	Armée de libération nationale
AVANCSO	Association pour l'avancement des sciences sociales au Guatemala/ Asociación para el Avance de las Ciencias Sociales en Guatemala
AVEMILGUA	Association des vétérans militaires du Guatemala/ Asociación de veteranos militares de Guatemala
CADEG	Conseil anticomuniste du Guatemala/ Consejo anticomunista de Guatemala
CALAS	Centre d'action légale, environnementale et sociale du Guatemala/ Centro de Acción Legal, Medioambiental y Social de Guatemala
CALDH	Centre d'action légale pour les droits humains/ Centro de Acción Legal para los Derechos Humanos
CEAA	Centre d'études asiatiques et africaines
CEAR	Commission spéciale d'attention aux réfugiés, rapatriés et retournés/ Comisión Especial de Atención a los Refugiados, Rapatriados y Retornados
CEH	Commission d'éclaircissement historique/ Comisión para el Esclarecimiento Histórico
CGN	Compañía Guatemalteca de Níquel/ Guatemala Nickel Company
CIA	Agence centrale du renseignement/ Central Intelligence Agency
CIPCG	Centre d'instruction à la pacification et à la contre-guérilla
CNT	Centrale nationale des travailleuses et des travailleurs/ Central Nacional de Trabajadores
CNUS	Comité national pour l'unité syndicale/ Comité nacional de unidad sindical
COC	Centre des opérations conjointes de la Police nationale/ Centro de Operaciones conjuntas de la Policía Nacional
CPR	Communautés des populations en résistance/ Comunidades de población en resistencia
CRAG	Comité de résistance anticomuniste du Guatemala/Comité de resistencia anticomunista de Guatemala
CUC	Comité pour l'unité paysanne/ Comité de Unidad Campesina
D-2	Direction du renseignement de l'État-major de la Défense nationale/ Dirección de Inteligencia del Estado Mayor de la Defensa Nacional
DEA	Agence de contrôle des narcotiques des États-Unis/ U.S. Drug Enforcement Agency
DGER	Direction générale des services spéciaux
DIT	Défense intérieure du territoire

DIT	Département des enquêtes techniques de la Police nationale/ Departamento de Investigaciones Técnicas de la Policía Nacional
DOP	Détachements opérationnels de protection
DPU	Dispositif de protection urbaine
EGP	Armée guérillera des pauvres/ Ejército Guerrillero de los Pobres
EMDN	État-major de la Défense nationale/ Estado Mayor de la Defensa Nacional
EMP	État-major présidentiel/ Estado Mayor Presidencial
ESA	Armée secrète anticommuniste/ Ejército Secreto Anticomunista
EXMINGUA	Explorations minières du Guatemala/ Exploraciones Mineras de Guatemala
FAFG	Fondation d'anthropologie légiste du Guatemala/ Fundación de antropología Forense de Guatemala
FAMDEGUA	Association des familles des personnes détenues-disparues du Guatemala/Asociación de Familiares de Detenidos-Desaparecidos de Guatemala
FAR	Forces armées rebelles/ Fuerzas Armadas Rebeldes
FLN	Front de libération nationale
FMLN	Front Farabundo Martí de libération nationale/ Frente Farabundo Martí de Liberación Nacional
FRUS	Relations extérieures des États-Unis/ Foreign Relations of the United States
FUR	Front uni pour la révolution/ Frente unido para la revolución
G-2	Service de renseignement de l'état-major de l'armée/ Inteligencia del Estado Mayor del Ejército
GAM	Groupe d'appui mutuel/ Grupo de apoyo mutuo
GCMA	Groupement des commandos aéroportés
GRE	Groupe de renseignement et d'exploitation
HCR	Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés
IDP	Plan de défense interne/ Internal Defense Plan
INACCOOP	Institut national des coopératives/ Instituto nacional de cooperativas
MANO	Mouvement d'action nationaliste organisé/ Movimiento de acción nacionalista organizado
MLN	Mouvement de libération nationale/ Movimiento de liberación nacional
MNA	Mouvement nationaliste algérien
MR-13	Mouvement révolutionnaire du 13 novembre/ Movimiento revolucionario del 13 de noviembre
MRP	Mouvement révolutionnaire du peuple Ixim/ Movimiento revolucionario del pueblo Ixim
NOA	Nouvelle organisation anticommuniste/ Nueva organización anticommunista
NSA	Archives de la sécurité nationale/ National Security Archive
OÉA	Organisation des États américains
OISP	Programme de sécurité interne d'outre-mer/ Overseas Internal Security Program

ONU	Organisation des Nations unies
OPA	Organisation politique et administrative ou Organisation politico-administrative
OPAL	Organisation politico-administrative locale/ Organización politico-administrativa local
OPAS	Organisation politico-administrative subversive/ Organización politico-administrativa subversiva
ORPA	Organisation révolutionnaire du peuple en armes/ Organización revolucionaria del pueblo en armas
PAC	Patrouilles d'autodéfense civile/ Patrullas de autodefensa civil
PGT	Parti guatémaltèque du travail/ Partido Guatemalteco del Trabajo
PID	Parti institutionnel démocratique/ Partido Institucional Democrático
PN	Police nationale/ Policía Nacional
PMA	Police militaire ambulante/ Policía Militar Ambulante
PR	Parti révolutionnaire/ Partido revolucionario
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
RG	Renseignements généraux
RPC	Régiment de parachutistes coloniaux
S-2	Officier régional de renseignement/ Oficial regional de inteligencia
SAS	Sections administratives spécialisées
SDECE	Service de documentation extérieure et de contre-espionnage
SNTSG	Syndicat national des travailleurs et travailleuses de la santé du Guatemala/ Sindicato Nacional de Trabajadores de la Salud de Guatemala
TPIY	Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie
TPIR	Tribunal pénal international pour le Rwanda
UITA	Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes
UNODC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime/ United Nations Office on Drugs and Crime
URNG	Union nationale révolutionnaire guatémaltèque/ Unión revolucionaria nacional guatemalteca
USAC	Université de San Carlos du Guatemala/ Universidad de San Carlos de Guatemala
USAID	Agence pour le développement international des États-Unis/ United States Agency for International Development
Viêt-minh	Ligue pour l'indépendance du Viêt Nam/ Việt nam Doc Lap Dong Minh

Aux archivistes de l'oubli

*les noires lunes du savoir
les dents du piège de la vie
la volonté d'être origine
tout s'engloutit se recompose
dans les archives de l'oubli*

Renaud Richard¹

*La police prend des poètes
en otage et
leur fait écrire
le rapport*

*comme ça
elle s'assure que
jamais personne
va le lire*

Patrice Desbiens²

¹ Extrait, Renaud Richard, « Amour quand même (à Jaime Díaz-Rozzotto) », dans *Hommage à Jaime Díaz-Rozzotto. L'Amérique latine entre la dépendance et la libération*, Paris, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté (Besançon)/ Les Belles Lettres, 1990, 16.

² Extrait, Patrice Desbiens, « Une longue histoire courte », dans *Pour de vrai*, Montréal, L'Oie de Cravan, 2011, 24.

Introduction

Pasaron todos y como no morían, uno de los soldados los acuchilló y más tarde les dieron el tiro de gracia. Una vez muertos, los soldados encargaron a los patrulleros que tiraran los cadáveres por ahí y que no les enterraran en el camposanto porque eran gente de zopilote.

C 5680. Septiembre 1982. Jacaltenango, Huehuetenango¹

Les étudiants du Guatemala, peu importe leur champ d'intérêt ou leur discipline, auraient du mal à approfondir leur sujet sans se heurter à une forme ou une autre de conflit, de coercition ou de violence. Quiconque se rend au Guatemala pour poursuivre ses recherches remarque d'emblée le regard inquiet des passants, l'omniprésence des gardiens armés, les barreaux qui recouvrent portes et fenêtres, les fils de rasoir qui chapeautent les palissades de béton armé; et les policiers qui patrouillent dans les rues en compagnie de soldats. Selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), les 47,5 millions d'habitants d'Amérique centrale vivraient aujourd'hui sur le territoire le plus violent au monde. Les faits divers pullulent, en particulier au Salvador, au Honduras et au Guatemala, pays qui composent le Triangle-Nord de la région et qui, avec le Nicaragua, ont été le théâtre de violents conflits armés pendant les années 1980².

¹ Cité dans Comisión para el Esclarecimiento Histórico (CEH), *Guatemala, memoria del silencio*, Guatemala, Oficina de Servicios para Proyectos de las Naciones Unidas (UNOPS), 1999, chapitre 2, p. 401.

² EFE/ AFP, « Inseguridad genera crisis en Centroamérica. Criminales del Istmo aumenten operaciones. Países militarizan las calles para enfrentar a bandas delincuenciales », *Prensa Libre*, le 9 février 2012, 39; José Elías, « Guatemala saca el Ejército a la calle para reducir las cifras de criminalidad », *El País*, le 22 mai 2012, 8; Sandra Valdez, « 18 mil crímenes en tres años. Armados en era de paz. En cada uno de los últimos tres años ha muerto una cifra equivalente al promedio del conflicto armado interno », *Prensa Libre*, le 26 août 2012, 2-3. Karen Cardona, « Zona es la más peligrosa del planeta. Crece violencia social en el Istmo. Incremento de homicidios en Centroamérica pone en alto riesgo a Guatemala y vecinos », *Prensa Libre*, le 7 octobre 2011, 2; Editorial, « Escalada de muerte estremece la región », *Prensa Libre*, le 3 mars 2012, 14. Voir aussi Jean-Paul Huste, « L'Amérique centrale face à l'insécurité : Une coopération élargie », European Strategic Intelligence and Security Center, 2011, [En ligne], http://www.esisc.net/TEWN/pdf/630628009_LAmérique%20Centrale%20face%20à%20l'insécurité.pdf (document consulté le 16 juillet 2012).

Selon le sociologue Carlos Figueroa Ibarra, la violence au Guatemala serait la conséquence de relations sociales hautement conflictuelles, caractérisées par l'inégalité, l'exclusion et l'exploitation³. Les tensions inhérentes à ces relations sociales auraient atteint leur apogée lors d'un conflit armé qui secoua le pays de 1960 à 1996. Autant les forces militaires et policières, d'un côté, que les organisations de la gauche armée, de l'autre, auraient fait usage de la force dans le but d'imposer leur volonté. Pour y arriver, les parties ont eu recours aux enlèvements, aux attentats et à une kyrielle de moyens tactiques dans le but soit de conserver les rênes de l'État soit de les arracher à leurs adversaires. En ce sens, la violence était une action extrême, un acte de pouvoir⁴.

Notre étude s'intéresse à la forme de guerre irrégulière qui a été livrée pendant ce conflit par l'État guatémaltèque contre ses opposants. Il s'agissait, en effet, d'une guerre antisubversive ou contre-insurrectionnelle, dont les origines datent de la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Tout au long de cette guerre, dite hors-norme, l'État avait mis sur pied des mécanismes lui permettant d'agir discrètement et rapidement contre ses ennemis. Dans le cadre de la guerre froide, la fin avait justifié tous les moyens contre les insurgés et leurs points d'appui au sein de la population civile, réels ou imaginés. Nous nous intéresserons au fil des prochains chapitres au dispositif de répression qui utilisait simultanément les enlèvements, la torture et les exécutions sommaires dans le but de détruire des dizaines de milliers de citoyens et de citoyennes réduits à la catégorie universelle d'ennemi intérieur.

³ Carlos Figueroa Ibarra, *Los que siempre estarán en ninguna parte. La desaparición forzada en Guatemala*, Guatemala, GAM/ CIIDH, 1999, 27, 33, 34.

⁴ Pour une analyse des origines du conflit armé guatémaltèque, voir, entre autres, Alain Rouquié, *Guerres et paix en Amérique centrale*, Paris, Éditions du Seuil, 1992; Yvon Le Bot, *La guerre en terre maya. Communauté, violence et modernité au Guatemala (1970-1982)*, Paris, Karthala, 1992; Gilles Bataillon, *Genèse des guerres internes en Amérique centrale (1960-1983)*, Paris, Les Belles Lettres, 2003; Dirk Kruijt, *Guerrilla: Guerra y paz en Centroamerica*, Guatemala, F&G Editores, 2009.

A. Les archives militaires guatémaltèques

Afin d'expliquer ce dispositif de répression, ses inspirations, son évolution et son fonctionnement, nous aurons recours dans la mesure du possible aux sources qui proviennent de l'État lui-même ou de ses agents, bien que ces sources officielles restent à ce jour plutôt rares. Prenons, à titre d'exemple, les sources militaires. En février 2008, le nouveau président et commandant en chef des forces armées, Álvaro Colom Caballeros, avait annoncé que son gouvernement allait rendre accessible l'ensemble des archives militaires disponibles sur le conflit interne⁵. Il ordonnait ainsi à l'armée de faire preuve de transparence tout en créant une entité appelée les Archives de la paix qui servirait à la fois de point de service pour le public et de centre de numérisation et d'analyse de documents militaires déclassifiés⁶.

Pour sa part, le candidat du parti défait aux élections de 2007, le général à la retraite Otto Pérez Molina, avait réagi à l'initiative présidentielle en la qualifiant de manœuvre politique et en affirmant qu'elle allait créer des attentes irréalistes parmi une population meurtrie par la guerre⁷. Selon l'ancien militaire,

Ils ne trouveront rien dans les archives qui indiquerait qu'on a ordonné ou mis sur pied une opération pendant le conflit armé dans le but de tuer des gens innocents, cela n'est dans aucune archive. Ils pourraient toutefois trouver qu'on a monté une opération pour contrôler des groupes insurgés qui étaient armés et qui tuaient et menaçaient les gens⁸.

Le porte-parole de l'Association des vétérans militaires du Guatemala (AVEMILGUA), José Luis Quilo Ayuso, affirmait que l'article 30 de la Constitution confirmait la nature secrète de ces archives et que son association soupesait l'option de poursuivre le gouvernement s'il allait de l'avant avec son projet de déclassification. « Ils ne trouveront rien de ce qu'ils cherchent »,

⁵ Luisa F. Rodríguez y Hugo Alvarado, « Álvaro Colom ofrece abrir archivos militares », *Prensa Libre*, le 28 février 2008

⁶ Leonel Díaz Zeceña, « Investigadores trabajan en documento del estado mayor. Cierran Archivo de la Paz. Secretario de la Paz asegura que en el país no hubo genocidio », *Prensa Libre*, le 31 mai 2012, 4.

⁷ Rodríguez y Alvarado, « Álvaro Colom ofrece abrir archivos militares ».

⁸ *Ibid.*

avait-il averti en même temps. « Soyez assurés que rien n'a été écrit » qui pourrait incriminer l'armée⁹.

Malgré la bonne foi du président, des semaines et des mois passèrent sans que n'apparaisse la moindre trace d'un document d'archives, confirmant en quelque sorte le malaise que son initiative avait provoqué parmi la soldatesque. En juillet, Orlando Blanco, titulaire du secrétariat présidentiel pour la paix, exprimait l'impatience de l'exécutif de voir l'ordre du président se traduire en transfert de milliers de documents. Mais son personnel n'avait toujours pas accédé aux remises documentaires de l'armée pour inspecter leur état et leur contenu. Conflits d'horaire, disait-on, au ministère de la Défense¹⁰. Ensuite, en octobre, le ministre de la Défense lui-même avait annoncé le refus de l'armée de remettre ses archives à l'exécutif en vue de leur déclassification¹¹.

Affirmant que son geste ne s'inspirait aucunement de ce refus, Colom, en décembre, relevait non seulement le ministre fautif de ses fonctions, mais il destituait avec lui l'ensemble du haut commandement de l'armée, incluant le vice-ministre de la Défense, le chef et le sous-chef de l'état-major, ainsi que l'inspecteur général de l'armée¹². En affirmant qu'il s'agissait toujours de changements de routine, Colom en mars mettait sur pied une commission présidentielle composée de militaires et de civils dont la responsabilité était d'identifier, de répertorier et d'évaluer tout document militaire classé « secret » ou « top secret » entre 1954 et 1996 en vue de sa possible déclassification. Vingt mois plus tard, l'inspecteur général de l'armée et chef de la commission, Eduardo Morales, annonçait fièrement que quelque 12 000

⁹ *Ibid.*

¹⁰ ACAN/ EFE, « Temor de algunos militares impide avanzar en desclasificación de archivos del Ejército », *Prensa Libre*, le 16 juillet 2008.

¹¹ Ricardo Quinto et Jéssica Osorio, « Presidente destituye al alto mando del Ejército », *Prensa Libre*, le 22 décembre 2008, 2-3.

¹² *Ibid.*; Alejandro Pérez, « Colom destituye a Marco Tulio García, titular de la Defensa », *El Periódico*, le 22 décembre 2008, 6.

documents seraient rendus publics dès 2011. Aucun de ces documents, toutefois, ne porterait sur la période de 1980 à 1985, la plus violente du conflit armé, ceux-ci ayant été perdus ou détruits, selon le commissaire. Désormais au Guatemala, on parlait de la « disparition forcée » d'archives militaires¹³.

L'ancien général Otto Pérez Molina remporta les élections présidentielles de 2011, et entra en fonction en janvier 2012. Commandant de la base militaire située au nord du Quiché en 1982, au moment des pires massacres du conflit armé, le nouveau président avait aussi été directeur de l'école contre-insurrectionnelle kaibile, chef de la Direction du renseignement de l'État-major de la Défense nationale, chef de l'état-major présidentiel, et c'est avec le grade de général qu'il signa au nom de l'armée guatémaltèque les accords de paix de 1996, mettant fin au conflit armé. Officiellement retraité à l'âge de 50 ans en 2000, il fonda ensuite le Parti patriote, qu'il décrit d'orientation libérale et dont l'objectif est de gouverner le Guatemala d'une « main de fer » (mano dura), selon sa devise. En effet, le candidat millionnaire remporta la présidence du Guatemala sur une plateforme promettant la loi et l'ordre pour un pays en crise¹⁴.

À la fin mai 2012, à peine trois mois après avoir accédé au pouvoir, la nouvelle administration congédia l'ensemble des 21 chercheurs et techniciens qui travaillaient aux Archives de la paix, responsables de nombreuses expertises auprès des tribunaux sur

¹³ Asier Andrés, « Archivos militares de los años 80-85 no aparecen. La comisión de desclasificación creada por el gobierno ofrece sus primeros resultados: 11 mil 641 documentos secretos serán públicos », *El Periódico*, le 14 décembre 2010, 2; Geovanni Contreras, « Gobierno buscará archivos perdidos », *Prensa Libre*, le 14 décembre 2010, 4; Geovanni Contreras, « Activistas exigen deducir responsabilidades por desaparición de archivos. Piden encontrar a culpables », *Prensa Libre*, le 15 décembre 2012, 12.

¹⁴ National Security Archive (NSA), « Volume 1: Units and Officers of the Guatemalan Army. List of Military Officers [According to U.S. Files] », s.d., [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB32/vol1.html> (document consulté 12 juin 2012); Redacción, « Otto Fernando Pérez Molina. General busca gobernar », *Prensa Libre*, le 26 juillet 2011, 4-5; Geovanni Contreras, « Presenta declaración. Pérez reporta Q9.1 millones de patrimonio », *Prensa Libre*, le 27 février 2012, 4.

l'authenticité et le contenu de documents militaires, et de l'édition de neuf publications sur des sujets liés aux droits humains. Nonobstant le travail accompli, le nouveau président affirmait qu'« il y avait un excès de personnel et nous les congédions parce qu'ils ne font plus rien. On disait qu'ils faisaient de la recherche, alors que cela [...] correspond au ministère Public, constituant ainsi une fonction parallèle que nous n'accepterons pas¹⁵ ». Si les documents militaires déjà rendus publics sont restés sur place, du moins pour le moment, leur accessibilité a été considérablement restreinte et le processus de déclassification annoncé en 2008 a été mis en suspens jusqu'à nouvel ordre. En attendant, les chercheurs qui s'intéressent au conflit guatémaltèque peuvent se rabattre sur l'impressionnante collection des Archives historiques de la Police nationale, découvertes en 2005, mais on ignore pour combien de temps encore.

B. Les archives étatsuniennes sur le Guatemala

Le problème de l'accès ou non aux archives historiques de nature délicate n'est pas unique au Guatemala. Au Canada, par exemple, les archives sur les pensionnats autochtones restent strictement contrôlées par le gouvernement fédéral, et ce, même pour les experts. Tout document sur la troublante question de la torture en Afghanistan pouvant impliquer directement ou indirectement les forces canadiennes fait aussi l'objet d'une censure considérable¹⁶. Aux États-Unis, si les interventions du gouvernement à l'étranger, dont celle survenue au Guatemala en 1954, suscitent énormément d'intérêt, le public et les chercheurs doivent toutefois s'armer de patience avant de pouvoir se pencher sur des documents qui soient révélateurs. Dans le cas du Guatemala, plus précisément, ils ont dû attendre un demi-siècle. Dès

¹⁵ Zaceña, « Cierren Archivo de la Paz », 4; L. Díaz, I. de León y S. Valdéz, « Rechazo a cierre. Trabajadores de los Archivos de la Paz pidieron que no se cierre la unidad », *Prensa Libre*, le 1er juin 2012, 4; Geovanni Contreras et Rosmery Gonzalez, « Mandatario niega existencia de documentos. Pérez acudirá a Cicig por Archivo de la Paz », *Prensa Libre*, le 6 juin 2012, 6.

¹⁶ Guillaume Bourgault-Côté, « La gifle de Milliken. Quelles conséquences aura la décision du président de la Chambre sur le gouvernement Harper? », *Le Devoir*, le 1^{er} et 2 mai 2012, C1.

1983, presque trente ans après le renversement du président Jacobo Arbenz, la publication d'un premier volume de la série des Relations extérieures des États-Unis (FRUS) avait fait couler beaucoup d'encre non pas à cause de ses révélations, mais de ses omissions¹⁷.

En janvier 1984, le *New York Times* expliquait que la centaine de documents du département d'État, datant des années 1950 et publiée l'année précédente, avait été compilée de 1974 à 1977, minutieusement révisée et retenue pendant six ans avant d'être rendue publique. Selon les éditeurs mêmes du volume en question, celui-ci offrait une version plutôt sélective d'événements au Guatemala qui relevaient de la responsabilité des États-Unis¹⁸. Si le lecteur désirait une version plus complète des faits, ils lui recommandaient de consulter d'autres sources gouvernementales, dont « les publications officielles et les documents d'autres départements et agences, tels le département d'État et l'agence centrale du renseignement (CIA)¹⁹. »

L'historien Stephen Rabe, qui étudia abondamment le volume, expliquait que l'administration du président Ronald Reagan avait ordonné en 1982 la reclassification des archives étatsuniennes concernant ses services de renseignement, les gouvernements étrangers et les « relations et activités étrangères des États-Unis », limitant considérablement le contenu des FRUS²⁰. Certains historiens avaient alors estimé que l'administration Reagan avait reclassifié deux tiers du matériel sur le Guatemala, le rendant ainsi inaccessible²¹.

¹⁷ United States Department of State, *Foreign Relations of the United States, 1952-1954, Volume IV: The American Republics*, Washington, U.S. Government Printing Office, 1983.

¹⁸ Bernard Gwertzman, « U.S. Tells of '54 Guatemala Invasion », *New York Times*, le 4 janvier 1984, A3.

¹⁹ United States Department of State, *Foreign Relations of the United States 1952-1954. Volume IV*, ix.

²⁰ Stephen G. Rabe, « Feature Review: The U.S. Intervention in Guatemala: The Documentary Record », *Diplomatic History* 28, no. 5 (novembre 2004): 785-786 (785-790). Voir aussi l'Ordre exécutif 12356, intitulé Information sur la sécurité nationale (National Security Information) et signé par le président Reagan le 2 avril 1982, [En ligne], <http://www.fas.org/irp/offdocs/eo12356.htm> (document consulté le 12 juillet 2012).

²¹ Blanche Wiesen Cooke, « U.S. Foreign Relations History – Is there a Future at All? », *Perspectives: American Historical Association Newsletter* 29, (novembre 1991): 11-14, cité dans Rabe, « U.S.

Selon l'historien Joshua Botts, toute recherche historique à partir de sources officielles « aussi sérieusement viciées » devenait intenable²². Selon le latino-américaniste Bryce Wood, le rôle d'un éditeur de volume FRUS avait été réduit à celui d'annotateur et de compilateur. Désormais, ceux qui décidaient de leur contenu se retrouvaient quelque part au département d'État, à la CIA ou au Conseil de sécurité nationale²³. De 1980 à 1991, selon Botts, la série traversa une crise profonde, certains commentateurs allant jusqu'à qualifier la publication de frauduleuse²⁴. L'historien Nick Cullather, quant à lui, croyait que la censure des documents sur le Guatemala, en particulier, les rendait tout à fait inutilisables²⁵.

Les lacunes du volume de 1983 étaient évidentes, surtout à la lumière des recherches déjà effectuées, dont certaines étaient publiées, sur la question des relations étatsuniennes avec le Guatemala et du rôle des États-Unis dans le renversement du président Arbenz. Parmi les études qui ont précédé le volume FRUS, notons celles des historiennes Suzanne Jonas et Marta Cehelsky, et celles de l'historien Richard Immerman, sans parler d'un nombre important

Intervention in Guatemala », 785-786; Joshua Botts, « “No Policy Issue Can Be of Comparable Importance”: The 1980 *FRUS* Re-Review », Office of the Historian, U.S. Department of State, le 9 décembre 2011, [En ligne], <http://history.state.gov/frus150/research/1980-rereview> (document consulté le 6 juillet 2012). Pour une analyse historique faite à partir du volume, voir Stephen G. Rabe, *Eisenhower and Latin America: The Foreign Policy of Anticommunism*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1988, chapitre 3, p. 42-63.

²² Gwertzman, « U.S. Tells of '54 Guatemala Invasion », A3; Joshua Botts, « “A Burden for the Department”? To the 1991 *FRUS* Statute », Office of the Historian, U.S. Department of State, le 6 février 2012, [En ligne], <http://history.state.gov/frus150/research/to-the-1991-frus-statute> (document consulté le 6 juillet 2012).

²³ Bryce Wood, *The Dismantling of the Good Neighbour Policy*, Austin, University of Texas Press, 1985, 263-65, cité dans Rabe, « “The U.S. Intervention in Guatemala” », 785.

²⁴ Botts, « The 1991 *FRUS* Statute ». L'auteur cite les articles de Warren Cohen, « At the State Dept., Historygate », *New York Times*, le 8 mai 1990, A29; Bruce Kuniholm, « Foreign Relations, Public Relations, Accountability, and Understanding », *Perspectives*, (mai-juin 1990): 1-12; « History Bleached at State », *New York Times*, le 16 mai 1990, A26; et Claiborne Pell et David Boren, « Why U.S. Foreign Policy Records Are ‘A Fraud’ », *Boston Globe*, le 27 mai 1990, A22.

²⁵ Nick Cullather, *Secret History: The CIA's Classified Account of its Operations in Guatemala 1952-1954*, Stanford, Stanford University Press, 1999, xviii.

d'ouvrages guatémaltèques²⁶. En 1982, les journalistes Stephen Schlesinger et Stephen Kinzer publiaient leur exposé sur la question et, comme Immerman, ils avaient eu recours à la loi d'accès à l'information pour d'obtenir quelque 1 000 pages de matériel inédit. Si certains à l'époque avaient reproché aux auteurs leur ton engagé, l'intégrité de leur ouvrage a depuis été consacrée par une presse universitaire²⁷. Le volume FRUS de 1983 ne venait aucunement infirmer les thèses de ces auteurs. Au contraire, en excluant toute référence à l'opération clandestine qui renversa Arbenz, la publication gouvernementale faisait résonner plus fort encore les silences et les omissions officiels qui faussaient le compte-rendu historique depuis trente ans²⁸.

Plus tard, en 1991, l'historien Piero Gleijeses publia les résultats d'une étude réalisée pendant plus de dix ans auprès des partisans et des opposants du président Arbenz. En résulte un portrait complexe du président guatémaltèque et de son respect sincère pour les membres du Parti communiste guatémaltèque (PGT), leurs idées, leur capacité de travail, ainsi que leur dévouement aux réformes proposées par son gouvernement, dont une réforme agraire qualifiée

²⁶ Marta Cehelsky, « Guatemala's Frustrated Revolution: The "Liberation" of 1954 », Mémoire de maîtrise (M.A.), Université Columbia, 1967; Susanne Jonas et David Tobias, *Guatemala*, New York, North American Congress on Latin America, 1974 (publié en espagnol en 1976 chez les éditeurs Siglo XXI); Susanne Jonas, « Test Case for the Hemisphere: United States Strategy in Guatemala, 1950-1974 », Thèse de doctorat, Université de Californie à Berkeley, 1974; Susanne Jonas Bodenheimer, *Guatemala: Plan piloto para el continente*, San José, Editorial Universitaria Centroamericana, 1981; Richard Immerman, « Guatemala as Cold War History », *Political Science Quarterly* 95, 4 (hiver 1980-1981): 629-653; Richard Immerman, *The CIA in Guatemala: The Foreign Policy of Intervention*, Austin, University of Texas Press, 1982. Pour les ouvrages guatémaltèques, trop nombreux pour citer ici au complet, notons Juan José Arévalo, *Fábula del tiburón y las sardinas*, Santiago de Chile, Ediciones América Nueva, 1956; Guillermo Toriello, *La batalla de Guatemala*, Santiago de Chile, Editorial Universitaria, 1955; Manuel Galich, *¿Por qué lucha Guatemala?* Buenos Aires, Elmer 1958; Alfonso Bauer Paiz, *Como opera el capital yanqui en Centroamérica. El caso de Guatemala*, México, Editorial Ibero Mexicana, 1956.

²⁷ Stephen Schlesinger et Stephen Kinzer, *Fruta Amarga. La CIA en Guatemala*, 4a ed., México, Siglo Veintiuno Editores, 1987 [1982]; Stephen Schlesinger et Stephen Kinzer, *Bitter Fruit: The Story of the American Coup in Guatemala*, Cambridge, Harvard University David Rockefeller Center for Latin American Studies, 2005 [1982]. Le recoupage de leurs citations avec le volume FRUS démontre que plusieurs documents rendus publics en 1983 avaient déjà été obtenus et consultés par les auteurs rendant leur publication par le gouvernement inévitable sinon redondant.

²⁸ United States Department of State, *Foreign Relations of the United States 1952-1954. Volume IV.*

par Gleijeses de la plus réussie en Amérique latine²⁹. L'étude de l'auteur mettait aussi en cause les accusations étatsuniennes portées contre Arbenz et le PGT quant aux liens présumés qu'ils entretenaient avec l'Union soviétique, accusations qui sembleraient démenties par les archives soviétiques elles-mêmes³⁰.

L'ouverture des archives soviétiques, en fait, poussa l'administration du président George Bush père à légiférer en 1991 dans le but de redonner aux éditions FRUS la légitimité qu'elles avaient perdue depuis une décennie. Désormais, elles devaient redevenir « un compte-rendu documentaire qui soit minutieux, exact et fiable » des relations étrangères étatsuniennes. Pour un temps, les agences gouvernementales avaient été tenues par la nouvelle loi, toujours dans les limites dictées par l'impératif sécuritaire, de rendre leurs archives disponibles aux historiens du département d'État. Parmi ces archives, on retrouvait celles de la CIA sur le Guatemala, l'administration Bush admettant à l'époque que le renversement d'Arbenz avait été une parmi onze opérations clandestines effectuées lors de la guerre froide et que le gouvernement des États-Unis était disposé à reconnaître publiquement³¹.

En ce sens, le directeur du renseignement étatsunien annonçait en 1992 une nouvelle politique d'ouverture qui permettrait la publication de toute archive de plus de 30 ans. Alors

²⁹ Rabe, « The U.S. Intervention in Guatemala », 788.

³⁰ Piero Gleijeses, *Shattered Hope: The Guatemalan Revolution and the United States, 1944-1954*, Princeton, Princeton University Press, 1991; Botts, « "A Burden for the Department"? ». Sur le peu d'influence soviétique en Amérique latine à l'époque de la guerre froide, selon un historien et général soviétique, voir Nikolai Leonov, « La inteligencia soviética en América Latina durante la Guerra Fría », dans Roberto García Ferreira, *Guatemala y la Guerra Fría en América Latina, 1947-1977*, Guatemala, Centro de Estudios Urbanos y Regionales/ Universidad de San Carlos de Guatemala, 2010, 463-493.

³¹ Gerald Haines, « The CIA's own effort to understand and document its past: A Brief history of the CIA history Program, 1950-1995 », *Intelligence and National Security* 12, no. 1 (1997), 221; Etges, «The 1953 Coup Against Mohammed Mossadegh in Iran », 507; Rabe, « The U.S. Intervention in Guatemala », 786. Voir aussi George H. W. Bush, « Statement on Signing the Foreign Relations Authorization Act, Fiscal Years 1992 and 1993 », le 28 octobre 1991, [En ligne], <http://www.presidency.ucsb.edu/ws/print.php?pid=20152>, (document consulté le 7 juillet 2012); et «H.R.1415. Foreign Relations Authorization Act, Fiscal Years 1992 and 1993 », le 28 octobre 1991, [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB52/PublicLaw.html> et <http://www.fas.org/sgp/advisory/state/pl102138.html> (document consulté le 7 juillet 2012).

que la Russie annonçait l'ouverture des archives du Parti communiste sur plusieurs épisodes de la guerre froide, certains optimistes croyaient que le secret d'État était sur le point de disparaître à jamais. Selon l'historien Nick Cullather, un tel secret nous empêchait d'analyser clairement le passé et de faire la différence entre la réalité et la fiction. Or, un plus grand accès aux archives permettrait de lever le voile sur les actions des services secrets étatsuniens trop souvent restées dans l'ombre de l'histoire diplomatique et des relations internationales³².

Suivant l'annonce de son directeur en 1992, la CIA accordait un accès illimité à ses archives pendant un an à huit historiennes et historiens professionnels triés sur le volet et chargés d'écrire des comptes-rendus historiques sur les opérations clandestines de l'agence, entre autres, au Guatemala, à Cuba, en Iran et en Indonésie pendant la guerre froide. Suivant leurs recommandations, l'agence procéderait ensuite à la déclassification des documents les plus pertinents sur chaque opération. À titre de responsable du dossier Guatemala, Cullather aurait eu accès aux 260 boîtes de documents qui constituaient la collection de la CIA sur le renversement du gouvernement Arbenz. Si certains documents avaient été détruits au fil des ans, lors de purges routinières, Cullather affirme avoir eu plus de 180 000 pages de documents à sa disposition. Afin de réduire ce fonds d'archive à une échelle raisonnable, il décida d'exclure de son analyse les aspects financiers de l'opération ainsi que le matériel portant sur les moyens de propagande radiophonique déployés contre le Guatemala, réduisant ainsi d'un tiers le matériel à étudier. L'auteur remit le manuscrit avec les résultats de ses recherches en 1993 avant de quitter la CIA pour devenir professeur³³.

³² Cullather, *Secret History*, xi-xii. Pour une discussion à ce sujet, voir entre autres Richard J. Aldrich, «'A Profoundly Disruptive Force': The CIA, Historiography and the Perils of Globalization », *Intelligence and National Security* 26, no 2-3 (avril-juin 2011), 139, 141, 143-44 (139-158); et John L. Gaddis, «Intelligence, Espionage, and Cold War Origins », *Diplomatic History* 13, 2 (1989): 191-212.

³³ Cullather, *Secret History*, xiv-xv.

Selon l'historien Gregory Mitrovich, dès 1994 le gouvernement des États-Unis avait commencé à dévoiler certains documents sur ses opérations clandestines contre l'Europe de l'Est datant depuis l'administration du président Harry Truman (1945-1953)³⁴. La même année, la CIA faisait circuler parmi ses agents le récit historique de l'opération contre Arbenz écrit par Cullather. Gardé secret jusqu'en 1997, celui-ci servait d'outil de formation pour les nouveaux agents ainsi que d'aide-mémoire institutionnel³⁵. En 1995, le président William Clinton promulguait l'ordre exécutif 12958, engageant son administration à déclassifier avant l'année 2000 tous les documents gouvernementaux produits avant 1970. La politique échoua, toutefois, lorsque la CIA demanda que 106 millions de pages sur ses opérations clandestines soient exemptées de la directive, soit deux tiers d'un fonds de quelque 160 millions de pages³⁶.

Le 20 mai 1997, le *New York Times* publiait les remarques de George C. Hening, membre du Conseil de révision historique de la CIA, qui qualifia le programme d'ouverture de l'agence de « brillante arnaque publicitaire » et de « mythe habilement soutenu ». Deux jours après cette critique, Cullather apprenait que la CIA allait rendre publique une version légèrement censurée de son étude sur le Guatemala ainsi que 1 400 documents inédits sur l'opération qui renversa Arbenz en 1954, moins de 1 pour cent des documents disponibles. Parmi ces derniers, on retrouvait des plans confidentiels qui prévoyaient l'assassinat de nombreux dirigeants guatémaltèques, et les listes caviardées des personnes à abattre. Aucun détail sur ces cibles potentielles, cependant, n'avait résisté à la censure du gouvernement³⁷.

³⁴ Gregory Mitrovich, *Undermining the Kremlin: America's Strategy to Subvert the Soviet Bloc, 1947-1956*, Ithaca, Cornell University press, 2000, 72-74. Voir un ouvrage de vulgarisation sur le même sujet de Peter Grose, *Operation Rollback: America's Secret War Behind the Iron Curtain*, Boston, Houghton Mifflin Company, 2000.

³⁵ Cullather, *Secret History*, xvii-xviii.

³⁶ Mitrovich, *Undermining the Kremlin*, 14.

³⁷ Cullather, *Secret History*, xviii-xix.

L'année 1998, selon Cullather, sonna le glas du programme d'ouverture à la CIA³⁸. Sa direction annonçait que, mise à part le dévoilement de certains documents au sujet du Guatemala et le débarquement étatsunien à la baie des Cochons (Playa Girón) en 1961, l'agence mettait fin à la déclassification de toute information sur ses opérations clandestines s'étant déroulées entre 1940 et 1960³⁹. Selon le directeur George Tenet, il était dangereux de trop s'attarder sur le passé alors qu'il fallait regarder vers l'avenir⁴⁰. En attendant, une première édition de l'ouvrage de Cullather a finalement été publiée en 1999⁴¹. La même année, une Commission d'enquête appuyée par les Nations unies, appelée la Commission d'éclaircissement historique (CEH), avait dévoilé son rapport en 12 volumes sur les causes et les conséquences du conflit armé guatémaltèque⁴². Le rapport avait, entre autres, souligné la contribution non négligeable des États-Unis au conflit, une conclusion qui motiva la visite du président Clinton au Guatemala deux semaines plus tard pour exprimer ses regrets officiels quant à l'appui des États-Unis aux régimes militaires qui s'étaient succédé au pays depuis la chute d'Arbenz⁴³.

Le conflit guatémaltèque avait été le plus long d'une série de conflits armés en Amérique centrale auxquels les États-Unis n'étaient pas étrangers. Au Guatemala, selon la CEH, à partir du début des années 1960 jusqu'en décembre 1996, date de la signature des accords de paix, le conflit aurait fait 200 000 morts, dont 40 000 victimes de disparitions forcées. La Commission a également rapporté un total de 669 massacres au cours desquels plus de cinq personnes avaient simultanément perdu la vie. De ceux-ci, 626 étaient attribuables aux forces

³⁸ *Ibid.*, xix.

³⁹ Mitrovich, *Undermining the Kremlin*, 14.

⁴⁰ Cullather, *Secret History*, xix.

⁴¹ Nick Cullather, *Secret History: The CIA's Classified Account of its Operations in Guatemala, 1952-1954*, Stanford, Stanford University Press, 1999.

⁴² Comisión para el Esclarecimiento Histórico (CEH), *Guatemala, memoria del silencio*, Guatemala, United Nations Operations Systems (UNOPS), 1999, 12 vols.

⁴³ Martin Kettle et Jeremy Lennard, « Clinton apology to Guatemala: Leader is first president to admit US role in slaughter of thousands of civilians in 36-year civil war », *The Guardian*, le 12 mars 1999.

gouvernementales, 32 aux insurgés de gauche, alors que dans 11 cas, la responsabilité n'avait pu être assignée. Pour la période critique, de 1981 à 1983, la Commission concluait que les forces gouvernementales avaient commis des actes de génocide contre différents groupes du peuple maya⁴⁴.

Enfin, en 2003, le département d'État publiait un second volume de ses Relations étrangères des États-Unis sur la politique américaine à l'égard du gouvernement Arbenz, de 1952 à 1954. Cette fois, le volume réédité et remanié corrigeait une partie des omissions considérables du volume publié en 1983. Cinquante ans après le renversement d'Arbenz et vingt ans après avoir tenté officiellement d'étouffer l'affaire sous un silence trompeur, le département d'État corrigea le tir⁴⁵, confirmant du coup que la patience doit faire partie du coffre à outils de l'historien qui s'intéresse au passé guatémaltèque.

C. Guerre contre-insurrectionnelle et sources historiques

La thèse qui suit, une étude sur les crimes de masse commis au Guatemala dans le cadre de la guerre froide, est composée de quatre chapitres et d'un épilogue. Elle tentera de démontrer que l'État guatémaltèque avait fait preuve d'une grande polyvalence, s'inspirant dans sa méthodologie contre-insurrectionnelle des États-Unis, certes, mais aussi d'une puissance dont le rôle jusqu'ici demeurait largement insoupçonné en Amérique centrale : la France et son école stratégique développée dans le cadre de la guerre d'Algérie, de 1954 à 1962. C'est en étudiant le déroulement de la guerre contre-insurrectionnelle au Guatemala, dans un effort de mieux comprendre ses composantes et ses logiques, que nous avons constaté l'influence française sur sa genèse et son évolution. Or, nous délaierons ici le rôle prédominant

⁴⁴ CEH, *Memoria del silencio*, 1: 72-73; 2: 15, 318; 3: 256, 417-423; 5: 21, 43, 48-51, 100.

⁴⁵ U.S. Department of State, *Foreign Relations of the United States, 1952-1954: Guatemala*, Washington, U.S. Government Printing Office, 2003.

des États-Unis au Guatemala, étudié par de nombreux autres auteurs, pour tourner notre attention sur ce qui pourrait devenir un véritable champ d'études à l'avenir⁴⁶.

Notre premier chapitre se penchera sur les exécutants guatémaltèques eux-mêmes, sujet à peine effleuré au Guatemala en grande partie à cause de l'hermétisme qui perdure jusqu'à nos jours dans les rangs des forces de l'ordre, mais dont le potentiel en termes de nouvelles connaissances est considérable. Nous explorerons deux exceptions à la loi du silence qui prévaut encore aujourd'hui chez les exécutants guatémaltèques. La première est le résultat d'une série d'entrevues réalisée en 1994 par un détenu de droit commun auprès d'un officier de l'état-major présidentiel de l'armée guatémaltèque alors emprisonné pour le meurtre de l'anthropologue Myrna Mack Chang, survenu le 11 septembre 1990. La deuxième exception est l'étude récente du sociologue Manolo Vela sur les « hommes ordinaires » d'un peloton d'élite qui ont massacré quelque 300 personnes dans le village de Las Dos Erres en décembre 1982. La destruction physique de ces villageois et l'assassinat de Myrna Mack par ces exécutants soulèvent l'enjeu central de la guerre contre-insurrectionnelle, à notre avis, soit celui qui place les populations civiles et non combattantes au centre même du conflit, et ce, malgré les prescriptions formelles à cet effet du droit international humanitaire. Comment, alors, expliquer une telle dérive?

Les origines contemporaines de cette forme de guerre dite hors-norme sont le sujet de notre deuxième chapitre. Ici, deux précis de doctrine écrits par le lieutenant-colonel David Galula et le colonel Roger Trinquier, suivis du récit autobiographique du général Paul Aussaresses, nous serviront de sources françaises sur les guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie. Notre quatrième source est un manuel d'instruction utilisé par l'armée guatémaltèque

⁴⁶ À part les études citées plus haut, voir aussi Stephen M. Streeter, *Managing the Counterrevolution: The United States and Guatemala, 1954-1961*, Athens, Ohio, University Center for International Studies, 2000.

au début des années 1980 pour former ses officiers en matière de guerre contre-subversive. Les auteurs du manuel guatémaltèque non seulement citent Galula et Trinquier parmi leurs références, mais ils reproduisent, sans jamais les citer convenablement, de larges extraits des ouvrages français. Comprendre la guerre irrégulière, telle qu'expliquée par Galula, Trinquier et Aussaresses, nous permettra de mieux comprendre le conflit armé guatémaltèque et la manière particulière dont l'armée avait choisi de livrer sa propre bataille contre des rebelles marxistes et leurs sympathisants lors des années 1970 et 1980.

La principale source pour notre troisième chapitre est un registre de l'armée guatémaltèque qui consigne les enlèvements et la torture de plus de 180 militants et militantes de la gauche armée ainsi que les exécutions sommaires d'une centaine d'entre eux, entre 1983 et 1985. Le dispositif de répression que le registre décrit s'inspire en grande partie du canevas largement développé et mis en pratique par Roger Trinquier et Paul Aussaresses lors de la bataille d'Alger en 1957. Il s'agit d'un dispositif à trois composantes – enlèvements, tortures, exécutions sommaires – dont l'articulation permettait une action d'une redoutable efficacité. Fonctionnel, ce dispositif avait été appliqué systématiquement contre toute personne soupçonnée de faire partie des forces révolutionnaires ou de pactiser avec elles. À partir d'une analyse détaillée des différentes composantes du registre et d'une discussion sur ses origines, nous comprendrons comment la disparition forcée est devenue l'arme de choix dans l'arsenal contre-insurrectionnel de l'armée guatémaltèque.

Le quatrième chapitre abordera deux sujets. Le premier est l'origine en 1966 de la disparition forcée de groupes d'opposants au Guatemala à partir de conseils et d'enseignements dispensés par les fonctionnaires du programme de sécurité publique de l'Agence internationale du développement des États-Unis (USAID). Nous reviendrons sur la disparition, la torture et la mise à mort d'une trentaine de révolutionnaires dans l'espace de quelques jours en mars 1966.

L'évènement est important parce qu'il marque une rupture avec les pratiques répressives du passé dans la mesure où les révolutionnaires qui seront capturés par les forces de l'ordre après cette date seront en général exécutés sommairement. Pour se dissocier de tels actes illégaux, l'État prit même la peine de créer des entités parallèles, des corps spécialisés de tueurs, qui seront communément appelées « escadrons de la mort » et dont l'origine contemporaine, on le verra, remonte à la bataille d'Alger de 1957. Les sources étatsuniennes tracent la genèse de ces organisations au Guatemala ainsi que leur évolution à l'intérieur même de la Police nationale et de l'armée à partir de 1966-1967. Si l'inspiration du phénomène était clairement française, la technique enseignée ici était étatsunienne.

La deuxième partie du chapitre abordera un autre changement qualitatif et quantitatif dans la méthode contre-insurrectionnelle lorsque celle-ci passa en 1981-1982 du milieu urbain, telle qu'exercée dans la capitale, aux régions rurales des hautes terres occidentales à très forte majorité autochtone. En étudiant le *modus operandi* des exécutants militaires et paramilitaires dans 21 cas de massacres, tel que rapporté par 107 témoins survivants, nous constaterons que les massacres de nature sélective perpétrés par les forces de l'ordre ont cédé le pas, à partir de février 1982, aux massacres généralisés d'hommes, de femmes et d'enfants autochtones. De plus, on constate que les taux de mortalité dans certaines communautés massacrées ont atteint les 83 et 96 pour cent de leurs populations totales estimées en juillet 1982. Ces massacres ont été suivis d'actes de persécution et de tueries perpétrées contre les populations déplacées qui avaient même réussi à traverser une frontière internationale pour se réfugier au Mexique. De tels gestes soutenus et répétés démontrent, en fait, une claire volonté de détruire des groupes d'origine maya en tant que tels. Ce pour quoi nous aborderons la question du génocide guatémaltèque de 1982.

Enfin, en épilogue, nous aborderons la violence telle qu'elle se manifeste aujourd'hui au Guatemala, 30 ans après le génocide et plus de 15 ans après la signature d'accords de paix en décembre 1996. Une méthodologie s'inspirant du monitoring des principaux médias écrits depuis 2009 nous permettra de détecter des signes avant-coureurs de violence et de possibles crimes de masse à venir. En effet, un suivi continu des médias permet de constater que certains groupes sociaux et politiques continuent d'être ciblés à cause de leur éternel statut d'opposants : syndicalistes, paysans, écologistes, artistes, étudiants, etc. En l'absence même d'un conflit armé pouvant servir de prétexte, d'autres secteurs, abondamment représentés dans les pages des principaux quotidiens du pays, profitent de ces espaces pour dénigrer, pour calomnier et pour inciter, sinon ouvertement à la violence, au moins à la marginalisation et à l'expulsion sociale de ceux et de celles qui sont ensuite plus facilement intimidés, attaqués et tués.

Le 4 octobre 2012, lors d'une manifestation paysanne convoquée par les autorités autochtones des 48 cantons du département de Totonicapán, des soldats de l'armée guatémaltèque ont ouvert le feu sur une foule sans défense, faisant 8 morts et une trentaine de blessés. Loin d'être un geste capricieux, nous rappelle Figueroa Ibarra, la violence au Guatemala est une option politique dont l'objectif est de maintenir et de renforcer le *statu quo*⁴⁷. Notre histoire de la répression contre-insurrectionnelle depuis un demi-siècle nous permettra de le démontrer.

⁴⁷ Figueroa Ibarra, *La desaparición forzada en Guatemala*, 16.

Chapitre 1 : Exécuteurs, ennemis intérieurs et populations civiles

Lo que sabía era esto: de que [Myrna Mack] era una antropóloga, la cual estaba trabajando con las personas desplazadas y estaba luchando por ellas, todo esto; que era una guerrillera y que estaba poniendo en tela de duda respecto a los cementerios clandestinos, asesinatos y masacres, o sea, que podía perjudicar la imagen del gobierno prácticamente. Fue allí donde se decidió la eliminación de ella para echar al vacío todo esto.

Noel de Jesús Beteta Álvarez¹

Nosotros siempre hemos dicho que una persona no muere mientras tenga quien la recuerde y Myrna Mack es de las personas más recordadas en este país. La memoria de Myrna ha seguido presente en las poblaciones desarraigadas, desplazadas, refugiados fuera del país, refugiados-retornados, en el mundo académico de Guatemala, [...] ha seguido presente en la lucha de todos los defensores y defensoras de derechos humanos y en la esperanza de un pueblo que quiere construir la paz basada en la justicia y en el fortalecimiento de ese Estado de Derecho.

Frank La Rue²

Ce premier chapitre s'intéresse à la construction des exécuteurs, ces hommes qui passent aux actes contre une ou plusieurs personnes désignées dans le but de les éliminer physiquement. Il s'intéresse aussi à la construction de la figure de l'ennemi que ces exécuteurs prennent pour cible et détruisent. Ainsi, tenterons-nous de comprendre comment et pourquoi des civils, normalement protégés d'attaques et de représailles, ont été transformés en cibles militaires ou paramilitaires. Comme nous le rappelle le sociologue Jacques Sémelin dans son étude comparée de quelques-uns des principaux épisodes de violence extrême ayant marqué la deuxième moitié du vingtième siècle, la destruction des populations civiles lors de conflits armés est devenue un

¹ Quatrième entrevue de Jorge Guillermo Lemus Alvarado avec Noel de Jesús Beteta Álvarez, Guatemala, le 12 avril 1994, dans Archives de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme, « Expediente del caso Myrna Mack Chang vs. Guatemala », San José, Costa Rica.

² Frank La Rue, « La figura y la memoria de Myrna nos da esperanza », dans *Myrna Elizabeth Mack Chang. A 20 años de su asesinato, la lucha contra la impunidad continúa*, Guatemala, Fundación Myrna Mack, 2010, 3. Au moment de sa déclaration, le 22 avril 2004, M. La Rue était président de la Commission présidentielle sur les droits humains (Comisión presidencial coordinadora de la política del ejecutivo en materia de derechos humanos, COPREDEH).

phénomène récurrent, voire massif. Dans sa sociologie politique du meurtre de masse, le professeur Sémelin explique comment la guerre, en tant que processus organisé de destruction d'objectifs militaires, a été redirigée depuis un siècle contre des cibles civiles, visant à la fois des personnes et leurs biens³.

En effet, le vingtième siècle se caractérise par l'augmentation extraordinaire du nombre de victimes non combattantes, la proportion de civils parmi les victimes de conflits armés ayant passé de 10 pour cent au début des années 1900 à près de 90 pour cent à la fin du vingtième siècle. Alors que la distinction entre combattants et non-combattants disparaissait, ce brouillage des représentations de l'ennemi s'est retrouvé au cœur des conflits contemporains, le conflit guatémaltèque ne faisant pas exception. « [L]a doctrine de la mobilisation totale, écrit Sémelin, conduit logiquement à faire de toute la population adverse une cible militaire⁴ ».

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, alors que les parties se livraient aux bombardements aériens de villes entières, les populations civiles avaient été désignées comme cibles dans le but de démoraliser l'adversaire. Mais voilà que depuis cette guerre, la population jugée adverse n'était plus celle d'un pays étranger. Elle se retrouvait, au contraire, à l'intérieur des frontières de pays qui faisaient la guerre à leur propre population. Désormais, une nouvelle forme de guerre, dite irrégulière, s'acharnait essentiellement, voire exclusivement sur des civils non combattants. Ces cas de destruction « sous-entendent un rapport totalement dissymétrique entre agresseur et victime », poursuit Sémelin. Il s'agissait, en fait, d'une destruction unilatérale, « visant des individus et des groupes qui ne sont pas en situation de se défendre⁵ ». Ici encore, l'exception n'était pas guatémaltèque.

³ Jacques Sémelin, *Purifier et détruire : Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, 366, 388.

⁴ *Ibid.*, 137, 165-66.

⁵ *Ibid.*, 388.

Myrna Mack Chang était une anthropologue qui s'était intéressée aux populations civiles de son pays déplacées par le conflit armé du début des années 1980. Au Guatemala, au lieu de lui valoir une chaire de recherche et une batterie de jeunes chercheurs déployés sur le terrain afin de faire avancer nos connaissances sur la question, sa curiosité scientifique et ses préoccupations intellectuelles lui ont valu 27 coups de poignard assenés par un officier de la garde présidentielle. Toutefois, contrairement à des milliers de cas semblables, l'agresseur de Myrna Mack a été arrêté, jugé puis condamné à 30 ans de prison. Plus exceptionnellement encore, il décida d'admettre son crime et de l'expliquer, du moins en partie. Le sergent-major Noel de Jesús Beteta Álvarez nous offre ainsi un aperçu unique sur les étapes successives qui mènent à la destruction d'une cible humaine jugée menaçante par un gouvernement. Il nous décrit partiellement un véritable mécanisme de mise à mort construit et entretenu à l'intérieur même d'un État et dont les rouages broyaient des citoyennes et des citoyens jugés néfastes. Beteta Álvarez était un soldat compétent; sa fonction professionnelle était de tuer ceux et celles que ce dispositif permettait d'identifier à cette fin.

Ce chapitre comporte trois parties. Une première sur Myrna Mack et le témoignage de son assaillant; une deuxième sur l'analyse critique de ce témoignage en tant que source historique; et une troisième sur une étude exceptionnelle au sujet de la formation militaire dispensée aux sous-officiers d'élite de l'armée guatémaltèque depuis 1975. L'étude du sociologue Manolo Vela analyse les témoignages de soldats ayant massacré en 1982 une communauté paysanne appelée Las Dos Erres, collectivité pas très différente de celles qu'étudiait Myrna Mack avant sa mort. En comprenant ce massacre, on comprendra pourquoi l'armée guatémaltèque ne voulait que personne ne s'y intéresse, surtout pas des chercheuses professionnelles du calibre de Myrna Mack, parmi les premières à s'intéresser à la problématique des populations civiles déplacées par le conflit armé guatémaltèque.

En ce premier chapitre, nous aborderons d'abord le contexte qui prévalait au Guatemala à la fin de la vie de Myrna Mack, sa formation universitaire, la nature de ses recherches et comment celles-ci expliquent sa mort violente, survenue le 11 septembre 1990. Nous aborderons ensuite, à partir d'archives et d'arrêts judiciaires, les circonstances qui ont mené à la condamnation de son meurtrier en 1993 et à sa confession inédite, enregistrée lors de six entrevues réalisées par un de ses codétenus en 1994. La transcription de ces enregistrements nous informera sur le fonctionnement du groupe d'intervention spécialisé pour lequel travaillait Beteta Álvarez, les raisons pourquoi on lui avait intimé l'ordre d'exécuter l'anthropologue et le *modus operandi* qu'il utilisa pour y arriver.

Le dispositif dont a été victime Myrna Mack s'est mis en branle à partir du moment où Beteta Álvarez a reçu l'ordre de l'exécuter sommairement, un ordre qu'il reçoit accompagné d'un dossier truffé d'informations au sujet de sa victime, colligées par un ou plusieurs informateurs au service de l'état-major présidentiel. Ensuite, la filature de Myrna Mack et le contrôle de ses déplacements et de ses fréquentations ont permis à Beteta Álvarez de préparer son crime sur une période de deux semaines, ce temps de surveillance constituant l'étape préalable au passage à l'acte. Il s'agissait, selon l'exécutant, d'un travail de routine, ponctué de jours de repos et de rapports quotidiens transmis verbalement à son officier supérieur. Ce dernier a lui aussi été inculpé pour la mort de Myrna Mack, mais il réussit à échapper à son emprisonnement en prenant la fuite grâce à la connivence de ses compagnons d'armes. Dans le cas de Myrna Mack, du moins, ces deux militaires condamnés par la justice n'auront pas réussi à dissimuler la nature officielle ainsi que le mobile politique de leur crime.

Le témoignage de Beteta Álvarez constitue une source unique pour les chercheurs qui s'intéressent aux crimes de masse. De tels témoignages nous font souvent défaut au moment d'étudier des événements limites, alors qu'ils sont ceux qui nous renseignent le plus. Nous

examinerons quelques écrits à leur sujet, dont ceux de Christopher Browning et de Scott Strauss. Leigh Payne nous permettra de comprendre les motivations de ces exécutants qui décident parfois « de tout dire ». Nous examinerons ensuite l'authenticité du témoignage de Beteta Álvarez, sa cohérence, certes, mais aussi ses omissions. L'exécutant affirme, par exemple, avoir agi seul, alors que son crime a été le résultat d'un travail d'équipe. On appréciera la juste valeur de son témoignage en le mettant en relation avec d'autres brefs récits du même genre, recueillis au Guatemala au fil des ans par des organisations humanitaires, des journalistes et des chercheurs. Ces quelques témoignages supplémentaires situeront celui de Beteta Álvarez dans le contexte guatémaltèque, ajoutant à sa crédibilité certaine.

Enfin, l'ouvrage de Manolo Vela (sous presse) nous présente les membres d'un peloton d'élite et leurs points de vue sur le massacre de Las Dos Erres. Par l'entremise de sa « construction sociologique de l'exécutant », Vela explique la métamorphose de paysans autochtones en redoutables combattants d'élite selon trois axes thématiques : l'organisation militaire, l'endoctrinement et la forme particulière de guerre qui est alors livrée dans les campagnes guatémaltèques – la guerre de guérilla – et dont nous aborderons les fondements au deuxième chapitre depuis l'optique de l'école française de la contre-insurrection.

S'inspirant de Browning, Vela aborde la division du travail au sein d'unités intermédiaires chargées de massacrer des villages comme Las Dos Erres et qui constituaient à cette époque « la colonne vertébrale » des forces armées. L'auteur nous fera découvrir l'École kaibile qui servait de courroie de transmission d'un savoir contre-insurrectionnel adapté aux besoins locaux et à la réalité guatémaltèque et dont les enseignements auraient transformé une armée conventionnelle en armée prête à utiliser la torture et les exécutions sommaires afin de remporter une guerre livrée contre une population civile qu'elle croyait hostile à son égard.

Une trentaine d'années après les événements de Las Dos Erres, un des responsables du massacre, devenu citoyen canadien depuis, a été extradé aux États-Unis pour faire face à des accusations non pas de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité, mais de fraude migratoire. En effet, ce n'est ni au Canada ni aux États-Unis que les survivants du massacre ont trouvé un semblant de justice, mais bien au Guatemala où cinq anciens combattants kaibils ont été condamnés en 2012 à plus de 6 000 ans de prison chacun. Enfin, ce premier chapitre nous permettra de constater que si le dispositif de répression qui a été déployé contre Myrna Mack et les villageois de Las Dos Erres n'avait rien d'accidentel ou de fortuit, il n'empêchait ni l'improvisation ni la spontanéité des exécutants dans leurs façons de faire souffrir et de tuer leurs victimes.

A. La cas de Myrna Mack Chang

1. Myrna Mack et les populations rurales déplacées par la guerre

Après des études de premier cycle en histoire et en anthropologie à l'Université de San Carlos au Guatemala, qu'elle termine en 1976, Myrna Mack Chang a poursuivi sa formation d'anthropologue en Angleterre. Ses études de deuxième cycle l'ont amené d'abord à l'Université de Manchester puis à l'Université de Durham où elle a obtenu son diplôme de maîtrise en anthropologie sociale en 1982. Aussitôt de retour au Guatemala, elle a travaillé comme journaliste et s'est intéressée plus particulièrement, à titre de chercheuse, aux populations paysannes et autochtones déplacées par le conflit armé guatémaltèque. À titre de cofondatrice, elle participa en 1986 avec cinq autres collègues à la création de l'Association pour l'avancement des sciences sociales au Guatemala (AVANCSO), nouvelle institution à vocation académique qui lui a permis de faire progresser ses travaux. En plus du soutien d'AVANCSO, ses recherches et ses écrits ont aussi compté sur l'appui de l'Université du Texas, de l'Université

Georgetown, de la Fondation Ford et de la coopération suédoise, entre autres. Au moment de sa mort, Myrna Mack coordonnait le Programme de recherches sociales d'AVANCSO⁶.

La période délimitée par la fondation d'AVANCSO et la mort de Myrna Mack quatre ans plus tard avait été marquée par un transfert des pouvoirs politiques au Guatemala. Pour la première fois depuis le gouvernement du président Julio César Méndez Montenegro (1966-1970), le pays était gouverné par un civil, élu lors d'élections tenues en 1985. Toutefois, selon le politologue Héctor Rosada Granados, la transition ayant permis l'arrivée au pouvoir du chrétien-démocrate Marco Vinicio Cerezo Arévalo (1986-1991) avait été peu concluante, l'influence politique des militaires étant restée considérable, tout comme à l'époque de Méndez Montenegro⁷.

C'est dans ce contexte politique que Myrna Mack effectuait ses recherches sur les populations déplacées par un conflit armé qui était toujours en cours. Dans un livre publié au début de l'année 1990, Myrna Mack identifiait les populations déplacées comme des sujets civils et non-combattants, dont le statut et la condition avaient été provoqués par la stratégie contre-insurrectionnelle menée au début des années 1980 par l'armée guatémaltèque dans plusieurs régions du pays, dont le Quiché et l'Alta Verapaz, où elle avait effectué ses recherches. Selon l'ouvrage qu'elle avait écrit avec l'anthropologue Paula Worby,

les tendances en termes de déplacements au début des années 1980 dépendaient des conditions locales, identifiables chronologiquement selon l'intensité du conflit militaire et les politiques gouvernementales dans chaque région. En termes généraux, les grands flux de déplacement auraient eu lieu de 1981 jusqu'au début 1983. Dans les quatre départements où l'on constate des

⁶ Myrna Mack, « Curriculum Vitae », Guatemala, Fundación Myrna Mack, 1990, dans Archives de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme, « Expediente del caso Myrna Mack Chang vs. Guatemala », San José, Costa Rica, 1: 241-245. Voir aussi Corte IDH, « Caso Myrna Mack Chang vs. Guatemala », San José, le 25 novembre 2003, 55.

⁷ Tribunal Tercero de Sentencia Penal, Narcoactividad y Delitos Contra el Ambiente, « [Sentencia Primera Instancia] », Guatemala, le 3 octobre 2002, 12-13; Tribunal Tercero de Sentencia Penal, « Declaración de Héctor Rosada Granados », Guatemala, le 9 septembre 2002; Corte IDH, « Caso Myrna Mack Chang vs. Guatemala », San José, le 25 novembre 2003, 55-56.

déplacements massifs, le Quiché, le Huehuetenango, le Chimaltenango et l'Alta Verapaz, approximativement 80 pour cent des habitants (c'est-à-dire plus de 1,3 million de personnes) auraient abandonné, du moins temporairement, leurs communautés, principalement en 1981 et une partie de 1982⁸.

Des déplacements de moindre envergure auraient aussi eu lieu lors de la même période dans les départements de Baja Verapaz, de Sololá, de San Marcos et du Petén. Selon les anthropologues, ces déplacements de population étaient le résultat direct des combats livrés par les gouvernements des généraux Romeo Lucas García (1978-1982) et Efraín Ríos Montt (1982-1983) contre la guérilla. « Du point de vue de l'armée, écrivaient-elles, la population civile constituait un enjeu stratégique sur lequel miser dans la mesure où elle était considérée comme l'appui principal ou la base d'appui potentielle aux insurgés ». L'armée guatémaltèque aurait donc décidé de séparer la guérilla de cette base sociale par une politique de terre brûlée, dénoncée à l'échelle internationale à cause de ses conséquences sur les populations civiles⁹.

On estime de 500 000 à 1,5 million le nombre de déplacés à l'intérieur du territoire guatémaltèque au début des années 1980, soit 20 pour cent d'une population de quelque 7 millions d'habitants¹⁰. Une preuve, selon Rosada Granados, que l'armée guatémaltèque, dans le cadre de ses opérations militaires, avait outrepassé les normes et les limites prescrites par le droit international humanitaire, commettant des abus, entre autres, contre les populations civiles qu'étudiait Myrna Mack. N'ayant ni interdit ni sanctionné les excès de ses effectifs, le haut commandement de l'armée aurait été complice, dans un premier temps, d'exactions commises contre les populations paysannes et autochtones soupçonnées d'appuyer les insurgés. Plus tard, ayant promu les officiers qui ont mené cette guerre contre-insurrectionnelle

⁸ Myrna Mack et Paula Worby, *Política institucional hacia el desplazado interno en Guatemala*, Guatemala, Asociación para el Avance de las Ciencias Sociales en Guatemala (AVANCSO) 1990, (Coll. «Cuadernos de Investigación, No. 6 »), 11.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Paula Worby, *Lessons Learned from UNHCR's Involvement in the Guatemalan Refugee Repatriation and Reintegration program (1987-1999)*, United Nation's High Commission for Refugees: Regional Bureau for the Americas, and Evaluation and Policy Analysis Unit, 1999, 3.

au lieu de les traduire en justice ou à tout le moins de les relever de leurs fonctions, le haut commandement rendait ensuite l'armée institutionnellement responsable des atrocités commises. Pour Rosada Granados, si l'armée avait gagné la guerre contre les insurgés dès 1982, elle risquait de perdre la bataille politique, moins d'une décennie plus tard, à cause de révélations inopportunes sur la façon même dont elle avait remporté sa victoire militaire¹¹.

Le 11 septembre 1990, Myrna Mack sortait de son lieu de travail à AVANCSO, situé sur une rue passante dans le vieux quartier de la capitale guatémaltèque appelé « centre historique ». Dernière personne à franchir la porte du bureau en ce début de soirée grisâtre, la femme de 40 ans s'est dirigée vers sa voiture pour rentrer à la maison et rejoindre sa fille adolescente. Selon un témoin et une expertise légiste, deux hommes qui l'observaient depuis l'autre côté de la rue auraient accéléré le pas en sa direction. Rejoignant Mme Mack à proximité de sa voiture, garée sur la 12^e rue, les deux hommes lui ont asséné 27 coups de poignard au thorax, à l'abdomen et au cou. L'anthropologue sociale s'est effondrée sur le trottoir, morte de ses multiples blessures que lui avaient infligées ses assaillants avant de fuir la scène du crime au pas de course¹².

Dans les semaines qui ont suivi le meurtre de Myrna Mack, une première enquête policière identifia Noel de Jesús Beteta Álvarez, 25 ans, comme principal suspect. Des témoins,

¹¹ Tribunal Tercero de Sentencia Penal, « [Sentencia Primera Instancia] », Guatemala, le 3 octobre 2002, 12-13, 25; Tribunal Tercero de Sentencia Penal, « Declaración de Héctor Rosada Granados », Guatemala, le 9 septembre 2002.

¹² Juzgado Tercero de Primera Instancia Penal de Sentencia, « Sentencia condenatoria contra Noel de Jesús Beteta Álvarez en primera instancia », Guatemala, le 12 février 1993, [En ligne], <http://www.myrnamack.org.gt/index.php/casomyrnamack/procesonacional/sentencias19932004> (document consulté le 10 août 2011), 2, 21; Tribunal Tercero de Sentencia Penal, Narcoactividad y Delitos Contra el Ambiente, « [Sentencia Primera Instancia Tribunal Tercero] », Guatemala, le 3 octobre 2002, [En ligne], <http://www.myrnamack.org.gt/index.php/casomyrnamack/procesonacional/sentencias19932004> (document consulté le 11 août 2011), 5, 16, 24-5; Sala Cuarta de la Corte de Apelaciones, « [Sentencia de segunda instancia caso Myrna Mack] », Guatemala, le 28 avril de 1993, [En ligne], <http://www.myrnamack.org.gt/index.php/casomyrnamack/procesonacional/sentencias19932004> (document consulté le 11 août 2011), 3-6, 13-16.

dont un ancien policier, interrogés par les enquêteurs, auraient aperçu Beteta Álvarez à plusieurs reprises, en compagnie d'autres hommes armés, se déplacer en motocyclette près de la résidence et du lieu de travail de la victime lors des deux semaines qui ont précédé le meurtre. Un collègue de Mme Mack disait aussi avoir vu Beteta Álvarez en compagnie d'un autre homme au moment de quitter les bureaux d'AVANCSO le 11 septembre, moins d'une demi-heure avant l'assassinat. Les premiers enquêteurs policiers chargés de l'affaire, qui avaient proposé l'hypothèse d'un crime à caractère politique, ont été menacés puis écartés de l'investigation. L'un deux, José Miguel Mérida Escobar, aurait ensuite été relevé de ses fonctions puis abattu en plein jour le 5 août 1991, à 100 mètres du quartier général de la Police nationale. Des tueurs à gages lui auraient tiré quatre balles dans la tête. L'autre enquêteur, Julio Pérez Ixcajop, aurait fui le Guatemala avec sa famille pour se réfugier au Canada au mois d'octobre 1991 à cause des menaces de mort dont il était la cible¹³.

Un mandat d'arrêt avait été lancé contre Beteta Álvarez le 26 juin 1991, mais celui-ci se trouvait depuis déjà sept mois aux États-Unis où il travaillait comme cuisinier dans une boîte de nuit de la côte californienne et à l'entretien de navires de plaisance. Ayant franchi illégalement la frontière américaine, Beteta Álvarez a été détenu à Los Angeles le 29 novembre 1991 et déporté au Guatemala où il a été arrêté pour meurtre puis interrogé pour une première fois le 4 décembre. Après de multiples mesures dilatoires, des menaces anonymes proférées contre les

¹³ Juzgado Tercero de Primera Instancia Penal, « Sentencia condenatoria contra Noel de Jesús Beteta Álvarez », Guatemala, le 12 février 1993, 13-15, 23-26; Sala Cuarta de la Corte de Apelaciones, « [Sentencia de segunda instancia] », Guatemala, le 28 avril de 1993, 14, 17-19, 22, 26; Tribunal Tercero de Sentencia Penal, « [Sentencia Primera Instancia] », Guatemala, le 3 octobre 2002, 17; Corte Interamericana de Derechos Humanos (Corte IDH), « Caso Myrna Mack Chang vs. Guatemala. Sentencia (Fondo, Reparaciones y Costas) », San José, Costa Rica, le 25 novembre 2003 [En ligne], http://www.corteidh.or.cr/docs/casos/articulos/seriec_101_esp.pdf (document consulté le 11 août 2011), 41; Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala, *Informe Proyecto Interdiocesano de Recuperación de la Memoria Histórica: Guatemala Nunca Más*, Guatemala, ODHAG, 1998, 2: 69n 4; Comisión para el Esclarecimiento Histórico (CEH), *Guatemala, memoria del silencio*, Guatemala, Oficina de Servicios para Proyectos de las Naciones Unidas (UNOPS), 1999, annexe 1, p. 85, 6: 235-44.

témoins, les procureurs et les juges, son procès commença au début de 1993. Le 12 février, l'inculpé a été condamné à cinq ans de prison pour avoir causé des lésions graves sur un mineur en février 1990 et à 25 ans de prison ferme pour l'assassinat de Myrna Mack le 11 septembre de la même année¹⁴.

2. Les confidences d'un exécutant

Noel de Jesús Beteta Álvarez, toutefois, n'était pas un assassin comme les autres et son crime contre Myrna Mack n'avait rien d'un fait divers. Il avait commencé sa carrière auprès des forces de l'ordre guatémaltèques comme détective de la Police nationale avant de devenir, le 1^{er} août 1987, un agent de renseignement au département de Sécurité de l'état-major présidentiel, une unité militaire chargée de la sécurité du président et de son entourage immédiat. En tant qu'agent du département de Sécurité, aussi connu sous le nom d'El Archivo (l'Archive), Beteta Álvarez avait reçu une formation militaire et obtenu le grade de sergent-major, rang qu'il détenait au moment d'assassiner Myrna Mack. Sa condamnation pour meurtre en 1993, en tant que militaire, était sans précédent au Guatemala et s'explique en grande partie par les efforts d'un procureur intègre, Mynor Melgar, et la persévérance de la sœur cadette de la victime, Helen Mack¹⁵.

Lors de son incarcération en 1993, Beteta Álvarez fit la connaissance de Jorge Guillermo Lemus Alvarado, interné comme lui au Centre de détention préventive de la zone 18 de Guatemala Ciudad pour une affaire de drogue. Selon Lemus Alvarado, les deux hommes se

¹⁴ Juzgado Tercero de Primera Instancia Penal, « Sentencia condenatoria contra Noel de Jesús Beteta Álvarez », Guatemala, le 12 février 1993, 5, 6, 10, 27-28, 35-37.

¹⁵ Troisième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, le 7 avril 1994; Juzgado Tercero de Primera Instancia Penal, « Sentencia condenatoria contra Noel de Jesús Beteta Álvarez », Guatemala, le 12 février 1993, 28-29. Le rang de sergent-major serait équivalent à celui de sergent ou commandant de peloton, son détenteur ayant toutefois reçu une formation supplémentaire à cette fin. S'il s'agissait d'un rang de sous-officier, il conférerait certains privilèges qui étaient normalement réservés aux officiers, dont des primes salariales. Voir Manolo Vela, *Los pelotones de la muerte. La construcción de los perpetradores del genocidio guatemalteco*, manuscrit, 2010, 167.

seraient liés d'amitié. Ils auraient fait partie d'un groupe restreint de détenus qui se réunissaient en après-midi pour discuter et auquel, au fil des mois, Beteta Álvarez se serait confié, avouant l'assassinat de l'anthropologue et les meurtres d'autres personnes désignées par ses supérieurs. Sa peine purgée, Lemus Alvarado aurait maintenu sa relation d'amitié avec le militaire, lui rendant visite régulièrement et l'encourageant à entreprendre des démarches en vue d'obtenir le pardon pour le crime qu'il avait commis dans le cadre du conflit armé et pour lequel il avait été condamné. Beteta Álvarez aurait accepté la proposition et les deux hommes se seraient réunis régulièrement pour faire avancer sa demande d'amnistie¹⁶. En résulteront cinq entrevues audio et une entrevue vidéo, enregistrées par Lemus Alvarado sur une période de trois mois, de mars à juin 1994¹⁷.

Au sujet de son métier de spécialiste au sein de l'état-major présidentiel, Beteta affirmait, lors de la deuxième entrevue réalisée avec Lemus Alvarado, qu'il avait accepté l'emploi, faute d'alternative, afin de pourvoir aux besoins de ses enfants et de ses parents. En même temps, s'il avait été formé comme expert-comptable, il exprimait clairement une fierté quant à ses compétences et ses habilités militaires¹⁸. Lors des troisième et sixième entrevues, Beteta affirme que ses capacités physiques et intellectuelles, son assiduité au travail et sa loyauté lui avaient permis d'atteindre un très au niveau de confiance au sein de l'état-major présidentiel, expliquant ainsi son recrutement et son ascension :

¹⁶ Tribunal Tercero de Sentencia Penal, « [Sentencia Primera Instancia] », Guatemala, le 3 octobre 2002, 18.

¹⁷ L'ensemble des entrevues ont eu lieu au Centre de détention préventive de la zone 18 de Guatemala Ciudad, les 16 et 29 mars, 7, 12 et 26 avril et 7 juin 1994. Leur transcription intégrale a été consultée en 2008 aux archives de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme à San José, au Costa Rica. Les extraits présentés ont été légèrement modifiés en termes de ponctuation et édités afin d'assurer leur cohérence thématique. Leur traduction est la nôtre. Voir entrevues de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, 1994, dans Archives de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme, « Caso Myrna Mack Chang vs. Guatemala », San José, Costa Rica.

¹⁸ Deuxième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 29 mars 1994.

BETETA : J'ai commencé à travailler au sein de l'ancien DIT [Département des enquêtes techniques de la Police nationale], c'est là que j'ai commencé à travailler et c'est là que j'ai retenu leur attention, pour mes aptitudes, la preuve c'est qu'à 22 ans j'étais chef de section, à l'âge de 22 ans. [...]

LEMUS : Lorsqu'ils t'ont repéré, ils t'ont recruté [pour l'état-major présidentiel], si j'ai bien compris...

BETETA : Écoute, à vrai dire il est très difficile d'en arriver là parce qu'ils te font passer un examen, pour y obtenir un poste, une cinquantaine de personnes se présentent pour y occuper un poste et ce sont des examens ardu, psychologiques, de maniement d'armes, enfin, ce sont des examens qui sont très difficiles. [...]

LEMUS : [...] J'imagine que c'était toute une réussite pour ta carrière.

BETETA : Pratiquement, à partir du moment que j'y suis entré pour travailler, disons, parce qu'au DIT c'était aussi un travail de renseignement, effectuer des enquêtes, parce que le DIT c'est comme le FBI parce [qu'on se déplace] en civil et tu fais ton boulot, tu enquêtes. La vérité c'est que j'ai été le seul à y accéder.

LEMUS : Et le salaire, c'est un gros salaire?

BETETA : Ordinaire, bien payé. [...]

LEMUS : Et tu recevais une bonification ou quelque chose pour chaque cas?

BETETA : Non¹⁹.

Les cas en question étaient des cas d'exécution sommaire aux mobiles politiques, l'une des tâches pour lesquelles les services de Beteta Álvarez avaient été retenus par l'état-major présidentiel. L'agent de renseignement admet lors de la troisième entrevue avoir été formé pour tuer des êtres humains, qu'il était fier de son métier et le connaissait bien²⁰. L'acte d'assassiner servait aussi à assurer la loyauté des nouvelles recrues :

LEMUS : Rendu là, à un certain moment, alors que tu y travaillais déjà, ils te compromettent pour garantir ta loyauté.

BETETA : Définitivement.

LEMUS : Comment ça se passe?

BETETA : En éliminant des gens, ils te souillent les mains de sang. C'est important, pour que tu restes fidèle, parce que si tu te salis les mains tu n'auras plus envie de t'esquiver ou si tu te sauves, ils te tuent.

LEMUS : En bref, c'est qu'ils t'envoient tuer quelqu'un et c'est un assassinat politique [...].

BETETA. Oui, ils te donnent une cible, pour ainsi dire [...]. Cette personne a déjà été, peut-être, quelqu'un qui a des antécédents, qui est déjà sous enquête et arrive le moment de l'exécution, donc là, ils te disent : « on te met à l'épreuve ».

¹⁹ Troisième et sixième entrevues de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, les 7 avril et 7 juin 1994.

²⁰ Troisième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 7 avril 1994.

LEMUS : C'est ton premier assassinat, comme on dit.

BETETA : Pour être franc, le premier je ne l'ai peut-être pas commis là, sinon que je l'ai commis ailleurs [...].

LEMUS : Ça fait partie des épreuves pour voir s'ils t'acceptent, à partir de cet assassinat-là?

BETETA : À partir du moment que tu passes l'examen, ils te donnent tes documents d'identification, ton équipement, tu es accepté, disons que tu entres en service.

LEMUS : Et tous les membres de l'Archive, tous ceux qui s'y trouvent ont commis au moins un assassinat?

BETETA : Peut-être pas tous, mais peut-être 60 pour cent. [...]

LEMUS : Et avec ces 40 pour cent qui ne l'ont pas fait, comment les compromettent-ils?

BETETA : Ils se compromettent en pleine connaissance de cause, ils savent où ils travaillent et le reste, ils signent un serment de loyauté. [...]

LEMUS : Et pour ceux qui assassinent, c'est ça leur contrat?

BETETA : C'est un pacte scellé dans le sang²¹.

3. Le groupe d'intervention spécialisé de l'état-major présidentiel

Le général de division de l'armée guatémaltèque José Luis Quilo Ayuso expliquait lors du procès intenté en 2002 contre les supérieurs de Beteta Álvarez, considérés comme les auteurs intellectuels du meurtre de Myrna Mack, qu'en 1990 l'état-major présidentiel coordonnait les activités de différentes dépendances, dont la Garde présidentielle, la Garde du Palais national et le département de Sécurité présidentielle où avait travaillé Beteta Álvarez de 1987 à 1990²². Le général de division Héctor Alejandro Gramajo Morales affirmait, dans le cadre du même procès, que l'état-major présidentiel avait comme tâche première de servir l'exécutif en matière de sécurité et de renseignement, que le président soit militaire ou civil. Dans des années 1960, sous l'influence des États-Unis et de son intérêt pour une coordination militaire centraméricaine, l'instance se serait vue assigner la gestion et l'entretien d'un réseau de télécommunications que l'on appela la Régionale des transmissions, une installation qui relevait normalement du

²¹ *Ibid.* Voir aussi à ce sujet la quatrième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 12 avril 1994.

²² Tribunal Tercero de Sentencia Penal, « [Sentencia Primera Instancia] », Guatemala, le 3 octobre 2002, 10.

ministère de l'Intérieur. Lors de réorganisations subséquentes, la Régionale serait devenue l'Archive de la présidence et ensuite le département de Sécurité présidentielle en 1986, sous le gouvernement civil de Marco Vinicio Cerezo. La rémunération du personnel de l'état-major présidentiel provenait alors de fonds administrés par l'exécutif, permettant à l'instance une certaine autonomie par rapport au ministère de la Défense²³.

En termes de fonctionnement, selon le politologue Héctor Rosada Granados, ancien haut fonctionnaire du gouvernement civil de Ramiro de León Carpio, de 1993 à 1995, l'état-major présidentiel avait été mis sur pied pour doter le président et commandant en chef de l'armée d'un état-major personnel. Lors des gouvernements militaires des années 1970, les renseignements de l'état-major du président lui permettaient de prendre des décisions avisées et d'éviter les écueils du pouvoir politique. Or, l'instance militaire n'aurait jamais été conçue dans le but de servir un président civil, selon l'analyste militaire qui témoignait à son tour devant un tribunal guatémaltèque en 2002. Lorsque les militaires décident de remettre la gouvernance du pays aux mains d'un civil en 1986, le fonctionnement de l'état-major présidentiel aurait changé. Désormais, l'instance se serait concentrée, à titre de garde rapprochée, sur la protection du gouvernant et de son entourage plutôt que sur son orientation

²³ *Ibid.*, 10; Voir aussi Tribunal Tercero de Sentencia Penal, « Comparecencia de Héctor Alejandro Gramajo, en calidad de perito », Guatemala, le 6 septembre 2002, [En ligne], <http://www.derechos.org/nizkor/guatemala/myrna/gramajo.html> (document consulté le 11 août 2001). Le Bureau des droits humains de l'archevêché du Guatemala, situe l'origine de la Régionale en 1964. L'instance aurait aussi été appelée le Bureau gouvernemental des télécommunications et plus tard Police régionale des télécommunications. À titre de service de renseignement de l'état-major présidentiel, la Régionale disposait d'équipements hautement sophistiqués lui permettant une capacité d'écoute électronique et de contrôle des télécommunications. L'appui technique pour la Régionale, en termes d'équipements et de formation provenait des États-Unis à partir de 1963. Voir ODHAG, *Guatemala Nunca Más*, 2: 70, 70n 5, 95. Au sujet de l'évolution du service de renseignement de l'état-major présidentiel, voir aussi le témoignage de Katherine Doyle, des Archives de la sécurité nationale de l'Université George Washington, dans Corte IDH, « Caso Myrna Mack Chang vs. Guatemala », San José, le 25 novembre 2003, 49, 59.

en termes politiques. Selon l'expert, toutefois, l'état-major présidentiel n'abandonna jamais ses tâches d'analyses et de renseignements au service exclusif de la présidence²⁴.

Lors de la troisième entrevue entre Beteta Álvarez et Lemus Alvarado, ce dernier demande au militaire de parler du fonctionnement de l'organisation pour laquelle il travaillait, situé dans un complexe militaire qui abritait l'état-major présidentiel, derrière le Palais national²⁵.

BETETA : [...] Lorsque j'y travaillais, ça s'appelait l'Archive, ensuite c'est devenu le département de Sécurité de l'état-major présidentiel, dont la fonction première était la sécurité de l'État, d'assurer la sécurité de l'État, surtout veiller à ses intérêts politiques, faire obstacle par tous les moyens à tout ce qui pourrait aller à l'encontre du président lui-même et du gouvernement²⁶.

Beteta confirme que l'Archive relevait directement de l'exécutif et affirme que son personnel spécialisé en renseignement enquêtait même sur les officiers supérieurs des forces armées guatémaltèques. En ce sens, l'Archive aurait été indépendant de la Direction du renseignement (Dirección de Inteligencia) de l'État-major de la Défense nationale ainsi que du ministère de la Défense. L'Archive, selon lui, aurait été démantelé en 1993 et il ignorait, lors de la quatrième entrevue, si l'instance fonctionnait sous un autre nom²⁷.

²⁴ Tribunal Tercero de Sentencia Penal, Narcoactividad y Delitos Contra el Ambiente, « [Sentencia Primera Instancia] », Guatemala, le 3 octobre 2002, 12. Voir aussi Tribunal Tercero de Sentencia Penal, «Declaración e inicio de interrogatorio de Héctor Rosada Granados », Guatemala, le 9 septembre 2002, [En ligne], <http://www.derechos.org/nizkor/guatemala/myrna/rosada.html> (document consulté le 11 août 2001).

²⁵ Troisième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 7 avril 1994.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Quatrième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 12 avril 1994. Selon le rapport de la commission de la vérité de l'Église catholique du Guatemala, l'Archive, malgré son autonomie opérationnelle, maintenait des liens de collaboration et de coordination avec la Direction du renseignement de l'État-major de la Défense nationale, connu sous l'appellation de D-2, et la section du renseignement de la Police nationale. Le rapport affirme que la majorité des effectifs de l'Archive provenait des services de renseignements militaires, mais, comme le démontre le cas de Beteta Álvarez, certains de ces effectifs auraient été recrutés auprès des forces policières. Après deux tentatives de coups d'État contre le gouvernement civil de Vinicio Cerezo, en mai 1988 et mai 1989, la D-2 aurait exercé une plus grande influence sur l'état-major présidentiel qui centralisa les forces de l'ordre internes, dont la Police nationale, sous l'égide du Système de protection civile (Sistema de Protección Civil, SIPROCI), créé en août 1989. Voir ODHAG, *Guatemala Nunca Más*, 2: 70, 88-98; 3 : 278-279, 279n 13.

Lors des troisième et quatrième entrevues, Beteta explique que l'Archive (ou le département de Sécurité) était composé de plusieurs sections ou groupes de travail qui s'occupaient de sujets d'enquête, telles la politique, l'économie et les affaires internationales, ainsi que de questions techniques, tels l'informatique, la reproduction sur microfilm, les laboratoires photographiques ou encore l'écoute électronique. Chaque groupe ou section avait un chef et un sous-chef, un colonel et un major, respectivement. Chacun de ces groupes de travail était composé d'une trentaine de personnes, appelées spécialistes, dotées d'un grade et d'une formation militaire et qui, selon Beteta, possédaient « un niveau culturel intermédiaire, au moins des professeurs, des enseignants du primaire, des bacheliers, des experts-comptables, c'est-à-dire des gens formés ». Chaque groupe ou section pouvait compter sur la collaboration de centaines d'informateurs distribués à l'échelle du pays, accrédités et rémunérés par l'état-major présidentiel. Beteta affirme que quelque 200 personnes travaillaient à l'Archive à temps plein, dont 80 pour cent étaient des hommes et 20 pour cent des femmes. Il y avait deux quarts de travail, les groupes A et B, qui, en toute vraisemblance, assuraient son fonctionnement 24 heures sur 24, sept jours par semaine²⁸.

Beteta précisait, toutefois, lors de la troisième entrevue, qu'il ne faisait pas partie de ces groupes de travail, mais d'un groupe de spécialistes chargé d'actions terroristes. Il aurait été membre d'un commando spécialisé, composé uniquement d'hommes à qui, dans un premier temps, on remettait des dossiers contenant des informations colligées par des informateurs sur des cibles désignées. Une enquête préliminaire permettait aux membres du commando de confirmer ou non les informations à leur disposition et ensuite de monter une opération, tel un attentat, adaptée aux caractéristiques de la personne ciblée et de son milieu. S'il s'agissait d'une

²⁸ Troisième et quatrième entrevues de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, les 7 et 12 avril 1994.

personne seule ou si elle était bien entourée, protégée par des gardes du corps, par exemple, le commando adaptait sa stratégie d'attaque avant de passer à l'action²⁹.

LEMUS : Alors, dans ce cas précis [de Myrna Mack] on reçoit une dénonciation qu'elle réalisait des travaux qui affectaient la sécurité de l'État.

BETETA : C'est ça.

LEMUS : Ils ont donc dépêché ta section. À quelle section appartenais-tu?

BETETA : Nous n'appartenions à aucune des sections, sinon au Groupe spécial.

LEMUS : C'est-à-dire qu'il y avait ces sections et, à part, il y avait les groupes de choc, disons.

BETETA : Exactement, un commando, un groupe de choc³⁰.

Selon Beteta, son commando était composé de 20 à 30 personnes. À lui seul, il admet avoir commis des dizaines d'assassinats. Lemus lui demande combien de cas on lui assignait par année :

BETETA : Peut-être une trentaine.

LEMUS : Quelque 30...

BETETA : À moi seul.

LEMUS : Mais à toi ou à ton groupe, ou seulement à toi, à chacun d'entre vous?

BETETA : À moi seul.

LEMUS : C'est-à-dire que si vous étiez 30 ou... 20 fois 30, ça fait 600 par année, seulement de votre bureau.

BETETA : Seulement de notre bureau.

LEMUS : Vous avez un lieu où vous emmeniez ces gens, une quelconque prison clandestine, pour l'appeler ainsi.

BETETA : Non, parce qu'on les exécute une fois pour toutes.

LEMUS : Vous n'enquêtez jamais, vous n'interrogez pas ces gens et...

BETETA : Comme j'ai dit, [...] on exécute une fois pour toutes³¹.

Beteta n'en dira pas plus sur ses coéquipiers. Lors de la quatrième entrevue, il affirmait ne les avoir connus que par le code assigné à chacun d'eux. Pour sa part, il affirme avoir été connu comme l'agent de renseignement numéro 11. Lors de la deuxième entrevue, Beteta évoque les actions de l'escadron de la mort « Jaguar Justiciero » (Jaguar justicier) auxquelles lui et ses collègues du renseignement auraient participé dans le cadre de leur travail auprès de

²⁹ Troisième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 7 avril 1994.

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*

l'état-major présidentiel. Lors de la troisième entrevue, Beteta affirme que les effectifs de l'Archive ne faisaient qu'utiliser le nom de cette organisation clandestine d'extrême droite à des fins de propagande, tout en s'acquittant normalement de leurs fonctions en tant que membres du commando spécialisé. Lors de la sixième entrevue, Beteta affirme que les exécutions commises sous le nom de l'escadron de la mort étaient ordonnées par le colonel d'artillerie Juan Valencia Osorio, commandant du département de Sécurité de l'état-major présidentiel³².

4. La menace du savoir anthropologique

Si les travaux de Myrna Mack n'affectaient en rien la sécurité du président guatémaltèque ou celle de son entourage, en revanche ils remettaient directement en cause la crédibilité du haut commandement de l'armée et une version réductrice du conflit selon laquelle les populations massacrées étaient toutes complices de la guérilla, constituant ainsi une cible militaire légitime. C'est pour cette raison que le haut commandement de l'armée, dont l'état-major présidentiel, aurait préféré étouffer l'affaire des populations déplacées par le conflit armé, surtout dans le contexte de ces premières années de transition politique et à l'aube des négociations de paix avec la guérilla qui mettraient fin au conflit armé en 1996. Le fait que les travaux de Myrna Mack faisaient la lumière sur un aspect du conflit armé resté jusque-là dans l'ombre lui a probablement coûté la vie. Lorsque l'avocat de la famille Mack, Roberto Romero, demanda à Rosada Granados en 2002 s'il pensait que son meurtre était de nature politique,

³² Deuxième, troisième, quatrième et sixième entrevues de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, les 29 mars, 7 et 12 avril et 7 juin 1994. L'organisation Jaguar justicier se serait manifesté pour la première fois en 1989, alors que Beteta Álvarez était au service du département de Sécurité de l'état-major présidentiel. Elle aurait pris pour cible les organisations populaires et les dirigeants politiques de tendance démocratique. Voir, ODHAG, *Guatemala Nunca Más*, 3 : 279.

l'ancien haut fonctionnaire répondit sans hésitation au tribunal : « Définitivement, oui, ce fut un crime politique³³ ».

Cependant, l'opinion de Rosada Granados n'avait pas fait l'unanimité au Guatemala. Si un premier rapport d'enquête de la Police nationale, daté du 29 septembre 1990, avait proposé l'hypothèse d'un crime politique, celui-ci aurait été substitué le 4 novembre par une deuxième version des faits, écourtée d'une cinquantaine de pages et modifiée de telle sorte que le mobile des agresseurs était devenu le vol. Toute référence à la participation de militaires au crime avait été supprimée³⁴. Selon Clara Arenas Bianchi, cofondatrice d'AVANCSO, et Helen Mack, la sœur de Myrna, des représentants de l'armée guatémaltèque, dont le colonel Luis Enrique Mendoza, avait affirmé que l'assassinat de l'anthropologue était probablement imputable à la gauche qui, selon lui, était toujours à la recherche de martyrs dans le but de promouvoir sa cause. Un certain capitaine Estrada aurait affirmé que Myrna Mack avait été tuée au moment de résister au vol dont elle avait été victime. D'autres auraient insinué qu'il s'agissait d'un crime passionnel ou un crime lié aux spéculations de l'anthropologue sur le marché noir des devises, ou encore à sa consommation de narcotiques ou à son engagement auprès de la guérilla, etc. Bref, un mélange d'hypothèses douteuses, de rumeurs et d'insinuations dont l'objectif était de détourner l'attention du public des véritables auteurs du crime inavouable et de leur mobile politique³⁵.

³³ *Ibid.* Selon la CEH, les recherches académiques sur la question des populations déplacées susceptibles d'orienter les politiques publiques et les interventions des organisations non gouvernementales à leur égard étaient très peu développées, voire inexistantes au Guatemala dans les années 1980. L'assassinat de Myrna Mack, selon la CEH, devait aussi servir à intimider les populations déplacées et les organisations qui leur venaient en aide. Voir CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 235-36, 243-244.

³⁴ CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 85, 235-36, 240; Corte IDH, « Caso Myrna Mack Chang vs. Guatemala », San José, le 25 novembre 2003, 95, 100.

³⁵ Corte IDH, « Caso Myrna Mack Chang vs. Guatemala », San José, le 25 novembre 2003, 31, 36; Tribunal Tercero de Sentencia Penal, « [Sentencia Primera Instancia] », le 3 octobre 2002, 16.

L'enjeu, bien sûr, était de taille et pourrait se résumer en très gros traits de la manière suivante. D'une part, la version salvatrice du conflit qui cherchait à s'ériger en récit officiel, selon laquelle la guerre dans les campagnes avait été livrée par les forces armées courageuses d'un petit pays vulnérable, aux prises avec la conspiration mondiale communiste qui cherchait à transformer « notre chère Guatemala » en goulag stalinien. La guerre avait été brutale, certes, peut-être que certains abus avaient été commis, mais ils étaient imputables aux deux camps et, de toute façon, le jeu en avait bien valu la chandelle. La preuve : le Guatemala n'était pas gouverné par Fidel Castro ! Si l'armée avait commis des excès, ceux-ci étaient uniquement imputables aux subalternes, des Indiens pour la plupart, confrontés à un ennemi qui se cachait parmi d'autres Indiens, tous aussi sournois les uns que les autres. Vient ensuite la parade de valeurs patriotiques, cantiques nationaux et odes à la liberté, etc. Selon ce point de vue, absolument tous les moyens étaient justifiés afin d'éviter le pire, quitte à étripier hommes, femmes et enfants sur des centaines de kilomètres pour y arriver.

L'autre point de vue sur le conflit armé se trouvait dans les campagnes elles-mêmes, cet arrière-pays ténébreux, pauvre et difficile d'accès. Là où la guerre n'avait pas eu lieu sur un ou des champs de bataille, mais dans des villages et des hameaux transformés en charniers et en tas de cendres. L'ennemi auquel faisait face l'armée dans cette contrée paysanne était en grande partie désarmé et sans défense. La guérilla guatémaltèque n'ayant pu défendre les populations locales sur lesquelles elle dépendait pour son ravitaillement, dit-on, celles-ci ont été laissées à elles-mêmes pour faire face au tsunami de violence étatique qui les dispersa aux quatre vents. La guérilla, lorsqu'elle rôdait dans les parages des peuplades, aurait eu l'effet d'un paratonnerre pour une armée qui ne cherchait qu'en découdre avec des rebelles qui lui tiraient dessus pour ensuite se fondre dans le paysage. Gare aux civils qui se trouvaient sur son chemin. Le fait même que des années plus tard des chercheurs aient tenté de s'approcher de ce

champ de bataille qui n'en avait pas été un, qu'elles auraient pris le temps et fait l'effort de s'y rendre pour recueillir des témoignages auprès d'une population qui n'est jamais, à ce jour, consultée du fait même de ses origines ethniques, était un fait suffisamment hors du commun pour attirer l'attention de l'armée. Celle-ci régnait alors en maître sur les campagnes de l'*altiplano* (les hautes terres) et ne s'aventurait pas qui le voulait sur son domaine pour poser des questions aux Indiens analphabètes et remuer les cendres encore chaudes d'un conflit livré au nom du monde libre. Alors qui étaient ces populations déplacées, dotées d'une version peu glorieuse de ces batailles qu'un récit salvateur voulait épiques?

On pourrait sommairement diviser en deux catégories les populations déplacées par les attaques de l'armée guatémaltèque au début des années 1980. Un premier groupe aurait cherché à se réfugier dans les montagnes du Guatemala, le plus loin possible des zones militarisées où les villages étaient soit détruits, soit tombés sous le contrôle de l'armée. Dispersées dans trois régions distinctes du pays, ces populations avaient réussi à reconstituer ce qu'elles appelaient des Communautés de population en résistance (Comunidades de población en resistencia, CPR), appelées ainsi parce qu'elles refusaient, entre autres, de participer au service militaire obligatoire ou aux milices rurales d'autodéfense. Vivant en forêt de façon complètement isolée et nomade afin d'échapper aux incursions continues de l'armée, les CPR auraient été pourchassées lors d'une offensive militaire d'envergure lancée en septembre 1987 et menée jusqu'en mars 1988, puis bombardées par l'armée de façon sporadique jusqu'en 1993³⁶.

Un deuxième groupe de déplacés aurait réussi à se rendre à pied jusqu'au Mexique pour y demander l'asile et y établir de nombreux campements précaires le long de la frontière. Les

³⁶ Sur les Communautés de population en résistance, voir CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 2, p. 242-47; et chapitre 3, p. 130-35 (2: 23-25; 3: 242-47; 4: 130-35), annexe 1, p. 85, 237; Andrés Cabanas Díaz, *Los sueños perseguidos. Memoria de la Comunidades de Población en Resistencia de la Sierra*, Tomo 1, Guatemala, Magna Terra Editores, 1999.

Nations unies estimaient à 150 000 le nombre de Guatémaltèques réfugiés au Mexique, dont 46 000 dans les camps supervisés par le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR), formellement installé en territoire mexicain à partir d'octobre 1982. L'année précédente, 2 400 Guatémaltèques ayant réussi à franchir la frontière mexicaine avaient été déportés au Guatemala où plusieurs d'entre eux auraient été torturés par l'armée alors que d'autres auraient été persécutés pendant des mois avant de mourir assassinés. À cause des nombreuses incursions de l'armée guatémaltèque au Mexique, le gouvernement mexicain décidait d'éloigner les réfugiés de la région frontalière en 1984, parfois par la force. Quelque 18 000 d'entre eux ont ainsi été déplacés en direction de la péninsule du Yucatan, installés dans des camps situés dans les États du Campeche et du Quintana Roo³⁷.

Selon l'évêque du département du Quiché, Julio Cabrera Ovalle, Myrna Mack avait été parmi les premières à réaliser des recherches sur les populations déplacées du Guatemala. L'Église catholique se serait intéressée à ses travaux à cause des milliers d'habitants dispersés à l'intérieur et à l'extérieur de ses juridictions diocésaines. Selon le témoignage de l'évêque devant la Cour interaméricaine des droits de l'Homme en 2003, Myrna Mack aurait participé à titre de conférencière à la Première conférence internationale sur les réfugiés centraméricains, tenue au Costa Rica en juillet 1990. Lors de l'événement, elle aurait été approchée au sujet de la divulgation prochaine de l'existence des CPR au Guatemala. Ces dernières cherchaient à faire reconnaître leur statut de population civile pour que cessent la persécution et les exactions de l'armée guatémaltèque à leur rencontre. Le communiqué des CPR exigeant la démilitarisation de leurs villages d'origine, la restitution de leurs terres et le respect de leurs droits humains a été

³⁷ CEH, *Memoria del silencio*, 2: 398-400; 3: 247-49; 4: 138-49 (chapitre 3, p. 138-49). Voir aussi Myrna Mack, Elizabeth Oglesby, Paula Worby et Rubio Caballeros, *¿Dónde está el futuro? Procesos de reintegración en comunidades de retornados*, Guatemala, Asociación para el Avance de las Ciencias Sociales en Guatemala (AVANCSO), 1992, (Coll. « Cuadernos de Investigación, No. 8 »); Beatriz Manz, « The Forest Camps in Eastern Chiapas, México », dans *Cultural Survival Quarterly* 8.3 (automne 1984): 50-51; Americas Watch Committee, *Guatemalan Refugees in México 1980-1984*, Washington, AWC, 1984.

publié dans les quotidiens guatémaltèques le 7 septembre 1990, quelques jours à peine avant la mort de Myrna Mack. Selon l'évêque, les services de renseignement de l'armée auraient peut-être établi un lien entre les recherches de l'anthropologue et la publication du communiqué des CPR, association qui serait inexistante, selon monseigneur Cabrera³⁸.

5. Le dossier de renseignement comme point de départ

Lors de la troisième entrevue avec Lemus Alvarado, Beteta explique qu'il avait reçu, dans le cadre de ses fonctions, un dossier qui contenait des informations sur Myrna Mack et ses activités de recherche auprès des populations paysannes et autochtones déplacées par la guerre³⁹. C'est au moment de recevoir ce dossier que le sort de Myrna Mack aurait été décidé.

BETETA : Arrive le dossier, disons que dans ce cas-ci il arrive, peut-être enquêtent-on sur les CPR ou sur les campements [de réfugiés], des gens qui sont pratiquement... je ne suis pas la personne indiquée pour juger de ça, mais on savait que les CPR apportaient un soutien à la guérilla, alors à cause de ça, pratiquement, j'imagine que l'information a peut-être été traficoté par l'informateur qui situe madame Myrna Mack comme membre de la guérilla, tu comprends? Donc, elle avait commencé à enquêter sur certains sujets qui ne convenaient pas à l'État.

LEMUS : Et toi, le cas était déjà conclu lorsque tu reçois [le dossier], ils étaient déjà convaincus qu'elle faisait partie de la guérilla?

BETETA : Déjà, pour que ce rapport soit transmis on le qualifie, les informateurs ou ceux qui s'infiltrèrent ont déjà été évalués en fonction des informations qu'ils ont fournies dans le passé, donc ils ont des antécédents en termes d'informations crédibles, on leur accorde une cote de A, B, C... A, c'est un informateur qui a déjà fourni une information digne de foi, fiable, donc une information de catégorie A provient d'un très bon informateur.

LEMUS : Sais-tu qui était l'informateur?

BETETA : Là, on connaît seulement les surnoms, les codes, je ne me souviens plus du code, ce serait te mentir que de donner un nom. Alors [avec] cette information de catégorie A, on met en branle toute l'opération.

LEMUS : On passe à l'opération, une fois pour toutes. Mais, as-tu vu le dossier, c'était une grosse chemise?

³⁸ Corte IDH, « Caso Myrna Mack Chang vs. Guatemala », San José, le 25 novembre 2003, 31-33, 36; Tribunal Tercero de Sentencia Penal, « [Sentencia Primera Instancia] », Guatemala, le 3 octobre 2002, 16-17, 25. Héctor Rosada Granados était d'accord avec l'hypothèse de l'évêque Cabrera. Voir Tribunal Tercero de Sentencia Penal, « Declaración de Héctor Rosada Granados », Guatemala, le 9 septembre 2002.

³⁹ Troisième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 7 avril 1994.

BETETA : Oui, bien sûr, le dossier je l'ai vu. Parce que c'est pratiquement en fonction de ça que tu vois ce que tu vas faire, parce que l'informateur lui-même te fais connaître les déplacements de la personne, combien de temps elle a été, qu'elle enquêtait à tout le moins au Quiché, donc combien de temps elle y consacrait en tout. Donc, pour pouvoir monter l'opération de surveillance, tu dois savoir combien de temps, le terrain, tout ça.

LEMUS : Il contenait déjà nom, adresse, photos?

BETETA : Ça, on l'obtient facilement au bureau, c'est très facile, c'est-à-dire avant [que l'Archive] ne disparaisse. Lorsque j'y travaillais, c'était très facile, c'est pour ça, je pense, que le bureau s'appelait l'Archive, parce qu'on y trouvait des fiches sur tout le monde.

LEMUS : Comment s'appelait la section où se trouvaient les archives?

BETETA : C'était les antécédents, la section des antécédents.

LEMUS : Et c'est un fichier cardex comme les autres?

BETETA : Il était informatisé.

LEMUS : J'imagine qu'il y aurait un microfilm aussi, parce qu'il doit rester un microfilm de tout ça.

BETETA : Avec tout ce qui s'est passé, à la suite du cas qui nous intéresse, j'imagine que tout ça a été détruit⁴⁰.

À différents moments lors de la troisième entrevue, Lemus Alvarado s'intéresse au contenu du dossier compilé sur Myrna Mack et à sa provenance.

LEMUS : Le dossier, c'est ton chef qui te le donne?

BETETA : Il vient nous voir.

LEMUS : Qui le remet?

BETETA : Le chef.

LEMUS : Et il te dit : « Tiens, voici le dossier ». Donc, il est possible que le chef, avant de te remettre ce dossier, en ait fait une copie ou un microfilm?

BETETA : Je ne pense pas. Comme je t'ai dit, ce sont des cas délicats dont il ne doit rien rester.

LEMUS : C'est-à-dire que c'est le bureau des antécédents qui possède la fiche?

BETETA : Exactement.

LEMUS : Et le dossier en soi, c'est ce qu'on reçoit et on le détruit après.

BETETA : Exactement.

LEMUS : Il est remis en main propre, comme on dit. Et à la fin il est accompagné d'un mot d'ordre, comme « exécutez », il contient l'ordre de procéder?

BETETA : S'ils te remettent le dossier, c'est parce que l'ordre a été donné. [...] Tu prends le dossier et tu as déjà tout et au boulot. [...]

LEMUS : Ils te l'ont remis et il y avait déjà son adresse, tout, il avait tout... Qu'incluait-il? L'adresse de sa maison?

BETETA : Adresse, ses déplacements dans les villages, auprès des personnes déplacées, tout ça. Le temps qu'elle y avait passé, tout, tout.

LEMUS : Et l'adresse de son bureau.

⁴⁰ *Ibid.*

BETETA : Tout sur AVANCSO.

LEMUS : Et sur elle, intimement, que disait-il? Ses habitudes?

BETETA : Tous les travaux qu'elle était en train de réaliser, comme elle... parce qu'elle se penchait [sur la question] des cimetières clandestins. [...] Sa vie privée ne m'intéressait pas⁴¹. [...]

Beteta explique à son interlocuteur que l'informateur qui avait contrôlé les activités de Myrna Mack était probablement proche d'elle, mais il n'en dira pas plus.

LEMUS : Ça veut dire que dans le cas de la *licenciada* Myrna Mack, il y avait quelqu'un de très proche [qui informait sur ses activités]?

BETETA : Oui, j'imagine.

LEMUS : Tu as eu le dossier dans tes mains...

BETETA : C'est ça.

LEMUS : Un de ses employés?

BETETA : Comme je t'ai dit, tu ne connais pas l'agent.

LEMUS : Oui, mais par l'entremise de ce que tu as lu, tu as dû t'en rendre compte.

BETETA : C'est ça⁴².

On ne saura probablement jamais qui au sein de l'état-major présidentiel et de son réseau d'informateurs avait recensé les activités et les déplacements de Myrna Mack dans les campagnes du Quiché et de l'Alta Verapaz. On sait toutefois que ce réseau rejoignait de nombreuses institutions privées et publiques, dont le Bureau du procureur des droits humains, les ministères des Finances et de l'Immigration, les douanes et les postes⁴³. En septembre 1986, pris au dépourvu par l'ampleur du problème posé par la présence de centaines de milliers de personnes déplacées par le conflit armé, dont des dizaines de milliers de réfugiés au Mexique, le gouvernement guatémaltèque avait mis sur pied la Commission spéciale d'attention aux réfugiés, rapatriés et retournés (Comisión Especial de Atención a los Refugiados, Rapatriados y

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*

⁴³ ODHAG, Guatemala Nunca Mas, 2 : 70, 96-7, 98. Une organisation humanitaire aux États-Unis estimait à 3 000 le nombre d'informateurs au service de l'état-major présidentiel. Voir Washington Office on Latin America, *Intelligence and Human Rights in Guatemala: The Archivo and the Case for Intelligence Reform*, Washington, WOLA, 1995, cité dans *Ibid.*, 70n 6.

Retornados, CEAR)⁴⁴. Les fonctionnaires de la Commission, provenant entre autres des ministères des Relations extérieures, de la Défense nationale et du Développement, ainsi que du Comité de reconstruction nationale, avaient été chargés de trouver des solutions à une dynamique qui avait largement dépassé les frontières du Guatemala pour devenir un enjeu, voire un problème, international⁴⁵.

Compte tenu du fait que la question des déplacés intéressait l'armée en particulier et que le ministère de la Défense participait à la CEAR, on pourrait supposer que l'état-major présidentiel ait recruté ou placé un ou des informateurs à l'intérieur de la nouvelle instance interministérielle. Or, selon la sociologue Carmen de León-Escribano Schlotter, l'expertise de Myrna Mack intéressait la CEAR. Lors de son témoignage devant la Cour interaméricaine des droits de l'Homme en 2003, la sociologue affirmait que « le personnel de la Commission l'accompagnait lors de ses visites dans la zone du triangle Ixil [au Quiché] ». La CEAR aurait même proposé de commanditer une étude de l'AVANCSO sur les populations déplacées par le conflit armé⁴⁶. En plus des contrôles militaires de routine effectués dans les régions où se déplaçait Myrna Mack pour y effectuer ses études, une des hypothèses voudrait qu'un fonctionnaire de la CEAR, proche de l'anthropologue et d'AVANCSO, ait été la source des informations colligées dans le dossier qui s'est retrouvé entre les mains de Beteta Alvarez en 1990.

⁴⁴ Tribunal Tercero de Sentencia Penal, « Declaración de Héctor Rosada Granados », Guatemala, le 9 septembre 2002.

⁴⁵ CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 85, 6: 236.

⁴⁶ Corte IDH, « Caso Myrna Mack Chang vs. Guatemala », San José, le 25 novembre 2003, 29-30.

Lors des quatrième et cinquième entrevues, Lemus est revenu sur le sujet de ce dossier et de l'informateur qui avait contribué à son contenu. Le sergent-major aborde aussi les raisons pourquoi Myrna Mack aurait été assassinée⁴⁷.

LEMUS : Que savait [l'informateur] sur la personne à surveiller?

BETETA : Voilà ce qu'il savait : qu'elle était anthropologue, qu'elle travaillait avec les personnes déplacées et qu'elle luttait pour elles, tout ça, qu'elle était une guérillera et qu'elle mettait en cause... par rapport aux cimetières clandestins, les assassinats, les massacres, c'est-à-dire, qu'elle pouvait pratiquement porter préjudice à l'image du gouvernement. C'est là où ils ont décidé de l'éliminer afin de faire taire tout ça.

LEMUS : C'est-à-dire que lorsque tu as reçu le dossier, tu t'es fait immédiatement à l'idée [qu'il s'agissait] d'une personne qui était très dangereuse pour le gouvernement.

BETETA : Exactement.

LEMUS : Il la décrivait comme une guérillera intellectuelle ou bien une guérillera de terrain?

BETETA : Non.

LEMUS : Elle ne portait pas d'arme.

BETETA : Non combattante.

LEMUS : C'est-à-dire qu'elle était plus dangereuse précisément... c'est ce qu'ils t'ont dit?

BETETA : Tu sais, je suis de l'opinion que quelque chose d'écrit peut causer plus de dommage à l'échelle internationale qu'une arme, qu'un fusil. [...]

LEMUS : Et je veux que ce soit clair, nous comprenons qu'il s'agissait d'un assassinat politique.

BETETA : C'est ça.

LEMUS : Ils t'ont toujours dit que la *licenciada* et les autres victimes qui ont subi ces attentats étaient des guérilleros ou ils étaient...

BETETA : Pas tant des guérilleros, peut-être, sinon qu'ils jouaient un rôle intellectuel, c'est-à-dire, qu'ils étaient des intellectuels⁴⁸.

6. La surveillance comme étape préalable au meurtre

Lors de la sixième entrevue, Beteta explique qu'on avait mis à la disposition des membres de son commando une grande salle et plusieurs bureaux situés dans le complexe qu'occupait l'état-major présidentiel. Il dit être arrivé un matin du mois d'août 1990 pour retrouver le dossier de Myrna Mack sur son bureau. Dossier à la main, il serait allé voir le colonel

⁴⁷ Quatrième et cinquième entrevues de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, les 12 et 26 avril 1994.

⁴⁸ *Ibid.*

Juan Valencia Osorio qui lui intima aussitôt l'ordre de surveiller sa nouvelle cible et, imitant le signe romain de mise à mort avec son pouce baissé, de la tuer. Une fois sa victime identifiée et son dossier analysé, l'agent chargé de son exécution devait ensuite mettre en œuvre un plan de surveillance pour connaître ses horaires, ses déplacements et ses fréquentations⁴⁹.

LEMUS : Quel type de surveillance faisiez-vous?

BETETA : La surveillance peut se faire autant à pied ou, s'il s'agit de deux personnes, en véhicule motorisé.

LEMUS : C'est-à-dire que ce sont des filatures?

BETETA : On peut le faire à pied ou en auto ou en moto.

LEMUS : Comment choisissez-vous l'action entreprise?

BETETA : Ce sont les chefs qui décident. [...]

LEMUS : Quand as-tu vu ta future victime pour la première fois?

BETETA : Le jour même qu'ils m'ont remis le dossier.

LEMUS : Le jour même, c'est-à-dire que tu n'avais pas un autre dossier en cours. Ils te donnaient un cas et tant que tu ne l'avais pas terminé, ils ne t'en donnaient pas un autre.

BETETA : Exactement.

LEMUS : C'est-à-dire que le jour même où ils t'ont remis le dossier, plus ou moins à la fin août, tu t'es déplacé. Comment t'es-tu déplacé pour aller la voir?

BETETA : En moto.

LEMUS : En moto. Et tu es allé à AVANCSO ou chez...

BETETA : À la maison et à AVANCSO. [...]

LEMUS : Et qu'as-tu pensé quand tu l'as vue?

BETETA : C'est ce que je disais, une seule personne était suffisante pour le travail, je n'avais besoin de personne d'autre.

LEMUS : Elle n'avait ni gardes du corps ni rien?

BETETA : Rien, rien⁵⁰.

Lors des quatrième et sixième entretiens, Beteta explique sa démarche tout en évitant d'impliquer d'autres agents, insistant souvent et parfois de façon contradictoire sur le fait qu'il avait agi seul⁵¹. Lors de la troisième entrevue, Beteta affirme que ses complices « n'avaient rien à voir » avec le meurtre de Myrna Mack, et ce, même s'il admet qu'ils étaient présents lors des différentes étapes de l'opération⁵².

⁴⁹ Sixième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 7 juin 1994.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ Quatrième et cinquième entretiens de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, les 12 avril et 7 juin 1994.

⁵² Troisième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 7 avril 1994.

LEMUS : [...] Alors, tu as commencé la surveillance, c'est-à-dire que tu étais le seul à avoir été assigné à cette tâche.

BETETA : Le seul. [...]

LEMUS : Mais on a toujours dit, selon les rapports et tout ça, que tu étais accompagné d'une autre personne.

BETETA : Non, comme je t'ai dit, on analyse, on enquête sur une personne pour la tuer. Si cette personne a des gardes du corps, on aurait besoin de plus d'effectifs, une dizaine.

LEMUS : Tu as choisi quelqu'un pour t'accompagner ou c'est un subalterne qui te reconduisait?

BETETA : Ils me reconduisaient, oui c'est vrai, pour me déplacer [...].

LEMUS : Ils allaient te porter et ils te laissaient en compagnie d'une autre personne sur place. Si tu ne veux pas, ne mentionne pas son nom...

BETETA : À vrai dire, non, je restais seul.

LEMUS : Tu restais seul à surveiller.

BETETA : Oui.

LEMUS : Et tu la surveillais plus ou moins à quelle heure?

BETETA : À partir de tôt le matin on surveillait, parce que l'heure de rentrée au travail c'est à 7 heures du matin, disons, j'y étais à 7h30.

LEMUS : L'heure de rentrer où?

BETETA : Au travail.

LEMUS : Ah, c'est toi qui entrais à 7h00. Alors, de là tu partais et tu allais la surveiller à son domicile?

BETETA : Comme j'avais tout coordonné, si je ne la trouvais pas là, je savais qu'elle devait se trouver aux bureaux d'AVANCSO.

LEMUS : Et toute cette information était dans le dossier?

BETETA : Oui⁵³.

Beteta poursuit ainsi la description de l'étape préalable au meurtre :

LEMUS : Alors, tu la surveillais à l'entrée de son travail et tu t'en allais ou tu restais toute la journée?

BETETA : Toute la journée.

LEMUS : Tu passais toute la journée planté là, devant?

BETETA : Pas devant quand même, il a des gens qui m'auraient sûrement aperçu, mais de façon dissimulée.

LEMUS : Et tu restais là jusqu'à quelle heure?

BETETA : Jusqu'à ce qu'elle parte.

LEMUS : Et elle arrivait à quelle heure?

BETETA : L'heure variait.

LEMUS : Et tu ne l'attendais jamais à son domicile le matin?

BETETA : Le matin, oui, je l'attendais à son domicile.

LEMUS : C'est-à-dire que tu l'attendais le matin aussi. C'est pour ça que les témoins disent que son domicile était surveillé.

BETETA : Définitivement.

⁵³ *Ibid.*

LEMUS : Étais-tu parfois accompagné d'une autre personne en moto?
BETETA : Oui, parfois je sortais avec... lorsque le jour approchait pour exécuter l'ordre.
LEMUS : Et tu la surveillais tous les jours?
BETETA : Pas tous les jours, parce que j'avais aussi quelques jours de repos.
LEMUS : C'est-à-dire, tous les jours que tu étais de garde?
BETETA : Il y avait des jours où j'arrivais à 14h00, pour passer au moins une demi-journée.
LEMUS : Et tu l'as surveillé pendant combien de temps?
BETETA : Comme 15 jours.
LEMUS : Et pourquoi tant de temps de surveillance?
BETETA : Je voulais bien faire les choses.
LEMUS : [...] Et lorsqu'ils allaient te porter, qui allait te déposer?
BETETA : Un collègue, définitivement.
LEMUS : Il te déposait en voiture?
BETETA : En voiture ou en moto. [...]
LEMUS : Sortait-elle accompagnée ou toujours seule?
BETETA : Parfois elle était accompagnée, j'indiquais l'heure et si la personne était de sexe féminin ou masculin⁵⁴.

Une fois sa journée de surveillance terminée, Beteta rentrait au bureau pour faire rapport de ses activités au colonel Juan Valencia Osorio qui, selon Beteta Álvarez, aurait fait rapport au général de division Edgar Augusto Godoy Gaitán, alors chef de l'état-major présidentiel⁵⁵.

LEMUS : Et ton rapport quotidien de surveillance tu le remettais au colonel Valencia Osorio?
BETETA : Verbalement.
LEMUS : Le rapport même, c'est-à-dire que tu lui lisais?
BETETA : Je lui *disais* seulement, j'allais jusqu'à le mémoriser : « À telle ou telle heure, elle est sortie... ». « Ok, poursuivez ».
LEMUS : Tu lui faisais un rapport quotidien?
BETETA : Les jours de surveillance, oui.
LEMUS : Et où allais-tu pour lui faire ton rapport?
BETETA : À son bureau, dans le même édifice.
LEMUS : Et il t'a déjà dit qu'il faisait rapport à son tour au général?
BETETA : Lorsque tu reçois un ordre comme celui-là, c'est qu'il vient d'en haut, c'est-à-dire du général Godoy. [...]
LEMUS : Tu savais qu'il était au courant?
BETETA : Oui.
LEMUS : Tu lui as déjà fait rapport au général Godoy?

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Sixième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 7 juin 1994.

BETETA : Non, jamais. [...] Notre chef à nous, en tout cas, c'était le colonel Valencia⁵⁶.

7. Dissimulation du mobile politique de l'attentat

Après deux semaines de surveillance, Beteta décide de passer à l'acte. Lors de la sixième entrevue, il explique qu'un de ses collègues l'avait déposé dans les environs des bureaux d'AVANCSO vers 8h00, le 11 septembre 1990. Il y passa toute la journée, surveillant de long en large, scrutant les allées et venues des passants et des employés de l'institution académique, dont les déplacements de Myrna Mack et ceux de ses collaborateurs⁵⁷.

LEMUS : [...] Qui a décidé que ce serait le 11 septembre?

BETETA : Moi.

LEMUS : C'était toi. C'est-à-dire que n'importe quel jour, selon ton choix?

BETETA : C'était le bon jour.

LEMUS : Et pourquoi as-tu choisi ce jour-là?

BETETA : Parce que j'ai décidé que c'était le jour approprié.

LEMUS : Selon quel critère?

BETETA : Il commençait à faire noir.

LEMUS : C'était à quelle heure?

BETETA : Plus ou moins entre 19h00 et 20h00.

LEMUS : Il pleuvait ou non?

BETETA : Non, il ne pleuvait pas. [...]

LEMUS : Mais ce jour-là, lorsque tu es arrivé, tu t'étais déjà dit que c'était le jour indiqué?

BETETA : Non, j'ai vu le facteur noirceur, solitude...

LEMUS : Tu étais toujours prêt, avec un poignard?

BETETA : Oui.

LEMUS : Toujours... et ton arme de service en plus.

BETETA : En plus de l'arme que j'utilisais.

LEMUS : Quel type d'arme c'était?

BETETA : Un [Browning] 9 millimètres.

LEMUS : Et une mitraillette ou quelque chose?

BETETA : Non, juste ça⁵⁸.

Lorsque Myrna Mack a quitté les bureaux d'AVANCSO ce jour-là, vers 18h45, le sergent-major l'attendait à l'extérieur. Il décida aussitôt que le moment était venu de consommer son

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*

crime; il avait choisi son arme ainsi que la façon de procéder pour que l'assassinat soit indissociable de tant d'autres faits divers qui avaient lieu quotidiennement dans la capitale guatémaltèque. Pourtant, malgré toute sa délibération ainsi que sa formation d'assassin, il semblait avoir du mal à expliquer la violence de son geste⁵⁹.

BETETA : Quand elle est sortie, je l'ai vue et j'ai traversé la rue. Lorsque je traversais la rue, j'ai vu qu'il n'y avait pas beaucoup de monde, alors c'est là que j'ai procédé à l'exécution avec le poignard.

LEMUS : Maintenant, qui a eu l'idée d'utiliser un poignard?

BETETA : C'était ma décision. [...]

LEMUS : Que cela paraisse comme un fait divers (*crimen común*) c'est un ordre qu'ils t'ont transmis [...] ou tout le monde qui tuait savait que ça devait paraître comme un fait divers?

BETETA : C'est ça, c'était un travail parfait, disons, qui a toutes les apparences d'un acte de délinquance commune. Ce n'est pas qu'ils te l'ordonnent, ça va de soi. [...]

LEMUS : Et qu'est-ce qui fait que tu lui assènes autant de coups de poignard?

BETETA : Je ne sais pas, je n'aime pas y penser, je n'en sais rien.

LEMUS : As-tu été possédé par un esprit bizarre ou quelque chose du genre à ce moment-là?

BETETA : Peut-être bien que oui.

LEMUS : Oui, parce que tu ne la connaissais vraiment pas ni rien. Éprouvais-tu une antipathie à son égard parce qu'elle était une « agente communiste »?

BETETA : Je veux dire quelque chose, pour moi le communisme n'existe pas, mais à vrai dire [...] j'ai vu les changements dont d'autres pays ont souffert [et] je n'aurais pas voulu que mon pays souffre d'un tel changement. De là, peut-être, cette haine...

LEMUS : Elle avait été identifiée comme une agente ennemie?

BETETA : Oui, définitivement, par les faits qui m'avaient été rapportés par l'informateur. Autre chose, peut-être, pour avoir eu tant de compagnons d'armes tués par la guérilla...

LEMUS : Ils t'avaient donné une directive particulière par rapport à elle?

BETETA : Aucune.

LEMUS : Et quand tu faisais rapport quotidiennement, le colonel te faisait-il des commentaires particuliers?

BETETA : « Continue, continue, continue... »

LEMUS : C'est ce qu'il te disait tous les jours, mais ne voyait-il pas ce cas comme un cas spécial?

BETETA : Non, il y avait des cas qui étaient pires que le sien. C'était de la routine ça.

⁵⁹ *Ibid.*

LEMUS : C'était comme un cas de routine. Alors lorsque tu traverses la rue et tu exécutes le fait divers, pourquoi disent-ils qu'elle portait un sac à la main et que tu aurais tenté de lui arracher? Est-ce vrai?

BETETA : Pour que ça ressemble à la délinquance commune. Je ne lui ai rien pris, mais oui j'ai essayé de lui enlever [son sac] pour que les gens pensent qu'il s'agissait d'un vol.

LEMUS : Mais c'était un porte-documents?

BETETA : Je ne me souviens pas trop, moi je m'intéressais à ce que je faisais, j'exécutais un travail. [...]

LEMUS : Elle s'est débattue un peu?

BETETA : Sa constitution était plutôt délicate⁶⁰.

Myrna Mack est morte, foudroyée par une violence et un acharnement qui, semble-t-il, défient les explications rationnelles. Elle était chercheuse, mais elle avait été dépeinte par les forces de l'ordre guatémaltèque comme une effroyable terroriste dont les travaux constituaient une menace pour l'État et ses dirigeants. Beteta Álvarez, on le constate, n'était pas un décideur, mais un exécutant. Il n'est pas né assassin, il a été formé techniquement pour tuer. Mais, même lui, un homme qui pouvait tuer avec ses mains nues, avait une peur innommable d'une femme intelligente qu'il n'avait jamais rencontrée, sauf pour l'assassiner brutalement.

Sa tâche accomplie en moins d'une minute, Beteta Álvarez se serait enfui en empruntant les rues et les avenues avoisinantes. D'abord au pas de course, ensuite en marchant. Vigilant, il se serait dirigé calmement vers le sud, en direction de la très achalandée 18^e rue du centre historique. En route, il aurait enlevé son chandail ensanglanté, essuyé la lame de son poignard avant de le ranger, puis abandonné son vêtement souillé près de la 9^e avenue et de la 16^e rue. Au parc de la Concorde, il aurait monté à bord d'un autobus qui le ramena vers le nord. Il descendit aux abords du Palais national et rentra au bureau une heure à peine après le meurtre pour déchiqueter et brûler le dossier qu'on lui avait remis deux semaines avant avec l'ordre d'assassiner l'anthropologue. Sa mission accomplie, Beteta dit avoir passé la nuit au

⁶⁰ *Ibid.*

dortoir de l'état-major présidentiel, en attendant de faire rapport personnellement au colonel Valencia Osorio le lendemain matin, vers 8h30⁶¹.

BETETA : Je lui ai seulement dit : « Cas conclu », point.

LEMUS : Aucun commentaire?

BETETA : Rien, rien. C'était un cas habituel, de routine, ils ne s'y intéressent pas⁶².

Lors de la troisième entrevue, Beteta affirme que le colonel Valencia Osorio était déjà au courant de son exploit au moment de lui rendre son rapport final. En effet, l'assassinat de Myrna Mack avait eu un grand retentissement dans les médias. Sa formation professionnelle à l'étranger, sa collaboration avec plusieurs universités britanniques et étatsuniennes et la reconnaissance de ses pairs auraient grandement élevé le profil de son cas, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Si l'intention de Beteta et de ses supérieurs avait été d'effrayer et de paralyser l'entourage professionnel de l'anthropologue afin qu'il délaisse la question des populations déplacées, ils ont mal jugé l'impact ou la résonance de l'acte terroriste qu'ils venaient de commettre⁶³.

Dans les jours qui ont suivi la mort de Myrna Mack, Beteta affirme qu'il rentrait au bureau normalement en attendant sa prochaine mission. Toutefois, une semaine après l'assassinat, l'agent qui l'avait reconduit aux bureaux d'AVANCSO le matin du 11 septembre aurait été assassiné. Beteta a interprété la mort de son collègue comme un message qui lui était adressé. Se rendant compte que ses supérieurs étaient en train de brouiller les pistes entre le crime commis contre Myrna Mack et l'état-major présidentiel, Beteta arrêta aussitôt de se présenter au travail et, suivant les avertissements d'un collègue, décida de se mettre à couvert. Son domicile, ainsi que celui de sa famille et de son ancienne conjointe, aurait été surveillé par

⁶¹ Troisième et sixième entrevues de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, les 7 avril et 7 juin 1994.

⁶² Sixième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 7 juin 1994.

⁶³ Troisième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 7 avril 1994.

des hommes armés. Convaincu que Valencia Osorio avait ordonné sa mort, Beteta tente de quitter le Guatemala pour les États-Unis par voie terrestre en passant par le Mexique, mais sa première tentative, une dizaine de jours après l'assassinat, échoue. Il aurait été détenu par les autorités mexicaines puis refoulé à la frontière du Guatemala. Plus tard, le 4 novembre 1990, sa demande de visa auprès de l'ambassade étatsunienne aurait été refusée. Il décida alors de repartir de façon clandestine le 15 novembre, atteignant les États-Unis deux semaines plus tard. Étant l'objet d'un mandat international, il a été déporté de ce pays l'année suivante pour faire face à la justice guatémaltèque⁶⁴.

8. Une justice chancelante et partielle

Le jugement de première instance qui condamna Beteta à 30 ans de prison a été porté en appel par le ministère Public et la famille Mack parce que les juges, en condamnant l'auteur matériel du crime, avaient refusé d'ordonner la poursuite d'une enquête judiciaire sur la participation de ses complices et la responsabilité pénale de leurs supérieurs ayant ordonné l'assassinat⁶⁵. Le 28 avril 1993, la Cour d'appel confirmait l'arrêt du tribunal de première instance dans son intégralité, c'est-à-dire la sentence prononcée contre Beteta ainsi que le refus de la Cour de poursuivre l'enquête sur l'implication des officiers supérieurs du sergent-major⁶⁶. Porté en appel à son tour, le jugement de deuxième instance a été renversé par la Cour suprême du Guatemala le 9 février 1994. Si Beteta devait toujours purger sa peine d'emprisonnement, la Cour suprême ordonnait l'ouverture d'un procès contre ses supérieurs, dont, en ordre ascendant, le lieutenant-colonel Juan Guillermo Oliva Carrera, sous commandant du

⁶⁴ Sixième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 7 juin 1994; Juzgado Tercero de Primera Instancia Penal, « Sentencia condenatoria contra Noel de Jesús Beteta Álvarez », le 12 février 1993, 27-28.

⁶⁵ Juzgado Tercero de Primera Instancia Penal, « Sentencia condenatoria contra Noel de Jesús Beteta Álvarez », le 12 février 1993.

⁶⁶ Sala Cuarta de la Corte de Apelaciones, « [Sentencia de segunda instancia caso Myrna Mack] », Guatemala, le 28 avril 1993.

département de Sécurité de l'état-major présidentiel; le colonel d'artillerie Juan Valencia Osorio, commandant du même département de Sécurité; et le général de division Edgar Augusto Godoy Gaitán, commandant de l'état-major présidentiel⁶⁷.

Après huit ans de mesures dilatoires et de débats techniques sur la compétence des tribunaux civils dans une affaire impliquant des militaires, d'intimidations et de menaces de toutes sortes, de juges qui se dessaisissent du dossier, de témoins assassinés et exilés et de preuves qui disparaissent, le procès contre les militaires a finalement eu lieu du 3 septembre au 3 octobre 2002⁶⁸. Dans un jugement partagé, le tribunal de première instance condamnait le colonel Valencia Osorio à 30 ans de prison, mais acquittait le général Godoy Gaitán et le lieutenant-colonel Oliva Carrera, faute de preuves⁶⁹. Les parties ont choisi de porter le jugement en appel : l'accusé en vue de renverser sa condamnation; les plaignants pour tenter de faire condamner non pas un seul, mais les trois officiers accusés de meurtre. Le 7 mai 2003, toutefois, le tribunal d'appel décidait d'absoudre complètement les trois militaires, dont Valencia Osorio, qui a aussitôt été libéré⁷⁰. Saisie de l'affaire, la Cour suprême restitua le jugement de première instance en janvier 2004, ordonnant l'arrestation immédiate du colonel Valencia Osorio et son

⁶⁷ Corte Suprema de Justicia, « Casación de la sentencia de primera instancia », Guatemala, le 9 février 1994, [En ligne], <http://www.myrnack.org.gt/index.php/casomyrnack/procesonacional/sentencias19932004> (document consulté le 11 août 2011).

⁶⁸ Pour une énumération détaillée des mesures qui ont retardé l'ouverture du procès, ainsi que les agressions, menaces et autres formes d'intimidation dont ont été l'objet les protagonistes de la saga judiciaire qui entoura la mort de Myrna Mack, voir Corte IDH, « Caso Myrna Mack Chang vs. Guatemala », San José, le 25 novembre 2003, 11-12, 31, 37, 38, 42, 62-85, 94, 99, 103-109, 111-114.

⁶⁹ Tribunal Tercero de Sentencia Penal, Narcoactividad y Delitos Contra el Ambiente, « [Sentencia Primera Instancia Tribunal Tercero] », Guatemala, le 3 octobre 2002.

⁷⁰ Sala Cuarta de la Corte de Apelaciones, « [Sentencia en virtud de Recursos de Apelación Especial] », Guatemala, le 7 mai 2003, [En ligne], <http://www.myrnack.org.gt/index.php/casomyrnack/procesonacional/sentencias19932004> (document consulté le 11 août 2011); Corte IDH, « Caso Myrna Mack Chang vs. Guatemala », San José, le 25 novembre 2003, 96.

incarcération pour une période de 30 ans⁷¹. Selon le journaliste et écrivain Francisco Goldman, des soldats de l'armée guatémaltèque auraient rejoint le colonel à son domicile avant que les huissiers de la Cour et les forces policières puissent l'arrêter. Ses compagnons d'armes auraient ainsi facilité sa fuite et le militaire fugitif serait toujours en cavale⁷².

En 2003, alors que les auteurs intellectuels de la mort de Myrna Mack avaient tous été acquittés, la Cour interaméricaine des droits de l'Homme condamnait le Guatemala pour les préjudices occasionnés à la famille de la victime par le déni de justice et l'absence de sanction. Dans son jugement du 25 novembre 2003, le tribunal international prit le temps de réfléchir sur la façon dont l'anthropologue avait été tuée en 1990 ainsi que sur les moyens qui avaient été déployés par l'État guatémaltèque afin d'assurer l'impunité des militaires responsables de sa mort. Sur le mode opératoire des assassins, la Cour affirmait que

les exécutions arbitraires généralement sélectives résultaient d'opérations réalisées par les organisations de renseignement de l'État et partageaient des caractéristiques et des structures (*patrones*) communes. En premier lieu, on identifie le sujet ou les sujets qui seront l'objet de l'action de renseignement. Ensuite, on recueille des informations détaillées sur la personne, on contrôle les communications de la personne et on effectue une filature dans le but de déterminer sa routine quotidienne. L'information obtenue est évaluée et interprétée afin de planifier l'opération. On choisit le personnel qui y participera, leurs fonctions, qui sera le responsable, les véhicules et les armes qui seront utilisés et on détermine si l'opération sera publique ou clandestine. Les ordres étaient verbaux et aucun document écrit n'était conservé ni de la décision ni de la planification dans le but de garantir que l'opération reste secrète. [...] La décision d'exécuter certaines personnes était accompagnée d'actes et de manœuvres visant à faire obstacle aux démarches juridiques intentées afin d'élucider les faits et de sanctionner les responsables⁷³.

⁷¹ Cámara Penal de la Corte Suprema de Justicia, « Recurso de Casación », Guatemala, le 7 janvier 2004, [En ligne], <http://www.myrnamack.org.gt/index.php/casomyrnamack/procesonacional/sentencias19932004> (document consulté le 11 août 2011).

⁷² Francisco Goldman, *The Art of Political Murder: Who Killed the Bishop?* New York, Grove Press, 2007, 281.

⁷³ Corte IDH, « Caso Myrna Mack Chang vs. Guatemala », San José, le 25 novembre 2003, 58.

Selon la Cour interaméricaine, la mort de Myrna Mack aurait résulté « d'une opération clandestine du service de renseignement militaire réalisée par l'état-major présidentiel et tolérée par différentes autorités et institutions ». Cette opération aurait comporté trois phases. D'abord, Myrna Mack aurait été ciblée parce que ses activités professionnelles posaient un problème de nature politique pour certaines autorités qui n'ont pas hésité à les associer aux actions des rebelles armés. Ensuite, Myrna Mack aurait été surveillée, prise en filature et exécutée extrajudiciairement par des spécialistes de l'état-major présidentiel selon une opération soigneusement préparée par leurs commandants. Enfin, la dernière phase de l'opération visait à assurer l'impunité des effectifs impliqués et ainsi préserver les structures de l'organisation clandestine sise au sein du gouvernement guatémaltèque. En ce sens, la Cour interaméricaine conclut que l'assassinat de Myrna Mack correspondait à un schéma identifiable d'exécutions sommaires de nature sélective promulgué et toléré par l'État⁷⁴.

B. Le témoignage de Noel de Jesús Beteta Álvarez comme source historique

1. Exécutants et chercheurs

Au Guatemala, pour les chercheurs qui s'intéressent au rôle des exécutants dans la commission des crimes de masse et à leurs motivations, les aveux et les allégations d'un ancien policier devenu militaire comme Beteta Álvarez sont tout à fait inhabituels. En effet, l'hermétisme qui prévaut parmi les forces de l'ordre guatémaltèques quant aux crimes de masse de la deuxième moitié du vingtième siècle est presque absolu. Selon la sociologue Leigh Payne, les pays en voie de démocratisation sont nombreux à tenter d'étouffer leur passé autoritaire au nom de la réconciliation et de l'ouverture politique, et le Guatemala en est sans doute un exemple notoire. Au Brésil, affirme l'auteur, les militaires qui ont gouverné le pays de 1964 à

⁷⁴ *Ibid.*, 87-93.

1985 auraient passé sous silence leurs agissements en purgeant violemment leurs rangs avant même que le régime militaire ne prenne fin, laissant ainsi planer une menace péremptoire sur la troupe restante. Au Chili, la soldatesque se serait engagée par écrit à ne pas dévoiler ses agissements en matière de disparitions forcées, de torture ou d'exécutions sommaires. Ailleurs, militaires et policiers auraient fait disparaître le passé en refusant de l'invoquer ou en le transformant tout simplement en non-événement, cherchant ainsi à éviter toute forme d'imputabilité. Selon Payne, cette soudaine amnésie fait partie de la stratégie répressive elle-même⁷⁵.

À l'époque des régimes autoritaires latino-américains, selon l'historien Steve Stern, les militaires auraient tenté de refaçonner leurs sociétés respectives en extirpant « une fois pour toutes l'ensemble des idées et des individus faisant obstacle » à leurs projets de transformation sociale, politique et culturelle⁷⁶. En Argentine, selon la politologue Pilar Calveiro, les dispositifs mis en place par les militaires de 1976 à 1983 devaient « mettre au pli et modeler la société », permettant ainsi « d'abolir ses dynamiques les plus profondément ancrées ». Elle-même détenue par la dictature, Calveiro explique que les prisons clandestines constituaient « un dispositif d'absorption, de disparition et d'oubli », des non-lieux où « la mémoire et la mémorisation ont été interdites⁷⁷ ». En Argentine, comme au Chili et en Uruguay, les gouvernements auraient ensuite tenté de faire disparaître ces lieux d'incarcération, en niant

⁷⁵ Leigh A. Payne, *Unsettling Accounts: Neither Truth nor Recollection in Confession of State Violence*, Durham, Duke University Press, 2008, 3, 173, 175, 183, 185, 187, 189, 194.

⁷⁶ Steve Stern, *Remembering Pinochet's Chili: On the Eve of London*, Durham, Duke University Press, 2004, 31-32, 125, 128, 180n 27, 181n 28; Steve Stern, « Between Tragedy and Promise: The Politics of Writing Latin American History in the Late Twentieth Century », dans Gilbert M. Joseph, dir., *Reclaiming the Political in Latin American History: Essays from the North*, Durham, Duke University Press, 2001, 51.

⁷⁷ Pilar Calveiro, *Pouvoir et disparition. Les camps de concentration en Argentine*, Paris, La Fabrique, 2006, 138, 170, 185-190, 195, 201-202.

leur existence, en les démolissant ou encore en les convertissant en centres d'achat ou en appartements de luxe⁷⁸.

Le but des exécutants ne serait pas seulement de se débarrasser de ceux et de celles qui sont jugés indésirables, mais aussi de nier leur extermination *a posteriori* et d'anéantir tout souvenir qui rappellerait leur présence, rendant ainsi invisible les crimes commis, leurs victimes ainsi que la responsabilité des exécutants et de leurs supérieurs⁷⁹. En dépit des efforts concertés de reformatage mémoriel, précise la sociologue Elizabeth Jelin, les oublis, aussi délibérés soient-ils, ne sont pas nécessairement synonymes d'absence ou de vide. Car l'oubli est la présence même de cette absence, la représentation de quelqu'un ou de quelque chose qui existait, mais qui n'existe plus, parce qu'effacé, bâillonné ou nié. Prenons, à titre illustratif, la place qu'occupaient les femmes jusqu'à très récemment dans l'historiographie de l'Antiquité ou celle qu'occupent les Autochtones dans l'histoire du Québec et du Canada. Or, écrit l'auteure, un passé oublié en matière de crimes de masse peut parfois refaire surface et recouvrir sa pertinence dans des contextes culturels et sociaux transformés par le temps. De tels contextes permettraient même une interprétation nouvelle de fragments mémoriels mis à l'écart depuis des décennies⁸⁰.

D'où la pertinence pour l'historien d'un témoignage aussi détaillé que celui du sergent-major Noel de Jesús Beteta Álvarez. Dans le contexte du conflit guatémaltèque, en plus d'être unique, il nous permet de connaître ce conflit depuis l'intérieur même des forces de l'ordre, une

⁷⁸ Elizabeth Jelin, *Los trabajos de la memoria*, Buenos Aires, Siglo Veintiuno Editores, 2002 (Coll. «Memorias de la represión, vol. 1»), 29-30, 30n 9, 42n 3, 55-56. Pour des exemples européens de transformations d'infrastructures répressives, voir Norman Naimark, *Fires of Hatred: Ethnic Cleansing in Twentieth-Century Europe*, Cambridge, Harvard University Press, 2001, 3, 99, 193.

⁷⁹ Mirko Grmek, « Un mémoricide », *Le Figaro*, le 19 décembre 1991, cité dans Sémelin, *Purifier et détruire*, 171. Sur l'idée du mémoricide, voir aussi Bernard Bruneteau, *Le siècle des génocides*, Paris, Armand Colin, 2005, 192-194.

⁸⁰ Jelin, *Los trabajos de la memoria*, 28, 29. Voir aussi Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1995, 9-14.

perspective qui reste, sauf exception, largement inaccessible encore aujourd'hui. Nombreux sont les chercheurs qui ont tenté de lever le voile qui recouvre les atrocités de masse en s'approchant des exécutants afin de recueillir et d'analyser leurs témoignages. Très souvent, ce sont ces points de vue qui font défaut. En ce sens, ceux et celles qui s'intéressent à l'étude des conflits, leurs multiples causes et conséquences, ne peuvent limiter leurs recherches à un seul des camps en présence, selon Stern. L'auteur insiste : il ne suffit pas de comprendre le seul point de vue des victimes. Il nous faut aussi obtenir celui des bourreaux⁸¹.

Le politologue Scott Straus abonde dans le même sens, lui qui a réalisé des entrevues dans une quinzaine de prisons rwandaises auprès de 230 condamnés hutus ayant participé directement au génocide de 1994. L'objectif de son étude n'était pas d'excuser ces auteurs de massacres et d'atrocités, mais de comprendre leurs motivations⁸². Le travail de Straus s'inspire de l'ouvrage de Christopher Browning sur 125 membres de la police allemande dépêchée en Pologne en 1942 et 1943 pour assurer les arrières de la Wehrmacht. La contribution à la Shoah de ce tristement célèbre 101^e bataillon était d'avoir tué quelque 38 000 Juifs et d'en avoir déporté 45 000 autres au camp d'extermination de Treblinka. Selon l'historien, ces policiers étaient des hommes ordinaires, ni fous ni particulièrement enragés. Si, dans un contexte de guerre, la violence et les préjugés se sont mutuellement renforcés, ce serait la distanciation morale et émotive des policiers, plutôt qu'une quelconque frénésie meurtrière, qui expliquerait leurs agissements dans le cadre d'opérations méthodiquement exécutées en fonction d'une politique d'État. D'autres facteurs entrent aussi en ligne de compte, comme la spécialisation et la division du travail, l'endoctrinement idéologique, le conformisme et l'obéissance à

⁸¹ Stern, *Remembering Pinochet's Chili*, 32, 147, 228, 234; Stern, « Between Tragedy and Promise », 53-5.

⁸² Scott Straus, *The Order of Genocide: Race, Power, and War in Rwanda*, Ithaca, Cornell University Press, 2006, 3-6, 40, 87-88, 93, 99, 100, 111, 118, 125, 128, 148, 151, 158, 162, 199, 223, 225-6, 228, 232, 245.

l'autorité⁸³. Le psychologue James Waller confirme les conclusions de Browning et de Strauss quant au fait que ce sont des gens tout à fait normaux, placés dans des situations extraordinaires, qui commettent les atrocités de masse⁸⁴.

Quelles seraient donc les motivations d'un exécutant comme Beteta Alvarez? Lors de ses entretiens avec Lemus Alvarado, l'expert-comptable devenu policier puis militaire affirme que le manque d'opportunités professionnelles aurait influencé son choix de carrière auprès des forces de l'ordre guatémaltèques. Plus tard, doté d'une formation militaire, l'officier tenta de justifier l'assassinat de Myrna Mack et sa haine des intellectuels en général en évoquant le danger communiste qui guettait le Guatemala au moment de son crime. Même si Myrna Mack, de l'aveu même de Beteta, n'était pas une insurgée, ses travaux et ses idées en soi auraient contribué à la menace communiste, au sens large. Enfin, dans une tentative d'explication de son acharnement violent contre cette femme qu'il ne connaissait pas, il évoqua la mort de ses compagnons d'arme aux mains des guérillas de gauche contre lesquels il était en guerre et auxquelles lui et ses supérieurs associaient à tort Myrna Mack⁸⁵. Si la rationalité d'un tel discours peut nous sembler délirante, pour emprunter le terme de Jacques Sémelin, les conséquences de la logique qu'emprunte Beteta – en termes de figure de l'ennemi à détruire et la pratique de destruction elle-même – sont bien réelles⁸⁶.

⁸³ Christopher Browning, *Des hommes ordinaires. Le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*, Paris, Les Belles Lettres, 1994, x, xiv-xv, xxii, 4, 6, 13, 16-8, 65, 68-69, 163, 190, 211-213, 215, 227, 242, 243, 245, 248, 320.

⁸⁴ James Waller, *Becoming Evil: How Ordinary People Commit Genocide and Mass Killing*, Oxford, Oxford University Press, 2002, xvii, 20, 53, 62, 64, 67-69, 71-72, 90, 98-100, 102, 106, 107, 112-113, 269.

⁸⁵ Deuxième, quatrième et sixième entrevues de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, les 29 mars, 12 avril et 7 juin 1994.

⁸⁶ Sémelin, *Purifier et détruire*, 67-68.

2. Questionnement sur l'authenticité du témoignage

Dans l'optique d'en tirer une analyse rigoureuse et des conclusions légitimes, l'historien doit interroger le témoignage d'un exécutant comme Beteta qui, en fait, n'aborde qu'un seul parmi ses très nombreux crimes. De plus, sa nature exceptionnelle devrait inciter le chercheur à la prudence. Une telle source, au fait, est-elle crédible? Tentons donc, en ce sens, de répondre à une série de questions supplémentaires afin de confirmer sa validité. Pourquoi, par exemple, Beteta aurait-il décidé dans un premier temps de se confesser auprès de Lemus Alvarado? Les enregistrements ont-ils été authentifiés? Comment? Existeraient-ils d'autres témoignages de ce genre, provenant d'autres exécutants, qui pourraient confirmer ou infirmer les propos de celui qui décida « de tout dire » sur l'assassinat de Myrna Mack? Au fait, aurait-il tout dit?

Examinons d'abord les raisons pour lesquelles Beteta Álvarez aurait choisi de livrer son témoignage et de faire la lumière sur le fonctionnement de l'entité militaire pour laquelle il travaillait, et ce, plus de trois ans et demi après l'assassinat de Myrna Mack et un an après sa condamnation. D'abord, Beteta ne nie pas avoir commis le crime pour lequel il a été condamné à 25 ans de prison ferme. Lors de la deuxième entrevue, il admet avoir tué Myrna Mack, ainsi que d'autres cibles désignées par ses supérieurs :

LEMUS : Le colonel Valencia Osorio t'a ordonné directement à toi l'assassinat?

BETETA : Oui.

LEMUS : Pour quels mobiles a-t-on assassiné Myrna Mack Chang?

BETETA : Des mobiles politiques. Elle enquêtait sur des sujets qui, je crois, portaient préjudice à la sécurité et à la stabilité du gouvernement et c'est pour ça que l'on ordonna le crime. [...]

LEMUS : C'est-à-dire que tu acceptes pleinement ton rôle. Mais, quel a été, quelles obligations exerçais-tu, en tant que...?

BETETA : Agent de renseignement.

LEMUS : Agent de renseignement. Tu réalisais plusieurs missions de ce genre?

BETETA : Oui⁸⁷.

Lors de la cinquième entrevue, Beteta réitère sa confession :

⁸⁷ Deuxième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 29 mars 1994.

LEMUS : [...] Tu as participé à la mission contre Myrna Mack?

BETETA : Oui.

LEMUS : C'est-à-dire que tu as été l'auteur matériel de l'assassinat de l'anthropologue.

BETETA : C'est ça.

LEMUS : Et ce fut un crime politique, tu agissais sous les ordres de qui, Noel?

BETETA : Comme je te l'ai dit avant, les ordres supérieurs provenaient en tout cas du général Godoy Gaitán.

LEMUS : Mais tu m'as dit que la personne qui t'avait donné l'ordre direct était...

BETETA : Juan Valencia Osorio.

LEMUS : Et le général Edgar Godoy Gaitán était le prochain dans l'ordre hiérarchique?

BETETA : C'est ça. [...]

LEMUS : Et je veux que ce soit clair, nous comprenons qu'il s'agissait d'un assassinat politique.

BETETA : C'est ça⁸⁸.

Pourquoi Beteta aurait-il admis son crime? Dans un premier temps, selon lui, l'armée avait voulu l'assassiner, raison pour laquelle il avait fui aux États-Unis en novembre 1990 et pour laquelle il aurait pu avoir décidé de remettre en question son allégeance à l'armée. Cependant, ce n'est qu'après sa condamnation en 1993, une fois emprisonné, qu'il décida de livrer son témoignage. Lemus Alvarado expliquait aux tribunaux guatémaltèques en septembre 2002 que Beteta avait pris cette décision après avoir été abandonné par ses supérieurs. Une fois condamné puis emprisonné pour le meurtre de Myrna Mack, l'état-major présidentiel aurait décidé de rompre avec lui. Son frère se serait présenté auprès de ses supérieurs pour demander une aide financière destinée à leur mère malade, somme qui leur avait été refusée. À partir de ce moment-là, selon Lemus, Beteta lui aurait fait savoir qu'il était prêt à collaborer avec la justice, à avouer son crime en entrevue et à dénoncer ses supérieurs immédiats⁸⁹.

À quelques reprises lors des entrevues, Beteta exprimait sa volonté de collaborer avec la justice au sujet de plusieurs cas d'assassinats ordonnés par ses supérieurs. Dans le cas de Myrna

⁸⁸ Cinquième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 26 avril 1994.

⁸⁹ Tribunal Tercero de Sentencia Penal, « Declaración de Jorge Guillermo Lemus Alvarado », Guatemala, le 11 septembre 2002, [En ligne], <http://www.derechos.org/nizkor/guatemala/myrna/lemus.html> (document consulté le 28 août 2011).

Mack, il exprimait des remords pour l'avoir assassiné en invoquant Dieu, le pardon et en exprimant même son admiration pour les efforts de sa sœur Helen visant à traduire les auteurs du crime en justice. En même temps, Beteta souhaitait obtenir, en échange de son témoignage, une réduction de sa peine d'emprisonnement, demandant aussi une aide économique et une plus grande protection, voire même l'asile, pour les membres de sa famille immédiate, qu'il disait menacée par le gouvernement guatémaltèque⁹⁰. Au début de la troisième et lors de la quatrième entrevues, Beteta mentionnait aussi vouloir rétablir sa réputation⁹¹, non celle d'un soldat faussement accusé ou condamné pour un crime qu'il n'aurait pas commis, mais bien celle d'un soldat qui avait fidèlement obéi aux ordres :

BETETA : [...] Je n'invente rien, je dis ce que je sais, parce que je veux me refaire une réputation (*reinvindicarme*) [...].

LEMUS : C'est-à-dire que tu souhaites que [tes supérieurs] aillent aussi en prison?

BETETA : Définitivement, je pense que... ce n'est pas que je suis en colère contre eux, sinon [que je souhaiterais] en vérité qu'ils ressentent, qu'ils vivent dans leur chair cette situation. [...]

LEMUS : Te sens-tu trahi?

BETETA : À vrai dire, je peux vraiment t'affirmer que je me sens peut-être frustré, frustré parce que pratiquement, imagine-toi, après avoir servi autant de temps avec loyauté et après ça ton chef lui-même ordonne ta mort. Pas juste ça, plusieurs collègues sont morts, plusieurs sont morts et d'autres ont dû quitter le pays à cause d'attentats. [...] Il est difficile de croire qu'ils fassent ça; tu leur as pratiquement donné une vie de loyauté. Tu as vu mon état? C'est triste, triste.

LEMUS : Tu t'es senti trahi.

BETETA : La frustration... Oui, je me sens trahi. Je ne croyais jamais qu'ils me feraient... ou, au moins, lorsque je suis arrivé ici [en prison], je pensais qu'ils me donneraient un coup de main, mais, et tu l'as vu toi-même, ils ne l'ont jamais fait.

LEMUS : Ça, j'en suis bien conscient⁹².

Lemus Alvarado avait aussi des motivations qui lui étaient propres à titre d'intervieweur.

D'une part, il disait vouloir contribuer à l'éclaircissement du crime commis contre Myrna Mack.

⁹⁰ Première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième entrevues de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, les 16 et 29 mars, 7, 12 et 26 avril 1994.

⁹¹ Troisième et quatrième entrevues de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, les 7 et 12 avril 1994.

⁹² Quatrième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 12 avril 1994.

Il souhaitait d'autre part appuyer Beteta dans ses démarches en vue d'obtenir une réduction de peine et possiblement une amnistie, Beteta le désignant comme mandataire à cette fin. C'est à ce titre que Lemus Alvarado aurait fait parvenir des lettres avec une copie des entrevues à la Commission interaméricaine des droits de l'Homme, à la Rapporteuse des Nations unies pour le Guatemala, au Procureur des droits humains du Guatemala, à la Cour suprême du Guatemala, à l'ambassade des États-Unis au Guatemala et à Helen Mack. Mise à part la visite d'un fonctionnaire de la Commission interaméricaine, Lemus admet cependant que ses efforts en vue d'obtenir un quelconque bénéfice pour Beteta avaient échoué⁹³. Par ailleurs, lors de la sixième entrevue, Lemus affirmait vouloir rédiger un article sur le contenu de ses entretiens avec Beteta dans le but de le vendre à une revue d'actualité au Guatemala, lui-même et Beteta ayant besoin d'argent⁹⁴.

La sociologue Leigh Payne s'est penchée sur plusieurs témoignages d'exécutants qui, en fin de carrière, avaient décidé d'admettre, de justifier ou de nier leurs crimes en public. Parmi les tortionnaires, assassins et terroristes recensés par l'auteur, on compte des policiers et des militaires sud-africains, brésiliens, chiliens et argentins (mais aucun Guatémaltèque). Les régimes autoritaires pour lesquels travaillaient ces fonctionnaires ont su ériger d'étanches remparts autour de leurs crimes et méfaits, et les témoignages répertoriés par Payne viennent éclaircir des événements qui auraient dû, normalement, rester dans l'obscurité. L'impunité autoritaire qui reposait sur un consensus, voire une conspiration, du silence aurait été ébranlée

⁹³ Première et deuxième entrevues de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, les 16 et 29 mars 1994; Tribunal Tercero de Sentencia Penal, « Declaración de Jorge Guillermo Lemus Alvarado », Guatemala, le 11 septembre 2002. Presque 20 ans après sa condamnation, Beteta Álvarez tente toujours d'obtenir une réduction de peine. Voir Redacción, « Beteta tramita su libertad », *Prensa Libre*, le 11 septembre 2012, 12.

⁹⁴ Sixième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 7 juin 1994. Si nous ignorons l'existence ou non d'un tel article, cette sixième entrevue aurait été diffusée sur les ondes d'une radio commerciale en 1994 en présence de Lemus. Voir José Flores, *Myrna y Helen. Su historia*, Guatemala, 3a ed., Guatemala, Fundación Myrna Mack, 1999, 139, 149.

par des confessions qui provenaient de l'intérieur même des appareils répressifs. Ces fuites, difficilement colmatées, auraient dans certains cas provoqué des torrents de récriminations par rapport à des événements que ces régimes, même en voie de démocratisation, auraient préféré oublier. Évoquant la force déstabilisatrice de tels témoignages, Payne les qualifie de « récits déconcertants » dont les multiples expressions dans la sphère publique représenteraient autant de performances dotées de mises en scène et d'auditoires qui leur seraient propres⁹⁵.

Dans son analyse, Payne se penche aussi sur les motivations d'exécutants qui décident de revenir publiquement sur leur passé violent. Certains auteurs de crimes de masse, par exemple, choisiraient de se confesser par sentiment de culpabilité. Ce serait le cas, selon Payne, de l'ancien capitaine des forces navales de l'Argentine, Adolfo Scilingo qui, en 1995, avait décidé de lever le voile sur le sort de dizaines de prisonniers politiques, jetés à la mer depuis l'avion qu'il pilotait au service de la junte militaire qui dirigea le pays à la fin des années 1970. D'autres militaires argentins, tel l'amiral et chef d'État Emilio Massera, ou encore l'agent policier Miguel Osvaldo Etchecolatz, ont plutôt tenu à présenter le côté intrépide de leurs actions antissubversives lors de performances publiques dites « héroïques », selon Payne, cherchant ainsi à justifier la violence déployée contre leurs adversaires politiques⁹⁶.

D'autres témoignages, parfois obtenus et diffusés par des médias en manque de cotes d'écoute, ont une allure franchement sadique, comme celui livré par Osvaldo Romo Mena, ancien tortionnaire à la solde des services de renseignements chiliens, qui décidait en 1995 de tout dire devant les caméras d'une chaîne de télévision de Miami aux États-Unis. Le désaveu est un autre genre performatif. Selon Payne, il a été utilisé par l'ancien général Manuel Contreras Sepúlveda, chef des services de renseignement chiliens de 1974 à 1979. Celui-ci a été jugé puis

⁹⁵ Leigh Payne, *Unsettling Accounts: Neither Truth nor Reconciliation in Confession of State Violence*, Durham, Duke University Press, 2008, 3-5, 187, 194.

⁹⁶ *Ibid.*, 5, 41, 75, 99, 101, 103, 173.

condamné en 1995 à sept ans de prison pour le meurtre d'Orlando Letelier, l'ancien ministre chilien des Relations extérieures et de la Défense tué lors d'un attentat terroriste aux États-Unis en 1976. Contreras, tout comme le militaire qui dirigeait le centre argentin de détention et de torture de La Perla, Héctor Pedro Vergez, refusait d'admettre ses crimes même après sa condamnation. Malgré la réprobation qu'inspirent leurs actes, ces détenus refusent de manifester le moindre repentir et seraient souvent prêts à récidiver⁹⁷.

Finalement, d'autres bourreaux accepteraient de tout avouer parce qu'ils se sentent trahis. C'est notamment le cas d'un ancien tortionnaire sud-africain, Eugene de Kock, qui regrettait que ses patrons n'aient pas eu le courage d'admettre leur part de responsabilité dans les actes criminels commis sous l'apartheid. Selon Payne, ce sont les boucs émissaires comme l'agent de renseignement chilien Carlos Herrera Jiménez, condamné à 10 ans de prison pour l'assassinat de syndicalistes lors des années 1980, qui seraient les plus disposés à lever le voile sur le passé répressif d'un régime autoritaire et la complicité de leurs supérieurs. Selon la sociologue, qu'il s'agisse d'aveux motivés par le remords, la vantardise, le plaisir sadique ou le sentiment de trahison, ces confessions ont en commun de briser le silence absolu que ces États auraient tenté d'imposer à leurs sociétés respectives. Selon Payne, la mise en cause de la version officielle des faits entourant les crimes du passé peut provoquer des conflits politiques qui, même cantonnés dans le champ discursif, n'en sont pas moins acrimonieux⁹⁸.

À la lumière de ces récits d'exécutant et de leur analyse, on pourrait attribuer au sentiment de culpabilité les aveux de Beteta en raison des remords qu'il exprime. Toutefois, il semble être davantage motivé par le fait qu'il a été délaissé par ses anciens patrons. D'intouchable en uniforme, membre d'une unité d'élite de l'armée guatémaltèque, Beteta serait

⁹⁷ *Ibid.*, 111, 124, 133-4, 141, 143, 153, 159-2.

⁹⁸ *Ibid.*, 11, 104, 112, 155, 194, 251, 257-8, 269, 283, 291, 320n 64.

devenu un simple bouc émissaire contraint, pour sauver sa peau, de traverser clandestinement, dans l'anonymat le plus total, la frontière des États-Unis pour y devenir cuisinier. Il aurait été trahi par une confrérie militaire pour qui la loyauté, assurée par la commission routinière d'atrocités, reste la valeur la plus chère. Si Beteta se retrouvait en prison dès 1993 pour le meurtre de Myrna Mack, ses supérieurs pour leur part étaient toujours en liberté et auraient même tenté de l'assassiner afin de s'assurer de son silence.

Or, Beteta a choisi de passer aux aveux au moment où la Cour suprême du Guatemala ordonnait l'ouverture d'un procès contre ses supérieurs en 1994. Il aurait donc constaté l'importance de sa confession dans le cadre d'un procès intenté contre des officiers supérieurs de l'armée guatémaltèque qui, jusqu'alors, n'avaient jamais été importunés par la justice pour leurs actions entreprises contre des citoyens jugés subversifs. Beteta, conseillé par Lemus Alvarado, aurait peut-être saisi cette occasion pour jouer un rôle de premier plan, à titre de témoin privilégié, dans ce procès hautement médiatisé. Une telle participation pouvait lui valoir une certaine notoriété, lui permettre de sortir de l'ombre en tant que subalterne renié par ses supérieurs et de devenir en quelque sorte un « défenseur de la vérité » contre les ruses et les mensonges des plus puissants. Enfin, son rôle dans un tel procès, obtenu par l'entremise de son témoignage inédit, lui permettrait de rétablir sa réputation.

La volonté du militaire de renier à son tour ses supérieurs en collaborant avec la justice n'était pas non plus dénuée d'un sens de la bravoure ou de l'honneur, déjà terni par le crime hideux commis contre une femme sans défense. Si ses révélations pouvaient lui coûter la vie, elles lui permettraient toutefois de rétablir son honneur de militaire déchu. En ce sens, lors de la deuxième entrevue, Beteta se disait consterné par la mauvaise opinion que les Guatémaltèques pouvaient avoir de lui, tandis que Lemus, lors de la cinquième entrevue, lui rappelait que son geste de dénonciation constituait « un acte d'héroïsme patriotique » qui intéressait au plus haut

point plusieurs instances internationales. Lors de la quatrième entrevue, Beteta, tel un militaire investi d'une mission rédemptrice, disait croire que son témoignage pouvait ébranler les fondements mêmes des services de renseignement militaires et possiblement provoquer leur dissolution⁹⁹.

Les regrets exprimés par Beteta étaient justement adressés aux autorités mêmes qui pouvaient, selon lui et Lemus, intervenir en sa faveur (ce qu'elles n'ont pas fait). C'était un pari que Beteta a en quelque sorte perdu, car il n'obtint aucun bénéfice de ces enregistrements qui avaient déjà été distribués et, au moins en partie, diffusés publiquement. Laissé pour compte, pour ainsi dire, après avoir dénoncé les crimes de l'état-major présidentiel et de son service de renseignement, l'un des plus redoutables de l'État guatémaltèque, Beteta n'avait plus le choix que de se rétracter. Ce qu'il fit lors du procès intenté contre ses supérieurs¹⁰⁰.

3. Débat sur la validité et la véracité des enregistrements

C'est en septembre 2002, huit ans après avoir été ordonné par la Cour suprême du Guatemala, que le procès contre trois des supérieurs hiérarchiques de Beteta a commencé. Dans leurs délibérations en première instance, les juges guatémaltèques ont bien sûr débattu de la validité ou non des entrevues réalisées par Lemus Alvarado puis déposées par la poursuite à titre de preuve contre les accusés; surtout que Beteta Álvarez avait, devant eux, renié leur contenu. Selon le résumé des audiences, Beteta affirmait avoir été sous l'influence de la cocaïne au moment des entrevues, narcotique que lui procurait Lemus Alvarado et qu'il aurait

⁹⁹ Deuxième, quatrième et cinquième entrevues de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, les 29 mars, 12 et 26 avril 1994.

¹⁰⁰ Tribunal Tercero de Sentencia Penal, « [Sentencia Primera Instancia Tribunal Tercero] », Guatemala, le 3 octobre 2002, 19.

consommé avant chaque enregistrement. Selon Beteta, Lemus aurait profité de son état dépressif et de dépendance pour lui soutirer des aveux¹⁰¹.

Quant à la véracité des enregistrements, les juges se sont d'abord demandé si les voix sur les bandes magnétiques étaient bien celles de Lemus et de Beteta. À cet effet, les entrevues audio avaient été accompagnées d'un enregistrement vidéo (la cinquième entrevue, réalisée le 26 avril 1994) qui ne laissait aucun doute, aux yeux du tribunal, quant à l'identité des deux hommes et à l'authenticité de leur voix respective. Si Beteta Álvarez niait le contenu des enregistrements, pour avoir été supposément sous l'influence d'un narcotique et manipulé par son interlocuteur, il n'a jamais nié avoir connu Lemus Alvarado en prison ni avoir participé aux entrevues ni s'être mis d'accord avec lui dans le but de les réaliser. Selon le tribunal, Beteta Álvarez avait participé non pas à une seule, mais à six entrevues échelonnées sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois. S'il s'était senti manœuvré, raisonne le tribunal, il aurait pu mettre fin aux entretiens à plusieurs reprises et refuser d'être filmé¹⁰².

Enfin, au moment de valider la pertinence ou non des enregistrements, le tribunal avait commenté leur déroulement, notant que Beteta Álvarez répondait aux questions de l'intervieweur « de façon posée, calme et coordonnée » pour expliquer séquentiellement la persécution et l'exécution de Myrna Mack, prenant même le temps de commenter les conditions météorologiques au moment de passer à l'acte et d'expliquer en détail le trajet et les circonstances de son évasion. Selon le tribunal, il lui aurait été difficile d'assurer une telle cohérence sous l'effet de la cocaïne. Le tribunal accepta donc les enregistrements comme éléments de preuve en dépit du fait qu'ils exonéraient deux des trois inculpés¹⁰³. En effet, selon le tribunal, Beteta avait explicitement disculpé Oliva Carrera de toute participation à la

¹⁰¹ *Ibid.*, 18-19, 22-23.

¹⁰² *Ibid.*, 18-19, 29-30.

¹⁰³ *Ibid.*, 29-30.

planification du meurtre de Myrna Mack et n'avait impliqué le général Godoy Gaitán, à titre de commandant de l'état-major présidentiel, qu'au moment où Lemus lui suggérait sa possible participation. Enfin, Juan Valencia Osorio a été condamné à 30 ans de prison pour le meurtre de Myrna Mack parce que Beteta répète plusieurs fois lors des entrevues que cet officier supérieur lui en avait donné l'ordre¹⁰⁴.

Le revirement de Beteta Álvarez lors du procès de 2002 pourrait s'expliquer par l'échec de l'échange qu'il avait proposé aux autorités pour obtenir une réduction de peine ou une promesse d'amnistie ainsi qu'une aide économique et l'asile politique pour les membres de sa famille. D'autre part, au moment de tenter de comprendre sa volte-face, on doit tenir compte des menaces dont lui et sa famille auraient été la cible dans les mois qui ont suivi l'enregistrement des entrevues. Au moins deux preuves documentaires retenues par la cour en 2002 viendraient appuyer une telle hypothèse, soit une déclaration assermentée de Beteta Álvarez à cet effet, datée du 26 août 1994, ainsi qu'une lettre qu'il avait lui-même envoyée au Bureau des droits humains de l'archevêché du Guatemala faisant état des menaces à son endroit¹⁰⁵. En ce sens, Beteta Álvarez avait dû admettre lors des entrevues que son témoignage mettrait probablement sa vie et celle des membres de sa famille en danger¹⁰⁶.

4. La cohérence du récit

Mais, qu'en est-il de la validité même des propos de Beteta Álvarez? L'une des inconsistances les plus frappantes de son témoignage concerne la participation de complices au meurtre. Or, contrairement à la version des faits proposée par la poursuite dans le cadre de son

¹⁰⁴ *Ibid.*, 29; Deuxième, troisième, quatrième et cinquième entrevues de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, les 29 mars, 7, 12 et 26 avril 1994.

¹⁰⁵ Tribunal Tercero de Sentencia Penal, « [Sentencia Primera Instancia Tribunal Tercero] », Guatemala, le 3 octobre 2002, 24.

¹⁰⁶ Première, deuxième et quatrième entrevues de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, les 16 et 29 mars et 12 avril 1994.

procès, Beteta Álvarez dit avoir agi seul au moment d'assassiner l'anthropologue, même s'il admet avoir compté sur l'appui d'un collègue pour se déplacer au moment de prendre Myrna Mack en filature¹⁰⁷. Toutefois, nombreux ont été les témoins qui disaient avoir vu Beteta accompagné d'un, de deux et parfois de trois hommes lors des jours et des semaines qui ont précédé l'assassinat¹⁰⁸.

De plus, un passant présent dans les environs du meurtre le 11 septembre 1990 a déclaré que deux hommes – et non un seul, comme le prétend Beteta – avaient suivi Myrna Mack depuis sa sortie des bureaux d'AVANCSO jusqu'à sa voiture, avant de lui donner la mort à coups de poignard. Selon le résumé de son témoignage, retenu par le tribunal, deux hommes auraient suivi puis agrippé la victime sur la 12^e rue, la jetant par terre avant de se pencher sur elle pour la poignarder. Les deux hommes auraient ensuite pris la fuite ensemble, le témoin ayant observé qu'ils tenaient des sacs de plastique à la main au moment de quitter les lieux. S'approchant de la victime dans les secondes qui ont suivi le drame, le témoin constata qu'elle était morte¹⁰⁹. Cette contradiction aurait soulevé des doutes quant à la bonne foi de Beteta. Commentant en direct la sixième entrevue, que Lemus Alvarado avait offert en exclusivité à une radio commerciale en 1994, Helen Mack remarqua que Beteta donnait « des détails du crime, mais il ne veut pas mettre en cause d'autres personnes qui sont aussi impliquées dans le crime

¹⁰⁷ Troisième, quatrième et cinquième entrevues de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, les 7 et 12 avril et 7 juin 1994.

¹⁰⁸ Juzgado Tercero de Primera Instancia Penal, « Sentencia condenatoria contra Noel de Jesús Beteta Álvarez », Guatemala, le 12 février 1993, 17-19, 21; Sala Cuarta de la Corte de Apelaciones, « [Sentencia de segunda instancia] », Guatemala, le 28 avril de 1993, 7-9; Corte Suprema de Justicia, « Casación de la sentencia de primera instancia », Guatemala, le 9 février 1994, 30-31.

¹⁰⁹ Sala Cuarta de la Corte de Apelaciones, « [Sentencia de segunda instancia] », Guatemala, le 28 avril de 1993, 13-14; Corte Suprema de Justicia, « Casación de la sentencia de primera instancia », Guatemala, le 9 février 1994, 10-11.

et c'est ça qui éveille un doute quant à la véracité de ce qu'il avance, car il n'était pas seul au moment de commettre son crime¹¹⁰ ».

Lors de la même émission, Lemus Alvarado expliquait que Beteta refusait de mêler d'autres subalternes comme lui à cette histoire parce qu'il savait que l'armée sévirait contre eux et il voulait leur éviter des représailles. « Notre idée, disait Lemus Alvarado sur les ondes de la chaîne *Emisoras Unidas*, c'est que les pauvres cessent de souffrir autant et qu'enfin on arrive aux [auteurs] intellectuels, c'est pour ça que l'on met plus d'attention ici sur ceux qui étaient [les supérieurs de Beteta] et non sur les personnes qui partageaient le même rang que lui ». Selon Lemus, la fuite de Beteta aux États-Unis en 1990 aurait justement été provoquée par la mort violente de son coéquipier lors de l'assassinat, six jours seulement après qu'ils aient exécuté l'ordre du colonel Valencia Osorio¹¹¹. Lors de la quatrième entrevue, Beteta affirmait, en effet, ne pas chercher à dénoncer ses collègues de rangs intermédiaires qui, comme lui, cherchaient à subvenir aux besoins de leurs familles en effectuant le travail qu'on leur ordonnait de faire. Il confirmait, toutefois, que les 20 ou 30 membres de son groupe de choc étaient tous coupables d'avoir commis des crimes de sang¹¹².

Il est important aussi de souligner que les enregistrements des entretiens entre Lemus Alvarado et Beteta Álvarez n'ont pas été acceptés à l'unanimité par les juges du tribunal de première instance chargé de juger les supérieurs du meurtrier en 2002. Le juge Carlos Rudy Chin Rodríguez marqua son désaccord dans une opinion dissidente jointe au jugement de la Cour. Selon lui, les enregistrements n'auraient pas été présentés comme éléments de preuve à la Cour conformément aux stipulations du Code pénal. De plus, leur contenu n'aurait pas été ratifié par les deux personnes impliquées dans leur production. Au contraire, souligne le juge, Beteta

¹¹⁰ Flores, *Myrna y Helen*, 150.

¹¹¹ *Ibid.*, 151.

¹¹² Quatrième entrevue de Lemus Alvarado avec Beteta Álvarez, Guatemala, le 12 avril 1994.

Álvarez, lors du procès, nia « de façon claire et catégorique que les inculpés lui aient donné l'ordre de tuer Myrna Elizabeth Mack Chang ». Pour ces raisons, Chin Rodríguez était d'avis que les enregistrements devaient être rejetés comme preuve et le colonel Valencia Osorio absout par la Cour¹¹³. Le juge Chin s'opposait à la présentation des enregistrements en preuve sur une question de procédure dans le but évident d'acquitter un des premiers colonels à être poursuivi pour l'exécution d'un civil dans le cadre du conflit armé guatémaltèque. Cependant, il ne remit pas en cause leur contenu. Or, un ultime élément pourrait corroborer les propos de Beteta Álvarez : d'autres témoignages pouvant les confirmer ou les mettre en contexte.

5. La mise en relation et contexte des déclarations

L'étude comparative du professeur Jacques Sémelin permet d'identifier deux types d'acteurs violents engagés dans l'organisation et l'exécution de crimes de masse et qui, à titre de subalternes d'un pouvoir central, acceptent de se mettre au service d'une entreprise de destruction humaine. Les agents de l'État constitueraient le premier type d'acteurs : militaires et policiers qui, au lieu de défendre le territoire national et de protéger les citoyens, acceptent de détruire un ou plusieurs groupes déterminés de civils. Les corps spécialisés de tueurs constituent le deuxième type d'acteurs violents. Créés ou non dans l'orbite étatique, ils ont comme tâche d'impulser la destruction systématique de civils sur le terrain. Parfois formés de façon *ad hoc*, ces corps spécialisés ont comme principale tâche de débusquer et de détruire l'ennemi désigné¹¹⁴. Selon Leigh Payne, ce serait auprès de ces agents subalternes que l'on

¹¹³ Carlos Rudy Chin Rodríguez, « Voto Razonado Parcial », dans Tribunal Tercero de Sentencia Penal, Narcoactividad y Delitos Contra el Ambiente, « Sentencia », Guatemala, le 3 octobre 2002, document reproduit dans Fundación Myrna Mack, *Caso Myrna Mack. Un juicio al impulso criminal del Estado (Compilación de sentencias judiciales)*, Guatemala, FMM, 2004, 55-56.

¹¹⁴ Sémelin, *Purifier et détruire*, 202, 204, 222.

pourrait espérer recueillir des témoignages similaires à celui-ci de Beteta Álvarez, surtout s'ils ont été condamnés pour leurs actions alors que leurs supérieurs ne l'auraient pas été¹¹⁵.

Ces deux types d'acteurs, selon Sémelin, peuvent s'appuyer sur des dirigeants présents dans les ministères et les services opérationnels reliés directement au chef d'État – tel un état-major présidentiel, dans le cas du Guatemala. De tels réseaux reposeraient sur des modes de communication transversale s'établissant en général entre trois types de responsables : politiques, militaires et policiers. Convaincus de l'importance de leur mission, ces hommes savent s'appuyer sur les structures étatiques ou en court-circuiter le fonctionnement, n'hésitant pas de sombrer dans l'illégalité pour parvenir à leurs fins. En instrumentalisant ainsi l'appareil d'État, ils réussiraient, par étapes échelonnées, à mettre en œuvre une politique d'extermination¹¹⁶.

Au début des années 1980, des organisations humanitaires, dont Amnesty internationale, et des journalistes comme Jean-Marie Simon et Allan Nairn avaient recueilli puis publié les premiers témoignages de militaires et de policiers guatémaltèques ayant participé à des enlèvements, des séances de torture ou des assassinats contre des présumés insurgés¹¹⁷. En 1981, Amnesty internationale publiait un rapport sur la violence politique au Guatemala qui comprenait des extraits d'une entrevue réalisée en février 1980 avec un jeune soldat qui avait été recruté de force dans l'armée guatémaltèque. Après son entraînement de base, la recrue devenue soldat aurait été déployée afin d'assurer la sécurité d'installations industrielles, de

¹¹⁵ Payne, *Unsettling Accounts*, 269.

¹¹⁶ Sémelin, *Purifier et détruire*, 204, 223.

¹¹⁷ Amnesty International, *Guatemala: A Government Program of Political Murder*, Londres, Amnesty International Publications, 1981. Voir aussi Jean-Marie Simon, *Guatemala: Eternal Spring, Eternal Tyranny*, New York, W.W. Norton and Company, 1987, 85, 88, 140-141, 146, 221, 224; Allan Nairn, « The Guns of Guatemala », *The New Republic*, le 11 avril 1983; Allan Nairn et Jean-Marie Simon, « Bureaucracy of Death: Guatemala's Civilian Government Faces the Enemy Within », *The New Republic*, le 30 juin 1986; J. Dinges, « Guatemala Organizing Peasant Antirebel Units », *Washington Post*, le 19 juillet 1982, A1; Mikael Wahlforss, « Dateline Guatemala [Titular de hoy: Guatemala] », EPIDEM et TV Finlandia, 1983 (58m37s).

banques et de plantations. Faisant preuve d'entrain, lui et deux autres fantassins de son unité auraient ensuite été choisis pour faire partie du service de renseignement de l'état-major de l'armée, appelé la G-2¹¹⁸.

La première mission des nouveaux agents de renseignement avait été de s'inscrire à l'Université de San Carlos afin d'assister à certains cours et infiltrer le milieu étudiant. Ils faisaient rapport de leurs observations à leurs supérieurs du service de renseignement militaire :

RÉPONDANT : Ils ont arrêté de nous raser le crâne, nous avons vraiment bonne mine. [...] Ils nous ont donné une formation à part et chacun d'entre nous avons reçu un .45 dont nous étions très fiers.

INTERVIEWEUR : Un .45, c'est quoi?

RÉPONDANT : C'est une arme de poing dont seuls les officiers disposent, à huit cartouches. Nous portions notre arme et des vêtements de civils. Ils nous ont dit : « Vous allez recevoir vos ordres. Vous allez être déployés ». Nous parcourions les rues dans une voiture de l'armée. C'est comme ça que nous nous déplaçons, en civil, afin de surveiller, surtout de contrôler les étudiants [...]. Nous assistions à des cours parce qu'ils nous ont dit que les étudiants pouvaient être des guérilleros et que c'était eux qui provoquaient le désordre dans les rues et, selon la loi, la constitution de l'armée, il fallait tous les tuer. C'est ce qu'ils nous ont dit, alors nous sommes partis en paires ou en groupes de trois pour faire le tour de la capitale afin de contrôler la situation.

INTERVIEWEUR : Vous aviez la permission de tuer les gens?

RÉPONDANT : Seulement les types douteux. Et ils nous donnaient nos ordres quotidiens. Et nous suivions les cours – nous étions des étudiants comme les suspects! Et nous pouvions les tuer. Ils nous ont aussi donné des cartes d'identité que nous pouvions montrer à la police [...], ils ne pouvaient donc pas nous arrêter et nous pouvions nous échapper. [...]

INTERVIEWEUR : Et la police ne faisait rien?

RÉPONDANT : Ils ne font rien, rien. C'est là que j'ai constaté que l'armée était une école pour les assassins, c'est aussi simple que ça¹¹⁹.

Le jeune soldat explique qu'il aurait même tué son père si celui-ci avait été membre d'une organisation considérée comme étant subversive par l'armée. Il aurait tué, en fait, quiconque l'armée lui aurait ordonné de tuer. Au sujet de l'enlèvement de trois étudiants

¹¹⁸ Al, *Government Program of Political Murder*, 20.

¹¹⁹ *Ibid.*, 21.

auquel il avait participé, le spécialiste de l'armée parle d'un véritable travail d'équipe qui n'est pas sans rappeler le mode de fonctionnement décrit par Beteta Álvarez :

RÉPONDANT : Il en avait d'autres aussi, comme nous; d'autres qui faisaient le travail de vérifier à quelle heure [les étudiants] quittaient l'école, à quelle heure ils revenaient, où ils allaient manger, comment ils s'habillaient et ainsi de suite. C'est ce que les autres faisaient.

INTERVIEWEUR : Mais est-ce que les officiers vous disaient de faire enquête sur les activités de ces gens? Receviez-vous leurs noms des officiers?

RÉPONDANT : Oui, les officiers nous donnent l'information – les noms et les lieux [qu'ils fréquentent].

INTERVIEWEUR : Et vous vérifiez les informations?

RÉPONDANT : Oui, c'était mon boulot. Nous sortions pour enquêter; nous parlions avec tout le monde. [...] Les officiers se déplaçaient aussi dans des voitures particulières munies de radios. Il pouvait en avoir un autour du parc central de la zone 1, un autre dans la zone 6 ou la zone 7, qui étaient en contact – ils pouvaient communiquer directement entre eux.

INTERVIEWEUR : Portaient-ils des uniformes de la Police judiciaire ou de la G-2?

RÉPONDANT : Ils étaient vêtus en civil ou d'un uniforme¹²⁰.

Au sujet des véhicules utilisés par les services de renseignement, l'agent spécifia qu'il s'agissait de voitures banalisées, type fourgonnette ou familiale, aux vitres teintées. Quant aux cibles qui devaient être assassinées, le militaire ajouta :

RÉPONDANT : [...] Il y avait plusieurs noms sur la liste – d'innombrables noms sur la « liste noire » – c'est comme ça que nous l'appelions. Les gens sur cette liste étaient... c'est l'ordre qu'ils nous donnaient, peu importe où nous les retrouvions, nous leur demandions simplement leur nom et si c'était eux, nous les tuions¹²¹.

Le soldat explique que lui et ses compagnons d'armes étaient parfois responsables du transfert de prisonniers d'un lieu de détention à un autre, peu importe l'état dans lequel ils étaient au moment de les embarquer. Il se souvient d'un enfant qui avait été enlevé et dont le transfert au quartier général de la brigade militaire Mariscal Zavala, dans la capitale, lui avait été confié. Une fois sur place, il assista aux tortures que lui ont infligées des agents de la G-2 :

¹²⁰ *Ibid.*, 21-22.

¹²¹ *Ibid.*, 22.

RÉPONDANT : Nous sommes arrivés autour de 2 heures du matin. Ils l'avaient tout attaché; il était bâillonné et il avait été blessé par balle ici – il ne pouvait pas parler. Alors, ils ont fait ce qu'ils voulaient avec et, plus tard, nous l'avons ramassé comme s'il était un animal et nous l'avons jeté dans la voiture et c'est tout. [...]

INTERVIEWEUR : Ils avaient torturé cet enfant?

RÉPONDANT : Bien sûr.

INTERVIEWEUR : Battu?

RÉPONDANT : Oui, certainement.

INTERVIEWEUR : Ils l'ont électrocuté?

RÉPONDANT : Oui, c'est ça. [...]

INTERVIEWEUR : Et ils ont tué l'enfant aussi?

RÉPONDANT : Oui, définitivement. Il s'est confessé : « Je confesse tout, tout » – qu'il n'était pas un guérillero ni rien, mais de toute manière ils l'ont battu, c'est-à-dire qu'ils l'ont torturé. Ils ont même tenté de lui briser une dent comme ça, avec un marteau. Ils l'ont frappé comme ça, avec un marteau. Il a crié. Ils lui ont même écrasé un doigt. Ils l'ont placé sur une pièce d'acier et l'ont écrasé avec un marteau pour le faire parler. Mais, il n'a rien dit¹²².

En avril 1983 et décembre 1985, la photographe et journaliste Jean-Marie Simon avait réalisé des entrevues avec deux détectives du Département des enquêtes techniques (DIT) de la Police nationale, instance à laquelle avait appartenu Beteta Álvarez avant de rejoindre l'état-major présidentiel en 1987. Lors de la première entrevue, un policier ayant 20 ans d'expérience lui avait expliqué comment ses services utilisaient régulièrement une capuche en caoutchouc appelée *la capucha*. Placée sur la tête d'un détenu puis serrée autour du cou à l'aide d'une corde, *la capucha* était utilisée afin d'induire l'asphyxie. Le détenu, ligoté et battu au point de perdre connaissance, était ensuite interrogé. Celui ou celle qui résistait à cette première procédure, ou qui fabulait afin de faire cesser le supplice pouvait être torturé pendant « un après-midi, une journée, une semaine, un mois, selon la gravité de la présumée offense ». Par la suite, les dépouilles des prisonniers qui succombaient ou qui étaient assassinés une fois leurs

¹²² *Ibid*, 22-23.

secrets livrés étaient abandonnées le long des routes, à une dizaine de kilomètres de la capitale¹²³.

Selon le deuxième policier judiciaire interviewé par Simon, les recrues participaient aux séances de *la capucha* afin d'apprendre la technique d'interrogatoire. Deux policiers étaient toujours présents afin que le second puisse relayer le premier lorsqu'il se fatiguait. Selon lui, l'armée ordonnait au chef des détectives de surveiller des suspects et ensuite de les séquestrer : « Avant, nous kidnappions et nous assassinions les suspects, mais depuis le milieu de 1985, nous ne faisons que les enlever. [Depuis, c]'est l'armée qui s'occupe de les faire disparaître ». Les suspects enlevés par la police étaient alors remis aux effectifs de la G-2 qui venaient les chercher au commissariat la nuit. Les directives provenaient du Palais national. « Rien n'est écrit, explique le détective, les ordres sont transmis par téléphone. Si tu n'exécutes pas les ordres, ils te tuent ». Pourquoi ce policier avait-il choisi de travailler au DIT? « Pour des raisons économiques, répond-il. S'ils démantèlent le DIT, il y aura un gros problème. Il y a beaucoup de monde qui ne sait pas faire autre chose¹²⁴ ».

À la fin 1985, Simon réalisait une troisième entrevue, cette fois avec un officier supérieur de l'armée guatémaltèque. Celui-ci lui expliquait que le réseau de renseignement de la G-2 s'étendait à l'échelle du pays, qu'il comptait quelque 50 officiers à temps plein et 2 000 agents distribués, voire infiltrés, dans toutes les sphères de la société guatémaltèque. « Ils surveillent le courrier, les télégrammes, les appels téléphoniques et les réseaux de communication, dont les aéroports, les hôtels et Guatel », la compagnie de téléphone qui, à l'époque, appartenait toujours à l'État. Rappelant les propos de Beteta Álvarez, l'officier explique que le processus menant à l'élimination physique d'un opposant politique ou d'un

¹²³ Simon, *Guatemala: Eternal Spring, Eternal Tyranny*, 140-141. Plusieurs témoignages de victimes affirment que la capuche était communément utilisée avec un insecticide appelé « gamezán ». Voir CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 2, p. 367, 479, 491, 498.

¹²⁴ *Ibid.*, 141, 146.

subversif commençait par une fiche unique sur laquelle étaient consignés les faits saillants de sa vie et de son militantisme. Une filature qui s'étendait parfois sur plusieurs semaines permettait de confirmer et d'étayer les informations indiquées sur la fiche. Une fois que les faits qu'on lui reprochait étaient attestés, la personne était enlevée puis confinée dans un centre de détention clandestin, souvent situé dans des installations policières ou militaires ou encore dans des domiciles loués à cette fin dans la capitale ou ses alentours. Un détenu pouvait être interrogé pendant « une heure ou deux, un mois, même un an avant d'être éliminé, bien que la probabilité que quelqu'un soit vivant trois mois après son enlèvement [était] de 30 pour cent¹²⁵ ».

En annexe de sa remarquable étude sur les militaires guatémaltèques, publiée en 1998, la politologue Jennifer Schirmer reproduisait des extraits d'une entrevue réalisée avec un agent du renseignement guatémaltèque, spécialiste de la torture de 1978 à 1985. Si on compare les propos de cet exécutant avec ceux du sergent-major Beteta Álvarez, on remarque le jeune âge des deux militaires au moment de leur entrée en service – soit le début de la vingtaine – et les épreuves initiatiques réservées aux nouvelles recrues qui devaient gagner la confiance de leur organisation en assassinant un être humain. L'exécutant interviewé par Schirmer avait été enfermé dans une cellule avec un prisonnier qu'il devait poignarder à mort, sous le regard approbateur d'un officier supérieur, avant d'en ressortir. Contrairement à Beteta qui assassinait ses cibles sans préambule, la tâche de l'interviewé, ainsi que celle des membres de « sa section », était de torturer les prisonniers qu'on leur amenait dans le but d'obtenir des renseignements, les prisonnières étant victimes de viols à répétition. « Maintenant, si ces gens n'ont rien à dire [qui soit de valeur], parce qu'ils sont innocents ou parce qu'ils sont des rebelles

¹²⁵ *Ibid.*, 221, 224-225. Les propos de l'officier militaire seront confirmés par le registre militaire que nous analyserons au chapitre 3.

qui ne veulent rien dire, dit-il, alors on les [...] assassine ». Leur travail terminé, l'interviewé et ses collègues disposaient des restes humains dans des ravins, des fausses ou encore sur le bord des routes, selon un mode opératoire contre-insurrectionnel que nous examinerons plus en détail au prochain chapitre¹²⁶.

Lorsque Schirmer demande à son répondant si les tâches effectuées par son organisation étaient les mêmes que celles d'un escadron de la mort, le militaire répond que la G-2 « est un escadron de la mort; c'est un escadron dont le but est de tuer directement ». Fait intéressant, lui et ses collègues offraient leurs services à contrat à des particuliers, pouvant assassiner ou faire disparaître les cibles qui leur étaient désignées moyennant une rémunération. « Il existe toujours des opportunités [pour en tirer profit] et personne n'enquête sur ces assassinats. Il n'y a aucun risque [...]. En fait, nous prenons plaisir à notre travail ». Toutefois, d'admettre le tortionnaire, c'est un boulot exigeant : « À 31 ans, je suis déjà trop vieux », dit-il en expliquant qu'il n'avait jamais connu quelqu'un de plus de 40 ans dans sa section. Le militaire affirmait que ceux qui en savaient trop sur le fonctionnement et les méthodes de la G-2 étaient, le jour venu, éliminés par leurs propres collègues, ce qui n'est pas sans rappeler le sort mortel réservé au complice de Beteta Álvarez et les menaces qu'il avait lui-même reçues¹²⁷.

De 1976 à 1980, Elías Barahona, parent du général Germán Chupina Barahona qui avait été directeur général de la police nationale de 1978 à 1982, devient le proche confident et relationniste du ministre de l'Intérieur Donaldo Álvarez Ruiz, aujourd'hui recherché par la justice espagnole et guatémaltèque pour crimes contre l'humanité¹²⁸. Barahona livra un témoignage

¹²⁶ Jennifer Schirmer, *The Guatemalan Military Project: A Violence Called Democracy*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1998, 285-293.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ Hugo Alvarado, « Juez emite aprehensión internacional. Álvarez Ruiz tiene orden de captura », *Prensa Libre*, le 16 février 2012, 12; Sonia Pérez et Coralia Orantes, « Ordenan la captura Efraín Ríos Montt:

public lors d'audiences tenues en Espagne par le Tribunal permanent des peuples en janvier 1983 au sujet de la mise sur pied, au sein même du ministère de l'Intérieur, de l'Armée secrète anticommuniste (Ejército Secreto Anticomunista, ESA). Journaliste aux quotidiens *La Hora* et *El Imparcial* avant de devenir l'attaché de presse d'Álvarez Ruiz, Barahona avait été affecté par son patron à la rédaction du premier communiqué de l'ESA en 1976. L'organisation clandestine avait comme tâche de séquestrer et d'éliminer les opposants aux régimes des généraux Kjell Laugerud García (1974-1978) et Romeo Lucas García (1978-1982) sans que ces crimes puissent être imputés au gouvernement. Une fois exilé au Panama en 1980, Barahona décida de faire des aveux publics¹²⁹.

Selon l'ancien fonctionnaire, une liste contenant les noms de 36 dirigeants sociaux menacés de mort avait été ajoutée au communiqué en question :

le chef du service de renseignement de l'armée, le colonel Héctor Montalván, avait remis la liste au ministre de l'Intérieur. J'ai ensuite remis le communiqué avec les instructions du ministre de l'Intérieur à deux agents de la police secrète qui, eux, l'ont remis à la presse¹³⁰.

Lors du tribunal des peuples, Barahona avait affirmé que

l'ESA était composée d'officiers et de soldats actifs au sein de l'armée, qui reçoivent leurs salaires, mais qui agissent en tant que particuliers. Ils utilisent des ressources de l'État, des véhicules et des armes. C'est au niveau du ministère de l'Intérieur que se structure l'escadron de la mort. Le chef ultime, en fait, c'est le ministre de l'Intérieur et son chef immédiat c'est le directeur général de la Police nationale. Il y a aussi des agents qui sont affectés

Pedido internacional de juez español Santiago Pedraz es por genocidio y otros delitos; incluye a otras siete personas », *Prensa Libre*, le 8 juillet 2006, 2.

¹²⁹ Susanne Jonas, Ed McCaughan et Elizabeth Sutherland Martínez, dir., *Guatemala Tyranny on Trial: Testimony of the Permanent People's Tribunal*, San Francisco, Synthesis Publications, 1984, 64-68; Jorge Luján Muñoz, dir., *La tragedia de la Embajada de España en Guatemala, 31 de enero de 1980. Perspectivas, controversias y comentarios*, Guatemala, Academia de Geografía e Historia de Guatemala, 2007, 28, 96; Marta Sandoval, « El Topo », *El Periódico*, le 23 août 2009, 16-17; Desk, « Defector's revelations rock the regime's boat », *Latin American Weekly Report* (WR 80-36), le 12 septembre 1980, 3.

¹³⁰ Jonas et al., *Tyranny on Trial*, 68.

(*compartimentados*) à l'intérieur même des forces policières afin de commettre l'ensemble des assassinats politiques qui sont planifiés¹³¹.

Le témoignage de l'ancien assistant du ministre responsable des forces policières guatémaltèques pendant deux gouvernements militaires serait sujet à caution, selon l'historien Jorge Luján Muñoz, parce que Barahona était membre de la guérilla au moment de s'infiltrer au sein du ministère de l'Intérieur¹³². Toutefois, les sources américaines depuis les années 1960 confirmeraient l'étroite collaboration qui existait entre les forces de l'ordre officielles et ces corps spécialisés de tueurs appelés escadrons de la mort. Nous y reviendrons plus en détail au quatrième chapitre.

Ces témoignages supplémentaires, bien que peu nombreux, tendent néanmoins à confirmer l'hypothèse de Leigh Payne quant au penchant des cadres intermédiaires des services de l'ordre à aborder en détail la nature de leur formation et de leur travail. Les exécutants cités ici font preuve par ailleurs d'un certain détachement professionnel face aux tâches dont ils ont la responsabilité et vis-à-vis de celles qu'effectuent leurs collègues. Leur témoignage sur les structures organisationnelles auxquelles ils contribuent individuellement renvoie à la spécialisation qu'évoquent Strauss et Browning dans leurs études et dénote un mode opératoire logique et cohérent : ici, un infiltré parmi les étudiants; là, un tortionnaire d'opposants; là encore un livreur de détenus ou de cadavres. Chacun assume ses tâches, mais aucune responsabilité quant au fonctionnement du dispositif de mise à mort dans son ensemble, que celui-ci porte le nom de service de renseignement policier ou militaire ou d'escadron de la mort. Ces exécutants sont jeunes, mâles et imbus d'une confiance à toute épreuve que leur confèrent le port d'armes, une carte d'identité de l'armée ou de la police ainsi qu'une impunité garantie

¹³¹ Tribunal permanentes de los pueblos, *Sesión Guatemala: Madrid, 27 al 31 de enero de 1983*, IEPALA, 1984, 106-109, cité dans CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 2, p. 114-115.

¹³² Luján Muñoz, *Embajada de España*, 28.

par les structures répressives et le gouvernement qu'ils desservent. Sinon, pourquoi même en parler, voire s'en vanter?

Enfin, lorsque l'on compare les exécutants entre eux en se fiant à leurs propres récits, on constate que la trajectoire de Beteta Álvarez, loin d'être exceptionnelle, est plutôt celle d'un homme ordinaire dans le contexte contre-insurrectionnel guatémaltèque. Si le fait qu'il se soit fait prendre, qu'il ait été condamné et qu'il ait décidé ensuite de passer aux aveux est plutôt rare au Guatemala, il est déconcertant de penser que des dizaines, voire des centaines d'hommes comme lui se promènent librement dans les villes et campagnes du Guatemala à la recherche d'une opportunité qui mettra en valeur leurs compétences. Or, les chasseurs de déstabilisateurs d'antan seraient-ils devenus les déstabilisateurs d'aujourd'hui, tueurs à gages au service des cartels ou de l'extrême droite ou gardiens de sécurité pour le secteur privé? Certains, on le verra, sont même devenus citoyens canadiens.

C. Le massacre de Las Dos Erres et les hommes ordinaires des pelotons kaibils

1. La construction sociologique des exécutants, selon Manolo Vela

Il est important de souligner la contribution récente du sociologue Manolo Vela aux études sur les exécutants guatémaltèques. Dans le cadre de ses recherches doctorales, celui-ci a réalisé des entrevues auprès d'une dizaine de soldats et d'une vingtaine d'officiers de l'armée du Guatemala. Plusieurs d'entre eux témoignent candidement de leur formation militaire ainsi que de leur participation en décembre 1982 au massacre de plus de 300 hommes, femmes et enfants de Las Dos Erres, département du Petén, une communauté de 65 familles qui, selon l'auteur, avait alors « complètement disparu de la cartographie nationale ». Les chercheurs ont largement reconstitué la trame des crimes de masse commis dans les campagnes guatémaltèques à partir des témoignages de survivants et des analyses plus récentes d'anthropologues légistes. Cependant, l'ouvrage récent de Vela perce l'hermétisme militaire sur

le sujet en explorant un massacre paradigmatique, et ce, depuis le point de vue de ses exécutants¹³³.

Afin de comprendre la transformation de jeunes autochtones analphabètes de 16 à 18 ans en combattants contre-insurrectionnels, Vela propose « une sociologie de la construction de l'exécutant ». Celle-ci repose sur trois axes thématiques qui s'enchevêtrent pour expliquer un processus qui aurait donné comme résultat les crimes de masse commis au Guatemala au début des années 1980 : l'organisation militaire, l'endoctrinement et la forme particulière de guerre alors livrée dans les régions rurales du pays. D'abord, l'organisation militaire imposait au citoyen un service obligatoire de 30 mois, souvent comblé par un processus de recrutement forcé dans les campagnes. Des informateurs ont décrit à Vela leurs trois premiers mois d'entraînement de base où la discipline de fer, certes, mais aussi les sévices physiques et sexuels et la coprophagie transformaient dans un premier temps les recrues autochtones en soldats¹³⁴.

Venait ensuite l'endoctrinement qui, en conciliant la menace du châtime, la persuasion morale et la rétribution économique, matérielle et même sexuelle, réussit à faire accepter aux soldats leur rang et leur condition et à obtenir d'eux un dévouement absolu au combat. L'armée recherchait des jeunes qui étaient disciplinés et fidèles aux ordres. Pour y arriver, elle leur inculquait des idéaux qui, lors de la deuxième moitié du vingtième siècle,

¹³³ Vela, *Los pelotones de la muerte*, 16, 71, 100, 254, 267, 276, 280. Sur les travaux fondés sur les témoignages, voir, entre autres, Ricardo Falla, *Masacres de la Selva. Ixcán, Guatemala, 1975-1982*, Guatemala, Editorial Universitaria de la Universidad de San Carlos, 1993; Ricardo Falla, *Masacre de la Finca San Francisco, Huehuetenango, Guatemala (17 de julio de 1982)*, Copenhague, International Work Group for Indigenous Affairs, 1983; et Marc Drouin, «Acabar hasta con la semilla». *Comprendiendo el genocidio guatemalteco de 1982*, F&G Editores, 2011 (Coll. «Cuadernos del presente imperfecto, no. 10»). Parmi les ouvrages légistes, voir, entre autres, Equipo de Antropología Forense de Guatemala, *Las Massacres de Rabinal. Estudio Histórico Antropológico de las Masacres de Plan de Sánchez, Chichupac y Río Negro*, Guatemala, EAFG, 1995; Fundación de Antropología Forense de Guatemala, *Informe de la FAFG. Cuatro casos paradigmáticos solicitados por la Comisión para el Esclarecimiento Histórico de Guatemala*, Guatemala, Serviprensa, 2000; et Victoria Sanford, *Violencia y genocidio en Guatemala*, Guatemala, F&G Editores, 2003.

¹³⁴ Vela, *Los pelotones de la muerte*, 12, 14, 15, 16, 45, 46, 91, 102, 103, 109, 127, 128, 130, 286-287, 292, 299.

reposaient sur la discrimination à l'égard des Autochtones, l'anticommunisme, le nationalisme et le catholicisme conservateur. Ces valeurs étaient diffusées en boucle à l'intérieur des installations de l'armée par la radio et la télévision, l'imprimé et la parole¹³⁵.

Enfin, l'organisation militaire et l'endoctrinement des recrues étaient adaptés à une forme particulière de guerre que nous examinerons en détail au prochain chapitre. Il s'agissait de la guerre de guérilla, appelée aussi, selon les auteurs et un manuel de l'armée guatémaltèque, guerre révolutionnaire ou guerre contre-subversive où l'ennemi au Guatemala, selon Vela, « cessa d'être l'insurgé pour devenir la communauté autochtone » dans son ensemble. L'enjeu principal de cette guerre contre-insurrectionnelle était la population, car l'insurgé s'y cachait. L'ennemi, dont la définition devenait de plus en plus floue, était partout au sein de la société, des villages et des hameaux qui devenaient autant de cibles militaires. Cette forme de guerre dite irrégulière scindait la société entre ceux et celles qui devaient être exterminés et les autres, qui pouvaient survivre. Selon l'auteur, cette forme de guerre « sans fronts, sans grandes batailles et sans uniformes » aurait radicalement transformé l'armée guatémaltèque. Dans le cas de Las Dos Erres en particulier, écrit-il, il n'y avait eu « aucune bataille, aucun blessé, aucun guérillero, aucune arme, aucune propagande : seulement des morts parmi les civils ». Pour les soldats qui étaient responsables de la tuerie, conclut Vela, « [l']ennemi n'était personne, mais pouvait surgir de partout : un vieillard, un enfant, une femme enceinte. Tous pouvaient les tuer et c'est pour cette raison qu'ils les tuèrent tous¹³⁶. »

S'inspirant de l'ouvrage de Browning sur le 101^e bataillon de la police allemande déployé en Pologne en 1942-1943, Vela examine la division du travail au sein des unités militaires guatémaltèques chargées de massacrer des villages entiers de civils non combattants. En

¹³⁵ *Ibid.*, 46, 131-51, 127, 293-294.

¹³⁶ *Ibid.*, 46, 143-47, 174, 267, 294, 298-299.

s'intéressant aux fantassins et aux sous-officiers composant les escouades (dix soldats) et les pelotons (quatre escouades), Vela tente de comprendre la mécanique de destruction du point de vue des opérateurs qui occupaient les échelons inférieurs de la chaîne de commandement. Étant « au service d'un régime qui les incite, les organise et les dirige », la conduite de ces opérateurs était encadrée et sanctionnée par une organisation militaire structurée. Le peloton constituait ainsi l'unité de base du mécanisme destructeur, selon le sociologue, sorte de « colonne vertébrale des forces combattantes lors des campagnes militaires de 1981 et 1982¹³⁷ ».

C'est donc au sein du peloton que le jeune autochtone devenu soldat se transformait en combattant aguerris de l'armée guatémaltèque. La composition ethnique et linguistique de chaque peloton étant délibérément hétérogène, parce que la seule identité qui devait prévaloir au sein de l'unité militaire était l'identité du peloton. Celle de chaque soldat autochtone, définie par sa langue, ses coutumes et son lieu d'origine, s'effaçait, subjuguée par l'identité du groupe restreint de militaires auquel il appartenait, telle une famille. Les recherches du sociologue indiquent que l'armée guatémaltèque n'aurait pas cherché à composer des pelotons dont les membres auraient tous parlé la même langue – sauf l'espagnol – ou auraient tous été originaires de la même région géographique. Vela met ainsi en cause la notion que des Autochtones d'une région du pays auraient été déployés par l'armée afin de massacrer des Autochtones d'une autre région. L'endoctrinement militaire était à tel point efficace qu'un Autochtone aurait massacré les membres de sa propre famille s'il en avait reçu l'ordre de son supérieur¹³⁸.

Par l'entremise de l'organisation militaire et de l'endoctrinement, la recrue, peu importe son appartenance ethnique, devenait un combattant qui était prêt à livrer une guerre de guérilla

¹³⁷ *Ibid.*, 61, 67, 71, 94, 100, 115, 120, 289, 293, 302.

¹³⁸ *Ibid.*, 113, 174, 292, 306.

en tout temps, n'importe où, contre n'importe qui. Pour de nombreux paysans autochtones, le service militaire et ses faits d'armes leur permettaient d'accéder concrètement à une citoyenneté conférée à l'ensemble de la population, mais qui, dans les faits, pour bon nombre d'entre eux, restait plutôt évasive sinon illusoire du fait de leur condition sociale ou leurs origines ethniques. Le service militaire obligatoire et la formation militaire, on le verra au chapitre quatre, était un moyen d'intégration sociale et culturelle, sorte de rite initiatique dont la cérémonie de passation avait lieu sur le champ de bataille, arme à la main¹³⁹.

2. L'École kaibile et la transformation de l'armée guatémaltèque

Au moyen des témoignages des soldats et des officiers interviewés, Vela raconte la mise sur pied en 1974 de l'École kaibile d'entraînement et des opérations spéciales (Escuela de Entrenamiento y Operaciones Especiales Kaibil), située dans le département du Petén à proximité de la frontière du Belize. L'instance était chargée de former les commandants de petites unités de combat hautement spécialisées dans les techniques de la guerre contre-insurrectionnelle. Si le premier cours dispensé d'avril à juin 1975 s'inspirait en partie de celui offert à l'école des Rangers aux États-Unis, les militaires guatémaltèques auraient aussi tenu compte, selon Vela, des expériences acquises en la matière par les militaires de la Colombie, du Chili, du Pérou, du Venezuela, du Panama et du Brésil. Au Guatemala, la formation des forces spéciales était divisée en quatre volets : technique, physique, spécial et tactique. Selon des

¹³⁹ Selon l'historienne Carolyn Fick, à Saint-Domingue à la fin du dix-huitième siècle, si l'esclave devenait soldat et servait fidèlement la république il pouvait gravir l'échelle sociale. De plus, la propriété était souvent octroyée aux soldats en guise de rémunération. À travers les Amériques, selon l'historienne Mimi Sheller, le service militaire lors des guerres d'indépendance et de l'époque nationale au dix-neuvième siècle avait permis une plus grande mobilité sociale pour les hommes subalternes. Cette émancipation en termes de participation politique et d'accès à la propriété, toutefois, n'avait pas été accordée aux femmes, dont le droit à la citoyenneté avait été sévèrement limité. Voir Carolyn Fick, «Emancipation in Haiti: From Plantation Labour to Peasant Proprietorship », *Slavery and Abolition* 21, 2 (2000): 20, 23-25, 26, 34; Mimi Sheller, « Sword-Bearing Citizens: Militarism and Manhood in Nineteenth-Century Haiti », dans *Plantation Society in the Americas* 4, 2-3 (automne 1997): 233-278; et Lester Langley, *The Americas in the Age of Revolution, 1750-1850*, New Haven, Yale University Press, 1996, chapitre 8.

militaires qui ont étudié à l'École kaibile, la torture aurait fait partie du plan de cours et était enseignée en classe. Selon le soldat Jorge Roldán, « [t]ous les sous-instructeurs étaient des spécialistes de la torture. Qu'ils soient grands ou petits, ils l'étaient tous¹⁴⁰ ».

Si certaines méthodes de torture étaient utilisées sur les militaires eux-mêmes à des fins pédagogiques, les instructeurs s'approvisionnaient en cobayes à même la population locale afin de pouvoir expérimenter sur de véritables ennemis. Le soldat Roberto Martínez explique qu'à partir de délations, les Kaibils en formation partaient la nuit avec leurs instructeurs afin d'enlever de présumés subversifs : « en plusieurs occasions je suis allé chercher des gens qui avaient été dénoncés à tort. Lorsque nous allions chercher quelqu'un, parfois nous y allions vêtus de guérillero, pour faire croire que c'était la guérilla qui tuait et séquestrait ». Le militaire explique que ces sorties nocturnes étaient fréquentes et qu'elles avaient lieu dans « les villages, les hameaux, pour chercher... Ils disaient qu'ils étaient des guérilleros, qu'ils collaboraient avec la guérilla. Ils les torturaient¹⁴¹ ».

Alors que les étudiants de l'École kaibile observaient attentivement leurs instructeurs, les prisonniers étaient pendus, transpercés d'aiguilles, brûlés avec de l'acide à batterie... jusqu'à leur provoquer un état de choc ou de défaillance. Une fois les victimes ranimées, l'instructeur poursuivait sa leçon. Le soldat Jorge Roldán se souvient y avoir appris la méthode de la capuche

¹⁴⁰ Vela, *Los pelotones de la muerte*, 184-185, 187, 194-195. Le vocable Kaibil, choisi par l'armée guatémaltèque en mars 1975 pour son école de commandos, s'inspirait du guerrier mam Kaibil Balam qui, au seizième siècle, avait résisté aux forces du conquistador espagnol Pedro de Alvarado. Selon le colonel Jorge Antonio Ortega Gaytán, il s'agissait d'un nom mythique et patriotique qui représentait parfaitement la nationalité guatémaltèque et le combattant d'élite que l'armée souhaitait alors former. Voir *Ibid.*, 186-187; et Jorge Antonio Ortega Gaytán, *Los Kaibiles*, Guatemala, Centro Editorial y de Documentación para la Historia Militar, 2003, 89. Selon Ortega Gaytán, si le cours de commando était divisé en cinq volets (physique, spécial, technique, tactique et psychologique), chacun était étroitement lié aux autres et faisait partie de la formation quotidienne. Voir Ortega Gaytán, *Kaibiles*, 91.

¹⁴¹ Vela, *Los pelotones de la muerte*, 195-197. Aujourd'hui, des lieux à proximité de l'École kaibile au Petén, dont San Benito, Melchor de Mencos, La Libertad, Poptún et Las Cruces, sont parmi les plus violents du pays avec une quarantaine d'assassinats par mois et une hausse de 10 pour cent des cas de féminicides depuis l'année précédente. Voir R. Escobar, « Han ocurrido 118 crímenes en tres meses. Critican niveles de impunidad. La PDH de Petén afirma que 90% de muertes siguen impunes », *Prensa Libre*, le 17 septembre 2012, 29.

agrémentée d'une corde au cou et d'un tourniquet, utilisés à des fins d'étranglement; l'électricité appliquée au nombril, aux dents ou aux gencives; le supplice de la pendaison par les testicules. À d'autres moments, se souvient le soldat d'élite, on leur apprenait à injecter du formol dans les veines d'un détenu : « Imaginez la réaction : attaché des pieds, le client bondissait. Quelle douleur lui traversait le corps! Le formol circulait, atteignant le cœur, le cerveau¹⁴²... »

Qu'arrivait-il au prisonnier qui avait été torturé à l'École kaibile à des fins pédagogiques? Le soldat Roberto Martínez répond que « celui qui y entrait n'en ressortait pas, il y restait ». Les instructeurs « ne pouvaient pas les laisser partir par peur ensuite d'être dénoncés pour les meurtres qu'ils avaient commis ». Le soldat Federico Cristales se souvient d'un secteur de l'école, appelé la « zone des zombies », qui servait à la fois de centre de torture et de cimetière clandestin. C'est là, selon Cristales, qu'« ils ont mis plusieurs des guérilleros qu'ils ont capturés. C'est là qu'est situé le cimetière. Il y avait un tas de morts¹⁴³ ».

Selon Vela, les finissants de l'École kaibile, en plus de constituer une redoutable troupe d'élite, se sont dispersés au sein de l'armée guatémaltèque pour la transformer en instrument de guerre contre-insurrectionnelle au moment même des massacres de 1981-1982. Si les finissants de l'école étaient peu nombreux, soit une quarantaine par année, ils étaient toutefois des combattants exceptionnels. Réputés pour leur endurance et leur cruauté, les Kaibils étaient techniquement et psychologiquement mieux préparés pour le combat que les troupes ordinaires. Essaimés dans les rangs de l'armée, ces sous-officiers commandaient de petites unités de combat, tels des escouades, des patrouilles ou des pelotons. Ils apportaient une mystique qui leur était propre, affirme l'officier Julián Domínguez. Prêts à toute éventualité, ils

¹⁴² *Ibid.*, 196.

¹⁴³ *Ibid.*, 197, 198.

stimulaient le moral et le courage des troupes régulières lors des offensives alors que plusieurs de ces troupes aspiraient à devenir un jour Kaibils comme leurs commandants¹⁴⁴.

Les recherches de Vela démontrent que l'armée guatémaltèque se serait mise à ajuster l'ensemble de son matériel pédagogique et de ses pratiques didactiques au modèle de l'École kaibile et aux variantes régionales de la guerre contre-insurrectionnelle. Dès 1979, en plein conflit, il se serait opéré une rupture dans la manière de former des combattants et de livrer la guerre. Révolue était l'époque où l'armée, casernée, attendait de livrer des batailles conventionnelles de positions, de tranchées et de lignes de front, ralentie dans ses déplacements par sa lourdeur logistique. Désormais, la guerre serait irrégulière, livrée par de petites unités mobiles chargées d'opérations de contre-guérilla appuyées par les forces aériennes, lorsque celles-ci étaient disponibles. De plus, les cours étaient constamment mis à jour, alimentés par les dernières expériences vécues sur le terrain. Les instructeurs profitaient de la fin des cours pour commander des unités de combat, mettant ainsi leur enseignement à l'épreuve pour l'adapter en temps réel aux conditions du terrain et ensuite le retransmettre à leurs étudiants au moment de la rentrée des classes¹⁴⁵. Certes, si un tel modèle de transmission des connaissances n'était pas nouveau, s'inspirant en grande partie des enseignements des parachutistes français en Algérie, comme nous le verrons, il a été entièrement adapté aux exigences et aux critères de combat guatémaltèques.

3. Division du travail et rationalité productive

L'étude de Vela démontre que les hommes ordinaires qui ont mené cette guerre irrégulière étaient largement consentants. S'il est vrai que la hiérarchie militaire qui planifiait les massacres disposait de moyens coercitifs pour faire respecter ses ordres, c'est l'initiative et

¹⁴⁴ *Ibid.*, 47, 179, 181, 198-199, 212, 289.

¹⁴⁵ *Ibid.*, 199-203, 212.

l'entraîn des unités de base sur le terrain qui auraient remporté cette guerre sans batailles¹⁴⁶. En effet, les tueries ont été réalisées avec une cadence et une précision que seule une division du travail pouvait permettre : certains soldats contrôlaient la population ciblée en périphérie pour empêcher qu'elle ne s'échappe, d'autres la rassemblaient tandis que d'autres procédaient à sa mise à mort. Cette division du travail était accompagnée de spécialisations : certains soldats étaient entraînés pour mener à bien les tâches les plus violentes et étaient tout à fait disposés à les accomplir à répétition¹⁴⁷.

L'officier Amílcar Rabanales affirme que la majorité des effectifs qui composait une unité de combat n'aurait pas participé directement aux massacres et que cette corvée en particulier était réservée à un nombre encore plus réduit de soldats :

À l'intérieur de l'unité, dit-il, il y avait toujours un groupe plus radical. À l'intérieur des pelotons, parmi la troupe, il y avait des soldats plus aguerris, des soldats qui étaient très violents, des soldats qui venaient même nous voir pour dire : « tenez mon commandant, celui-ci est un guérillero : il faut le faire disparaître¹⁴⁸ ».

Les soldats les plus endurcis auraient été choisis par leurs commandants pour tuer des gens de sang-froid et même les faire cruellement souffrir : « Ceux-là font partie du groupe qui réalisera les exécutions », affirmait le soldat Martín Ramírez. Loin d'être contraints, ces soldats participaient aux massacres de leur propre chef. Les autres, moins disposés à ce genre d'exactions, auraient été assignés à d'autres tâches, expliquait-il lors de son entretien avec Vela¹⁴⁹.

L'étude de Jacques Sémelin démontre pour sa part que les massacres, dès lors qu'ils se prolongent dans le temps, tendent à une certaine spécialisation des tâches, comme pour toute

¹⁴⁶ Pour l'expression « guerre sans batailles » et son application au conflit armé guatémaltèque, voir Roddy Brett, *Une guerra sin batallas. Del odio, la violencia y el miedo en el Ixcán y el Ixil, 1972-1983*, Guatemala, F&G Editores, 2007.

¹⁴⁷ Vela, *Los pelotones de la muerte*, 305.

¹⁴⁸ *Ibid.*, 306.

¹⁴⁹ *Ibid.*, 305-307.

autre activité humaine. Une telle division du travail permettrait d'aseptiser l'atrocité et de raffiner les techniques qui sont mises à contribution. Comme dans une entreprise, la rationalité productive s'imposerait, selon l'auteur. Ainsi, des personnes évincées du genre humain par étapes successives deviennent la matière première nécessaire à la production en série de cadavres. Selon Sémelin, au paroxysme d'un tel système, les membres du groupe ciblé sont contraints de participer à leur propre destruction. Le bourreau semble ainsi avoir disparu, remplacé de façon perfide par la victime elle-même participant à sa destruction et à celle de ses semblables¹⁵⁰. Au Guatemala, la manifestation la plus exemplaire de cette perfidie est sans doute la très grande capacité de l'armée à transformer des paysans autochtones en assassins de paysans autochtones.

4. Le *modus operandi* exterminateur et sa validation

Mais qu'est-il survenu au juste dans le village de Las Dos Erres en 1982? Selon le soldat Jacinto García, qui participa à la patrouille kaibile responsable du massacre survenu le 7 décembre 1982, une trentaine de soldats aurait été mobilisée pour la tâche. Selon les informations du service de renseignement militaire qui leur avaient été transmises la veille, ils devaient attaquer et détruire un campement guérillero. Les soldats s'étaient donc préparés pour engager une bataille contre un ennemi armé. Leur mission, selon García, était de récupérer 21 armes automatiques dérobées à une patrouille militaire lors d'une embuscade mortelle tendue par les combattants des Forces armées rebelles (Fuerzas Armadas Rebeldes, FAR) le 11 octobre précédent, à une trentaine de kilomètres de la communauté de Las Dos Erres. La patrouille se serait déplacée en direction du village à partir de la base aérienne de Santa Elena, département du Petén, en fin de journée le 6 décembre, à bord de trois camions nolisés. Ils

¹⁵⁰ Sémelin, *Purifier et détruire*, 325-326, 328-330.

seraient arrivés à leur destination après une longue marche nocturne vers 3 heures du matin¹⁵¹.

Selon García,

Lorsque nous sommes arrivées à Las Dos Erres, il n’y avait personne. Ils ne nous ont pas reçus à coups de feu comme on nous avait dit. Nous sommes entrés, il n’y a eu aucun coup de feu, il n’y avait pas d’armes. Ces gens n’avaient pas d’armes. La patrouille s’est divisée, chaque groupe est parti [de son côté]. Le groupe de sécurité *bravo*, qui venait derrière, s’est occupé de l’entrée [du village]. Je me suis éloigné. Il y avait un sentier qui contournait le village [...]. J’ai emprunté ce sentier et je me suis posté à la sortie. J’ai déployé mes hommes, l’entrée et la sortie [du village] étaient bloquées¹⁵².

Les troupes d’assaut se seraient chargées de rassembler la population du village, allant de maison en maison pour sortir puis réunir leurs occupants dans l’école et dans l’église. « Il s’agissait de simples abris, affirme García, munis de colonnes, de tôles ondulées et de quelques planches sur lesquelles les enfants étudiaient ». Beaucoup de villageois se seraient rendus seuls à l’école et à 4h00 tout le monde qui vivait au centre du village avait été rassemblé. Selon García, les gens qui habitaient les maisons situées en périphérie se seraient livrés volontairement aux soldats dès les premières lueurs du jour : hommes, femmes et enfants¹⁵³. Ils croyaient tous qu’il s’agissait d’une réunion de routine convoquée par les autorités militaires :

Ils avaient peur, bien sûr, comment n’auraient-ils pas eu peur? Ils avaient peur, mais ils avaient confiance en l’armée, qu’elle ne leur ferait aucun mal. Ce fut le contraire, bien sûr. Il y avait des femmes qui avaient quatre, cinq enfants; ils

¹⁵¹ *Ibid.*, 238-240, 281-282. Pour un résumé des faits retenu par la Cour interaméricaine des droits de l’Homme, voir Corte Interamericana de Derechos Humanos (Corte IDH), « Caso de la masacre de Las Dos Erres vs. Guatemala. Sentencia (*Excepción Preliminar, Fondo, Reparaciones y Costas*) », San José, Costa Rica, le 24 novembre 2009, [En ligne] http://www.corteidh.or.cr/docs/casos/articulos/seriec_211_esp.pdf (document consulté le 27 novembre 2009), 22-25.

¹⁵² Vela, *Los pelotones de la muerte*, 282. Selon le général de division de l’armée péruvienne Rodolfo Robles Espinoza, qui témoigna devant un tribunal guatémaltèque en juillet 2011, la patrouille kaibile qui entra à Las Dos Erres le 7 décembre 1982 était organisée en quatre groupes de combat : le groupe de commandement, le groupe d’assaut, le groupe d’appui et le groupe de sécurité. Il semblerait que le soldat Jacinto García ait été responsable du groupe d’appui. Voir Hugo Alvarado y Paola Herrera, « Condena por masacre en Dos Erres suma 24 mil 246 años. Tribunal sentencia a cuatro kaibiles », *Prensa Libre*, le 3 août 2011, 1-3; et Hugo Alvarado, « Ejército ordeno matanza, según experto. Militar peruano analiza masacre », *Prensa Libre*, le 28 juillet 2011, 14.

¹⁵³ Vela, *Los pelotones de la muerte*, 282.

étaient des familles entières. [...] Ils nous ont bien reçus. Les gens étaient calmes, ils n'étaient pas en désaccord avec notre présence. Ils disaient : « Quel plaisir de voir l'armée nous rendre visite ». Plusieurs hommes nous adressaient la parole ainsi¹⁵⁴.

Les membres de la patrouille auraient ensuite séparé les hommes des femmes afin de pouvoir interroger les hommes, un par un, dans l'école. Les soldats s'assuraient que tout se passait sans l'ordre. De 8h00 à 13h00, les paysans auraient été interrogés, mais, selon García, « ils ne savaient rien » ni de la guérilla ni des armes volées. À midi, les soldats auraient pris le temps de manger un repas chaud, préparé par des paysannes obligées de leur cuisiner la volaille des villageois. Vers 13h30, les soldats chargés de surveiller l'école auraient commencé à amener les hommes, un par un, aux abords d'un puits communautaire desséché d'une profondeur de 12 mètres. Les soldats, selon García, « leur disaient qu'ils allaient être vaccinés ». Au bord du puits, deux instructeurs kaibils empoignaient chaque villageois et le forçaient à s'agenouiller. La tête penchée au-dessus de l'ouverture du puits, ils lui demandaient une dernière fois s'il était guérillero. Le villageois répondait par la négative et il était aussitôt assommé à coups de masse et projeté au fond du puits. Les soldats amenaient le prochain villageois, les instructeurs l'agenouillaient au bord du puits pour l'interroger alors qu'il pouvait très bien entendre les gémissements de ses voisins qui s'empilaient au fond du trou... Et ainsi de suite. Pour achever ceux qui agonisaient, un des officiers tirait régulièrement des rafales de mitraillette et lançait des grenades dans le puits¹⁵⁵.

Une fois le calvaire des hommes terminé, les soldats ont répété la procédure avec les femmes et les enfants. Les membres du groupe d'assaut auraient pris le temps de violer plusieurs jeunes filles en présence de leurs mères, selon García, avant de les projeter à leur tour au fond du trou. Certains soldats auraient même pris des nourrissons par les pieds pour leur

¹⁵⁴ *Ibid.*, 282-283.

¹⁵⁵ *Ibid.*, 253, 283-284.

briser le crâne sur la paroi du puits avant de les précipiter à l'intérieur avec les autres. Vers 17h30 ou 18h00, plus un seul villageois de Las Dos Erres n'était vivant. Les soldats auraient dormi dans le village le soir du massacre et le lendemain une trentaine de personnes, selon García, se seraient présentées devant les militaires. Les membres du groupe d'assaut les auraient alors toutes fouillées, interrogées et, vers l'heure du midi, amenées dans la nature pour les fusiller. Sa mission accomplie, la patrouille kaibile se serait retirée du village vers 14h00 le 8 décembre 1982. Vela estime à plus de 300 le nombre de personnes tuées en moins de 36 heures à las Dos Erres, soit l'ensemble du village¹⁵⁶.

Selon Sémelin, c'est dans l'acte même de massacrer que réside l'une des clés de sa compréhension, l'auteur proposant ici trois types d'explications. Une première combinaison entre l'idéologie et l'intérêt économique, voire le profit, inciterait les exécutants à passer à l'acte. Un deuxième modèle explicatif greffe le facteur idéologique au processus de socialisation à la violence : l'entraînement préalable serait central, tout comme l'affirme Vela, à la destruction de l'ennemi désigné. En troisième lieu, ce serait sur le champ de bataille, dans et par l'action de tuer, que se forment les exécutants des massacres, qu'ils soient ou non entraînés préalablement. L'expérience acquise *in situ*, selon Sémelin, ou dans le cadre d'une forme de guerre particulière, comme le propose Vela, serait le facteur le plus important de basculement dans le meurtre de masse¹⁵⁷.

Les deux premières explications, selon Sémelin, reposeraient sur une conception rationnelle de l'acte : soit les individus tuent pour le profit soit ils reçoivent une formation à cet effet. Dans les deux cas, il s'agirait de conceptions utilitaires ou instrumentales. Mais c'est sur le terrain que l'idéologie et l'endoctrinement, imbriqués dans un imaginaire de peur, percutent le

¹⁵⁶ *Ibid.*, 253, 267, 283-284. Sur l'ampleur de la violence à caractère sexuel réservée aux femmes et aux fillettes de Las Dos Erres et que le soldat García ne fait qu'aborder sommairement, voir Corte IDH, « Caso de la masacre de Las Dos Erres vs. Guatemala », San José, le 24 novembre 2009, 23-25, 41-43, 91.

¹⁵⁷ Sémelin, *Purifier et détruire*, 290, 293-94.

réel : l'ennemi désigné est là, sur le champ de bataille. Même désarmé, il reste l'ennemi à abattre. Cette imbrication entre le réel d'une agression physique et l'imaginaire d'une supposée menace provenant de civils désarmés, écrit Sémelin, conduit à assimiler la destruction de ces derniers à un acte de guerre parfaitement nécessaire. Le massacre s'expliquerait alors comme un acte de légitime défense alors que la distinction entre le délire et la réalité s'avère complètement brouillée¹⁵⁸.

Finalement, si l'obsession sécuritaire en temps de guerre facilite le massacre, elle réussit aussi à le masquer, à le banaliser et même à le faire disparaître, selon Sémelin. En ce sens, les pratiques de massacre sont productrices de nouvelles rhétoriques qui servent à masquer le meurtre de masse et à permettre sa reproduction. Cette rhétorique, souvent truffée d'euphémismes, servirait aussi à créer une culture propre aux exécutants, dont l'action est dictée autant par le sens absolu du devoir et de l'honneur patriotiques que par l'instinct de survie. Le meurtre de masse se voit ainsi ancré au côté de la morale et même du bien commun, ce qui permet aux exécutants de s'identifier pleinement à l'autorité tout en se dégageant affectivement de leurs victimes. Un tel détournement de sens peut trouver un écho au sein d'une société qui récompense les individus qui tuent au lieu de les punir de telle sorte que la responsabilité des tueries se voit collectivement partagée. Si certains secteurs de la société cherchent à se dissocier d'une telle éventualité, d'autres s'y habituent au nom du bien général. Entretemps, les exécutants impunis se transforment en bourreaux professionnels, en tueurs à gages ou en leurs complices¹⁵⁹. Certains accèdent même aux plus hautes sphères sociales et politiques de leur pays ainsi dévasté.

¹⁵⁸ *Ibid.*, 295-296.

¹⁵⁹ *Ibid.*, 178-179, 302-305, 312-313, 315, 320.

Au Guatemala, selon Manolo Vela, les sous-officiers et les soldats qui, en 1982, commandaient ces pelotons de la mort occuperaient aujourd'hui les plus hauts postes des forces armées guatémaltèques. Les officiers supérieurs de cette époque, aujourd'hui à la retraite, seraient des citoyens respectables, tacitement absouts de leurs crimes et, jusqu'à tout récemment, intouchables¹⁶⁰. En effet, toute trace des massacres dont ils sont responsables – tel celui de Las Dos Erres – devait disparaître à jamais, comme les villages qu'ils ont rayés de la carte et les villageois qu'ils ont ensevelis plusieurs mètres sous terre. En aucun moment, ni leurs faits d'armes ni leurs exploits contre-insurrectionnels ne devaient être dévoilés publiquement ou la mémoire de leurs victimes évoquée. Selon le soldat Ángel Coronado, au moment de quitter le village de Las Dos Erres,

Les officiers [...] ont laissé entendre que celui qui commencerait à en parler serait passé par les armes. Ils l'ont dit le lendemain [du massacre], lorsque nous commençons à marcher. C'est Ruiz Martínez qui l'a dit : « Ce qui s'est fait ici, ce qui s'est passé ici, reste ici. Quiconque, dans un moment de délire fou, commencerait à en parler... Soyez certain qu'il ne parlera plus jamais ». Donc, qui oserait en parler? Et étant toujours dans l'armée, personne ne dit rien. Parce qu'il sait très bien ce qu'il l'attend. Ce sont des ordres supérieurs. Donc, afin d'éviter des problèmes, c'est mieux de ne rien dire. Parce que de toute façon, vous êtes dans l'armée et vous aurez des problèmes. Ils vous attrapent et ils vous tuent et c'est fini. « Il est mort dans un accident » ou « le coup de feu est parti tout seul », ou n'importe quoi peut arriver et c'est fini. Alors, c'est pour ça que personne ne dit rien¹⁶¹.

Quelques jours après le départ des soldats kaibils de Las Dos Erres, le lieutenant Carlos Antonio Carías López, chef du détachement militaire situé à six kilomètres de la communauté, à Las Cruces, avait laissé entendre que les habitants de Las Dos Erres étaient tous partis au Mexique avec la guérilla. Le lieutenant procéda au pillage du village abandonné et une fois tous les objets de valeur, les animaux et les récoltes de fin d'année emportés au détachement

¹⁶⁰ Vela, *Los pelotones de la muerte*, 9.

¹⁶¹ *Ibid.*, 168-169.

militaire, il mit le feu à Las Dos Erres qui cessa d'exister pour de bon¹⁶². Dans les années qui suivirent, l'ensemble du village aurait été intégré au domaine agricole de la famille Mendoza, l'un des plus importants propriétaires fonciers de la région que les Nations unies associent aujourd'hui au crime organisé et au trafic de narcotiques en direction des États-Unis¹⁶³.

5. FAMDEGUA et les premiers recours en justice

Ce n'est qu'en juin 1994, plus de 12 ans après le massacre, que l'Association des familles des personnes détenues et portées disparues du Guatemala (Asociación de Familiares de Detenidos-Desaparecidos de Guatemala, FAMDEGUA) dénonçait l'atrocité devant un tribunal de première instance. L'organisation humanitaire demandait alors l'ouverture d'une enquête judiciaire sur la participation de l'armée guatémaltèque aux événements ainsi que l'exhumation des victimes. Une première fouille a été réalisée par l'Équipe d'anthropologie légiste d'Argentine en juillet 1994. Les travaux terminés en juillet 1995 ont permis aux anthropologues légistes de récupérer les restes de 162 victimes entassées dans les profondeurs du puits communautaire. Parmi elles, 67 enfants de moins de 12 ans et d'une moyenne d'âge de 7 ans, 24 femmes et 64 hommes, ainsi que sept autres adultes dont le sexe n'a pu être déterminé. Plusieurs objets trouvés sur place, dont des pièces de monnaie, un calendrier et des papiers d'identité ont permis de constater que la fausse commune existait depuis 1982. Le ministère public, pour sa part, aurait identifié 71 victimes supplémentaires en mai 2000, pour un total de 233 victimes,

¹⁶² *Ibid.*, 237, 237n 149, 244, 269-270, 272-273.

¹⁶³ Corte IDH, « Caso de la masacre de Las Dos Erres vs. Guatemala », San José, le 24 novembre 2009, 63-64; Carolina Escobar Sarti, « El pozo de la vergüenza. Cualquier gemido que emanara del fondo era apagado con una ráfaga de balas », *Prensa Libre*, le 16 août 2012, 18; Oficina de las Naciones Unidas contra la Droga y el Delito, *Delincuencia Organizada Transnacional en Centroamérica y el Caribe. Una evaluación de las amenazas*, Viena, UNODC, 2012, [En Ligne], <http://fr.scribd.com/doc/108807041/Delincuencia-Organizada-Transnacional-en-Centroamerica-y-el-Caribe> (document consulté le 12 octobre 2012), 23-25, 39, 44, 67.

bien que plusieurs autres, selon la Cour interaméricaine des droits de l'Homme, n'aient pu être retrouvées¹⁶⁴.

Dès le mois d'octobre 1996, le ministère de la Défense affirmait que les documents pouvant élucider la mort des villageois de Las Dos Erres ainsi que la présumée responsabilité de l'armée avaient été détruits. En janvier 1997, le même ministère affirmait ne pouvoir identifier les effectifs déployés lors du massacre ni ceux qui avaient été postés au détachement de Las Cruces. En février, le ministre de la Défense lui-même confirmait qu'il n'existait aucun registre du personnel militaire déployé dans le département du Petén en novembre et décembre 1982, donc aucune façon de retracer les effectifs présumément impliqués dans le massacre¹⁶⁵.

Malgré le manque de collaboration des autorités militaires, FAMDEGUA poursuivait sa propre enquête sur le terrain. C'est ainsi que les représentantes de l'association ont réussi à retrouver des témoins qui étaient présents lors du massacre et à les convaincre de se joindre au recours en justice. En février 1999 et en mars 2000, les déclarations assermentées d'un survivant qui, à l'époque, avait été enlevé puis adopté illégalement par un membre de la patrouille kaibile, ainsi que les témoignages de deux soldats qui avaient participé au massacre, ont été ajoutés au dossier du ministère public. À partir de ces nouveaux éléments de preuve, les autorités judiciaires avaient ordonné l'arrestation de 17 militaires qu'elles soupçonnaient d'avoir participé directement au massacre de Las Dos Erres en décembre 1982¹⁶⁶.

Le ministère de la Défense entreprit aussitôt d'empêcher les arrestations de ses anciens effectifs, dont certains étaient devenus des officiers supérieurs, atteignant le grade de colonel. Le seul militaire alors détenu a été libéré, car en avril 2001 la Cour constitutionnelle, affirmant que la tuerie avait eu lieu dans le cadre du conflit armé, renvoyait la cause à la Cour d'appel afin

¹⁶⁴ Corte IDH, « Caso de la masacre de Las Dos Erres vs. Guatemala », San José, le 24 novembre 2009, 25, 26, 41, 44n 157; Vela, *Los pelotones de la muerte*, 8.

¹⁶⁵ *Ibid.*, 26.

¹⁶⁶ *Ibid.*, 27, 54.

que cette dernière tranche sur l'applicabilité ou non de la Loi de réconciliation nationale votée dans le cadre des accords de paix de 1996. Toutefois, si cette loi pardonnait les délits politiques commis dans le cadre du conflit armé, elle n'amnistiait pas les crimes, comme le meurtre, commis contre des civils non combattants. En mars 2002, des mandats d'arrêt ont donc été émis à nouveau. Mais les militaires ont interjeté plus de 70 requêtes et mesures dilatoires qui ont paralysé la cause de février 2003 à février 2009, au point tel qu'en décembre 2004, la Cour constitutionnelle annulait toutes les mesures légales entreprises par la poursuite depuis décembre 1996, invalidant du coup plusieurs éléments de preuve, dont les témoignages des survivants et des deux militaires présents au moment du massacre¹⁶⁷.

En novembre 2009, la Cour interaméricaine des droits de l'Homme condamnait le Guatemala pour les préjudices occasionnés aux victimes de Las Dos Erres à cause de l'obstruction légale, le déni de justice et l'absence de sanction contre les responsables du massacre. De telles omissions contrevenaient à l'obligation de l'État guatémaltèque de sévir juridiquement contre les responsables du crime dans un délai raisonnable. En plus d'un dédommagement monétaire versé aux victimes, l'arrêt de la Cour interaméricaine ordonnait la réouverture du procès au Guatemala, relançant ainsi un processus neutralisé par l'État guatémaltèque¹⁶⁸. Au Guatemala, le jugement de la Cour interaméricaine – sorte de rappel à l'ordre d'une instance internationale – avait eu comme effet de remettre le massacre de Las Dos Erres à l'ordre du jour. C'est ainsi que les premiers suspects ont été formellement inculpés en septembre 2010 alors que les autorités du pays demandaient aux États-Unis d'extrader des

¹⁶⁷ *Ibid.*, 28, 30, 32, 44n 154; Coralia Orantes, « MP sindic a militares como responsables de matanza. Fiscalía pide a EE.UU. extradición de kaibiles », *Prensa Libre*, le 18 août 2010, 10; Alejandro Pérez, « Recursos y reparos, los obstáculos en el caso de Las Dos Erres », *La Revista/ Diario de Centro América*, le 25 février 2011, 10.

¹⁶⁸ Corte IDH, « Caso de la masacre de Las Dos Erres vs. Guatemala », San José, le 24 novembre 2009.

soldats guatémaltèques ayant participé au massacre en 1982 et qui avaient été détenus aux États-Unis pour des délits migratoires¹⁶⁹.

Parmi eux, l'ancien patrouilleur kaibil Gilberto Jordán, détenu en mai 2010 en Floride où il résidait depuis plus de 20 ans. Accusé de fraude pour avoir menti sur sa demande de citoyenneté étatsunienne, Jordán a été condamné à 10 ans de prison en septembre 2010. La condamnation, toutefois, n'était pas pour avoir participé au massacre des villageois de Las Dos Erres, ce qu'il avait admis lors de son procès, mais bien pour avoir affirmé à son entrée aux États-Unis qu'il n'avait jamais commis de crime pour lequel il pourrait être condamné. Emprisonné en Floride, l'exécutant qui s'était lui-même confessé aux autorités étatsuniennes ne pourra faire face à la justice guatémaltèque qu'à partir de 2019, si les États-Unis décident alors de l'extrader¹⁷⁰. Un deuxième soldat guatémaltèque, Santos López Alonso, a été arrêté aux États-Unis en février 2010, puis un troisième, Pedro Pimentel Ríos, en Californie au mois de mai de la même année, toujours pour des délits migratoires. Contrairement au cas du soldat Jordán qui était citoyen des États-Unis, Pimentel était entré illégalement dans ce pays et a été extradé au Guatemala pour faire face à des accusations de meurtre et de crimes contre l'humanité¹⁷¹.

¹⁶⁹ Hugo Alvarado, « Tres van a juicio por caso Dos Erres », *Prensa Libre*, le 9 septembre 2010, 12; Sarah Grainger, « Guatemala exsoldiers on trial in landmark war case », *Reuters*, le 8 septembre 2010, [En ligne] <http://www.reuters.com/article/2010/09/09/us-guatemala-trial-idUSTRE6880FQ20100909> (document consulté le 12 août 2012); Redacción, « Piden extraditar a cuatro militares », *Prensa Libre*, le 10 septembre 2010, 10.

¹⁷⁰ Alfonso Chardy, « Delray resident arrested in Guatemalan massacre case. A unit of the Guatemalan military killed 251 people in 1982, including women and children », *The Palm Beach Post*, le 6 mai 2010; Pérez, « Recursos y reparos », 8, 10; EFE, « Ex kaibil confiesa », *Prensa Libre*, le 8 juillet 2010, 10; AP, « Condenan a 10 años a ex soldado guatemalteco », *Prensa Libre*, le 17 septembre 2010, 12; Kate Doyle, « Wrenching Testimony and a Historic Sentence: US Court Convicts Dos Erres Perpetrator for Lying about Role in Massacre », *National Security Archive*, le 17 septembre 2010 [En ligne], <http://nsarchive.wordpress.com/2010/09/17/wrenching-testimony-and-a-historic-sentence-us-court-convicts-dos-erres-perpetrator-for-lying-about-role-in-massacre/#more-1926> (document consulté le 12 août 2012).

¹⁷¹ Redacción, « EE.UU. ordena la deportación de ex kaibil implicado en masacre », *Prensa Libre*, le 11 mai 2011; AP, « Será deportado », *Prensa Libre*, le 12 mai 2011, 10; AFP, « EE.UU. deporta a kaibil », *Prensa Libre*, le 13 juillet 2011, 14; Orantes, « Fiscalía pide extradición de kaibiles », 10.

En janvier 2011, c'était au tour à l'ancien Kaibil Jorge Vinicio Sosa Orantes d'être détenu, cette fois à Lethbridge, en Alberta, où il rendait visite à ses parents. Détenteur des citoyennetés étatsunienne et canadienne, Sosa Orantes avait quitté sa résidence en Californie lorsque les autorités ont cogné à sa porte en 2010. Après presque un an passé au Mexique, il serait rentré au Canada pour rendre visite à son père malade. Arrêté puis emprisonné en Alberta, la Cour ordonna son extradition aux États-Unis en mars 2012, sa demande d'appel ayant été rejetée en août de la même année. Le Canada ayant choisi de ne pas traduire le militaire guatémaltèque en justice en vertu de sa propre Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre, adoptée le 24 juin 2000, le Guatemala et l'Espagne ont chacun demandé son extradition afin qu'il soit jugé pour sa participation au massacre de Las Dos Erres¹⁷². Toutefois, le gouvernement canadien décida d'extrader Sosa Orantes aux États-Unis le 21 septembre 2012, se contentant ainsi de voir le citoyen canadien jugé pour avoir menti à l'agence étatsunienne d'immigration et non pour le massacre de centaines de paysans guatémaltèques. Le détenu continuait de clamer son innocence, attribuant les allégations à son égard à une conspiration malintentionnée¹⁷³.

Entretemps, le 25 juillet 2011, un premier procès au Guatemala pour le massacre de Las Dos Erres a finalement commencé, soit 17 ans après que le massacre ait été porté à l'attention des autorités judiciaires par FAMDEGUA et 29 ans après que le village ait été complètement détruit. Les quatre premiers accusés d'assassinat et de crimes contre l'humanité commis contre

¹⁷² EFE, « Acusado de haber dirigido matanza de 251 personas en Petén. Capturan en Canadá a kaibil por massacre », *Prensa Libre*, le 20 janvier 2011, 10; Bill Graveland, « Man shackled as he appears in Calgary court accused of war crimes in Guatemala », *Globe and Mail*, le 20 janvier 2011; Michael Platt et Pablo Fernández, « War crime arrest stirs bitter memories », *Toronto Sun*, le 19 janvier 2011; Gladys Galeano, « Autorizan solicitud de extradición », *El Periódico*, le 3 mars 2011; Bill Graveland, « Alberta Court says accused Guatemalan war criminal's appeal is 'hopeless' », *Canadian Press*, le 8 août 2012.

¹⁷³ Sebastian Rotella, « Immigration Charges for Accused Commando in Dos Erres Massacre », *ProPublica*, le 21 septembre 2012, [En ligne], <http://www.propublica.org/article/immigration-charges-for-accused-commando-in-dos-erres-massacre> (document consulté le 22 septembre 2012); EFE, « Extraditan a militar. Justicia de Canadá envía a Estados Unidos a militar guatemalteco acusado de matanza en Dos Erres », *Prensa Libre*, le 22 septembre 2012, 14.

les 201 villageois pleinement identifiés par le ministère public (et dont les corps avaient été retrouvés) étaient Carlos Antonio Carías López, commandant du détachement militaire de Las Cruces, ainsi que les spécialistes kaibils Manuel Pop Sun, Reyes Colin Gualip et Daniel Martínez Hernández. Carías López a aussi été accusé de vol aggravé pour avoir pillé et rasé la communauté après le massacre. Parmi les témoins à charge, César Franco Ibáñez et Fabio Pinzón Jerez étaient d'anciens soldats kaibils présents au moment du massacre. Ils ont livré leur version des faits par vidéoconférence depuis le Mexique où ils vivaient comme témoins protégés. Franco Ibáñez affirmait avoir vu Pop Sun, Colin Gualip et Martínez fracasser le crâne de leurs victimes avec une masse avant de les envoyer au fond du puits. Pinzón, pour sa part, a relaté les sévices sexuels que les accusés avaient réservés aux femmes et aux jeunes filles¹⁷⁴.

Quelques survivants du massacre, qui n'était pas à Las Dos Erres au moment de l'irruption des troupes kaibiles, ont témoigné de ce qu'ils ont vu lors des jours suivants. Luis Saúl Arévalo, originaire du village disparu, avait participé avec son père à l'excavation du puits qui devait approvisionner la communauté en eau potable. Cependant, ils ont heurté le roc à 11 mètres de profondeur sans jamais avoir trouvé d'eau. Recruté de force dans la milice rurale de la région, appelée Patrouilles d'autodéfense civile (Patrullas de auto-defensa civil, PAC), alors sous le commandement de l'inculpé Carías López, Arévalo habitait Las Cruces. Le jour du massacre, alors que les Kaibils ont assassiné ses parents, ses quatre frères et son fils, Arévalo avait tenté de se rendre à Las Dos Erres, mais en avait été empêché par les soldats postés en périphérie du village. Lorsqu'il a pu s'y rendre trois jours plus tard, « j'ai regardé le puits et je me

¹⁷⁴ ACAN-EFE, « Se inicia juicio por masacre en Petén », *Prensa Libre*, le 25 juillet 2011, 14; Redacción, « Enjuician militares por masacre cientos campesinos en Dos Erres », *Prensa Libre*, le 25 juillet 2011; Redacción, « Testigos contradicen a militares acusados de masacre en Petén », *Prensa Libre*, le 25 juillet 2011; Hugo Alvarado, « Enfrentan juicio por matanza en Dos Erres, Petén, en 1982. Ex kaibil narra cómo ejecutaron a víctimas », *Prensa Libre*, le 26 juillet 2011, 10; Gladys Galeano, « Testigos protegidos narran masacre de Las Dos Erres », *El Periódico*, le 26 juillet 2011.

suis rendu compte qu'il avait été rempli de terre et que les mouches bourdonnaient autour. J'ai conclu que c'était là qu'ils les avaient enterrés¹⁷⁵ ».

Le 2 août 2011, devant une salle comble en ce sixième jour d'audiences, les quatre militaires étaient reconnus coupables des accusations portées contre eux. À la demande du procureur, Manuel Vásquez, et de l'avocat des plaignants, Edgar Pérez, le tribunal de première instance a condamné les militaires à 30 ans de prison pour chacune des 201 victimes qui avaient pu être identifiées, ainsi qu'à 30 ans supplémentaires pour crime contre l'humanité, pour une peine totalisant 6 060 années d'incarcération. Pour avoir ensuite mis à sac le village de Las Dos Erres, l'officier Carías López écopa d'une peine additionnelle de six ans. Selon le plaidoyer final de l'avocat Edgar Pérez, « [c]es crimes sont d'autant plus détestables qu'ils ont été commis contre une population sans défense dont l'unique objectif était de développer sa communauté ». Si la peine millénaire dictée par le tribunal restait symbolique, celle-ci ne pouvant dépasser la sanction maximale de 50 ans d'emprisonnement prévue au Code criminel, elle marqua une fin retentissante à presque 30 ans d'impunité dans ce qui n'est qu'un cas parmi plus de 600 massacres survenus au Guatemala au début des années 1980¹⁷⁶.

6. La chaîne de commandement

En décembre 2011, lors d'une cérémonie officielle qui commémorait l'anniversaire du massacre de Las Dos Erres, le président et commandant en chef des forces armées Alvaro Colom

¹⁷⁵ Redacción, « Familiar de víctimas de masacre relata su pérdida y pide justicia », *Prensa Libre*, le 26 juillet 2011; Hugo Alvarado, « Familia cavó pozo y le sirvió de tumba », *Prensa Libre*, le 27 juillet 2011, 10; Jerson Ramos, « Sobreviviente de masacre declaró en debate contra militares », *El Periódico*, le 27 juillet 2011; Hugo Alvarado, « Familiares de víctimas declaran en tribunal. Reviven masacre de Dos Erres », *Prensa Libre*, le 28 février 2012, 12.

¹⁷⁶ Hugo Alvarado, « Tribunal Primero A de Alto Riesgo emite hoy sentencia contra ex militares. MP solicita 12 mil años de cárcel », *Prensa Libre*, le 2 août 2011, 10; Alvarado et Herrera, « Tribunal sentencia a cuatro ex kaibiles », 2-3; Magdalena Medina, « Milenaria condena contra autores de masacre de Las Dos Erres, Petén », *El Periódico*, le 3 août 2011. Le 2 avril 2012, la Cour d'appel confirma les sentences prononcées contre les quatre soldats kaibiles. Voir Redacción, « Sala confirma sentencia a condenados por masacre Dos Erres », *Prensa Libre*, le 2 avril 2012.

avait demandé officiellement pardon, au nom de l'État guatémaltèque, aux victimes et aux survivants de cette tragédie. Le gouvernement centriste du président Colom s'acquittait ainsi de l'une des exigences de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme, dictée en 2009. Un des survivants, Fernando Arriaga, a profité de l'occasion pour exiger publiquement que les autres membres de la patrouille kaibile ainsi que leurs supérieurs soient traduits en justice pour leur participation au massacre. « Il est injuste que les responsables de ce crime soient toujours en liberté, que seulement quelques-uns aient été emprisonnés », a-t-il dit lors de l'évènement solennel. De plus, Arriaga a dénoncé le fait qu'un propriétaire foncier se soit emparé des terres agricoles de Las Dos Erres et a exigé que celles-ci soient dévolues aux survivants et aux descendants des victimes¹⁷⁷.

Tous n'étaient pas d'accord avec de tels propos ni avec l'acte officiel de contrition. En fait, dès le lendemain du verdict livré par le tribunal de première instance, les anthropologues légistes qui avaient témoigné lors du procès ont commencé à recevoir des menaces de mort. Le commentateur Humberto Preti était d'avis que la demande présidentielle de pardon aux victimes du massacre de Las Dos Erres était inappropriée, qu'elle correspondait davantage à la démagogie populiste du président, qu'il associa à un mode de pensée « de tendance socialiste, gauchiste, communiste, ou appelez-le comme vous voudrez¹⁷⁸ ». Le commentateur Pedro Trujillo avertissait ses lecteurs que « remuer la fourmilière » de l'imputabilité 15 ans après la signature d'accords de paix pouvait attirer bien des ennuis :

Nous pouvons continuer, comme en Argentine, à emprisonner des militaires alors que d'anciens guérilleros tirent les ficelles, situation qui changera à un certain moment. Accuser, comme en Espagne, des juges-vedettes qui veulent

¹⁷⁷ Sandra Valdez et Geovanni Contreras, « Gobierno cumple sentencia de la CIDH. Colom pide perdón a víctimas de Dos Erres. Sobrevivientes y familiares recuerdan la matanza », *Prensa Libre*, le 16 décembre 2011, 10.

¹⁷⁸ Jerson Ramos, « Amenazan a peritos del caso Dos Erres », *El Periódico*, le 12 août 2011; Humberto Preti, « Hay algo que es imperdonable. Hay mucho trecho que recorrer, cuando el fin a alcanzar es el perdón », *Prensa Libre*, le 17 décembre 2011, 17.

créer une « mémoire historique » inexistante, ou adopter notre propre modèle. Mais continuer ainsi ne sert qu'à encourager une autre forme de violence et la perte de 15 ans de plus¹⁷⁹.

Le message était quand même insidieux. Car, si les massacrés de Las Dos Erres avaient été considérés de dangereux guérilleros, justifiant encore aujourd'hui leur extermination par les forces kaibiles, leurs descendants, selon Trujillo, seraient en train d'exercer « une autre forme de violence » en réclamant justice devant les tribunaux.

Même l'équipe éditoriale du plus important quotidien semblait avoir du mal à saisir l'ampleur de ce qui s'était passé à Las Dos Erres en 1982 ainsi que le sens du verdict qui venait de condamner à perpétuité les militaires. Ainsi, ils représentaient plutôt maladroitement les civils non combattants massacrés en 1982 comme appartenant « directement ou indirectement à l'une des factions déterminées » du conflit armé. De plus, le massacre de Las Dos Erres, contrairement à ce que nous avons tenté de démontrer ici, serait inexplicable à leurs yeux, un phénomène qui dépasserait l'entendement :

Les actes de cruauté contre des civils innocents constituent l'une des aberrations des conflits belliqueux. La guerre a comme particularité de faire remonter à la surface la barbarie humaine, mais dans des cas de ce genre celle-ci atteint des niveaux d'inhumanité qui sont impossibles à comprendre, bien qu'inacceptables¹⁸⁰.

Pour mieux comprendre l'incompréhensible, le ministère public entama un deuxième procès pour les crimes commis à Las Dos Erres en février 2012. Cette fois, c'est l'ancien Kaibil Pedro Pimentel Ríos, extradé des États-Unis en juillet de l'année précédente, qui était inculpé pour meurtre et pour crimes contre l'humanité. Comme pour le procès précédent, les témoins de la poursuite, dont le général de division de l'armée péruvienne Rodolfo Robles, ont défilé un à un pour faire part de leur expertise ou de leur récit. Le général Robles est revenu expliquer au

¹⁷⁹ Pedro Trujillo, « ¿Quién removi6 el hormiguero? Ningún monopolio suele ser bueno; el de la "verdad", tampoco », *Prensa Libre*, le 27 décembre 2011, 15.

¹⁸⁰ Editorial, « Pedir perd6n como una tarea de Estado », *Prensa Libre*, le 20 décembre 2011, 16.

tribunal qu'un massacre de civils de l'ampleur de Las Dos Erres n'aurait pu avoir lieu sans l'autorisation de l'état-major de l'armée. En remontant la chaîne de commandement au moment des événements, il était d'avis que la responsabilité ultime pour cette atrocité reposait sur le haut commandement de l'armée et son chef suprême, le général Efraín Ríos Montt, président *de facto* de mars 1982 à août 1983¹⁸¹.

Pour sa part, et malgré les témoignages des anciens Kaibils réfugiés au Mexique qui le situaient sur les lieux du massacre en 1982, Pimentel Ríos clama son innocence. Il affirmait ne pas avoir été au Petén au moment des événements, arguant qu'il préparait son départ pour le Panama où il avait été accepté comme étudiant à l'École des Amériques... Les soldats devenus témoins à charge, par contre, se souvenaient non seulement que Pimentel avait participé au massacre, mais qu'il avait même fait la démonstration pour ses coéquipiers de comment tuer quelqu'un en utilisant l'une des victimes comme cobaye¹⁸². Le 12 mars 2012, Pimentel a été le cinquième Kaibil à être reconnu coupable d'avoir participé au massacre de Las Dos Erres avant d'être condamné à 30 ans de prison pour chacune des 201 victimes identifiées, pour un total symbolique de 6 030 ans d'emprisonnement, à quoi il fallait ajouter 30 ans pour crimes contre l'humanité. De plus, le tribunal ordonna l'ouverture d'une enquête judiciaire sur la participation du haut commandement de l'armée dans la planification et l'autorisation du massacre¹⁸³.

C'est ainsi que le 21 mai 2012, un tribunal de première instance accusa l'ancien général de brigade José Efraín Ríos Montt d'avoir ordonné et facilité le massacre de Las Dos Erres alors qu'il était le chef d'État en 1982. Selon le ministère public, Ríos Montt, par l'entremise de plans de campagne militaires pour les années 1982 et 1983, aurait planifié et autorisé le massacre puis

¹⁸¹ Hugo Alvarado, « Abren juicio por masacre », *Prensa Libre*, le 24 février 2012, 12.

¹⁸² Redacción, « Exmilitar se declara inocente de participar en masacre de Dos Erres », *Prensa Libre*, le 12 mars 2012.

¹⁸³ Sandra Valdez, « Tribunal culpa a ex militar de 201 asesinatos. Condenan a ex kaibil a seis mil 60 años. Es el quinto sentenciado por esta masacre, ocurrida en Dos Erres, Petén », *Prensa Libre*, le 13 mars 2012, 12.

consenti à ce qu'une patrouille militaire procède à l'extermination des villageois de Las Dos Erres ainsi qu'à la destruction complète de la communauté. S'adressant au tribunal pour expliquer son rôle en 1982-1983, le général affirma qu'il avait été « le politicien responsable de l'État, travaillant afin de créer un esprit de nation, ce qui était complètement différent du rôle que jouaient les forces armées contre la subversion qui cherchait à prendre le pouvoir ». En attendant la première audience de son procès, la Cour imposa au général à la retraite et ancien député de 86 ans une caution équivalente à plus ou moins 65 000 dollars, un arrêt domiciliaire sous surveillance policière et une interdiction de quitter le pays¹⁸⁴.

Recherché par les autorités espagnoles depuis 2006 pour génocide et crime contre l'humanité, Ríos Montt avait pourtant été formellement inculpé pour génocide au Guatemala pour la première fois en janvier 2012¹⁸⁵. Suivant l'exemple de compagnons d'armes traduits en justice pour leurs excès militaires, l'ancien général avait aussitôt interjeté ses premiers recours dilatoires dans le but de faire dérailler le procès intenté contre lui¹⁸⁶. Reste à voir si la ténacité et

¹⁸⁴ Hugo Alvarado, « Lo señalan en masacre en Petén, en 1982. Jueza deja Ríos Montt en arresto domiciliario. Fallo judicial dicta una fianza de Q500 mil y arraigo », *Prensa Libre*, le 22 mai 2012, 3; Redacción, « Ríos Montt asegura que nunca ordenó ninguna masacre », *Prensa Libre*, le 16 juillet 2011.

¹⁸⁵ Sonia Pérez et Coralía Orantes, « Ordenan la captura Efraín Ríos Montt: Pedido internacional de juez español Santiago Pedraz es por genocidio y otros delitos; incluye a otras siete personas », *Prensa Libre*, le 8 juillet 2006, 2; Hugo Alvarado, « Militar retirado declarara por genocidio. MP imputa matanzas a general Ríos Montt. Ex jefe de Estado deberá rendir su primera declaración el jueves próximo », *Prensa Libre*, le 21 janvier 2012, 3; Karen Cardona et Rosmery González, « Efraín Ríos Montt. Historia lo alcanza. El general quedó sin inmunidad parlamentaria y busca no ser arrestado ni enjuiciado por presuntos crímenes en 1982 et 1983 », *Prensa Libre*, le 22 janvier 2012, 2-3; Hugo Alvarado, « Reforzán juzgado. Ríos Montt se enfrenta a la justicia. Abogado defensor confía en que militar retirado saldrá del delito del cual se le sindicó », *Prensa Libre*, le 26 janvier 2012, 6; Hugo Alvarado, « MP lo señala por 11 masacres. Ríos Montt queda ligado a proceso. Militar retirado paga fianza de Q500 mil y evita prisión preventiva », *Prensa Libre*, le 27 janvier 2012, 2; AFP, « Guatemala: l'exdictateur Ríos Montt inculpé pour "génocide" », *L'Express*, le 27 janvier 2012.

¹⁸⁶ Hugo Alvarado, « Sindicato de genocidio por 11 masacres. Ríos Montt pide que cierren caso. Busca beneficio de la amnistía para no enfrentar a la justicia », *Prensa Libre*, le 18 février 2012, 2; Hugo Alvarado, « Jueza deniega amnistía a ex jefe de estado. Ríos Montt continúa ligado a proceso penal. Defensa pidió que sea un tribunal militar el que conozca el caso », *Prensa Libre*, le 2 mars 2012, 3; Redacción, « Ríos Montt busca cambiar de juzgado por caso Dos Erres », *Prensa Libre*, le 15 mai 2012; Hugo Alvarado, « Ríos Montt busca desvanecer pruebas. El general retirado presentó un amparo en la Sala Tercera de Apelaciones », *Prensa Libre*, le 24 juillet 2012, 12; Hugo Alvarado, « Sala ampara a Ríos

les moyens considérables du vieux soldat, ainsi que sa batterie d'avocats, lui permettront d'éviter la justice jusqu'à la fin de ses jours.

Enfin, les victimes de Las Dos Erres ainsi que Myrna Mack, qui étudiait des populations déplacées par des massacres comme celui de Las Dos Erres, étaient des civils, des non-combattants, ciblés puis éliminés par un dispositif de répression dûment établi au sein du gouvernement du Guatemala. La menace que ces gens pouvaient représenter pour ce gouvernement et ses dirigeants relevait et relève encore du délire. Le crime dont ils ont été victimes est un crime d'État, perpétré par un État ayant décidé, par tous les moyens, de faire la guerre contre sa propre population. La forme de guerre entreprise – la guerre irrégulière – a été conçue, enseignée et retransmise dans des salles de cours et sur un champ de bataille qui s'étendait à la grandeur du territoire national et auquel ne s'appliquait aucune norme morale ou légale. La violence exercée par ce dispositif de répression et ses ondes de choc continuent de retentir dans la société guatémaltèque, tel que nous le verrons dans l'épilogue. Retenons pour l'instant que ce dispositif de répression avait comme principale tâche de contrôler, de formater et de réaménager – tel un paysage sauvage sous la main d'un habile jardinier – la société guatémaltèque dans son ensemble. Il ne serait pas faux de croire, en ce sens, que l'État militarisé du Guatemala ressemblait étonnamment à l'État stalinien dont il se disait l'ennemi juré.

Comment expliquer une telle dérive? Afin de répondre à cette question, un détour s'impose dans le but de remonter en amont du conflit guatémaltèque pour comprendre les

Montt. El proceso penal que se sigue contra el militar retirado queda suspendido hasta que se resuelva la acción definitiva », *Prensa Libre*, le 27 juin 2012, 12; Redacción, « FAMDEGUA apela amparo en la Corte de Constitucionalidad », *Prensa Libre*, le 28 juin 2012, 12; Byron Rolando Vásquez, « Proceso queda en suspenso. Sala dilucidará caso Ríos Montt. Querellante afirma que denunciará al Estado en la CIDH », *Prensa Libre*, le 4 août 2012, 2; Hugo Alvarado, « Sala penal rechaza amparo. Ríos Montt recibe otro revés judicial. Proceso por masacre debe seguir si tramite en el Juzgado de Mayor Riezgo », *Prensa Libre*, le 31 août 2012, 2; Redacción, « Ríos Montt acude a Corte de Constitucionalidad », *Prensa Libre*, le 1 septembre 2012, 10.

principales idées qui sous-tendent et qui inspirent encore aujourd'hui la forme de guerre qui transforma les villageois de Las Dos Erres et Myrna Mack en cibles militaires et précipita leur élimination physique. Le chapitre suivant s'intéressera à la contribution des parachutistes français à la doctrine de la guerre contre-insurrectionnelle. Car, malgré leurs efforts d'adaptation, d'innovation et de *guatémalisation* en matière de répression, les exécutants guatémaltèques n'avaient rien inventé. Voyons maintenant quelques-uns de leurs maîtres à penser.

Chapitre 2 : Les origines contemporaines de la guerre hors-norme

À maintes époques, la guerre prend forme de rites. La victoire appartient alors à celui qui, refusant le premier de les observer, décide de ne connaître que la volonté de vaincre – décision qui appelle sa tactique et son armement propres. Bonaparte déchire les règles du jeu comme Édouard III par d'autres moyens et pour la même fin.

André Malraux¹

Cette guerre révolutionnaire que je découvrais m'a montré très rapidement qu'elle avait une logique absolument inéluctable qui pousse l'armée qui se bat contre un peuple à glisser de plus en plus vers une violence de moins en moins contrôlée, parce que l'ennemi c'est le peuple, c'est-à-dire des femmes, des enfants, des vieillards, la population d'un village.

Général Jacques Pâris de Bollardièrè²

Si [...] notre armée refusait d'employer toutes les armes de la guerre moderne, elle ne pourrait plus remplir sa mission. Nous ne serions plus défendus : l'indépendance de notre pays, la civilisation qui nous est chère, notre liberté auraient probablement vécu.

Colonel Roger Trinquier³

Les sciences sociales s'intéressent depuis un certain moment aux exécutants de crimes de masse perpétrés en Amérique latine. Martha Huggins, Mika Haritos-Fatouros et Philip Zimbardo se sont penchés, par exemple, sur les policiers qui ont servi la dictature brésilienne de 1964 à 1985. Ils constatent que les chercheurs ont tendance soit à accumuler des quantités énormes de statistiques sur les violations aux droits humains, soit à s'en tenir aux récits des victimes. Dans le but de reconstituer une mémoire sociale qui soit plus précise, ces auteurs recommandent la fusion de ces deux approches, jumelée à l'analyse des versions souvent négligées des exécutants. Dans le cadre de leur propre étude, plus d'une vingtaine de policiers brésiliens ont

¹ Cité dans François Géré, « Guerre moderne et dérégulation de la guerre. À la rencontre de Roger Trinquier, maître de la guerre irrégulière », préface dans Roger Trinquier, *La guerre moderne*, Paris, Economica, 2008 [1961], (Coll. « Stratégies et Doctrines »), xv.

² André Gazut, *Destins : le général de Bollardièrè*, RTBF, 1974, cité dans Marie-Monique Robin, *Escadrons de la mort, l'école française*, 2^e éd., Paris, La Découverte, 2008 [2004], 51.

³ Trinquier, *La guerre moderne*, 107.

répondu à leurs questions, permettant une analyse tout à fait originale de la dictature et du fonctionnement de ses forces policières⁴.

Les auteurs insistent sur l'importance d'élargir notre champ de vision au moment d'analyser la violence sanctionnée par un État contre ses ennemis. Pour y parvenir, ils dénombrent trois catégories de facilitateurs qui échappent trop souvent à nos analyses : les représentants d'entreprises internationales et de gouvernements étrangers, les fonctionnaires des gouvernements nationaux, et les spectateurs (*bystanders*). Les premiers rendent souvent disponibles les ressources et les technologies requises; les seconds apportent les justifications ainsi que les structures légales et financières d'appui et de récompense; les troisièmes assistent au déroulement des atrocités souvent dans la plus grande indifférence. Depuis cette optique, on constate qu'assassins et tortionnaires ne forment qu'une des composantes d'une vaste relation d'interdépendances. Comprendre la torture au Brésil, selon Huggins, Haritos-Fatouros et Zimbardo, impliquait une meilleure compréhension du monde dans lequel elle avait lieu⁵.

Pour mieux comprendre les exécutants étudiés au chapitre précédent, ainsi que leurs actions répressives, nous élargirons notre champ d'étude sur la guerre contre-insurrectionnelle en ce deuxième chapitre. En tenant compte de l'expérience française en Algérie et celle acquise plus particulièrement lors de la bataille d'Alger, livrée de janvier à octobre 1957, nous comprendrons comment des civils comme Myrna Mack Chang et les villageois de Las Dos Erres sont devenus des cibles militaires. Ce chapitre se divise en trois parties. La première et la deuxième aborderont respectivement la théorie et la pratique contre-insurrectionnelles, alors

⁴ Martha Huggins, Mika Haritos-Fatouros et Philip Zimbardo, *Violence Workers: Police Torturers and Murderers Reconstruct Brazilian Atrocities*, Berkeley, University of California Press, 2002, xxi, xviii, 18, 20, 22-23, 27. Des 23 policiers qui ont participé à l'étude, 14 auraient été directement responsables de tortures ou de meurtres et 9 autres auraient facilité, par action ou par omission, les crimes en question.

⁵ *Ibid.*, 140, 232, 235, 259, 261-262.

que la troisième examinera le *modus operandi* utilisé par les parachutistes français lors de la bataille d'Alger.

Les militaires français, bien sûr, n'ont pas inventé la forme de guerre irrégulière dont il est ici question, mais ils ont beaucoup fait avancer sa théorisation et sa mise en pratique lors de deux guerres coloniales livrées par les forces françaises en Indochine et en Algérie. Ils avaient aussi l'habitude d'écrire et de dissenter sur le sujet, facilitant ainsi la transmission de leurs idées, mais aussi leur étude⁶. Si l'influence militaire des États-Unis est clairement identifiable en Amérique latine, celle de la France lors de la deuxième moitié du vingtième siècle est plutôt restée dans l'ombre, raison pour laquelle nous l'étudions ici.

Ce chapitre commencera en présentant l'étude de Marie-Monique Robin sur l'influence militaire française auprès des régimes autoritaires sud-américains des années 1970. En termes de sources, nous présenterons ensuite deux précis de doctrine écrits par le lieutenant-colonel David Galula et le colonel Roger Trinquier, suivis du récit autobiographique du général Paul Aussaresses. Tous étaient des anciens combattants d'Indochine et d'Algérie. Nous présenterons ensuite un manuel d'instruction de l'armée guatémaltèque qui cite largement et en particulier les ouvrages de Galula et de Trinquier. Utilisés au début des années 1980 afin de former des officiers à la guerre contre-subversive, le manuel et ses enseignements ont donné lieu à l'utilisation de moyens étonnamment similaires sinon identiques à ceux mis en pratique par le général Aussaresses lors de la bataille d'Alger.

Parmi les éléments de la conceptualisation française de la guerre contre-insurrectionnelle que nous discuterons ensuite, la notion de l'Organisation politique et

⁶ Pour un aperçu historique de la guerre révolutionnaire, depuis l'avènement de ses premiers traits identifiables au dix-huitième siècle, sa théorisation à partir des années 1940 par Mao Zedong et sa mise en pratique en Asie au détriment des Français, des Britanniques et des Américains, voir John Shy et Thomas W. Collier, « Revolutionary War », dans Peter Paret, Gordon A. Graig et Felix Gilbert, dir. *Makers of Modern Strategy from Machiavelli to the Nuclear Age*, Princeton, Princeton University Press, 1986, 815-862.

administrative (OPA) de l'ennemi, reprise intégralement par les auteurs du manuel guatémaltèque, devrait retenir notre attention. Structure essentiellement civile, l'OPA constituait la principale source d'appuis pour les insurgés parmi une population, ce sans quoi ils ne pouvaient ni survivre ni remporter leur combat, selon la théorie. Afin de vaincre les insurgés, les Français devaient d'abord complètement détruire l'OPA ennemie, en balayant très largement le corps social pour en extirper toute manifestation, et ensuite la remplacer par une structure semblable qui lui serait entièrement fidèle. L'ultime victoire était de voir rallier cette population reconfigurée à la cause française.

La notion de l'OPA permettait aux Français d'élargir leur définition englobante de l'adversaire tout en justifiant la participation directe de la population civile au conflit armé, et ce, malgré les prescriptions du droit international humanitaire. Il est important de retenir de ce dernier point qu'en théorie et en pratique aucun régime légal ne s'appliquait ni aux insurgés ni aux populations soupçonnées de leur apporter un quelconque soutien, réel ou imaginé. La guerre contre-insurrectionnelle exigeait des mesures d'exception qui laisseraient aux militaires le champ libre afin de sévir rapidement et sans contrainte contre leur ennemi. D'où l'appellation de « guerre hors-norme », dont les conséquences sur les populations civiles ont été dévastatrices. En ce sens, l'idée que l'ennemi pouvait être n'importe qui n'importe où mènera à la commission d'atrocités. Au Guatemala, l'assassinat de Myrna Mack Chang et la destruction des villageois de Las Dos Erres en témoignent.

A. La théorie contre-insurrectionnelle

1. Présentation d'une étude et de quatre sources

En 2004, la journaliste et réalisatrice Marie-Monique Robin publiait les résultats d'une recherche qu'elle avait effectuée dans le cadre d'un documentaire sur l'important rôle d'appui que certains militaires français avaient joué auprès des dictatures latino-américaines des années

1970. Pendant plus d'un an, Mme Robin avait consulté les archives du Quai d'Orsay et du Service historique de l'armée de terre, en plus d'interviewer une quarantaine de militaires de haut rang en France, en Amérique du Sud et aux États-Unis, dont la moyenne d'âge était de 80 ans. Le documentaire et le livre qui sont le résultat de cette enquête intéresseront les chercheurs qui tentent d'en savoir plus sur une forme de guerre irrégulière qui prônait l'utilisation de la torture, des exécutions sommaires, de la disparition forcée et des massacres de civils, méthodes qui ont marqué plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine depuis la deuxième moitié du vingtième siècle. On peut souhaiter que les documents cités dans l'étude de Mme Robin et les dizaines d'heures d'enregistrement qu'elle réalisa auprès de ces militaires soient un jour traités puis mis à la disposition du public⁷.

En attendant, l'étude de Mme Robin nous permet de mieux connaître certains maîtres à penser de cette forme de guerre irrégulière. Elle nous servira aussi pour mettre en contexte les écrits de trois de ses protagonistes : le lieutenant-colonel David Galula, le colonel Roger Trinquier et le général Paul Aussaresses. Selon Robin, leurs idées et leurs pratiques controversées, appliquées encore aujourd'hui au Moyen-Orient et en Asie centrale, auraient fait école pendant la guerre froide, ce pour quoi nous nous y attardons en ce deuxième chapitre. Le sujet ici n'est pas tant les guerres d'Indochine ou d'Algérie, qui serviront de toile de fond, que les moyens utilisés par les forces armées françaises pour faire face à la menace pour l'empire français que représentaient les mouvements indépendantistes algériens et indochinois au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Selon Galula, ce conflit mondial et l'émergence de

⁷ Robin, *L'école française*, 9, 10, 395. Le documentaire de Mme Robin, *Escadrons de la mort : l'école française*, remporta en 2004 le prix du meilleur documentaire politique de la neuvième édition des Lauriers de la radio et de la télévision du Sénat français ainsi que le Prix du mérite de l'Association des études latino américanistes (LASA). Voir M.-M. Robin, *Escadrons de la mort : l'école française*, France, Canal +/ Arte, 2003, 60 min.

ces mouvements avaient « constitué une crise d'ampleur exceptionnelle pour les puissances coloniales⁸ ».

Comprendre la guerre irrégulière, telle qu'expliquée par Galula, Trinquier et Aussaresses, nous permettra de mieux comprendre le conflit armé guatémaltèque et la manière particulière choisie par l'armée du Guatemala pour livrer sa propre bataille contre des rebelles marxistes et leurs sympathisants dans les années 1970 et 1980. Les ouvrages de Galula et de Trinquier sont, en effet, inclus dans la courte bibliographie du manuel de guerre contre-subversive de l'armée guatémaltèque en plus d'être cités comme lectures recommandées et sources bibliographiques, respectivement, dans les manuels de guerre contre-insurrectionnelle des armées canadienne et étatsunienne⁹. Si le témoignage d'Aussaresses nous permet de mieux saisir les conséquences des mesures recommandées par Galula et Trinquier, ces trois auteurs ensemble expliquent clairement la suite logique des tactiques militaires et policières mises en pratique par des générations successives d'officiers occidentaux.

En plus des écrits de Galula, de Trinquier et d'Aussaresses, le manuel de guerre contre-subversive de l'armée guatémaltèque nous servira de source pour ce chapitre. Mise à jour de façon continue dans le cadre des cours dispensés aux officiers de l'armée guatémaltèque par son Centre d'études militaires, la version du manuel à notre disposition daterait du début des années 1980, sans toutefois que sa date exacte de publication ne soit indiquée. Comptant quatorze chapitres et 319 pages, le manuel reflétait la doctrine militaire en vigueur au moment

⁸ David Galula, *Contre-insurrection : théorie et pratique*, Paris, Economica, 2008 [2006], (Coll. « Stratégies et Doctrines »), 53.

⁹ Ejército de Guatemala, Centro de Estudios Militares, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, Guatemala, Escuela de Comando y Estado Mayor, [1983], Anexo "A", Bibliografía, p. 269; Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, Ministry of Defense, Land Force, *B-GL-323-004/FP-003. Counter-insurgency Operations (English)*, Kingston, Army Publishing Office, Fort Frontenac, 2008, Suggested readings, p. 2, 5; et United States Army, Marine Corps, *Counterinsurgency Field Manual. U.S. Army Field Manual No. 3-24. Marine Corps Warfighting Publication No. 3-33.5*, forewords by General David H. Petraeus, Lt. General James F. Amos and Lt. Colonel John A. Nagl, Chicago, University of Chicago Press, 2007, 391-392.

de sa publication et s'inspirait clairement de la notion de guerre révolutionnaire développée par l'armée française lors de la guerre froide. Citant les auteurs français, la bibliographie du manuel cite aussi des ouvrages péruviens et argentins d'influence française, ainsi que les manuels d'usage provenant des forces armées étatsuniennes datant des années 1960. Bien qu'ils ne soient pas cités convenablement, une lecture attentive de Galula et de Trinquier nous permettra d'identifier les passages de leurs ouvrages qui ont été reproduits dans le manuel guatémaltèque¹⁰.

Qui étaient donc ces militaires français dont les écrits ont fait le tour des états-majors du monde? Officier au Maroc, en Chine et en Grèce dans les années 1940 et 1950, David Galula avait été déployé en Algérie en 1956 à titre de commandant de la 3^e compagnie puis commandant en second du 45^e bataillon d'infanterie coloniale. Plus tard, au début des années 1960, alors qu'il œuvrait auprès de l'état-major de la Défense nationale, à Paris, et comme chercheur associé au Centre des affaires internationales de l'Université Harvard, Galula écrivait ses deux principales contributions théoriques sur la guerre contre-insurrectionnelle. Sa participation à une conférence sur le sujet aux États-Unis en 1962 avait retenu l'attention de la RAND Corporation qui l'invita à écrire un premier livre sur son expérience, intitulé *Pacification in Algeria, 1956-1958*, publié en 1963 (et encore en 2006). En 1964, il compléta ce premier récit

¹⁰ Ejército de Guatemala, CEM, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, Guatemala, Escuela de Comando y Estado Mayor, s. d. La copie du manuel guatémaltèque à notre disposition n'indique pas la date de sa publication. Toutefois, le même manuel est cité dans le jugement de première instance dans le cas Myrna Mack, qui situe la date de sa publication en 1983. Voir Tribunal Tercero de Sentencia Penal, Narcoactividad y Delitos Contra el Ambiente, « [Sentencia Primera Instancia Tribunal Tercero] », Guatemala, le 3 octobre 2002, [En ligne], <http://www.myrnamack.org.gt/index.php/casomyrnamack/procesonacional/sentencias19932004> (document consulté le 11 août 2011), 27. Pour sa part, la CEH cite une version du manuel qui daterait de 1967, une autre de 1982 et une dernière de 1983. Voir Comisión para el Esclarecimiento Histórico (CEH), *Guatemala, memoria del silencio*, Guatemala, Oficina de Servicios para Proyectos de las Naciones Unidas (UNOPS), 1999, chapitre 2, p. 408n 1123, pour l'année 1967; chapitre 2, p. 322n 883, 330n 925, 334n 946, pour l'année 1982; et chapitre 2, p. 21n 8, 44n 72, 339n 923 pour l'année 1983.

avec *Counterinsurgency Warfare: Theory and Practice*, un précis de doctrine considéré comme son ouvrage phare¹¹.

Selon le général David Petraeus et le lieutenant-colonel John Nagl, stratèges supérieurs de la guerre antiterroriste étatsunienne, les connaissances de Galula en matière de contre-insurrection avaient été parfaitement complétées par ses expériences sur le champ de bataille. Ils affirment que depuis le 11 septembre 2001, la lecture de *Counterinsurgency Warfare* est devenue obligatoire pour le millier de stagiaires qui passent annuellement par le Collège interarmées des États-Unis (Command and General Staff College) de Fort Leavenworth, au Kansas, et le centre de formation des militaires appelés à encadrer les forces de sécurité irakiennes et afghanes. Cet ouvrage serait, selon eux, « le plus important des écrits militaires français du siècle dernier » et peut-être « le seul grand livre sur la guerre révolutionnaire ». Publié en français pour la première fois en 2006 sous le titre de *Contre-insurrection : théorie et pratique*, l'ouvrage du lieutenant-colonel Galula, qui propose des « lois spécifiques de la contre-révolution et les principes qui en découlent », a été réédité en 2008, 40 ans après sa mort en France¹².

Trois ans avant la parution en anglais de *Contre-insurrection : théorie et pratique*, le colonel Roger Trinquier publiait en 1961 *La guerre moderne*, ouvrage théorique qui s'inspirait de l'expérience contre-insurrectionnelle française en Indochine et en Algérie. Dès sa fondation en Indochine en 1951, Trinquier avait été chargé du Groupement des commandos aéroportés

¹¹ David H. Petraeus et John A. Nagl, « David Galula, le Clausewitz de la contre-insurrection », préface de Galula, *Théorie et pratique*, vii-viii, xiii. Voir aussi Philippe de Monténon, « 45 ans après, le couronnement de David Galula », présentation de Galula, *Théorie et pratique*, xvi, xix-xx. Cf. D. Galula, *Pacification in Algeria, 1956-1958*, Santa Monica, RAND Corporation, 1963; et D. Galula, *Counterinsurgency Warfare: Theory and Practice*, New York, Praeger, 1964. Ce dernier a été publié en espagnol en 1965: D. Galula, *La lucha contra la insurrección. Teoría y práctica*, Barcelona, Editorial Herder, 1965.

¹² Petraeus et Nagl, « David Galula, le Clausewitz de la contre-insurrection », viii, xii, xiii; Galula, *Théorie et pratique*, 112.

(GCMA) dont la mission était d'infiltrer et de détruire les forces ennemies du Viêt-minh¹³. En Algérie, Trinquier avait été l'adjoint du général Jacques Massu, commandant de la 10^e division parachutiste qui, en janvier 1957, avait reçu les pleins pouvoirs afin de rétablir l'ordre colonial, perturbé par les attentats du Front de libération nationale (FLN). Au moment de la bataille d'Alger, Trinquier et le commandant Paul Aussaresses ont composé l'état-major parallèle du général Massu, le premier chargé du renseignement et du contrôle des populations, le second du service action qui intervenait clandestinement dans le but d'éliminer les indépendantistes algériens. Leur objectif commun : détruire le FLN, un cadre à la fois s'il le fallait¹⁴.

Selon l'historien François Géré, Trinquier serait le « maître pédagogue de la guerre irrégulière ». Militaire hors du commun, selon lui, Trinquier faisait la guerre comme il la trouvait « non pas selon le manuel de doctrine, les règles établies et les pesanteurs qui accablent la puissance des armées régulières », mais bien de façon irrégulière et méthodique. Au fil des ans, le traité sur la guerre moderne du colonel, décédé en France en 1986 à l'âge de 77 ans, est devenu un classique sur les formes de guerre hors-normes livrées dans les villes comme dans les campagnes et parfois appelées guerre subversive, révolutionnaire, insurrectionnelle ou asymétrique¹⁵.

Le général de brigade à la retraite Paul Aussaresses, aujourd'hui âgé de 94 ans, s'était engagé auprès des services spéciaux gaullistes en novembre 1942 alors que la France était sous occupation allemande. « On m'avait appris à crocheter les serrures, à tuer sans laisser de traces, à mentir, à être indifférent à ma souffrance et à celle des autres, écrit-il. Tout cela pour la

¹³ Robin, *L'école française*, 51-52. L'ouvrage de Trinquier a été publié en anglais en 1964 : R. Trinquier, *Modern Warfare: A French View of Counterinsurgency*, New York, Frederick A. Praeger Publisher, 1964; et en espagnol l'année suivante : R. Trinquier, *La guerra moderna y la lucha contra las guerrillas*, Barcelona, Editorial Herder, 1965.

¹⁴ Paul Aussaresses, *Services spéciaux : Algérie, 1955-1957*, Paris, Éditions Perrin, 2001, 89, 91-92, 95.

¹⁵ Géré, « Guerre moderne et dérégulation de la guerre », v, xvi. Voir aussi Galula, *Théorie et pratique*, 13-15.

France ». Parachutiste et spécialiste « des actes de violence contre les biens et les personnes » à la fin de la Deuxième Guerre, Aussaresses a été affecté à la Direction générale des services spéciaux (DGER), rebaptisé le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE). En 1946, Aussaresses intégrait la structure clandestine du SDECE, appelé service Action, dont les agents étaient habilités à mener des opérations spéciales, dont l'élimination physique d'agents ennemis. Il créait l'année suivante le bras armé des services secrets français, le 11^e bataillon parachutiste de choc, ou 11^e Choc, et devenait le commandant de ses 850 « moines-soldats » jusqu'en 1948¹⁶.

La même année, Aussaresses débarquait à Saïgon, au 1^{er} régiment de parachutistes coloniaux (RPC). En 1951, il était affecté à la demi-brigade parachutiste du sud de l'Indochine comme chef d'état-major du lieutenant-colonel Jacques Pâris de Bollardière qui, à titre de général en Algérie, démissionna de ses fonctions en mars 1957 en dénonçant l'usage de la torture, consenti par les autorités politiques et militaires françaises. En Indochine, Aussaresses accomplissait des missions derrière les lignes du Viêt-minh, dans le but d'éliminer ses chefs, et en Chine auprès des nationalistes qui combattaient les forces communistes de Mao Zedong. À son retour d'Indochine en 1952, il a été chargé par le SDECE d'éliminer ceux qui, à l'étranger, soutenaient la rébellion algérienne, agissant à cette fin, entre autres, en Égypte et en Suisse. Alors capitaine, il reçut ses ordres d'affectation pour l'Algérie en novembre 1954 et arriva à Philippeville en janvier 1955 avant de devenir l'adjoint du général Massu et de superviser, avec Roger Trinquier, le démantèlement du FLN à Alger en 1957¹⁷.

« Comme beaucoup de mes camarades qui ont combattu en Algérie, j'avais décidé non pas d'oublier, mais de me taire », écrivait Aussaresses en 2001. « Mon action avait été secrète ».

¹⁶ Aussaresses, *Services spéciaux*, 11, 11n 1, 14-15, 92-93; Robin, *L'école française*, 48-49.

¹⁷ *Ibid.*, 11, 13, 17, 71, 89, 91-92; Robin, *L'école française*, 50-51, 76, 129-130.

Plus de 40 ans après les événements auxquels il avait participé en Algérie, Aussaresses livrait son point de vue personnel sur l'usage de la torture et des exécutions sommaires contre les membres et sympathisants du FLN¹⁸. D'abord évoqués dans le cadre d'une entrevue accordée au journal *Le Monde* en novembre 2000, les souvenirs de cet « acteur mal connu, mais central » de la guerre d'Algérie, rendus sous forme de livre l'année suivante, ont fait le tour du monde¹⁹. Pour les chercheurs qui s'intéressent aux exécutants de la guerre contre-insurrectionnelle, la franchise de ses propos reste sans équivalent.

Enfin, il est important ici de clarifier un point de terminologie. Comme le souligne Géré, la guerre contre-insurrectionnelle a été désignée par différentes appellations, selon les auteurs et les époques. Pour certains auteurs français, par exemple, la guerre révolutionnaire désignait à la fois la stratégie mise sur pied par leurs adversaires ainsi que son antidote, la guerre contre-révolutionnaire. Toutefois, des auteurs comme Galula refusaient « de concéder à Mao que l'opposant du révolutionnaire [soit] le contre-révolutionnaire, puisque synonyme de réactionnaire »... Ce pour quoi il appelait l'un des acteurs du conflit l'« insurgé » et son action l'« insurrection » et, dans l'autre camp, il parlait de « loyaliste » et de « contre-insurrection ». Le terme « guerre révolutionnaire » était utilisé par l'auteur, à bon escient, pour décrire le choc entre l'insurrection et la contre-insurrection. Afin d'éviter une possible confusion sémantique, nous utiliserons ces termes selon le sens logique que leur accordait Galula²⁰.

¹⁸ *Ibid.*, 9.

¹⁹ Florence Beaugé, « Le général Paul Aussaresses, coordinateur des services de renseignement à Alger en 1957 : "Je me suis résolu à la torture... J'ai moi-même procédé à des exécutions sommaires" », *Le Monde*, le 23 novembre 2000; Florence Beaugé, « Le secret du général Aussaresses », *Le Monde*, les 20-21 mars 2001; Lucía Rodríguez Muñóz, « El verdugo de Argelia », *Domingo/ Prensa Libre*, le 27 mai 2001, 14-15. L'ouvrage du général Aussaresses a été publié en anglais en 2002 : P. Aussaresses, *The Battle of the Casbah: Terrorism and Counter Terrorism in Algeria, 1955-1957*, New York, Enigma Books, 2002. Il a aussitôt retenu l'attention de l'armée étatsunienne alors que ses dirigeants débattaient l'usage de la torture à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Voir Robin, *L'école française*, 237-241.

²⁰ Géré, « Guerre moderne et dérégulation de la guerre », xvi; Robin, *L'école française*, 40, 69; Galula, *Contre-insurrection*, 8, 10, 13. Selon Robin, alors que les Français parlaient de guerre antisubversive ou

2. La solution militaire à la décolonisation

Parmi les novateurs de la guerre contre-insurrectionnelle, Marie-Monique Robin réserve une place à part au colonel de l'armée française Charles Lacheroy, alors le doyen de ses interlocuteurs, âgé de 96 ans au moment de leurs entretiens en décembre 2002. Condamné à mort pour sa participation au putsch d'Alger de 1961, Lacheroy avait pris la fuite en direction de l'Espagne franquiste et a été amnistié par le gouvernement français en 1968. Au début des années 1950, le colonel avait contribué de façon décisive à l'élaboration de la théorie de la guerre révolutionnaire, base fondamentale de ce qui allait devenir la doctrine française. Lorsque l'ancien élève de Saint-Cyr décidait de s'incorporer à l'artillerie coloniale en 1927, l'empire français s'étendait sur un douzième des terres du globe. Alors qu'un être humain sur vingt dans le monde vivait sous le drapeau français, l'armée française comptait à peine 40 000 soldats. Au sujet de ce vaste empire, Lacheroy affirmait que « nous le maintenions dans la paix et le progrès avec une économie de moyens que l'on a peine à imaginer²¹ ».

Avant même la Seconde Guerre mondiale, l'officier colonial avait servi en Syrie, au Maroc, en Tunisie et au Sénégal. À la fin de la guerre, il avait participé à la campagne d'Italie puis à celle d'Allemagne avant de repartir pour l'Indochine. Rompus aux techniques de la guerre classique utilisées lors du conflit mondial, Lacheroy et ses compagnons d'armes ont été dérouterés par l'ennemi qu'ils étaient censés combattre en Indochine, le Viêt-minh, dont les insaisissables combattants donnaient bien du fil à retordre au corps expéditionnaire français, en

contre-révolutionnaire, les Anglo-Saxons préfèrent le terme « counterinsurgency warfare » (guerre contre-insurrectionnelle), terme qui a été repris par la plupart des armées latino-américaines (contrainsurgencia), à l'exception de l'Argentine qui garda le vocabulaire français. Voir Robin, *L'école française*, 241n a. Comme en témoigne le titre du manuel de contre-insurrection de l'armée guatémaltèque, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, on dénote un penchant chez celle-ci pour le vocabulaire français.

²¹ Robin, *L'école française*, 9, 10-11, 395.

dépité du nombre supérieur des effectifs de ce dernier et de la meilleure qualité de son armement²².

En effet, se demandait Lacheroy, comment détecter à l'intérieur des zones occupées par l'armée française le combattant rebelle alors que celui-ci « trouve toujours auprès des populations [...] des formes de complicité passive ou active qui font que des isolés et même des détachements viêt-minh peuvent venir, à notre insu, travailler contre nous jusqu'aux bords mêmes de nos postes? » « En bonne logique militaire traditionnelle, se souvenait Lacheroy, ce bilan était anormal et il posait un problème²³ ». Pendant le reste de son séjour en Indochine, le jeune militaire s'était efforcé de creuser ce problème et d'en analyser les éléments, car l'enjeu dépassait déjà les seules frontières des possessions françaises :

ROBIN : À aucun moment, vous ne vous êtes demandé si le but poursuivi par la France était bien légitime?

LACHEROY : Non, jamais. Pour moi, il fallait défendre l'empire à tout prix, contre les agents du communisme mondial qui avait déjà commencé la Troisième Guerre mondiale²⁴.

Robin rappelle qu'au sortir de la Seconde Guerre, les militaires français avaient été humiliés par la défaite encourue aux mains de l'Allemagne en 1940. « Pour l'état-major français, écrit-elle, l'enjeu des guerres coloniales était d'abord d'effacer cette image d'armée vaincue, en montrant sa puissance dans des territoires dont le rattachement à l'"empire" ne peut-être en aucun cas remis en question ». Il s'agissait, selon l'auteur, d'un point de vue qui, à l'époque, était largement partagé par la classe politique française et de nombreux intellectuels métropolitains. Consacrant son attention à la reconstruction du pays après la guerre, le

²² *Ibid.*, 12; Trinquier, *La guerre moderne*, 3.

²³ *Ibid.*, 12, 13, 29.

²⁴ *Ibid.*, 13.

gouvernement français aurait été insensible au vent d'émancipation qui soufflait sur ses colonies²⁵. Selon la thèse de l'auteur,

incapable d'envisager une solution politique conforme à l'inéluctable évolution historique, la France s'enfermera dans une option purement militaire pour résoudre ses problèmes coloniaux, laquelle suivra son implacable logique, envers et contre tous les principes moraux et éthiques, pourtant largement revendiqués par « le pays des droits de l'homme²⁶ ».

L'Indochine était alors considérée comme la « perle de l'empire » français. Avec ses 25 millions d'habitants, la péninsule d'Extrême-Orient avait toujours constitué le territoire le plus peuplé de la France d'outre-mer où 42 000 Européens régnaient sur 22 millions d'habitants, dont 17 millions de Vietnamiens. Mais voilà qu'après la Deuxième Guerre ce vaste empire commençait à s'effriter. En août 1945, au lendemain du bombardement d'Hiroshima, la Ligue pour l'indépendance du Viêt-nam (Viêt nam Doc Lap Dong Minh, ou Viêt-minh), créé en 1941 sous la direction d'Hô Chi Minh, lançait un appel à l'insurrection générale. Plus de 5 000 insurgés ont alors pris d'assaut Hanoi, la capitale du Tonkin, en proclamant la République indépendante du Viêt-nam le 2 septembre, le jour même où les Japonais signaient leur reddition sur le porte-avion américain *Missouri*. Le Laos et le Cambodge ont suivi l'exemple indépendantiste vietnamien, rayant de la carte l'Indochine française²⁷.

Quatre mois plus tôt, le 8 mai 1945, le jour de la capitulation allemande, des groupes de musulmans algériens s'étaient soulevés dans le Nord-Constantinois, dans la région de Sétif, tuant une centaine d'Européens. Impitoyables, les représailles de l'armée française et des milices civiles ont fait plusieurs milliers de victimes, massacre que plusieurs auteurs considèrent comme le véritable début de la guerre d'Algérie. Confrontée à l'irruption simultanée des nationalismes algérien et vietnamien, la France avait décidé de jouer la carte militaire pour

²⁵ *Ibid.*, 13, 14.

²⁶ *Ibid.*, 14.

²⁷ *Ibid.*, 14-17.

affronter l'agitation dans ses colonies. À l'heure où les États-Unis confirmaient aux Philippines l'indépendance promise avant la guerre et où la Grande-Bretagne abandonnait le sous-continent indien, la IV^e République entamait sa première guerre coloniale²⁸.

Dès leur débarquement à Saïgon en octobre 1945, les soldats du corps expéditionnaire français se sont rendu compte que l'adversaire auquel ils étaient confrontés était totalement nouveau. La Seconde Guerre mondiale avait été une guerre linéaire, avec un front vers lequel les Alliés progressaient pour affronter les lignes ennemies et les repousser, mais en Indochine il n'existait pas de front comparable²⁹. Le général Jean Compagnon, âgé de 87 ans au moment de son entretien avec Robin en février 2003, était de la partie. Il se souvient que

c'était une guerre de surface, avec des ennemis par conséquent qui sont partout, derrière vous, devant vous, à côté de vous. Nous étions en état d'alerte permanente. [...] Nous avons innové, mais ça n'a pas suffi, car en face l'ennemi était redoutablement organisé³⁰.

Les forces du Viêt-minh menaient alors une guerre de guérilla, une forme de guerre qu'elles n'avaient pas inventée, certes, mais qu'elles avaient largement perfectionnée et qui échappait alors aux Français : « malgré nos sentinelles, nos patrouilles et nos embuscades, se rappelait Lacheroy, le Viêt rôde et accomplit ses missions. [...] Il n'y a pas de fronts ni de frontières pour protéger nos vies, nos réalisations et même nos desseins³¹ ».

Pour vaincre les forces françaises, plus nombreuses et mieux équipées, la guérilla viêt-minh devaient les disperser sur une vaste étendue géographique pendant une longue période de temps, minant ainsi graduellement leur moral et leurs capacités militaires. En effet, désorienté par l'absence de front, l'état-major français oscillait en permanence entre deux

²⁸ *Ibid.*, 17, 19, 63.

²⁹ *Ibid.*, 19-20.

³⁰ *Ibid.*, 21.

³¹ Charles Lacheroy, « Action Viêt-minh et communiste en Indochine, ou une leçon de guerre révolutionnaire », conférence au Centre militaire d'information et de spécialisation pour l'outre-mer, le 25 avril 1955, cité dans *Ibid.*, 21, 23-24.

options : concentrer ses forces au risque d'abandonner une bonne partie du pays au Viêt-minh, ou disperser ses moyens pour tenir le maximum de terrain, avec le danger de s'offrir aux attaques de son adversaire. Les opérations de ratissage, aussi fastidieuses que meurtrières, face à un ennemi mouvant et fluide, constituaient autant de coups d'épée dans l'eau, entraînant le découragement des officiers français³².

Suivant l'exemple des forces communistes de Mao Zedong, le Viêt-minh avait intégré à la technique militaire de la guérilla un programme politique qui était largement destiné aux populations qui constituaient ce que Mao appelait les « arrières » des forces rebelles. Or, dans ces zones arrières où les rebelles étaient dans leur élément, ils bénéficiaient de la complicité volontaire ou forcée des populations locales et pouvaient donc avec grande facilité passer réciproquement de l'état de paisible paysan à celui de guérillero³³.

Les stratèges français ont éventuellement compris que la technique de guérilla du Viêt-minh disposait d'une composante politique. Celle-ci reposait sur ce qu'ils appelaient le « contrôle idéologique des populations » dont le but était de rallier l'appui de ces populations à la lutte contre le pouvoir colonial. Pour y arriver, le Viêt-minh avait mis en place un système d'encadrement de la population calqué sur les structures traditionnelles de la société vietnamienne, avec ses réseaux associatifs, ses confréries, ses fraternités, etc. Le Viêt-minh avait alors réussi à substituer ses propres structures politiques et administratives au système traditionnel, regroupant ainsi la population dans un nouvel ordre dirigé par les représentants locaux du Parti communiste³⁴.

³² Robin, *L'école française*, 22, 25.

³³ *Ibid.*, 24-25.

³⁴ *Ibid.*, 26-27.

3. L'Organisation politique et administrative (OPA) de l'ennemi

Mobilisés et encadrés en permanence, les habitants se trouvaient ainsi insérés, bon gré, mal gré, dans ce que Lacheroy en 1955 appelait une « organisation politico-administrative » (OPA) que les Français se devaient d'identifier, de détruire et de remplacer par leurs propres structures s'ils souhaitaient vaincre la guérilla, qualifiée de branche armée de l'OPA³⁵. Trinquier et Galula, pour leur part, seront les maîtres à penser sur la manière d'extirper l'OPA ennemie et de la remplacer avec une structure qui soit fidèle aux forces loyalistes. Près de trois décennies plus tard, l'armée guatémaltèque reprenait le concept formulé par Lacheroy, en l'adaptant légèrement, dans son manuel sur la guerre contre-subversive, affirmant que « l'organisation politico-administrative subversive (OPAS) » ou encore « l'organisation politico-administrative locale (OPAL) » constituait « le système nerveux de la subversion », dont les membres actifs, même s'ils n'étaient pas des combattants armés, devaient être capturés puis éliminés physiquement, et ce, « de façon rapide et définitive ». Cette destruction, précisaient les auteurs du manuel, était nécessaire, voire « absolument indispensable », afin de freiner le développement de la subversion, de préférence avant même que n'éclate toute hostilité. Parce que cette organisation constituait la base d'appui aux insurgés qui recevaient d'elle « approvisionnement, informations, connaissance du terrain », elle devait être complètement détruite essentiellement par l'entremise, on le verra, d'opérations policières³⁶.

C'est ainsi que la population civile d'un pays serait devenue le principal enjeu de la guerre révolutionnaire. Son appui était considéré essentiel à la victoire ou, pour reprendre les propos de Mao Zedong, « aussi indispensable aux combattants que l'eau au poisson », métaphore que Lacheroy et ses adeptes se plaisaient encore hier à citer et qui laisse entendre,

³⁵ *Ibid.*, 27-28.

³⁶ Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 90, 103-104, 106, 267. La variante guatémaltèque du concept de « l'organisation politico-administrative » (OPA) de Lacheroy est citée dans *Ibid.*, 14, 81, 85-86, 88, 90-96, 102-104, 122-124, 226, 263, 267, 273-274, 283.

logiquement, que pour détruire le poisson – l’insurgé – il fallait le retirer de l’eau – la population. Toutefois, dans certains contextes particulièrement violents ou polarisés, tel celui du Guatemala au début des années 1980, les loyalistes ont simplement décidé de complètement assécher l’étendue d’eau en exterminant la population civile que les mesures contre-insurrectionnelles étaient censées protéger, du moins officiellement. « L’ennemi, écrit le colonel Roger Trinquier, nous le savons, ce n’est pas seulement quelques bandes armées qui se battent sur le terrain, mais une organisation qui le ravitaille, le renseigne, soutient son moral ». En termes de contre-insurrection, il fallait par conséquent utiliser tous les moyens pour détruire cette organisation essentiellement civile – l’OPA – afin de remporter la victoire militaire sur les insurgés qui en dépendaient. La simple destruction de l’OPA n’était pas suffisante, toutefois, car afin d’asseoir le pouvoir loyaliste de façon permanente, il fallait aussi réorganiser la population de telle manière à ce qu’elle lui reste fidèle. Le processus contre-insurrectionnel était donc de longue envergure³⁷.

Selon Galula, si les insurgés parvenaient à dissocier la population des forces loyalistes et à obtenir son soutien actif, ils gagnaient la guerre. L’exercice du pouvoir politique, autant pour les insurgés que pour les loyalistes, dépendait donc de l’accord tacite ou explicite de la population ou, au moins, de sa soumission. La bataille pour l’appui de la population devenait désormais une caractéristique essentielle de la guerre révolutionnaire. Cette guerre, Galula n’hésitait pas à la qualifier de politique, car contrairement à la guerre conventionnelle où l’action militaire jouait le rôle principal, la guerre révolutionnaire misait davantage sur un volet politique pour assurer le soutien de la population. Selon l’auteur, l’analyse politique dans le cadre d’une guerre révolutionnaire revêtait la même importance que l’étude des cartes

³⁷ La phrase exacte de Mao, citée dans Robin, était : « Pour un soldat qui combat, il faut dix civils sympathisants. Les populations sont au partisan ce que l’eau est au poisson ». Voir Robin, *L’école française*, 40n a. Pour l’utilisation de la métaphore, voir Géré, « Guerre moderne et dérégulation de la guerre », vii; Trinquier, *La guerre moderne*, 6, 16, 24; Galula, *Théorie et pratique*, 77, 112.

géographiques dans une guerre conventionnelle. L'action politique assumait ainsi une fonction opérationnelle tout au long du conflit : « les interactions entre les opérations politiques et militaires deviennent [alors] si fortes qu'on ne peut nettement les séparer³⁸ ».

Si seule la complicité de la population rendait possible la survie et le développement des insurgés, selon Galula, son implication nécessaire s'obtenait avant tout par l'OPA, c'est-à-dire par l'action d'une organisation politique, telle un « gouvernement de l'ombre », qui s'appuyait sur une force armée, telle une guérilla. Galula précisait, toutefois, que la complicité de la population ne devait pas être confondue avec la sympathie que celle-ci pouvait éprouver pour les insurgés, car la complicité était active, alors que la sympathie était passive. Le fait que la cause des insurgés soit populaire était insuffisant, selon lui, pour leur assurer la complicité de la population. D'où l'importance de l'OPA et de son rôle dans la mobilisation de la population. Chaque habitant devait, selon la théorie, être rattaché simultanément à deux organisations : l'une, *horizontale*, était géographique, par hameau, par village ou par district; l'autre, *verticale*, regroupait les habitants par catégorie, par âge, par sexe ou par profession. Les cellules d'un parti communiste, selon Galula, se retrouvaient à tous les niveaux de cette structure et servaient à cimenter l'appui de l'OPA aux combattants armés³⁹.

Si l'appui de la population pouvait parfois être spontané, selon Trinquier, ce soutien était plus souvent le résultat de l'OPA et de son implantation. La victoire loyaliste ne pouvait donc être obtenue sans la destruction complète de cette OPA ennemie : « C'est l'idée maîtresse qui doit nous guider dans l'étude de la guerre moderne », écrit-il⁴⁰. Il s'agissait, en effet, d'une nouvelle façon de faire la guerre qui exigeait, face aux enseignements de la guerre conventionnelle, une adaptation, une souplesse et une innovation pour lesquelles les armées

³⁸ Galula, *Théorie et pratique*, 16-18, 133-134, 143, 150. L'armée guatémaltèque reprenait à son compte ses mêmes prémisses. Voir Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 5-6.

³⁹ *Ibid.*, 77, 86.

⁴⁰ Robin, *L'école française*, 28; Trinquier, *La guerre moderne*, 6-7, 25.

classiques n'étaient pas connues⁴¹. Lors de son entretien avec Robin en février 2003, le général Jean Compagnon avait expliqué que

C'est vraiment en Indochine que j'ai touché du doigt la force du communisme. Ce qui fait que, lorsque je suis rentré en France, j'ai essayé d'expliquer à l'École des blindés de Saumur qu'on se trompait complètement en continuant d'enseigner la guerre qu'on venait de faire en Europe. Je leur ai dit que gagner la guerre n'était plus une question de puissance militaire, mais une question politique, et que là les communistes avaient une longueur d'avance⁴².

C'est ainsi qu'une génération de jeunes officiers français découvrait en Indochine ce qu'ils appelaient alors la « guerre moderne » où il ne suffisait plus de contrôler un territoire. Il fallait en plus détruire les réseaux politiques et administratifs que leurs adversaires avaient patiemment introduits au sein de la population civile. Une telle action supposait, de plus, l'utilisation de méthodes proprement policières et le développement de services de renseignement déployés en permanence parmi cette même population. À l'époque, écrit Robin, c'est Charles Lacheroy qui savait mieux que quiconque exposer les enjeux de cette guerre moderne⁴³.

4. Rupture à Diên Biên Phu

Après la prise de Pékin par les troupes de Mao Zedong, le 20 janvier 1949, le nouveau pouvoir chinois reconnut aussitôt la République démocratique du Viêt-nam, mettant à sa disposition des camps d'entraînement dans le but de former des troupes vietnamiennes sur le modèle de l'Armée rouge. Le corps expéditionnaire français aurait fait l'expérience d'un tel changement de cap en octobre 1950, lors de la bataille de Cao Bang où sept bataillons français ont pratiquement été anéantis en quelques jours par 30 000 soldats viêt-minhs. C'est à partir de

⁴¹ Pour un aperçu de la discussion sur la différence entre la guerre conventionnelle et non conventionnelle au sein de l'armée guatémaltèque, voir Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 223-224, 228-229, 255-256.

⁴² Robin, *L'école française*, 28.

⁴³ *Ibid.*, 29.

cette première bataille d'envergure, lorsque 2 000 soldats français ont perdu la vie et 2 500 autres ont été faits prisonniers, que le Viêt-minh organisait des « camps de rééducation » où il tentait, par plusieurs moyens coercitifs, de convertir ses prisonniers au communisme. L'expérience aurait marqué à jamais les officiers et les soldats français de la guerre d'Indochine, certains d'entre eux ayant conservé une haine tenace à laquelle la guerre d'Algérie servira d'exutoire. D'autres, plus pragmatiques, ont essayé plus tard d'en reproduire les méthodes⁴⁴.

Commencée comme une guerre coloniale, la guerre d'Indochine est devenue, après la bataille de Cao Bang, une guerre anticommuniste opposant trois États indochinois soutenus par la France (le Viêt-nam, le Cambodge et le Laos) au Viêt-minh, allié de la Chine et de l'Union soviétique. Alors que les Hollandais accordaient l'indépendance à l'Indonésie, qui rejoint les Philippines, l'Inde, le Pakistan, Ceylan et la Birmanie, fraîchement émancipés de la tutelle coloniale, écrit Robin, « la France s'enfoncé définitivement dans une guerre devenue le premier front de la guerre froide ». La guerre d'Indochine dépassait ainsi le cadre colonial français pour s'inscrire dans ce conflit larvé qui opposait, par pays interposés, le Kremlin et le « monde libre⁴⁵ ».

En mars 1954, le Viêt-minh lançait l'offensive finale sur le camp retranché de 7 000 militaires français à Diên Biên Phu. En tout, le commandement français avait mobilisé 15 000 hommes pour cette bataille, dont 4 000 ont été parachutés pendant le siège qui dura jusqu'au 7 mai, jour où les Français finissaient par se rendre après des mois de combats acharnés. Le bilan pour les Français avait été très lourd : 3 000 soldats tués et 12 000 faits prisonniers, dont la moitié avaient été blessés. Les images de la longue colonne de soldats français faits prisonniers par les communistes vietnamiens ont alors fait le tour du monde. L'armistice qui permit leur

⁴⁴ *Ibid.*, 30-31.

⁴⁵ *Ibid.*, 31-32, 35.

libération, signé à Genève le 20 juillet, prévoyait aussi la partition du Viêt-nam de part et d'autre du 17^e parallèle, les troupes françaises se retirant au sud et celles d'Hô Chi Minh au nord. La chute de Diên Biên Phu représentait la fin de la guerre d'Indochine pour l'armée française qui finit par retirer ses dernières troupes du Nord-Viêt-nam en mai 1955. Les États-Uniens ont alors pris la relève en appuyant le dictateur Ngô Dinh au Sud-Viêt-nam, entamant ainsi la deuxième guerre d'Indochine⁴⁶.

C'est à l'ombre de la défaite française à Diên Biên Phu que Charles Lacheroy serait devenu un important stratège militaire, ses réflexions sur le besoin de faire la guerre autrement ayant eu un écho particulier après la guerre d'Indochine. Son armée acceptait alors très mal ce nouveau revers militaire et, pour bon nombre de jeunes officiers comme lui, la perte de l'Algérie française aux mains d'indépendantistes locaux était inacceptable. Un sentiment d'urgence allait naître, d'ailleurs partagé par les nombreux militaires français qui, après la chute de Diên Biên Phu, ont poursuivi leur service en Algérie⁴⁷.

De retour en France avant même la chute de Diên Biên Phu, Lacheroy s'efforça « de convaincre [ses] anciens chefs des bouleversements apportés par la guerre révolutionnaire dans [leurs] conceptions traditionnelles » : « Je voulais, par leur intermédiaire, amener les états-majors et l'enseignement militaire à se pencher sur les problèmes nouveaux [...]. Et pour cela, il

⁴⁶ *Ibid.*, 56, 57, 65; Aussaresses, *Services spéciaux*, 18, 18n 15. Au total, selon Robin (p. 56), la guerre d'Indochine aurait fait près de 100 000 morts parmi les effectifs du corps expéditionnaire français et les forces engagées à ses côtés, dont 20 000 Français, 15 000 Africains et 46 000 Indochinois. La défaite française en Indochine a été suivie de près par plusieurs armées, consternées par la défaite d'une puissance coloniale occidentale aux mains de rebelles communistes. En 1954, la revue de l'armée guatémaltèque, par exemple, publia plusieurs articles accompagnés de photographies, tirées de la presse française, informant ainsi ses lecteurs de la nouvelle défaite de l'armée française. Pour une réflexion sur la défaite de 1940, voir Tomás Sánchez Hernández, « La Escuela Superior de Guerra de París y la Segunda Guerra Mundial (1939-1945) », *Revista Militar*, (enero-julio 1954): 43-51. Sur la défaite française à Diên Biên Phu, voir une série de quatre articles, dont Charles Favrel, « Historia que es ya leyenda: Las jornadas heroicas de Dien-Bien-Phu », *Revista Militar*, (enero-julio 1954): 171-180; et Joel Le Tac, « Dien-Bien-Phu ya no responde », *Revista Militar*, (enero-julio 1954): 180-188.

⁴⁷ Aussaresses, *Services spéciaux*, 18, 21.

fallait être à Paris ». En 1953, Lacheroy se voyait confier la direction du Centre d'études asiatiques et africaines (CEAA) de la caserne de Lourcine à Paris, ce qui lui permit de mener sa campagne de sensibilisation auprès des jeunes lieutenants et capitaines qui allaient rejoindre l'Indochine et bientôt l'Algérie. S'inspirant directement des écrits de Mao Zedong, il avait décortiqué les spécificités stratégiques et tactiques de l'Armée populaire de libération chinoise, utilisant l'expression « guerre révolutionnaire » en 1954 pour caractériser ce que les officiers du corps expéditionnaire en Extrême-Orient appelaient jusqu'alors la « guerre moderne », terme que reprenait Roger Trinquier en 1961 pour intituler son ouvrage déjà cité⁴⁸.

Alors qu'il dirigeait le CEAA, Lacheroy reçut le soutien inespéré d'André Blanchet, journaliste du *Monde* et conférencier occasionnel au centre d'études. Celui-ci publiait, les 3 et 4 août 1954, de larges extraits d'une conférence de Lacheroy intitulée « La campagne d'Indochine ou une leçon de guerre révolutionnaire ». Les propos du militaire ayant attiré l'attention de ses supérieurs au ministère de la Défense nationale, ceux-ci lui ont proposé d'exposer ses observations devant les officiers supérieurs de l'armée française lors d'une conférence qui lui valut d'être nommé aussitôt à l'état-major. Du jour au lendemain, écrit Robin, Lacheroy était assailli de demandes de conférences, de Saint-Cyr à l'Institut des hautes études de la Défense nationale en passant par l'École d'état-major⁴⁹.

Avec Lacheroy, la notion de guerre révolutionnaire obtenait son droit de cité à l'École supérieure de guerre où elle entra au programme officiel dès 1954. Selon Robin, l'expérience indochinoise suscitait l'émergence d'une véritable école stratégique française, amorçant une émulation intellectuelle sans précédent au sein des forces armées. Née sous la pression des

⁴⁸ Robin, *L'école française*, 38, 41. Voir Charles Lacheroy, *Action Viet-Minh et communiste en Indochine, ou une leçon de « guerre révolutionnaire »*, Paris, Centre d'études asiatiques et africaines, 1954. Lacheroy emprunta le concept de « guerre révolutionnaire » à l'ouvrage de Mao Zedong, *La stratégie de la guerre révolutionnaire en Chine*, Paris, Éditions sociales, 1950 [1936].

⁴⁹ *Ibid.*, 41-42.

événements et dans l'urgence de formuler une riposte efficace, cette école de pensée mêlait réflexions théoriques et pratiques, en anticipant, accompagnant et synthétisant le travail des armées sur le terrain, d'abord en Indochine et ensuite en Algérie⁵⁰.

5. La guerre d'Algérie et l'école stratégique française

Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1954, une série d'attentats en Algérie, faisant huit morts et d'importants dégâts matériels, annonçait la naissance du Front de libération nationale (FLN), dont l'objectif principal était l'indépendance du pays et la liquidation du système colonial français. Dans un premier temps, écrit Robin, l'insurrection découlait de la volonté de quelques hommes convaincus que l'Algérie n'avait pas d'autre issue que d'arracher son indépendance par la violence, tel que démontré par la récente guerre d'Indochine. Le nationalisme algérien puisait alors sa légitimité et la rébellion son principal atout dans les disparités sociales qui affligeaient le pays où un peu plus d'un dixième de sa population de 10,5 millions d'habitants était d'origine européenne. La police et la gendarmerie ont aussitôt procédé à l'arrestation de quelque 2 000 suspects qui, selon les journaux français, auraient été très maltraités, voire torturés dans les commissariats et les prisons d'Alger⁵¹.

Alors qu'éclatait l'insurrection algérienne, Lacheroy peaufinait sa théorie de la guerre révolutionnaire, proposant une « vision globale » de la stratégie « menée par le communisme international à l'encontre du monde libre ». D'après sa modélisation, les insurgés indépendantistes ou nationalistes suivaient un « scénario type » en cinq phases dans l'espoir de renverser les loyalistes et de prendre le pouvoir. La première phase était marquée par des

⁵⁰ *Ibid.*, 43. Sur l'évolution de sa pensée, voir, entre autres, Charles Lacheroy, « Action Viêt-minh et communiste en Indochine », conférence prononcée au Centre militaire d'information et de spécialisation pour l'outre-mer, le 25 avril 1955; C. Lacheroy, « La guerre révolutionnaire et armes psychologiques », conférence prononcée à la Sorbonne, le 2 juillet 1957; C. Lacheroy, « La guerre révolutionnaire », dans *La Défense nationale*, Paris, Presses universitaires de France, 1958; et C. Lacheroy, *De Saint-Cyr à l'action psychologique. Mémoires d'un siècle*, Panazol, Lavauzelle, 2003.

⁵¹ *Ibid.*, 63, 64-65; Galula, *Théorie et pratique*, 48.

attentats à la bombe qui avaient pour but d'attirer l'attention des médias nationaux et internationaux. Lors de la deuxième phase, ces attentats spectaculaires ciblaient certaines autorités intermédiaires, déclenchant les premières mesures policières, souvent maladroites ou excessives. Dans la troisième phase, les insurgés introduisaient leurs premiers éléments subversifs au sein de la population afin de transformer sa passivité en élan d'appui. À la quatrième phase, les insurgés procédaient à la constitution d'unités armées dans le but de mener le conflit contre les autorités vers une insurrection générale, laquelle constituait la cinquième et dernière phase du processus menant à la prise du pouvoir par les insurgés⁵².

Les premières étapes de l'insurrection algérienne semblent coller à la modélisation de Lacheroy : après la déflagration initiale du 1^{er} novembre, les insurgés ont ciblé les agents ou sympathisants du pouvoir colonial jugés coupables de collaboration et souvent retrouvés égorgés. Dans certaines régions, ces assassinats se doublaient d'actes d'intimidation et la diffusion de mots d'ordre, tels l'interdiction de fumer ou de boire de l'alcool, les réfractaires ayant leurs lèvres ou leur nez tailladés à coups de rasoir. Pour asseoir leur pouvoir sur l'étendue du territoire algérien, les rebelles ont ensuite exigé un soutien direct des paysans, souvent obtenu sous la menace. Officiellement, la France n'était pas en guerre; l'Algérie faisant partie intégrante du territoire français, elle ne pouvait se faire la guerre à elle-même... Cependant, dès la fin 1954, les Français déclenchaient de vastes opérations de ratissage qui ont terrorisé les populations, dont une partie se serait ralliée au FLN afin de fuir la répression⁵³.

Mécanique, la modélisation de Lacheroy reposait sur une double conviction. Privée de volonté propre, la population serait d'abord et avant tout la proie d'une poignée d'agitateurs qui la « pourrissaient » depuis l'intérieur, tel un cancer social. Ensuite, pour soigner le corps

⁵² *Ibid.*, 42-43.

⁵³ *Ibid.*, 63, 66, 87.

malade, il suffisait d'en extraire les métastases révolutionnaires, ce qui impliquait de savoir les identifier afin de les neutraliser. L'acte essentiel de cette chirurgie, au sens figuré, était la collecte et l'analyse de renseignements sur l'ennemi dans le but de l'extirper de la population, au sens propre. Largement diffusée lors de la guerre d'Algérie par l'entremise du *Manuel d'instruction de l'officier de renseignement en Algérie*, cette modélisation aurait ensuite été exportée en direction des Amériques, selon Robin. Dès lors, selon elle, la notion de guerre révolutionnaire, ses prémisses et composantes auraient fait le tour des états-majors du continent, constituant la contribution française de marque aux différentes doctrines contre-insurrectionnelles élaborées lors de la deuxième moitié du vingtième siècle⁵⁴.

Selon Robin, l'influence des officiers d'Indochine sur l'évolution de ce qu'on appelait les « opérations de maintien de l'ordre en Algérie » aurait été déterminante. Non seulement sur le terrain, mais aussi à l'École supérieure de guerre où transitaient et se formaient les officiers de la guerre d'Algérie. Loin de se limiter à de purs essais prospectifs, écrit l'auteure, le colonel Lacheroy et ses contemporains proposaient des solutions qui s'inspiraient des allées et venues permanentes entre la théorie et la pratique et qui devaient, à très court terme, donner la réplique à la menace révolutionnaire, quel que soit le cadre géographique – mondial, régional ou national – où elle s'exerçait. Pour ce faire, ils s'inspiraient des expériences militaires du moment, transférant en temps réel leur pensée à l'action entreprise sur le terrain⁵⁵. En effet, la méthode de combat devait être adaptée et se renouveler constamment, selon chaque cas et ses caractéristiques. Les loyalistes examinaient leurs ennemis sous chaque couture et allaient même

⁵⁴ *Ibid.*, 38, 42-43; Trinquier, *La guerre moderne*, 45. Voir aussi Gabriel Périès, « De l'action militaire à l'action politique. Impulsion, codification et application de la doctrine de la "guerre révolutionnaire" au sein de l'armée française (1944-1966) », thèse de doctorat, Université Paris-I, 1999.

⁵⁵ *Ibid.*, 43, 68.

jusqu'à emprunter leurs techniques pour ensuite les redéployer contre eux. En résultait une sorte de dialectique de la guerre contre-insurrectionnelle⁵⁶.

6. L'action psychologique et son enseignement

Devenu un personnage incontournable au siège du ministère de la Défense nationale à Paris dès 1955, le colonel Lacheroy supervisa le développement de l'action psychologique comme composante essentielle de la guerre contre-insurrectionnelle, ainsi que l'avènement au mois de mars du Bureau régional d'action psychologique. Selon Robin, la première mission de ce bureau régional était la mise en place des Sections administratives spécialisées (SAS), instances qui devaient incarner le visage humain de la contre-insurrection en Algérie et dont l'objectif était d'effacer la dissidence et éviter son retour par l'entremise d'interventions sociales et économiques, dont le ravitaillement des villages, la construction de routes, l'alphabétisation, les équipes médico-sociales itinérantes, etc. Désormais, la guerre contre-insurrectionnelle comptait deux volets qui devaient être déployés de façon conjointe et simultanée : la répression militaire, qui visait les insurgés, et l'action sociale, qui ciblait leurs bases d'appui potentielles et que les Étatsuniens et la plupart des armées latino-américaines allaient bientôt appeler l'action civique⁵⁷.

En Algérie, l'importance accordée à l'action psychologique avait conduit à la création d'un centre de formation entièrement dédié à son enseignement. Ouvert à Arzew, à l'est d'Oran, au début de 1955, le Centre d'instruction à la pacification et à la contre-guérilla (CIPCG), où Lacheroy donnait régulièrement des conférences, est devenu un lieu de passage obligé pour tous les officiers et sous-officiers fraîchement débarqués en Algérie. Fréquenté avec assiduité par des centaines de stagiaires et d'officiers loyalistes, dont un certain nombre d'officiers et de

⁵⁶ Montenon, « Le couronnement de David Galula », xxii.

⁵⁷ Robin, *L'école française*, 70-71.

sous-officiers étrangers venus se former à la doctrine française, le nouveau centre joua un rôle capital, selon Robin, dans la diffusion internationale des méthodes de guerre révolutionnaire où le renseignement et l'action policière jouaient désormais un rôle très important⁵⁸.

Plusieurs étudiants de cette forme de guerre seraient ainsi devenus des théoriciens influents, dont le général Jacques Hogard, spécialiste du Laos et du Cambodge et conférencier phare de l'École supérieure de guerre. Il dirigea la rédaction en 1956 de *l'Instruction provisoire sur l'emploi de l'arme psychologique* (TTA 117) qui fixait officiellement les méthodes à adopter au sein des armées face à la menace révolutionnaire, proposant un modèle complet, prêt à l'emploi et à l'exportation⁵⁹.

Selon Robin, l'originalité d'Hogard était de souligner le caractère « permanent, universel et véritablement total » de la guerre révolutionnaire – d'où la nécessité de mettre en œuvre des moyens « totaux » pour la combattre. Hogard insistait aussi sur les liens intrinsèques entre les subversifs dans les colonies et ceux qui habitaient la métropole, amorçant ainsi une réflexion qui devait être largement développée pendant la guerre d'Algérie sur le rôle politique des forces armées dans l'anéantissement de la subversion, dans les colonies comme en France. « L'ennemi est "un" de Paris à Saïgon, d'Alger à Brazzaville », écrit Hogard, qui préconisait l'interdiction

⁵⁸ *Ibid.*, 72. Selon Robin (p. 72n a), en deux ans, d'octobre 1957 à septembre 1959, 7 172 stagiaires seraient passés par le CIPCG, dont 39 colonels, 136 lieutenants-colonels, 616 commandants, 1 694 capitaines, 1 158 lieutenants, 1 434 sous-lieutenants et 2 095 sous-officiers. À la fin des années 1950, selon Robin, les stagiaires au CIPCG provenaient, entre autres, d'Argentine, du Chili, du Brésil, de Belgique, d'Espagne, du Portugal, d'Iran, de Turquie et d'Israël. Voir *Ibid.*, 169-171.

⁵⁹ *Ibid.*, 43, 44, 53, 68-69. Parmi les nombreuses publications du général Jacques Hogard, Robin cite (p. 412n 23-413), entre autres, J. Hogard, « Guerre révolutionnaire ou révolution dans l'art de la guerre », *Revue de défense nationale*, (décembre 1956) : 1497-1513; J. Hogard, « Guerre révolutionnaire et pacification », *Revue militaire d'information*, 280 (janvier 1957) : 7-24; J. Hogard, « L'armée française devant la guerre révolutionnaire », *Revue de défense nationale*, (janvier 1957) : 77-89; J. Hogard, « Le soldat dans la guerre révolutionnaire », *Revue de défense nationale*, (février 1957) : 211-226; J. Hogard, « Tactique et stratégie dans la guerre révolutionnaire », *Revue militaire d'information*, 295 (juin 1958) : 23-35; J. Hogard, « Cette guerre de notre temps », *Revue de défense nationale*, (août-septembre 1958) : 1304-1319.

pure et simple du Parti communiste français en raison de son rôle éminemment subversif dans les colonies⁶⁰.

Entretiens, la réflexion sur le rôle politique de l'armée se poursuivait à l'École supérieure de guerre à Paris. Pour un nombre croissant d'officiers militaires français et étrangers qui étudiaient au prestigieux centre de formation (provenant de 35 pays différents), l'armée était considérée comme la seule institution apte à faire face au défi révolutionnaire. En effet, des penseurs comme Hogard croyaient que l'OPA de l'ennemi devait être remplacée par une hiérarchie administrative et militaire reposant sur l'union intime entre la nation et son armée, une suggestion que les putschistes d'Alger et, plus tard, les dictateurs latino-américains n'ont pas manqué de reprendre à leur compte⁶¹.

Enfin, si l'armée française s'était employée à tirer des leçons de la guerre d'Indochine, ce n'était pas pour s'interroger sur les racines sociales ou économiques des mouvements nationalistes présents dans plus en plus de pays en voie de développement ou sur l'inéluctabilité de la décolonisation. Obsédée par la théorie de la guerre révolutionnaire, elle était incapable d'appréhender l'évolution des territoires français d'outre-mer autrement qu'à travers le prisme de la menace communiste. Des rizières indochinoises au djebel algérien, écrit Robin, les militaires français appliquaient une seule grille d'analyse qui niait, d'entrée de jeu, les aspirations sociales ou nationales des populations jusqu'alors sous leur gouverne. Selon un discours désormais marqué du sceau d'un anticommunisme virulent oblitérant toute réflexion n'entrant pas dans un schéma devenu étroitement linéaire, toute revendication indépendantiste ou nationaliste ne pouvait mener qu'au totalitarisme communiste⁶².

⁶⁰ *Ibid.*, 44, 58.

⁶¹ *Ibid.*, 44, 58, 413n 26. Pour les propos du général, voir École supérieure de guerre, 9^e commission, *Tactiques révolutionnaires et contre-révolutionnaires. Débat entre les commandants Renaudin, Cogniet et Hogard*, Paris, Centre de documentation de l'ESG, le 18 juin 1957.

⁶² *Ibid.*, 58.

En Algérie, même si l'état-major français reconnaissait que la collusion entre le FLN et le mouvement communiste international était loin d'être établie, la théorie de la guerre révolutionnaire se contentait d'interpréter le conflit comme un avatar de la guerre froide. Pour la France, il ne s'agissait plus uniquement de conserver le dernier vestige de son empire, mais de défendre un bastion stratégique du monde libre face à la subversion communiste. Dès leur retour d'Indochine, des officiers comme Lacheroy, Hogard et Trinquier ont défilé dans les instituts militaires pour témoigner de leur expérience et marteler cette vision manichéenne du monde à longueur d'articles et de conférences. Devenue la tribune privilégiée des partisans de la guerre révolutionnaire, la *Revue militaire d'information* publiait, début 1957, un numéro entièrement consacré au sujet avec un tirage exceptionnel de 52 000 exemplaires. Graduellement, ces officiers avaient effectué une mue considérable au sein même de l'armée française, promouvant une nouvelle conception de la guerre qui allait laisser les populations civiles à découvert⁶³.

7. Les civils placés au centre du conflit armé

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, écrit Trinquier, une forme nouvelle de guerre était née. Cette guerre révolutionnaire différait des guerres du passé du fait que sa résolution ne dépendait plus de l'affrontement final entre deux armées sur un champ de bataille. Ne se limitant plus aux seules considérations militaires, tel l'anéantissement de l'armée ennemie, la nouvelle forme de guerre agissait simultanément sur plusieurs fronts (politique, sociale, économique, judiciaire, psychologique) dans le but de renverser le pouvoir établi dans un pays et de le remplacer par un autre régime. Dans un tel contexte, « [l]es opérations militaires,

⁶³ *Ibid.*, 58-59, 68-69.

proprement dites, n'ont qu'une importance limitée et ne sont jamais à l'échelle du conflit engagé⁶⁴ ».

Devant ce besoin criant d'innovation, Lacheroy rappelait toujours à ses nombreux interlocuteurs que :

Les normes qui nous servaient à peser les forces en présence, ces normes traditionnelles sont mortes. Nous avons à faire face à une forme de guerre nouvelle, nouvelle dans ses conceptions et nouvelle dans ses réalisations. C'est cette forme de guerre que nous appelons la « guerre révolutionnaire ». [...] Le problème numéro un, c'est la prise en main des populations qui servent de support à cette guerre et au milieu desquelles elle se passe. Celui qui les prend ou qui les tient a déjà gagné⁶⁵.

Trinquier et Galula étaient tout à fait d'accord pour accorder une grande importance militaire à la relation entre un territoire et sa population. Contrairement à la guerre conventionnelle qui s'intéressait à la conquête d'un territoire et à la destruction de ses forces armées, l'enjeu central de la guerre moderne était la conquête de la population, ce sans quoi ni l'insurgé ni le loyaliste ne pouvaient survivre. D'ailleurs, précise Galula, l'ennemi du loyaliste ne possédait pas de territoire propre et refusait de combattre pour en défendre un. L'enjeu restait la population et, selon Trinquier, les doctrines classiques écartaient trop souvent l'habitant, l'élément essentiel, à son avis, de la guerre moderne⁶⁶ :

L'habitant, chez lui, est au centre du conflit. Parmi les actions diverses des troupes sans cesse en mouvement, il est l'élément le plus stable. Les deux camps sont amenés à le faire participer au combat; sous une certaine forme, il est devenu un combattant. Il est donc essentiel de le préparer au rôle qu'il aura à jouer et de le mettre en état de le remplir à nos côtés avec efficacité⁶⁷.

Les habitants des villes et des campagnes devenaient ainsi le centre de gravité du conflit contre-insurrectionnel. Le but de la guerre n'était plus de défendre ou de conquérir un bout de

⁶⁴ Trinquier, *La guerre moderne*, 5.

⁶⁵ Charles Lacheroy, « Une arme du Viêt-minh, les hiérarchies parallèles », conférence prononcée à l'École des cadres du secteur Biên Hoa, novembre 1952, citée dans Robin, *L'école française*, 39.

⁶⁶ Trinquier, *La guerre moderne*, 25; Galula, *Théorie et pratique*, 108, 112.

⁶⁷ *Ibid.*, 25.

territoire par l'entremise de batailles rangées, mais de contrôler étroitement les habitants qui cachaient, soutenaient et faisaient la force des insurgés. C'est donc au beau milieu de ces habitants que se déroulait la guerre moderne⁶⁸. Puisque les insurgés s'efforçaient de tirer leur subsistance de la population, les forces loyalistes devaient limiter les activités productives des habitants au moyen de mesures sévères de contrôle et de débusquage⁶⁹. Pour toutes ces raisons, les fins stratèges de la guerre moderne étaient, comme Trinquier, Hogard et Galula, des spécialistes du contrôle des populations et de leur réorganisation en force sociale d'appui aux loyalistes.

Quant à l'attitude des militaires face à cette population potentiellement hostile, Galula recommandait la méfiance : « On ne prend pas des mouches avec du vinaigre. Mes règles sont les suivantes : en apparence, vous devez traiter chaque civil comme un ami; secrètement, vous devez le considérer comme un sympathisant des rebelles, et ce, jusqu'à preuve du contraire⁷⁰ ». Le manuel de guerre contre-subversive de l'armée guatémaltèque reprend cette même idée, affirmant qu'une région menacée par la présence d'insurgés « devait être considérée, dans l'esprit du soldat [...], non comme une zone d'arrière-garde, mais comme une zone de combat » où les unités militaires et leurs effectifs devaient se maintenir en état constant d'alerte et faire preuve d'une agressivité combative⁷¹.

Robin souligne avec raison que cette focalisation sur le rôle central de la population civile dans la guerre contre-insurrectionnelle apportait une modification capitale dans l'univers

⁶⁸ *Ibid.*, 46.

⁶⁹ Trinquier, *La guerre moderne*, 46; Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 119.

⁷⁰ David Galula, *Pacification in Algeria, 1956-1958*, Santa Monica, RAND Corporation 2006 [1963], 72.

⁷¹ Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 119-120, 217. Les propos de Trinquier sur le contrôle territorial et la destruction de l'OPA insurgée sont repris dans le manuel guatémaltèque, entre autres, aux pages 118 à 184, le chapitre 11 du manuel, intitulé « La lutte contre les guérillas », correspondant au chapitre 3 de Trinquier, *La guerre moderne*, intitulé « La conduite des opérations contre la guérilla », 65-87. Plus précisément, les pages 123 à 125 du manuel reprennent textuellement les pages 73 à 76 et 79 de Trinquier.

conceptuel des militaires : celle de la notion d'ennemi qui, jusque-là, avait désigné le soldat en uniforme, brandissant fusil et drapeau de l'autre côté d'une frontière internationale. Or, dans l'optique de la guerre contre-insurrectionnelle, la population dans son ensemble, vivant à l'intérieur même des frontières loyalistes, devenait *a priori* suspecte, parce que susceptible d'apporter un quelconque soutien aux insurgés⁷². Désormais, l'ennemi pouvait être n'importe qui, n'importe où parce que dissimulé au cœur même de la société civile, organisée selon les critères d'une OPA, véritable clé de voûte de la subversion, qui, selon Lacheroy, constituait une « hiérarchie parallèle » au pouvoir loyaliste :

Au Sud-Viêt-nam, les habitants sont plutôt hostiles au communisme. Mais ils sont enfermés dans un système de coercition d'une perfection machiavélique, dont il est très difficile de s'évader et à l'intérieur duquel il n'y a de place que pour le dévouement ou au moins l'obéissance. Ce système est celui des hiérarchies parallèles⁷³.

Selon Lacheroy, « ce que les élites viêt-minh, nationalistes et communisées ont fait en Indochine, d'autres élites nationalistes et communisées peuvent le faire sur un autre territoire de l'Union française ». Et si c'était le cas, demande-t-il, quelles solutions l'armée française pouvait-elle adopter pour gagner la guerre⁷⁴? Selon le théoricien de la guerre contre-insurrectionnelle,

Il faut savoir ce que l'on veut : dans le domaine militaire pur, quand un des adversaires prend l'initiative de mettre en œuvre une arme nouvelle plus ou moins défendue par la réglementation internationale, l'autre adversaire ne se contente pas d'épilouter sur son aspect déloyal, voire révoltant pour la conscience humaine⁷⁵.

Les conclusions de Lacheroy quant aux moyens nécessaires à la conduite d'une guerre contre-insurrectionnelle ont été lourdes de conséquences pour les populations normalement

⁷² Robin, *L'école française*, 40.

⁷³ Charles Lacheroy, « Une arme du Viêt-minh, les hiérarchies parallèles », conférence prononcée à l'école des cadres du secteur Biên Hoa, novembre 1952, citée dans *Ibid.*, 40.

⁷⁴ Robin, *L'école française*, 40.

⁷⁵ *Ibid.*

protégées des excès de la guerre par les Conventions de Genève et autres instruments du droit international humanitaire. En effet, ces instruments ne s'appliquaient tout simplement plus dans un contexte de guerre contre-insurrectionnelle : « On ne fait pas une guerre révolutionnaire avec une armée endivisionnée, écrit Lacheroy, on ne fait pas une guerre révolutionnaire avec une administration de temps de paix, on ne fait pas une guerre révolutionnaire avec le Code Napoléon⁷⁶! ».

Le message était très clair : à armes nouvelles, techniques militaires nouvelles, même si ces dernières devaient choquer la conscience humaine. Écartant d'emblée toute solution politique aux conflits indochinois et algérien, Lacheroy et ses contemporains ouvraient grande la porte à une logique militaire pure, dont les promoteurs n'auront de cesse de stigmatiser les obstacles, à savoir les textes réglementaires, entre autres, du Code Napoléon censé encadrer leur action en cas de trouble à l'ordre public⁷⁷. Si les lois de la guerre pouvaient entraver une victoire militaire ou le maintien de l'ordre colonial français, il fallait s'en défaire tout en disqualifiant ou en neutralisant leurs promoteurs. En ce sens, tous ceux qui contestaient l'usage de la torture par les forces militaires et policières en Algérie étaient automatiquement placés dans le camp ennemi, à titre de sympathisants du FLN⁷⁸.

Pour une génération de militaires français, le maintien de l'empire à la lumière des humiliations de la Deuxième Guerre mondiale et de Diên Biên Phu justifiait l'utilisation de tous les moyens contre-insurrectionnels. L'enjeu, en effet, était considérable : « Depuis la libération de la France en 1945, écrivait Trinquier, l'armée française n'a pas réussi à empêcher l'effondrement de notre empire, malgré un effort sans précédent ». Jugée incapable de suffire à la tâche, cette armée devait se transformer et s'adapter dans le but d'assurer l'intégrité et la

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Ibid.*, 41.

⁷⁸ Aussaresses, *Services spéciaux*, 32.

défense de la France impériale. « Car l'abandon de l'Indochine ou de l'Algérie est pourtant aussi important pour la France que la perte d'une province métropolitaine », sentiment patriotique que l'auteur partageait avec plusieurs de ses compagnons d'armes⁷⁹. Parmi eux, le capitaine Paul-Alain Léger qui refusait de voir la France abandonner l'Algérie : « On ne transige pas quand il s'agit du territoire de la République⁸⁰ ».

Les propos de Trinquier, de Léger et de leurs contemporains ainsi que les actions qu'ils envisageaient en Algérie afin d'éviter l'effritement de l'empire français gagnent à être étudiés à la lumière de l'étude du politologue Manus Midlarsky sur certains crimes de masse survenus au vingtième siècle. L'explication de l'auteur conjugue à la fois le réalisme, comme théorie des relations internationales, et la théorie économique des perspectives. Alors que le réalisme aborde les rapports entre nations et la poursuite de leurs intérêts nationaux selon une logique de coûts-bénéfices, explique Midlarsky, la théorie des perspectives traite des choix arrêtés en fonction de la probabilité de gains ou de pertes et, plus précisément, en fonction de l'aversion de la perte et une forme asymétrique d'aversion du risque. Autrement dit, certaines nations s'engageraient dans des processus de destruction humaine par crainte de perdre ce qu'elles détiennent déjà en termes de territoires, de richesses, de pouvoir militaire ou d'influence politique. Dans des conditions d'incertitude extrême, en temps de guerre par exemple, la prise de décisions rationnelles peut céder aux craintes suscitées par de telles pertes potentielles, surtout si elles ont été encourues dans le passé dans un contexte comparable⁸¹.

En conjuguant la théorie des perspectives et les principes de la *realpolitik*, Midlarsky affirme qu'en temps normal les États semblent valoriser ce qu'ils possèdent au-dessus de ce qu'ils convoitent, c'est-à-dire que les États rationnels préfèrent la prévention des pertes à

⁷⁹ Trinquier, *La guerre moderne*, 3, 5.

⁸⁰ Cité dans Robin, *L'école française*, 114.

⁸¹ Manus I. Midlarsky, *The Killing Trap: Genocide in the Twentieth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, 64-76, 82, 85, 92-93, 96, 103-104, 375.

l'acquisition de nouveaux gains. Toutefois, les crimes de masse peuvent survenir lorsque la crainte de pertes potentielles s'associe aux tendances extrémistes. À cet égard, l'auteur propose trois scénarios types : les exécutants cherchent de nouveaux gains afin de compenser des pertes récentes; un État consolide son emprise sur un territoire en éliminant une menace à son intégrité; ou les exécutants tentent de prévenir la gouverne d'une minorité sur un territoire qu'ils ne peuvent défendre. Selon Midlarsky, si la théorie des perspectives permet de comprendre les actions compensatoires entreprises par certains décideurs en vue de minimiser le risque de pertes additionnelles, l'impératif de la *realpolitik* de protéger l'État ou l'intérêt national à tout prix expliquerait leur comportement destructeur et, le cas échéant, leurs crimes de masse. Ces derniers deviennent plus probables, selon l'auteur, s'ils ont des antécédents historiques, validés par l'absence de sanctions, ou si les victimes ciblées ont été associées à un ou plusieurs ennemis extérieurs⁸².

En termes de « pertes potentielles », on constate que la résonance des propos de Trinquier et de Galula, entre autres, est devenue plus forte au moment de la guerre froide. En fait, ces deux théoriciens avertissaient que tout mouvement revendicatif ou contestataire à l'intérieur d'un pays pouvait être récupéré au profit de l'ennemi communiste, dont l'action subversive ne se limitait pas à certains pays, mais rayonnait à l'échelle de la planète. Un conflit local pouvait ainsi se généraliser et rapidement prendre une dimension internationale. L'armée française avait tort, selon Trinquier, de se concentrer sur l'aspect purement militaire d'un conflit, qu'il soit en Indochine ou en Afrique du Nord, alors que les forces armées classiques à son avis ne jouaient plus le rôle décisif d'autrefois. La leçon, croyait Galula, était pertinente pour l'ensemble des armées occidentales, dont celles d'Amérique latine⁸³.

⁸² *Ibid.*, 19, 43, 90, 104-107, 369-370.

⁸³ Trinquier, *La guerre moderne*, 5; Galula, *Théorie et pratique*, 205, 208.

8. La construction de l'ennemi intérieur

Afin de conduire efficacement une guerre moderne, de porter des coups précis et de remporter une victoire décisive, il était d'abord indispensable, selon Trinquier, de bien définir et de situer son ennemi et ses points d'appui parmi la population. Autrefois, écrit-il, l'ennemi étranger était facile à situer et à identifier, par sa nationalité, par exemple, ou sa langue ou la couleur de sa peau. De plus, tout individu qui pactisait avec cet adversaire ou favorisait ses desseins était inclus dans le camp ennemi : il « était considéré comme un traître à la nation et traité comme tel ». Mais dans la guerre moderne, l'ennemi était autrement difficile à définir, car aucune frontière physique ne séparait les deux camps. L'ennemi se trouvait dorénavant « au sein même de la nation, dans un même village, quelquefois dans une même famille ». Autrement dit, l'ennemi était intérieur⁸⁴.

L'idée d'ennemi intérieur discutée au premier chapitre (celui contre qui se dessinait la stratégie contre-insurrectionnelle), n'était pas nouvelle. Pendant la guerre civile espagnole, l'expression avait été utilisée lors d'une allocution du général Emilio Mola, membre de l'état-major des forces nationalistes, pour désigner ses partisans cachés au sein du camp républicain au moment du siège de Madrid en 1936. Il s'agissait d'une manœuvre propre à la guerre psychologique dont le but était de faire régner la suspicion parmi les forces républicaines. En 1940, certains militaires français invoquaient la « main diabolique de la cinquième colonne » pour expliquer l'invasion allemande. En Amérique du Nord et ailleurs, on a accusé les citoyens et citoyennes d'origine allemande et japonaise de faire partie de cette cinquième colonne. Traités avec suspicion, ils ont été expulsés ou détenus et internés pendant la guerre⁸⁵.

⁸⁴ *Ibid.*, 22-24, 65.

⁸⁵ Robin, *L'école française*, 36.

Lors des guerres d'Indochine et d'Algérie, les partisans anticolonialistes, dont des membres du Parti communiste français, ont été surnommés les « porteurs de valise » – des personnes qui, depuis la métropole, apportaient fonds et soutien au FLN. Avec la guerre froide, la cinquième colonne désignait de façon très élastique tout groupement agissant dans l'ombre afin de subvertir de l'intérieur, sur le territoire national, une armée ou un État loyalistes. Selon Robin, cette notion d'ennemi intérieur était l'objet, dès la fin des années 1940, d'études et de conférences à l'École supérieure de guerre à Paris⁸⁶. Aussaresses, à la fin de son récit, raconte qu'en 1957 lui et Trinquier avaient élaboré un plan détaillé qui leur permettrait d'effectuer dans l'Hexagone des assassinats de personnes soupçonnées de soutenir le FLN. Mais les circonstances du conflit, dont la reprise des hostilités, les en auraient empêchées⁸⁷.

Selon le manuel de guerre contre-subversive de l'armée guatémaltèque, qui s'inspire des expériences, entre autres, de l'Argentine, de la France et des États-Unis, la catégorie d'ennemi intérieur regroupait

tous ces individus, groupes ou organisations qui par l'entremise d'actions illégales tentent de rompre l'ordre établi [...]. Il est représenté par des éléments qui, suivant les consignes du communisme international, développent la soi-disant « guerre révolutionnaire » et la subversion au pays. Il est pertinent de considérer aussi comme ennemi intérieur ces individus, groupes ou organisations qui, sans être communistes, tentent de rompre l'ordre établi⁸⁸.

En effet, précise plus loin le manuel,

l'absence d'éléments du Parti communiste au sein de la direction de la subversion ne signifie pas qu'elle ne possède pas les caractéristiques d'une guerre communiste. Ses méthodes peuvent aussi être employées par des mouvements nationalistes. [...] Dans les pays coloniaux et les pays en voie de développement, la subversion communiste est précédée par une phase nationaliste [...] qui est remplacée plus tard⁸⁹.

⁸⁶ *Ibid.*, 36-37.

⁸⁷ Aussaresses, *Services spéciaux*, 184-187.

⁸⁸ Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 2-3.

⁸⁹ *Ibid.*, 69.

Au Guatemala, selon le manuel, la subversion recrutait ses adhérents parmi les « secteurs où les conditions de vie sont les plus difficiles » dans le but ensuite de provoquer « le désordre et nuire au progrès ». Il existait, en ce sens, des quartiers plus aptes à la subversion que d'autres, ainsi que des citoyens et des citoyennes plus suspects que d'autres et que les autorités devaient identifier, répertorier et localiser, parmi lesquels les principaux politiciens du pays, les chefs syndicaux, les étudiants, etc. Dans le cadre de la guerre froide, la conjugaison entre les efforts de ces ennemis intérieurs potentiels, « qu'on ne voit pas », et ceux d'un ennemi extérieur, comme l'Union soviétique ou Cuba, en vue de faire progresser la cause communiste au pays, constituait le danger le plus sérieux que l'armée pouvait être appelée à affronter. Sa tâche était donc d'empêcher le développement de tout mouvement subversif, quel qu'il soit, ou, le cas échéant, de le détruire complètement. En ce sens, le manuel recommandait « de maintenir et d'étudier soigneusement les antécédents personnels des chefs et autres principaux membres des forces subversives ». Ces renseignements devaient être accompagnés de « listes de noms et de données sur l'organisation des éléments des forces subversives, ainsi que les noms et domiciles des familles, parents et amis des membres connus ». Ces individus, selon le manuel, constituaient une « source inestimable d'information » et pourraient même être convaincus de collaborer avec les autorités à titre d'informateurs⁹⁰.

Selon l'armée guatémaltèque, la subversion était un instrument de la guerre révolutionnaire qui, autant par les « actions violentes que non violentes », cherchait à accéder au pouvoir dans le but de détruire « les structures existantes au pays » et d'en ériger de nouvelles « en accord avec les principes marxistes-léninistes ». Pour s'y opposer, elle préconisait la guerre contre-subversive, stratégie coordonnée d'« actions dans tous les domaines de l'activité humaine, réalisées à l'échelle nationale ». Les services de renseignement devaient en

⁹⁰ *Ibid.*, 3, 4, 7, 67, 72, 186-187, 212, 265-266.

tout temps permettre aux autorités de savoir « si l'agitation sociale pouvait mener à l'insurrection urbaine et donc [de se préparer] à sa rapide neutralisation par l'entremise de mesures de nature politique ou répressive ». Conjointement, en ciblant la population en général, l'action psychologique, dont la propagande, pouvait « démasquer les manœuvres ennemies » et « les mobiles occultes de l'agitation », tout en soulignant « la noblesse de la cause [...] des forces armées⁹¹ ». En somme, il s'agissait d'affronter et de détruire la subversion, et ce, avec la participation active de la population.

9. L'État de droit comme obstacle à contourner

Pour les forces loyalistes, selon Trinquier et le manuel guatémaltèque, l'ennemi intérieur bénéficiait, pour faire avancer sa cause antipatriotique, d'un cadre démocratique, constitutionnel ou législatif, qui le protégeait à titre de citoyen comme les autres. L'« ennemi dans nos rangs » tirait ainsi tous les bénéfices et la protection d'un système qu'il cherchait à renverser. Couvert par la légalité que lui offrait l'État de droit, l'ennemi intérieur s'efforçait de créer un climat favorable à son entreprise tout en poursuivant ouvertement et clandestinement son action subversive⁹². Selon Galula, à ce stade du conflit, l'ennemi « ne constitue qu'une menace potentielle et imprécise pour le loyaliste et n'offre pas de cible matérielle » pouvant faire l'objet d'actions préventives. En fait, n'ayant aucun intérêt à provoquer la riposte du loyaliste avant de se sentir totalement prêt à l'affronter, l'insurgé gagnait du temps. En attendant, « l'insurrection peut atteindre une très grande ampleur par le seul usage de moyens légaux et pacifiques, écrit Galula, du moins dans les pays où l'opposition politique est tolérée⁹³ ».

⁹¹ *Ibid.*, 62-63, 72, 110, 187-189, 210-212. Voir les annexes D, E et F du manuel (pp. 279-299) sur les renseignements que les forces de l'ordre devaient colliger sur la subversion au Guatemala.

⁹² Trinquier, *La guerre moderne*, 22-24; Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 116.

⁹³ Galula, *Théorie et pratique*, 14, 19.

Dans un pays comme le Guatemala, l'armée considérait suspecte toute forme d'organisation qui pouvait remettre en cause le *statu quo* par l'entremise de grèves, de moyens de résistance pacifique ou de désobéissance civile, synonymes à ses yeux de sabotage, d'insurrection, de terrorisme et de guérilla. De telles actions – ainsi qu'un tel amalgame – justifiaient l'intervention de l'armée dans divers champs d'activités, autant sociaux qu'économiques, politiques, militaires et psychologiques, afin de garantir l'ordre établi⁹⁴. Selon son manuel,

Les forces armées doivent étudier la « guerre révolutionnaire » des communistes, ainsi que les moyens nécessaires [afin de la contrer], même dans des domaines qui ne sont pas de sa responsabilité. Cela est justifié par le besoin d'une action intégrée à tous les niveaux, qu'ils soient politiques, administratifs, économiques, sociaux, culturels et militaires [...] dans le but de garantir en tout temps, dans toutes les circonstances et contre toutes les formes d'agression, la sécurité interne de l'État⁹⁵.

Galula indique que du point de vue des loyalistes, une guerre révolutionnaire pouvait être divisée en deux périodes, l'une dite « froide » et l'autre « chaude » ou, selon le manuel guatémaltèque, « normale » ou « anormale⁹⁶ ». Dans sa première phase, l'activité des insurgés restait exclusivement pacifique et à l'intérieur des limites de la légalité, ou partiellement à l'extérieur de ces limites lorsqu'ils utilisaient des techniques de subversion. Les loyalistes, à cette étape, avaient l'option de tuer dans l'œuf l'insurrection appréhendée en agissant directement contre les dirigeants du mouvement subversif dans le but d'empêcher la

⁹⁴ Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 10, 66.

⁹⁵ *Ibid.*, 11, 12. Pour y arriver, l'armée guatémaltèque proposait la notion de « défense intérieure du territoire » (DIT) accompagnée d'une série de mesures permanentes de prévention, basées sur le renseignement, ainsi que des actions politiques et militaires pouvant empêcher toute attaque extérieure et éviter toute action surprise depuis l'intérieur. L'une des mesures recommandées en termes d'organisation territoriale était d'« harmoniser » les juridictions administratives et politiques aux juridictions militaires, mesure, on le verra, calquée sur l'école française de la contre-insurrection. Au Guatemala, l'armée parlait d'un quadrillage territorial intégré de « zones de sécurité nationale » à l'échelle du pays, de « sous-zones de sécurité nationale » à l'échelle des départements, et de « régions de sécurité nationale » à l'échelle des municipes. Voir *Ibid.*, 13-32, 37, 56-61, 77-78, 125.

⁹⁶ *Ibid.*, chapitres 5 et 6; Galula, *Théorie et pratique*, 95, 96.

consolidation de leur entreprise en restreignant les contacts entre eux, en les arrêtant et en les faisant condamner en justice ou en interdisant leur organisation et leurs publications. Selon Galula, le problème essentiel ici pour les loyalistes, surtout s'ils opéraient sous l'égide d'un système démocratique, était de ne pas fournir de publicité inutile aux subversifs alors que le danger réel de la subversion apparaissait toujours bien faible⁹⁷.

En effet, se demandent Galula et le manuel guatémaltèque, sur quelles bases justifier les arrestations? Quelle limite tracer entre l'opposition politique classique et les tentatives de subversion, toujours difficiles à définir? Tout subversif arrêté pouvait souvent compter sur un soutien de la part des partis et des groupes légitimes d'opposition. Présenté devant une cour de justice, ce même subversif exploitait toutes les failles du système légal, le procès lui servant même de tribune pour promouvoir sa cause. Les organisations subversives, si elles étaient interdites, réapparaissaient ensuite sous d'autres appellations. Le gouvernement loyaliste devait donc réformer les procédures judiciaires normales, « de temps de paix », avant même l'ouverture des hostilités afin que ces organisations soient soustraites à toute forme de protection légale et ainsi placées à découvert dans le but de les détruire plus facilement⁹⁸.

Les forces loyalistes devaient donc agir afin d'éliminer les conditions favorables à leurs adversaires. Selon le manuel guatémaltèque, lors de cette période dite de « défense préventive », les autorités pouvaient s'opposer à l'action subversive en éliminant ou en diminuant « les contradictions internes existantes [...] dans les domaines économique et social ». Les forces armées devaient participer à ces efforts en contribuant à l'« action civique » en matière de santé publique, de construction d'infrastructures et de développement économique, initiatives dont l'impact psychologique devait rapprocher la population à la cause

⁹⁷ Galula, *Théorie et pratique*, 95, 96, 98. Les propos de Galula sont repris presque mot pour mot par l'armée guatémaltèque dans son manuel de guerre contre-subversive. Voir Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 72-73, 187, 189.

⁹⁸ *Ibid.*, 99-100; Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 74-75.

loyaliste et sa « foi absolue dans les valeurs de la liberté, la dignité, la morale chrétienne et occidentale, [et] la propriété privée⁹⁹ ».

Si ces mesures s'avéraient insuffisantes ou si l'action subversive s'intensifiait malgré les efforts loyalistes, Trinquier préconisait l'établissement d'une frontière idéologique, « impérativement fixée », entre les loyalistes et leurs adversaires en décrétant le plus rapidement possible les mesures d'exception. En suspendant l'État de droit, les forces loyalistes laissaient à découvert leurs adversaires contre qui ils pouvaient intervenir plus facilement, en se préoccupant peu ou pas des conséquences légales de leurs actions¹⁰⁰. Bien que difficile, écrit Galula, « une prompt adaptation du système judiciaire aux circonstances » était une nécessité¹⁰¹.

Selon le manuel guatémaltèque, les mesures qui, en général, suspendaient les garanties constitutionnelles pour les remplacer par une Loi de l'ordre public s'appelaient : état de prévention, état d'alarme, état de calamité publique, état de siège et état de guerre, chaque mesure étant définie selon des dispositions légales et temporelles qui lui étaient propres alors que leur objectif commun était de permettre aux forces de l'ordre de détruire « l'adversaire intérieur (subversion) ». Alors que « la Nation devait mettre tous les moyens nécessaires entre les mains des éléments qui font la guerre contre-subversive », la suspension de l'État de droit constituait « une aide juridique » qui facilitait leur action. De plus, dans le but de renforcer la force de frappe des autorités lors de ces états d'exception, les forces policières tombaient directement sous la juridiction de l'armée¹⁰².

« Dès lors, écrit Trinquier, tout parti qui a soutenu, ou qui soutient nos adversaires, sera considéré comme le parti de l'ennemi ». La nation était alors appelée à appuyer, voire à exalter,

⁹⁹ Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 47-48, 63-68, 72-77, 220, 225, 237.

¹⁰⁰ Trinquier, *La guerre moderne*, 22-23, 43.

¹⁰¹ Galula, *Théorie et pratique*, 49, 99.

¹⁰² Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 49-54, 65, 68, 117, 225.

son gouvernement et son armée ainsi que leur « idéal de liberté qui nous est cher et la civilisation que nous défendons ». Quant à l'institution militaire, affirme-t-il, « [t]oute propagande qui porterait atteinte à son moral, en lui faisant douter de la nécessité de ses sacrifices, devra être impitoyablement réprimée ». L'armée, qui devait « recevoir de la nation un support sans réserve, affectueux et dévoué », assumait ainsi une allure ultra patriotique, tout en sachant où et contre qui sévir : « tout individu qui, d'une façon quelconque, favorisera les desseins de nos adversaires, sera considéré comme un traître et traité comme tel¹⁰³ ».

10. La contre-cause minoritaire

Selon Galula, les loyalistes pouvaient aussi ériger une frontière idéologique entre bons et mauvais citoyens en élaborant une cause à laquelle la population serait appelée à se rallier inconditionnellement. Si les insurgés possédaient une cause séduisante sur laquelle baser leur combat et qui leur permettait de passer d'une position de faiblesse à une position de puissance en s'attirant le soutien de la population, les loyalistes devaient à leur tour pouvoir proposer à cette même population une contre-cause. La cause des insurgés, quelle qu'elle soit, tentait d'attirer le plus grand soutien et le minimum d'opposants. Dans le contexte colonial, cette cause pouvait être la discrimination qui affectait la majorité de la population ou encore l'indépendance nationale. Par principe, la cause défendue par les insurgés, par exemple, l'anticolonialisme, était telle que les loyalistes ne pouvaient pas l'épouser sans perdre leur pouvoir alors qu'ils cherchaient, au contraire, à le maintenir¹⁰⁴.

La contre-cause loyaliste, pour sa part, devait permettre de rompre les liens entre les insurgés et la population. S'il s'agissait du problème le plus difficile de la guerre contre-insurrectionnelle pour les loyalistes, « [c]e serait une erreur, écrit Galula, de considérer que le

¹⁰³ Trinquier, *La guerre moderne*, 6, 22-23.

¹⁰⁴ Galula, *Théorie et pratique*, 15, 24, 30-31, 33, 34, 39, 100, 115.

loyaliste ne peut pas obtenir le soutien de la population sans concéder de réforme politique ». En fait, en faisant judicieusement usage de la force et en s'appuyant sur un petit nombre de collaborateurs actifs et loyaux (qui risquaient de tout perdre en cas de victoire de l'insurrection), les loyalistes pouvaient se maintenir au pouvoir en évitant toute velléité réformiste¹⁰⁵.

Afin de rallier la population à la contre-cause loyaliste, Galula proposait, par exemple, de limiter les services publics que le régime loyaliste mettait habituellement à la disposition de la population et de les restaurer de façon graduelle en échange de sa coopération. « Une technique simple consiste à rationner la nourriture, écrit l'auteur, en faisant en sorte que seuls ceux qui coopèrent reçoivent des cartes de rationnement », tout en augmentant les privilèges accordés aux collaborateurs. Mais une telle politique coercitive, admet Galula, ne pouvait au mieux déboucher « que sur un *statu quo ante* et un état de tension perpétuelle et non pas sur une paix durable [...]. Si tant est que les revendications des insurgés soient légitimes, la sagesse commande que le loyaliste s'arme d'un programme politique visant à rendre moins attrayant celui de l'insurgé ». Pour y arriver, les loyalistes pouvaient « enquêter objectivement sur les revendications populaires, en établir une liste, puis rejeter celles qui ne peuvent pas être honorées sans danger [pour le pouvoir loyaliste] et accepter les autres¹⁰⁶ ».

Le soutien pour la contre-cause loyaliste s'obtenait, selon Galula, par l'action d'une minorité active, en appliquant « le principe premier de l'exercice du pouvoir politique¹⁰⁷ » :

quelle que soit la cause politique, il existe toujours une minorité active soutenant la cause, une majorité neutre et une minorité active combattant la cause. L'exercice du pouvoir consiste à s'appuyer sur la minorité favorable de façon à rallier la majorité et à neutraliser ou à éliminer la minorité hostile¹⁰⁸.

¹⁰⁵ *Ibid.*, 115-116, 151-153.

¹⁰⁶ *Ibid.*, 153-154, 176; Trinquier, *La guerre moderne*, 62.

¹⁰⁷ *Ibid.*, 154.

¹⁰⁸ *Ibid.*, 113. Le propos ici de Galula est repris verbatim dans le manuel de l'armée guatémaltèque. Voir Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 77.

Le gouvernement loyaliste ou « l'autorité légale », selon Galula et le manuel de guerre guatémaltèque, respectivement, se trouvait donc face au problème stratégique suivant : comment identifier la minorité favorable et l'organiser de façon à mobiliser la population contre la minorité insurgée? Toute opération, qu'elle soit menée dans les domaines militaire, politique, social, économique ou psychologique, devait être orientée vers ce but. Or, si le *statu quo* politique et social qu'incarnait le gouvernement loyaliste correspondait aux aspirations de cette minorité active, il pouvait probablement compter sur son appui. De ce truisme, écrit Galula, « découle l'objectif principal à fixer pour la propagande loyaliste : prouver que le *statu quo* loyaliste est plus profitable à la population que la révolution prônée par les insurgés¹⁰⁹ ».

Un tel appui minoritaire, selon Galula, était indispensable au gouvernement loyaliste. Même impopulaire ou honni par la population, si ce gouvernement était « suffisamment déterminé et puissant et s'il peut s'appuyer sur un petit nombre de supporters actifs, qui lui resteront loyaux [...] il peut se maintenir au pouvoir¹¹⁰ ». Le principe, bien sûr, n'était pas nouveau. Le praticien et théoricien des relations publiques Edward Bernays avait articulé la même idée à la fin des années 1920 dans son ouvrage sur la propagande et la manipulation de l'opinion publique¹¹¹. « La minorité a découvert qu'elle pouvait influencer la majorité dans le sens de ses intérêts », écrivait-il :

Il est désormais possible de modeler l'opinion des masses pour les convaincre d'engager leur force nouvellement acquise dans la direction voulue. Étant donnée la structure actuelle de la société, cette pratique est inévitable. De nos jours la propagande intervient nécessairement dans tout ce qui a un peu d'importance sur le plan social, que ce soit le domaine de la politique ou de la finance, de l'industrie, de l'agriculture, de la charité ou de l'enseignement¹¹².

¹⁰⁹ *Ibid.*, 114-115; Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 2, 77, 79.

¹¹⁰ *Ibid.*, 115, 116, 152-153; Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 77, 79.

¹¹¹ Edward L. Bernays, *Propaganda: Comment manipuler l'opinion en démocratie*, Paris, Éditions de La Découverte, 2007 [1928], 39.

¹¹² *Ibid.*

La propagande, selon Bernays, constituait la pièce angulaire de ce qu'il appelait le « gouvernement invisible » qui fonctionnait essentiellement selon « une technique de vente en gros » en enrégimentant l'opinion publique, « exactement comme une armée enrégimente les corps de ses soldats ». Les décideurs réussissaient ainsi, pour appuyer leurs causes ou leurs projets, à compter sur l'adhésion d'une minorité active et la soumission d'une majorité indifférente, que l'on appellera éventuellement la « majorité silencieuse ». « Notre démocratie, selon Bernays, ayant pour vocation de tracer la voie, elle doit être pilotée par la minorité intelligente qui sait enrégimenter les masses pour mieux les guider¹¹³ » :

Seule l'énergie déployée par quelques brillants cerveaux peut amener la population tout entière à prendre connaissance des idées nouvelles et à les appliquer. De petits groupes sont ainsi en mesure de nous faire penser ce qu'ils veulent sur un sujet donné¹¹⁴.

Appliqué par Galula et l'armée guatémaltèque au contexte de la guerre contre-insurrectionnelle, ce principe de l'exercice du pouvoir politique exigeait des loyalistes qu'ils identifient la minorité favorable à leur contre-cause et l'organisent de façon à mobiliser le reste de la population contre la minorité qui s'y opposait afin que celle-ci disparaisse ou devienne négligeable. Ce principe de gouvernance était valable « pour tout régime politique, de la dictature la plus dure à la démocratie la plus modérée ». Les circonstances et les régimes pouvaient imposer des limites particulières, la cause pouvait être juste ou injuste, écrivait Galula, mais le principe restait vérifiable quel que soit le cas de figure¹¹⁵. Enfin, si les autorités ne réussissaient pas à forger ainsi un *consensus actif* en appui à la cause loyaliste, ils disposaient de suffisamment de force coercitive pour obtenir un *consensus passif*¹¹⁶.

¹¹³ *Ibid.*, 31, 39, 40, 43, 44, 108.

¹¹⁴ *Ibid.*, 47-48.

¹¹⁵ Galula, *Théorie et pratique*, 113-115; Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 77, 79.

¹¹⁶ Carlos Figueroa Ibarra, *Los que siempre estarán en ninguna parte. La desaparición forzada en Guatemala*, Guatemala, GAM/ CIIDH, 1999, 34.

Selon Galula, à partir du moment où les forces loyalistes recevaient l'ordre d'intervenir contre l'activité illégale des insurgés, ils entamaient la seconde phase de la guerre contre-insurrectionnelle, dite « chaude ». Dès lors, les loyalistes tentaient à la fois de détruire les insurgés et d'ancrer leur propre organisation politique et administrative au sein de la population, et ce, le plus rapidement possible. Paradoxalement, écrit Galula, lorsque les insurgés s'engageaient dans la lutte armée, les loyalistes se trouvaient débarrassés d'un certain nombre d'obstacles : alors que « le brouillard de la phase précédente se dissipe, les intentions de l'ennemi apparaissent de façon plus claire et les mesures répressives sont plus faciles à justifier¹¹⁷ ».

Selon le manuel guatémaltèque, il s'agissait de la « période d'intervention », dite « anormale », lorsque la suspension de l'État de droit permettait enfin à l'armée de surmonter « plusieurs obstacles [...] surtout moraux et psychologiques » puisque le danger que représentait l'action subversive devenait palpable aux yeux de la population et « les mesures répressives atteignent un degré [voulu] d'acceptabilité ». En l'absence de garanties constitutionnelles, on entamait ainsi une période lorsque « tout citoyen pouvait devenir suspect¹¹⁸ ». Ouverte et déclarée, la « chasse aux terroristes », pour reprendre une expression du manuel guatémaltèque, pouvait maintenant commencer¹¹⁹.

¹¹⁷ Galula, *Théorie et pratique*, 95, 96, 103, 105; Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 78.

¹¹⁸ Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 78. Le manuel guatémaltèque reprend encore une fois les propos de Galula qui divisait un pays aux prises avec la subversion en zones rouges, contrôlées par la subversion; roses, contaminées par la subversion; et blanches, épargnées, mais menacées par la subversion. Voir *Ibid.*, 78-81, 91-94, 101, 125-126, 128; et Galula, *Théorie et pratique*, 120, 144, 184. Le manuel reprend aussi les propositions de Galula en matière d'actions psychologiques à entreprendre auprès des troupes loyalistes, de la population et des insurgés. Voir *Ibid.*, 82-83; et Galula, *Théorie et pratique*, 162-163. En somme, le chapitre 9 du manuel guatémaltèque, pages 72 à 101, sur la stratégie opérationnelle de la guerre contre-subversive, correspond quasi intégralement au chapitre 7 de Galula, *Théorie et pratique*, 160-199.

¹¹⁹ L'expression exacte employée dans le manuel est « chasseurs de terroristes ». Elle est utilisée pour décrire des volontaires appelés parmi la population civile dont la tâche, coordonnée par le renseignement

B. La pratique contre-insurrectionnelle

1. Les méthodes empiriques de Paul Aussaresses

L'exécutant Paul Aussaresses a reçu l'ordre d'affectation pour l'Algérie en novembre 1954 alors qu'éclatait l'insurrection du FLN. Aux prises avec différents mouvements autonomistes dans les pays du nord-ouest de l'Afrique, le gouvernement Mendès France avait décidé d'envoyer des renforts. Alors capitaine des services spéciaux, Aussaresses quitta le port de Marseille en direction d'Algérie en janvier 1955. Dès février, le successeur de Mendès France, Edgar Faure, aurait décidé, selon Aussaresses, de liquider par tous les moyens le FLN, responsable d'une insurrection anticoloniale dont la nouvelle faisait le tour du monde. « On commençait donc à envoyer des nettoyeurs, écrit l'officier français, et j'en faisais partie¹²⁰ ».

Considéré comme « un spécialiste des coups durs et tordus », Aussaresses avait comme mission d'identifier des dirigeants du FLN, les localiser et les éliminer discrètement. La police algérienne à elle seule n'était pas faite pour ce genre de mission, affirme Aussaresses, pas plus que les régiments d'une armée classique, entraînés pour une forme de guerre devenue désuète depuis la déroute de Diên Biên Phu¹²¹. Trinquier est d'accord : la police d'Alger à l'époque comptait à peine un millier d'hommes équipés pour lutter contre des criminels de droit commun dans le cadre d'une législation ordinaire, « de temps de paix ». Surprise par la puissance d'un adversaire dont elle ignorait tout, écrit l'auteur, la police n'avait aucune chance d'affronter et de vaincre les insurgés du FLN¹²².

militaire, était de liquider rapidement et discrètement l'ensemble des insurgés. Nous y reviendrons au quatrième chapitre. Voir Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 113-114.

¹²⁰ Aussaresses, *Services spéciaux*, 11-13, 25-26, 42, 71.

¹²¹ *Ibid.*, 17-18, 26.

¹²² Trinquier, *La guerre moderne*, 11. Selon Galula, en 1954, le total des effectifs policiers en Algérie ne dépassait pas 50 000, à peine plus que la police de la ville de Paris. Voir Galula, *Théorie et pratique*, 49-50.

En janvier 1955, Aussaresses débarquait à Philippeville, une sous-préfecture de 21 000 habitants située dans le Constantinois. À titre d'officier de renseignement, il répondait aux ordres du colonel Cockborne, commandant du 1^{er} régiment de parachutistes coloniaux (RPC). Alors que les insurgés assassinaient des pieds-noirs, attaquaient et pillaient des villages et des fermes isolées dans les campagnes algériennes, Aussaresses devait mettre sur pied un service chargé d'obtenir tous les renseignements possibles sur la rébellion dans la région, assisté dans sa tâche par deux anciens sous-officiers d'Indochine¹²³.

D'emblée, Aussaresses travailla avec la police de Philippeville et ses différents services chargés d'enquêter sur les délits communs et les attentats terroristes, dont le service de renseignement de la sous-préfecture, appelé les Renseignements généraux (RG), la police judiciaire, la sûreté urbaine et les brigades de recherche de la gendarmerie¹²⁴. C'est à titre de source de renseignement et de bras armé du gouvernement en matière d'ordre public qu'Aussaresses fit appel aux services de la police. Ce faisant, selon Robin, il inaugura à Philippeville ce qui est devenu l'une des principales caractéristiques de la bataille d'Alger en 1957 et de la guerre contre-insurrectionnelle en général : une collaboration étroite entre militaires et policiers, ces derniers finissant par passer complètement sous la coupe des premiers¹²⁵.

Dans le but de repérer des suspects qui, disséminés dans la population, pouvaient d'une façon ou d'une autre soutenir le FLN, Aussaresses multiplia les contacts et étendit son réseau d'informateurs parmi l'élite locale, les fonctionnaires municipaux « qui étaient susceptibles, du

¹²³ Aussaresses, *Services spéciaux*, 23, 26-27, 116.

¹²⁴ *Ibid.*, 27-28.

¹²⁵ Robin, *L'école française*, 77; Galula, *Théorie et pratique*, 49.

fait de leurs attributions, de collecter des renseignements utiles » et les musulmans prêts à se sacrifier pour la France¹²⁶ :

Après ces contacts, j'ai commencé à tisser patiemment ma toile, dont chaque informateur était un fil : commerçants, industriels, hommes d'affaires, avocats. J'appris à utiliser aussi le journaliste local, les patrons des bistros, la patronne de la boîte de nuit et même la tenancière du bordel¹²⁷.

Les interlocuteurs d'Aussaresses avaient intérêt à travailler avec ou pour lui, officier du gouvernement métropolitain, ne serait-ce que pour la protection ou les privilèges que pouvait leur offrir l'armée française, sans parler des menaces ou des représailles dont ils pourraient être l'objet s'ils refusaient de collaborer avec les autorités¹²⁸.

Avec l'aide du maire conservateur de Philippeville et d'un conseiller municipal, Aussaresses constitua ensuite un fichier des habitants de la ville alors que les composantes de son réseau commençaient à lui transmettre des informations sur les présumés militants du FLN, leurs sympathisants et même leurs concurrents du Mouvement nationaliste algérien (MNA), fondé en décembre 1954. Or, son système lui permit de passer rapidement à l'arrestation des premiers suspects¹²⁹.

2. La torture tactique et les exécutions sommaires

Selon Aussaresses, ce sont les policiers de Philippeville qui lui ont fait comprendre que la meilleure façon de faire parler un suspect qui refusait de dire ce qu'il savait était de le torturer. Parlant de ces policiers, Aussaresses affirme qu'« [i]ls s'exprimaient à mi-voix, mais sans honte, sur ces pratiques dont tout le monde à Paris savait qu'elles étaient utilisées » et dont certains journaux métropolitains commençaient à parler. Jusqu'à son arrivée à Philippeville, Aussaresses affirme n'avoir jamais torturé un prisonnier, mais voilà que « tous les policiers d'Algérie »

¹²⁶ Aussaresses, *Services spéciaux*, 32, 36.

¹²⁷ *Ibid.*, 33.

¹²⁸ *Ibid.*, 38.

¹²⁹ *Ibid.*, 33, 101.

torturaient les détenus avec la bénédiction de leur hiérarchie. Ces policiers, écrit Aussaresses, « n'étaient ni des bourreaux ni des monstres, mais des hommes ordinaires [...] profondément pénétrés du sens du devoir ». Ils lui auraient livré un savoir-faire qui lui a été utile tout au long de sa carrière ainsi que le crédo si cher aux bourreaux de la planète : « un renseignement obtenu à temps pouvait sauver des dizaines de vies humaines¹³⁰ ».

Pour comprendre comment la torture est devenue aussi routinière en Algérie, s'élevant même au titre d'arme de la guerre contre-insurrectionnelle, il faut d'abord comprendre le raisonnement des stratèges de cette nouvelle forme de guerre. Selon Trinquier, l'arme capitale de la guerre moderne, celle qui permettait aux insurgés de vaincre une armée classique, était le terrorisme, utilisé dans le but de manipuler puis de conquérir la population en démontrant l'incapacité du pouvoir public et de la police d'assurer sa sécurité. La population perdait ainsi confiance dans l'État tout en cherchant à s'allier aux terroristes pour sa protection. Le but visé par le terrorisme, selon Trinquier, était donc de faire basculer la population du côté des terroristes. Ceci était un fait nouveau de grande importance, affirme l'auteur, et le terrorisme utilisé pour exiger l'appui de la population devait désormais être étudié comme une arme de guerre¹³¹.

Le combattant de cette guerre révolutionnaire était le terroriste qui tuait et blessait des individus sans défense, « encouragé dans ses crimes par un cadre législatif trop permissif et inefficace » qui, même s'il réussissait à détenir ou inculper le terroriste, lui permettait souvent de s'échapper et de reprendre ses activités criminelles. Trinquier et ses adeptes croyaient et croient toujours que ce terroriste qui « se dissimule en permanence au sein même des populations paisibles » ne pouvait pas être considéré tel un soldat comme les autres parce qu'il

¹³⁰ *Ibid.*, 28, 30-31.

¹³¹ Trinquier, *La guerre moderne*, 14, 16, 17, 20; Galula, *Théorie et pratique*, 38.

cherchait toujours à éviter les risques habituels que prenaient les militaires sur le champ de bataille : si le terroriste prétendait aux honneurs des soldats loyalistes, il refusait leurs servitudes et leurs obligations¹³². Selon Trinquier,

Le militaire rencontre son adversaire sur un champ de bataille et en uniforme. Il se bat dans un cadre de lois séculaires que les deux camps respectent. Conscient des dangers qu'il affronte, le soldat a toujours eu une haute estime pour son adversaire parce qu'il prend les mêmes risques que lui [...]. Or le terroriste fait la guerre sans uniforme et attaque, en général, hors du champ de bataille, que des civils désarmés, incapables de se défendre et normalement protégés par les lois de la guerre. Le terroriste ne prend pratiquement aucun risque, ni celui d'une riposte de ses victimes, ni celui de comparaître devant la justice¹³³.

Selon Trinquier, l'action du terroriste faisait de lui un hors-la-loi ou, selon le manuel de guerre contre-subversive de l'armée guatémaltèque, un délinquant, à qui ne s'appliquait pas les lois de la guerre, dont les Conventions de Genève protégeant les soldats en uniforme sur le champ de bataille lorsqu'ils sont mis hors de combat ou faits prisonniers. La grande innovation dont se réclamaient cette nouvelle génération de militaires contre-insurrectionnels était, en effet, de pouvoir faire du terroriste délinquant ce que bon lui semblait, utilisant à son encontre des techniques qu'ils savaient *a priori* condamnées par le droit international humanitaire. Selon le manuel guatémaltèque, fait prisonnier, le terroriste délinquant n'était considéré ni comme un prisonnier de guerre ni comme un prisonnier politique. Il était, selon Aussaresses, un criminel à qui on pouvait appliquer les techniques policières algériennes, dont la torture¹³⁴.

C'est donc à titre de hors-la-loi, écrit Trinquier, que l'insurgé algérien devait accepter « de souffrir le fer et le feu¹³⁵ », sachant qu'au moment de sa capture et de sa détention

il ne sera pas traité comme un criminel ordinaire, ni comme un prisonnier fait sur un champ de bataille. En effet, ce que recherchent les forces de l'ordre qui l'ont arrêté, ce n'est pas de punir un crime pour lequel d'ailleurs sa

¹³² *Ibid.*, 14-15, 18, 20.

¹³³ *Ibid.*, 15.

¹³⁴ *Ibid.*, 17; Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 199; Robin, *L'école française*, 73-74, 122-123.

¹³⁵ Trinquier, *La guerre moderne*, 17.

responsabilité personnelle n'est pas engagée, mais comme dans toute guerre, la destruction de l'armée adverse ou sa soumission¹³⁶.

Trinquier justifiait ainsi l'interrogatoire « musclé » en tant qu'étape de première importance parce qu'il permettait d'accéder aux renseignements sur lesquels reposait le dispositif contre-insurrectionnel. Au moment d'interroger un détenu, explique l'auteur, les autorités loyalistes lui demanderont des informations précises sur son organisation, dont le nom de son chef et le lieu de sa résidence, afin qu'elles puissent procéder à son arrestation dans les plus brefs délais. Compte tenu de son statut de hors-la-loi, le détenu « ne sera certainement pas assisté d'un avocat » au moment de son interrogatoire¹³⁷ :

S'il donne sans difficulté les renseignements demandés, l'interrogatoire sera rapidement terminé; sinon, des spécialistes devront, par tous les moyens, lui arracher son secret. Il devra alors, comme le soldat, affronter la souffrance et peut-être la mort qu'il a su éviter jusqu'alors¹³⁸.

Citant Clausewitz, Trinquier affirmait que « [d]ans une affaire aussi dangereuse que la guerre, les erreurs dues à la bonté d'âme sont la pire chose. [...] L'on ne saurait introduire un principe modérateur dans la philosophie de la guerre sans commettre une absurdité ». Ces principes de base de la guerre classique gardaient, selon Trinquier, toute leur valeur dans la guerre moderne au moment de soumettre un détenu à un interrogatoire violent¹³⁹. Le raisonnement théorique de l'auteur, ainsi que du manuel guatémaltèque, sur le non-statut du terroriste délinquant permettait aux adeptes de la guerre moderne d'exclure les combattants insurgés, quels qu'ils soient, du régime légal qui normalement encadrait les conflits militaires conventionnels et de justifier l'utilisation de méthodes dites non conventionnelles contre eux et leurs sympathisants, réels ou imaginés¹⁴⁰.

¹³⁶ *Ibid.*, 18.

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ *Ibid.*, 19.

¹⁴⁰ Robin, *L'école française*, 122.

Par étapes successives, la logique de la guerre contre-insurrectionnelle devient plus apparente, car si le combattant insurgé était désormais considéré un hors-la-loi à qui aucune norme de conduite n'était applicable, quel sort réservait-on à son sympathisant civil ou à son complice non armé? En abrogeant les sauvegardes qui devaient normalement protéger les combattants insurgés mis hors de combat, on rendait plus probable leur mise à l'écart pour la population qui les abritait ou leur apportait un quelconque soutien. En jetant ces insurgés aux lions au nom de l'impératif contre-insurrectionnel, les loyalistes justifiaient également la persécution directe des populations civiles qu'ils soupçonnaient de les appuyer.

À cause de leur importance, les interrogatoires étaient conduits « par des spécialistes connaissant parfaitement la technique à employer » ainsi que l'organisation à laquelle appartenaient les détenus, selon Trinquier et le manuel guatémaltèque¹⁴¹. L'objectif de chaque interrogatoire était de situer ces détenus dans l'organigramme de leur organisation subversive dans le but de remonter et de détruire la pyramide organisationnelle, échelon par échelon, cellule par cellule, de sa base jusqu'à son sommet. Il était futile, explique Trinquier, de demander à un collecteur de fonds où étaient cachées les bombes, car il n'en savait rien. Le cloisonnement même de l'organisation subversive rendait la question inutile et constituait une perte de temps précieux. Or, les détenus devaient répondre rapidement et les loyalistes agir tout aussi rapidement, « sinon les individus recherchés auront le temps de disparaître, la filière sera rompue et un long travail de recherche bien souvent anéanti¹⁴² ».

Retransmis dans les plus hautes sphères militaires et politiques d'Occident depuis la Deuxième Guerre (et même dans nos universités¹⁴³), le dilemme de la torture dite tactique se

¹⁴¹ Trinquier, *La guerre moderne*, 19. L'armée guatémaltèque reprend les mêmes propos. Voir Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 90, 104, 115.

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ Voir, entre autres, Michael Ignatieff, *The Lesser Evil: Political Ethics in an Age of Terror*, New Haven, Princeton University Press, 2004.

résumait par une substantifique parabole qu'Aussaresses, à titre de spécialiste de la torture, retransmet ainsi :

Imagine [...] que tu arrêtes quelqu'un qui soit manifestement impliqué dans la préparation d'un attentat. Le suspect refuse de parler. Tu n'insistes pas. Alors, l'attentat se produit et il est particulièrement meurtrier. Que dirais-tu aux parents des victimes, aux parents d'un enfant, par exemple, déchiqueté par la bombe, pour justifier le fait que tu n'aies pas utilisé tous les moyens pour faire parler le suspect¹⁴⁴?

Au lieu d'expliquer aux parents de nourrissons déchiquetés par une bombe terroriste « qu'il valait mieux laisser tuer des dizaines d'innocents plutôt que de faire souffrir un seul coupable », Aussaresses, tout comme Trinquier, d'ailleurs, préférait de loin se rompre aux moyens de faire parler des présumés terroristes¹⁴⁵ :

Je commençai par leur demander ce qu'ils savaient... sans état d'âme, les policiers montrèrent la technique des interrogatoires « poussés » : d'abord les coups qui, souvent, suffisaient, puis les autres moyens dont l'électricité, la fameuse « gégène », enfin l'eau.

La torture à l'électricité se pratiquait à l'aide des générateurs de campagne utilisés pour alimenter les postes émetteurs-récepteurs. Ces appareils étaient très répandus. On appliquait les électrodes aux oreilles, ou aux testicules, des prisonniers. Ensuite, on envoyait le courant, avec une intensité variable. Apparemment, c'était un procédé classique. Je suppose que les policiers de Philippeville n'avaient rien inventé¹⁴⁶.

Selon les témoignages recueillis par Robin, la première chose à faire était de dénuder le détenu. Bien souvent, celui-ci portait la cagoule, « laquelle deviendra l'objet fétiche des tortionnaires latino-américains ». En Algérie on développe aussi la technique du chevalet qui consistait à

¹⁴⁴ Aussaresses, *Services spéciaux*, 31. Cette même justification théorique de la torture est reprise par Roger Trinquier dans Robin, *L'école française*, 124-125.

¹⁴⁵ *Ibid.*, 31.

¹⁴⁶ *Ibid.*, 33-34. Selon le général Raymond Chabannes, l'utilisation de la génératrice, aussi appelée la magnéto, comme instrument de torture était très répandue « tout simplement parce qu'elle était toujours avec nous puisqu'elle alimentait nos postes radios ». Cette génératrice produisait un courant de 80 volts, mais au fil de la guerre les militaires français auraient décidé de modifier la technique de la gégène, promise à une longue carrière internationale. Au lieu de faire tourner la gégène à la main, comme à l'habitude, ils auraient décidé de brancher leurs fils directement aux prises électriques de 110 volts. Voir Robin, *L'école française*, 100, 122, 131.

suspendre la victime avec les poignets attachés dans le dos¹⁴⁷. Par crainte de ces méthodes ou grâce à elles, affirme Aussaresses, les suspects se mettaient à donner des explications très détaillées ainsi que des noms de nouveaux suspects qui étaient aussitôt mis en détention puis interrogés¹⁴⁸.

En présence de la police de Philippeville, Aussaresses participait de plus en plus activement aux interrogatoires des suspects identifiés par son service de renseignement. Comme tout bon chef d'entreprise ou gradé militaire, l'accomplissement de sa mission l'obligeait « à ne pas raisonner en termes de morale, mais du point de vue de l'efficacité ». Son officier supérieur, le colonel Cockborn, par contre, était plus ou moins d'accord. D'autant plus qu'une fois les renseignements efficacement obtenus, les suspects meurtris par la torture policière étaient sommairement abattus. « C'est une sale guerre », remarqua alors Cockborn à Aussaresses, ne pouvant contredire l'efficacité de ses méthodes¹⁴⁹.

En effet, selon Aussaresses, la mission policière qui avait été confiée aux militaires français en Algérie leur imposait une obligation de résultats qui passaient « souvent par la torture et les exécutions sommaires ». Remettre les détenus aux mains de la justice était hors de question, précise-t-il, surtout qu'ils étaient en mauvais état après avoir été torturés. Selon l'auteur, les plus hautes autorités françaises en auraient décidé ainsi, car la justice normale – applicable à la métropole en temps de paix – ne pouvait composer avec autant de subversifs détenus en vue de les inculper, de les juger et de les guillotiner¹⁵⁰. La « corvée de bois » était plus simple et plus expéditive, explique Robin, qui résume ainsi la pratique qu'on lui a décrite : la nuit venue après une journée d'interrogatoires, une Jeep ou une Dodge s'éloignait discrètement

¹⁴⁷ Robin, *L'école française*, 131-132.

¹⁴⁸ Aussaresses, *Services spéciaux*, 34.

¹⁴⁹ *Ibid.*, 34-35. Sur les origines en 1948 de l'expression « guerre sale », reprise plus tard en Amérique du Sud, voir Robin, *L'école française*, 54.

¹⁵⁰ *Ibid.*, 35.

avec les détenus, une rafale de mitraillette claquait en lisière de forêt et dans quelques jours les chacals avaient éliminé tout vestige des prisonniers que la justice avait renoncé à entendre. Tout ça couvert par les plus hautes autorités civiles et militaires¹⁵¹.

3. De la justification doctrinaire à la tolérance officielle

Selon Aussaresses, la quasi-totalité des soldats français en Algérie étaient au courant de l'usage de la torture et des exécutions sommaires, « mais ne se posèrent pas trop de questions » en grande partie parce que seule une petite minorité d'officiers, comme lui, avait eu à les appliquer : « Avec dégoût, certes, mais sans regret ». Et que dire de ceux qui contestaient l'usage de la torture en Algérie? Selon Aussaresses, ils « étaient évidemment les sympathisants du FLN¹⁵² ». Peut-être plus nuancé, Trinquier croyait que « [c']est tricher d'admettre sereinement que l'artillerie ou l'aviation peuvent bombarder des villages entiers [...] et ensuite refuser que des spécialistes en interrogeant un terroriste permettent de se saisir des vrais coupables et d'épargner les innocents ». La torture, selon lui, était une arme comme les autres, dont l'objectif était « de faire parler un détenu le plus rapidement et le plus efficacement possible¹⁵³ ».

D'autres officiers français étaient d'accord, dont le colonel Antoine Argoud, un partisan de la guerre révolutionnaire ayant servi en Indochine de 1947 à 1950 et pour qui la torture était « un acte de guerre, aussi abominable que la guerre, mais pas plus qu'elle » :

La torture a très mauvaise presse, ne serait-ce que par les odieux souvenirs de la Question sous l'Ancien Régime, de la Gestapo ou la Guépéou. Mais elle est un acte de violence au même titre que la balle du fusil, l'obus, le lance-flamme, la bombe, le napalm ou les gaz. Où commence la torture ? Au coup de poing ? À la menace de représailles ? À l'électricité ? Elle se distingue des autres procédés en ceci qu'elle n'est pas anonyme. L'obus, la bombe, le gaz sont le plus souvent

¹⁵¹ Robin, *L'école française*, 81.

¹⁵² Aussaresses, *Services spéciaux*, 32, 177-178, 197.

¹⁵³ Trinquier, *La guerre moderne*, 19, 20.

aveugles. La torture met, face à face, le bourreau et sa victime. Celui-là a au moins le mérite d'opérer à visage découvert. [...] Les aviateurs [alliés] qui ont détruit Stuttgart, Hambourg, Berlin ou Dresde [lors de la Deuxième Guerre mondiale] ne connaîtront jamais [leurs victimes]. Est-ce là pour eux un gage de supériorité morale? Certes, dans la torture la victime est désarmée, mais les habitants des villes bombardées ne le sont-ils pas¹⁵⁴ ?

En effet, « [j]usqu'où faut-il repousser les frontières de la loi? » se demande Galula, abordant ainsi indirectement la question de la torture exercée dans le cadre de la guerre contre-insurrectionnelle :

Cette question relève de l'éthique; elle est très sérieuse, mais pas plus que la décision de bombarder une population civile dans une guerre conventionnelle. Toute guerre est cruelle; la guerre révolutionnaire l'est peut-être plus encore, car chaque citoyen, quelle que soit sa volonté, y est impliqué directement et de façon active par l'insurrection, qui ne peut pas se permettre de le laisser conserver sa neutralité. La cruauté d'une guerre révolutionnaire ne résulte pas de frappes massives et anonymes, mais de l'addition de situations individuelles et personnelles¹⁵⁵.

En effet, rien de plus « personnel » entre le loyaliste et l'insurgé qu'une séance de torture. Dès 1955, la pratique en Algérie avait été dénoncée en France par des intellectuels de renom, dont l'homme de lettres François Mauriac dans *L'Express* et le politique Claude Bourdet dans *France-Observateur*¹⁵⁶. Selon Trinquier, de telles personnalités ainsi qu'un petit nombre de militaires, frisant la trahison, influençaient par leurs « moyens de propagande » antimilitariste l'opinion publique de façon négative¹⁵⁷. Le scandale, toutefois, provoqua la mise sur pied d'une commission gouvernementale qui enquêta sur les méthodes policières utilisées en Algérie¹⁵⁸.

¹⁵⁴ Antoine Argoud, *La décadence, l'imposture et la tragédie*, Paris, Fayard, 1974, 147-149. Cette même citation est reprise en partie dans Robin, *L'école française*, 130-131.

¹⁵⁵ Galula, *Théorie et pratique*, 114.

¹⁵⁶ Robin, *L'école française*, 120. La première dénonciation d'envergure de la torture en Algérie a été publiée le 15 janvier 1955 dans un article intitulé « La question », écrit par François Mauriac pour *L'Express*, alors que l'éditorialiste Claude Bourdet, dans *France-Observateur*, dénonçait à son tour la « Gestapo d'Alger ». Parmi les militaires français, le général Pierre Billotte, gaulliste et ancien ministre de la Défense, publiait dans *Le Monde* le 6 octobre 1957 un article qui dénonçait la torture au double titre de la morale et de l'efficacité. Voir *Ibid.*, 120, 129.

¹⁵⁷ Trinquier, *La guerre moderne*, 6.

¹⁵⁸ Robin, *L'école française*, 120.

Selon le rapport de l'inspecteur général de l'administration, Roger Wullaume, daté le 2 mars 1955 et cité par Robin :

Tous les services de police, la gendarmerie, la Police judiciaire et les Renseignements généraux utilisent, plus ou moins, la baignoire, où l'individu est immergé jusqu'à suffocation, voire jusqu'à l'évanouissement; le tuyau d'eau, genre de tuyau à gaz, relié à un robinet et introduit dans la bouche; et l'électricité : les extrémités dénudées de deux fils électriques branchés sur le courant sont appliquées comme des pointes de feu sur les diverses parties les plus sensibles du corps – aisselles, cou, narine, anus, verge, pieds¹⁵⁹.

Mais au lieu de condamner la torture dans son rapport, M. Wullaume s'inclinait « à croire que ces méthodes sont acceptables et que, si elles sont utilisées de la manière contrôlée qui m'a été décrite, elles ne sont pas plus brutales que la privation d'aliments, de boisson ou de tabac, qui a toujours été admise ». Le haut fonctionnaire, en fait, recommanda la bonne utilisation de ces méthodes « en présence d'un officier de la police judiciaire ou d'un commissaire¹⁶⁰ ».

En décembre 1955, Jean Mairey, directeur de la Sûreté nationale, constatait à son tour la pratique très répandue de la torture en Algérie, notamment dans l'armée. Contrairement à Wullaume, Mairey démissionna en janvier 1957 en lançant un dernier cri d'alarme : « Il m'est intolérable de penser que des policiers français puissent évoquer par leur comportement les méthodes de la Gestapo, écrit-il. De même, officier de réserve, je ne puis supporter de voir comparer les soldats français aux sinistres SS ». Un an plus tard, après trois missions effectuées en Algérie, le Comité international de la Croix-Rouge confirmait à son tour l'utilisation – et la banalisation – de la torture dans les centres de détention réservés aux prisonniers algériens¹⁶¹.

Selon Aussaresses, l'insurrection de novembre 1954 s'essouffla le printemps suivant, poussant le FLN à se radicaliser et à avoir recours davantage aux actes de terrorisme en milieu urbain. Le 3 avril 1955, le gouvernement Faure vota la loi de l'état d'urgence dans les zones

¹⁵⁹ *Ibid.*, 121.

¹⁶⁰ *Ibid.*

¹⁶¹ *Ibid.*

touchées par le FLN, renforçant du fait les pouvoirs de la police sur la circulation de personnes, sur les réunions de tout genre et sur la presse. Selon Aussaresses, la loi permettait surtout de resserrer les liens entre la police et les services militaires de renseignement afin de mieux coordonner une stratégie commune, mais officieuse, de contre-terreur dans le but précis de détruire l'insurrection algérienne. L'état d'urgence, en fait, permettait *a posteriori* d'institutionnaliser les méthodes qu'Aussaresses pratiquait déjà¹⁶².

4. Le massacre de civils à Philippeville

Le 18 juin, alors que sept bombes explosaient à la même heure à Philippeville, des Européens ont été violemment agressés à l'arme blanche tandis que des voitures et des devantures étaient incendiées. N'ayant pas vu venir le coup, Aussaresses affirme avoir ressenti cette vague d'attentats « comme une offense personnelle et une provocation¹⁶³ ». Se disant personnellement humilié par l'action imprévue des rebelles algériens, que même l'utilisation de la torture n'avait pu empêcher, Aussaresses devait rapidement donner la réplique :

Un suspect est arrêté et interrogé. Je voulais absolument savoir si ces attentats étaient commandités par une organisation et quels étaient les membres. Il était important qu'il parle parce que cette flambée de violence nous avait surpris. De tels incidents pouvaient se reproduire à tout moment [...] et d'autres bombes exploser dès le lendemain. Il fallait absolument que je sache qui était capable de donner des ordres pareils¹⁶⁴.

L'homme en question, arrêté par la police judiciaire, avait été confié à Aussaresses parce qu'il refusait de parler, précise Robin¹⁶⁵. Impatient ou maladroit, Aussaresses admet avoir été « conduit à user des moyens contraignants » et à commettre la bavure du bourreau :

Je me suis débrouillé sans les policiers. C'était la première fois que je torturais quelqu'un. Cela a été inutile ce jour-là. Le type est mort sans rien dire. Je n'ai pensé à rien. Je n'ai pas eu de regrets de sa mort. Si j'ai regretté quelque chose,

¹⁶² Aussaresses, *Services spéciaux*, 41-43, 155; Robin, *L'école française*, 81.

¹⁶³ *Ibid.*, 43-44.

¹⁶⁴ *Ibid.*, 44.

¹⁶⁵ Robin, *L'école française*, 75.

c'est qu'il n'ait pas parlé avant de mourir [...]. Il y avait urgence et j'avais sous la main un homme directement impliqué dans un acte terroriste : tous les moyens étaient bons pour le faire parler. C'étaient les circonstances qui voulaient ça¹⁶⁶.

Robin est revenue sur l'épisode lors de son entretien avec Aussaresses en mars 2003 :

ROBIN : Qu'est-ce qui fait qu'un ancien résistant se met à utiliser les mêmes méthodes que la Gestapo ?

AUSSARESSSES : Le fait d'avoir affaire à un terroriste qui s'attaque à des civils. Par ses actes, *il n'est plus humain*, il échappe donc à la pitié que provoque naturellement tout être qui souffre¹⁶⁷.

Après la mort de son prisonnier, Aussaresses pressa ses informateurs. Vers le 20 juillet, il constatait une importante concentration de rebelles dans les zones autour de Philippeville et les préparations d'une attaque « massive et frontale », prévue pour le mois suivant. Le 20 août, plusieurs milliers de paysans et de paysannes recrutés par le FLN ont, en effet, pris d'assaut une trentaine de villes et de villages, faisant 123 morts parmi les Français et les Algériens. Toutefois, à Philippeville les assaillants étaient attendus de pied ferme par Aussaresses et ses hommes, qui les massacrèrent. « Malheureusement, il y avait des femmes et des enfants que les fellaghas avaient entraînés avec eux », écrit Aussaresses au sujet de ses victimes civiles. Selon lui, les rebelles auraient ainsi froidement calculé leurs pertes dans le but de frapper l'opinion : « Plus il y aurait de sang, plus on en parlerait¹⁶⁸ ».

Les Français auraient fait environ 1 500 prisonniers à Philippeville, les réunissant dans une grande cour où Aussaresses et ses alliés policiers effectuaient le tri : « Chaque service – RG, sûreté urbaine, police judiciaire, gendarmerie – était censé récupérer ceux qu'il souhaitait interroger ». Ceux qui avaient été recrutés de force par les rebelles ont été libérés, assure Aussaresses, mais les plus acharnés, par contre, ces irrécupérables qui « étaient prêts à

¹⁶⁶ Aussaresses, *Services spéciaux*, 44-45.

¹⁶⁷ Robin, *L'école française*, 76. C'est nous qui soulignons.

¹⁶⁸ Aussaresses, *Services spéciaux*, 46, 47, 55, 59; Robin, *L'école française*, 79.

recommencer le lendemain », ont été sommairement exécutés après avoir été interrogés sous la torture¹⁶⁹. Ces interrogatoires terminés, se souvient Aussaresses,

j'ai désigné des équipes de sous-officiers et je leur ai donné l'ordre d'aller exécuter les prisonniers. Je m'efforçais de ne jamais désigner les mêmes hommes pour accomplir ce genre de besogne. C'était rarement des appelés. Sauf quand ils étaient particulièrement aguerris et avaient au moins un an de service. Ils n'avaient pas d'état d'âme. Quand tout fut terminé, je fis un compte rendu et j'aidai les inspecteurs des RG à rédiger le leur¹⁷⁰.

Au centre minier d'El-Halia, situé à 22 kilomètres de Philippeville, 37 des 130 Européens vivant parmi 2 000 Arabes avaient été massacrés, le FLN ayant ordonné de les exterminer. L'armée et les pieds-noirs regroupés en milices privées ont alors procédé à des représailles sanglantes. Au stade de Philippeville, des prisonniers ont été abattus à la mitrailleuse, sous la houlette du commandant Aussaresses, qui dirigeait personnellement les exécutions : « Nous avons fait une centaine de prisonniers qui ont été abattus sur-le-champ », écrit-il¹⁷¹. Ensuite, selon l'auteur,

Nous avons ramassé les morts du FLN qui se trouvaient dans les rues et les avons rangés au stade municipal. 134 cadavres étaient ainsi alignés sur une piste du stade, gardés par des soldats du bataillon 18 [...]. Au total, il y avait à peu près 500 morts du côté du FLN, incluant ceux qui avaient attaqué les forts défendant Philippeville et s'étaient fait recevoir à la mitrailleuse¹⁷².

Selon Aussaresses, les photos des prisonniers abattus auraient été vendues à la revue étatsunienne *Life Magazine* par un journaliste local et « les 134 morts sont devenus 134 malheureux prisonniers exécutés par les parachutistes français ». La photo était truquée, selon Aussaresses, « mais la presse voulait des images prouvant que nous étions des salauds ». Les morts d'El Halia ont été enterrés au cimetière musulman, précise-t-il, dans une fosse creusée à la pelle mécanique. Le jour même, Aussaresses et ses hommes recevaient d'Alger l'ordre

¹⁶⁹ *Ibid.*, 67-68.

¹⁷⁰ *Ibid.*, 68-69.

¹⁷¹ *Ibid.*, 61, 67; Robin, *L'école française*, 79.

¹⁷² *Ibid.*, 69.

d'arrêter la répression, mais, écrit-il, l'état-major aurait fait passer, discrètement, ses félicitations pour un travail bien fait¹⁷³.

À la fin août, raconte fièrement Aussaresses, le général Jacques Massu, commandant de la 10^e division parachutiste, s'était déplacé lui-même depuis Alger pour inspecter ses hommes casernés à Philippeville. « Il était abasourdi de voir que dans un combat aussi violent nous ayons eu deux tués seulement », écrit Aussaresses. « Comment diable avez-vous fait pour obtenir le renseignement? », lui demanda Massu. « J'ai fait ce qu'il fallait, lui répond Aussaresses, et j'ai été aidé. Notamment par la police ». Selon Aussaresses, « Massu poussa un grognement et remonta dans son hélicoptère sans commentaires ». Si le général resta songeur quant aux méthodes de ses subordonnés, leurs résultats avaient été probants et la guerre elle-même l'incita à pousser sa réflexion plus avant sur la question des méthodes (anti)terroristes utilisées par Aussaresses¹⁷⁴.

Durant les semaines qui ont suivi, Aussaresses et ses hommes se sont employés à nettoyer Philippeville de ses citoyens jugés indésirables : « Comme la plupart des délinquants de droit commun étaient aussi membres du FLN, écrit-il, bon nombre d'entre eux avaient trouvé la mort en août 1955 et les jours d'après. De ce fait, la ville devint tellement calme que le juge Voglimacci put prendre un peu de repos ». Avec l'appui des autorités locales, Aussaresses décidait ensuite de mettre à prix la tête des dirigeants locaux du FNL dont les noms ont été écrits en arabe sur un tract diffusé sur la place publique avec leur photo et une somme promise comme récompense en cas de capture¹⁷⁵.

Désormais, du côté militaire, il n'y avait plus qu'un seul et unique mot d'ordre, explique Robin : démanteler la fameuse organisation politico-administrative (OPA) du FLN par l'entremise

¹⁷³ *Ibid.*, 69-70.

¹⁷⁴ *Ibid.*, 71.

¹⁷⁵ *Ibid.*, 72-73.

de la recherche et de l'exploitation du renseignement, de l'action policière et de l'action psychologique. « Il convient, écrivait le ministre résident Lacoste en reprenant les termes de Lacheroy, d'aborder résolument une lutte systématique contre l'OPA rebelle qui est la base même de l'organisation adverse et qui doit être à ce titre détectée et détruite¹⁷⁶ ».

Par leurs méthodes de justiciers, Aussaresses et ses assistants pensaient servir les intérêts de la justice. En effet, la torture, les exécutions sommaires et le massacre de civils à Philippeville n'étaient qu'un début et les militaires qui manquaient de lucidité pour faire face au changement tactique nécessaire à la victoire des loyalistes en Algérie ont dû céder leur place à une génération montante de militaires, rescapée de Diên Biên Phu, pour qui la défaite n'était plus une option¹⁷⁷. En Algérie, ces ultras, comme on les appelait, étaient prêts à tout pour vaincre leur ennemi, quitte à faire usage de méthodes non conventionnelles qui, au fil du conflit, ont été légitimées autant sur le plan théorique que pratique par leurs chefs militaires et responsables politiques. En bref, la fin justifiait tous les moyens.

À titre d'exemple, le colonel Antoine Argoud décidait, apparemment de sa propre initiative, d'exposer les cadavres de ses victimes torturées afin de dissuader la population de prêter son soutien aux insurgés¹⁷⁸ :

Quoi que puisse prétendre une intelligentsia occidentale décadente, la peine de mort conserve [...] son pouvoir de dissuasion. [...] Je fusillerais les grands coupables. Ma justice sera donc juste. Elle répondra ainsi au premier critère d'une justice chrétienne. J'exposerai leurs cadavres [...], non pas mû par je ne sais quel sadisme, mais pour accroître la vertu d'exemplarité. [...] Je serai le seul à prendre la décision des exécutions capitales¹⁷⁹.

¹⁷⁶ Directive du 18 août 1956, document du Service historique de l'Armée de terre (SHAT), cité dans Robin, *L'école française*, 79-80.

¹⁷⁷ Aussaresses, *Services spéciaux*, 35-36, 43.

¹⁷⁸ Robin, *L'école française*, 67-68, 70.

¹⁷⁹ Argoud, *La décadence, l'imposture et la tragédie*, 147-149.

Des années plus tard, ces mêmes méthodes empiriques et d'autres encore ont été mises en pratique au Guatemala où des actes de terrorisme ont été commis contre des insurgés et leurs présumés ou véritables réseaux de soutien parmi la population civile.

5. Les mesures d'exception : le pouvoir militaire enfin entériné

Tout au long de 1956, la situation en Algérie s'était dégradée : les attentats contre les personnes et les biens étaient passés de 1 785 en janvier, à 2 624 en mars, 2 924 en octobre et 3 069 en décembre. Alors que plusieurs dizaines d'attentats avaient lieu chaque jour à Alger, le FLN décidait de mettre en place une zone autonome, organisant sous son emprise les quartiers de la capitale algérienne, notamment la Casbah, la vieille cité arabe qui comptait quelque 74 000 habitants, dont 62 000 musulmans, dans une ville de 400 000 personnes¹⁸⁰. Selon Trinquier, les insurgés de la zone autonome d'Alger en 1956-1957 comptaient 1 200 hommes armés, organisés dans l'Armée de libération nationale (ALN) et 4 500 hommes non armés ou semi-armés, organisés sous l'égide du FLN¹⁸¹.

Au début 1956, le président français Guy Mollet formait un nouveau gouvernement à dominante socialiste où François Mitterrand obtenait le portefeuille de la Justice et Maurice Bourgès-Maunoury celui de la Guerre. Le nouveau gouvernement créa le poste de ministre résident en Algérie, occupé dès février par Robert Lacoste, un socialiste « attaché à la grandeur de l'empire ». Selon Robin, c'est à la demande de Lacoste que le gouvernement Mollet déposait un projet de loi qui lui conférait « les pouvoirs spéciaux » en Algérie, lui permettant de décréter « toute mesure jugée nécessaire dans les domaines administratifs, économiques, social et militaire [...] en vue du rétablissement de l'ordre ». Même le Parti communiste français vota en faveur de ce projet de loi qui accordait à Lacoste les pouvoirs plénipotentiaires en Algérie. De

¹⁸⁰ Robin, *L'école française*, 69-70, 85, 85n a, 87, 95.

¹⁸¹ Trinquier, *La guerre moderne*, 8, 11.

200 000 au début de l'année 1956, les effectifs militaires français au pays sont passés à 400 000 en juillet et à 450 000 à la fin 1957¹⁸².

Le colonel Lacheroy, pour sa part, proche du ministre Bourguès-Maunoury, se voyait confier les rênes du nouveau Service d'information et d'action psychologique, dont l'action devait cibler la population algérienne des zones opérationnelles afin de les soustraire à l'influence du FLN, ainsi qu'une certaine presse en France jugée réfractaire à l'armée et ses mesures exceptionnelles. Selon Robin, « dès 1956, des journaux sont régulièrement saisis et des journalistes inquiétés, au point d'être parfois arrêtés et incarcérés, comme l'éditorialiste de *France-Observateur* Claude Bourdet », qui avait dénoncé le recours à la torture en Algérie l'année précédente¹⁸³.

An Algérie, l'armée procédait au quadrillage du territoire. Désormais, les zones opérationnelles étaient placées sous sa direction. Selon Robin, « visant la décentralisation des décisions et leur rapidité d'exécution, l'autonomie des responsables d'unités est officiellement confirmée ». Pour leur part, les pieds-noirs les plus radicaux s'organisaient en groupuscules paramilitaires qui ont monté, le 10 août 1956, un attentat au cœur de la Casbah, sur la rue Thèbes, faisant 73 victimes. Cet attentat loyaliste marquait, selon Robin, un tournant tragique dans la guerre d'Algérie, provoquant une violente riposte à Alger. Alors que les habitants de la Casbah voulaient marcher sur la ville européenne pour venger leurs morts, le FLN prenait pour cibles des civils européens dans des lieux publics. Le 30 septembre, deux bombes éclataient dans deux établissements à la mode chez les jeunes algérois, faisant 4 morts et 52 blessés, dont

¹⁸² Robin, *L'école française*, 84-85.

¹⁸³ *Ibid.*, 85-86, 120, 129.

plusieurs amputés. Cruelle et aveugle, la bataille d'Alger commençait et avec elle s'envolaient les derniers espoirs d'un règlement politique au conflit¹⁸⁴.

Le 22 octobre, les chefs historiques du FLN ont été enlevés par l'armée française alors qu'ils voyageaient en direction de Tunis pour des pourparlers sur le conflit algérien. Leur appareil DC-3 détourné, ils ont été emprisonnés en France jusqu'à la fin de la guerre, en mars 1962. Désormais, écrit Robin, la porte d'une solution négociée était fermée. Selon le général Pâris de Bollardière, cité par l'auteur, à partir du moment où l'armée française avait choisi de résoudre la crise par la violence, elle devait, dans la cohérence même de son raisonnement, « éliminer physiquement tout le réseau de terrorisme et de renseignements que le FLN était en train de mettre en place et il fallait le faire bien entendu par n'importe quel moyen¹⁸⁵ ».

Paul Aussaresses rapporte que le 13 novembre 1956, le FLN faisait sauter trois bombes dans des endroits publics à Alger, une dans un autobus et les deux autres dans un grand magasin et une gare. Le 28 novembre, trois autres bombes secouaient Alger à la même heure. Un mois plus tard, à la veille de Noël 1956, une bombe placée dans un autobus scolaire tuait et mutilait des enfants. Les assassinats du président du Conseil général d'Alger, et d'Amédée Froger, maire de Boufarik et président de l'Association des maires de l'Algérois, frappaient encore durement les pieds-noirs qui, selon Robin, se livraient à des ratonnades sous l'œil complice de la police. Le 30 décembre 1956, une partie du cortège funèbre de Froger se livrait à des exactions meurtrières contre les musulmans¹⁸⁶.

Les officiers français réclamaient déjà une législation d'exception adaptée aux circonstances et qui faciliterait leur intervention contre-insurrectionnelle. Les lois et les méthodes conventionnelles étaient jugées contraignantes et insuffisantes pour mener à bien

¹⁸⁴ *Ibid.*, 85-87.

¹⁸⁵ *Ibid.*, 87-88.

¹⁸⁶ Aussaresses, *Services spéciaux*, 85-86; Robin, *L'école française*, 84, 89.

cette guerre irrégulière, car elles freinaient l'action loyaliste. De plus, ses praticiens étaient convaincus que seule l'armée était en mesure de sauver la nation en péril¹⁸⁷. Trinquier, pour sa part, croyait qu'une action massive et énergétique de l'armée pouvait empêcher Alger de tomber aux mains du FLN, une telle perte pouvant entraîner l'abandon de l'Algérie par la France. Or, une telle perte en 1956-1957 était inconcevable pour les forces loyalistes¹⁸⁸.

C'est ainsi qu'avec la bénédiction du Conseil des ministres du gouvernement métropolitain, le ministre résident Lacoste, détenteur des « pouvoirs spéciaux » en Algérie depuis près d'un an, octroyait les pleins pouvoirs au général Jacques Massu, commandant de la 10^e division parachutiste, le 7 janvier 1957. Sa mission : « extirper le terrorisme du Grand Alger¹⁸⁹ ». Le gouvernement français remettait ainsi les pouvoirs de la police aux parachutistes qui désormais régnaient sur l'ensemble des forces policières. Le décret ministériel à cet effet stipulait que « la responsabilité du maintien de l'ordre passe [...] à l'autorité militaire qui exercera les pouvoirs de police normalement impartis à l'autorité civile ». Alors que le FLN prévoyait introduire un débat sur la question algérienne à l'ONU le 28 janvier, tout en appelant à la grève générale à Alger dans le but d'appuyer sa démarche diplomatique, l'armée française recevait l'ordre d'empêcher la mobilisation populaire par tous les moyens, dont la liquidation des militants du FLN responsables de l'organisation de la grève¹⁹⁰ ».

Les anciens d'Indochine allaient enfin pouvoir utiliser en toute légalité, selon Robin, « l'arme principale de la guerre révolutionnaire, à savoir l'action policière ». La loi ainsi adaptée se transformait en instrument de guerre contre-insurrectionnelle. Désormais, « les textes

¹⁸⁷ *Ibid*, 86; Robin, *L'école française*, 81, 82, 84, 89; Galula, *Théorie et pratique*, 131.

¹⁸⁸ Trinquier, *La guerre moderne*, 15-16.

¹⁸⁹ Robin, *L'école française*, 93-94; Aussaresses, *Services spéciaux*, 87.

¹⁹⁰ Robin, *L'école française*, 94-95; Aussaresses, *Services spéciaux*, 88.

administratifs et légaux [répondaient] aux besoins exprimés par les militaires sur le terrain ou constatés dans les pratiques¹⁹¹ ».

Désormais, explique Galula, la guerre contre-insurrectionnelle allait être menée sous la gouverne d'un seul et même chef militaire, et ce, du début à la fin, évitant ainsi les conflits de juridiction entre civils et militaires ou les dédoublements opérationnels. Il s'agissait du principe de l'unicité du commandement dont l'objectif était la défaite totale des insurgés par une application simultanée de mesures militaires, policières et politiques. Selon Galula, l'action militaire cherchait à détruire les forces insurgées, prévenir leur retour et chasser les reliquats; l'action policière, elle, devait identifier, arrêter, interroger les insurgés et tenter de les « rallier », si possible, à la cause des loyalistes; enfin, l'action politique cherchait à établir des liens avec la population, organiser des élections, et mettre à l'épreuve les nouveaux dirigeants en vue de les regrouper au sein d'un parti politique national. Or, écrit Galula, si l'une de ces tâches présentait un résultat nul, le produit de l'ensemble serait nul, d'où l'importance de l'unicité du commandement¹⁹².

Dès janvier 1957, le poste de commandant en Algérie était détenu par le général Massu, dorénavant chargé d'instituer des zones où le séjour était réglementé ou interdit, d'assigner à résidence toute personne dont l'activité se révélait dangereuse pour la sécurité ou l'ordre public, de réglementer toute réunion publique, d'ordonner et d'autoriser des perquisitions de jour et de nuit et de punir toute personne qui aurait apporté une aide quelconque aux insurgés. Il s'agissait, selon ce général, d'« un travail d'éboueur¹⁹³ ». Le gouvernement français n'ayant pu éradiquer le terrorisme par les voies policières et judiciaires conventionnelles, affirme Aussaresses, les parachutistes avaient été substitués « autant aux policiers qu'aux juges » dans

¹⁹¹ *Ibid.*, 94.

¹⁹² Galula, *Théorie et pratique*, 129-130.

¹⁹³ Jacques Massu, *La vraie bataille d'Alger*, Monaco, Le Rocher, 1997 [1971], 55, 123, cité dans Robin, *L'école française*, 95.

le but de « traquer 5 000 terroristes mêlés à la population, avec tous les risques de dérapage que cela supposait¹⁹⁴ ». L'heure de la bataille d'Alger avait sonné¹⁹⁵.

C. La bataille d'Alger : les leçons d'« une vaste opération policière »

1. L'état-major parallèle

Acclimaté à ses nouvelles fonctions, le général Massu avait établi son état-major préfectoral à raison de deux officiers par régiment de la 10^e division parachutiste, soit une dizaine d'officiers au total. Afin de s'accorder une plus grande latitude dans l'accomplissement de ses nouvelles tâches, toutefois, le général avait aussi mis sur pied ce qu'Aussaresses appelle son état-major parallèle, pouvant agir dans le plus grand secret sans égard aux contraintes et aux formalités de l'état-major préfectoral. Massu nommait alors deux officiers subalternes de confiance pour s'en occuper : Aussaresses, dont les méthodes l'année précédente à Philippeville avaient retenu son attention, et Trinquier, son proche confident et spécialiste du contrôle des populations. Trinquier, comme Aussaresses, avait été membre des services spéciaux. Les deux hommes se connaissaient depuis la guerre d'Indochine et s'étaient « toujours parfaitement bien entendus », selon Aussaresses¹⁹⁶.

Le général Massu décidait alors de diviser Alger en quatre zones distribuées à quatre régiments parachutistes sous l'autorité des colonels Pierre-Paul Jeanpierre, Pierre-Yvon Château-Jobert, Marcel Bigeard et Georges Mayer, qui ont ensuite divisé ces zones en quartiers, répartis à leur tour à des capitaines de compagnie. Dans ses mémoires, Massu affirme que Trinquier, Aussaresses et dix-huit sous-officiers à leur charge constituaient son « équipe spéciale », triée sur le volet et dont la tâche était « de coordonner, d'épauler, d'exploiter l'action

¹⁹⁴ Aussaresses, *Services spéciaux*, 88.

¹⁹⁵ Robin, *L'école française*, 90.

¹⁹⁶ Aussaresses, *Services spéciaux*, 89-91, 95.

des régiments » et de servir de liaisons en matière de renseignement entre l'ensemble des unités militaires déployées sur le terrain¹⁹⁷.

À titre d'adjoints de Massu, Trinquier était dorénavant responsable du renseignement et Aussaresses du service action, ce dernier entretenant « un contact permanent avec les services de police, les commandants des régiments et les officiers de renseignement de ces régiments ». Selon Aussaresses, « Massu nous avait choisis pour notre esprit militaire sans faille et notre respect absolu de la discipline ». Aussaresses raconte qu'il reçut ses ordres de Massu le 8 janvier 1957. Pour lui donner une couverture administrative, le général lui avait fait taper une note de service qui le chargeait officiellement des relations entre lui et les services de police et la justice. Sa tâche, toutefois, était de briser la grève insurrectionnelle prévue à Alger le 28 janvier. « Même sans en prendre vraiment conscience, écrit Aussaresses, j'étais devenu l'homme des services spéciaux de la bataille d'Alger¹⁹⁸ ».

Dans le cadre de leurs visites protocolaires, Massu et Aussaresses ont rencontré le secrétaire général de la préfecture d'Alger, Paul Teitgen, investi des pouvoirs de police dans la région algéroise depuis quatre mois. Personne ne se doutant de la nature de la mission confiée à Aussaresses, les trois hommes se seraient entendus sur la démarche à suivre au moment des arrestations massives qui se préparaient. Selon Aussaresses, la préfecture prendrait une mesure administrative d'exception à l'égard des détenus : « l'assignation à résidence, sous forme d'arrêtés préfectoraux que Teitgen signerait et qui légaliseraient notre action ». À cause du nombre élevé d'arrestations, les prisons d'Alger, destinées à recevoir des délinquants de droit commun, ne suffiraient pas. Il fut donc décidé que l'armée installerait un camp de triage dans la banlieue d'Alger appelée Béni-Messous. De là, les assignés à résidence seraient répartis dans

¹⁹⁷ Massu, *La vraie bataille d'Alger*, 127, cité dans Robin, *L'école française*, 96-97, 415n 14.

¹⁹⁸ Aussaresses, *Services spéciaux*, 92, 95, 98-99, 102, 137; Robin, *L'école française*, 97.

d'autres camps aménagés au sud. En quelques semaines, selon Aussaresses, le seul camp de Béni-Messous comptait déjà quelque 1 500 prisonniers, d'autres camps annexes ayant été aménagés pour en accueillir d'autres¹⁹⁹.

Dès le 8 janvier, le général Massu avait décidé d'isoler entièrement la Casbah du reste d'Alger avec des barbelés, des patrouilles et des autos-patrouilles à tous les carrefours, mettant en place cinq lieux de passage obligatoire avec fouilles systématiques pour toutes les entrées et les sorties. « Un ghetto en bonne et due forme, écrit Robin, placé sous la surveillance permanente d'unités armées, installées sur les toits et terrasses et protégées par des sacs de sable ». L'implication du déploiement français était claire, selon l'auteur : tout musulman habitant le vieux quartier arabe devenait suspect. Les directives du général insistaient sur la nécessité de « repérer et de détruire » les chefs du FLN, mais aussi et surtout ses « cellules et hommes de main²⁰⁰ ».

Pour faciliter la tâche de ses troupes et pour reprendre les nuits d'Alger au FLN, Massu décréta un couvre-feu. D'ores et déjà, les patrouilles tiraient sans sommations sur tous les habitants qui ne le respectaient pas. En guise d'avertissement à la population, les patrouilles laissaient les morts sur place. « Pour être crédibles, écrit Aussaresses, les parachutistes devaient en effet se montrer plus redoutables que le FLN. Des exécutions sommaires ainsi pratiquées dans les rues d'Alger prouvaient la détermination du gouvernement dont nous étions le bras armé ». Le jour, les patrouilles et les sentinelles protégeaient les points sensibles de la ville; la nuit elles procédaient aux arrestations massives de centaines de personnes qui servaient ensuite

¹⁹⁹ *Ibid.*, 104, 106, 137; Trinquier, *La guerre moderne*, 43, 44.

²⁰⁰ Robin, *L'école française*, 96.

à amorcer le cycle des détentions-interrogatoires nécessaires au renseignement contre-insurrectionnel²⁰¹.

Dans une directive intitulée « L’extirpation de l’organisation rebelle », Massu écrivait qu’en détectant d’abord « le petit rebelle », comme le colleur d’affiches, le collecteur de fonds, le ravitailleur et les agents de transmission et de renseignement du FLN, les unités militaires d’intervention réussiraient à démasquer les filières locales et internationales du FLN²⁰². Aussaresses était du même avis, car « pour chaque bombe, qu’elle ait explosé ou pas, il y avait le chimiste, l’artificier, le transporteur, le guetteur, le responsable de la mise à feu. Jusqu’à une vingtaine de personnes à chaque fois pour qui la responsabilité était écrasante, même s’ils estimaient être que les maillons d’une longue chaîne ». Tous, selon les principes de la guerre contre-insurrectionnelle, affirme Aussaresses, étaient passibles de torture et d’exécutions sommaires²⁰³.

2. La mise en place du dispositif clandestin de répression

Comme à Philippeville, afin de tisser sa toile d’informateurs, Aussaresses s’est fait connaître auprès des services de police d’Alger ainsi que des commerçants, des patrons de bistrot, des coiffeurs, des anciens légionnaires. Le commandant pouvait aussi compter sur l’appui de beaucoup de pieds-noirs, dont Robert Martel, un notable très influent connu pour son intégrisme religieux et un partisan résolu de l’Algérie française qui avait à plusieurs reprises prêté ses domaines agricoles pour héberger les troupes françaises. Aussaresses installa son poste de commandement dans une de ses villas, appelée Villa des Tourelles, à Mustapha, dans la banlieue d’Alger : un grand local discret « de deux étages sur cave entouré d’un jardin à

²⁰¹ Aussaresses, *Services spéciaux*, 107, 109-110.

²⁰² Directive rédigée par le 2^e bureau de la 10^e division parachutiste, février 1957, citée dans Robin, *L’école française*, 99, 415n 19.

²⁰³ Aussaresses, *Services spéciaux*, 156-157.

l'abandon ». L'endroit, se rappelle Aussaresses, « avait l'avantage d'être isolé. Il n'y avait pas de voisins pour nous gêner. C'est là que se pratiquèrent les interrogatoires des prisonniers qui nous revenaient²⁰⁴ ».

Aussaresses pouvait compter sur l'appui d'un adjoint personnel, le lieutenant Gérard Garcet, qui avait repéré la villa en question ainsi que la vingtaine de sous-officiers provenant de divers régiments qui a constitué l'équipe du service action de l'état-major parallèle. Aussaresses leur ayant expliqué d'emblée « qu'ils auraient à mener des actions brutales [et] qu'ils n'avaient rien à espérer de cette mission temporaire », tous auraient accepté de le suivre. Si ce groupe d'hommes constituait sa première équipe, Aussaresses affirme en avoir secrètement constitué une deuxième au cas où la première serait détectée par une autorité qui, un peu trop pointilleuse, « aurait voulu enquêter sur nos étranges activités nocturnes²⁰⁵ ».

Aussaresses et ses hommes se seraient aussitôt mis à éplucher les fichiers établis par les différents services de police, dont un qui répertoriait les noms de quelque 2 000 membres et responsables du FLN. Aussaresses avait aussitôt fait recopier le fichier par les officiers de l'état-major préfectoral dans le but de répartir les adresses des suspects aux quatre régiments parachutistes qui contrôlaient Alger. Aussaresses et le commissaire de la police judiciaire avaient décidé qu'un policier de ce service serait déployé auprès de l'officier de renseignement de chacun des quatre régiments qui, à leur tour, enverraient chacun deux officiers à la préfecture de police d'Alger. « Policiers et militaires s'entendent à merveille », écrit Aussaresses. En peu de temps, les renseignements provenant de dénonciations et de délations devenaient de plus en plus nombreux et précis. Au fur et à mesure que ses équipes procédaient aux arrestations et aux

²⁰⁴ *Ibid.*, 83, 109, 144; Robin, *L'école française*, 106.

²⁰⁵ *Ibid.*, 103, 110-113.

interrogatoires des suspects, le fichier d'Aussaresses se complétait avec de nouveaux renseignements²⁰⁶.

Lors de son entretien avec Robin en mars 2003, Aussaresses précisait que les suspects qui l'intéressaient davantage étaient « les membres du Parti communiste algérien, les syndicalistes, tous ceux qui avaient été repérés par la police ou les Renseignements généraux pour une raison ou une autre²⁰⁷ » :

ROBIN : Que des Arabes ?

AUSSARESSES : Oui, dans un premier temps, après nous nous sommes occupés des Européens...

ROBIN : Ensuite vous organisiez des rafles ? [...]

AUSSARESSES : Il y a eu des arrestations considérables [...]. Les officiers de renseignement donnaient à leur régiment le nom et l'adresse des gens suspects : « Il y a deux cents types à coffrer dans votre secteur ». Tous ces gens se sont retrouvés groupés du fait de leur arrestation, c'est pour ça qu'on a parlé de « rafles »...

ROBIN : Qui procédaient aux « arrestations groupées » ?

AUSSARESSES : C'était des commandos de paras qui opéraient surtout la nuit, parce que, la nuit, on est sûr de trouver les gens chez eux, en raison du couvre-feu.

ROBIN : Après, on les interroge ?

AUSSARESSES : Oui!

ROBIN : Y avait-il des consignes pour mener des interrogatoires musclés ?

AUSSARESSES : Des consignes verbales...

ROBIN : Qu'est-ce qu'on vous a dit ?

AUSSARESSES : On nous a dit : « Il faut briser la capacité du FLN à commettre des attentats, et pour ça il faut avoir les renseignements à tout prix, à tout prix... »

ROBIN : Et pour vous, ça voulait dire éventuellement l'usage de la torture ?

AUSSARESSES : Quelle question! Y compris la torture!

ROBIN : Quand on a le renseignement, qu'est-ce qu'on en fait ?

AUSSARESSES : On réagit tout de suite en envoyant des hommes chez les nouveaux suspects. Sinon ça ne sert à rien : quand un type est arrêté, ses copains le savent vite et foutent le camp, en changeant d'adresse²⁰⁸.

Selon les directives de l'état-major de la 10^e région militaire, cité par Robin, les perquisitions effectuées par les parachutistes devaient « donner très vite des résultats positifs »

²⁰⁶ *Ibid.*, 99, 107, 108, 115, 117, 118.

²⁰⁷ Robin, *L'école française*, 97.

²⁰⁸ *Ibid.*, 97-98.

par l'entremise d'interrogatoires « bien conduits et sans désespérer », du recoupement des renseignements ainsi obtenus et de nouvelles arrestations, effectuées rapidement dans le but de conserver le secret indispensable des opérations²⁰⁹. C'est ainsi que le colonel Marcel Bigeard, alors commandant du 3^e régiment de parachutistes coloniaux, réussit, par l'entremise de ses officiers de renseignement, à reconstituer l'organigramme du FLN. Lors de son entretien avec Robin en mars 2003, il explique qu'à

Tous les jours, à dix-huit heures, je réunissais mes cinq commandants d'unité – Chabannes, Le Boudec... – dans mon bureau de El Biar, et je leur demandais un rapport sur les renseignements qu'ils avaient accumulés pendant la nuit. [...] Au colleur d'affiches, on demandait : « Quel est ton chef ? » Et hop, on allait chercher le chef, et ainsi de suite : j'avais un dessinateur qui avait dressé un grand tableau et il suffisait de remplir les cases pour remonter les filières jusqu'au haut de la structure pyramidale du FLN. On était des superflics, si vous voulez [...].

ROBIN : Quelles consignes aviez vous données à vos hommes pour les interrogatoires ?

BIGEARD : Je n'avais pas reçu de directives écrites, mais j'ai donné des ordres clairs à mes capitaines en leur disant d'agir à bloc contre ceux qui savent où sont les bombes, et de les interroger durement. Pas question de leur crever l'œil ni de leur couper les oreilles, mais ce qu'on a appelé la « gégène », mes subordonnés l'utilisaient et moi je les couvrais, car c'était moi le seul responsable du régiment... On a fait un travail de flic rapide, à la para²¹⁰.

3. Le *modus operandi* : enlèvements, tortures et exécutions sommaires

Comme celle de leurs homologues des régiments, l'activité des hommes d'Aussaresses réunis à la Villa des Tourelles se déroulait la nuit. Avant la tombée du jour, Aussaresses travaillait à la synthèse des renseignements fournis par les quatre régiments et arbitrait les problèmes de juridiction. Puis, avec son adjoint Garcet, il évaluait les risques de chacune des opérations

²⁰⁹ Commandement interarmées, le 23 mars 1957 (document Service historique de l'Armée de terre), cité dans *Ibid.*, 99, 415n 17.

²¹⁰ *Ibid.*, 101.

prévues le soir même. « Non dangereuse, Garcet s'en occupait avec le premier groupe²¹¹ ». Et la cavalcade commençait vers 20h00, se souvient Aussaresses :

Nous étions moins d'une dizaine, répartis dans notre grosse voiture, deux Jeep et deux Dodge, nous faisons vite. Toujours à la course. Les nuits ne duraient pas [...]. Parmi les opérations qui nous revenaient et auxquelles je participais, la plupart amenaient à des interrogatoires. D'autres aboutissaient à des liquidations pures et simples qui se faisaient sur place [...]. Nous ne prîmes pas la peine de procéder aux interrogatoires et les hommes furent exécutés sur-le-champ²¹².

Aussaresses et son équipe tentaient de rentrer à la villa avant minuit avec leurs premiers suspects, jamais plus d'une demi-douzaine à la fois, pour ensuite passer aux interrogatoires²¹³ :

Nous procédions aux interrogatoires au fur et à mesure que les prisonniers arrivaient. Aux Tourelles, comme dans les régiments responsables de secteurs, la torture était systématiquement utilisée si le prisonnier refusait de parler, ce qui était très souvent le cas. Les renseignements obtenus nous amenaient la plupart du temps à effectuer nous-mêmes une ou plusieurs autres sorties, par exemple, pour trouver un dépôt d'armes, de munitions ou d'explosifs. Sinon, nous orientons les régiments compétents vers de nouvelles arrestations²¹⁴.

Selon Aussaresses, chaque régiment de la 10^e division parachutiste procédait aux interrogatoires des suspects qu'il avait arrêtés dans sa juridiction pendant la nuit. Si les renseignements obtenus des détenus dépassaient les compétences territoriales du régiment, ces derniers lui étaient envoyés et Aussaresses les interrogeait à nouveau. Le commandant était tenu au courant des arrestations effectuées par les différents régiments qui attendaient ses ordres quant au sort des détenus. « La face nocturne et secrète de ma mission, écrit Aussaresses, m'amenait à organiser les arrestations, à trier les suspects, à superviser les interrogatoires et les exécutions sommaires²¹⁵ » :

Pout tous les suspects arrêtés à Alger, c'était moi, en principe, qui décidais de ceux qui devaient être interrogés séance tenante et de ceux qui devaient être

²¹¹ Aussaresses, *Services spéciaux*, 143-145.

²¹² *Ibid.*, 146.

²¹³ *Ibid.*, 145, 146.

²¹⁴ *Ibid.*, 147.

²¹⁵ *Ibid.*, 143, 145, 146.

conduits directement dans les camps lorsqu'ils n'avaient pas une importance majeure [...]. Les autres, dont la nocivité était certaine, ou du moins hautement probable, nous les gardions avec l'idée de les faire parler rapidement avant de nous en débarrasser²¹⁶.

Selon Aussaresses, « le cas de ceux qui entraient aux Tourelles était considéré comme assez grave pour qu'ils n'en sortent pas vivants ». « [Q]ui entrait là-bas, se souvient-il, n'avait aucune mansuétude à espérer de ma part, quels que soient son sexe, son origine ou sa religion ». En termes de tortures, les méthodes employées par Aussaresses et ses hommes étaient les mêmes : « coups, électricité, eau. Cette dernière technique était la plus dangereuse pour le prisonnier. Cela durait rarement plus d'une heure, d'autant plus que les suspects, en parlant, espéraient avoir la vie sauve. Donc, ils parlaient vite ou jamais²¹⁷ ».

Selon Aussaresses, les interrogatoires avaient lieu dans un petit hangar désert de la villa. « Je ne disposais que d'un robinet et d'un tuyau d'arrosage ». Lorsqu'un détenu refusait de parler, ses hommes lui liaient les mains derrière le dos et lui enfonçaient le tuyau dans la bouche. Le détenu suffoquait et se débattait. S'il ne voulait toujours pas parler, Aussaresses lui mettait un mouchoir ou un tissu sur le visage. Arrosé avec de l'eau, le tissu empêchait l'air de passer et le détenu suffoquait encore²¹⁸.

Lorsque les suspects avaient parlé et qu'ils n'avaient plus rien à dire, les hommes d'Aussaresses les transportaient à une vingtaine de kilomètres d'Alger où, dans un endroit isolé, ils les abattaient d'une rafale de mitraillette ou d'un coup de poignard au cœur et les enterraient²¹⁹. Les Arabes étaient enterrés dans des fosses communes, raconte l'officier Yves de La Bourdonnaye lors de son entretien avec Robin à l'été 2003, « dans des jardins, sous les plants

²¹⁶ *Ibid.*, 145.

²¹⁷ *Ibid.*, 146, 155, 156, 182.

²¹⁸ *Ibid.*, 158, 159.

²¹⁹ *Ibid.*, 147; Robin, *L'école française*, 119.

de tomates, on les mettait dans un sac à patates, avec un bloc de parpaing²²⁰ ». « Les exécutions n'avaient jamais lieu au même endroit », de préciser le commandant Aussaresses, et c'est Garcet, son adjoint, qui s'occupait de désigner ceux qui seraient « de corvée²²¹ » :

ROBIN : On parlait déjà d' « escadron de la mort » ?

AUSSARESSES : Oui! Oui! On disait « ton escadron de la mort », en parlant de mon équipe... En fait, c'était une vingtaine d'officiers que Massu avait mis à ma disposition, dont je ne dirai jamais les noms pour que cela ne leur retombe pas dessus... On les appelait l'« escadron de la mort » parce qu'ils travaillaient avec moi...

ROBIN : Concrètement, quel était son rôle ?

AUSSARESSES : Notre travail commençait à la tombée de la nuit : j'allais voir les colonels et les officiers de renseignement des différents régiments pour les soulager des corvées les plus désagréables et couvrir celles qu'ils accomplissaient eux-mêmes. Disons que s'il y avait eu le moindre problème, on m'aurait tout mis sur le dos... Soit j'embarquais des prisonniers dont on n'avait rien pu tirer et, en général, qu'ils aient parlé ou non, ils ne sortaient pas vivants des Tourelles; soit on me confiait des prisonniers trop mal en point et dans ce cas là...

ROBIN : Vous les faisiez disparaître ?

AUSSARESSES : Ils disparaissaient...

ROBIN : Cette technique de la disparition a été inaugurée pendant la bataille d'Alger ?

AUSSARESSES : Oui! Ce n'était pas possible de faire une action judiciaire pour tous les gens qu'on coffrait. Pendant les six mois de la bataille d'Alger, on a arrêté 24 000 personnes...

ROBIN : Combien ont disparu ?

AUSSARESSES : Environ 3 000 [...].

ROBIN : Et qu'est-ce que vous faisiez des cadavres ?

AUSSARESSES : J'en ai moi-même fait disparaître dans les tranchées de la défense aérienne à Alger, jamais au même endroit²²².

4. Le grognement ambigu d'approbation et les actions désagréables

À la fin de chaque nuit, Aussaresses consignait les résultats de ses efforts sur la page d'un carnet confidentiel, son « bloc manifold », qui lui permettait de rédiger manuellement un texte en quatre exemplaires grâce à trois feuilles de carbone. L'original revenait au général

²²⁰ Robin, *L'école française*, 119.

²²¹ Aussaresses, *Services spéciaux*, 147-148.

²²² Robin, *L'école française*, 106-107.

Jacques Massu, chef de la 10^e division parachutiste, et les trois copies étaient remises au ministre résident Robert Lacoste, au général Raoul Salan, chef de la 10^e région militaire, et à ses propres archives. Ce rapport quotidien, selon son auteur, résumait les informations provenant des officiers de renseignement de chaque régiment, indiquant « le nombre d'arrestations de chaque unité, le nombre de suspects abattus au cours des interpellations, le nombre d'exécutions sommaires pratiquées par mon groupe ou par les régiments ». Il était rare qu'Aussaresses aborde des cas particuliers, sauf lorsqu'il estimait que cela avait une importance quelconque pour ses supérieurs, clairement au courant de ses activités²²³.

Chaque matin, Aussaresses et Trinquier se rendaient discrètement à la résidence du général Massu pour lui raconter en privé ce qui s'était passé la nuit précédente :

En remettant à Massu sa feuille du manifold (rapport écrit), je lui donnais de rapides explications sur les opérations. Les exécutions étaient souvent assimilées à des tentatives d'évasion manquées. Je m'efforçais de ne pas trop lui laisser le temps de réfléchir et de ne pas le gêner. Massu, par une sorte de code tacite, ne s'exprimait à ce moment que par un grognement dont on ne pouvait dire s'il s'agissait de félicitations ou d'une marque de désapprobation. De toute façon, il avait une immense qualité : celle de toujours couvrir ses subordonnés²²⁴.

De plus, chaque jour Aussaresses adressait au secrétaire général de la préfecture d'Alger, Paul Teitgen, « un rapport nominatif indiquant le nom de toutes les personnes arrêtées » :

Pour chacune, il lui fallait signer un arrêté d'assignation à résidence. Je pense que Teitgen a toujours su que les suspects les plus sérieux, dont le nom figurait sur cette liste, étaient torturés, mais il ne savait peut-être pas qu'après avoir été torturés, ils étaient exécutés. À moins qu'il ait fait semblant de ne pas le savoir²²⁵.

En fait, Teitgen semblait avoir été très au courant des actions policières entreprises contre les détenus algériens. Le 27 mars 1957, il offrait sa démission dans une longue lettre

²²³ Aussaresses, *Services spéciaux*, 148.

²²⁴ *Ibid.*, 149.

²²⁵ *Ibid.*, 150.

adressée à Robert Lacoste où il indiquait qu'il avait vu des détenus qui portaient des marques de torture et dénonçait « l'anonymat et l'irresponsabilité qui ne peuvent conduire qu'aux crimes de guerre ». Lacoste refusa cette démission, mais au début du mois d'octobre, alors que prenait fin la bataille d'Alger, Teitgen l'offrit à nouveau et cette fois le ministre résident l'accepta. Pendant les sept mois de la bataille d'Alger, Teitgen, un ancien déporté des camps nazis, avait signé 24 000 assignations à résidence, tel que convenu avec Massu et Aussaresses en janvier. Cependant, en comptabilisant les personnes qui restaient dans les camps de détention en septembre, Teitgen conclut qu'il en manquait 3 024²²⁶. « On ne m'en a pas rendu 3 000 », dénonçait-il lors d'une entrevue accordée au journaliste britannique Peter Batty en 1984 :

Lorsque, au mois de septembre 1957, j'ai fait le compte, j'ai dit, il m'en manque trop! Où sont-ils? Dans les camps, à Paul-Cazelles? Ils n'y étaient pas! Ils avaient disparu. Les « oueds », la mer, les renvoyaient... renvoyaient les « crevettes Bigeard » : c'est comme ça qu'on appelait les hommes! On mettait les pieds dans une bassine de ciment et... quand c'était pris, on les larguait en hélicoptère dans la mer! On ne peut pas admettre ça, on ne fait pas la guerre comme ça! C'est pas possible²²⁷!

Selon Galula, la destruction de l'organisation politico-administrative ennemie se faisait par l'entremise « d'une opération de police dirigée non pas contre des criminels de droit commun, mais contre des hommes dont les motivations, même si les loyalistes les contestent, peuvent être parfaitement honorables ». En effet, les loyalistes s'entendaient pour affirmer que les membres de l'OPA ne participaient pas, en général, « aux actions de terrorisme ou de guérilla et, légalement, [n'avaient] pas de sang sur les mains ». Puisque ses membres étaient de la place et qu'ils étaient traqués par des étrangers, la population éprouvait souvent à leur égard une

²²⁶ Aussaresses, *Services spéciaux*, 194-195, 194n 1; Robin, *L'école française*, 130.

²²⁷ Peter Batty, *The Algerian War*, documentaire de la BBC, 1984, cité dans Robin, *L'école française*, 107-108, 416n 4.

forme de sympathie ou de solidarité. Dans de telles circonstances, écrit Galula, l'opération policière revêtait « un aspect désagréable » pour les loyalistes appelés à la réaliser²²⁸.

5. Les escadrons de la mort : pour une purge professionnelle

Selon le manuel guatémaltèque, qui reprend tels quels les propos de Galula, « les troupes utilisées contre les forces subversives [de l'OPA] étaient sujettes à des pressions morales y psychologiques qui étaient différentes de celles qui normalement accompagnaient les opérations de guerre conventionnelle » déployées contre des militaires étrangers. Cela était le cas, en grande partie, parce que les soldats étaient réfractaires à l'idée de devoir faire « un travail policier et clandestin » et d'« exercer des moyens répressifs contre des femmes, des enfants et des aînés » de leur propre pays qui auraient décidé d'appuyer, d'une façon ou d'une autre, des causes qui leur semblaient justes et qui pourraient même sembler justes aux yeux des soldats. Afin de faire face à d'éventuelles résistances, l'armée guatémaltèque recommandait d'« endoctriner tout un chacun des effectifs des forces de l'ordre (armée, forces policières, autorités politiques, diplomatiques, administratives, etc.) quant aux caractéristiques de la lutte contre la subversion et la contribution qu'attend la Nation de chacun d'entre eux à ces efforts ». Seuls un tel endoctrinement et un entraînement rigoureux sur le pourquoi des méthodes contre-insurrectionnelles pouvaient, selon le manuel, « éliminer efficacement les pressions morales et psychologiques » qu'elles provoquaient parmi la soldatesque²²⁹.

Selon Galula et le manuel guatémaltèque, il s'agissait d'une raison de plus de procéder « de façon rapide et décisive » à « l'élimination des agents politiques de l'insurrection », véritable purge que le chef loyaliste local serait mieux de confier à des professionnels plutôt

²²⁸ Galula, *Théorie et pratique*, 182-183.

²²⁹ Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 90, 196, 197, 224, 228, 236.

qu'à des amateurs ou des recrues récentes²³⁰. Galula, à ce sujet, plaide pour que ces professionnels fassent partie « d'une organisation bien distincte des structures loyalistes travaillant quotidiennement à gagner le soutien de la population ». Si, par exemple, la police en place n'était pas digne de la tâche exterminatrice, il fallait « créer pour cela une police spéciale » qui se chargerait à elle seule des subversifs détenus et autres suspects²³¹. Si, selon l'auteur, les membres des cellules arrêtés pouvaient, théoriquement, être sanctionnés selon la loi, sur la base de leur participation à un complot contre le gouvernement, rien dans une guerre révolutionnaire, nous rappelle Galula, ne devait se faire normalement :

On sait que si le loyaliste veut hâter la fin de la guerre, il doit ignorer certains des concepts juridiques applicables dans des conditions ordinaires. Une application automatique et rigide de la loi inonderait les tribunaux de petites affaires et saturerait les prisons et les camps d'insurgés irrécupérables²³².

Or, écrit Galula, qui n'aborde pas les détails, « les agents insurgés qui ne se repentent pas doivent être punis » ainsi que leurs cellules politiques détruites²³³.

Tout au long de la bataille d'Alger, de janvier à octobre 1957, l'armée française était intervenue en utilisant de petits détachements, légers et très mobiles, de la valeur d'une compagnie, alors que les forces policières mettaient à profit la présence militaire afin d'entreprendre l'organisation et le contrôle des populations. Appuyés par un service de renseignement en surface et d'un service de renseignement-action, les militaires loyalistes ont réussi à détruire l'OPA du FLN en étroite et constante liaison avec les services de police qui leur fournissaient un maximum de renseignements « sur l'organisation à détruire ». Le but de l'opération n'était pas, selon Trinquier, « seulement de rechercher quelques individus ayant commis des attentats, mais d'extirper du sein même de la population la totalité de

²³⁰ *Ibid.*, 90; Galula, *Théorie et pratique*, 183.

²³¹ Galula, *Théorie et pratique*, 183-184.

²³² *Ibid.*, 186.

²³³ *Ibid.*, 186-187.

l'organisation qui s'y est infiltrée ». Alors que les régiments parachutistes étendaient leur action simultanément dans tous les quartiers de la ville d'Alger, « en jetant sur celle-ci un immense filet », les forces policières continuaient leur travail, tout « en apportant à l'armée une coopération entière ». Ce *modus operandi*, selon Trinquier, aurait été « adapté à chaque ville suivant son importance », selon les grandes lignes mises en pratique à Alger, et éventuellement exporté à l'étranger²³⁴.

Plusieurs protagonistes des événements en Algérie ne manquaient pas une occasion pour disserter sur leurs accomplissements. Dès mars, alors que la bataille se poursuivait, le colonel Bigeard prononçait des conférences à l'École supérieure de guerre à Paris tout en supervisant la rédaction d'un livre intitulé *Contre-guérilla* qui soulignait la prééminence du renseignement et donc de l'interrogatoire dans la guerre contre-révolutionnaire. Selon Robin, le livre a été diffusé auprès de l'état-major français dès sa parution au mois d'août. Début juillet, le colonel Lacheroy prononçait une conférence dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, devant un parterre d'officiers de réserve de la 1^{re} région militaire, dont plusieurs généraux. Selon Robin, pendant une heure et demie, Lacheroy, « qui soutient de tout cœur les pratiques de la bataille d'Alger », improvisait sans la moindre note sur la guerre révolutionnaire et l'arme psychologique, « ce qui lui vaut un compte rendu dithyrambique dans *Le Figaro* ». Pour sa part, le général Massu était nommé grand officier de la Légion d'honneur le 14 juillet²³⁵.

Après un bref répit en mars, la bataille d'Alger recommença de plus belle avec les attentats du FLN d'un côté et les méthodes contre-insurrectionnelles, qui s'intensifiaient, de l'autre. Le modèle d'escadron de la mort qui avait été mis sur pied par Aussaresses à Alger semble avoir été repris à l'échelle du pays. De nouvelles unités militaires, appelées

²³⁴ Trinquier, *La guerre moderne*, 40-41, 65.

²³⁵ Robin, *L'école française*, 112-114; C. Lacheroy, « La guerre révolutionnaire et armes psychologiques », conférence prononcée à la Sorbonne, le 2 juillet 1957.

Détachements opérationnels de protection (DOP), qui relevaient du Centre de coordination interarmées rattaché à l'état-major, avaient alors reçu comme mandat de lutter contre l'OPA du FLN sur l'ensemble du territoire algérien. Selon une directive aux commandants de zone datée du 23 mars, le général Jacques Allard recommandait d'utiliser dans toute l'Algérie les « procédés employés à Alger et qui ont fait la preuve de leur efficacité²³⁶ ».

Les petites équipes des DOP, très mobiles et dotées d'interprètes pour obtenir immédiatement des renseignements de leurs captifs, écrit Robin, jouissaient d'un statut de « service spécial » qui les autorisait en permanence à

revêtir la tenue civile; utiliser les véhicules militaires sans chauffeur; circuler en tout temps, toutes circonstances, et en tous lieux sur l'ensemble des territoires de l'Algérie sans être inquiétés et par tous les moyens de transport; transporter sous [leur] responsabilité et par tous les moyens toutes personnes civiles et militaires dont elles n'auront pas à dévoiler l'identité; transporter de l'armement apparent ou non, des documents et tout matériel, dont la possession et la circulation sont réglementées, sans être contrôlées²³⁷.

Fonctionnant comme un service intégré qui s'alimentait elle-même de renseignements, chaque équipe des DOP organisait son travail comme elle l'entendait. Elle recherchait le renseignement et l'exploitait, allait chercher des suspects et les interrogeait pour ensuite décider de leur sort hors de tout contrôle hiérarchique²³⁸.

6. Le Dispositif de protection urbaine (DPU)

Toujours en mars, Trinquier inaugurait son Dispositif de protection urbaine (DPU), inspiré, selon Aussaresses, de Napoléon, dont il était un grand admirateur, et sa campagne en Rhénanie où l'empereur avait développé un système de contrôle des populations consistant à assigner un numéro à chaque maison et à établir une liste de ses occupants. Trinquier décidait

²³⁶ Cité dans *Ibid.*, 112, 132.

²³⁷ *Ibid.*, 132.

²³⁸ *Ibid.*

alors de faire la même chose dans la Casbah, puis dans toute la ville d'Alger. Le DPU de Trinquier procédait alors à l'établissement de listes nominatives des habitants de toutes les maisons de la ville. Ces informations étaient ensuite recoupées avec les déclarations des voisins et les absents devenaient aussitôt des suspects. À leur retour, écrit Aussaresses, « ils étaient systématiquement interrogés. Les résultats obtenus, comparés avec les renseignements de mon fichier, permettaient aux patrouilles d'établir des listes fiables de gens à rechercher²³⁹ ».

Si Massu avait procédé dès janvier à la division administrative d'Alger en secteurs contrôlés par quatre régiments parachutistes, Trinquier avec le DPU allait pousser le processus de quadrillage urbain encore plus loin. Puisque l'enjeu de la guerre moderne était la conquête de la population, écrit le théoricien, les loyalistes devaient « mettre en place des organisations capables en tout temps de détecter les éléments que nos ennemis s'efforceront d'introduire sur notre territoire ». Une fois identifiés, ces éléments hostiles étaient rapidement détenus puis éliminés selon la méthode déjà utilisée par Aussaresses et ses hommes. En même temps, l'OPA loyaliste devait, théoriquement, « permettre aux habitants de participer à leur propre défense », bien que l'objectif ici était de contrôler au maximum la population tout en mettant fin aux contacts, réels ou imaginés, entre la population et les insurgés²⁴⁰.

Encore une fois, il s'agissait de faire participer la population civile à la guerre contre-insurrectionnelle en transformant l'habitant en combattant aux côtés des forces loyalistes. Dans la meilleure tradition autoritaire, qui a fait plus tard le bonheur des généraux latino-américains, « [p]ersonne n'aura la possibilité de s'y soustraire, afin que chacun, à chaque instant, puisse répondre aux ordres de ses chefs, civils ou militaires, pour participer aux mesures de protection ». Selon Trinquier, « [l]e contrôle des masses par une stricte hiérarchie, et souvent

²³⁹ Aussaresses, *Services spéciaux*, 115-116; Robin, *L'école française*, 110.

²⁴⁰ Trinquier, *La guerre moderne*, 25-26.

même plusieurs hiérarchies parallèles, est l'arme maîtresse de la guerre moderne²⁴¹ ». Selon le manuel de guerre contre-subversive de l'armée guatémaltèque, qui fait sienne l'idée du quadrillage telle que formulée par Trinquier et mise en pratique par l'école française, toute forme de résistance à ces mesures de contrôle devait faire l'objet d'« opérations offensives » dans le but de l'éliminer de façon exemplaire²⁴².

Si la bataille d'Alger avait permis de poser ses bases précises, selon Trinquier, le principe du DPU était applicable « pour l'ensemble d'une ville moyenne ou par quartiers dans les grandes villes ». Relativement simple, le dispositif exigeait cependant des ressources humaines considérables que seule une armée nombreuse pouvait fournir. Alger et sa banlieue ont ainsi été divisées en quartiers, en îlots, en groupes de maisons ou d'édifices et, finalement, en logements familiaux. Il s'agissait d'une structure pyramidale dont chaque échelon disposait d'un chef civil (« riche commerçant, si possible, qui a un standing de vie qu'il puisse difficilement abandonner ») et de deux ou trois adjoints civils, désignés parmi la population par les forces loyalistes et chargés de noter les mouvements de la population dont ils avaient la responsabilité. « Une enquête sérieuse, précise Trinquier, sera nécessaire pour la désignation des membres de l'organisation et pour éviter tout noyautage²⁴³ ».

Hiérarchiquement soumis aux militaires, les chefs de quartiers étaient suivis dans la chaîne de commandement par les chefs d'îlots, qui étaient suivis par les chefs de groupes de maisons (ou d'édifices ou d'étages d'édifices), eux-mêmes responsables d'un certain nombre de chefs de famille, responsables enfin de tous les habitants de leur appartement ou de leur maison. Au bout de la chaîne, chaque maison était numérotée sur plan et au pinceau, sur sa

²⁴¹ *Ibid.*, 26, 62.

²⁴² Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 142. Sur le contrôle strict des populations soupçonnées de collaborer avec les insurgés, l'utilisation des châtiments exemplaires par l'armée guatémaltèque et sa méthode de quadrillage calquée sur la méthode française et, plus particulièrement, celle proposée par Trinquier, voir *Ibid.*, 138-143, 191, 194-195.

²⁴³ Trinquier, *La guerre moderne*, 26-27.

façade. Pour y arriver, des centaines de parachutistes et de gendarmes ont envahi la Casbah, et ensuite le Grand Alger, marquant les maisons d'un numéro et recensant rigoureusement chaque habitant de chaque maison, établissant une fiche informative par maison²⁴⁴.

Le recensement de la population, de préférence effectué par les forces policières, rompues aux contacts avec les citoyens, permettait de remettre à chacun un certificat de recensement, dont un ou deux exemplaires restaient à la disposition des forces de l'ordre et qui incluait obligatoirement une photo de l'individu, son numéro de groupe de maison, la lettre de l'îlot et le numéro de son quartier. Selon Trinquier, le tout permettait « au cours de fréquents contrôles de connaître exactement la situation de tout individu et de fixer la responsabilité des chefs dont il dépend²⁴⁵ ». La nuit, les parachutistes effectuaient des contrôles et des perquisitions. S'ils tombaient sur un individu qui n'était pas recensé sur la fiche de la maison, ils l'embarquaient ou, au contraire, s'il manquait quelqu'un, ils enquêtaient sur les raisons de son absence²⁴⁶.

En plus d'une carte d'identité infalsifiable, remise à chaque habitant qui devait la porter sur sa personne en tout temps, les chefs de famille devaient tenir un livret sur la composition de leur foyer, signalant tout changement à cet effet aux autorités. Cette dernière mesure, selon Galula et le manuel guatémaltèque, permettait non seulement de mettre le recensement à jour, mais aussi « d'impliquer les chefs de famille dans le combat, qu'ils le veulent ou non ». Si les insurgés tentaient de saboter le recensement, de détruire la carte d'identité ou le livret familial, ils exposaient les habitants aux exactions des loyalistes du simple fait que « dans une guerre révolutionnaire un citoyen sans carte d'identité est un suspect ». Les insurgés perdraient ainsi l'appui de la population, au bénéfice des loyalistes. Pour accentuer davantage l'écart entre

²⁴⁴ *Ibid.*, 27; Robin, *L'école française*, 112.

²⁴⁵ *Ibid.*, 28, 42.

²⁴⁶ Robin, *L'école française*, 112.

habitants et insurgés, et pour empêcher les insurgés de se procurer la carte d'identité, les loyalistes pouvaient aussi exiger, sous peine de sanctions sévères pour les fausses déclarations, « que tout homme soumis au recensement qui soit en âge de combattre se présente avec deux autres personnes extérieures à sa famille se portant caution pour lui²⁴⁷ ».

S'il était correctement mené et exploité, le recensement loyaliste pouvait « limiter considérablement les contacts entre la population et la guérilla » tout en constituant une source essentielle de renseignement, permettant aux autorités, entre autres, de connaître les familles locales et les liens familiaux qui pouvaient influencer le recrutement subversif; les propriétaires fonciers et travailleurs agricoles qui voyageaient à l'extérieur pour leur emploi; les revenus des habitants, etc. Selon Galula et le manuel guatémaltèque, en surveillant les activités de la population, voire de chaque citoyen, le recensement permettait « de distinguer ceux qui sont susceptibles de s'engager dans des activités subversives de ceux qui ne le peuvent pas ». Ainsi, « les comportements anormaux seront plus facilement détectés²⁴⁸ ».

Enfin, pour améliorer le contrôle qu'ils exerçaient sur la population, les loyalistes pouvaient « imposer un couvre-feu et édicter deux règles simples : que personne ne puisse quitter son village plus de 24 heures ou recevoir d'étranger sans autorisation ». Toutefois, de telles règles n'avaient de valeur que si elles pouvaient être appliquées de façon stricte et systématique, rendant ainsi les amendes rapides et les châtiments sommaires nécessaires pour punir les contrevenants. Utilisées judicieusement, la bureaucratie et la force pouvaient ainsi s'avérer une arme puissante et moderne pour le gouvernement loyaliste. De plus, en augmentant le nombre de patrouilles, les coups de filet de jour et les embuscades de nuit, les loyalistes multipliaient les occasions de contact avec la population, leurs informateurs et leurs

²⁴⁷ Galula, *Théorie et pratique*, 173-174; Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 86-87.

²⁴⁸ *Ibid.*, 174-175; Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 87.

alliés potentiels, amorçant en quelque sorte la pompe dans le but d'augmenter le débit du renseignement²⁴⁹.

Le but ultime d'un tel contrôle de la population était, d'une part, de détruire l'OPA insurgée une région et un quartier à la fois et, d'autre part, d'organiser ou de réorganiser la population en faveur des loyalistes, de préférence par l'entremise d'unités paramilitaires d'autodéfense auxquelles participerait volontairement la population, libérant ainsi les forces de l'ordre pour poursuivre leur travail dans un autre secteur. Selon le manuel guatémaltèque, ces organisations paramilitaires devaient être « souhaitées par la population et non imposées » et « fondées sur la conviction démocratique de la population et ses valeurs spirituelles »... Enfin, les loyalistes se réservaient le droit d'encadrer et d'armer ces nouvelles forces d'autodéfense, ainsi que de choisir leurs chefs et d'éliminer leurs opposants²⁵⁰.

Trinquier recommandait que le quadrillage territorial soit coordonné par une organisation militaire à part, qu'il propose d'appeler le Bureau de l'organisation et du contrôle des populations ou l'Organisation des populations qui, en quelque sorte, constituait l'OPA loyaliste appelée à remplacer l'OPA insurgée. Celle-ci devait être mise en place afin de transmettre les ordres du commandement militaire aux chefs d'îlots qui, à leur tour, les faisaient exécuter par leurs subordonnés des divers échelons, et ce, jusqu'aux chefs de famille. Dans le sens inverse de cette chaîne organisationnelle, les chefs de famille faisaient parvenir au commandement militaire tout renseignement pertinent aux efforts de la contre-insurrection²⁵¹.

Les éléments civils de l'OPA loyaliste et de son bras paramilitaire d'autodéfense pouvaient « participer au service d'ordre et exécuter des missions de police simples : la détection, la surveillance et parfois l'arrestation d'individus dangereux ». Ces « agents

²⁴⁹ *Ibid.*, 175-178; Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 87-88.

²⁵⁰ Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 97-98, 109.

²⁵¹ Trinquier, *La guerre moderne*, 28.

ennemis » étaient ensuite sommairement éliminés en présence des militaires et des policiers. Rapidement, l'organisation deviendrait « un des éléments essentiels du commandement territorial » appelé à prendre « une importance sans cesse accrue », facilitant « un contrôle très strict du ravitaillement, des animaux et de tous les moyens que pourraient utiliser, en cas de crise, nos adversaires contre nous ». Enfin, selon Trinquier, le maillage systématique de l'OPA loyaliste permettait de signaler tout individu qui n'en faisait pas partie dans des délais fixes, identifiant ainsi ceux qu'il appelle les « hors-la-loi » et dont le sort a déjà été discuté²⁵².

L'Organisation des populations, selon Trinquier, servait essentiellement de « vaste réseau de renseignements en surface » au service de la contre-cause loyaliste et fondé sur la délation, l'infiltration et l'auto-surveillance. Le colonel recommandait que cette organisation soit mise sur pied avant même le déclenchement des hostilités et maintenue après leur conclusion dans le but de mieux encadrer et contrôler les populations urbaines et rurales. Sa mise en place permettait « de passer au crible la totalité des habitants et de connaître le milieu dans lequel ils vivent ». Elle constituait aussi une source stable d'informations et stimulait une confiance accrue pour le régime loyaliste par l'entremise de « rapports réguliers et fréquents entre les autorités et les représentants qualifiés de la population²⁵³ ». En effet, lorsque le modèle de l'OPA loyaliste et sa composante d'autodéfense paramilitaire ont été reproduits plus tard dans les campagnes du Guatemala, il avait permis au commandement militaire non seulement de choisir et de contrôler ses interlocuteurs parmi la population civile, mais aussi à reconfigurer les communautés autochtones appelées à participer à l'effort contre-insurrectionnel²⁵⁴.

²⁵² *Ibid.*, 28, 32.

²⁵³ *Ibid.*, 30.

²⁵⁴ Sur les patrouilles d'autodéfense civile (PAC), qui s'inspirent directement des enseignements de Trinquier, voir Procuraduría de Derechos Humanos de Guatemala, *Los Comités de Defensa Civil en Guatemala*, Guatemala, PDH, 1994; CEH, *Memoria del silencio*, 2: 496-498; 4: 264. Sur la reconfiguration des communautés autochtones comme résultat de leur imposition par l'armée guatémaltèque, voir Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala, *Informe Proyecto Interdiocesano de*

7. Faire du citoyen un délateur loyaliste

Une fois le DPU mis en place, les forces de l'ordre pouvaient commencer les opérations policières proprement dites. Puisque la population connaissait les éléments de base de l'organisation ennemie, dont les collecteurs de fonds, les poseurs d'affiche ou les guetteurs, écrit Trinquier, les habitants étaient « d'abord rassemblés en totalité, par quartier, afin d'être rapidement interrogés par des équipes d'interrogatoire, individuellement et en secret, dans une série de petites pièces aménagées à cette fin ». Après avoir recoupé les informations obtenues, les forces de l'ordre procédaient ensuite à l'arrestation des individus signalés, de préférence la nuit, à la faveur du couvre-feu. Les autorités pouvaient ainsi coffrer les éléments qui constituaient le premier échelon de l'organisation subversive et procéder à leur interrogatoire aux mains d'« équipes spécialisées » qui accéderont ainsi aux « éléments importants de l'organisation ennemie », aussitôt arrêtés puis interrogés à leur tour avant le lever du couvre-feu²⁵⁵.

Même si, comme l'affirme Trinquier, il n'était « pas concevable d'espérer transformer tous les habitants en agents [de renseignement] », les forces loyalistes devaient prévoir la mise sur pied discrète de « centres de formation accélérée [...], capables de former en quelques jours un grand nombre d'habitants au rôle d'agent » :

Nous les disperserons ensuite dans toutes les branches de l'activité humaine. Dans les usines, les chantiers divers, les administrations, les grands services publics, etc. Partout où des gens se rassembleront, nous serons, grâce à eux, présents. [...] Ces agents « bénévoles » donneront des renseignements d'ambiance, et nous ferons connaître les agents que l'ennemi s'efforcera d'introduire dans la population, c'est-à-dire des activistes de base : collecteurs de fonds, propagandistes, meneurs de grèves, etc. Le premier échelon de

Recuperación de la Memoria Histórica: Guatemala Nunca Más, Guatemala, ODHAG, 1998, 1: 100-1, 101n 1, 107-111, 114, 118-121, 126-7, 131-133, 257, 278-80; 2: 113-29, 135-136, 141.

²⁵⁵ Trinquier, *La guerre moderne*, 42, 74. Les propos de Trinquier ici sont repris textuellement par l'armée guatémaltèque, voir Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 124.

l'organisation adverse. [...] Des primes de rendements variables seront en général suffisantes pour entretenir leur zèle²⁵⁶.

Cependant, selon Trinquier, les meilleurs agents de renseignement loyalistes provenaient du FLN lui-même. Plusieurs sinon la plupart des individus arrêtés et interrogés, selon son expérience, pouvaient être convaincus de changer de camp : « si nous leur offrons une autre vie et notre protection, ils seront nos collaborateurs les plus sûrs²⁵⁷ ». Et d'ajouter :

Enfin, l'expérience a montré que si, au bas de l'échelon de la hiérarchie, les aveux et les conversions sont difficiles à obtenir, à partir d'un certain niveau, et surtout parmi les intellectuels, les aveux sont le plus souvent faciles et rapides. C'est ainsi que nous recrutons les agents de base de notre service de Renseignement-Action. Bien encadrés par des éléments spécialisés des forces de l'ordre, ils seront en mesure de participer eux-mêmes à l'exploitation de leurs propres renseignements en vue de la destruction de l'organisation adverse²⁵⁸.

C'est ainsi qu'est créé en Algérie, en juin 1957, le Groupe de renseignement et d'exploitation (GRE), par le capitaine Paul-Alain Léger, ancien membre du DPU de Trinquier. Le GRE comprenait trois services – l'organisation des populations, le renseignement et l'exploitation-action – dont l'objectif commun était d'organiser une « action souterraine de rebelles retournés et réinjectés dans le circuit [du FLN] ». En clair, écrit Robin, il s'agissait de recruter des « musulmans repentis » ou « ralliés », selon la terminologie officielle, pour qu'ils infiltrent les réseaux du FLN à des fins de renseignement, mais aussi d'intoxication, entre autres par la diffusion de fausses informations et de rumeurs. Sans être lui-même tortionnaire, précise l'auteur, Léger faisait le tour des centres clandestins de détention et de torture pour proposer aux détenus, souvent mal en point, de travailler pour lui. Plusieurs auraient accepté de le suivre, pour sauver leur vie, et certains seraient devenus des collaborateurs zélés au point de torturer eux-mêmes leurs anciens compagnons d'armes²⁵⁹.

²⁵⁶ *Ibid.*, 31.

²⁵⁷ *Ibid.*

²⁵⁸ *Ibid.*

²⁵⁹ Robin, *L'école française*, 114-115.

Le capitaine de La Bourdonnaye avait rejoint le GRE pendant l'été 1957. Au sujet de la technique du retournement des prisonniers, il affirmait lors de son entretien avec Robin qu'« après son séjour en Indochine, Léger avait compris que le ralliement des populations et l'infiltration du réseau ennemi étaient l'avenir de la guerre moderne. C'était une idée géniale que même les Allemands n'avaient pas eue ». Postés aux sorties contrôlées de la Casbah, parfois camouflés ou dissimulés, ces anciens insurgés devenus agents loyalistes identifiaient dans la foule les militants du FLN qui étaient aussitôt mis en état d'arrestation et interrogés, voire torturés. Entretemps, depuis leur quartier général situé dans la haute Casbah, Léger et ses hommes, dont certains « retournés », patrouillaient les rues du vieux quartier arabe, de jour comme de nuit, vêtus de civil, comme les jeunes, récoltant informations et renseignements sur leur passage et interpellant des suspects « au milieu de la foule, dans les bains maures et les cafés », avant de procéder à leur interrogatoire et reconstituer toute l'organisation régionale du FLN. Léger raconte que c'est ainsi que le 8 octobre 1957 ils ont repéré et fait sauter une maison dont les occupants, chefs du FLN, avaient refusé de se rendre²⁶⁰. C'était, en quelque sorte, la fin officielle de la bataille d'Alger.

8. Le parti loyaliste et la consolidation du projet contre-insurrectionnel

C'est par l'entremise de ce que Trinquier appelait une « parade de mesures efficaces » que les forces du FLN ont été vaincues à Alger en 1957²⁶¹. Mais, souligne Galula, « l'absence, entre autres, de doctrine et d'expérience de ce qu'il convenait de faire au-delà des opérations militaires, empêcha que la victoire française fût totale ». En effet, le succès initial de la bataille d'Alger est renversé quelques années plus tard, lorsque le gouvernement français, dès la fin de 1960, décidait de se désengager d'Algérie et de lui accorder l'indépendance en 1962. En termes

²⁶⁰ *Ibid.*, 115-117, 139; Trinquier, *La guerre moderne*, 42.

²⁶¹ Trinquier, *La guerre moderne*, 6.

de phase finale de la contre-insurrection, selon Galula, « [i]l ne restait plus, si la politique française n'avait pas changé, qu'à éliminer les irréductibles²⁶² ». S'ils avaient pourtant remporté la bataille d'Alger, les militaires français, en négligeant la partie politique de leur combat, avaient perdu la guerre.

La réponse au dilemme loyaliste, selon Galula, provenait encore une fois des communistes chinois eux-mêmes : la guerre révolutionnaire, et donc son antidote contre-insurrectionnel, était « faite de 20 pour cent d'action militaire et de 80 pour cent d'action politique ». Si les opérations policières et militaires étaient nécessaires afin de détruire l'OPA insurgée et les unités de guérilla, la véritable force du gouvernement loyaliste reposait sur une OPA qui lui était propre et solidement ancrée dans la population à des fins de contrôle et de renseignement. Contrairement à la guerre conventionnelle qui se limitait à vaincre l'ennemi par le feu, écrit Galula, la règle dans une guerre révolutionnaire était de limiter l'usage de la force à des cibles précises : « les opérations de type commando, si elles existent, ne peuvent pas constituer la forme principale du combat de contre-insurrection ». Dans une guerre révolutionnaire, plutôt, les soldats loyalistes gagnaient le soutien de la population par l'entremise de leur engagement politique. À cette fin, il était « primordial que les individus de tout rang, civils comme militaires, qui servent le régime, s'adaptent aux exigences du combat de contre insurrection » en formant... un parti politique²⁶³.

Selon Galula, le plus gros des efforts loyalistes dans la guerre révolutionnaire devaient aboutir, on l'a vu, à l'ancrage d'un appareil politique dans la population pour permettre de couper ses liens avec l'insurrection, et ce, dès le début de l'insurrection. « Pour nous, écrit-il, cette démarche constitue la stratégie la plus payante, car elle laisse peu de place au hasard et

²⁶² Galula, *Théorie et pratique*, 146-147.

²⁶³ *Ibid.*, 110, 117, 133-134, 141-142.

maximise l'utilisation des ressources du loyaliste ». Afin d'atteindre sa pleine légitimation, toutefois, cette démarche devait, selon Galula, aboutir à la sélection et la formation de nouveaux dirigeants locaux dont la loyauté serait soumise à une série d'épreuves. Ces chefs, jugés dignes de la considération loyaliste, seraient ensuite regroupés « au sein d'un mouvement politique national » qui défendrait le programme loyaliste et attaquerait les derniers vestiges du programme politique insurrectionnel²⁶⁴.

Contrairement à certains de ses collègues, Galula ne préconisait pas d'emblée la prise du pouvoir politique par les militaires eux-mêmes. Une telle pratique « donnerait la primauté à l'action militaire sur l'action politique » et pourrait s'avérer contre-productive en termes de légitimité, l'armée devenant la cible directe de critiques et de calomnies. Il était donc préférable, sauf exception, que la responsabilité du gouvernement loyaliste reste entre les mains de civils. Toutefois, précise Galula, « si les fonctionnaires dignes de confiance manquent, rien n'empêche de combler les vides avec des militaires investis de pouvoirs civils. Mais il faudra, au minimum, préserver les apparences²⁶⁵ ».

Alors, comment trouver des dirigeants fiables et compétents? Comment, en effet, préserver les apparences » de démocratie, de liberté et de civilité si chères au discours et à l'action contre-insurrectionnels ? Une solution à minima, selon Galula, consistait « à ne recruter dans un premier temps que ceux qui adhèrent sans rechigner aux principes de la contre-insurrection et de promouvoir par la suite ceux qui se distinguent sur le terrain ». Dans le contexte de guerre révolutionnaire, Galula croyait que les loyalistes étaient tout à fait dans leur droit d'exiger la participation de la population au combat contre-insurrectionnel en lui demandant puis en lui ordonnant, si nécessaire, « de réaliser un certain nombre d'actions

²⁶⁴ *Ibid.*, 103, 119, 153.

²⁶⁵ *Ibid.*, 134-135.

collectives ou individuelles ». Galula précise, à cet effet, que « de donner des ordres sans être capables de les faire respecter » était « une erreur grossière²⁶⁶ ».

Selon Galula, les dirigeants politiques et administratifs dignes de confiance devaient participer, entre autres, aux tâches de recensement, de contrôle des personnes et des biens, de propagande, de collecte de renseignements, et de mise en œuvre d'actions sociales et économiques qui servaient à mousser l'image du régime auprès de la population. Les loyalistes pouvaient ainsi, pour reprendre l'expression de Petraeus et Nagl, « séparer le grain de l'ivraie », assurant ainsi, selon Galula, « que seuls les bons bourgeois fleurissent ». En effet, par l'entremise de ce « système de pilotage », les loyalistes pouvaient faciliter l'émergence de dirigeants « dignes de confiance, ayant prouvé leur loyauté par des actes et non par des mots »; de fidèles alliés qui avaient « tout à perdre d'un retour des insurgés²⁶⁷ ».

Ces individus, en général « des hommes précédemment identifiés comme des supporters » et ayant fait preuve de leur capacité de liquider l'insurrection, pouvaient ensuite se présenter dans le cadre d'élections locales, strictement supervisées par les forces loyalistes. Selon Galula, après avoir éliminé la menace des insurgés armés et de leurs agents politiques, la contre-insurrection entrait « dans sa phase constructive ». Si les loyalistes, en dernier ressort, pouvaient se réserver le droit d'imposer ces nouveaux chefs à la population, Galula préférerait qu'ils soient intronisés par l'entremise d'un processus électoral qui aboutirait à ce qu'il appelle « un gouvernement local autonome provisoire », en attendant que la paix définitive soit établie partout au pays, permettant la tenue d'élections définitives²⁶⁸. Selon l'auteur,

Le risque que les responsables élus soient neutres, ou même qu'ils soient des supporters cachés de l'insurrection est faible, car la population pensera que les loyalistes connaissent à présent le jeu des alliances politiques. [...] La population

²⁶⁶ *Ibid.*, 143, 162. Les propos de Galula sont repris textuellement dans Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 86.

²⁶⁷ *Ibid.*, 122, 127, 140-142; Petraeus et Nagl, « David Galula, le Clausewitz de la contre-insurrection », viii.

²⁶⁸ *Ibid.*, 187-189, 191.

élira vraisemblablement plutôt des personnes qu'elle tient pour des soutiens des loyalistes²⁶⁹.

Durant cette phase de la contre-insurrection, « la propagande à destination de la population devra souligner [...] l'importance des élections, la totale liberté des électeurs, la nécessité de voter, et le caractère provisoire du gouvernement²⁷⁰ ».

Selon Galula, le succès ultime des opérations loyalistes se mesurait non par une victoire militaire, mais « à l'efficacité des dirigeants nouvellement élus ». Ces derniers étaient donc testés à nouveau par l'entremise de missions concrètes qui leur étaient confiées et qu'ils avaient l'obligation de remplir. Ils devaient donc participer, entre autres, aux missions policières, au recrutement de volontaires pour les unités d'autodéfense, et aux activités de propagande en appui au gouvernement. Une évaluation rigoureuse permettait aux loyalistes de constater « rapidement quels sont les dirigeants qui remplissent leur rôle » et, le cas échéant, de procéder à « l'élimination ou la mise à l'écart de ceux qui auront échoué²⁷¹ ».

Avec le temps, écrit Galula, chaque ville et village pouvait ainsi se doter d'un dirigeant fidèle et efficace. Il était souhaitable, selon lui, « que ces dirigeants locaux soient progressivement regroupés au sein d'un parti nationaliste de la contre-insurrection », un tel parti à l'échelle nationale étant un « instrument essentiel » au programme loyaliste. La création d'un « parti politique de la contre-insurrection » était une tâche longue et difficile, souligne Galula, et les loyalistes devaient choisir ses membres prudemment en privilégiant la qualité sur la quantité. Toutefois, c'est parmi ces dirigeants locaux, soigneusement cultivés, que les loyalistes pouvaient espérer trouver « le meilleur dirigeant possible pour mener la contre-insurrection à l'échelle nationale ». Si Galula souligne que les loyalistes pouvaient difficilement

²⁶⁹ *Ibid.*, 189-190.

²⁷⁰ *Ibid.* 190-191. Les propos de l'auteur ici sont repris par les auteurs du manuel guatémaltèque, voir Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 95.

²⁷¹ *Ibid.*, 190, 191, 193.

« s'affranchir totalement au départ d'une certaine dose de paternalisme²⁷² », le lecteur averti reconnaîtra dans un tel processus politique les caractéristiques de bon nombre de régimes autoritaires latino-américains ainsi que les nombreux partis politiques ayant eu un militaire de haut rang comme chef. Certains sont même devenus présidents de leur pays respectif.

9. Les brutalités admissibles au nom de la cause loyaliste

Les loyalistes, en général, ne cherchent pas à comprendre pourquoi un mouvement social ou politique, quel qu'il soit, conteste leurs prérogatives ou tente de les chasser du pouvoir. Selon Galula, le déclenchement d'une guerre révolutionnaire était imputable aux seules forces insurgées puisqu'elles tentaient de disputer le pouvoir aux loyalistes ou de faire sécession. Les forces loyalistes, pour leur part, ne cherchaient qu'à conserver leur pouvoir, la contre-insurrection n'étant qu'une conséquence de l'insurrection²⁷³. Le problème, tel que posé par Trinquier, était qu'au moment de se défendre d'une telle agression, l'armée loyaliste, organisée sur une base classique, se montrait incapable de vaincre des adversaires dépourvus de moyens et n'ayant reçu qu'une formation militaire rudimentaire. « Esclave de sa formation et de ses traditions », l'armée loyaliste a eu bien du mal à s'adapter « à une forme de guerre que les écoles militaires ne lui ont pas apprise ». Dans sa tentative de vaincre un ennemi qu'elle ne comprenait pas, l'armée française en Indochine avait utilisé à pure perte les moyens considérables à sa disposition. En Algérie, elle avait donc dû entièrement réviser sa stratégie²⁷⁴.

La guerre moderne, selon Trinquier, exigeait des loyalistes qu'ils adaptent leur façon de concevoir la guerre et leur façon de la faire. Ils devaient attentivement étudier leurs adversaires, rechercher et exploiter leurs points faibles et, finalement, mettre au point une méthode simple

²⁷² *Ibid.*, 191, 192, 194, 196.

²⁷³ Galula, *Théorie et pratique*, 10, 13.

²⁷⁴ Trinquier, *La guerre moderne*, 59.

qui permettrait de les détruire complètement. Pour y arriver, cependant, Trinquier affirmait qu'il n'était pas suffisant de retourner contre les insurgés leurs propres méthodes : « d'opposer à la guérilla la contre-guérilla et de la battre sur son propre terrain, écrit l'auteur, c'est vouloir résoudre un problème sans même l'avoir posé ». En fait, une telle démarche « condamnerait les loyalistes à négliger l'emploi judicieux des moyens imposants déjà à leur disposition et dont les préceptes de la guerre moderne peuvent améliorer l'efficacité²⁷⁵ ». Encore et toujours l'efficacité.

Selon Trinquier, les loyalistes disposaient *a priori* d' « une grande supériorité numérique et matérielle », ainsi que d'une « facilité de ravitaillement » et des « moyens modernes de transport et de communication ». Leurs échecs répétés provenaient seulement d'une mauvaise utilisation des moyens dont ils disposaient déjà. En redéployant de façon stratégique et non en abandonnant ces moyens supérieurs, les loyalistes pouvaient soumettre et détruire les insurgés en agissant sur leur terrain, certes, mais aussi sur leur base potentielle de soutien, ce sans quoi ils ne pouvaient exister : la population civile. Désormais, celle-ci faisait partie du conflit, qu'elle le veuille ou non²⁷⁶.

En fait, la population civile devenait, en quelque sorte, le champ de bataille. Contrairement aux affrontements de la guerre conventionnelle qui se déroulaient sur un champ de bataille où seules les forces armées avaient accès, écrit Trinquier, les opérations policières de la guerre contre-insurrectionnelle « se déroulent au milieu même de la population, presque en public ». Afin de détruire « l'organisation terroriste logée au sein même de la population », les loyalistes armés devaient, le jour comme la nuit, bousculer, rassembler, interroger et fouiller durement la population. Ces rudesses inévitables pouvaient « passer pour des brutalités

²⁷⁵ *Ibid.*, 6, 52, 59.

²⁷⁶ *Ibid.*, 61, 62, 87.

inadmissibles aux yeux d'un public sensible ». Si Trinquier recommande que soient punies les pires bavures, « sous aucun prétexte, un gouvernement ne devra à ce sujet laisser une polémique s'engager contre les forces de l'ordre qui ne profiterait qu'à nos adversaires²⁷⁷ ». Il fallait donc, à tout prix, « supporter les troupes », pour reprendre une expression en vogue.

Dans cet univers de la guerre moderne, les insurgés n'étaient qu'une partie du problème. La grande innovation des loyalistes depuis la Seconde Guerre mondiale était d'avoir résolument fixé les populations civiles dans leur ligne de mire et d'avoir conçu la justification nécessaire à leur destruction systématique lorsque celle-ci devenait nécessaire au nom de l'impératif contre-insurrectionnel. Ne laissant absolument rien au hasard, la doctrine contre-insurrectionnelle prévoyait même la méthode politique nécessaire à l'autogouvernance despotique des survivants... Enfin, toute décision prise quant au sort réservé à cette population, jadis protégée par le droit international humanitaire, était fondée, de toute évidence, sur des renseignements obtenus en grande partie par l'entremise de la torture, de la délation et autres moyens de coercition. « Dans la guerre moderne comme dans les guerres classiques d'autrefois », écrit Trinquier,

c'est une nécessité absolue d'employer toutes les armes dont se servent nos adversaires; ne pas le faire serait une absurdité. Si nous avons perdu la guerre d'Indochine, c'est en grande partie parce que nous avons toujours hésité à prendre les mesures qui s'imposaient, ou que nous les avons prises trop tard²⁷⁸.

De conclure le colonel :

Si une armée doit disposer de l'arme atomique et être fermement décidée à l'employer pour dissuader un adversaire éventuel de nous attaquer, nous devons également être fermement décidés à employer tous les moyens de la guerre moderne pour assurer notre protection²⁷⁹.

²⁷⁷ *Ibid.*, 43, 44, 46.

²⁷⁸ *Ibid.*, 105.

²⁷⁹ *Ibid.*, 104-105.

Une telle décision, selon Trinquier, constituait « un grand tournant dans l'évolution de la forme de la guerre » que les loyalistes étaient appelés à livrer²⁸⁰. En effet, elle permit le développement et l'utilisation de techniques de répression, souvent aveugles et arbitraires, qui constituaient la réponse militaire à la nouvelle définition de l'ennemi véhiculée par les enseignements du colonel Lacheroy et ses adeptes. Face à un ennemi intérieur, impossible à identifier parce que disséminé dans la population, il convenait de ratisser le plus largement possible dans l'espoir de repêcher les échelons inférieurs d'une organisation vouée à la destruction. Puisque les insurgés étaient « comme le poisson dans l'eau », les loyalistes ont décidé de vider l'eau de façon radicale²⁸¹.

Pour la forme, connaissant très bien les méthodes utilisées par des exécutants comme Paul Aussaresses, des stratèges loyalistes comme Galula se posaient des questions savantes à savoir s'il était recommandable ou non de « d'organiser des forces clandestines capables de triompher de l'insurrection suivant ses propres règles ? » Ou encore, « le loyaliste pouvait-il recourir au terrorisme ? » Si le théoricien répondait doctement par la négative dans les deux cas, nous savons hors de tout doute, entre autres par le témoignage d'Aussaresses, que Galula mentait honteusement, quoi qu'en disent ses adulateurs encore aujourd'hui²⁸². Contrairement à la très grande majorité de ses contemporains, toutes nationalités confondues, le militaire Paul Aussaresses a au moins le mérite d'avoir informé un public qui paie encore sa pension sur la nature de ses activités contre-insurrectionnelles lors de la bataille d'Alger.

C'est ainsi que des milliers de suspects algériens ont été arrêtés et interrogés en 1957, repérés par les parachutistes grâce aux bons offices de Trinquier, d'Aussaresses et de leurs subordonnés, avant d'être sommairement exécutés. Théoriquement, leur arrestation devait être

²⁸⁰ *Ibid.*, 105.

²⁸¹ Robin, *L'école française*, 71.

²⁸² Galula, *Théorie et pratique*, 110-112.

notifiée dans les 24 heures à la préfecture, avant que ne s'ouvre une enquête permettant de statuer sur leur sort : libération ou prison²⁸³. Dans les faits, nous rappelle Robin,

les prisonniers ont été confinés puis interrogés dans des centres de détention clandestins, aménagés dans les quartiers généraux des régiments qui contrôlaient Alger, des écoles, des villas abandonnées ou réquisitionnées, ou dans des centres de détention provisoire situés à Béni-Messous ou Ben Aknoun²⁸⁴.

Trinquier, dans son ouvrage phare, mais trompeur, affirme qu'une fois les interrogatoires terminés, ces détenus pouvaient « espérer reprendre [leur] place parmi la fraternité des soldats », qu'ils étaient désormais des prisonniers de guerre « comme les autres et mis dans l'impossibilité de reprendre les hostilités jusqu'à la fin du conflit²⁸⁵ ». En fait, selon Aussaresses, dont le récit contredit clairement cette imposture, le conflit pour plus de 3 000 de ces détenus en 1957 avait pris fin immédiatement après l'interrogatoire, soit par fusillade, soit par pendaison, soit par suicide provoqué, leurs restes étant enfouis dans des fosses communes ou largués à la mer. « Tout cela pour la France », comme nous le rappelle si bien Aussaresses²⁸⁶.

La dissimulation massive de cadavres en Algérie évoque le sort réservé à des dizaines de milliers de personnes portées disparues en Amérique latine. Elle est une caractéristique de la bataille d'Alger où les militaires français ont inauguré « une méthode considérée, au même titre que la torture, comme une arme de la guerre contre-révolutionnaire²⁸⁷ » :

Par-delà l'aspect « pratique » qui consiste à se débarrasser de cadavres encombrants, la technique de la « disparition forcée » vise aussi, et peut-être surtout, à terroriser les populations, et donc à les soumettre. Loin d'être un hasard, la disparition de cadavres de personnes arrêtées et torturées relève de la répression rationalisée mise en pratique par les parachutistes dans leurs centres de détention et d'interrogatoire²⁸⁸.

²⁸³ Robin, *L'école française*, 101.

²⁸⁴ *Ibid.*, 102.

²⁸⁵ Trinquier, *La guerre moderne*, 18.

²⁸⁶ Aussaresses, *Services spéciaux*, 15.

²⁸⁷ Robin, *L'école française*, 108.

²⁸⁸ *Ibid.*

« À l’instar des expositions de cadavres, si chères au colonel Argoud », écrit Robin,

les disparitions ne représentent pas un raté du système, mais bien un élément du dispositif mis en place dans le cadre de la guerre antissubversive, dont le but est d’empêcher la mobilisation de groupes et de freiner l’action collective, par la peur ainsi instillée aux proches des victimes et, par capillarité, à des franges plus larges de la population²⁸⁹.

Et devant cette stratégie, maintes fois dénoncée et condamnée, encore et toujours les mensonges, le déni et la tergiversation des bourreaux et de leurs complices, incapables, sauf exception, d’admettre la gravité de leurs actions, entreprises au nom des plus nobles principes. Aux plaintes déposées par les familles en Algérie comme en Amérique latine, les autorités militaires et civiles, lorsqu’elles daignaient répondre, fournissaient toujours les mêmes explications : les personnes portées disparues étaient « inconnues des services », avaient « été arrêtées, puis libérées », avaient « dû rejoindre le maquis » ou avait « été tuées au cours d’une tentative d’évasion²⁹⁰ ».

Mais nous le savons et le répétons, documents et témoignages à l’appui : le phénomène de la disparition forcée relevait et relève encore d’une raison d’État qui, loin de le dénoncer, d’enquêter à son sujet et de le condamner, se résigne tout au plus à en prendre acte avant de le classer à titre de fait divers irrésolu. Toutefois, pendant des décennies et à la grandeur d’un continent, un suspect pouvait être arrêté sans que son nom ne figure au registre des détenus, interrogés brutalement, interné dans un camp ou un centre clandestin et transféré dans un autre, sans qu’il ne reste de lui la moindre trace²⁹¹.

Les enlèvements, la torture et les exécutions sommaires étaient devenus des armes de guerre comme l’obus, la balle et le fusil. À titre de méthodes utilisées dans le cadre d’une stratégie contre-insurrectionnelle, elles pouvaient compter sur des structures appropriées, des

²⁸⁹ *Ibid.*

²⁹⁰ *Ibid.*, 109.

²⁹¹ *Ibid.*

cadres, des exécutants, des fonds, une panoplie d'accessoires ainsi qu'une couverture politique. Au Guatemala, l'armée avait mis ces mêmes méthodes en pratique. Selon son manuel de guerre contre-subversive, qui cite très largement les ouvrages de Trinquier et de Galula, on peut affirmer qu'un des modèles ayant inspiré son action contre-insurrectionnelle était la bataille d'Alger. Le chapitre suivant analysera un document qui en témoignera de façon tout aussi éloquente que le général Aussaresses.

Chapitre 3. Les rouages d'un dispositif clandestin de mise à mort

Pareciera ser que el terrorismo estatal ha tenido entre sus criterios más preciados para liquidar a una persona, que está sea ampliamente conocida, apreciada y que tenga una amplia gama de relaciones personales. Esto se ha hecho por la sencilla razón de que se genera más miedo en las personas que conocieron al asesinado, que en aquellas que no lo conocieron. Por otra parte, con el asesinato o desaparición de dirigentes, en alguna forma se puede generar la mayor sensación de desprotección, falta de dirección y, por supuesto, desorganización.

Carlos Figueroa Ibarra¹

“Vivos se los llevaron, vivos los queremos”, el estribillo se quedaba divagando en nuestro inconsciente mucho después de haber apagado la tele. Muchos guatemaltecos recalcitrantes nunca llegaron a creer que los reclamos fuesen verdad. Era más fácil pensar que eran exageraciones de los comunistas que querían desprestigiar al país.

Carol Zardetto²

Où chercher des traces de la méthode française développée en Algérie dans la pratique contre-insurrectionnelle guatémaltèque? Peut-on, en fait, identifier des points de similitude entre l'effort contre-insurrectionnel déployé au Guatemala et l'expérience de la guerre d'Algérie fondée, lors de la bataille d'Alger, sur l'enlèvement, la torture et l'exécution sommaire de suspects? Comment, en effet, les autorités policières et militaires ont-elles agi au Guatemala dans le but d'écraser des insurgés dont l'objectif était clairement de renverser le gouvernement et prendre le pouvoir par les armes? Les leçons prodiguées par Galula et Trinquier ont-elles été retenues par les spécialistes guatémaltèques?

Ce chapitre commence avec une analyse d'un registre, tenu par les forces de l'ordre guatémaltèques entre 1983 et 1985, qui documente l'enlèvement de 181 militants et militantes

¹ Carlos Figueroa Ibarra, *El recurso del miedo. Ensayo sobre el Estado y el terror en Guatemala*, San José, Programa Centroamericano de Investigaciones, 1991, 38, cité dans Comisión para el Esclarecimiento Histórico (CEH), *Guatemala, memoria del silencio*, Guatemala, Oficina de Servicios para Proyectos de las Naciones Unidas (UNOPS), 1999, chapitre 2, p. 360.

² Carol Zardetto, « La tragedia de Nineth. “Vivos se los llevaron, vivos los queremos”, es estribillo en nuestro inconsciente », *El Periódico*, le 13 mars 2009, 12.

de la gauche armée et la mise à mort d'une centaine d'entre eux. L'étude de ce document nous permettra de mieux comprendre une méthode répressive qui ressemble, en effet, à celle qui nous a été décrite par le général Paul Aussaresses au chapitre précédent. Mais, cette source guatémaltèque dévoilée en 1999 est-elle crédible? Qui en seraient les auteurs? D'autres sources ou d'autres études à notre disposition permettent-elles d'en assurer l'authenticité?

À cet effet, les sciences légistes au Guatemala en 2011-2012 ont non seulement identifié les cinq premières victimes de disparition forcée inscrites au registre, plus de 25 ans après les faits, mais elles ont aussi confirmé l'identité institutionnelle des exécutants puisque ces victimes ont été retrouvées dans une fosse commune sise dans les installations d'une base militaire. Toutefois, malgré cette découverte copernicienne en matière de droits humains, le déni officiel persiste. L'armée et certains secteurs de la société guatémaltèque refusent toujours, contre vents et marées, de reconnaître la validité du document, qu'ils disent apocryphe, raison pour laquelle il est important, selon nous, de revenir ici sur son authenticité.

Dans un premier temps, nous décrirons la forme et le contenu des neuf composantes qui constituent ensemble ce qu'on appelle communément « le registre militaire ». En analysant son contenu, nous proposerons des pistes de réflexion qui contribueront à dissiper les doutes possibles quant à son origine et la possible identité de ses auteurs. Nous affirmerons, en effet, que le contenu même du document nous permet de le situer de façon approximative à l'intérieur d'une structure répressive interinstitutionnelle à laquelle participaient les forces militaires et policières. Ce contenu nous informe aussi sur une méthode dotée d'une certaine logique productiviste, c'est-à-dire qui procède, par étapes distinctes et identifiables, vers l'atteinte d'un objectif précis, celui du renseignement, pierre angulaire, on l'a vu, de toute stratégie ou pratique contre-insurrectionnelle.

Toutefois, si le contenu nous permet d'identifier clairement deux des trois composantes de la méthode développée par les parachutistes français en Algérie, soit l'enlèvement et l'exécution sommaire, le document ne dit rien sur l'utilisation de la torture dans l'obtention du renseignement. Pour éclaircir cette question, nous devons recourir aux témoignages de trois individus inscrits au registre ayant survécu. Ils nous informeront sur le sens véritable du mot interrogatoire. Ensuite, par l'entremise de brèves références au droit international humanitaire, nous définirons les trois principales composantes du dispositif contre-insurrectionnel que nous aurons identifié par l'entremise du registre et des témoignages à son sujet.

Malgré sa grande valeur heuristique, le registre nous dresse le bilan d'une seule opération contre-insurrectionnelle effectuée sur une période relativement courte contre un groupe restreint de militants et de militantes. En ayant recours aux études de la Commission d'éclaircissement historique (CEH) et de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme, nous proposerons une vue d'ensemble du fonctionnement du dispositif et de sa maniabilité, pouvant être déployé contre quiconque s'opposait au régime militaire alors au pouvoir : universitaire, politicien d'opposition, syndicaliste, juriste ou croyant. De cette violence contre la société civile est né, en quelque sorte, le Groupe d'appui mutuel. Une tragédie qui affecta l'organisation en avril 1985 coïncide de façon déconcertante avec la fin des actions répressives consignées au registre. Nous expliquerons laquelle.

A. Une source inusitée : le registre militaire

La photographie en noir et blanc, prise sur un fond pâle, est claire et bien définie. Encadrée d'une bordure blanche, elle mesure quatre centimètres par cinq, approximativement. Elle nous montre la tête et le haut des épaules d'une jeune femme d'une vingtaine d'années qui regarde droit devant elle. Ses cheveux, sombres comme ses yeux, sont ondulés et courts, l'expression de son visage, légèrement tourné vers la gauche, est neutre. Un pendentif est

suspendu discrètement à son cou par une chaînette que laisse apercevoir l'ouverture en V de son col de chemise. Celle-ci, ample et légère, est garnie d'un motif uniforme à petits carreaux pâles. Teresa Graciela Samayoa Morales, malgré la formalité des circonstances, affiche un air décontracté et le soupçon d'un sourire timide³.

La photo a toutes les caractéristiques de celles que l'on trouve sur une carte étudiante, un permis de conduire ou un passeport. La trace d'une agrafe métallique est apparente au coin inférieur gauche du cliché alors qu'un ruban adhésif apposé tout au long de sa partie supérieure le tient en place sur la page au format légal. Ce portrait de face, peut-être plus récent, en recouvre un deuxième de dimensions inférieures, mais dont une partie visible dépasse légèrement au bas de l'image superposée. Sur le ruban adhésif, jauni par les années, on peut distinguer l'inscription manuscrite en encre bleu délavé « 0-1 » et, à droite de la photo, à l'encre noire, celle plus précise de « W-1 ». La photo occupe le coin supérieur droit de la page. À sa gauche, un texte dactylographié d'une douzaine de lignes résume les faits saillants de la courte trajectoire militante de la jeune femme⁴.

D'abord, le chiffre « 1 », qui correspond à la place qu'occupe Teresa Graciela dans l'ordre numérique du document de 54 pages, est inscrit en retrait, à gauche de son nom écrit en lettres majuscules soulignées. Vient ensuite son nom de guerre, « Shený ». Elle aurait été membre du front urbain de l'Organisation révolutionnaire du peuple en armes (ORPA) et aurait voyagé à Cuba. Elle était la compagne de « Miguel » ou « Martín », selon ses pseudonymes connus, qui occupe le poste numéro 2 sur la liste. Selon les informations inscrites au registre, la jeune femme aurait été capturée dans la zone 7 de Guatemala Ciudad le lundi 29 août 1983, après qu'elle et deux colocataires de ce quartier résidentiel aient été dénoncées par un délateur

³National Security Archive (NSA), « [Diario Militar] », s.d., [En ligne] <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB15/dossier-color.pdf> (document consulté le 2 septembre 2011), 1.

⁴*Ibid.*

de confession évangélique. Après 70 jours passés aux mains de ses ravisseurs, la jeune femme aurait été transférée à la « D.I. », vraisemblablement la Direction du renseignement (Dirección de Inteligencia) de l'État-major de la Défense nationale, la D-2. Aucune information supplémentaire n'indique si Teresa Graciela survécut ou non à son transfert, mais elle ne fut jamais revue vivante⁵.

Bien que l'information n'y soit pas annotée ici, le document nous apprendra plus loin que Teresa Graciela était la sœur de Sergio Vinicio Samayoa Morales, membre lui aussi de l'ORPA, blessé par balle à la tête au moment de tenter de fuir ses ravisseurs le 31 janvier 1984 en compagnie d'Allan Gatica Paz, qui se serait suicidé afin d'éviter sa détention. Sergio Vinicio étant hospitalisé, les auteurs du registre affirment avoir communiqué l'information à la « D.I. » qui s'est chargée de le séquestrer le jour même à l'hôpital Roosevelt. Selon la CEH, Sergio Vinicio aurait été torturé puis assassiné. En outre, plusieurs membres de la famille Samayoa Morales, n'ayant aucune allégeance ou militance politique, auraient aussi été détenus et torturés⁶.

Trois photos de personnes différentes accompagnent celle de Teresa Graciela sur cette première page du document. Elles sont de dimensions et d'un style comparables, placées verticalement à droite de la page blanche. De courts textes accompagnent la colonne d'images et résument les antécédents politiques de deux hommes et d'une femme, membres de l'ORPA, l'une des quatre principales organisations de la gauche armée guatémaltèque à l'époque du conflit. Juan Ramiro Estuardo Orozco López, alias « Miguel » ou « Martín », serait mort lorsqu'il tenta de résister à son enlèvement mercredi, le 31 août 1983, deux jours après celui de Teresa Graciela; ensuite, Gustavo Adolfo Meza Soberanis aurait été enlevé mercredi, le 7 septembre et

⁵ *Ibid.* Sur l'État-major de la Défense nationale, ses différentes incarnations et la D-2, voir CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 2, p. 67-68, 89. Le document dont il est ici question compte 54 et non 53 pages, comme cela a déjà été affirmé. Les pages ont été numérotées de façon manuscrite et le numéro de page 21 se répète deux fois.

⁶ *Ibid.*, 17; CEH, *Memoria del silencio*, annexe 2, p. 393.

décédé en détention cinq mois plus tard; et Rosa María Castillo Samayoa, enlevée le vendredi 9 septembre, deux jours après Meza Soberanis, aurait été transférée elle aussi à la « D.I. ». À côté des photos de ces trois personnes, on peut lire les annotations manuscrites « W-2 », « W-3 » et « W-4 », la lettre « W » étant utilisée pour dénoter les membres de l'ORPA et les chiffres ascendants indiquant l'ordre séquentiel de leur rapt respectif⁷.

La page suivante, rédigée et disposée de façon identique à la première, documente l'enlèvement de quatre autres partisans de l'ORPA, dont celui d'une femme, Miriam Elizabeth Domínguez Herrera, et celui d'un garçon. Une cinquième personne ayant appartenu au Mouvement révolutionnaire du peuple Ixim (MRP), aurait été remis à la « D.I. » dix jours après son enlèvement en septembre 1983. Parmi les quatre autres membres de l'ORPA, un aurait été libéré afin de servir d'informateur et un autre serait mort en détention trois mois et demi après son enlèvement. Les deux autres, la femme et le garçon enlevés dans la capitale le jeudi 22 septembre, auraient ensuite été transférés à la ville de Coatepeque, département de Quetzaltenango, située à l'ouest du pays⁸.

Les neuf enlèvements dont font état les deux premières pages du document ont tous eu lieu du lundi au vendredi sur une période de trois semaines, du 29 août au 22 septembre 1983. Un dixième enlèvement aurait eu lieu le jeudi 8 septembre, mais celui-ci est indiqué à la onzième page du document, interrompant du fait l'ordre chronologique des enlèvements et de leur consignation au registre. Ce cas est identifié par le chiffre 37 et atteste l'enlèvement de

⁷ *Ibid.*, 1. Sur la nomenclature utilisée par les auteurs du registre militaire, voir Dirección de los Archivos de la Paz, *La autenticidad del Diario Militar a la luz de los documentos históricos de la Policía Nacional*, 2^a ed., Guatemala, Secretaría de la Paz, Presidencia de la República, 2011 [2010], 30, 45. Pour d'autres études sur le registre militaire et son contenu voir aussi Movimiento Nacional por los Derechos Humanos (MNDH), *et al.*, *La verdad detrás del diario militar. Desapariciones forzadas en Guatemala, 1982-1985*, Guatemala, 2006; Fundación de Antropología Forense de Guatemala, *Propuesta de Investigación del Destino Final de Víctimas de Desaparición Forzada en Guatemala*, Guatemala, FAFG, 2010, 86-94; Kate Doyle, « Death Squad Dossier: Guatemalan military logbook of the disappeared », le 1er juillet 2008, [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/guatemala/logbook/index.htm> (consulté le 28 août 2010).

⁸ *Ibid.*, 2.

Pedro Reanda Toc, alias Rolando, combattant de l'ORPA et ancien parachutiste des forces armées. Il est mort en détention deux semaines après son enlèvement. En tout, les dix premières disparitions forcées inscrites à ce document tout à fait inusité ont été commises contre les membres d'une même organisation rebelle, sauf une exception, et constituent une première chaîne d'enlèvements⁹.

L'objet de notre analyse est connu communément comme le *Diario Militar* (registre militaire). Il fit sa première apparition publique à Washington le 20 mai 1999 lors d'une conférence de presse organisée par les Archives de la sécurité nationale de l'Université George Washington (National Security Archive, NSA), l'Association américaine pour l'avancement des sciences et les organisations humanitaires Washington Office on Latin America et Human Rights Watch. Selon Kate Doyle, analyste aux NSA, le document avait été soutiré des archives de l'armée guatémaltèque par un de ses effectifs, resté anonyme, et vendu aux NSA pour la somme de 2 000 dollars¹⁰.

Selon Mme Doyle, l'acquisition du document volé avait eu lieu en février 1999, deux jours seulement avant le dévoilement au Guatemala des douze volumes du rapport de la Commission d'éclaircissement historique¹¹. Pendant l'année et demie qu'elle siégea au Guatemala, en 1997-1998, l'entité investigatrice appuyée par l'ONU s'était vue refuser l'accès aux archives militaires et policières, les autorités ayant nié à répétition l'existence même de

⁹ *Ibid.*, 1-2, 11. L'idée de « chaîne d'enlèvements » vient de MNDH, *La verdad detrás del diario militar*, 22.

¹⁰ National Security Archive, « Guatemalan Death Squad Dossier. Internal Military Log Reveals Fate of 183 "Disappeared" », Communiqué de presse, le 20 mai 1999, [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB15/press.html> (document consulté le 21 septembre 2011); Ramon Hernández S., « Revelación explosiva. Militar habría extraído un "diario" de la Dirección de Inteligencia », *Prensa Libre*, le 20 mai 1999, 1, 3; Ramón Hernández S., « Se abre gran polémica », *Prensa Libre*, le 21 mai 1999, 3; National Security Archive, « Update: The Guatemalan Death Squad Diary and the Right to Truth. NSA Expert Testifies before International Court », NSA Electronic Briefing Book no. 378, le 2 mai 2012, [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB378/> (document consulté le 10 mai 2012).

¹¹ CEH, *Memoria del silencio*, 12 vols.

telles archives. Au moment du dévoilement du registre, Mme Doyle affirmait que le document « était absolument unique » et offrait « un rare aperçu du meurtre politique organisé à partir du point de vue des exécutants¹² ».

L'enthousiasme des chercheurs comme Mme Doyle s'explique par le caractère inusité du registre. À première vue, il documente l'enlèvement, l'interrogatoire et la mise à mort de présumés combattants et combattantes de la gauche armée guatémaltèque sur une période de 18 mois, de la fin août 1983 au mois de mars 1985. Cette période correspond au régime militaire du général Oscar Mejía Víctores, devenu président et commandant en chef des forces armées le 8 août 1983 suite au coup d'État qui renversa le général Efraín Ríos Mont, trois semaines exactement avant la première entrée inscrite au registre. Les organisations ciblées par les actions répressives dont il témoigne avaient toutes déclaré la guerre aux régimes militaires qui gouvernaient le pays sans interruption depuis 1970. Selon la logique même du conflit armé, l'action de liquider ces militants et militantes de gauche aurait été entreprise par leur principal adversaire, l'armée guatémaltèque. Toutefois, le document ne porte aucune marque distinctive qui soit apparente et qui permettrait d'identifier sa provenance exacte, tels un entête, un sceau ou même une signature¹³.

B. Les éléments constitutifs du document

Le dossier dévoilé à Washington compte 74 pages en tout. On peut y distinguer neuf documents différents, dont huit qui occupent les 20 premières pages du dossier suivies du registre proprement dit. Les premiers documents apportent des informations qui complètent celles du registre, tels la signification des acronymes utilisés ou l'emplacement des résidences

¹² NSA, « Guatemalan Death Squad Dossier ». Pour les demandes d'accès aux archives des forces de l'ordre formulées par la CEH et le refus des autorités concernées, voir CEH, *Memoria del silencio*, volume 12. Le refus d'accès avait été encore plus catégorique quant aux archives des services de renseignement de l'État. Voir *Ibid.*, chapitre 2, p. 15.

¹³ NSA, « [Diario Militar] ».

perquisitionnées par les autorités suite à l'enlèvement et à l'interrogatoire des personnes détenues. Les données que contiennent ces neuf premiers documents auraient été prélevées entre janvier 1984 et janvier 1985, approximativement¹⁴.

Le premier document compte quatre pages dactylographiées et s'intitule « Contrôle des dossiers des éléments déjà travaillés qui sont classifiés en paquets numérotés ». Il s'agit d'un index nominatif, organisé en ordre alphabétique croissant, de A à Z, de 164 personnes enlevées puis interrogées, voire « travaillées », par les auteurs du registre. Les dossiers individuels, résultat de ces interrogatoires, étaient regroupés en liasses, appelées « paquets », numérotées d'un à onze, chaque liasse étant composée d'une quinzaine de chemises. Le premier paquet réunissait les dossiers des personnes dont le nom de famille commençait par les lettres A ou B; le deuxième, par la lettre C; le troisième, par les lettres D, E et F; et ainsi de suite, l'index indiquant aussi les pseudonymes connus de chaque personne détenue. Le onzième et dernier paquet comptait quatre chemises avec des informations concernant 21 personnes qui auraient toutes, sauf trois, appartenu à une des factions du Parti guatémaltèque du travail (PGT), d'allégeance communiste. Cette dernière liasse ne témoigne d'aucun ordre de classement évident, alors que plusieurs des noms de famille mentionnés sont visiblement d'origine autochtone. La chemise la plus volumineuse des quatre contient des informations sur onze membres du PGT séquestrés du 21 au 31 mai 1984, dont huit enlevées le 31 mai¹⁵.

Le deuxième document complémentaire, daté du 17 janvier 1985, compte deux pages dactylographiées et s'intitule « Objets trouvés dans la maison de la forêt », titre inscrit en lettres majuscules soulignées. Il indique, sous forme de liste abrégée, le détail de tous les biens meubles et autres objets domestiques trouvés dans une résidence familiale dont l'adresse n'est

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.* Cf. Archivos de la Paz, *La autenticidad del Diario Militar*, 37.

pas indiquée. Centrée légèrement à gauche dans le haut de la première page on retrouve l'inscription manuscrite « Archive ». Bien qu'il ne contienne aucune annotation en ce sens, il pourrait s'agir d'un canevas ou d'un aide-mémoire élaboré à l'intention des enquêteurs tenus de rédiger un rapport détaillé à la suite de chacune des perquisitions qu'ils effectuaient dans le cadre de leurs fonctions¹⁶.

Le troisième document compte deux parties, dont une première page dactylographiée datée du 20 novembre 1984 portant l'inscription manuscrite « appui mutuel », à droite dans sa partie supérieure. Sous forme de liste, sans ordre apparent, la page indique les noms de dix hommes mentionnés au registre militaire, enlevés entre janvier et mai 1984. Chaque nom, inscrit en lettres majuscules soulignées, est accompagné d'un pseudonyme et d'une très brève description de l'engagement politique de la personne tirée directement du registre. Les deux pages suivantes reprennent les mêmes noms, dactylographiés dans l'ordre pêle-mêle de la première page, en excluant les pseudonymes et les références au militantisme des détenus, mais en ajoutant des antécédents provenant de sources policières et des informations d'ordre personnel : leur lieu et date de naissance, les noms de leurs parents et de leur conjointe, les écoles qu'ils ont fréquentées, leurs emplois, les dates de leur demande de passeport, leurs voyages à l'étranger ou leur adresse résidentielle. Dans chaque cas, le résumé individuel se termine avec la date, le lieu et une brève description des circonstances d'un enlèvement imputé uniquement à « des inconnus » ou à « des hommes armés ». Chacun de ces résumés semblerait constituer la version officielle d'un enlèvement destinée au public ou au Groupe d'appui mutuel

¹⁶ *Ibid.*

(Grupo de apoyo mutuo, GAM), groupe de pression de la société civile créée en juin 1984 dans le but de retrouver les personnes portées disparues et d'appuyer leurs familles¹⁷.

Le quatrième document compte quatre pages dactylographiées qui dénombrent chaque front militaire et faction connue des quatre principales organisations de la gauche armée guatémaltèque en commençant par l'Organisation révolutionnaire du peuple en arme (ORPA), suivi par l'Armée guérillera des pauvres (EGP), les Forces armées rebelles (FAR) et le Parti guatémaltèque du travail (PGT). À partir de 1982, ces quatre organisations avaient conformé l'Unité nationale révolutionnaire guatémaltèque (URNG), bien qu'elles restèrent indépendantes et qu'elles agirent rarement d'un commun accord. Les informations pour chacune de ces organisations, sauf le PGT, indiquent son lieu et sa date d'origine, son slogan révolutionnaire ainsi que le nom véritable et le nom de guerre de son commandant en chef. Suivent ensuite, en moins d'une page, le nom et l'emplacement de chacun de leurs fronts de combat en milieu rural et urbain¹⁸.

Le cinquième document compte une page dactylographiée intitulée « Liste des organisations de "façade" au service de la subversion ». On y retrouve les acronymes et les noms complets d'organisations soupçonnées d'appuyer les organisations révolutionnaires nommées précédemment. Numérotées d'un à dix-neuf, treize de ces organisations seraient d'origine guatémaltèque, dont le GAM, et six seraient étrangères. Parmi ces dernières, deux organisations seraient mexicaines, une nicaraguayenne, une espagnole, une étatsunienne

¹⁷ *Ibid.* Sur l'explication de l'indication manuscrite « appui mutuel » et sa possible relation au Groupe d'appui mutuel, voir Archivos de la Paz, *La autenticidad del Diario Militar*, 39. Neuf des dix noms sur cette liste apparaissent au registre militaire, mais celui d'Edgar Fernando García apparaît seulement à l'index nominatif. Aucun de ces résumés individuels ne mentionne l'exécution extrajudiciaire de ces détenus, telle que consignée au registre militaire.

¹⁸ *Ibid.*

(appelée le « Front de solidarité avec le peuple guatémaltèque (USA) ») et une dernière, britannique, soit Amnistie internationale¹⁹.

Le sixième document compte un peu plus d'une page et s'intitule « Liste des organes de divulgation au service de la subversion ». Numérotés d'un à onze on y retrouve des médias écrits, des agences de presse et une association internationale de journalistes, tous de langue espagnole, sauf deux. Pour chaque média, la liste indique son adresse et, dans quatre cas, le nom de son directeur. Quatre étaient situées au Guatemala, deux au Costa Rica, deux au Mexique, une au Pérou, une en Belgique – la Fédération internationale des journalistes – et une au Venezuela. Les détails de cette dernière organisation, dont le nom, l'acronyme et l'adresse, sont inscrits à la main²⁰.

Le septième document, de deux pages et demie, s'intitule « Contrôle des captures de maisons, affrontements, armement, documentation et propagande, de janvier jusqu'au 18 juin 1984 ». Il énumère trente-six perquisitions de résidences et de commerces effectuées en très grande partie dans la capitale, mais aussi dans les départements de Santa Rosa, d'Escuintla, de Sacatepéquez et de Suchitepéquez. Le document dresse le bilan de ces descentes, en ordre chronologique, mentionnant brièvement les objets trouvés qui étaient d'intérêt aux auteurs du registre, dont la propagande marxiste ou subversive, les presses mécaniques, les armes, les

¹⁹ *Ibid.* Il est intéressant de noter ici que l'ambassadeur des États-Unis en poste au Guatemala en octobre 1982, Frederic Chapin, avait fait parvenir au département d'État une analyse de nombreux rapports dénonçant les violations massives aux droits de la personne alors en cours au Guatemala, concluant que ces rapports étaient largement exagérés et contribuaient à « une campagne concertée de désinformation menée aux É.-U. contre le gouvernement guatémaltèque et en appui à l'insurrection communiste au Guatemala ». Parmi les organisations dénoncées par l'ambassadeur et qui, selon lui, appuyait les communistes guatémaltèques, on trouve Amnistie internationale, le Washington Office on Latin America (WOLA) et le Réseau étatsunien de solidarité avec le peuple guatémaltèque (NISGUA). Voir Frederic Chapin, « Analysis of Human Rights Reports on Guatemala by Amnesty International, WOLA/ NISGUA, and Guatemalan Human Rights Commission », le 22 octobre 1982, [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarch/NSAEBB/NSAEBB11/docs/01-01.htm> (document consulté le 29 janvier 2004).

²⁰ *Ibid.*

munitions et les explosifs. Dans deux cas, il documente des tentatives d'enlèvement qui auraient mal tourné (qualifiés d'« affrontements ») lorsque les personnes ciblées auraient été abattues ou blessées par balle au moment de résister ou de tenter d'échapper à leurs ravisseurs. Les résidences répertoriées dans ce document seraient associées à l'enlèvement et à l'interrogatoire de 134 personnes, dont au moins 50 sont inscrites au registre. Le huitième document, d'une demi-page dactylographiée et intitulée « Liste d'armements », dresse l'inventaire des armes, des munitions et de plusieurs plaques d'immatriculation obtenues après l'interrogatoire d'un dirigeant du PGT, enlevé le 12 octobre 1984²¹.

Enfin, le neuvième document est le registre militaire de 54 pages. Il contient en gros les noms, les photos et les antécédents de 183 personnes soupçonnées d'appartenir à la gauche armée. Les noms indiqués à l'index nominatif concordent à première vue avec ceux du registre. Toutefois, l'index omet les noms d'une trentaine de personnes inscrites au registre et contient les noms d'une quinzaine de détenus supplémentaires qui n'y figurent pas. Parmi les personnes dont les noms sont mentionnés au registre, mais qui ne figurent pas à l'index, dix seraient mortes au moment même de leur enlèvement ou peu après; neuf auraient été transférées à d'autres dépendances militaires (possiblement avec leur dossier); cinq auraient été libérées; et une seule aurait réussi à s'évader. Ces circonstances pourraient expliquer pourquoi ces détenus n'auraient pas été « travaillés », pour emprunter le jargon propre aux auteurs du document, et expliquer aussi l'absence d'un dossier individuel à leur sujet inscrit à l'index²².

Pour la part restante de noms qui n'apparaissent pas à l'index, soit une dizaine, on explique mal leur absence puisque ces personnes ont été enlevées et vraisemblablement interrogées avant de mourir en détention. On pourrait penser que leur dossier a été détruit

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

après leur décès, mais ce n'est pas le cas pour plusieurs autres détenus morts en détention et qui figurent toujours à l'index. On explique mal aussi la quinzaine de noms à l'index qui ne figurent pas au registre, ce qui laisse croire que ce dernier est peut-être incomplet ou qu'il n'avait pas été mis à jour avant la fin des opérations qu'il documente²³.

C. La méthode et son sens

Malgré ces incompatibilités évidentes entre l'index de quatre pages et le registre, la façon dont ont été organisées les informations obtenues retient notre attention. L'index nominatif, organisé en ordre alphabétique, indique l'emplacement exact d'un dossier contenant les informations obtenues, entre autres, par l'entremise d'un ou de plusieurs interrogatoires. Si les chercheurs n'ont toujours pas accès à ces dossiers individuels, l'index témoigne de leur existence et nous pouvons supposer pour l'instant qu'ils contiendraient des informations, entre autres, sur la personne détenue, sur l'organisation clandestine à laquelle elle appartenait, la structure de celle-ci, ses membres et ses dirigeants. D'autre part, le registre militaire à notre disposition résumerait les informations contenues dans ces dossiers plus étoffés, tout en les organisant en ordre chronologique, mettant ainsi en relation chaque personne enlevée avec celle qui la précède et celle qui la suit, d'où la notion de chaînes d'enlèvements ou d'enlèvements séquentiels. L'existence encore aujourd'hui de ce registre témoigne de l'importance que lui accordaient ses auteurs, car il documente et confirme leur emploi du temps au fur et à mesure qu'ils procédaient de façon méthodique vers l'objectif implicite du travail effectué : détruire tous les échelons des organisations de la gauche armée guatémaltèque²⁴.

En général, dans chaque cas inscrit au registre nous retrouvons le nom complet de la personne détenue, son ou ses pseudonymes connus, son affiliation organisationnelle, son poste

²³ *Ibid.*

²⁴ *Ibid.*

de responsabilité, la date de sa détention ainsi que la date de son exécution, son transfert, sa libération à des fins de délation ou sa libération définitive. Si la capture avait eu lieu dans un endroit qui était d'intérêt pour les ravisseurs, le registre les renvoyait à la liste des résidences perquisitionnées – le septième document – qui indiquait avec précision leur emplacement géographique et la nature du matériel subversif trouvé sur place. L'inventaire détaillé de l'armement récupéré lors d'une descente effectuée en mars 1984 – le huitième document – indique que les auteurs du registre cataloguaient minutieusement le matériel saisi lors des perquisitions. Toutefois, ce matériel ne servait jamais de preuve afin d'inculper et de juger les détenus puisque la plupart ont été sommairement exécutés, selon le registre. On pourrait, en effet, se questionner sur la destination de l'armement ainsi répertorié et son possible usage postérieur par les forces de l'ordre ou les organisations paramilitaires²⁵.

Enfin, pour chaque personne détenue, le processus par étapes successives de son enlèvement, de son interrogatoire, de sa mise à mort ou, le cas échéant, de sa remise en liberté, aboutissait, telle une chaîne de production, au dossier indexé d'informations. Ce document référentiel était dûment identifié, organisé, classé et donc accessible en tout temps. Les données qu'il contenait pouvaient ainsi servir de source informative pour les interrogatoires, pour confirmer les informations obtenues ou pour mieux préciser les questions des interrogateurs. Les quatre principaux éléments dont témoignent les documents dévoilés en 1999 – l'index nominatif, le registre chronologique, la liste des lieux perquisitionnés et les dossiers individuels – témoignent de la finalité même du travail effectué, celui du renseignement, pièce centrale de la guerre contre-insurrectionnelle. Soulignons, en ce sens, le souci du détail dont témoignent les documents en question, leur organisation logique et

²⁵ *Ibid.*

cohérente, permettant de vérifier, de recouper et de multiplier l'information obtenue sur l'adversaire et son organisation²⁶.

Si le produit final est le renseignement, la démarche entreprise pour y arriver laisse entrevoir un travail articulé entre plusieurs équipes aux responsabilités multiples et partagées. Dans leur étude sur la taylorisation de la terreur policière brésilienne, Huggins, Haritos-Fatouros et Zimbardo font allusion à ces équipes volantes qui identifient, détiennent puis transportent les suspects; celles qui les interrogent et, au besoin, les raniment; celles qui analysent et ordonnent les informations obtenues (soulignant les contradictions et les incohérences, identifiant les prochaines cibles d'enlèvement); et encore celles qui surveillent les détenus libérés à des fins de délation ou qui assassinent ceux jugés irrécupérables ou ayant livré tous leurs secrets, éliminant finalement leurs dépouilles outragées. Il n'est pas impossible d'imaginer le fonctionnement logique d'une telle fourmilière, le tout sous la supervision de supérieurs hiérarchiques qui couvrent les actions de leurs subalternes au nom de la sécurité nationale, du bien commun ou de quelconques valeurs fondamentales menacées par le péril communiste²⁷.

Le témoignage du général Paul Aussaresses sur son travail en Algérie en 1956-1957, en ce sens, est aussi très révélateur. Travaillant en circuit fermé, lui et ses hommes, organisés en deux équipes pendant les six mois de la bataille d'Alger, s'occupaient dans une même soirée d'enlèvements, d'interrogatoires, d'analyse de renseignements, d'exécutions sommaires et d'élimination des cadavres. Et ce, jour après jour, semaine après semaine... pendant six mois. Chacun des quatre régiments parachutistes responsables d'un secteur de la ville disposait aussi d'équipes qui agissaient de la même façon, bien qu'Aussaresses ait joué un rôle de supervision

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Martha Huggins, Mika Haritos-Fatouros et Philip Zimbardo, *Violence Workers: Police Torturers and Murderers Reconstruct Brazilian Atrocities*, Berkeley, University of California Press, 2002.

quant aux interrogatoires et aux exécutions sommaires réalisés par chaque unité militaire²⁸. La logique productiviste inhérente à la bataille d'Alger en matière de renseignement serait donc reconnaissable dans les pages du registre militaire et dans l'organisation même du travail dont il témoigne. Le but de ce travail était de détruire la gauche armée et la méthode employée pour y arriver était d'une redoutable efficacité.

Parmi les 183 personnes pleinement identifiées qui figurent au registre, toutes, sauf deux, ont été séquestrées. On y compte 24 femmes et 159 hommes, soit 13 et 87 pour cent des cas répertoriés, respectivement. Selon les âges indiqués aléatoirement, ces personnes avaient de 12 à 81 ans au moment de leur appréhension. En termes d'allégeance, 107 des 183 personnes auraient été membres du PGT, soit 58 pour cent du total; 33 auraient milité auprès de l'ORPA (18 pour cent); 27 auprès des FAR (14 pour cent); et 8 au sein de l'EGP (4 pour cent). Trois autres détenus auraient été membres du Mouvement révolutionnaire du peuple ixim (MRP); trois auraient intégré le mouvement populaire ou syndical (tous libérés); un autre l'URNG; et un dernier n'aurait eu aucune affiliation connue²⁹.

Plusieurs de ces militants et militantes, jeunes étudiants ou travailleurs pour la plupart, semblent avoir occupé les rangs inférieurs et intermédiaires de leur organisation respective. Le registre mentionne, par exemple, qu'ils étaient chauffeurs, messagers, responsables de maisons de sécurité ou combattants récemment revenus d'une formation à Cuba en passant par le Mexique. Certains, dont Teresa Graciela Samayoa Morales, dirigeaient des d'unités urbaines ou rurales de combat. D'autres étaient responsables des communications, du financement, des liaisons entre organisations, de la fabrication de faux documents ou de l'entraînement des

²⁸ Paul Aussaresses, *Service Spéciaux : Algérie, 1955-1957*, Paris, Éditions Perrin, 2001, discuté au chapitre précédent.

²⁹ NSA, « [Diario Militar] »; Hernández S., « Revelación explosiva », 3. Cf. Archivos de la Paz, *La autenticidad del Diario Militar*, 30, 45, 58, 60. Selon notre analyse du registre, 36 détentions auraient eu lieu de la fin août à la fin décembre 1983; 141 en 1984 et 4 de janvier à mars 1985, inclusivement, pour un total de 181 cas dont le registre rapporte la capture.

nouvelles recrues. Un petit nombre d'entre eux aurait appartenu à plus d'une organisation. Il semblerait que d'autres, possiblement à titre de conjoints ou de sympathisants de la guérilla, se soient retrouvés au mauvais endroit au mauvais moment lors d'une perquisition effectuée par les auteurs du registre³⁰.

Certains des détenus, plus âgés en apparence, selon leur photo, étaient commerçants, comptables, médecins, professeurs, économistes, vétérinaires ou avocats. Ces professionnels, membres du PGT pour la plupart, occupaient différents postes de direction au sein du parti communiste et de ses différentes factions. Le nombre relativement élevé de détenus affiliés au PGT comparé à l'ensemble des insurgés appréhendés, ainsi que l'importance des postes que ces détenus occupaient au sein du parti, indiquerait que les combattants communistes avaient constitué une cible de choix pour les auteurs du registre. Enfin, ayant perdu un nombre aussi important de cadres, on pourrait aussi penser que ces enlèvements ont durement frappé l'organisation en question³¹.

D. Les origines incertaines du registre militaire

Selon Kate Doyle, le registre proviendrait de l'Archive de l'état-major présidentiel, l'instance où travaillait Noel de Jesús Beteta Álvarez au moment d'assassiner Myrna Mack. Cependant, en l'absence de tout attribut distinctif qui puisse clairement identifier sa provenance, nous ignorons si Mme Doyle disposait d'une autre source qui puisse situer exactement son origine. Pour l'instant, l'information que contient le registre nous permet de le situer à l'intérieur d'une structure interinstitutionnelle à laquelle participaient différentes instances policières et militaires dispersées à l'échelle du pays³².

³⁰ NSA, « [Diario Militar] ».

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

Ainsi, trois des hommes inscrits au registre auraient été appréhendés par les forces policières et détenus dans les installations du quatrième corps (Cuarto cuerpo) de la Police nationale. La juridiction de ce corps policier s'étendait alors sur la partie nord-ouest de la capitale et les municipalités avoisinantes. Les auteurs du registre seraient allés chercher ces trois détenus au commissariat le 13 février 1984, date à laquelle ils ont été inscrits au document. Deux des trois individus auraient ensuite été libérés cinq jours plus tard, l'un d'eux ayant été identifié comme un syndicaliste qui travaillait dans l'industrie textile, l'autre n'ayant aucune autre information inscrite à son sujet à part son nom et son âge. Le troisième détenu, José Luis Villagrán Díaz, 29 ans, aurait été membre du PGT et assassiné le 6 mars 1984, alors qu'il était en détention, exactement trois semaines après son transfert³³.

Selon le troisième document accompagnant le registre, qui résume les informations officielles sur dix hommes portés disparus et apparemment recherchés par le GAM en 1984, Villagrán Díaz avait été identifié par la Police nationale en décembre 1977 comme membre du Comité consultatif du syndicat de l'usine Textiles Universales de Guatemala Ciudad. Selon cette même source officielle, il aurait été enlevé « par des inconnus » le 11 février 1984, soit deux jours avant d'avoir été repêché auprès de la Police nationale³⁴. Il aurait, de toute évidence, été enlevé par la police, possiblement en compagnie de ses deux codétenus. Les trois hommes auraient été emprisonnés ensemble pendant deux jours dans les installations du quatrième

³³ *Ibid.*, 18-19. Les entrées 64 (a), 64 (b) et 64 (c) du registre font état des transferts en question. Sur l'étendue de la juridiction du quatrième corps de la Police nationale en 1984, voir Archivo Histórico de la Policía Nacional de Guatemala (AHPN), Colección de mapas y planos, Primero a Séptimo Cuerpos de la Policía Nacional.

³⁴ *Ibid.*: Deuxième partie du troisième document sans titre qui accompagne le registre militaire et dont la première partie est datée le 20 novembre 1984 et porte l'inscription manuscrite « appui mutuel ». Pour une très brève information supplémentaire sur Villagrán Díaz, voir Miguel Ángel Albizures et Edgar Ruano Najarro, *Por qué ellas y ellos? En memoria de los mártires, desaparecidos y sobrevivientes del movimiento sindical de Guatemala*, Guatemala, Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala (ODHAG), 2009, 325.

corps et ensuite remis aux mains d'une autorité qui les interrogea, décidant ensuite d'en libérer deux de façon définitive et d'exécuter le troisième³⁵.

Occupant le poste 64 (a) au registre et recensé comme le détenu « Z. 64-1 », la lettre « Z » renvoyant à son appartenance au PGT, Villagrán Díaz, alias « Rayo », était identifié comme membre du Comité de défense populaire du parti communiste (« PGT-CDP »). Selon l'index nominatif, son dossier individuel était le onzième de dix-sept regroupés en liasse, dont le paquet, identifié par le numéro 10, correspondait aux détenus dont le premier nom de famille commençait par les lettres T, V, X ou Y. Selon le septième document qui accompagne le registre, relatif aux perquisitions survenues avant ou après les interrogatoires, le jour de son transfert, Villagrán Díaz aurait mené ses gardiens à un lieu non précisé et leur aurait livré deux pistolets de calibre 3.80³⁶.

Le transfert de ces trois hommes démontre que l'instance détentrice du registre avait l'autorisation et les moyens de se déplacer afin de prendre en charge des suspects détenus par la Police nationale. On se souviendra ici du détective du Département des enquêtes techniques (DIT) qui avait expliqué à la journaliste Jean-Marie Simon en 1985 comment le service de renseignement de l'état-major de l'armée, la G-2, se déplaçait la nuit pour retirer des détenus aux forces de la Police nationale. Ainsi, la police renonçait aux prisonniers sous sa responsabilité pour les remettre à une autre instance qui poursuivait l'enquête à leur sujet. « Avant, nous kidnappions et nous assassinions les suspects », disait le détective cité au premier chapitre. Toutefois, la procédure change : un suspect important, détenu par la police, passait aux mains

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*: « Control de folders de elementos ya trabajados que se encuentran clasificados por paquetes numerados »; « Control de captura de casas, enfrentamientos, armamento, documentación y propaganda, de enero hasta el 18JUN84 ».

de l'armée qui se chargeait de l'interroger et de le faire disparaître. Les directives à cet effet, selon le détective, provenaient directement du Palais national³⁷.

Une fois les trois prisonniers pris en charge par l'instance détentrice du registre, celle-ci disposait d'une capacité d'enquête suffisante pour établir dans chaque cas leur niveau de militantisme et leur implication ou non auprès d'une organisation révolutionnaire. Suivant une enquête de quelques jours, cette même instance pouvait libérer un détenu ou l'exécuter sommairement. Contrairement à la Police nationale, l'instance détentrice du registre possédait donc une capacité plus importante d'investigation en matière de subversion ainsi qu'une autorité sans appel. Les informations du registre démontrent aussi que la juridiction de cette même instance, son aire d'intervention, contrairement à celle des différents corps policiers de la capitale, s'étendait à l'échelle du pays. Douze pour cent des détenus dont le lieu d'enlèvement est indiqué auraient été séquestrés à l'extérieur de Guatemala Ciudad, dans huit départements différents³⁸.

Le registre démontre aussi que ses auteurs pouvaient, à leur discrétion, transférer des prisonniers vers d'autres instances. Au moins 40 personnes détenues (23 pour cent) auraient été transférées vers d'autres dépendances militaires, dont dix vers la Direction du renseignement de l'État-major de la Défense nationale et trois autres vers une unité appelée simplement «U-4». Douze auraient été transférées en direction de la zone militaire du département de Chimaltenango; sept en direction de Quetzaltenango; trois vers Suchitepéquez; trois vers l'Alta Verapaz; une vers Jutiapa; et une autre vers Retalhuleu. Dans cinq cas de transferts régionaux, les détenus avaient été remis directement aux mains de l'officier de renseignement (S-2) des

³⁷ Simon, *Eternal Spring, Eternal Tyranny*, 141, 146.

³⁸ NSA, « [Diario Militar] ». Dans certains cas, les auteurs du registre font référence à leur « personnel de l'Occident », travaillant dans l'ouest du pays. Voir l'entrée 159 au registre. Les huit départements indiqués sont Chimaltenango, Suchitepéquez, Sacatepéquez, Santa Rosa, San Marcos, Quetzaltenango, Jalapa et Escuintla. Voir Archivos de la Paz, *La autenticidad del Diario Militar*, 59.

bases militaires d'Alta Verapaz, de Chimaltenango et de Quetzaltenango, ce qui aurait pu être le cas pour l'ensemble des détenus envoyés en région³⁹.

Ces transferts de prisonniers inscrits au registre témoignent d'une action répressive conjointe à laquelle participaient différentes composantes des forces de l'ordre, à la fois policières et militaires. Le flux des détenus situe l'entité détentrice du registre à un niveau intermédiaire dans un organigramme de dépendances liées entre elles par le renseignement et l'action contre-insurrectionnelle, à partir des commissariats de la Police nationale dans les quartiers de la capitale jusqu'aux unités spécialisées de l'armée, elle-même responsable de l'administration de l'État au moment des enlèvements. Si les détails de cette structure organisationnelle verticale restent encore imprécis, les informations contenues dans le registre laissent entrevoir des étapes successives de filtrage de prisonniers et d'informations, une capacité administrative et logistique considérable, ainsi qu'une autorité délibérante. En termes d'échelons, l'entité responsable du registre pourrait se situer au-dessus de la Police nationale et de son corps de détectives, et au-dessus des bases militaires régionales, mais en dessous de la Direction du renseignement de l'État-major de la Défense nationale. L'affirmation de Mme Doyle selon laquelle le registre proviendrait de l'état-major présidentiel est donc plausible, bien qu'il puisse aussi émaner du service de renseignement de l'état-major de l'armée, la G-2, dont l'aire d'intervention s'étendait aussi à la grandeur du pays.

Enfin, le registre fait allusion à l'expulsion de citoyens guatémaltèques en direction du Salvador. Trois des quatre détenus membres du PGT ayant combattu auprès du Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN) au Salvador en 1983, selon le registre, auraient été transférés aux autorités salvadoriennes moins de deux semaines après avoir été cueillis à

³⁹ NSA, « [Diario Militar] ». Sur les transferts aux officiers S-2, voir les entrées 139, 140, 171, 174 et 175. Dans le cas de deux femmes enlevées près de la frontière mexicaine, dans l'ouest du pays, elles auraient été transférées à l'officier « S-2 », sans préciser de quelle base militaire. Voir l'entrée 159.

Guatemala Ciudad les 21 et 23 janvier 1984. Dans le cas du quatrième détenu, aucun transfert n'est indiqué, résultat d'une possible omission puisque ses trois compagnons d'armes auraient « voyagé au Salvador » vendredi, le 3 février 1984. Si l'allusion à ces transferts outre frontière est exacte, le taux de transfert des détenus augmente et le réseau d'échange entre corps répressifs prend une allure internationale, résultat d'une proche collaboration en matière de renseignement entre les forces de l'ordre guatémaltèques et salvadoriennes⁴⁰. Une telle éventualité indiquerait encore une fois que le registre serait davantage d'ascendance militaire que policière, confirmant ainsi la justesse de sa désignation comme « registre militaire ».

E. Le sort des personnes détenues-disparues

Mais voilà que le langage même du registre fait défaut. Est-ce que l'énoncé « voyagé au Salvador » signifie vraiment que les trois détenus ont été transférés vers le pays voisin? Pourrait-il signifier, en termes imprécis, qu'ils ont été tués et ne seraient donc plus de cette terre, guatémaltèque en l'occurrence? En fait, le registre fait très rarement référence à la mort de façon explicite, ses auteurs préférant utiliser à cette fin un code numérique ou de courtes phrases euphémiques, telles « Pancho l'a emporté? » (Se lo llevó Pancho?) ou « Il ou elle est partie (+) » (Se fue (+)), employées à neuf et cinq reprises, respectivement. Ces deux locutions en particulier ont été utilisées pour conclure la description de parcours de personnes enlevées entre le 8 septembre et le 28 décembre 1983, donc au début de la période couverte par le registre. Très rarement le registre mentionne qu'un suspect, au moment de son enlèvement, est « tombé abattu » (l'entrée numéro 2 au registre), qu'il « est mort [...] criblé de balles » (l'entrée 27) ou qu'il est « décédé à cause de ses blessures » (l'entrée 28). Selon les auteurs du registre, dans un cas de tentative d'évasion lors d'un interrogatoire « nous réagîmes en lui donnant la

⁴⁰ *Ibid.*, 13-14. Pour les cas de transferts en direction du Salvador, voir les entrées 48, 50 et 51 du registre.

mort immédiatement » (l'entrée 92). Ces allusions directes à la mort, cependant, sont plutôt exceptionnelles⁴¹.

L'annotation qui prévaut du début à la fin du registre pour désigner la mort d'une personne détenue est, sans conteste, celui du chiffre 300. On le voit à la fin de la description dactylographiée d'un ou d'une détenue à 77 reprises : une date, deux-points, suivis de l'inscription « 300 ». Le sens conféré au code numérique est plus clair que celui des euphémismes cités plus haut, car il est utilisé quelques fois dans la description des derniers gestes d'un suspect au moment de son rapt. L'entrée 93, par exemple, décrit la tentative d'enlèvement d'Edwin Rogelio Rivas Rivas, membre du PGT, survenue le 14 mars 1984. Au moment de fuir ses ravisseurs à bord d'une motocyclette, ces derniers auraient fait feu en sa direction, le blessant grièvement par balle. Selon le registre, Rivas aurait été transporté à l'Hôpital militaire pour réanimation, mais « ce fut impossible, il est 300 et nous avons dû le laisser en chemin ». L'entrée 112 rapporte le même scénario pour José Zenon Hernández Cusanero, militant de l'ORPA ayant tenté de s'esquiver au moment de son enlèvement, mais « trois impacts de M-16 l'ont arrêté. 300 sur les lieux⁴² ».

Le sens véritable du code 300 a été confirmé en 2011-2012 lorsque les dépouilles de cinq détenus-disparus inscrits au registre ont été retrouvées puis identifiées grâce à leur ADN⁴³. Dans un premier temps, les restes d'Amancio Samuel Villatoro, l'entrée numéro 55 au registre,

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.* Voir aussi les entrées 134 et 155 où l'on utilise le code 300 pour décrire la mort de deux militants du PGT, Ruben Amílcar Farfán et José Rodolfo Reyna López, les deux ayant résisté à leur enlèvement ils ont été « 300 » les 15 mai et 8 juin 1984, respectivement.

⁴³ Sur le projet d'identification des victimes du conflit armé retrouvées dans des centaines de fosses communes parsemées sur le territoire guatémaltèque, voir Clyde Collins Snow, Fredy Armando Peccerelli, José Samuel Suasnavar, Alan G. Robinson et José María Najera Ochoa, « Hidden in Plain Sight: X.X. Burials and the Desaparecidos in the Department of Guatemala, 1977-1986 », dans Jana Asher, David Banks et Fritz J. Scheuren, dir., *Statistical Methods for Human Rights*, New York, Springer 2008, 89-116; et Fundación de Antropología Forense de Guatemala (FAFG), *Propuesta de Investigación del destino final de víctimas de desaparición forzada en Guatemala*, Guatemala, FAFG, 2010.

et de Sergio Saúl Linares Morales, l'entrée 74, avaient été retrouvés en septembre 2007 dans une fosse commune située sur les terrains de l'ancienne base militaire de San Juan Comalapa, département de Chimaltenango, à 80 kilomètres au nord-ouest de la capitale. La fosse en question contenait les ossements de quatre autres personnes. Depuis le début des travaux d'exhumation sur la base de Comalapa en 2003, 220 cadavres ont été retrouvés dans 53 fosses distinctes, les analyses légistes indiquant que plusieurs des victimes avaient été torturées avant d'être tuées⁴⁴.

Selon le registre militaire, Amancio Samuel Villatoro avait été membre des Forces armées rebelles (FAR) et syndicaliste auprès de la Centrale nationale des travailleuses et des travailleurs (CNT), alors que l'ingénieur Sergio Saúl Linares Morales avait été membre du PGT. Le premier avait été capturé à Guatemala Ciudad le lundi 30 janvier 1984, et le second dans la même ville le jeudi 23 février suivant. L'annotation manuscrite « 300 » apparaît au pied de chacune de leur entrée au registre après la date du jeudi 29 mars 1984, jour où quatre autres détenus ont été assassinés, selon le document. Les familles des deux hommes identifiés en novembre 2011, 27 ans après leur enlèvement, affirment que les représentants du gouvernement Mejía Víctores avaient toujours nié être au courant de leur arrestation ou connaître l'endroit de leur détention ou de leur sépulture. Les deux hommes avaient simplement disparu. Le fait que leurs corps aient été retrouvés puis identifiés après avoir été enlevés, torturés puis sommairement exécutés, de toute évidence par l'armée guatémaltèque, constituait une première⁴⁵.

⁴⁴ Sandra Valdez, « Estaban en fosa del cuartel militar. Identifican restos de desaparecidos. Las víctimas fueron ejecutadas el 29 de marzo de 1984 », *Prensa Libre*, le 23 novembre 2011, 12; NSA, « Remains of Two of Guatemala's Death Squad Diary Victims found in Mass Grave », National Security Archive Electronic Briefing Book no. 363, le 22 novembre 2011, [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB363/index.htm> (document consulté le 3 septembre 2012); NSA, « [Diario Militar] ».

⁴⁵ *Ibid.*

En mars 2012, le personnel de la Fondation d'anthropologie légiste du Guatemala (FAFG) annonçait l'identification par ADN de trois autres personnes répertoriées au registre, assassinées le même jour que Villatoro et Linares Morales, et enterrées dans la même fosse à San Juan Comalapa. (Les restes de la sixième personne trouvée en présence de ces cinq détenus n'ont toujours pas été identifiés.) Juan de Dios Samayoa Velásquez, Hugo Adail Navarro Mérida et Moisés Saravia López occupaient respectivement les postes 78, 81 et 88 au registre. Selon le document, les deux premiers avaient été militants du PGT alors que le troisième était membre des FAR. Tous ont été enlevés séparément dans les deux premières semaines de mars 1984 dans trois quartiers différents de la capitale puis assassinés ensemble à la fin du mois. L'annotation manuscrite « 300 » apparaît également au pied de chacun de leur entrée, confirmant ainsi le sens que les auteurs du registre conféraient à l'annotation numérique. De plus, la confirmation de l'identité de ces cinq premiers détenus-disparus inscrits au registre confirme la nature du travail qu'il documente, le but de sa méthode et la responsabilité ultime de l'armée dans l'enlèvement et la mise à mort de ces opposants politiques⁴⁶.

En somme, si l'on additionne les entrées qui se terminent avec une date suivie du chiffre 300, les différents euphémismes et les références directes à la mort cités plus haut, 101 des 181 personnes séquestrées seraient décédées des suites de ces opérations d'enlèvements et d'interrogatoires, soit 56 pour cent. Dans les 40 cas de transferts – ou 43, si l'on compte aussi les trois hommes transférés au Salvador – on ne connaît pas le sort réservé aux détenus, sauf qu'aucun d'entre eux n'a jamais été revu vivant depuis. Dans 14 cas sur 181, les détenus ont simplement été libérés, alors que dans 12 cas ils ont été libérés afin qu'ils puissent informer sur les activités de leurs camarades et ainsi rester en vie un peu plus longtemps. Dans le cas d'un

⁴⁶ Julio F. Lara, « Figuraban en Diario Militar. ADN identifica a desaparecidos. Víctimas de la represión militar fueron plagiadas en década de 1980 », *Prensa Libre*, le 23 mars 2012, 12; NSA, « [Diario Militar] », 22, 23, 26.

détenu qui avait été libéré six semaines après son enlèvement, le registre constatait son assassinat dix mois et demi plus tard, indiquant qu'il avait été suivi de près par ses gardiens. Enfin, dans 12 cas, le sort des détenus n'est pas inscrit au registre ou reste imprécis. Un seul détenu, Alvaro René Sosa Ramos, l'entrée 87 au registre, aurait réussi à échapper au sort que lui réservaient ses bourreaux. Son témoignage est révélateur; nous y reviendrons⁴⁷.

Le registre, finalement, démontre que la mise à mort des détenus avait lieu de façon planifiée, souvent lors de la première semaine de chaque mois afin, peut-être, de libérer des espaces dans un centre de détention maintenu à pleine capacité. On constate, par exemple, que le mercredi 4 janvier 1984, trois personnes ont été assassinées, deux ont été libérées et une autre a été capturée puis transférée en région. Le mardi 7 février, huit personnes détenues entre le 7 septembre 1983 et le 3 février 1984 ont été assassinées; le mardi 6 mars, cinq personnes ont été exécutées et une a été libérée; trois semaines plus tard, le jeudi 29 mars, six autres détenus ont été assassinés. La cadence reprend en mai lorsque treize détenus ont été exécutés le dimanche 6, et quatorze autres ont été mis à mort le mardi 5 juin. Huit semaines plus tard, neuf détenus ont été tués le mercredi 1^{er} août. La dernière mise à mort collective inscrite au registre a eu lieu le samedi 1^{er} décembre 1984, avec l'assassinat de six personnes détenues et la libération d'une autre⁴⁸.

Ce rythme soutenu d'exécutions sommaires présuppose, encore une fois, un niveau d'organisation, de compétence technique et de ressources au-dessus de la moyenne et qui, en fait, n'est pas sans rappeler le témoignage du sergent-major Noel de Jesús Beteta Álvarez de l'état-major présidentiel analysé au premier chapitre. En effet, le spécialiste affirmait que lui et une vingtaine de ses collègues pouvaient chacun facilement exécuter une trentaine de

⁴⁷ NSA, « [Diario Militar] ».

⁴⁸ *Ibid.*; Cf. Archivos de la Paz, *La autenticidad del Diario Militar*, 44-45.

personnes par année dans le cadre normal de leurs fonctions⁴⁹. Si des policiers de quartier pouvaient, par habitude, lâcheté ou paresse, torturer des prisonniers pour les faire parler, iraient-ils aussi loin que leur donner la mort de façon aussi délibérée et systématique pour ensuite, de surcroît, devoir se défaire des dépouilles dans la plus grande discrétion? En effet, on imaginerait mieux des soldats professionnels et disciplinés, comme Aussaresses et ses hommes, par exemple, dont le métier était de tuer « sans états d'âme » et « sans regret », s'occuper d'une besogne aussi délicate. Pour qu'un tel boulot soit bien fait sur une période prolongée, il nécessitait aussi d'un niveau de financement qui soit stable et récurrent, ressources auxquelles l'armée avait plus facilement accès que la police en temps de conflit armé, surtout que l'armée gouvernait l'État dont la sécurité était en jeu⁵⁰.

F. Le déni officiel

L'analyse précédente sert à confirmer le contenu du registre et à préciser l'identité institutionnelle de ses auteurs, car encore aujourd'hui au Guatemala l'armée, la première institution responsable de son contenu et de ses conséquences, nie qu'elle puisse en être responsable ou que les crimes documentés de sa propre main puissent lui être attribués. Lorsque le registre militaire a été rendu public en mai 1999, l'ancien ministre de la Défense en 1996-1997 et sous-commandant de la Direction du renseignement de l'État-major de la Défense nationale en 1984, le général Julio Balconi Turcios, disait « connaître le document », mais qu'il était délicat pour lui d'en parler avant même que le ministre en fonction n'ait exprimé la position officielle de l'armée quant à la validité ou non de son contenu⁵¹.

⁴⁹ Troisième entrevue de Jorge Guillermo Lemus Alvarado avec Noel de Jesús Beteta Álvarez, Guatemala, le 7 avril 1994, dans Archives de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme, « Expediente del caso Myrna Mack Chang vs. Guatemala », San José, Costa Rica.

⁵⁰ Aussaresses, *Services spéciaux*.

⁵¹ Hernández S., « Revelación explosiva », 3.

Cela n'a pas empêché le général à la retraite Oscar Mejía Víctores, président au moment des enlèvements inscrits au registre, de nier auprès de journalistes l'authenticité du document apocryphe ainsi que le phénomène de la disparition forcée d'opposants politiques lors de son règne :

EL PERIÓDICO : Alors, qui serait responsable de la disparition [forcée] et la mort de ces personnes ?

MEJÍA VÍCTORES : Celui qui cherche [le trouble, le] trouve. Si je suis un criminel, je dois m'attendre à ce que quiconque me tue. Si je contreviens à la loi, je dois m'attendre à ce qu'ils me punissent.

EL PERIÓDICO : Mais une détention arbitraire n'est pas légale.

MEJÍA VÍCTORES : Il n'y a pas eu de détentions illégales.

EL PERIÓDICO : Et les exécutions extrajudiciaires ?

MEJÍA VÍCTORES : Je n'en ai connu aucune⁵².

Lors d'un autre entretien sur le même sujet, l'ancien chef d'État affirmait que « nous étions en conflit armé et l'institution militaire défendait l'État afin qu'il ne se communique pas ». Sur le sort des personnes indiquées au registre, Mejía Víctores affirmait que s'il leur était véritablement arrivé quelque chose, c'est qu'ils n'étaient pas des enfants de chœur et avaient donc bien mérité les sévices qu'on leur aurait infligés, et ce, même s'ils étaient désarmés et dans l'incapacité la plus totale de se défendre⁵³. Aux grands maux les grands remèdes.

Le lendemain des déclarations de l'ancien dictateur, le ministre titulaire de la Défense, le général Héctor Mario Barrios Celada, lors d'une conférence de presse mouvementée, disait ne pouvoir confirmer l'authenticité du registre militaire. Devant le tollé soulevé par l'apparition du document et les demandes répétées d'informations sur le destin d'autant de citoyens et de citoyennes, le ministre affirmait que l'armée avait détruit toutes ses archives sur les faits violents ayant eu lieu lors du conflit armé et ne pouvait donc offrir aucun indice quant au sort

⁵² Carlos Arrazola, « Oscar Mejía Víctores. Jefe de Estado de facto 1983-1985 », *El Periódico*, le 21 mai 1999, 3.

⁵³ Ramón Hernández S., « Ex jefe de Estado Oscar Mejía Víctores rechaza informe. "Yo no ordené matar a nadie" », *Prensa Libre*, le 21 mai 1999, 4.

des disparus mentionnés au registre⁵⁴. Quatre jours plus tard, le ministre annonçait que le haut commandement militaire avait analysé le document pour conclure qu'il était faux et qu'il ne pouvait donc être attribué aux forces armées. Selon le ministre Barrios Celada,

Nous avons déterminé qu'il s'agit d'un document qui n'est pas comme ceux que nous élaborons. Nous avons un manuel sur [l'élaboration de] la correspondance qui nous indique quelles procédures suivre au moment de rédiger un document, déjà qu'il doit porter un sceau, un entête et l'identification de [la personne] qui en est responsable⁵⁵.

Puisque le registre militaire ne portait aucun de ces éléments, aucune instance militaire ne pouvait en avoir été l'auteur, selon le général. De plus, toute enquête sur son contenu ne revenait pas à l'armée, mais au ministère public⁵⁶. Selon le commentateur Edgar Gutiérrez, en renvoyant une telle enquête au ministère public, alors incapable d'affronter l'armée ou de lui faire admettre ses atrocités, le ministre de la Défense et son commandant en chef, le président Alvaro Arzú, faisaient preuve de cynisme tout en assurant l'impunité des auteurs du registre et leurs supérieurs⁵⁷.

G. Trois survivants témoignent

Malgré le déni officiel, le contenu du registre témoigne de l'enlèvement des détenus et de la mort de plusieurs d'entre eux. Toutefois, si le registre laisse entendre que ces détenus étaient interrogés après leur détention, il ne mentionne pas explicitement l'une des composantes essentielles du dispositif clandestin, sans laquelle ni les militaires français et ni les Guatémaltèques ne pouvaient obtenir le renseignement indispensable à l'édifice contre-

⁵⁴ Pavel Arellano, « "No lo aceptamos ni lo rechazamos". Ejército destruyó todos los archivos de la guerra interna », *Prensa Libre*, le 22 mai 1999, 5; Ronaldo Robles, « Ejército no lo niega, solo lo pone en duda », *El Periódico*, le 22 mai 1999, 3.

⁵⁵ Juan Carlos Llorca, « Ejército asegura que documento es falso », *El Periódico*, le 26 mai 1999, 6.

⁵⁶ *Ibid.*; Pavel Arellano et Olga López, « Institución armada no acepta la autenticidad. Ejército rechaza el "diario militar" », *Prensa Libre*, le 26 mai 1999, 4.

⁵⁷ Edgar Gutiérrez, « Análisis de situación. Fracturas expuestas », *El Periódico*, le 23 mai 1999, 8. Voir aussi Olga López Ovando, « "Evade responsabilidad" », *Prensa Libre*, le 24 mai 1999, 4.

insurrectionnel loyaliste. La torture, en effet, était le moyen coercitif par excellence qui permettait au bourreau d'accéder au secret, de briser ou de retourner son prisonnier, d'étaler son pouvoir absolu sur sa victime. Cette même torture actionnait la chaîne des enlèvements dont témoigne le registre, un détenu en dénonçant un autre sous la douleur des sévices, qui en dénonçait un autre, et ainsi de suite.

Le registre témoigne d'ailleurs de plusieurs de ces chaînes séquentielles qui pouvaient s'étirer sur plusieurs jours consécutifs où deux, trois, parfois quatre personnes étaient enlevées par jour. Le 15 mai 1984, par exemple, le registre indique deux premiers enlèvements à 5h30, un autre à 8h35, un à 10h00, un autre à 11h00 et ainsi de suite jusqu'à 23h30. En tout, dix personnes ont été enlevées, l'une après l'autre, en 18 heures de « travail⁵⁸ ». Les sceptiques n'ont qu'à lire le général Aussaresses pour comprendre ce que le registre ne dit pas expressément.

Si le registre garde le silence sur la question, ce sont les témoignages des rescapés qui nous renseignent sur l'importance de la torture dans le dispositif contre-insurrectionnel. Le dévoilement du registre militaire en 1999 avait permis aux familles des détenus-disparus de revendiquer la restitution des restes de leurs proches séquestrés par l'armée et d'intenter des recours en justice contre l'État qui était ultimement responsable de leur mort, d'abord au Guatemala et plus tard auprès de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme, dont le jugement est attendu en janvier 2013⁵⁹. La divulgation du document permit aussi à quelques personnes ayant survécu à leur détention aux mains des autorités de témoigner sur ce qui leur était arrivé⁶⁰.

⁵⁸ NSA, « [Diario Militar] », 39-42.

⁵⁹ Byron Rolando Vásquez, « Aumenta controversia contra acuerdo gubernativo que restringe competencia. CIDH emite otro fallo contra el país », *Prensa Libre*, le 4 janvier 2013, 2-3.

⁶⁰ Pedro Pop Barillas, « Presentan denuncia. Familiares de desaparecidos piden a la Fiscalía investigar hechos violentos », *Prensa Libre*, le 22 mai 1999, 3; Olga López Ovando, « Demandan restos de las

C'est le cas de l'avocat Sergio Manfredo Beltetón de León, numéro 62 au registre. Il avait été enlevé le 2 février 1984, alors qu'il était soupçonné d'appartenir aux FAR et à la Centrale nationale des travailleurs et travailleuses (CNT). Selon le registre, il avait été libéré, sans plus, après deux semaines de détention. Quinze ans plus tard, Beltetón de León affirmait n'avoir jamais milité auprès des FAR, bien que lui-même et plusieurs personnes de son entourage à l'époque éprouvaient une certaine admiration pour ces rebelles qui défendaient « les intérêts populaires » contre la brutalité des régimes militaires qui gouvernaient le pays. Il avait travaillé comme avocat pour plusieurs syndicats affiliés à la CNT, organisation qui était soupçonnée par les autorités d'appuyer les révolutionnaires, même si elle n'était pas inscrite à la « Liste des organisations de "façade" au service de la subversion », associée au registre⁶¹.

Au moment de son enlèvement en 1984, Beltetón avait rendez-vous avec Milquicidet Miranda Contreras, numéro 59 au registre, détenu deux jours auparavant, soupçonné d'appartenir aux FAR et assassiné 34 jours plus tard. Alors qu'il se déplaçait à pied près du Parc central de Guatemala Ciudad, se souvient l'avocat, plusieurs hommes armés se sont emparés de lui pour le projeter à l'intérieur d'une fourgonnette blanche⁶² :

À l'intérieur du véhicule, ils m'ont menacé avec une arme de poing et m'ont mis une capuche. Ils me disaient que j'étais un *farero* – maintenant je comprends qu'il s'agissait d'un membre des FAR – et ils me frappaient à coups de poing et à coups de pied au visage et à l'estomac, partout, et j'ai préféré me calmer. Ils utilisaient un poste radio tel celui qu'utilisent les forces de sécurité. Plus tard, ils ont communiqué avec quelqu'un et lui on dit : « Nous l'avons, nous rentrons à la base⁶³ ».

víctimas. Familiares piden que se castigue a los responsables », *Prensa Libre*, le 22 mai 1999, 4; Juan Carlos Llorca, « El primer paso en busca de la justicia », *El Periódico*, le 22 mai 1999, 3; Olga López Ovando, « Familiares de desaparecidos presentarán 50 nuevas solicitudes. Aumentan denuncias », *Prensa Libre*, le 20 juin 1999, 20; Edwin Palacios, « Fiscal escuchó a testigos por caso de diario militar », *El Periódico*, le 25 septembre 1999, 3.

⁶¹ Walter Martín Juárez, « Segio Manfredo Beltetón. Abogado secuestrado en 1984 », *El Periódico*, le 25 mai 1999, 4; NSA, « [Diario Militar] », 18.

⁶² *Ibid.*

⁶³ Juárez, « Segio Manfredo Beltetón », 4.

Beltetón a l'impression d'avoir été détenu à l'intérieur d'une installation militaire, dans la région de la capitale. Il affirmait avoir été battu pendant ses deux semaines de captivité, entendu des cris et reconnu les voix de syndicalistes qui imploraient la pitié de leurs bourreaux. Enfin, il croyait avoir été libéré à cause d'une campagne publique menée en sa faveur par les membres de sa famille et du fait qu'il n'appartenait pas aux FAR⁶⁴.

Le cas de Julio César Pereira Vásquez, numéro 73 au registre, nous informe davantage sur le mode opératoire et le fonctionnement du service de renseignement responsable de son enlèvement et de son interrogatoire. Selon le registre militaire, c'est la détenue Alma Lucrecia Osorio Bobadilla, numéro 34, qui aurait dénoncé Pereira Vasquez comme membre du PGT. À l'époque étudiant en agronomie, Pereira quittait le bureau du ministère de l'Agriculture où il travaillait pour se diriger à l'Université de San Carlos le 22 février 1984. Alors qu'il attendait un autobus, des hommes armés se seraient approchés de lui et l'auraient forcé à monter à bord d'une fourgonnette blanche. « Je me souviens qu'ils avaient communiqué avec le centre de détention pour leur dire qu'ils transportaient un patient ». Il se souvenait avoir entendu des hélicoptères et les aboiements de chiens lors de son arrivée au centre de détention. Ses ravisseurs l'auraient pris en photo avant de le rouer de coups, l'accusant d'appartenir à la guérilla, ce qu'il nia. Ils lui ont alors présenté un autre détenu, Jorge Mauricio Gatica Paz, numéro 53 au registre, tué trois mois plus tard, qui lui avait alors conseillé de collaborer avec ses gardiens⁶⁵.

S'entame alors la deuxième étape de sa détention aux mains de deux hommes qui l'ont menotté et forcé à mordre des fils métalliques auxquels ils appliquaient un courant électrique.

⁶⁴ Ibid.; Redacción, « Sergio Belteton: "Quiero saber quién me secuestró" », *Prensa Libre*, le 25 mai 1999, 8.

⁶⁵ Miguel Ángel Albizures, « Julio César Pereira habla de su secuestro », *El Periódico*, le 18 juin 1999, 11; Redacción, « La víctima número 73, 15 años después », *El Periódico*, le 13 août 1999, 4; NSA, « [Diario Militar] », 15, 21 (b).

Entre les décharges qui le faisaient bondir, ses bourreaux lui posaient des questions sur des armes dont il ne savait rien. Convaincus au bout d'un moment, ses bourreaux ont mis fin à la session de torture. Au deuxième jour de sa détention, le 23 février, Pereira a accompagné ses ravisseurs qui ont perquisitionné sa résidence à la recherche d'armes qu'ils n'ont pas trouvées. Ils ont menacé son épouse et sa fillette de trois ans, mais lui ont toutefois permis de se laver et de changer ses vêtements⁶⁶.

De retour à la prison clandestine, ses ravisseurs lui ont fait comprendre que la seule façon pour lui de survivre était de livrer ses secrets. Menacé de tortures et d'une mort certaine, Pereira a dénoncé Sergio Saúl Linares Morales, numéro 74 au registre et membre comme lui du PGT, dont les restes enfouis à San Juan Comalapa ont été identifiés en 2011. Réduit à la plus totale impuissance, Pereira assistait alors à l'enlèvement du jeune ingénieur et constatait que la détenue Osorio Bobadilla, qui l'avait dénoncé, participait à l'enlèvement aux côtés des ravisseurs, munie d'une arme longue. Le lendemain, 24 février, Pereira a été libéré afin qu'il puisse informer ses tortionnaires sur les allées et venues du professeur et agronome José Guillermo Peláez Gramajo, numéro 43 au registre, qui avait été libéré le 11 janvier à titre de délateur, mais qui avait aussitôt abandonné sa résidence pour s'enfuir⁶⁷.

Libéré, Pereira constatait cependant qu'il était constamment sous surveillance, ses ravisseurs faisant irruption régulièrement dans sa résidence pour le menacer et lui rappeler son engagement auprès des autorités. Après un mois d'une situation qu'il qualifiait d'insoutenable, Pereira s'est rendu à l'ambassade du Venezuela avec les membres de sa famille. Réfugiés à

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

Caracas, ils ont pu rejoindre plus tard le Canada. Linares Morales, pour sa part, est mort en détention à la fin mars 1984⁶⁸.

Alvaro René Sosa Ramos, lui, est le seul détenu inscrit au registre militaire à avoir réussi à échapper aux griffes de ses kidnappeurs en 1984 et à avoir ensuite livré son témoignage à la Commission interaméricaine des droits de l'Homme. Selon le registre, Sosa Ramos, alias « lieutenant Joel » ou « Richard », était organisateur syndical auprès des travailleurs et travailleuses de l'usine de produits alimentaires Diana, une entreprise d'origine salvadorienne, ainsi que présumé responsable de la structure militaire du front urbain des FAR⁶⁹.

Le dimanche 11 mars 1984 en avant-midi, Sosa Ramos se déplaçait à pied dans un quartier résidentiel de la capitale lorsqu'une douzaine d'hommes armés voyageant à bord de trois véhicules aux vitres teintées l'ont intercepté. Capturé, la tête recouverte d'une capuche, il a été projeté à l'intérieur d'une fourgonnette blanche et reconduit à un lieu de détention. Durant le trajet d'une vingtaine de minutes, Sosa se souvient que ses ravisseurs avaient communiqué par radio pour dire que « nous amenons le malade à la clinique ». Arrivé à destination, ils l'ont obligé à écouter les lamentations de personnes soumises à la torture pendant deux heures⁷⁰.

Sosa Ramos affirme que le lieu de détention avait été aménagé dans un immeuble résidentiel, dont les fenêtres avaient été placardées de planches de bois depuis l'intérieur et les chambres transformées en cellules. Mis à nu, bâillonné et menotté, il a d'abord été battu puis

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ NSA, « [Diario Militar] », 25; Albizures et Ruano Najarro, *¿Por qué ellas y ellos?*, 291.

⁷⁰ Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1985] », chapitre 2, p. 15; Albizures et Ruano Najarro, *¿Por qué ellas y ellos?*, 290-291. Voir aussi CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 2, p. 440-441; et Archivos de la Paz, *La autenticidad del Diario Militar*, 198-208.

brûlé avec des cigarettes. Ensuite, il a été suspendu au plafond par les pieds et battu, accusé d'appartenir à la guérilla⁷¹ :

Je me souviens qu'un [soldat] kaibil me frappait au visage avec la boucle de sa ceinture et puisque la boucle était très grosse, un coup parmi d'autres m'a ouvert le front. Entre les coups, je pouvais entendre le passage à tabac et les cris d'autres victimes. J'ai complètement perdu la notion du temps lorsque j'étais torturé⁷².

Ses bourreaux l'auraient ensuite emmené dans une pièce adjacente afin qu'il identifie un autre détenu, Amancio Samuel Villatoro, le fondateur et secrétaire général du syndicat de l'usine Adams Chicles, membre également du Comité national d'unité syndicale (CNUS) et de la CNT⁷³. Villatoro, numéro 55 au registre militaire, avait été enlevé six semaines plus tôt, le 30 janvier 1984. Le registre indique qu'il était membre des FAR et qu'à titre de représentant « national et international » de la CNT, il maintenait « des contacts avec [Gabriel] García Márquez au Mexique ». Exécuté à la fin mars, deux mois après son enlèvement, ses restes ont été identifiés en novembre 2011⁷⁴.

Lors de sa détention, Sosa Ramos affirme avoir vu au moins huit autres détenus, dont plusieurs étaient suspendus par les pieds et d'autres, assis, la tête recouverte d'une capuche.

Lorsqu'on lui présenta Villatoro, il se souvient avoir

été très impressionné de voir son corps aussi déformé par les coups. Je leur ai dit immédiatement que je ne connaissais pas cet homme. Lorsque nous sommes retournés à la première pièce, ils m'ont suspendu par les pieds à nouveau. Cette fois ils ont appliqué le courant électrique à mon corps⁷⁵.

Son être entier contorsionné par la violence des décharges, ses bourreaux lui demandaient d'identifier ses camarades. Profitant des moments de répit pour réfléchir à comment faire cesser la douleur, Sosa Ramos leur dit qu'il pourrait peut-être identifier quelques connaissances

⁷¹ *Ibid.*; Albizures et Ruano Najarro, *¿Por qué ellas y ellos?*, 290.

⁷² *Ibid.*, chapitre 2, p. 16.

⁷³ Albizures et Ruano Najarro, *¿Por qué ellas y ellos?*, 291, 302.

⁷⁴ NSA, « [Diario Militar] », 16; Valdez, « Estaban en fosa del cuartel militar », 12.

⁷⁵ Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1985] », chapitre 2, p. 16.

le long de la rue Montufar, dans la zone 9 de la capitale, mais s'ils continuaient de lui infliger des coups à la tête et des chocs électriques, il ne pourrait ni marcher ni voir qui que ce soit pour les identifier. Sosa Ramos savait que la rue en question abritait une ambassade européenne et qu'avec un peu de chance, il pourrait peut-être s'y rendre⁷⁶.

Fiévreux, Sosa Ramos se réveilla le 12 mars vers 4h00 ou 5h00 au son d'un clairon qui lui indiquait que son lieu de détention était situé aux confins d'une base militaire ou dans ses proches environs. Le lendemain, 13 mars, ses gardiens lui ont présenté leur plus récente prise, un homme qu'ils avaient enlevé à 7h00 au sud de la capitale. Il s'agissait de l'ancien président du Front national des enseignants Silvio Matricardi Salán, numéro 92 au registre. Sosa Ramos nia connaître le syndicaliste qui, selon le document, était membre des FAR et un « type bien préparé, de mentalité révolutionnaire, de telle sorte qu'il ne dévoila rien⁷⁷ ». L'année précédente une brève information classée confidentielle par le corps des détectives de la Police nationale indiquait que Matricardi avait délaissé son poste d'enseignant dans la municipalité de Mixco pour rejoindre les rangs « des regroupements de délinquants subversifs⁷⁸ ».

Vers 11h00, Sosa Ramos a été reconduit à bord de la fourgonnette blanche en direction de la rue Montufar, accompagné de sept gardiens. Une seconde voiture avec quatre autres hommes à bord, que Sosa Ramos identifia comme des effectifs des forces spéciales kaibiles, leur

⁷⁶ *Ibid.*; Albizures et Ruano Najarro, *¿Por qué ellas y ellos?*, 291.

⁷⁷ Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1985] », chapitre 2, p. 16; Albizures et Ruano Najarro, *¿Por qué ellas y ellos?*, 291-292; NSA, « [Diario Militar] », 27. On note ici une légère contradiction dans la narration des faits. Sosa Ramos affirme auprès de la Commission interaméricaine avoir vu Matricardi Salán le 11 mars alors que selon le registre militaire il aurait été enlevé à 7h00 le 13 mars. Dans son témoignage livré auprès d'Albizures et Ruano, il affirme, effectivement avoir vu Matricardi le matin du 13, vers 9h00.

⁷⁸ GT PN 50 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Información confidencial », el 10 de marzo de 1982, documentos F13776 y F13775. En effet, Matricardi était connu des services policiers depuis au moins 1963 lorsqu'il a été détenu pour avoir enfreint « la loi de défense des institutions démocratiques » et pour possession d'armes, antécédents qui ont été annulés en 1966. Voir GT PN 50 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Registro maestro de fichas », documento F34727.

ouvrait la voie alors qu'un troisième véhicule transportant cinq autres soldats les suivait de près à l'arrière. Vers midi, le convoi se serait arrêté afin de permettre aux soldats de se précipiter sur un passant et de le projeter à l'intérieur de la fourgonnette⁷⁹. Selon le registre militaire, il pourrait s'agir de Mario Enrique Chávez Ovalle, détenu numéro 91, qui avait été enlevé le même jour après avoir été désigné par Sosa Ramos, possiblement comme mesure de diversion. Le registre affirme que « [c]ette personne a été dénoncée par (s) JOEL dans le but de s'échapper et pouvoir entrer dans l'ambassade de Belgique, ce pourquoi on précise que Mario Enrique Chávez Ovalle [...] n'est pas un subversif ». Le registre, toutefois, qui contient la photo de Chávez Ovalle, ne précise pas s'il a été libéré ou non⁸⁰. Une fois rendus à destination, près de l'ambassade belge, les soldats qui accompagnaient Sosa Ramos auraient tenté d'enlever deux jeunes femmes, attirant l'attention du voisinage⁸¹.

Observant la scène derrière les vitres teintées du véhicule qui le transportait, Sosa Ramos, les menottes aux poignets, affirme qu'il tenta de s'enfuir une première fois, mais qu'il en aurait été empêché par son surveillant. Profitant d'un moment d'inattention chez ce dernier lors de l'enlèvement des deux jeunes femmes, il ouvrit la porte coulissante du véhicule pour se précipiter à l'extérieur. « Je me suis mis à courir en direction de l'ambassade comme jamais je n'avais couru, affirma le détenu auprès de la Commission interaméricaine en 1985. Je savais

⁷⁹ Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1985] », chapitre 2, p. 16.

⁸⁰ NSA, « [Diario Militar] », 26. La date dactylographiée au registre qui indique l'appréhension de Chavez Ovalle est le 12 mars 1984. Toutefois une note manuscrite à côté de celle-ci semble corriger l'information. On y lit « No. 13-3-84 », indiquant que sa détention avait bel et bien eu lieu le jour de l'évasion de Sosa Ramos.

⁸¹ *Ibid.*, chapitre 2, p. 15-16; Albizures et Ruano Najarro, *¿Por qué ellas y ellos?*, 292. Selon une demi-douzaine de constats de la Police nationale, les deux jeunes femmes dans la vingtaine, Vilma Estela Sandoval de Zea et Gladys Elizabeth de León Fuente, travaillaient pour une entreprise du voisinage et étaient sur leur heure du dîner lorsqu'elles ont été interpellées dans la rue par « deux inconnus portant des armes à feu » vers 13h20. Ces derniers les auraient embarquées de force à bord de deux véhicules différents avant de les abandonner peu de temps après. Voir, entre autres, GT PN 32 S007 [Inspectoría General], « Novedades recibidas. Oficio no. 2976/84 », le 13 mars 1984, documento F15761; et GT PN 99 DSC [Documentos sin clasificar], « Novedades del Cuerpo de Radio Patrullas », el 14 de marzo de 1984, documento F13338, p. 1-2.

qu'ils me suivaient et qu'il m'aurait été impossible d'escalader le mur [de l'enceinte diplomatique]⁸² ».

Sosa Ramos fonça alors droit sur la porte de la cour extérieure, qu'il franchit vers 13h15, selon les déclarations du gardien de sécurité de l'ambassade, faites plus tard aux agents de la Police nationale⁸³. Culbutant, il se serait relevé pour se diriger en direction de la porte principale de l'édifice belge, mais une première balle le blessa à la jambe et il trébucha. En essayant de se relever, une deuxième balle lui transperça la poitrine alors qu'une troisième l'atteignait au foie. Alertés par les coups de feu, les membres du personnel de l'ambassade lui ont aussitôt porté secours, lui prodiguant les premiers soins alors qu'il les implorait de ne pas le livrer aux autorités⁸⁴. Le registre militaire, pour sa part, confirme l'évasion du prisonnier, affirmant qu'il s'était enfui au moment d'identifier un ou des passants qui marchaient dans la rue (il pourrait s'agir des deux jeunes femmes que mentionne Sosa). Alors que ses gardiens procédaient à l'enlèvement, Sosa Ramos aurait

profité [du moment] pour se mettre à courir et tenter d'entrer dans une maison, lorsqu'on a détecté [sa fuite], on a tout de suite fait feu sur lui; après coup on a su que JOEL [pseudonyme] n'avait rien dit de concret, sinon qu'il cherchait toujours une sortie et l'a trouvé à cet endroit, en entrant dans la résidence de l'ambassadeur de Belgique⁸⁵.

Le registre affirme que Sosa avait été atteint « d'une balle à la poitrine, côté gauche » et que les médias ont aussitôt commencé à affluer sur les lieux de la fusillade⁸⁶. Selon une information communiquée à la centrale des communications de la Police nationale à 14h15 par le commandant du cinquième corps policier, celui-ci aurait offert au personnel de l'ambassade

⁸² *Ibid.*, chapitre 2, p. 15-18. Cf. Albizures et Ruano Najarro, *¿Por qué ellas y ellos?*, 293-294.

⁸³ GT PN 51-02 S005 [Centro de Operaciones Conjuntas], « Comandante del Tercer Cuerpo al Director General de la Policía Nacional », el 13 de marzo de 1984, documento F34863 (copia F13389).

⁸⁴ Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1985] », chapitre 2, p. 15-18; Albizures et Ruano Najarro, *¿Por qué ellas y ellos?*, 293-294.

⁸⁵ NSA, « [Diario Militar] », 27.

⁸⁶ *Ibid.*

d'accompagner l'intrus, blessé par balle, à un poste de santé, proposition que les diplomates ont déclinée. Vu le nombre de journalistes sur les lieux, le commandant aurait choisi de se retirer⁸⁷. Selon Sosa Ramos, ses ravisseurs se seraient aussi rapprochés du personnel diplomatique pour demander qu'il leur soit rendu : l'ambassadeur leur aurait alors montré une pièce d'identité en leur demandant de s'identifier à leur tour, sur quoi ils ont décidé de quitter les lieux⁸⁸. « Exactement à 16h15 », poursuit le registre, Sosa Ramos « a été transporté à bord du véhicule Mercedes Benz, plaque 58, propriété de l'ambassadeur de Belgique, en direction à l'hôpital Bella Aurora où il a été opéré⁸⁹ ».

Les archives de la Police nationale démontrent que celle-ci s'est intéressée au sort de cet homme pourchassé qui avait fait irruption dans une enceinte diplomatique. Un rapport d'activités du Centre des opérations conjointes (COC) de la Police nationale, instance opérationnelle qui réunissait des effectifs policiers et militaires, affirmait le 20 mars que le blessé Álvaro René Sosa se trouvait hospitalisé et sous la protection d'agents du troisième corps policier et que son état était « satisfaisant ». Une phrase soulignée du rapport affirmait que l'« on attend sa sortie, du centre hospitalier, à court terme⁹⁰ ».

Deux rapports adressés au Directeur général de la Police nationale par le commandant du troisième corps constataient la haute surveillance diplomatique dont était l'objet Sosa Ramos, un obstacle qui empêcha peut-être qu'il soit enlevé à nouveau. Un premier rapport, rédigé le jour de la fusillade, le 13 mars, mentionnait qu'au moment d'être transporté d'urgence à l'hôpital, Sosa Ramos était accompagné du secrétaire de l'ambassade belge et d'un

⁸⁷ GT PN 99 DSC [Documentos sin clasificar], « Novedades del Cuerpo de Radio Patrullas », el 14 de marzo de 1984, documento F13338, p. 1.

⁸⁸ Albizures et Ruano Najarro, *¿Por qué ellas y ellos?*, 293.

⁸⁹ NSA, « [Diario Militar] », 27.

⁹⁰ GT PN 51-01 S003 [Centro de Operaciones Conjuntas], « Novedades, periodo comprendido del 12 al 18 de marzo de 1984 », el 20 de marzo de 1984, documento F 26028, p. 1.

fonctionnaire du ministère des Relations étrangères guatémaltèque⁹¹. Après une semaine d'hospitalisation en présence constante de diplomates vénézuéliens⁹², un deuxième rapport, daté du 21 mars, remarquait qu'au moment de recevoir son congé, Sosa Ramos était accompagné par l'ambassadeur belge, l'ambassadeur vénézuélien et son secrétaire au commerce, de même que par un fonctionnaire guatémaltèque. Ensemble, ils se seraient rendus à l'aéroport et Sosa aurait quitté le pays⁹³. Les auteurs du registre militaire affirment que leur ancien prisonnier était parti en direction du Canada⁹⁴.

La fuite de Sosa Ramos demeure une exception et son cas démontre qu'il avait été détenu puis torturé dans un lieu où se trouvaient d'autres syndicalistes qui, comme lui, étaient inscrits au registre, dont Amancio Samuel Villatoro et Silvio Matricardi Salán. Ce dernier est mort le 13 mars, le jour même où Sosa Ramos avait réussi à franchir la porte de l'ambassade belge. Alors qu'une partie des gardiens du centre de détention clandestin accompagnait Sosa Ramos dans les rues de la capitale, Matricardi, laissé à lui-même, aurait tenté de s'enfuir, selon le registre, raison pour laquelle ses gardiens l'auraient exécuté⁹⁵. Selon la police, son corps, montrant des signes d'étranglement, a été retrouvé 48 heures plus tard le long d'un chemin de terre dans le département d'Escuintla, au sud de la capitale. Selon un rapport de la police départementale, les responsables du crime étaient « des individus inconnus qui ont pris la fuite⁹⁶ ».

⁹¹ GT PN 51-02 S005 [Centro de Operaciones Conjuntas], « Oficio no. 1,230, Comandante del Tercer Cuerpo al Director General de la Policía Nacional », el 13 de marzo de 1984, documento F34863 (copia F13389).

⁹² Albizures et Ruano Najarro, *¿Por qué ellas y ellos?*, 294.

⁹³ GT PN 51-02 S005 [Centro de Operaciones Conjuntas], « Comandante del Tercer Cuerpo al Director General de la Policía Nacional », el 21 de marzo de 1984, documento F26845.

⁹⁴ NSA, « [Diario Militar] », 27.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ GT PN 50-08 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Fichas de la Sección de Inteligencia y Seguridad Interna (SISI) », el 15 de marzo de 1984, documento F15410; GT PN 30-01 S011

Devant le fait que ces trois syndicalistes et militants de la gauche armée se soient retrouvés au même endroit, en présence d'autres prisonniers, on peut se demander s'il existait, pour des raisons d'efficacité ou de spécialisation, des lieux de détention clandestins réservés exclusivement aux membres de certains groupes, comme les syndicalistes, les étudiants ou les politiciens d'opposition, par exemple. Le registre militaire ne confirme rien d'autre que l'existence d'un vaste réseau à l'échelle du pays permettant l'enlèvement de suspects, leur transfert d'un bout à l'autre de la capitale ou du pays et que ces personnes détenues étaient torturées et exécutées. Mais ces centres spécialisés existaient-ils? Nous devons nous tourner vers d'autres études pour le savoir. Pour l'instant, le registre militaire et les témoignages de quelques-uns de ses rares survivants confirment que les forces de l'ordre guatémaltèques en 1984 avaient mis en place un dispositif voué à l'éradication des membres de la gauche révolutionnaire. La question maintenant serait de savoir si ce dispositif de mise à mort pouvait aussi servir à détruire d'autres groupes sociaux, politiques ou professionnels. Pour cela, voyons ce que disent la Commission d'éclaircissement historique et la Commission interaméricaine des droits de l'Homme sur les rouages de ce complexe dispositif.

H. La définition et l'articulation des actes commis

Commençons d'abord par les définitions. D'emblée, rappelons que le droit international humanitaire protège toute personne contre les actes de disparition forcée, de torture et d'exécution sommaire et donc contre le dispositif répressif décrit par le registre militaire et les survivants. Les principes dont il sera ici question s'appliquent à toute personne, sans exception, qu'elle soit ou ait été un communiste guatémaltèque ou un taliban afghan. Selon le droit humanitaire, ces opposants peuvent être confrontés directement lors d'hostilités et même

[Dirección General de la Policía Nacional], « Novedades Policía Nacional de Escuintla para marzo 1984 », documento F34782, p. 5.

privés de leur vie sans que leur mort ne soit considérée comme un meurtre ou une exécution sommaire. Cependant, nous rappelle la CEH, « en toute circonstance en marge du théâtre d'une opération militaire, tuer un combattant suppose la commission d'une violation aux droits humains et une infraction au droit humanitaire qualifiable d'exécution arbitraire ». Or, un guérillero qui était hors de combat pour quelque raison que ce soit devait être capturé et mis à la disposition d'une autorité judiciaire compétente. Toutefois, nombreux ont été les combattants blessés ou faits prisonniers au Guatemala, selon la CEH, qui ont été sommairement exécutés sur-le-champ ou torturés avant d'être exécutés⁹⁷. Contrevenant au droit international humanitaire, ces actes seraient donc criminellement imputables.

Les Conventions de Genève du 12 août 1949 prohibent une série d'actes considérés comme des crimes de guerre lorsqu'ils sont commis contre des populations civiles ou des combattants faits prisonniers ou mis hors de combat. En matière d'exécution sommaire ou de torture, par exemple, l'article 3 commun aux quatre Conventions protège civils et combattants dans le cadre d'un « conflit armé ne représentant pas un caractère international », exigeant des parties que

Les personnes qui ne participent pas directement aux hostilités, y compris les membres de forces armées qui ont déposé les armes et les personnes qui ont été mises hors de combat par maladie, blessure, détention, ou pour toute autre cause, seront, en toutes circonstances, traitées avec humanité, sans aucune distinction de caractère défavorable basée sur la race, la couleur, la religion ou la croyance, le sexe, la naissance ou la fortune, ou tout autre critère analogue⁹⁸.

Demeurent ainsi prohibés, en tout temps et en tous lieux, « les atteintes portées à la vie et à l'intégrité corporelle, notamment le meurtre sous toutes ses formes, les mutilations, les

⁹⁷ CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 2, p. 400, 401.

⁹⁸ Comité international de la Croix-Rouge (CICR), *Les Conventions de Genève du 12 août 1949*, Genève, 2010, [En ligne], http://www.icrc.org/fre/assets/files/other/icrc_001_0173.pdf (document consulté le 11 septembre 2012), 87-88. Les quatre Conventions de Genève du 12 août 1949 sont relatives à l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les forces armées en campagne; à l'amélioration du sort des blessés, des malades et des naufragés des forces armées sur mer; au traitement des prisonniers de guerre, et à la protection des personnes civiles en temps de guerre.

traitements cruels, tortures et supplices », ainsi que « les condamnations prononcées et les exécutions effectuées sans un jugement préalable, rendu par un tribunal régulièrement constitué, assorti des garanties judiciaires reconnues comme indispensables par les peuples civilisés⁹⁹ ». C'est à ce titre que les représentants du gouvernement guatémaltèque signaient les Conventions de Genève le jour de leur adoption et les ratifiaient le 14 mai 1952, celles-ci étant donc en vigueur au moment du conflit armé qui secoua le pays de 1960 à 1996¹⁰⁰.

En décembre 1984 l'assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) adoptait la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Entrée en vigueur en juin 1987 et ratifiée par le Guatemala en 1990, celle-ci stipulait que la torture était

tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou mentales, sont intentionnellement infligées à une personne aux fins notamment d'obtenir d'elle ou d'une tierce personne des renseignements ou des aveux, de la punir d'un acte qu'elle ou une tierce personne a commis ou est soupçonnée d'avoir commis, de l'intimider ou de faire pression sur elle ou [...] une tierce personne, ou pour tout autre motif fondé sur une forme de discrimination quelle qu'elle soit, lorsqu'une telle douleur ou de telles souffrances sont

⁹⁹ *Ibid.*, 88. Deux protocoles additionnels aux Conventions de Genève relatifs à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I) et à la protection des victimes des conflits armés non internationaux (Protocole II) ont été adoptés le 8 juin 1977 et sont entrés en vigueur le 7 décembre 1978. Un troisième protocole additionnel sur l'adoption d'un signe distinctif (protocole III) a été adopté le 8 décembre 2005 et est entré en vigueur le 14 janvier 2007. Voir Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Genève, [En ligne], <http://www.icrc.org/fr/resources/documents/publication/p0321.htm> (site consulté le 11 septembre 2011). Dans son article 8, le Statut de la Cour pénale internationale intègre le texte de l'article 3 commun aux Conventions de Genève en matière de crimes de guerre. Voir Cour pénale internationale (CPI), *Statut de Rome de la Cour pénale internationale [1998]*, La Haye, Section de l'information publique et de la documentation de la CPI, 2002, [En ligne], http://www.er.uqam.ca/nobel/k14331/jur7635/instruments/Statut_de_rome.pdf (consulté le 11 septembre 2012), 11-15. Le Guatemala adhère à la Cour pénale internationale le 12 avril 2012. Voir CPI, « ICC- Guatemala », [En ligne], http://www.icc-cpi.int/fr_menus/asp/states%20parties/latin%20american%20and%20caribbean%20states/Pages/guatemala.aspx (document consulté le 10 juillet 2012).

¹⁰⁰ CICR, « Les signataires des Conventions de Genève du 12 août 1949 », [En ligne], <http://www.icrc.org/ihl.nsf/WebSign?ReadForm&id=375&ps=P> (document consulté le 11 septembre 2011).

infligées par un agent de la fonction publique ou toute autre personne agissant à titre officiel ou à son instigation ou avec son consentement exprès ou tacite¹⁰¹.

L'article 2 de la Convention contre la torture précise qu'« [a]ucune circonstance exceptionnelle, quelle qu'elle soit, qu'il s'agisse de l'état de guerre ou de menace de guerre, d'instabilité politique intérieure ou de tout autre état d'exception, ne peut être invoquée pour justifier la torture¹⁰² ».

En matière de disparition forcée, la Déclaration de l'ONU sur la protection de toutes personnes contre la disparition forcée a été adoptée en décembre 1992. Celle-ci inspira la convention internationale du même nom qui entra en vigueur le 23 décembre 2010, lorsque l'Irak est devenu le vingtième pays à déposer sa ratification¹⁰³. L'article 2 de cette convention définissait la disparition forcée comme

l'arrestation, la détention, l'enlèvement ou toute autre forme de privation de liberté par des agents de l'État ou par des personnes ou des groupes de personnes qui agissent avec l'autorisation, l'appui ou l'acquiescement de l'État, suivi du déni de la reconnaissance de la privation de liberté ou de la

¹⁰¹ Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme, « Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants », le 26 juin 1987, [En ligne], <http://www2.ohchr.org/french/law/cat.htm> (document consulté le 11 septembre 2012). Le Guatemala ratifia la Convention le 5 janvier 1990. Voir Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme, « Statut des ratifications de la Convention contre la torture », 2004, [En ligne], <http://www2.ohchr.org/english/law/cat-ratify.htm>, (document consulté le 11 septembre 2011).

¹⁰² *Ibid.* L'article 7 relatif aux crimes contre l'humanité du Statut de la Cour pénale internationale définit la torture comme l'acte, commis par un État ou par toute autre organisation, « d'infliger intentionnellement une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou mentales, à une personne se trouvant sous sa garde ou sous son contrôle ». Voir CPI, *Statut de Rome*, 10.

¹⁰³ Le Guatemala a signé la convention le 6 février 2007, mais ne l'a toujours pas ratifiée. Voir Nations unies, « Signataires convention sur la protection de toutes personnes contre la disparition forcée », 2012, [En ligne], http://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-16&chapter=4&lang=en (document consulté le 11 septembre 2011). En 1984, la Fédération latino-américaine des associations des familles de personnes détenues-disparues avait mis de l'avant un projet de convention internationale contre la disparition forcée. Selon le libellé de la proposition, la disparition forcée était une action ou une omission entreprise par un fonctionnaire ou tout autre agent de l'État dans le but d'occulter l'endroit de détention d'un opposant ou d'une opposante politique, et ce, avec l'intention de réprimer, d'empêcher ou d'entraver toute forme de dissidence. Voir Federación Latinoamericana de Asociaciones de Familiares de Detenidos-Desaparecidos (FEDEFAM), 1984, cité dans CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 2, p. 413n 1126.

dissimulation du sort réservé à la personne disparue ou du lieu où elle se trouve, la soustrayant à la protection de la loi¹⁰⁴.

Lors de son enquête sur les causes et les conséquences du conflit armé guatémaltèque, la Commission d'éclaircissement historique documenta 61 648 violations aux droits humains commises entre 1960 et 1996, dont 6 159 cas de disparition forcée, 11 598 cas de torture et 23 671 cas d'exécutions sommaires. À partir de l'analyse des cas répertoriés, la CEH affirmait que 54 pour cent des victimes de tortures auraient survécu à leurs supplices alors que 46 pour cent auraient aussi été victimes d'exécution sommaire. Selon la CEH, « [l]a disparition forcée au Guatemala constituait l'une des plus grave et récurrente violation aux droits humains durant le conflit armé », et ce, au point de constituer une véritable « technique d'extermination », étroitement associée à la torture et aux exécutions sommaires. Selon la CEH, les survivants de la disparition forcée au Guatemala étaient extrêmement rares¹⁰⁵.

Les occurrences d'enlèvements, de torture et d'exécutions sommaires variaient selon l'intensité du conflit armé. À certaines périodes, par exemple lors des années 1971, 1975 et 1976, la disparition forcée, comme méthode répressive, avait été préférée à celle des exécutions sommaires. Réunis, toutefois, ces phénomènes auraient atteint leur apogée entre 1979 et 1985, culminant, en termes quantitatifs, en 1982¹⁰⁶. Parmi les cibles de prédilection de la disparition forcée, on compte les membres de la gauche armée, ainsi que les dirigeants

¹⁰⁴ Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme, « Convention internationale pour la protection de toutes personnes contre les disparitions forcées », entrée en vigueur le 23 décembre 2010, [En ligne], <http://www2.ohchr.org/french/law/disappearance-convention.htm> (document consulté le 11 novembre 2012). Au sujet des différents instruments internationaux de protection contre la disparition forcée, voir CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 2, p. 404-406, 457-458. Selon la CPI la disparition forcée survient lorsque « des personnes sont arrêtées, détenues ou enlevées par un État ou une organisation politique ou avec l'autorisation, l'appui ou l'assentiment de cet État ou de cette organisation, qui refuse ensuite d'admettre que ces personnes sont privées de liberté ou de révéler le sort qui leur est réservé ou l'endroit où elles se trouvent, dans l'intention de les soustraire à la protection de la loi pendant une période prolongée ». Voir CPI, *Statut de Rome*, 10-11.

¹⁰⁵ CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 2, p. 376, 402-403, 406, 412, 461.

¹⁰⁶ *Ibid.*, chapitre 2, p. 332, 407, 412, 462.

sociaux, politiques et religieux des milieux urbains. En termes absolus, les enlèvements, la torture et les exécutions arbitraires auraient affecté davantage les milieux ruraux et, en particulier, les départements à majorité autochtone du Quiché, de l'Alta Verapaz, de Baja Verapaz, de Chimaltenango, de San Marcos et du Huehuetenango¹⁰⁷. Si la disparition forcée en milieu rural était plus facilement imputable aux forces armées, puisque ses effectifs cachaient moins ou mal leur identité, la CEH notait que les agents de l'État en milieu urbain tentaient davantage de dissimuler leur identité en s'habillant en civil, en se recouvrant le visage et en se déplaçant en voitures banalisées sans plaques d'immatriculation, et ce, sous le couvert de la nuit, lors des heures de couvre-feu¹⁰⁸.

Selon la CEH, la disparition forcée avait comme objectif de « désarticuler ou anéantir les organisations politiques, associatives et populaires, en capturant et en faisant disparaître [...] les cadres ou présumés cadres de ces organisations ». Utilisée conjointement avec la torture, elle avait aussi comme objectif l'obtention de renseignements sur les projets, les activités, les membres et les dirigeants de la gauche armée et des organisations d'opposition. Ensemble, les enlèvements, la torture et les exécutions sommaires servaient à punir les dissidents et les dissidentes et, par extension, leur famille, leur communauté et leur organisation, ainsi qu'à répandre la terreur parmi la population en général. Propres à la guerre contre-insurrectionnelle, ces méthodes auraient servi à décimer ou à « décapiter » les organisations sociales, dont les principales centrales syndicales. Parfois, les exécutants se servaient du dispositif dans le but de s'enrichir, tirant de leurs actions répressives un bénéfice financier ou matériel¹⁰⁹.

¹⁰⁷ *Ibid.*, chapitre 2, p. 376, 387, 408-410, 451, 462-463. Selon la Commission, 74,6 pour cent des victimes recensées de disparitions forcées étaient d'origine autochtone, alors que 25 pour cent étaient d'origine *ladinas* ou non autochtone. En matière d'exécutions arbitraires, 86,5 pour cent des victimes étaient Autochtones. Voir *Ibid.*, chapitre 2, p. 376, 451.

¹⁰⁸ *Ibid.*, chapitre 2, p. 410, 412, 414-415, 420-421, 450.

¹⁰⁹ *Ibid.*, chapitre 2, p. 412-414, 427-430, 463-465, 472, 493-494, 517.

Dans ce processus de destruction humaine, les sévices sexuels étaient très courants, le viol ayant été utilisé à très grande échelle contre les dissidentes alors qu'une victime sur cinq d'exécutions arbitraires était une femme. La torture à la fois physique et psychologique était utilisée parfois dans le but de rééduquer les personnes détenues, afin de les « retourner » au profit du gouvernement. Une seule séance ou la seule menace de torture pouvait suffire pour « retourner » un détenu, mais certains sévices pouvaient s'échelonner sur plusieurs semaines, voire des mois. Ainsi conditionnés, les « éléments récupérés » servaient à identifier ou à dénoncer leurs anciens compagnons d'armes, parfois ils étaient libérés à des fins de délation ou de déstabilisation au sein de leur organisation. Dans certains cas, on présentait ces détenus aux médias, multipliant ainsi, de façon sensationnaliste, l'effet de leur conversion¹¹⁰.

Parmi les instances gouvernementales responsables de la disparition forcée et de la torture au Guatemala, la CEH soulignait le rôle déterminant de l'armée et de ses services de renseignement. Elle note aussi l'abdication du système judiciaire qui, par son inaction, sanctionnait la commission de ces crimes et facilitait leur remarquable constance dans le temps. Les patrouilles paramilitaires d'auto-défense, les commissaires militaires, la Police du trésor public (Guardia de Hacienda), la Police nationale et les escadrons de la mort y auraient aussi contribué de façon significative. Quatre-vingts pour cent des cas de disparitions forcées où l'identité des auteurs avait été signalée à la CEH auraient été commis par l'armée, 12 pour cent par les patrouilles d'autodéfense et 8 pour cent par d'autres forces de sécurité, principalement la Police nationale. En matière de torture, 88 pour cent des cas répertoriés par la Commission

¹¹⁰ *Ibid.*, chapitre 2, p. 376, 377, 402, 465-470, 477, 486. Sur les méthodes de tortures physiques et psychologiques utilisées par l'armée guatémaltèque, voir *Ibid.*, chapitre 2, p. 470-489.

étaient imputables aux militaires et parmi eux les officiers régionaux de renseignement (S-2) étaient considérés comme de véritables spécialistes en la matière¹¹¹.

I. Le *modus operandi* reconstruit

À partir de ces grandes lignes, poursuivons notre mise en contexte du registre militaire en tentant de reconstruire le mode opératoire qu'il ne fait que décrire partiellement. Où, par exemple, se situaient les centres de détention? Que savons-nous de leur emplacement et de leur aménagement? Afin de pousser notre réflexion, nous avons consulté les rapports de la CEH et de la Commission interaméricaine afin de connaître le sort d'un citoyen ou d'une citoyenne pris dans les rouages implacables de la répression. Tel que décrit par Noel de Jésus Beteta Álvarez au premier chapitre, une personne qui était préalablement identifiée par un service de renseignement comme une menace était d'abord prise en filature par un ou plusieurs agents. Ces derniers pouvaient intercepter ses communications téléphoniques ou son courrier, sans mandat, et contrôlaient généralement ses lieux de fréquentation et ses déplacements. Le jour venu, la personne était appréhendée, toujours sans mandat, à son domicile ou son lieu de travail, à bord d'un autobus se déplaçant sur une voie publique parsemée de postes de contrôle ou même dans un lieu de réunion, un marché, une église ou un hôpital¹¹².

Selon le rapport de la Commission interaméricaine pour l'année 1985, les perquisitions résidentielles étaient effectuées par des groupes de 4 à 12 hommes armés qui s'identifiaient parfois comme étant membres des forces de sécurité. Rarement en uniforme, ils prenaient le temps de fouiller la résidence de fond en comble et de piller les objets de valeur, en plus de repartir avec la ou les personnes recherchées. Si leur cible était enlevée sur la voie publique ou sur son lieu de travail, les exécutants se rendaient ensuite à son domicile afin de le passer au

¹¹¹ *Ibid.*, chapitre 2, p. 337, 406, 411-412, 491-492, 495-496, 518.

¹¹² *Ibid.*, chapitre 2, p. 406, 415, 418, 424, 459, 471, 489.

crible. Parfois, les perquisitions s'effectuaient alors que des policiers ou des soldats étaient postés à l'extérieur de la résidence et autour des quadrilatères avoisinants¹¹³. Selon la Commission interaméricaine,

Les perquisitions résidentielles ont généralement lieu la nuit, lorsque la ville est justement assujettie à la plus stricte surveillance policière. Les assaillants agissent sans crainte d'être interrompus, surpris ou arrêtés par les forces policières qui, de fait, n'ont jamais fait obstacle, intercepté ou détenu de tels saisies ou enlèvements. Lorsque les voisins ou les témoins interpellent la police en personne ou par téléphone, celle-ci s'abstient d'intervenir en alléguant qu'il s'agit d'une opération militaire coordonnée¹¹⁴.

Si les exécutants ne trouvaient pas la personne recherchée à la maison, ils interrogeaient ses proches présents sur les lieux. Selon les informations obtenues, ils décidaient alors de poursuivre leur recherche ailleurs ou d'attendre patiemment leur cible avant de l'embarquer par la force et de l'emmener au lieu de détention¹¹⁵.

Selon la Commission interaméricaine, les enlèvements sur la voie publique étaient encore plus spectaculaires, car dans ces cas-là les exécutants étaient plus nombreux et plus lourdement armés. Ils menaçaient alors tout le monde présent avant de s'emparer de leur cible. Jamais les cris de la victime, les invectives des passants, l'agitation provoquée par la violence d'un tel déploiement, ou parfois même les coups de feu tirés en légitime défense par la victime, n'attiraient la moindre attention policière. Une fois à bord du véhicule, la personne enlevée était projetée au sol et avait souvent les yeux bandés ou la tête recouverte. Toute protestation ou forme de résistance de sa part lui valait d'être menacée et battue¹¹⁶.

¹¹³ Comisión Interamericana de Derechos Humanos (Comisión IDH), « Tercer informe sobre la situación de los derechos humanos en la República de Guatemala », OEA/Ser.L/V/II.66, Washington, le 3 octobre 1985, [En ligne], <http://www.cidh.org/countryrep/Guatemala85sp/indice.htm> (document consulté le 20 septembre 2011), chapitre 2, p. 3-4, 38-39.

¹¹⁴ *Ibid.*, chapitre 2, p. 4.

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ *Ibid.*

Une fois capturés, les suspects étaient introduits dans un « circuit clandestin de détention », entièrement soustrait aux normes judiciaires ou à la supervision légale. Les composantes de ce circuit à l'échelle du pays auraient été, selon la CEH, parfaitement synchronisées, comprenant même ces fameux centres d'interrogatoire spécialisés où étaient transférés les détenus selon leur appartenance organisationnelle et les renseignements recherchés par leurs ravisseurs. Les opérateurs du système communiquaient entre eux en utilisant un langage codé qui leur permettait de dissimuler la véritable nature de leurs activités¹¹⁷.

Le circuit était composé de nombreux centres aménagés spécialement pour la détention et l'interrogatoire des suspects : édifices publics, commissariats, casernes, écoles ou églises abandonnées. Une fois adaptés, des résidences privées ou des domaines agricoles pouvaient aussi héberger une vingtaine de prisonniers à la fois. Parmi les centres répertoriés par la CEH, « La Isla » (l'île) était réservée à la Direction du renseignement de l'État-major de la Défense nationale, la D-2. D'abord située à la fin des années 1970 dans un complexe de la Police militaire ambulante (PMA) dans la zone 6 de Guatemala Ciudad, La Isla aurait été transférée aux abords de l'aéroport international de la zone 13 en 1992¹¹⁸.

En région, la D-2 avait aménagé un centre de réclusion dans les installations de la base aérienne de Retalhuleu, située près de la côte pacifique. Selon un document du service de renseignement étatsunien, daté du 11 avril 1994, ce centre avait hébergé, de 1984 à 1986, les subversifs d'importance et leurs plus proches collaborateurs, dont les restes torturés étaient soit largués à la mer depuis des avions soit enterrés dans des fosses situées à l'intérieur du périmètre de la base. Le document affirme que les cubicules et les trous remplis d'eau utilisés

¹¹⁷ CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 2, p. 415, 421-422.

¹¹⁸ *Ibid.*, chapitre 2, p. 92, 492, 499-501, 510-512.

pour confiner les suspects avaient depuis été démolis ou remplis de béton¹¹⁹. Les militaires de la base régionale de Huehuetenango, selon la CEH, auraient utilisé un crématoire pour incinérer les dépouilles des insurgés détenus à cet endroit. La très grande majorité des prisonniers aurait toutefois été enfouie dans des fosses communes, jetée dans des décharges ou délaissée le long des routes en bordure des villes et des villages¹²⁰.

Dans les installations de la Police nationale, les cachots les plus connus étaient « La Tigrera » (la cage aux lions), située au sous-sol de son quartier général pendant une bonne partie du vingtième siècle, et « La Galera » (la galère) située dans le même complexe policier de 1974 à 1977. Le commissariat du deuxième corps de la Police nationale était connu aussi pour son centre de détention réservé aux subversifs ainsi que pour son hôpital qui servait à ranimer ceux qui étaient plus mal en point. Le corps des détectives, appelé Police judiciaire, avait aussi son bain particulier. Situé dans la zone 1 de la capitale pendant les années 1970, il aurait été déplacé à la zone 10 au début des années 1980¹²¹.

Les renseignements recherchés auprès des détenus étaient obtenus par la torture, son usage ayant été systématique au Guatemala, selon la CEH. Les différentes techniques utilisées permettaient aux autorités d'obtenir les noms de personnes qui étaient ensuite détenues à leur tour, perpétuant ainsi le cycle d'enlèvements, d'interrogatoires et d'exécutions. L'allégeance militante ou le niveau d'implication organisationnelle d'une personne détenue pouvait avoir une incidence sur la durée de sa détention, ainsi que sur la fréquence et l'intensité des interrogatoires avant son éventuelle mise à mort¹²².

¹¹⁹ *Ibid.*, chapitre 2, p. 503-504; U.S. Defense Intelligence Agency, « Suspected Presence of Clandestine Cemeteries on a Military Base », le 11 avril 1994, [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB11/docs/29-01.htm> (document consulté le 10 septembre 2012).

¹²⁰ *Ibid.*, chapitre 2, p. 504.

¹²¹ *Ibid.*, chapitre 2, p. 505-509.

¹²² *Ibid.*, chapitre 2, p. 424-425, 435, 499.

Dans un premier temps, la personne enlevée était gardée en isolement, coupée de tout contact avec les autres détenus. Privée de ses droits les plus élémentaires, elle était injuriée et battue afin de la démoraliser et de la désorienter, et elle pouvait être transférée d'un lieu de détention à un autre à tout moment. Selon la Commission interaméricaine, au moment de son interrogatoire la personne passait aux mains d'une équipe qui était distincte de celle responsable de son enlèvement. Celle-ci la soumettait à un éventail de mauvais traitements dans le but de lui soutirer une confession ou des informations sur ses associés et la nature de leurs activités¹²³.

Plus tard, dans un état d'extrême vulnérabilité, la personne était transportée en présence de ses gardiens à un lieu préalablement déterminé, selon sa pertinence, et contrainte à identifier ses connaissances ou compagnons d'armes parmi les passants sous peine de mort ou de tortures prolongées¹²⁴. Sauf exception, écrit la Commission interaméricaine en 1985,

quiconque est l'objet d'une action d'enlèvement [...] au Guatemala est d'emblée condamné à mort afin de maintenir la plus stricte confidentialité du système, de l'identité des intervenants, des lieux de détention, des méthodes d'interrogatoire et de torture, et de la nature officielle de l'organisation.

On en sait très peu sur cette étape du procédé. Lors des régimes antérieurs, plusieurs personnes disparues réapparaissaient après un certain temps, résultat de l'énorme pression de l'opinion publique internationale ou de démarches entreprises par un ou plusieurs pays auprès des plus hautes autorités gouvernementales qui, malgré avoir nié leur participation à l'enlèvement [de ces personnes] ou occulté leur détention, finissaient par les libérer¹²⁵.

Dans la plupart des cas, cependant, les dépouilles des détenus étaient simplement retrouvées sur la voie publique, montrant des signes évidents de torture dans le but d'intimider l'opposition politique et de servir d'avertissement à la population en général¹²⁶.

¹²³ Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1985] », chapitre 2, p. 4-5.

¹²⁴ *Ibid.*, chapitre 2, p. 5.

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ *Ibid.*, chapitre 2, p. 5-6.

En région rurale, selon la Commission interaméricaine, les soldats agissaient souvent de connivence avec les milices d'autodéfense et les autorités locales. Ils se déplaçaient en groupes de 4 à 12 hommes lourdement armés et vêtus d'uniformes, transportés à bord de véhicules militaires et souvent accompagnés de civils, dont certains, encagoulés, identifiaient des suspects parmi les paysans. Les bases militaires abritaient les centres de détention où les détenus étaient confinés « *incomunicados* » à l'intempérie. Des survivants auraient témoigné des horaires disciplinés de leurs ravisseurs et de tortures semblables à celles infligées aux personnes détenues en milieu urbain. Les familles, sachant fort bien où chercher leurs proches, se voyaient toujours refouler par les officiers, bien que certains soldats leur aient parfois apporté quelques bribes d'information. Pour les familles qui persistaient dans leur quête, les militaires finissaient parfois par leur dire que la personne recherchée avait tout simplement été transférée ailleurs¹²⁷.

Si les différentes composantes du dispositif clandestin – enlèvement, torture, exécution – ciblaient de façon prioritaire les membres des organisations de la gauche armée, elles étaient déployées aussi contre les membres et les dirigeants des partis politiques sociaux-démocrates, les syndicats, les églises, les organisations étudiantes, les associations professionnelles, les coopératives de toutes sortes, les médias et, en particulier, les communautés mayas. Dans certains cas documentés par la CEH, le dispositif servait non seulement à châtier des individus contestataires, mais à persécuter l'ensemble de leur famille¹²⁸. Selon la CEH,

Dans la première étape du conflit armé [lors des années 1960], l'État tenta de désarticuler les organisations politiques tels le PGT, les FAR et le MR-13. Cependant, au fur et à mesure que s'intensifia et se prolongea le conflit, l'État persécuta non seulement ces organisations, mais harcela aussi tout groupe

¹²⁷ *Ibid.*, chapitre 2, p. 6-7.

¹²⁸ CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 2, p. 377, 382, 425, 429-430, 434, 451. Selon la CEH, le même dispositif était parfois même employé, pour des raisons disciplinaires et sécuritaires, contre des soldats et des policiers, punissant ainsi les récalcitrants et conservant le plus grand secret quant au fonctionnement et la nature du dispositif. Voir *Ibid.*, chapitre 2, p. 447-448, 492.

organisé, même s'il n'affichait pas une orientation politique : de toute façon, aux yeux de l'État, il constituait une menace à l'ordre établi¹²⁹.

En effet, les opérateurs du dispositif avaient toujours le choix et la prérogative de cibler toute personne qui tombait dans la catégorie d'« ennemi intérieur » à cause de ses opinions ou de ses actions en faveur d'un changement au *statu quo* ou à cause de son appartenance à l'une ou plusieurs de ces « organisations sociales, formellement établies et [dont les membres] exerçaient, dans le respect des lois alors en vigueur, leurs droits à la liberté d'association, d'expression et de culte ». Selon la Commission, cette vaste catégorie de personnes, jugées menaçantes par l'État, permettait aux autorités de sévir sans « distinction entre les combattants de la guérilla et la population civile ». Le seul fait d'habiter une région du pays où la guérilla était présente était un prétexte suffisant pour accuser quelqu'un de subversion et le condamner à mort, peu importe son âge ou son état de santé, une victime d'exécution arbitraire sur cinq ayant été un enfant en bas âge ou une personne âgée¹³⁰.

J. Réprimer pour soumettre

Selon un premier rapport de la Commission interaméricaine sur la situation des droits humains au Guatemala, publié en 1981, les cibles de la disparition forcée ne se limitaient pas aux seuls membres et dirigeants de la gauche armée, ni même aux personnes qui étaient clairement associées à l'opposition politique. Le dispositif répressif avait aussi dans sa mire « les personnes sur qui pesait le moindre soupçon de sympathiser avec les uns ou les autres, ou de leur prêter une forme de collaboration ou d'assistance¹³¹ ». En 1981, la Commission constatait déjà le « règne de la terreur », selon ses termes, qui prévalait au Guatemala, pays où la violence

¹²⁹ *Ibid.*, chapitre 2, p. 431.

¹³⁰ *Ibid.*, chapitre 2, p. 339, 342, 379-382.

¹³¹ Comisión Interamericana de Derechos Humanos (Comisión IDH), « Informe sobre la situación de los derechos humanos en la República de Guatemala », OEA/Ser.L/V/II.53, Washington, le 13 octobre 1981, [En ligne], <http://www.cidh.org/countryrep/Guatemala81sp/indice.htm> (document consulté le 20 septembre 2011), chapitre 2, p. 2.

était « permanente et systématique ». La mort, librement dispensée, portait atteinte non seulement au droit à la vie consacré par la Convention américaine des droits de l'Homme, mais subvertissait dangereusement l'État de droit et la Constitution guatémaltèques¹³².

En 1983, la Commission interaméricaine publiait un second rapport sur la situation des droits humains au pays pour la période délimitée par le coup d'État qui propulsa le général Efraín Ríos Montt au pouvoir le 23 mars 1982 jusqu'au moment de son renversement le 8 août 1983¹³³. Lors d'un entretien avec les représentants de la Commission en septembre 1982, le président *de facto* affirmait que

Je suis celui qui fait la loi. Je garantis à la population un usage juste de la force. Au lieu de retrouver des corps dans les rues, nous allons fusiller ceux qui commettent des crimes. Je suis le président, bien que *de facto*; mais je vous dis que je suis le majordome parce que mon travail maintenant est de faire le ménage dans la demeure¹³⁴ ...

Sous Ríos Montt, la Commission constata une légère baisse dans l'activité du dispositif clandestin de mise à mort, parce qu'il avait été remplacé par des « tribunaux de juridiction spéciale » qui appliquaient la peine de mort pour un nombre grandissant de délits communs et politiques. Cependant, les citoyens et les citoyennes continuaient d'être séquestrés dans leur résidence, leur lieu de travail ou sur la voie publique par des hommes lourdement armés qui se déplaçaient dans des véhicules banalisés, sans plaques et aux vitres teintées¹³⁵.

Dans la période étudiée par la Commission, aucun recours d'habeas corpus parmi les centaines qui avaient été interjetés auprès des autorités judiciaires en faveur des personnes disparues n'avait porté fruit, rendant ainsi caduc cet instrument juridique qui devait assurer

¹³² *Ibid.*, chapitre 2, p. 1, 15.

¹³³ Comisión Interamericana de Derechos Humanos (Comisión IDH), « Informe sobre la situación de los derechos humanos en la República de Guatemala », OEA/Ser.L/V/II.61, Washington, le 5 octobre 1983, [En ligne], <http://www.cidh.org/countryrep/Guatemala83sp/indice.htm> (document consulté le 20 septembre 2011), introduction (a), p. 7; chapitre 2, p. 2; conclusions et recommandations, p. 1.

¹³⁴ *Ibid.*, chapitre 2, p. 3.

¹³⁵ *Ibid.*, chapitre 3, p. 4-5.

l'intégrité physique de toute personne mise en état d'arrestation. Lors de la visite *in situ* d'une délégation de la Commission interaméricaine en 1982, les autorités se ravisèrent après avoir nié que les forces de l'ordre étaient responsables d'enlèvements. Ce fut le cas du Dr. Juan José Hurtado, dont le rapt avait d'abord été désavoué par les autorités, mais ensuite admis par Ríos Montt lui-même. Le ministre de la Défense et futur président Oscar Mejía Víctores avait d'abord imputé l'enlèvement du Dr. Carlos Padilla Gálvez aux forces rebelles. Deux jours plus tard, il dut admettre à la Commission que le détenu se retrouvait dans les installations du deuxième corps de la Police nationale¹³⁶.

C'est dans ce centre de détention que les représentants de la Commission ont pu s'entretenir avec plusieurs prisonniers. Chacun d'entre eux aurait raconté son interrogatoire aux mains des policiers et l'utilisation systématique d'une capuche en caoutchouc dans le but d'induire l'asphyxie et d'éventuelles confessions. Ces mêmes confessions étaient ensuite présentées aux tribunaux de juridiction spéciale à titre de preuve dans le cadre de procès pouvant entraîner la peine de mort. Ce fut le cas de Marco Antonio González, un détenu hondurien interviewé par les membres de la Commission en septembre 1982 puis fusillé l'année suivante, en compagnie de cinq autres détenus, pour une affaire de distribution de propagande jugée subversive¹³⁷.

La Commission interaméricaine retourna enquêter sur la question des droits humains au Guatemala en mai 1985. Le général Ríos Montt avait été renversé par son ministre de la Défense, Oscar Humberto Mejía Víctores, deux ans plus tôt. Or, le troisième rapport de la Commission en quatre ans couvrait la période des enlèvements documentés au registre militaire. En prenant le pouvoir, le général Mejía Víctores avait décrété une amnistie pour les

¹³⁶ *Ibid.*, chapitre 3, p. 3-4; conclusions et recommandations, p. 2.

¹³⁷ *Ibid.*, chapitre 3, p. 8; conclusions et recommandations, p. 2.

délits politiques et de droit commun commis, entre autres, par les forces de l'ordre, depuis 1982. Il avait aussi aboli les tribunaux de juridiction spéciale, qualifiés d'aberrations juridiques par plusieurs instances internationales, dont le système interaméricain de protection des droits humains. Mais voilà qu'en l'absence de ces tribunaux, la Commission constatait l'inquiétante réapparition des escadrons de la mort ainsi que l'abrogation *de facto* du recours à l'habeas corpus, jugeant opportun de citer plus de 670 recours présentés en faveur de personnes détenues pour la seule année de 1984. Tous seraient restés sans réponse de la part des autorités. Cette recrudescence des disparitions forcées, de la torture et des exécutions sommaires, selon la Commission, était toujours imputable aux forces de l'ordre, dont le Département des enquêtes techniques de la Police nationale¹³⁸.

Dans son rapport de 1985, la Commission avait documenté, à titre d'exemple illustratif, 31 cas de disparitions forcées portées à l'attention des plus hautes autorités guatémaltèques, dont trois survenues lors de sa visite *in situ* en mai. Aucune demande d'information formulée par la Commission sur ces cas n'avait obtenu de réponse du gouvernement militaire, sauf un où l'individu détenu par la Police judiciaire avait été libéré. Parmi les 31 cas cités, on retrouve neuf personnes inscrites au registre militaire, dont Haydée Méndez de Santizo (entrée numéro 83 au registre), Manuel Ismael Salanic Chiguil (entrée numéro 65), Carlos Guillermo Ramírez Galvez (numéro 66), Jorge Mauricio Gatica Paz (numéro 53), Jorge David Calvo Drago (numéro 69), Jorge Alfonso Velásquez Soto (numéro 26), Rubén Amilcar Farfán (numéro 134), Lesvia Lucrecia García Escobar (numéro 116-1), et Alvaro René Sosa Ramos (numéro 87). Dans six de ces neuf

¹³⁸ Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1985] », introduction, p. 3, 4, 5, 9; chapitre 1, p. 1-2; chapitre 2, p. 2, 3, 22-34.

cas documentés par la Commission interaméricaine, les témoins avaient identifié les exécutants comme étant membres des forces policières ou militaires¹³⁹.

Selon la Commission, le problème de la disparition forcée n'était pas nouveau en Amérique latine et il avait retenu l'attention de l'Assemblée générale de l'OÉA qui le qualifia de crime contre l'humanité. Le système interaméricain marquait ainsi une distinction entre les enlèvements sporadiques de nature criminelle qui faisaient l'objet d'enquêtes et qui étaient souvent résolus et ceux qui se pratiquaient à très grande échelle et qui restaient dans l'impunité la plus totale. L'analyse de la Commission en 1985 ne lui permettait pas d'estimer avec précision le nombre de disparitions forcées effectuées jusque-là par le régime Mejía Víctores, sauf pour dire qu'il dépassait le millier de cas¹⁴⁰.

L'ampleur des crimes de masse commis au Guatemala est toujours difficile à fixer avec certitude, le registre militaire, par exemple, malgré sa grande valeur, n'ayant fait la lumière que sur 181 cas précis dans un pays où les disparus se comptent par dizaines de milliers (40 000, selon la CEH). Examinons donc quelques chiffres qui nous permettront d'identifier certaines des collectivités ciblées par le dispositif de répression guatémaltèque au début des années 1980. Parmi les victimes d'exécutions sommaires rapportées par la Commission interaméricaine à l'époque, plusieurs étaient associées à l'Université de San Carlos (USAC). Selon le rapport de la Commission de 1981, par exemple, les morts attribuables aux forces de sécurité à Guatemala Ciudad incluaient celles des professeurs Mario Arnoldo Castro Pérez, José Gerardo Reyes Álvarez, et Guillermo Alfonso Monzón Paz, assassinés en février 1980; les professeurs Jorge Palacios Motta et Jorge Romero Imeri, assassinés en mars 1981; les professeurs Oscar Bonilla,

¹³⁹ *Ibid.*, chapitre 2, p. 7-20. À l'index nominatif associé au registre militaire, on constate un dixième cas parmi ceux répertoriés par la Commission interaméricaine en 1985, bien que celui-ci n'apparaisse pas au registre de façon détaillée. Il s'agit de Jorge Hiram Muralles García, détenu puis disparu le 3 janvier 1984 par les détectives de la Police nationale.

¹⁴⁰ *Ibid.*, chapitre 2, p. 3, 47.

Carlos Amancio Ortiz, et Carlos Enrique Tuch, tous tués en mai 1981. Selon la Commission interaméricaine, ces crimes s’ajoutaient aux meurtres de 27 membres du personnel de l’USAC, commis entre mars et septembre 1980¹⁴¹.

Le ministre de l’Intérieur de l’époque, Donaldo Alvarez Ruiz, croyait que l’université nationale et les organisations de la gauche armée étaient « du pareil au même », justifiant ainsi ce que le politologue Paul Kobraq qualifia de « campagne systématique » contre les étudiants et les intellectuels¹⁴². En 1981, le capitaine César Augusto Ruíz Morales avait écrit dans les pages de la *Revista Militar* de l’armée guatémaltèque que la lutte contre le communisme devait prendre la forme d’une « guerre totale » et que l’USAC « avait été une sorte de bastion du communisme depuis plusieurs années¹⁴³ ».

Pour la seule année de 1981, la Commission interaméricaine rapportait le meurtre de 226 enseignants du primaire, de 389 étudiants du secondaire et de l’université, et de 89 professeurs universitaires¹⁴⁴. La journaliste et photographe Jean-Marie Simon citait un étudiant de médecine qui lui racontait qu’au début des années 1980, « [p]ersonne ne se disait étudiant de l’USAC. [...] Nous arrachions les autocollants de nos pare-chocs et cachions nos cartes étudiantes dans nos souliers ». Selon l’ancien recteur de l’USAC, le Dr. Eduardo Meyer Maldonado, « 300 membres de la communauté universitaire ont été assassinés entre 1980 et 1981, alors qu’un millier sont “disparus” ou sont partis en exil ». Lors de la même période, selon Simon, « les données officielles indiquaient que 140 professionnels avaient fui l’école de

¹⁴¹ Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1981] », chapitre 2, p. 7-8.

¹⁴² Paul Kobraq, *En Pie de Lucha. Organización y represión en la Universidad de San Carlos, Guatemala, 1944-1996*, Guatemala, AAAS/ CIDH, 1999, 5-6, 60-61, 75, 83. Voir aussi Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1981] », chapitre 7, p. 3. Sur la répression contre l’Université de San Carlos, voir aussi Virgilio Álvarez Aragón, *Conventos, Aulas y Trincheras. Universidad y movimiento estudiantil en Guatemala. Vol. 2: El Sueño de transformar*, Guatemala, FLACSO, 2002.

¹⁴³ César Augusto Ruíz Morales, “¿Por qué solos?” *Revista Militar*, no. 24 (Sept-Dec. 1981): 90, 93.

¹⁴⁴ Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1981] », chapitre 7, p. 3.

médecine de l'USAC et le pays ». On parlait alors d'une guerre contre l'intelligence, contre ceux et celles qui réfléchissaient au pays et à son avenir¹⁴⁵.

Parmi les autres victimes du dispositif répressif dans ces années, ciblées pour leur opposition réelle ou présumée aux gouvernements militaires, on dénombre 238 membres et dirigeants du parti de la Démocratie chrétienne, assassinés en 1980-1981, ainsi que quelque 1 000 syndicalistes et leurs affiliés, assassinés en 1980¹⁴⁶. Parmi les victimes de renom chez les sociaux-démocrates, on compte Alberto Fuentes Mohr, assassiné en janvier 1979, et Manuel Colom Argueta, chef du nouveau Front uni pour la révolution (FUR), assassiné en mars. Entre 1978 et 1981, 19 dirigeants de cette formation politique ont été tués, ainsi que 15 autres sociaux-démocrates. En juin, 27 membres de la CNT ont été enlevés lors d'une seule descente, suivie en août par la disparition forcée de 17 autres syndicalistes et étudiants, lors d'une seule frappe¹⁴⁷. Le politologue Héctor Rosada-Granados évoquait alors la liquidation pure et simple du centre de l'échiquier politique guatémaltèque, laissant ainsi la solution militaire comme seule issue possible au conflit armé¹⁴⁸.

En février 1981, les agences de presse internationales parlaient de la mort de 17 journalistes au Guatemala, tués en moins d'un mois¹⁴⁹. Pour sa part, la Commission interaméricaine rapportait les assassinats en 1980-1981 d'une quinzaine d'avocats, de juges et de professeurs de droit, ainsi que la disparition forcée de 35 autres professionnels de la justice. Selon la Commission, la plupart étaient spécialistes du droit du travail ou bien travaillaient

¹⁴⁵ Jean-Marie Simon, Guatemala: *Eternal Spring, Eternal Tyranny*, New York, W.W. Norton and Company, 76.

¹⁴⁶ *Ibid.*, 73; Loren Jenkins, « Guatemalan Promises Fair Election as Interest in Voting Grows », *Washington Post*, le 5 mars 1982, A19; Michael McClintock, *American Connection. Volume Two: State Terror and Popular Resistance in Guatemala*, London, Zed Books, 1985, 226.

¹⁴⁷ CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 1, p. 189, 191; annexe 1, p. 133-144; Simon, *Eternal Spring, Eternal Tyranny*, 76.

¹⁴⁸ Héctor Rosada-Granados, *Soldados en el poder. Proyecto militar en Guatemala, 1944-1990*, San José, Fundapen/ Universidad de Utrecht, 1999, 150-151.

¹⁴⁹ Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1981] », chapitre 7, p. 1, 2.

auprès d'organisations et de communautés paysannes¹⁵⁰. La Commission soulignait aussi le risque d'enlèvement et d'assassinat que courraient les membres du clergé, surtout s'ils travaillaient dans les régions rurales à majorité autochtone¹⁵¹. La violence spécifique aux religieux catholiques dans le département du Quiché en 1980 avait forcé l'évêque Juan Gerardi Condera à fermer complètement le diocèse et à retirer son personnel en juillet après qu'il ait lui-même été la cible de deux attentats¹⁵².

Lorsque les prêtres, les sœurs et les laïques avaient quitté le Quiché, l'armée avait le champ libre pour agir contre les populations rurales en l'absence de témoins gênants, allant jusqu'à occuper les églises dans certaines municipalités pour les transformer en centres de détention et de torture, sites qui ont depuis été exhumés¹⁵³. Selon Simon, présente au Guatemala dans ces années,

Les bancs d'Église avaient été remplacés par des lits de camp et les chapelles converties en salles de torture. Quatre ans plus tard, lorsque l'armée a remis les édifices à l'Église, les prêtres ont trouvé des empreintes ensanglantées sur les murs et des fosses de 12 pieds [de profondeur] dans leur cour arrière¹⁵⁴.

En janvier 1982, commentant le cas de l'enlèvement d'une sœur catholique, le général Benedicto Lucas García, alors chef de l'État-major général de l'Armée et frère du président Romeo Lucas García, avait affirmé aux journalistes que plusieurs religieux et religieuses étaient impliqués dans des activités subversives, « nous causant de graves torts pour lesquels, je répète, ils doivent être expulsés du pays¹⁵⁵ ». En août de la même année, lors d'une entrevue avec l'auteur George Black, le colonel Roberto Mata avait affirmé que dans le département du

¹⁵⁰ *Ibid.*, chapitre 2, p. 8.

¹⁵¹ *Ibid.*, chapitre 6, p. 1, 3, 6, 7.

¹⁵² Robert Carmack, « The Story of Santa Cruz Quiché », dans R. Carmack, dir. *Harvest of Violence: The Maya Indians and the Guatemalan Crisis*, Norman, University of Oklahoma Press, 1988, 44-45; David Stoll, « Evangelicals, Guerrillas, and the Army: The Ixil Triangle Under Ríos Montt », dans Carmack, *Harvest of Violence*, 103; Simon, *Eternal Spring*, 77; Black et al., *Garrison Guatemala*, 96.

¹⁵³ Carmack, « Santa Cruz Quiché », 62.

¹⁵⁴ Simon, *Eternal Spring, Eternal Tyranny*, 77.

¹⁵⁵ « Benedicto Lucas acusa a monja plagiada de ayudar a guerrilla », *Prensa Libre*, le 9 janvier 1982, 8.

Quiché, l'armée ne faisait « aucune distinction entre les catholiques et les subversifs communistes¹⁵⁶ ». Deux ans plus tôt, pour l'année 1980, Simon avait noté la mort de sept prêtres et la disparition d'un autre; en 1981, cinq prêtres et deux missionnaires laïques avaient été enlevés ou tués, alors que 150 sœurs et 200 prêtres et des douzaines de pasteurs avaient été contraints de quitter le pays¹⁵⁷. George Black, pour sa part, dénombrait la mort de seize religieux et religieuses entre 1976 et 1981¹⁵⁸.

Un tel survol, loin d'être exhaustif, nous permet de constater les effets d'un dispositif de répression qui sévissait de manière précise, efficace et sélective. Ainsi, au début des années 1980, les membres et les dirigeants de groupes et d'associations clairement identifiables, dont des universitaires, des politiciens d'opposition, des syndicalistes, des juristes et des croyants, ont été persécutés, enlevés, torturés et exécutés sommairement, selon la méthode dont témoigne le registre militaire. Il s'agissait aux yeux des autorités d'éléments perturbateurs constituant, pour reprendre le concept français, l'organisation politico-administrative (OPA) des forces insurgées. Au Guatemala comme en Algérie, il s'agissait de secteurs entiers de la société civile greffés au conflit armé par l'amalgame, l'allusion ou la culpabilité par association. L'ennemi était intérieur et il était partout.

En 1981, la Commission interaméricaine constata que les actes d'enlèvements, de torture et d'exécution sommaire contre les membres de cette société civile étaient commis à grande échelle et de façon systématique, au point de se conformer à la notion juridique de crimes contre l'humanité. En janvier 1982, le *New York Times*, citant le département d'État des États-Unis, rapportait les morts violentes et souvent atroces de 300 personnes par mois au

¹⁵⁶ George Black, Norma Stoltz et Milton Jamail, *Garrison Guatemala*, New York, Monthly Review Press, 1984, 132, 143n 44.

¹⁵⁷ Simon, *Eternal Spring, Eternal Tyranny*, 77.

¹⁵⁸ Black et al., *Garrison Guatemala*, 96,

Guatemala¹⁵⁹. Le *Washington Post*, citant des sources proches des services de renseignement étatsunien, estimait que le chiffre approchait davantage les 500 morts par mois, deux tiers d'entre eux étant d'origine autochtone. « Des fonctionnaires étrangers qui s'intéressent aux droits humains » croyaient pour leur part, selon le *Washington Post*, que « ces chiffres étaient plutôt bas¹⁶⁰ ». La politologue Jennifer Schirmer, qui avait suivi les militaires guatémaltèques pendant une décennie pour écrire son ouvrage magistral à leur sujet, estimait quant à elle que 800 corps par mois jonchaient les rues, les trottoirs et les sentiers du pays sous la gouverne du président Lucas García, de 1978 à 1982¹⁶¹. Si, dans de telles circonstances, l'organisation sociale était devenue difficile, elle n'était pas tout à fait impossible. Certaines initiatives en matière de défense des droits ont vu le jour, malgré ou à cause de la répression, et feront preuve d'une rare détermination. C'était le cas notamment d'une association qui venait en aide aux familles affectées par la disparition forcée.

K. Le Groupe d'appui mutuel (GAM) et la conclusion du registre

Alors que les experts de la Commission interaméricaine rédigeaient leur troisième rapport en 1985, ils ont été informés de la disparition de 52 personnes supplémentaires en 1984-1985 dans le seul département de Chimaltenango, des hommes pour la plupart, âgés de 16 à 55 ans. Face au phénomène de la disparition forcée, selon la Commission, la population avait été laissée à elle-même, sans aucun recours légal, l'habeas corpus ayant été rendu

¹⁵⁹ Associated Press, « 50 Kidnapping Victims Found Dead in Guatemala », *New York Times*, le 11 janvier 1982, A3. Le chiffre cité proviendrait du rapport du département d'État sur les droits humains dans le monde pour l'année 1981.

¹⁶⁰ Christopher Dickey, « Escalating Violence Besieges Central America; Guatemalan War Grows Fiercer », *Washington Post*, le 22 janvier 1982, A1; Jenkins, « Guatemala Seeks to Pacify Indians », *Washington Post*, le 7 mars 1982, A1.

¹⁶¹ Jennifer Schirmer, *Las intimidaciones del proyecto político de los militares en Guatemala*, Guatemala, FLACSO, 1999, 46.

inopérant, à toute fin pratique, et les autorités refusant de transmettre la moindre information au sujet des disparus¹⁶².

Sans cesse à la recherche de leurs proches, quelques familles ont mis sur pied le Groupe d'appui mutuel (Grupo de Apoyo Mutuo, GAM) en juin 1984. Au fil de rencontres fortuites dans les commissariats, les hôpitaux, la morgue et les cimetières de la capitale, ses premiers membres, des femmes pour la plupart, avaient décidé de se regrouper et de mettre leurs efforts en commun. En un an, l'organisation humanitaire avait réuni 640 familles et documenté 538 cas de disparition forcée qu'elle fit connaître publiquement par l'entremise de manifestations hebdomadaires, d'occupations pacifiques et de représentations auprès du chef d'État, ses principaux ministres et les membres du corps diplomatique accrédités au Guatemala¹⁶³.

Dès sa fondation, le GAM avait attiré l'attention des forces policières. Un rapport d'activité du secrétariat de la Police nationale pour la période du 18 au 24 juin 1984, rédigé à l'intention de la direction, résumait ainsi les objectifs jugés douteux de la nouvelle organisation après que ses fondatrices aient tenté en vain de rencontrer le général Héctor Rafael Bol de la Cruz, le directeur de la Police nationale :

Ce regroupement est promu à l'intérieur [du pays] par des secteurs proches de l'Université de San Carlos, surtout celui des étudiants.

Au début, il s'intéressait à la réapparition de personnes liées d'une façon ou d'une autre à ce centre d'étude. À tout le moins, c'était l'objectif déclaré.

Mais, au fond, ses promoteurs ont comme objectif connu de causer des problèmes au gouvernement et aux forces de sécurité.

¹⁶² Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1985] », chapitre 2, p. 20-21, 35; conclusions et recommandations, p. 1.

¹⁶³ *Ibid.*, chapitre 2, p. 35, 41; Simon, *Eternal Spring, Eternal Tyranny*, 192. Sur le GAM, voir aussi Americas Watch, *The Group for Mutual Support, 1984-1985*, Washington, AW, 1985. Quant aux organisations créées au Guatemala afin de rechercher les personnes portées disparues, mentionnons la Coordination nationale des veuves du Guatemala (Coordinadora nacional de las viudas de Guatemala, CONAVIGUA), créée en 1988, et l'Association des familles des personnes détenues-disparues du Guatemala (Asociación de Familiares de Personas Detenidas-Desaparecidas de Guatemala, FAMDEGUA), fondée en 1992. Voir CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 152, 176n 556. Sur d'autres organisations guatémaltèques ayant tenté de faire prévaloir les droits humains de la population pendant le conflit armé, voir *Ibid.*, chapitre 3, 229-230.

Indiscutablement, ce mouvement compte sur l'appui international de regroupements socialistes, tel qu'ils fonctionnent en Argentine et au Chili.

L'attitude policière face à sa démarche a été de recevoir la note photocopiée ci-jointe au Secrétariat général, sans accorder l'accès que ses dirigeantes souhaitaient avoir à la Direction générale.

Nous estimons que moins on leur accorde d'importance publiquement, moindre sera le succès que recherchent leurs commanditaires¹⁶⁴.

En annexe au rapport, le fonctionnaire du secrétariat policier avait ajouté une copie d'un court tract en six points intitulé « Les familles des ouvriers, des étudiants et des professionnels disparus font connaître à la population du Guatemala... ». Suivent ensuite les raisons pour lesquelles ces familles avaient choisi de surmonter leur isolement et de faire valoir un seul objectif, celui de retrouver vivants les membres de leurs familles enlevés par des inconnus. Les neuf signataires du document n'accusaient personne en particulier et demandaient l'appui des églises, de l'université nationale et du gouvernement pour retrouver les personnes séquestrées. Elles faisaient appel aussi aux familles touchées par la disparition d'un proche, les invitant à se joindre au GAM et à participer à ses réunions hebdomadaires, tenues les samedis à 15h00 dans les locaux des Brigades de paix internationales. Suivent finalement les neuf signatures, dont celles de Maria Rosario Godoy de Cuevas, María Emilia García et Aura Elena Farfán. Mme Godoy de Cuevas a été assassinée moins d'un an plus tard¹⁶⁵.

Les archives de la Police nationale démontrent que les dirigeantes du GAM avaient été fichées et contrôlées individuellement par le Département des enquêtes techniques (DIT) de la Police nationale (la plus récente incarnation de la Police judiciaire) depuis au moins le 6 août 1984, deux mois après la fondation de l'organisation. C'est le cas d'Aura Elena Farfán, dont une première fiche consigne l'adresse résidentielle, son appartenance au GAM et la disparition de son frère Rubén Amílcar le 15 mai 1984. Une deuxième fiche à son nom indique sa demande de

¹⁶⁴ GT PN 30-01 S011 [Dirección General de la Policía Nacional], « Memorias de labores para el periodo del 18 al 24 de junio 1984 », documento F31941.

¹⁶⁵ *Ibid.*

rendez-vous avec le chef du DIT en septembre 1984¹⁶⁶. Le 20 septembre, le chef du DIT, le lieutenant-colonel d'Infanterie Edgar Méndez, convoquait dix représentantes du GAM à une rencontre. Cette convocation écrite ainsi que la réunion du 27 septembre qui s'ensuit ont été consignées aux fiches nominatives de Mme Farfán et de Nineth Montenegro de García, elle aussi cofondatrice du GAM¹⁶⁷.

À la suite des pressions des représentantes du GAM, le ministre et le vice-ministre de l'Intérieur recevaient Nineth de García, Isabel de Castañón, María del Rosario de Cuevas y Aura Elena Farfán dans leurs bureaux du Palais national le 25 septembre. Le jour même, le ministre de l'Intérieur adressait une note au directeur général de la Police nationale pour lui demander d'enquêter sur la disparition des proches de ces quatre femmes. Un mois plus tard, le 26 octobre, le DIT rapportait qu'Edgar Fernando García, Gustavo Adolfo Castañón, Carlos Ernesto Cuevas et Rubén Amilcar Farfán n'avaient pas été détenus par la police, qu'ils ne se trouvaient dans aucun hôpital et que leurs ravisseurs n'avaient toujours pas été identifiés, bien que l'enquête se poursuivait¹⁶⁸.

¹⁶⁶ GT PN 50-08 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Fichas de la Sección de Inteligencia y Seguridad Interna (SISI) », el 6 de agosto de 1984, documento F13328; GT PN 50 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Registro maestro de fichas », documento 264496. Rubén Amilcar Farfán est inscrit au numéro 134 du registre militaire, selon lequel il était membre du PGT. Il serait décédé au moment de résister à son enlèvement. Selon la CEH, il était étudiant en sciences humaines à l'Université de San Carlos et travaillait aux éditions universitaires. Des hommes armés à bord de deux autos, dont les numéros de plaques avaient été transmis aux autorités, auraient participé à son enlèvement dans le centre historique de la capitale. Voir NSA, « [Diario Militar] », 41; et CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 147.

¹⁶⁷ GT PN 50 S003 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Correspondencia », documentos F11891. Pour les fiches policières d'Aura Elena Farfán et de Nineth Montenegro de García, voir GT PN 50 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Registro maestro de fichas », documentos 264498 et 173916.

¹⁶⁸ GT PN 50 S004 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], s. d., el 26 de octubre de 1984, documento F16555.

Selon les archives policières, les autorités gouvernementales auraient communiqué les conclusions décevantes de l'enquête à chacune des dirigeantes du GAM¹⁶⁹. Trois des quatre disparus alors activement recherchés par la police (Edgar Fernando, Carlos Ernesto et Rubén Amilcar) étaient inscrits au registre militaire, confirmant leur enlèvement par les forces de l'ordre et le fait qu'une ou plusieurs instances au sein de l'administration du général Mejía Víctores étaient au courant de leur détention¹⁷⁰. Au moins deux des quatre personnes recherchées avaient déjà été assassinées par les autorités au moment de la remise du rapport au directeur général de la Police nationale, démontrant un cynisme certain de la part des autorités¹⁷¹.

Lui-même impliqué dans des enlèvements, un ancien détective interviewé par Jean-Marie Simon en 1985 affirmait qu'il lui était parfois donné d'enquêter sur les circonstances d'une disparition en sachant très bien que les forces de l'ordre en avaient été responsables. Dans le cas d'un étudiant enlevé, pour qui un recours d'habeas corpus avait été interjeté devant les tribunaux, le policier expliquait son dilemme professionnel de la façon suivante :

Nous allons sur place et nous constatons les faits. [On nous dit] que « quatre hommes en civil armés de mitrailleuses [l'ont séquestré] ». Plaques de circulation? La matricule était rayée. Nous savons que le gouvernement est responsable, mais que pouvons-nous faire? Qu'arrivera-t-il si nous les dénonçons? Ils nous tueront. La guérilla? Comment penser que la guérilla serait responsable; la guérilla revendique ce qu'elle fait. C'est le gouvernement [qui en était responsable]¹⁷².

¹⁶⁹ GT PN 50 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Registro maestro de fichas », documentos 264496 y F33581.

¹⁷⁰ NSA, « [Diario Militar] », 40, 41. Le nom d'Edgar Fernando García, disparu le 18 février 1984, est inscrit uniquement à l'index nominatif associé au registre militaire, liasse numéro 4, dossier numéro 3. Les noms de Carlos Ernesto Cuevas et de Rubén Amilcar Farfán sont indiqués aux entrées 132 et 134 du registre, respectivement. Si Rubén Amilcar a été abattu au moment de son enlèvement, le 15 mai 1984, Carlos Ernesto, enlevé le même jour, aurait survécu pendant deux mois et demi en détention avant d'être assassiné le 1^{er} août en compagnie de huit autres détenus.

¹⁷¹ *Ibid.*

¹⁷² Simon, *Eternal Spring, Eternal Tyranny*, 141, 146.

Face au tollé public et à la persistance des familles, le gouvernement Mejía Víctores s'est vu dans l'obligation de mettre sur pied une commission d'enquête de haut niveau à la fin novembre 1984, annonçant sa décision après une énième rencontre avec les dirigeantes du GAM. Appelée Commission tripartite, l'instance *ad hoc* était composée des ministres de la Défense, de l'Intérieur et de la Justice. Son but, selon le gouvernement, était de faire la lumière sur la situation des droits humains au pays et, plus particulièrement, sur les allégations du GAM, alors largement diffusées sur la place publique, quant à l'implication des forces de l'ordre dans la disparition forcée de centaines de citoyens et de citoyennes¹⁷³.

Après plusieurs mois d'efforts, le président reçut le rapport confidentiel de trois pages, rédigées à double interligne, de sa commission tripartite. Selon une copie obtenue par la Commission interaméricaine, le rapport soulignait le manque de collaboration des familles et de leur organisation, le GAM, à l'enquête et affirmait que les indices présentés quant à la participation des forces de l'ordre aux présumées disparitions étaient insuffisants et peu probants. Selon le rapport, aucune personne dite disparue ne se trouvait dans une prison reconnue, un centre correctionnel officiel ou une installation policière ou militaire, la commission n'ayant identifié aucun centre de détention clandestin nulle part au pays ni retrouvée une seule des 538 personnes portées à son attention par le GAM. La principale sinon la seule recommandation des commissaires était de poursuivre les recherches par l'entremise d'une nouvelle commission, non gouvernementale cette fois, qui s'intéresserait en particulier à l'hypothèse selon laquelle plusieurs disparus étaient probablement en exil à l'étranger. Enfin, la

¹⁷³ Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1985] », chapitre 2, p. 20-21, 35-36, 39; CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 150-151.

commission de haut niveau n'apporta aucune nouvelle information et, à la lumière du registre militaire, n'avait manifestement eu aucune intention d'éclaircir quoi que ce soit¹⁷⁴.

Le GAM avait même dû organiser plusieurs manifestations bruyantes devant les bureaux du procureur général afin d'obtenir sa propre copie du rapport, objectif atteint au début juin 1985. L'organisation, évidemment, rejetait en bloc les conclusions du gouvernement militaire, affirmant avoir remis à la commission tripartite toutes les informations à sa disposition quant aux disparitions forcées documentées par ses membres, incluant l'affiliation institutionnelle des assaillants (lorsque celle-ci était connue), les lieux probables de détention, les descriptions des véhicules utilisés et leurs numéros de plaques (lorsque celles-ci étaient visibles) ainsi qu'un compte-rendu de chaque cas. Au lieu d'une quelconque reconnaissance pour avoir fait un travail qui normalement revenait à l'État, les efforts du GAM lui ont valu les critiques de la Commission tripartite, une vigilance accrue de la part des autorités, une série de menaces de mort proférées par téléphone ou par écrit, ainsi que des attentats mortels¹⁷⁵. Le dispositif de répression allait désormais avoir les familles des personnes disparues dans sa mire.

En effet, dès la mi-mars 1985, le gouvernement avait clairement fait connaître sa désapprobation quant aux moyens contestataires employés par le GAM pour faire valoir sa cause auprès des autorités et de l'opinion publique nationale et internationale. Le 12 mars, les membres de l'organisation avaient réclamé auprès de l'Assemblée nationale constituante l'inclusion du statut de prisonnier politique dans la nouvelle constitution prévue pour l'année suivante. Le 14 mars, le chef d'État lui-même affirmait publiquement lors d'un événement

¹⁷⁴ *Ibid.*, chapitre 2, p. 39-41, 45. Pour la reproduction du rapport de la Commission tripartite, voir *Ibid.*, chapitre 2, 39-40. Pour la liste des 538 cas de disparitions forcées documentés par le GAM, voir *Ibid.*, chapitre 2, p. 41-45. Voir aussi CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 150n 474, 218n 701.

¹⁷⁵ *Ibid.*, chapitre 2, p. 40-41, 45. Selon l'appréciation de la Commission interaméricaine, le rapport de la Commission tripartite, qui est devenu en quelque sorte la réponse officielle du gouvernement sur la question des personnes disparues au Guatemala, était superficiel et inutile. Voir *Ibid.*, chapitre 2, p. 45. CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 151-152, 217-222; Simon, *Eternal Spring, Eternal Tyranny*, 196.

organisé sur la base militaire de Jutiapa, située à l'est du pays, que le GAM était manipulé par la subversion – c'est-à-dire, par les organisations de la gauche armée alors en guerre contre le gouvernement. Selon le général Mejía Vítores, le GAM recevait son financement depuis l'étranger, d'une ou de plusieurs instances restées anonymes, mais dont l'objectif était de nuire à l'image du pays. Selon les commentaires du président, retransmis par une chaîne nationale de télévision et les journaux, toute démarche entreprise en faveur de la réapparition des disparus serait considérée comme une action subversive et réprimée en tant que telle, toute manifestation publique à ce sujet étant dorénavant strictement interdite. Lorsqu'un journaliste demanda à Mejía Vítores ce qu'il pensait des plus récentes manifestations du GAM, le président lui répondit qu'il constaterait sa réponse au moment de la voir¹⁷⁶.

Il est important de noter que les actes de violence contre les membres du GAM que nous aborderons ici ont été précédés par des propos incitatifs tenus par le chef d'État lui-même et rediffusés à la grandeur du pays. Au moment qui nous occupe, la mi-mars 1985, époque qui correspond aux dernières entrées inscrites au registre militaire, le président condamnait les actions d'une organisation civile qui s'opposait résolument aux politiques répressives de son administration, lesquelles de surcroît étaient tout à fait illégales. Désormais, le chef du régime militaire allait associer le GAM aux factions de la gauche armée, et ce, après qu'une seule instance parmi toutes les forces de l'ordre à sa disposition ait anéanti les échelons intermédiaires et supérieurs de l'une de ces factions, le PGT, comme en témoigne le registre militaire.

Si l'organisation et la mobilisation des familles des personnes portées disparues n'avaient peut-être pas été prévues par les militaires, ceux-ci semblaient croire que la présence

¹⁷⁶ *Ibid.*, chapitre 2, p. 46; CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 151; chapitre 3, p. 235; Simon, *Eternal Spring, Eternal Tyranny*, 196.

du GAM sur la place publique avait assez duré : les plus hauts fonctionnaires du gouvernement avaient rencontré les contestataires; ils avaient mis sur pied une commission dans le but de convaincre l'opinion publique de la bonne foi du gouvernement; et cette commission avait rendu son rapport. Devant la persistance du GAM, le temps était maintenant venu pour le gouvernement de sévir. La condamnation présidentielle du GAM et de ses membres avait lancé un message clair, prononcé sans ambages par le chef de l'État militaire lui-même : le GAM menaçait la sécurité interne de la nation et devait être neutralisé. Connaissant la suite des événements, on peut supposer que ce message sans équivoque ait été saisi par les instances appropriées, de telle sorte que le problème posé par l'existence du GAM soit corrigé de façon définitive. La suite est événementielle, récurrente et documentée. Elle témoigne d'un schéma d'intervention qui, à son tour, résulte clairement d'une délibération tout à fait logique.

Dans la nuit du 16 mars 1985, des agents du DIT se sont présentés chez Ángel Edulfo Reyes, membre du GAM, dans le but de l'arrêter, mais celui-ci était absent¹⁷⁷. Le 19 mars, le département du ministère de l'Intérieur pour la région de la capitale convoquait les dirigeantes du GAM afin de leur intimer l'ordre « de s'abstenir de poursuivre leurs manifestations publiques [...] sans quoi les moyens seront entrepris conformément à la loi » pour leur en empêcher. Refusant de se laisser intimider, les femmes présentes, dont Nineth Montenegro de García, María del Rosario Godoy Aldana de Cuevas, Aura Elena Farfán et Emilia García auraient refusé de signer le procès-verbal de la réunion, envoyé en trois copies au ministre de l'Intérieur, au procureur général de la nation et au directeur de la Police nationale¹⁷⁸.

¹⁷⁷ *Ibid.*, chapitre 2, p. 46.

¹⁷⁸ Proyecto de Recuperación del Archivo Histórico de la Policía Nacional (PRAHPN), « Informe final de investigación de las estructuras, organización y funcionamiento de la Policía Nacional y el involucramiento del Cuarto Cuerpo en violaciones a los Derechos Humanos, 1975-1985 », Guatemala, PRAHPN, 2008, 66-67, 102.

Le samedi 30 mars, deux semaines après les déclarations du président sur la nature subversive du GAM, le boulanger Héctor Orlando Gómez Calito, 32 ans, a été enlevé en plein jour alors qu'il attendait un autobus pour rentrer chez lui à Amatitlán après avoir assisté à une réunion du GAM dans la capitale. Le lendemain, sa dépouille, rouée de coups, pieds et poings liés, a été retrouvée près de chez lui, le long d'une route à une trentaine de kilomètres de la capitale. Les dents de la victime avaient été brisées, sa langue brûlée et sectionnée et son crâne écrasé. Gómez Calito était le frère de René Arnaldo Gómez, séquestré par les forces de l'ordre en juillet 1983, et l'oncle de Yolanda Gómez, elle-même séquestrée à deux reprises, torturée et violée. Au moment de son enlèvement, Gómez Calito était porte-parole du GAM et membre de sa direction. Selon Simon, présente au moment des événements, le coroner qui pratiqua l'autopsie sur sa dépouille fut assassiné quelques semaines plus tard¹⁷⁹.

Le jeudi 4 avril, la veille du Vendredi saint, le GAM dénonçait les disparitions de la cofondatrice et vice-présidente de l'organisation, María del Rosario Godoy Aldana de Cuevas, de son fils de 3 ans, Augusto Rafael Cuevas Godoy, et de son frère de 21 ans, Maynor René Godoy Aldana, étudiant de premier cycle à l'USAC. Bien connue des autorités à titre de dirigeante du GAM, Mme Godoy Aldana avait participé à plusieurs réunions avec le chef d'État, ses ministres et le chef du DIT pour revendiquer la libération des personnes séquestrées par les forces de l'ordre. Lors des funérailles de M. Gómez, elle avait prononcé l'éloge funèbre, dont un extrait, imputant l'enlèvement et la mort de son collègue au gouvernement militaire, avait été diffusé à la télévision et dans les journaux. Elle avait elle-même perdu son mari, Carlos Ernesto Cuevas

¹⁷⁹ Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1985] », chapitre 2, p. 46; CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 218; chapitre 3, p. 236, 236n 554; Simon, *Eternal Spring, Eternal Tyranny*, 194, 209.

Molina, enlevé en mai 1984, selon le registre militaire, et assassiné en détention le 1^{er} août 1984¹⁸⁰.

Huit mois plus tard, le jour de sa disparition, Mme Godoy Aldana, accompagnée de son enfant et de son frère, avait quitté la maison située dans un quartier résidentiel de la capitale pour faire des achats dans un quartier avoisinant. Le lendemain aux petites heures, le Département des enquêtes techniques de la Police nationale annonçait à sa mère que les trois disparus avaient été retrouvés morts dans une voiture projetée dans un ravin peu profond à une vingtaine de kilomètres au sud de la capitale dans la juridiction qui correspondait alors au troisième corps de la Police nationale. La police qualifia l'incident de fortuit, mais des témoins ayant vu les corps à la morgue affirmaient qu'ils présentaient tous des signes de torture, la mère ayant été probablement violée et l'enfant ayant eu ses ongles arrachés. Loin d'être suspects, selon l'archevêque Próspero Penados del Barrio, ces trois décès étaient le résultat d'un triple meurtre. Pour le ministre de l'Intérieur, le directeur général de la police et le secrétaire des Relations publiques de la présidence, cependant, il s'agissait d'un malheureux accident¹⁸¹.

Quinze ans après l'incident, CEH avait conclu que les trois membres de la famille Godoy Aldana avaient « été exécutés arbitrairement par des agents de l'État ou par des sujets qui comptaient sur l'acquiescement ou la tolérance des autorités » et leur protection ultérieure. Selon la CEH, les autorités « auraient manqué gravement à leur devoir d'enquêter et de sanctionner les faits », tentant même d'étouffer l'affaire. Finalement, ce cas était « illustratif du pernicieux discours officiel qui associait les activistes des droits humains à la guérilla » et qui

¹⁸⁰ NSA, « [Diario Militar] », 40; CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 217, 217n 699, 219; chapitre 3, p. 236.

¹⁸¹ Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1985] », chapitre 2, p. 47; CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 219-221; chapitre 3, p. 236; Simon, *Eternal Spring, Eternal Tyranny*, 196, 209, 212.

considérerait la revendication pour la réapparition des disparus comme « préjudiciable à la sécurité de l'État¹⁸² ».

À ce sujet, les écrits du sociologue Jacques Sémelin sur les crimes de masse sont plutôt pertinents. Selon lui, avant qu'une quelconque action soit entreprise en vue de perpétrer un tel crime, il faut que des leaders d'opinion proposent une lecture particulière d'événements pour lesquels un ou plusieurs responsables doivent être identifiés. Ainsi désignés, les boucs émissaires sont souvent dépeints en termes explicites comme des personnages aux idées ou aux allures effrayantes, foncièrement hostiles à la collectivité ou à ce que ces leaders d'opinion définissent eux-mêmes comme le bien commun. Selon Sémelin, l'évocation de ces figures menaçantes s'inspire davantage d'une construction imaginaire que du réel, de telle sorte qu'elles correspondent rarement au monde concret, même si, à titre de cible désignée, elles sont physiquement bien réelles¹⁸³. Or, dans le cas qui nous occupe, d'avoir désigné le GAM et ses membres comme une menace équivalente à celle posée par les combattants armés du PGT relevait plus de la déraison que du réel.

Selon Sémelin, une rhétorique incitatrice peut se construire autour de trois thèmes principaux qui s'enchevêtrent et se renforcent mutuellement. D'abord, la thématique *identitaire* construit et marque une différence entre un groupe et l'altérité d'un autre, lequel incarne la figure de l'ennemi intérieur. Ayant d'abord fait partie de la collectivité, cet ennemi en est ensuite exclu à cause d'une quelconque trahison, par exemple avoir soutenu des positions politiques concurrentes ou contestataires. Ensuite, la thématique de la *pureté* évoque le risque de contamination posé par le groupe ciblé à l'égard du groupe incitateur. On pourrait alors proposer de purger l'élément perturbateur du corps social par la violence, si nécessaire, en

¹⁸² CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 222; chapitre 3, p. 236.

¹⁸³ Jacques Sémelin, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, 29-30, 33, 38-9, 69, 117.

évoquant des métaphores hygiénistes, telles l'épidémie ou l'infection parasitaire. La définition de « l'ennemi dans nos rangs » devient alors floue et englobante, celui-ci étant souvent jugé coupable par simple association : dans l'acte de balayer le corps social à la recherche de supposés traîtres, tous les amalgames et les télescopages sont permis. Enfin, la troisième thématique incitatrice est celle de la *sécurité*. Selon Sémelin, la violence devient potentiellement explosive lorsque la figure d'un ennemi étranger vient renforcer l'angoisse provoquée par un ennemi intérieur¹⁸⁴.

Apparemment irrationnel, le discours incitatif obéit en fait à une argumentation logique. S'appuyant sur les thèmes de l'identité, de la pureté et de la sécurité, il construit un noyau rhétorique dont la rationalité, délirante selon Sémelin, contribue au processus de violence¹⁸⁵ :

Il s'agit de mettre en œuvre un plan, une stratégie pour faire ce que l'on dit. Le propre de cette rationalité délirante n'est donc pas seulement de structurer dans un discours idéologique suffisamment élaboré les figures de l'ennemi à détruire. Il est aussi de permettre à ce discours de basculer dans une pratique de destruction. Ici, encore, on perçoit la perméabilité entre l'imaginaire et le réel¹⁸⁶.

Enfin, un autre élément de l'analyse de Sémelin qui retient notre attention est celui de la légitimation politique de ceux qui stigmatisent leurs opposants. Avec l'accession de ces incitateurs aux plus hautes fonctions de l'État, ce qui n'était que discours extrême peut devenir une stratégie gouvernementale, car ceux-ci ont dorénavant les moyens de leurs propos. Nourrissant la peur et le ressentiment, ces décideurs font appel au réflexe patriotique, au muselage et même à l'élimination de leurs opposants. Ils peuvent freiner la persécution ou au contraire lui donner un nouvel élan; ils peuvent cautionner ou rejeter les mesures les plus

¹⁸⁴ *Ibid.*, 40, 49-51, 53, 58-63, 65, 70, 72.

¹⁸⁵ *Ibid.*, 67-8.

¹⁸⁶ *Ibid.*, 68.

radicales contre un groupe défini. Selon les circonstances, de simples mots, quelques courtes phrases prononcées dans un contexte de peur, peuvent ouvrir la porte aux pires atrocités¹⁸⁷.

Lors de leur passage au Guatemala en mai 1985, des représentants de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme s'informèrent sur les travaux de la Commission tripartite auprès des fonctionnaires qui en étaient directement responsables. Le ministre de l'Intérieur leur répondit que le GAM avait été manipulé par la subversion et que cette même subversion, et non le gouvernement, avait attaqué l'organisation et ses membres. Quant à lui, le président de la Cour suprême rejetait l'allégation voulant que le recours à l'habeas corpus au Guatemala soit devenu inopérant. En matière de droits humains, le juge affirmait que le pays était la cible d'organisations étrangères qui tentaient d'obstruer le système judiciaire en interjetant sans cesse des recours d'habeas corpus. Le ministre de la Justice se disait sceptique quant au phénomène de la disparition forcée, étant d'avis qu'il s'agissait plutôt d'un prétexte pour tenter de discréditer le gouvernement. Enfin, le chef du Département des enquêtes techniques de la Police nationale niait catégoriquement que son unité ait été responsable d'enlèvements ou qu'il existait des escadrons de la mort au Guatemala. Selon le chef policier, c'était plutôt la gauche armée qui était responsable de cette violence et les personnes dites disparues seraient parties vivre et travailler clandestinement à l'étranger¹⁸⁸.

L'existence même du registre militaire, des fosses communes qui sont exhumées aujourd'hui sur plusieurs anciennes bases militaires ainsi que les témoignages des survivants viennent contredire chacune des allégations et des insinuations avancées par les fonctionnaires du régime Mejía Vítores. On s'en souvient, Mejía Vítores lui-même, alors qu'il était à la retraite, avait catégoriquement nié l'authenticité du registre lors de son dévoilement en 1999,

¹⁸⁷ *Ibid.*, 49, 86, 93-96, 205-206.

¹⁸⁸ Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1985] », chapitre 2, p. 36, 38-39.

tout comme l'institution qui continue de payer sa pension, d'ailleurs. En dépit des protestations du vieux général, nous savons aujourd'hui que lorsque les plus hauts fonctionnaires de son gouvernement feignaient d'enquêter sur le sort des personnes portées disparues, les auteurs du registre militaire faisaient rouler à plein régime leur dispositif de mise à mort au vu et au su d'une hiérarchie militaire qui s'échangeait des prisonniers et des prisonnières à la grandeur du pays qu'elle dirigeait d'une main de fer.

Le registre militaire n'est qu'un seul document, obtenu de façon exceptionnelle. Nous ne disposons pas des documents qui, dans un fonds d'archives, le précèdent ou le suivent. Nous n'avons aucun autre document pour le moment qui lui soit semblable et avec lequel nous pourrions le comparer. Nous ne savons pas si les deux derniers « transferts à la D.I. » en date du 30 avril 1985 concluent ou non l'ordre chronologique des actions répressives qu'il décrit ou encore s'il existe ou non une cinquante-cinquième page¹⁸⁹. Le saurons-nous jamais avec certitude?

Il est donc impossible pour nous d'établir un lien de causalité entre l'avènement d'un mouvement social, comme celui propulsé par le GAM, qui revendiquait la remise en liberté des personnes portées disparues dès 1984, et les dernières actions répressives inscrites au registre militaire en avril 1985. Nous savons que le processus de disparition forcée et de mise à mort des opposants au régime a continué bien après cette date, mais les dernières informations contenues au registre coïncident plus ou moins avec le tollé national et international soulevé par la mort violente des trois membres de la famille Godoy Aldana, survenue aussi en avril 1985. Selon le registre, ses auteurs auraient plié bagage, probablement pour reprendre leurs actions ailleurs. Nos recherches à l'avenir tenteront de repérer leurs traces.

¹⁸⁹ NSA, « [Diario Militar] », 50. Il s'agit des entrées 164 et 165 au registre. Alfredo Estuardo Cifontes Navarro et Luis Rolando Peñate Lima, membres du PGT, avaient été enlevés le 11 octobre 1984 et transférés six mois et demi plus tard.

Chapitre 4. Le continuum de la destruction humaine

Nous avons créé une stratégie plus humanitaire, moins onéreuse, qui soit compatible avec le système démocratique. Nous avons institué les affaires civiles (en 1982) qui assurent le développement à 70 pour cent de la population, tandis que nous en tuons 30 pour cent. Avant, la stratégie était d'en tuer 100 pour cent.

Le général Héctor Alejandro Gramajo Morales¹

« ¿Quién en su familia ha desaparecido? » « Mi padre, Rigoberto Morales. Mi hermano, Máynor Morales. Mi hermano, Otto Raúl Morales. Mi hermano, Armando Roberto Morales. Mi tío, Moisés Morales. Mi tío, Salomón Morales. Mi tía, Lilian Aída Morales. Mi tía, Elisabeth Morales. Mi tía, Sipriana Ramírez de Morales. Mi prima, Damaris Marleni Morales. Mi prima, María Victoria Morales. Mi primo, Héctor Manolo Morales. Mi primo, Noé Salomón Morales. Mi primo, Byron Moisés Morales. Mi prima Abygail Morales. Mi prima, Claudia Roxana Morales.

Persona anónima²

Dos meses después, el 11 de septiembre, la [Policía Militar Ambulante] y la Policía Judicial vinieron a la casa de mi padre en la zona 11, secuestraron a mi padre, a mi madrastra, a mi cuñada, a mi hermana que tenía 18 meses de edad y a mis dos hijas de 9 y 10 años. Nunca aparecieron.

CI 87. Septiembre 1981. Ciudad de Guatemala, Guatemala³

En l'absence d'une reconnaissance officielle du registre militaire de la part du gouvernement ou de l'armée guatémaltèque, l'analyse de son contenu et l'identification des restes de cinq de ses victimes, exhumés dans des installations militaires, confirment son origine. Autant son contenu que l'ADN de ses victimes confirment aussi que le dispositif de mise à mort discuté précédemment était fermement dans les mains de l'État guatémaltèque. Or, « les hommes inconnus et lourdement armés » qui faisaient irruption le jour comme la nuit où bon leur

¹ Cité dans Jennifer Schirmer, « The Guatemalan Military Project: An Interview with Gen. Héctor Gramajo », *Harvard International Review* 13, (printemps 1991): 11.

² Cité dans Jean-Marie Simon, *Guatemala: Eternal Spring, Eternal Tyranny*, New York, W.W. Norton and Company, 1987, 195.

³ Cité dans Comisión para el Esclarecimiento Histórico (CEH), *Guatemala, memoria del silencio*, Guatemala, Oficina de Servicios para Proyectos de las Naciones Unidas (UNOPS), 1999, chapitre 2, p. 429.

semblait pour briser à jamais des dizaines de milliers de familles étaient fort probablement des agents du gouvernement ou des individus à la solde de celui-ci. Jusqu'ici, nous croyons que cette démonstration a été faite.

Cela n'exclut pas pour autant que des entités privées d'extrême droite, agissant selon les mêmes principes et le même *modus operandi* que leurs homologues du gouvernement, puissent avoir vu le jour et mis leur expertise au service du plus offrant – le secteur privé guatémaltèque ne manquant jamais une occasion pour se démarquer fièrement du secteur public. Bien que ces groupuscules extrémistes existaient, ils agissaient, nous rappelle le sociologue Carlos Figueroa Ibarra, « avec l'accord de ceux qui tenaient entre leurs mains les règnes fondamentaux du pouvoir politique », c'est-à-dire les échelons supérieurs de l'armée guatémaltèque⁴. Rappelons aussi que lorsque la politologue Jennifer Schirmer demandait à l'agent du renseignement militaire qu'elle interviewait si les tâches effectuées par son organisation étaient les mêmes que celles d'un escadron de la mort, le spécialiste de la torture lui répondit que le service de renseignement militaire (la G-2) « est un escadron de la mort; c'est un escadron dont le but est de tuer sans détour⁵ ».

La première partie de ce quatrième chapitre abordera la genèse de ces corps spécialisés de tueurs dont la tâche était d'identifier, de localiser et d'exécuter sommairement les ennemis du gouvernement, les ancêtres institutionnels en quelque sorte du sergent de l'état-major présidentiel Noel de Jesús Beteta Alvarez, dont le témoignage a été discuté au premier chapitre. Nous verrons ensuite un cas emblématique de disparition forcée pour l'Amérique latine, survenu au Guatemala en 1966 et qui servira ensuite de canevas pour ce genre d'opération au moins jusqu'à celles consignées au registre militaire presque 20 ans plus tard. Nous

⁴ Carlos Figueroa Ibarra, *Los que siempre estarán en ninguna parte. La desaparición forzada en Guatemala*, GAM/ CIIDH, 1999, 37.

⁵ Jennifer Schirmer, *The Guatemalan Military Project: A Violence Called Democracy*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1998, 288.

constaterons, entre autres, que les auteurs de crimes de masse ne réinventent que très rarement l'aspect technique de leur démarche. Lorsque celle-ci s'inscrit dans le temps, les exécutants l'ajustent et l'adaptent à partir de leurs expériences passées et leurs besoins actuels. Cela permet au phénomène de perdurer, de se renouveler et aux chercheurs d'en analyser l'évolution, voire la généalogie.

« Le cas des 28 » survenu en mars 1966, se référant à l'enlèvement en quelques jours seulement d'une trentaine de militants radicaux, est important à notre avis parce qu'il semble marquer deux ruptures dans la continuité répressive connue jusque-là. La première rupture se situe au niveau de la décision du gouvernement d'exterminer physiquement tout militant révolutionnaire tombé sous son emprise, décision qui s'appliquera à d'autres catégories d'opposants plus tard. La deuxième rupture relève de la décision du gouvernement de se démarquer en apparence de ce nouveau mode opératoire en mettant sur pied une panoplie d'organisations de façade appelées « escadrons de la mort » et dont il pouvait dénoncer l'extrémisme. Ces deux changements significatifs en matière de répression étatique coïncideraient, à notre avis, avec la disparition de ces révolutionnaires de gauche en 1966 et marquent une radicalisation dans la façon de livrer la guerre contre-insurrectionnelle au Guatemala. Si, encore une fois, la marche à suivre fit ses premiers pas en Algérie, ce sont les Étatsuniens et le programme de sécurité publique de l'Agence internationale pour le développement (USAID) qui seraient responsables de ce changement important au Guatemala, du moins selon les archives étatsuniennes qui nous serviront de sources.

Au Guatemala, la fin des années 1960 marquait le terme d'une première de deux vagues de violence contre-insurrectionnelle. Cette vague initiale avait eu comme objectif de détruire les premières bandes de guérilleros qui avaient pris le maquis à partir de 1962. Dispersées à la fin de la décennie par les forces militaires, elles se seraient regroupées pour relancer la lutte armée

vers la moitié des années 1970. Les gouvernements militaires alors au pouvoir ont répondu au défi avec une deuxième vague répressive qui cibra l'ensemble des secteurs de la société civile soupçonnés d'apporter un soutien quelconque aux insurgés. Il s'agissait, selon la doctrine française de la contre-insurrection, de détruire l'Organisation politique et administrative (OPA) ennemie, concept évoqué par le colonel Charles Lacheroy dès 1955 et qui avait été repris intégralement par les auteurs du manuel de guerre contre-subversive de l'armée guatémaltèque, discuté au second chapitre⁶.

La deuxième partie de ce dernier chapitre se penchera sur les conséquences de l'application de cette idée d'OPA aux campagnes guatémaltèques au début des années 1980. Si la violence ciblée des corps spécialisés de tueurs affectait entre autres les universitaires, les syndicalistes, les professionnels du droit et les religieux selon un *modus operandi* adapté au milieu urbain, la violence qui déferla sur les campagnes guatémaltèques à partir de 1981 visait les autochtones de façon précise. À notre avis, au moment de passer de la ville à la campagne, la nature de cette violence était qualitativement et quantitativement différente, reflétant une véritable volonté exterminatrice. Nous terminerons donc le corpus de notre thèse en abordant 21 cas de massacre survenus entre décembre 1981 et octobre 1982 dans cinq régions différentes des hautes terres occidentales du Guatemala. À partir des plans de campagne de l'armée guatémaltèque pour les années 1981 et 1982, et la reconstitution des faits à partir de 107 témoignages de survivants et de survivantes autochtones, nous aborderons la question toujours épineuse du génocide guatémaltèque de 1982.

⁶ Ejército de Guatemala, Centro de Estudios Militares, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, Guatemala, Escuela de Comando y Estado Mayor, [1983], 14, 81, 85-86, 88, 90-96, 102-104, 122-124, 226, 263, 267, 273-274, 283.

A. Répression urbaine : les crimes contre l'humanité des corps spécialisés de tueurs

1. Terroriser la société et paralyser les mouvements sociaux et politiques

Dès le début des années 1980, la Commission interaméricaine des droits de l'Homme s'était penchée sur le phénomène de la disparition forcée au Guatemala, c'est-à-dire sur cette forme de disparition de personnes imputable à l'État et non à un accident, une catastrophe naturelle ou les pertes subies sur un champ de bataille. Dès son premier rapport en 1981, la Commission situait l'origine du phénomène dans « les tactiques de contre-insurrection » utilisées dès le début des années 1960 afin de faire face à de petites bandes d'insurgés et leurs alliés potentiels, tactiques qui incluaient les menaces, les enlèvements, la torture et les assassinats. Dès 1966 est apparue une kyrielle d'organisations d'extrême droite qui publiaient sous forme de listes les noms de personnes qu'elles avaient condamnées à mort pour sédition ou subversion. Suivaient ensuite les exécutions sur la place publique et les enlèvements des personnes mentionnées ou encore leur exil précipité. Il s'agissait, selon la Commission, d'une stratégie de guerre psychologique dont l'objectif était de terroriser la société en général et de paralyser les mouvements sociaux et politiques d'opposition en particulier⁷.

Nous retenons ici trois constats de la discussion de la Commission interaméricaine sur l'avènement de ces organisations extrémistes : d'abord, leur terreur était déployée de façon ciblée contre « toutes entités critiques du gouvernement »; ensuite, les autorités policières et militaires niaient systématiquement et catégoriquement toute association avec elles; et, enfin,

⁷ Comisión Interamericana de Derechos Humanos (Comisión IDH), « Informe sobre la situación de los derechos humanos en la República de Guatemala », OEA/Ser.L/V/II.53, Washington, le 13 octobre 1981, [En ligne], <http://www.cidh.org/countryrep/Guatemala81sp/indice.htm> (document consulté le 20 septembre 2011), chapitre 2, p. 3-4, 13; conclusions et recommandations, p. 1.

jamais leurs membres n'étaient importunés par la justice pour leurs actions illégales, indice de plus qui témoignait de l'implication de l'État⁸. La Commission constatait, en somme,

qu'au Guatemala les exécutions extrajudiciaires quasi quotidiennes de milliers de personnes ou les détentions extrajudiciaires qui se traduisent ensuite en disparitions de personnes sont dues, dans les deux cas, aux actions des forces de sécurité légalement constituées ou des groupes paramilitaires de civils qui agissent au vu et au su des autorités gouvernementales et avec leur étroite coopération⁹.

Dans son rapport présenté à l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OÉA) en octobre 1981, la Commission notait que la procédure d'intervention de ces organisations s'apparentait à celle de n'importe quelle force policière de la planète, bien qu'illégale. Ces groupes paramilitaires se déplaçaient même

dans des voitures comme celles qu'utilisent normalement les forces policières ou les corps de sécurité, facilement identifiables par leurs plaques généralement détériorées ou par l'absence tout simplement d'une quelconque matricule de circulation. Plusieurs des enlèvements, des attentats et des détentions illégales sont effectués par des groupes d'hommes qui se déplacent dans ces véhicules que l'on appelle [« Broncos »] et qui sont les plus utilisés par les forces de sécurité du gouvernement guatémaltèque¹⁰.

Et encore, les Guatémaltèques connaissaient très bien l'allure de la petite jeep Ford Bronco bien carrée et de la voiture Ford Falcon que le gouvernement des États-Unis faisait parvenir aux forces de l'ordre du pays par dizaines d'exemplaires. Lorsqu'un lot important de nouvelles voitures rutilantes est arrivé au Guatemala en 1967, l'archevêque de la capitale procéda à sa bénédiction devant un parterre d'officiers, de journalistes et de fonctionnaires

⁸ *Ibid.*, Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos [1981] », introduction, p. 5-6; chapitre 2, p. 3-4, 13; conclusions et recommandations, p. 1

⁹ *Ibid.*, chapitre 2, p. 4-5.

¹⁰ *Ibid.*, chapitre 2, p. 13. Sur l'utilisation des véhicules Ford Bronco par les services de sécurité guatémaltèques, dont le nom est mal épilé dans l'extrait cité, voir *Ibid.*, chapitre 4, p. 5.

étatsuniens, dont l'ambassadeur, tous réunis devant la cathédrale métropolitaine. Le prélat se doutait-il que ces bolides allaient servir à la chasse aux communistes, complices du démon¹¹?

Dans son rapport de 1983, la Commission interaméricaine avait noté une diminution des cas d'enlèvements, de tortures et d'assassinats attribuables aux escadrons de la mort dans la région de la capitale nationale. Cette diminution aurait été ordonnée par le général Ríos Montt (1982-1983) lui-même au moment de son ascension à la présidence par l'entremise d'un coup d'État en mars 1982. Pour un temps, l'action de ces escadrons avait été remplacée par celle des tribunaux de juridiction spéciale, discutés au chapitre précédent. Toutefois, selon la Commission, le gouvernement Ríos Montt n'enquêta sur aucun cas d'exécution sommaire ou de disparition forcée commis sous le gouvernement précédent du général Romeo Lucas García (1978-1982)¹².

En 1985, deux ans après la chute de Ríos Montt et l'abolition des tribunaux spéciaux, la Commission constata la résurgence des organisations clandestines sous la gouverne du général Oscar Mejía Víctores (1983-1986). Celles-ci ciblaient encore une fois les dirigeants de formations politiques, les syndicalistes, les universitaires, les journalistes, les paysans et les religieux. Leur enlèvement et leur élimination physique, sans laisser la moindre trace, selon la Commission, s'inscrivaient dans une stratégie contre-insurrectionnelle où la participation de l'État se

¹¹ Kirsten Allison Weld, « Reading the Politics of History in Guatemala's National Police Archives », thèse de Ph.D. (Histoire), Université Yale, 2010; 155, 156n 71, 156n 72. Sur les voitures étatsuniennes livrées aux forces de l'ordre guatémaltèque et bénies par l'archevêque en mars 1967, l'auteur cite « 54 Radiopatrullas entrega el Ejército a la Policía Nacional », *El Imparcial*, le 1^{er} mars 1967; « Arzobispo bendijo nuevos vehículos de la policía », *El Imparcial*, le 14 mars 1967.

¹² Comisión Interamericana de Derechos Humanos (Comisión IDH), « Informe sobre la situación de los derechos humanos en la República de Guatemala », OEA/Ser.L/V/II.61, Washington, le 5 octobre 1983, [En ligne], <http://www.cidh.org/countryrep/Guatemala83sp/indice.htm> (document consulté le 20 septembre 2011), introduction (a), p. 7; chapitre 2, p. 2; chapitre 3, p. 9; conclusions et recommandations, p. 1. Sur le fonctionnement des tribunaux de juridiction spéciale, l'utilisation de la torture lors des interrogatoires et la mise à mort des condamnés par peloton d'exécution, voir *Ibid.*, chapitre 2; chapitre 3, p. 8; chapitre 4, p. 5-12; conclusions et recommandations, p. 1.

confirmait du simple fait que jamais personne n'avait été détenu ou inculpé pour ces crimes de nature systémique¹³.

2. John P. Longan et la USAID

Les archives américaines racontent qu'en 1965 l'ambassade des États-Unis au Guatemala avait fait appel aux services d'un dénommé John P. Longan, fonctionnaire de l'Agence pour le développement international des États-Unis (USAID), alors en poste au Venezuela à titre de conseiller en chef de la division de la sécurité publique¹⁴. Selon l'historien Greg Grandin, cet ancien policier de l'Oklahoma et du Texas avait déjà été affecté au Guatemala à la fin des années 1950. Le Conseil de sécurité nationale des États-Unis avait alors créé le Programme de sécurité interne d'outre-mer (Overseas Internal Security Program) dont le but était de promouvoir des politiques et des stratégies intégrées en matière de sécurité publique, fondées sur une plus grande coordination des dispositifs judiciaires, policiers et militaires des pays menacés par la subversion communiste. Longan aurait fait partie du premier déploiement de spécialistes étatsuniens auprès de différents gouvernements, ayant séjourné au Guatemala de 1957 à 1959¹⁵.

Lorsque Longan est arrivé au Guatemala pour un deuxième séjour professionnel à la fin novembre 1965, le pays était sous le règne du colonel Enrique Peralta Azurdia, président depuis le 30 mars 1963 lorsqu'il renversa son prédécesseur, le général Miguel Ydígoras Fuentes.

¹³ *Ibid.*, chapitre 2, p. 1.

¹⁴ John P. Longan, « Report concerning plans and recommendations made to counter extortion-kidnapping in Guatemala », le 4 janvier 1966, [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarch/NSAEBB/NSAEBB11/docs/01-01.htm> (document consulté le 29 janvier 2004), 1.

¹⁵ Greg Grandin, *Last Colonial Massacre: Latin America and the Cold War*, Chicago, University of Chicago Press, 2004, 74, 233n1, 233n 2, citant Martha Huggins, *Political Policing: The United States and Latin America*, Durham, Duke University Press, 1998, 80; et « John P. Longan Memoir », 2 vols., Institute of Inter-American Affairs Collection, Columbia University, 1986, 1: 19. Selon Grandin, Longan travailla pour le programme au Guatemala, au Brésil, au Venezuela, en Thaïlande et en République dominicaine.

Aussitôt arrivé au pouvoir, le nouveau président militaire annulait les élections présidentielles prévues en novembre, renforçait la présence de l'armée dans les ministères et déclarait l'état de siège, lequel dura les mille jours de sa présidence¹⁶.

Deux mois après l'ascension au pouvoir du colonel, un fonctionnaire étatsunien évalua la situation au Guatemala à la lumière du Plan de défense intérieure (Internal Defense Plan, IDP) promu au pays par les États-Unis. Selon le rapport, le nouveau régime avait « adopté une attitude pratique longuement attendue » dans sa nouvelle campagne « pour combattre les activités antigouvernementales et pour réduire l'incidence du crime et de la délinquance¹⁷ ». Soulignant qu'il n'existait « aucune menace sérieuse » à la stabilité du gouvernement, le rapport proposait que

Même si une majorité de la population n'appuie pas le nouveau gouvernement, celle-ci l'accepte et n'offre aucune preuve d'opposition. L'opposition active se limite aux communistes [...] convaincus. Il existe quelques bandes actives de guérilleros, dont les forces ne dépassent pas 100 hommes, mais elles ne présentent aucune menace sérieuse à la sécurité intérieure pour le moment¹⁸.

Face à cette menace diffuse, l'auteur du rapport croyait que les forces policières et militaires guatémaltèques disposaient de capacités contre-insurrectionnelles suffisantes. En termes de formation, une équipe de l'armée des États-Unis (U.S. Army Mobile Training Team) dispensait un troisième cours de cinq semaines sur les techniques antiguérillas auprès de cinquante officiers militaires et policiers¹⁹.

¹⁶ Patrick Ball, Paul Kobrak et Herbert F. Spierer, *State Violence in Guatemala 1960-1996: A Quantitative Reflection*, New York, American Association for the Advancement of Science, 1999, 14; CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 1, p. 131.

¹⁷ U.S. Inter-Departmental Working Group [USAID], « Internal Defense Plan – Guatemala: Progress Report », 1963, 1, copie du document reproduite dans Greg Grandin, dir. *Denegado en su totalidad. Documentos estadounidenses liberados*, Guatemala, AVANCSO, 2001, 55-58, (Coll. « Autores invitados no. 5 »).

¹⁸ *Ibid.*, 2.

¹⁹ *Ibid.*

Au sujet de la Police nationale, le rapport affirmait qu'une dizaine d'officiers venaient de terminer leur formation à l'Académie interaméricaine de police au Panama et qu'une centaine d'agents recevaient une formation spécialisée en techniques antiémeutes au Guatemala, le rapport prévoyant qu'une telle technique serait impartie à 720 agents par année. La Police nationale disposait donc de six escouades tactiques de 30 effectifs chacune, formée et équipée par les États-Unis. Depuis l'inauguration du nouveau réseau national de communication policière, la situation dans ce domaine était « particulièrement satisfaisante²⁰ ».

En 1963, le programme de sécurité publique de l'USAID au Guatemala supervisait autant la formation que l'orientation des forces policières guatémaltèques, pouvant compter à cet effet sur le travail à temps plein de trois conseillers et l'embauche prochaine d'un quatrième fonctionnaire. En termes de problèmes, l'agence allait tenter, dans un avenir proche, de remédier à l'absence d'un service de renseignement policier (ou militaire) digne de ce nom au Guatemala, et corriger le fait que les officiers militaires occupaient les échelons supérieurs de la Police nationale²¹.

En ce qui concerne le conflit armé, les premiers insurgés, qui provenaient des rangs mêmes de l'armée, s'étaient manifestés à partir du 13 novembre 1960, lors d'une tentative avortée de putsch. Dispersés, les rebelles se sont regroupés et ont entrepris leurs premières actions concertées au printemps 1962. Deux militaires, Marco Antonio Yon Sosa et Luis Turcios Lima, créaient alors le Mouvement révolutionnaire du 13 novembre (MR-13), mais des divergences dès le départ ont mené à la création de deux fronts guérilleros dans l'est du pays : Yon Sosa et ses partisans ont pris le maquis dans le département d'Izabal, région bananière sous

²⁰ *Ibid.*, 3.

²¹ *Ibid.*

le contrôle d'intérêts étatsuniens, et Turcios Lima a fondé les Forces armées rebelles (FAR) dans la Sierra de las Minas, département de Zacapa²².

Dès 1964, des commandos des FAR se sont activés dans la région de la capitale dans le but de briser l'isolement de leur front rural, effectuant des enlèvements de personnes fortunées et des attentats contre des effectifs militaires et policiers. C'est à cette période, avec l'appui de l'administration du président Lyndon B. Johnson (1963-1969) aux États-Unis, que le gouvernement du colonel Peralta Azurdia avait décidé d'accélérer un processus de modernisation des services de renseignement militaires et de coordination entre les forces de l'ordre, facilité par la création d'archives centralisées sur les opposants au régime²³.

C'est à ce moment que Longan est arrivé au Guatemala. Sa tâche était d'aider le gouvernement militaire à contrer l'action subversive par l'entremise d'actions et de méthodes policières qu'il avait lui-même élaboré au Venezuela. Toutefois, confronté dès son arrivée « à la rivalité, à la méfiance et au manque de collaboration » entre la Police nationale, la Police judiciaire et la Police du trésor public, M. Longan s'était vu dans l'obligation de s'adresser directement au président Peralta Azurdia le 30 novembre 1965, en présence de l'ambassadeur des États-Unis John Gordon Mein, dans le but de résoudre le problème. Il demanda et reçut alors une collaboration de très haut niveau²⁴. Selon son rapport,

Le col. Peralta a désigné M. José Luis Aguilar de León, son secrétaire particulier, afin qu'il coordonne toute activité relative aux extorsions et aux enlèvements. [...] Désormais, j'étais impliqué dans l'élaboration de plans concernant les opérations déclarées et clandestines. [...] Je travaillerais avec les fonctionnaires du [gouvernement] à la mise en application immédiate du plan²⁵.

²² Ball *et al.*, *State Violence in Guatemala*, 13; Maurice Lemoine, *Amérique centrale. Les naufragés d'Esquipulas*, Nantes, Librairie l'Atalante, 2002, 38-39.

²³ CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 1, p. 133, 145-146, 175.

²⁴ John P. Longan, « Report concerning plans and recommendations made to counter extortion-kidnapping in Guatemala », le 4 janvier 1966, [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarch/NSAEBB/NSAEBB11/docs/01-01.htm> (document consulté le 29 janvier 2004), 1.

²⁵ *Ibid.*, 2.

Le plan d'action que proposait Longan comportait deux volets, un étant public et l'autre clandestin. Le premier volet, à très court terme, était de nature publique et n'est pas sans rappeler une version simplifiée des opérations de quadrillage effectuées par les parachutistes français lors de la bataille d'Alger et recommandées par le colonel Roger Trinquier dans ses écrits. Longan envisageait, en fait, le bouclage policier de Guatemala Ciudad par l'entremise de barrages routiers suivi de perquisitions systématiques, le tout coordonné par les échelons supérieurs des forces de l'ordre. L'objectif d'un tel déploiement était de tendre un énorme filet dans l'espoir de repêcher des suspects subversifs, tout en démontrant à la population que le gouvernement maîtrisait la situation. L'endroit du déploiement était identifié à l'aide de techniques modernes de renseignement²⁶. Selon Longan, le premier volet de son plan devait aussi faciliter un rapprochement entre les fonctionnaires étatsuniens et les forces policières guatémaltèques, permettant ainsi

aux conseillers américains d'influencer les chefs policiers [...] et de leur prodiguer des conseils opérationnels sur une base quotidienne. La possibilité pour les conseillers américains de pouvoir influencer les opérations policières au Guatemala est, à mon avis, absolument nécessaire²⁷.

Le deuxième volet de son plan était de nature clandestine. Dans son rapport, Longan justifiait le besoin d'une structure opérationnelle qui soit secrète en affirmant que les communistes avaient infiltré les forces policières, ce pour quoi les autorités devaient aménager un repère clandestin (semblable à une maison de sécurité, écrit-il) qui servirait de lieu de travail où toute information pertinente au sujet des insurgés et de leurs activités serait centralisée. Un espace à cette fin a aussitôt été aménagé dans le Palais présidentiel, écrit Longan, qui avait été très clair avec ses interlocuteurs guatémaltèques quant au besoin de séparer les actions

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

déclarées des actions clandestines en termes de méthodes et de personnel. À cet effet, il précisa à l'ambassade des États-Unis que deux fonctionnaires différents devaient assurer un suivi avec chacune des deux équipes policières guatémaltèques²⁸.

Le rapport de Longan laisse entendre que le colonel Peralta avait lui-même approuvé son plan et la composition de l'équipe responsable des actions clandestines. Celle-ci serait composée d'officiers de la Police judiciaire qui avaient rapidement reçu quatre nouvelles voitures afin de passer à l'action. Longan affirme aussi que le président prévoyait s'adresser à la nation le 8 décembre, lors d'une allocution télédiffusée, durant laquelle il expliquerait que son gouvernement prévoyait affronter la menace communiste avec aplomb en plus d'offrir « une récompense monétaire pour [la capture des] dirigeants communistes », morts ou vifs²⁹.

L'idée d'un plan d'intervention en deux volets mise de l'avant par Longan n'était pas nouvelle et elle mérite qu'on s'y attarde un moment, car elle sera reprise des années plus tard par les auteurs du manuel de guerre contre-subversive de l'armée guatémaltèque. En effet, les praticiens de la guerre contre-insurrectionnelle semblent toujours établir deux structures opérationnelles distinctes, mais parallèles, dans le but la mener leur combat. L'idée renvoie, par exemple, aux deux états-majors du général Massu, l'un officiel et l'autre clandestin, mis sur pied lors de la bataille d'Alger en 1957 et que nous avons décrit au deuxième chapitre. Rappelons seulement que l'état-major secret avait été confié à Roger Trinquier et à Paul Aussaresses, et qu'il avait permis aux parachutistes français de faire disparaître plus de 3 000 présumés terroristes du FLN en six mois.

Or, les auteurs du manuel guatémaltèque reprendront la même idée, inspirés autant par l'expérience française en Algérie que par l'expérience étatsunienne dans leur propre pays. Selon

²⁸ *Ibid.*, 3.

²⁹ *Ibid.*, 3-4.

eux, devant la menace insurrectionnelle, l'armée devait effectuer « des actions préventives et répressives ». Si les actions préventives étaient publiques, les répressives étaient plutôt clandestines. Le manuel guatémaltèque inclura parmi les mesures clandestines le travail de renseignement qui permettait aux autorités de situer les terroristes, leurs sympathisants et leurs repères par le quadrillage territorial et l'établissement d'un vaste réseau d'informateurs. Afin de recueillir et d'analyser les informations obtenues, il recommandera la mise sur pied d'une organisation spécifique, appelée la Centrale d'information contre le terrorisme³⁰.

Le manuel préconisera aussi la création d'équipes dont les membres, spécialement formés, devaient faire preuve « d'une grande cohésion et d'une confiance mutuelle », améliorant du fait le dynamisme et l'efficacité de leur action contre-subversive. Dans le but de liquider rapidement et discrètement l'ensemble des terroristes, les chefs de telles équipes doivent recevoir leurs informations et leurs directives de la Centrale d'information. Le manuel précisera qu'il était parfois nécessaire de créer un tel « service de volontaires », composé de « chasseurs de terroristes » entièrement dévoués à la cause contre-insurrectionnelle. La création de telles équipes aura l'avantage de stimuler la mobilisation populaire contre les insurgés, tout en dotant les appelés des moyens nécessaires à l'accomplissement de leur tâche³¹.

Le manuel de l'armée guatémaltèque expliquera que « le contreterrorisme est un terrorisme organisé par les opposants à l'idéologie [des terroristes]; son objectif est de semer la terreur parmi les rangs subversifs ». Si les forces de l'ordre, selon le manuel, n'utilisent pas normalement le contreterrorisme, elles peuvent fort bien s'en inspirer dans but de livrer leur combat contre-insurrectionnel. Le manuel décrira ensuite comment remonter une filière

³⁰ Ejército de Guatemala, *Manual de Guerra Contrasubversiva*, 111-113, 116.

³¹ *Ibid.*, 113-114.

terroriste jusqu'à son dernier dirigeant par l'entremise de la surveillance, les perquisitions, les détentions et les interrogatoires de suspects, le tout effectué dans un cadre légal propice à la contre-insurrection et à la destruction de l'organisation ennemie³².

Bien. Revenons maintenant, 20 ans en arrière, au moment de l'implantation de ce système de répression clandestin au Guatemala, celui-là même auquel fait si bien référence le manuel de l'armée guatémaltèque. Un deuxième rapport étatsunien, daté du 17 décembre 1965, aborde de façon plus détaillée la mise sur pied de la nouvelle stratégie policière proposée par Longan. Rédigé par Peter F. Costello, chef de la division de la sécurité publique de l'USAID à l'ambassade des États-Unis au Guatemala, il constate les rivalités existantes entre les différents corps policiers et résume les réunions auxquelles ont participé les fonctionnaires étatsuniens et les officiers supérieurs de l'armée et de la police guatémaltèques. Tous étaient d'accord sur la nature de ce que Longan appelait des « opérations de nettoyage », consistant en de nombreux raids effectués dans divers quartiers de la capitale par des policiers à la recherche d'éléments subversifs. Costello décrit ensuite les premières mises en pratique du plan d'opération, sorte de répétitions générales effectuées *in situ* et auxquelles ont participé des effectifs de la Police nationale, de la Police judiciaire, de la Police militaire ambulante et de l'armée. Selon les réunions d'évaluation tenues après chaque opération, si leurs résultats avaient été plutôt modestes, ils étaient prometteurs³³.

Costello inclut en annexe de son rapport l'illustration d'un plan de perquisition urbaine qu'il appelle une « zone congelée » où le déploiement de 110 policiers, dix-sept radiopatrouilles et quatre commandos (chacun composé de deux détectives, deux agents policiers et d'un officier), permettait de boucler et de perquisitionner quatre quadrilatères urbains à la fois. Il fut

³² *Ibid.*, 111, 115-117.

³³ Peter F. Costello, Chief Public Safety Division, USAID/ Guatemala, « Operational Resumé of Terrorist Kidnappings and Guatemala Police Activity to Counter », le 17 décembre 1965, 1, copie du document reproduite dans Grandin, *Denegado en su totalidad*, 71-78.

alors décidé, ajoute-t-il, que les quatre commandos chargés de réviser minutieusement un quadrilatère chacun seraient composés d'agents de la Police judiciaire et que le choix des quadrilatères à cerner reviendrait à ce même service policier. Un premier déploiement effectué dans les zones 5 et 6 de la capitale le 4 décembre 1965 avait permis d'arrêter 23 personnes, la plupart pour des problèmes de documents d'identité. Selon Costello, « tous sauf six ont été libérés par la suite ». L'expérience a ensuite été répétée à deux reprises dans la nuit du 6 décembre, dans les zones 5 et 7; et encore à deux reprises le 9 décembre, dans les zones 1 et 10, bien que le rapport ne mentionne pas le nombre de personnes interpellées lors de ces différentes opérations³⁴.

Lors du dernier déploiement, Costello rapporte que trois policiers s'étaient introduits dans la résidence d'un citoyen étatsunien, fonctionnaire de l'ambassade, effrayant son épouse, restée seule à la maison. Dans un autre incident, survenu dans le cadre de la même opération, le directeur de la Police nationale avait mis aux arrêts un détective de la Police judiciaire pour insubordination. Selon Costello, armés de mitraillettes, les détectives avaient presque ouvert le feu contre leurs confrères de la Police nationale, l'incident ayant nécessité l'intervention de la Police militaire ambulante pour calmer les esprits... Nonobstant ce moment de tension, le fonctionnaire étatsunien croyait que les raids avaient solidifié l'esprit d'équipe parmi les corps policiers participants, auxquels il espérait voir s'ajouter la Police du trésor public. En attendant, le gouvernement avait offert une récompense de 25 000 dollars pour la capture, mort ou vif, de Yon Sosa, chef du MR-13, et de Turcios Lima, chef des FAR, 100 000 tracts et 25 000 affiches ayant été imprimés pour en faire l'annonce. Enfin, le public pouvait communiquer avec les

³⁴ *Ibid.*, 2-3.

autorités en tout temps pour dénoncer ces terroristes et leurs complices par l'entremise d'une nouvelle ligne téléphonique spécialement prévue à cette fin³⁵.

Si le deuxième séjour de Logan au Guatemala avait été plutôt bref, d'une dizaine de jours tout au plus, les résultats obtenus par l'application de ses recommandations et le suivi assuré par les fonctionnaires de l'ambassade des États-Unis avaient été d'une rare efficacité. La CEH et Grandin affirment que les forces policières auraient réalisé quelque 80 « opérations de nettoyage » sur une période de trois mois, selon les modalités recommandées par Longan³⁶. Si ces actions étaient publiques, elles étaient appuyées par le personnel du bureau clandestin aménagé au Palais présidentiel, que Costello appelait « la boîte », et qui obtenait des informations par la mise sous écoute électronique de suspects et autres moyens furtifs. Ces renseignements servaient à identifier des quadrilatères qui étaient ensuite bouclés et perquisitionnés sous l'autorité de la Police judiciaire à l'aide du plan proposé et décrit ici par Costello³⁷.

3. La disparition forcée « des 28 »

C'est ainsi que du 2 au 5 mars 1966, quelques mois à peine après la visite de Longan, une trentaine de dirigeants et militants de gauche ont été capturés par les forces policières et militaires le long de la frontière mexicaine et dans huit villes et municipes du pays. Si l'on parle encore aujourd'hui du « cas des 28 », les études démontrent que les détenus, membres et dirigeants du PGT, des FAR et du MR-13 pour la plupart, avaient été plus nombreux, la CEH et le sociologue Carlos Figueroa Ibarra ayant comptabilisé les noms d'au moins 33 personnes ayant

³⁵ *Ibid.*, 3, 6.

³⁶ CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 92; Grandin, *Last Colonial Massacre*, 73.

³⁷ *Ibid.*, annexe 1, p. 92; Costello, « Operational Resumé », 4.

été séquestrées, torturées puis sommairement exécutées par le gouvernement du colonel Peralta en début d'année 1966³⁸.

Examinons le sort de quelques-uns de ces détenus à la lumière des sources étatsuniennes et guatémaltèques afin de mieux comprendre le dispositif alors mis en place pour contrer la menace communiste au Guatemala. Selon la CEH, un petit groupe d'hommes voyageant depuis le Mexique aurait été intercepté par des effectifs de la Police judiciaire et de la Police militaire ambulante dans le département de Suchitepéquez le 3 mars 1966. Il s'agissait de Leonardo Castillo Flores, de Francisco Macías Mayora alias « Carlos Barrios », de Leonardo García Benavente alias « Mauricio García », et de Víctor Manuel Palacios, possible alias « Enrique Chacón ». Une cinquième personne, Humberto Pineda, aurait été détenue au même moment, selon une étude consultée par la CEH³⁹.

Un premier document provenant du service de renseignement des États-Unis, au titre caviardé et simplement daté mars 1966, indique que cinq Guatémaltèques ayant traversé illégalement la frontière mexicaine le 3 mars avaient été appréhendés près de la ville de Retalhuleu, alors qu'ils voyageaient en direction de la capitale. Le document identifie Leonardo Castillo Flores par son vrai nom et les trois autres hommes par les pseudonymes cités ci-haut. Le document n'offre aucune information additionnelle quant à l'identité ou au sort de la cinquième personne, sauf pour affirmer qu'elle avait été arrêtée avec les autres. Le document laisse

³⁸ *Ibid.*, chapitre 1, p. 135-136; annexe 1, p. 95, 98; Figueroa Ibarra, *Los que siempre estarán en ninguna parte*, 49-50. Voir aussi Proyecto Interdiocesano de Recuperación de la Memoria Histórica (REHMI), *Guatemala, Nunca Más*, Guatemala, Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala, 3: 45-48.

³⁹ CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 93, 93n 274. Selon le politologue Paul Kobrak, Leonardo García Benavente et Humberto Pineda étaient étudiants à l'Université de San Carlos et membres de la Jeunesse patriotique du travail (JPT), groupe affilié au PGT. Voir Paul Kobrak, *En pie de lucha. Organización y represión en la Universidad de San Carlos, Guatemala, 1944 a 1996*, Guatemala, American Association for the Advancement of Science/ CIDH, 1999, 124.

entendre aussi que les cinq voyageurs avaient tous été détenus puis interrogés à l'intérieur de la base militaire de Retalhuleu⁴⁰. Selon cette source étatsunienne, les détenus avaient été

soumis à un premier interrogatoire par le personnel de l'armée guatémaltèque le 3 mars. Le 4 mars, les prisonniers ont été réinterrogés par des officiers de renseignement [security officers] qui avaient été envoyés à Retalhuleu depuis Guatemala Ciudad précisément pour cette tâche. À la conclusion de ce deuxième interrogatoire, les prisonniers ont été secrètement exécutés⁴¹.

Suivent ensuite les résumés en anglais des informations obtenues de quatre des cinq détenus, le plus important, en termes de « prise », ayant vraisemblablement été Castillo Flores. Selon le rapport de la CIA, celui-ci avait été un dirigeant important du PGT depuis les années 1950 lorsqu'il était secrétaire général de la Confédération nationale des paysans du Guatemala (CNCG). Réfugié au Mexique depuis la chute du gouvernement Arbenz en 1954, il faisait partie de la direction des FAR au moment de sa détention⁴².

Un deuxième document provenant du service de renseignement étatsunien nous informe sur le sort de trois autres militants de gauche enlevés en mars. Daté simplement mars 1966 et aussi abondamment censuré, il indique « que les communistes et terroristes guatémaltèques suivants ont été secrètement exécutés par les autorités guatémaltèques le soir du 6 mars 1966 ». Suivent ensuite les noms de trois détenus sommairement exécutés et quelques informations en anglais à leur sujet: Víctor Manuel Gutiérrez Garbín, chef du PGT exilé au Mexique; Francisco Amado Granados, chef du MR-13 de Yon Sosa; et Carlos Barillas Sosa, demi-frère de Yon Sosa⁴³.

⁴⁰ U.S. Central Intelligence Agency (CIA), « [Denied in Full. The Fate of the 33] », Mars 1966, 1, copie du document reproduite dans Grandin, *Denegado en su totalidad*, 87-90, et cité dans CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 93, 93n 273, 93n 274, 93n 277, entre autres.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*

⁴³ U.S. Central Intelligence Agency (CIA), « [Guatemalan Communists and Terrorists executed secretly by Guatemalan authorities on the night of 6 March 1966] », mars 1966, 1, [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarch/NSAEBB/NSAEBB11/docs/01-01.htm> (document consulté le 29 janvier 2004).

Selon la CEH, Carlos Barillas Sosa et Francisco Amado Granados avaient été détenus dans la zone 9 de la capitale le 2 mars en compagnie de Yolanda Carvajal Mercado, que le document étatsunien ne mentionne pas. Les trois étaient membres de la direction du MR-13 et auraient été interrogés par les autorités pendant trois jours avant d'être exécutés⁴⁴. Gutiérrez, alors secrétaire général du PGT, avait été détenu dans l'avant-midi du 5 mars dans la zone 12 de la capitale par des agents de la Police judiciaire et de l'escouade tactique de la Police nationale appelée « peloton modèle », créé en 1962. Il serait décédé le lendemain de sa détention d'une crise cardiaque provoquée par les tortures qui lui ont été infligées dans le quartier général de la Police judiciaire⁴⁵.

Les huit hommes mentionnés par les deux sources étatsuniennes étaient tous connus des services policiers pour des raisons essentiellement politiques, Castillo Flores ayant des antécédents qui remontaient à 1945. Selon le fichier nominatif de la Police judiciaire, il avait été dénoncé comme communiste quelques jours seulement après la chute d'Arbenz en 1954 et encore en 1956 et 1957, lorsqu'une information anonyme dénonçait sa présence au pays et le menaçait de mort. Ses allées et venues depuis le Mexique en 1956, 1957 et 1960 avaient été notées, ainsi que ses activités politiques des deux côtés de la frontière. Selon la fiche, cinq recours d'habeas corpus ont été interjetés devant les tribunaux entre le 10 mars et le 26 avril 1966, dont le premier une semaine après sa détention. Tous ont reçu une réponse négative de la part du service policier qui l'avait détenu, consacrant ainsi sa disparition forcée⁴⁶.

La première entrée sur la fiche de Leonardo García Benavente, étudiant et membre de la jeunesse communiste, est datée du 31 janvier 1962. Elle mentionne la tenue d'une réunion dans sa résidence dont l'objet avait été un conflit agraire local. Après le coup d'État de mars 1963, la

⁴⁴ CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 93.

⁴⁵ *Ibid.*, annexe 1, p. 94; Kobrak, *En pie de lucha*, 124.

⁴⁶ GT PN 50 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Registro maestro de fichas », documento 1230693.

police judiciaire répertoria ses activités subversives et une dernière entrée, en juillet 1964, indique que son nom figurait sur une liste policière de 219 communistes ayant voyagé en Europe de l'Est ou à Cuba, liste qui comprenait aussi le nom de Castillo Flores, identifié par la police comme appartenant au PGT⁴⁷.

La seule entrée à la fiche de Francisco Macías, membre de la jeunesse communiste et des FAR, indique qu'il avait été détenu en 1964 pour avoir contrevenu à la Loi de défense des institutions démocratiques⁴⁸. Les deux seules entrées à la fiche de Victor Manuel Palacios Maldonado indiquent qu'il ne possédait pas d'antécédents en octobre 1954, mais que ceux-ci avaient tout de même été communiqués à la direction générale de la Police nationale deux mois plus tard⁴⁹... La fiche du cinquième membre du groupe arrêté le 3 mars, Humberto Pineda, indique qu'il avait été détenu comme guérillero dans la région de Huehuetenango en avril 1962 et à nouveau recherché en décembre 1965, trois mois avant sa disparition⁵⁰.

Parmi les trois individus dont les exécutions sommaires le 6 mars ont été notées par le service de renseignement étatsunien, la police judiciaire avait consacré une attention plus soutenue aux activités de Víctor Manuel Gutiérrez Garbín. Selon une fiche dactyloscopique à son nom, datant d'avril 1940, il était considéré par les services policiers comme « le communiste numéro 1 du Guatemala⁵¹ ». La fiche que lui avait consacrée la Police judiciaire le décrivait en entête comme un « chef ouvrier-communiste » et indiquait une première information à son

⁴⁷ *Ibid.*; GT PN 50 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Registro maestro de fichas », documentos 179817, 57096-57099, F25330, 57101.

⁴⁸ GT PN 50 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Registro maestro de fichas », documento 386293; CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 1, p. 129.

⁴⁹ GT PN 50 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Registro maestro de fichas », documento 1225751.

⁵⁰ GT PN 50 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Registro maestro de fichas », documento 1075388.

⁵¹ GT PN 49-03 S011 [Gabinete de identificación], « Fichas dactiloscópicas », le 20 avril 1940, documento F26013.

sujet inscrite le 26 septembre 1951, date à laquelle il fut dénoncé comme agitateur de foule à Puerto Barrios⁵².

Comme dans le cas de Castillo Flores, la Police judiciaire avait suivi de près les activités de Gutiérrez à l'étranger, ses allées et venues au pays après la chute d'Arbenz, ses fréquentations et même ses écrits. Au début des années 1960, la Police judiciaire avait pris le temps de noter à sa fiche l'arrestation d'individus en possession de ses ouvrages et celle d'un homme en possession de coupures de presse à son sujet. La police annota même à son dossier une manifestation où son nom avait été acclamé en son absence. Après son enlèvement, sa fiche conclut en indiquant que six recours d'habeas corpus avaient été déposés en sa faveur, du 7 mars au 26 avril 1966, tous négatifs, selon le service policier qui l'avait torturé à mort⁵³.

Au moment de leur disparition et mise à mort en 1966, certains de ces individus étaient plus connus des forces policières que d'autres. Ce qui retient notre attention, toutefois, est le fait que plusieurs d'entre eux avaient déjà été détenus au début des années 1960 pour leurs activités politiques avant d'être relâchés. Humberto Pineda, par exemple, avait été emprisonné en 1962 comme guérillero, donc à titre d'opposant armé au gouvernement; Castillo Flores avait été détenu en mars-avril 1963 comme membre du PGT, donc à titre de communiste; et Francisco Macías Mayora avait été détenu en septembre 1964 pour subversion. Malgré leurs activités hautement subversives, chacun avait été libéré en temps et lieu⁵⁴.

Le cas le plus frappant à cet égard est celui de Víctor Manuel Gutiérrez, le « communiste numéro 1 du Guatemala » depuis 1940. Selon sa fiche policière, les autorités avaient ordonné

⁵² GT PN 50 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Registro maestro de fichas », documento 57096.

⁵³ GT PN 50 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Registro maestro de fichas », documentos 57096-57099, F25330, 57101. Les fiches de Francisco Amado Granados et Carlos Barillas Sosa se trouvent dans *Ibid.*, documentos 697837, 697838, 315461.

⁵⁴ GT PN 50 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Registro maestro de fichas », documentos 1075388, 1230693, 386293.

son arrestation d'abord le 30 avril puis le 3 mai 1962, après une série d'émeutes étudiantes qui avaient éclaté aux mois de mars et d'avril. Les autorités policières ont réitéré l'ordre de capture en décembre et Gutiérrez a finalement été interpellé, sous une fausse identité, le 15 février 1963. À la suite de son arrestation, il a été consigné à trois tribunaux différents, accusé d'avoir trahi son pays, d'avoir « occulté son identité lors d'activités communistes » et d'avoir commis « de multiples assassinats sous le gouvernement d'Arbenz ». Les 18 et 23 février, la Police judiciaire semble répondre positivement à deux requêtes d'habeas corpus et ensuite la fiche n'apporte aucune information supplémentaire pour l'année 1963 quant à son statut de détenu, d'inculpé ou de condamné⁵⁵.

C'est plutôt une brève information dans le rapport de la CEH qui, citant un document de la USAID, nous apprend que Gutiérrez avait été libéré en février 1963 par le directeur général de la Police nationale, le colonel Víctor Rodríguez. Un juge muni d'une requête d'habeas corpus lui aurait ordonné de remettre le prisonnier aux tribunaux – rare occasion où un tel recours légal a été dûment exécuté. Selon la CEH, le colonel aurait été destitué tout de suite après avoir obtempéré à la requête du pouvoir judiciaire, car il contrevenait ainsi à l'ordre personnel du président Ydígoras Fuentes à l'effet que Gutiérrez ne devait être libéré sous aucun prétexte⁵⁶. En fait, la libération de Gutiérrez et de ses camarades vient confirmer en quelque sorte la hantise des parachutistes français pour les garanties constitutionnelles accordées aux subversifs à titre de citoyens, où qu'ils soient. Tel que discuté au chapitre deux, la seule façon de composer avec

⁵⁵ GT PN 50 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Registro maestro de fichas », documentos 179817, 57096-57099, F25330, 57101.

⁵⁶ U.S. Embassy Guatemala/ AID Mission, Telegram, le 15 mars 1963, cité dans CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 94n 280. La même information est reprise et le même document cité dans *Ibid.*, chapitre 2, p. 101, 101n 244. Toutefois, l'année indiquée quant à la détention et la libération de Gutiérrez est 1962, ce qui ne correspond pas à l'information consignée sur sa fiche policière ni la date du télégramme cité comme source, qui indique plutôt l'année 1963. Cf. Figueroa Ibarra, *La desaparición forzada en Guatemala*, 64.

de tels ennemis était, selon l'école française, de les soustraire au cadre et aux normes juridiques en vigueur.

L'ensemble de ces premières détentions, suivies d'autant de remises en liberté, contraste évidemment avec la façon de procéder des autorités adoptée en mars 1966 lorsque ces mêmes personnes ont été enlevées simultanément dans différents endroits du pays, interrogés sous la torture et sommairement exécutés dans les 24 ou 48 heures suivant leur appréhension. Comme si la capacité contre-insurrectionnelle des forces de l'ordre venait d'être multipliée. Les mesures proposées, puis mises en applications par les fonctionnaires de l'USAID, plus les équipements rendus disponibles aux forces de l'ordre par la même agence, en étaient sans doute pour quelque chose. Mais un tel changement de cap, aussi considérable et en si peu de temps, reste quand même étonnant : désormais, les militants et les militantes révolutionnaires sous l'emprise des forces de l'ordre allaient être sommairement exécutés. Ce changement s'explique peut-être par l'envenimement du conflit armé, mais aussi par le fait que le dispositif clandestin de mise à mort constituait une solution faite sur mesure pour le problème que la dissidence représentait pour les gardiens de l'ordre établi.

Dans son étude sur « la chronologie et la géographie de la disparition forcée » au Guatemala, Figueroa Ibarra souligne ce changement d'orientation des forces de sécurité, véritable rupture que les informations indiquées au fichier policier confirment. Selon le sociologue, être arrêté par les autorités policières pour des raisons politiques ou subversives avant 1966 pouvait impliquer une séance de torture et un séjour en prison, certes, mais après la tenue d'un procès expéditif, la plupart des détenus regagnaient leur liberté. Leur délit restait de nature politique, rarement s'agissait-il de crimes contre la personne ou même contre le patrimoine. Cependant, à partir de mars 1966, écrit l'auteur, une détention pouvait mener au meurtre, commis dans le plus grand secret par les agents de l'État pourtant tenus de respecter

les droits des citoyens enchâssés dans la Constitution, malgré que celle-ci soit régulièrement suspendue⁵⁷. Commentant « le cas des 28 », le sociologue constate que

Jamais un groupe aussi nombreux de personnes, parmi lesquelles des personnalités notables, avait été capturé et disparu avec autant d'impunité et de cynisme. Si dans la période avant 1966 les dictatures procédaient de façon arbitraire et discrétionnaire à la capture de ceux qui réellement ou supposément étaient des opposants, après cette date l'État et les groupes paramilitaires approuvés par lui, effectuait des enlèvements [...], des détentions et des exécutions d'opposants en marge de la légalité⁵⁸.

Selon l'enquête de la CEH, plusieurs des disparus de mars 1966 auraient été exécutés dans la capitale, dans les installations de la Police judiciaire et de la base militaire de Matamoros, et leurs dépouilles jetées à la mer⁵⁹. L'écrivain Eduardo Galeano, de passage au Guatemala en avril et mai 1967, affirme avoir interviewé l'un des quatre soldats qui avaient été chargés de déplacer les cadavres mis en sacs à la base de Matamoros puis transportés à l'aéroport pour leur élimination. Ce soldat était déserteur au moment de son entretien avec Galeano, les trois autres soldats ayant participé au transfert étant décédés depuis dans des circonstances restées nébuleuses⁶⁰.

La disparition « des 28 » avait eu lieu dans le cadre d'une campagne électorale, le scrutin présidentiel ayant eu lieu le 6 mars, jour même où plusieurs des disparus devaient être exécutés sommairement. Julio César Méndez Montenegro, seul candidat civil de la course pour le centriste Parti révolutionnaire (PR), remporta l'élection. Il s'agissait d'un résultat inattendu pour les militaires qui ont aussitôt entrepris des négociations aboutissant à une entente confidentielle avec le président élu. En échange du respect des résultats électoraux, l'armée imposait d'importantes contraintes au pouvoir du nouveau chef d'État qui entra en fonction en

⁵⁷ Figueroa Ibarra, *La desaparición forzada en Guatemala*, 19, 48-49, 192.

⁵⁸ *Ibid.*, 49.

⁵⁹ CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 94-95.

⁶⁰ Eduardo Galeano, *Guatemala país ocupado*, México, Editorial Nuestro Tiempo, 1967, 60-61, cité dans Figueroa Ibarra, *La desaparición forzada en Guatemala*, 58; et CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 95n 289.

juillet, dont l'interdiction de négocier toute entente que ce soit avec les insurgés. Il s'agissait en quelque sorte d'une « transition politique conditionnée⁶¹ ». Selon le troisième point de l'entente rendue publique en 1973 :

Le futur gouvernement constitutionnel continuera de combattre les groupes et les factions subversives qui perturbent la paix et la sécurité nationales et en aucun cas ni sous aucun prétexte ne souscrira des ententes ou des pactes avec ces groupes ou factions, et assurera à l'armée toute la collaboration nécessaire pour les éliminer⁶².

Pour des raisons d'ordre tactique, dit-on, la gauche armée, dont le PGT et les FAR, avait décidé d'appuyer ouvertement la candidature de Méndez Montenegro contre celles des deux militaires présentés par le Mouvement de libération nationale (MLN, extrême droite) et le Parti institutionnel démocratique (PID, droite militaire)⁶³. Or, la disparition forcée des principaux dirigeants de la gauche radicale a aussi fait disparaître toute possibilité de rapprochement entre le nouveau gouvernement civil et les insurgés dans le but de trouver une sortie politique au conflit armé. Rappelant le scénario préconisé par les parachutistes français en Algérie, seule une solution militaire devenait envisageable pour un conflit essentiellement politique. La porte des négociations ayant été définitivement fermée au Guatemala par la disparition des principaux interlocuteurs insurgés, la solution au conflit du point de vue de l'armée se trouvait sur le champ de bataille, pour ainsi dire. Dans le cadre d'une guerre contre-insurrectionnelle, toutefois, ce

⁶¹ CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 1, p. 134. Copie de l'entente souscrite entre le gouvernement Méndez Montenegro et l'armée guatémaltèque, rendue publique en 1973 par le vice-président de l'époque Clemente Marroquin Rojas dans *Ibid.*, chapitre 1, p. 286-288; et Francisco Villagrán Kramer, *Biografía política de Guatemala. Los pactos políticos de 1944-1970*, 3a ed., Guatemala, Flacso, 2009, 365-369.

⁶² Villagrán Kramer, *Biografía política*, 366.

⁶³ *Ibid.*, 346, 348, 351, 352. Selon l'auteur, le gouvernement Peralta avait promulgué la capture ou l'exil forcé des principaux dirigeants de l'Unité révolutionnaire démocratique (URD, centre gauche), mouvement politique progressiste qui fut ainsi désarticulé avant même de devenir un parti reconnu en vue de participer aux élections de 1966. De même, le président annula l'inscription de la Démocratie chrétienne (DC, centre droite), laissant trois partis se disputer la course présidentielle : le PID, le nouveau parti du gouvernement; le MLN, parti des escadrons de la mort; et le PR, dont le candidat présidentiel Mario Méndez Montenegro est décédé dans des circonstances troubles en 1965. Sa candidature a été reprise par son frère, le juriste et professeur Julio César Méndez Montenegro. Voir *Ibid.*, 349-351.

champ de bataille englobait la société dans son ensemble. En conséquence, l'affrontement s'envenima de part et d'autre et se prolongea, en effet, pendant encore trente longues années⁶⁴. Selon le juriste Francisco Villagrán Kramer, l'état-major défendait avec véhémence sa conception de la lutte antisubversive :

Celle-ci était fondée sur une stratégie discutée et approuvée d'impulser des actions armées directes contre la guérilla et de contrôler politiquement et idéologiquement les secteurs de la population qui n'adhéraient pas ouvertement et publiquement à l'anticommunisme, utilisant aussi la répression [contre eux] le cas échéant. Les chefs supérieurs de l'armée ne pouvaient pas concevoir une autre façon de procéder contre la guérilla et encore moins une conjugaison de moyens militaires et politiques [pour régler le conflit]. De plus, ils étaient obsédés par cette stratégie⁶⁵.

4. Un changement de procédure

La disparition « des 28 » avait provoqué des remous au sein de la société guatémaltèque. Le scandale retentit dans les médias et secoua la classe politique. Les familles, appuyées par l'Association des étudiants et des étudiantes universitaires (AEU) de l'Université de San Carlos, se sont mises à réclamer l'apparition de leurs proches, ce qui mena en avril 1966 à la création du premier mouvement en faveur des personnes détenues-disparues du Guatemala, composé presque entièrement de femmes ayant perdu leur conjoint ou leur fils. Quelques détenus, ayant échappé aux rafles du mois de mars ou qui avaient croisé ses victimes dans les geôles de l'État, avaient pu apporter des détails sur les lieux de détention, les supplices infligés aux prisonniers et même l'identité de certains bourreaux. L'AEU et sa clinique juridique ont préparé puis déposé plus de 500 requêtes d'habeas corpus auprès des autorités judiciaires en plus de préparer un recours, au nom des familles affectées, contre les ministres de la Défense

⁶⁴ Grandin, *Last Colonial Massacre*, 12, 73; CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 90-91, 96; chapitre 1, p. 136; Figueroa Ibarra, *La desaparición forzada en Guatemala*, 48.

⁶⁵ Villagrán Kramer, *Biografía política*, 353.

et de l'Intérieur, ainsi que l'ensemble des directeurs des différents corps policiers tenus responsables de ces disparitions forcées⁶⁶.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, les différentes études consultées indiquent que l'ensemble des actions entreprises en justice par les familles des détenus-disparus et leurs représentants légaux aurait été rejeté par les tribunaux. Pour tenter de faire taire cette histoire une fois pour toutes, le 28 avril l'assemblée constituante mise sur pied en juillet 1964 décrétait une amnistie pour l'ensemble des actions répressives entreprises par les forces de l'ordre depuis juillet 1954⁶⁷. L'article 3 du Décret numéro 10, reproduit par Villagrán Kramer, promulguait une

Amnistie pour tous les membres de l'armée, des forces policières de l'État et leurs supérieurs hiérarchiques quant aux faits et gestes imputables comme délits qu'ils auraient commis depuis le 3 juillet 1954 dans le but de réprimer ou de prévenir : (a) Des activités subversives quelles qu'elles soient; (b) Des activités qui tendent à attaquer, vulnérabiliser ou détruire le système de gouvernement sur lequel est fondée la vie institutionnelle de la Nation; et (c) Des activités connexes à celles citées ci-haut⁶⁸.

Pour leur part, les 3 et 4 mai, les FAR ont procédé au rapt de trois hauts fonctionnaires en échange non pas de la libération des militants disparus, mais de leur comparution devant un juge compétent. À cette fin, ils ont enlevé le vice-président du Congrès, le président de la Cour suprême et le secrétaire à l'Information du gouvernement, dont le fils et le chauffeur ont été tués lors de l'action. Le 10 mai, le cardinal revendiquait auprès du gouvernement la libération des détenus, ce à quoi le président répondit que le gouvernement avait déjà tout dit sur la

⁶⁶ Figueroa Ibarra, *La desaparición forzada en Guatemala*, 169-171; CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 96; chapitre 1, p. 136; REHMI, *Guatemala, Nunca Más*, 3: 47-48.

⁶⁷ *Ibid.*, 170-171; CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 96; chapitre 1, p. 136; REHMI, *Guatemala, Nunca Más*, 3: 48.

⁶⁸ Villagrán Kramer, *Biografía política*, 354.

question. Fin de la discussion. Devant l'intransigeance du gouvernement et la fuite réussie de l'un de ses prisonniers, la guérilla décida de libérer les deux autres otages⁶⁹.

Dès le début de leur implication auprès des familles affectées par les disparitions du mois de mars, les universitaires ont commencé à recevoir des menaces et à subir des actes d'intimidation. Certains étudiants et professeurs, selon la CEH, auraient été assassinés, d'autres forcés à quitter le pays pour sauver leur vie. En ce sens, il est intéressant de noter l'apparition des premières organisations paramilitaires – les escadrons de la mort – à l'ombre du scandale provoqué par ces disparitions forcées. Si dans l'esprit d'une part grandissante de la population la disparition « des 28 » était clairement imputable aux forces policières et militaires, celles-ci se sont rapidement retrouvées aux prises avec un problème de crédibilité⁷⁰. Comment alors poursuivre un travail répressif systématique et à grande échelle, expéditif et efficace, sans être encombré par les embûches de l'imputabilité et des contraintes légales?

La réponse aujourd'hui, à la lumière des sources disponibles, semble plutôt évidente : créer des organisations de façade qui revendiquent ces mêmes actions sans pour autant mettre en cause la stricte adhésion des forces armées ou policières aux préceptes légaux qui les régissent. De telles organisations permettraient à l'État d'obtenir les résultats contre-insurrectionnels escomptés sans en payer le prix politique. Encore une fois, une solution militaire pour un problème essentiellement... politique. Un tel calcul est-il probable? En fait, la possibilité que de telles organisations armées puissent exister sous un régime militaire sans que l'État ne les cautionne relèverait de l'absurde. Donc, la seule hypothèse plausible est que l'État se soit mis à organiser des escadrons de la mort qui agissaient en parallèle des forces de l'ordre

⁶⁹ CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 1, p. 136; REHMI, *Guatemala, Nunca Más*, 3: 46.

⁷⁰ *Ibid.*

dûment établies. C'est ce que les Français ont fait en Algérie. C'est ce que les Étatsuniens étaient en train de faire au Guatemala. Qu'en disent les sources?

Le 3 décembre 1966, le général Porter, commandant de la base militaire étatsunienne au Panama (Southcom) informait l'ambassade des États-Unis au Guatemala au sujet d'un « incident inhabituel » qui avait eu lieu entre le colonel Francisco Sosa Avila, alors sous-ministre de la Défense et chef du renseignement guatémaltèque, et un fonctionnaire étatsunien appelé Corrigan⁷¹. Sosa Avila, au nom de son ministre, aurait demandé l'appui discret, voire secret, des États-Unis en matière de

formation d'escadrons spéciaux afin de kidnapper certains individus sélectionnés de la capitale considérés par le [ministre de la Défense] comme des hommes clés dans l'insurrection et l'effort terroriste d'inspiration communiste. Il fut indiqué que les personnes ciblées seraient exilées⁷².

À la lumière de nos connaissances de la guerre contre-insurrectionnelle, il serait, en effet, inhabituel de voir une personne ciblée puis enlevée par un « escadron spécial » simplement exilée à l'étranger, plutôt que sommairement exécutée. Mais, plus important, ce qui frappa sans doute le général, à notre avis, était le langage profane employé par Sosa Avila pour décrire une expertise technique qui requiert une locution plus soignée et subtile. Ce qui était inhabituel ici, en fait, n'était pas le contenu de la requête, mais bien sa forme.

Dans sa communication à l'ambassade, le général Porter précisa qu'après consultation, Washington lui conseilla de façon plutôt catégorique de rejeter la requête du sous-ministre de la Défense Sosa Avila. Cela dit, Washington recommandait fortement au général

d'appuyer au maximum le programme actuel d'amélioration des forces policières, d'entamer une formation en méthodes de guerre psychologique et de

⁷¹ Viron Vaky, « For Assistant Secretary Robert Sayre Ara from Vaky », le 3 décembre 1966, 1, [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarch/NSAEBB/NSAEBB11/docs/01-01.htm> (document consulté le 29 janvier 2004).

⁷² *Ibid.*

dispenser des connaissances supplémentaires en matière d'opérations contre-insurrectionnelles⁷³.

En fin de compte, Washington accédait aux demandes de Sosa Avila tout en les reformulant de manière raisonnable. Le général Porter allait lui-même en informer le ministre de la Défense Rafael Arriaga Bosque lors de sa visite imminente aux installations militaires étatsuniennes au Panama⁷⁴.

Il est intéressant de noter ici le parcours professionnel de Sosa Avila qui, selon les Archives de la sécurité nationale, avait obtenu le grade de colonel quelques jours à peine avant de formuler sa « demande inhabituelle » auprès des fonctionnaires étatsuniens à titre de « vice-ministre [de la Défense] à la contre-insurrection ». En avril 1967, il est devenu chef de la Police nationale pendant une brève période de douze mois, ayant été muté au poste d'ambassadeur en Espagne après avoir participé à l'enlèvement de l'archevêque Mario Casariego en 1968. De retour au Guatemala en 1969, il a été nommé ministre de l'Intérieur par Méndez Montenegro, poste qu'il a occupé pendant sept mois, jusqu'à la mi-janvier 1970⁷⁵.

5. Les unités spéciales « bien entraînées et très motivées »

Selon l'historienne Kirsten Weld, à partir de la nomination de Sosa Avila comme nouveau policier en chef, le service de renseignement étatsunien nota une nette amélioration, en termes d'efficacité, dans l'action contre-insurrectionnelle de la Police nationale. Celle-ci était

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ National Security Archive (NSA), « Volume 1: Units and Officers of the Guatemalan Army. List of Military Officers [According to U.S. Files] », s.d., [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB32/vol1.html> (document consulté 12 juin 2012); Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1981] », chapitre 2, p. 2-3. Sur le rôle de Sosa Avila à titre de chef contre-insurrectionnel chargé de coordonner les actions conjointes des forces policières et militaires, voir U.S. Embassy/Guatemala to Secretary of State, « Police Vehicles », le 28 octobre 1966. NACP, Record Group 286, Office of Public Safety, Technical Services Division, General Correspondence Relating to Geographic Areas, 1965-71, Guatemala-Ivory Coast, Box 4, Folder: Guatemala Chron 3/25/66- 12/27/68, cité dans Kirsten Allison Weld, « Reading the Politics of History in Guatemala's National Police Archives », thèse de Ph.D. (Histoire), Université Yale, 2010, 157, 157n 73, 163, 164.

désormais plus présente et plus active sur le terrain et coopérait davantage avec l'armée « dans la formation d'escadrons spéciaux qui opèrent clandestinement contre les insurgés de gauche⁷⁶ ». Selon les sources étatsuniennes citées par l'auteur, Sosa Avila avait choisi le commissariat du quatrième corps de la Police nationale comme repère pour une « unité policière spéciale qui opérait en marge des procédures légales » et qui était composée d'effectifs hautement spécialisés qui lui étaient entièrement fidèles⁷⁷.

Selon une analyse du département d'État datée le 23 octobre 1967, l'escadron de la mort du quatrième corps de la Police nationale collaborait étroitement avec un commando militaire mis sur pied en janvier sous les ordres du colonel Maximo Zepeda. Selon le directeur de renseignement au département, Thomas Hughes, ces deux unités spéciales étaient responsables « d'enlèvements, d'attentats à la bombe, d'assassinats dans la rue et d'exécutions de vrais et de présumés communistes, en agissant parfois contre d'autres "ennemis du gouvernement["] vaguement définis ». Le fonctionnaire estimait qu'entre 500 et 600 personnes avaient été assassinées par cette « terreur blanche » depuis le début de l'année, un nombre comparable de victimes ayant été séquestrées et disparues dans la même période⁷⁸.

Dans une analyse comparable, datée du 12 mai 1967, Hughes avait évoqué une forme de « guerre irrégulière » qu'il qualifiait de chaotique. Le mois précédent, 37 personnes

⁷⁶ Central Intelligence Agency Directorate of Intelligence, « Intelligence Handbook for Special Operations: Guatemala », Washington, juin 1967, 165. NACP, CIA-CREST Database, cité dans Weld, « Reading the Politics », 157, 157n 75.

⁷⁷ Secret airgram, U.S. Embassy/Guatemala to Department of State, « Students Sight in on New Minister of Government », Guatemala City, le 30 juin 1969. NACP, RG 59, Central Foreign Policy Files, 1967-1969, Political and Defense, Box 2160, Folder POL 13 – Guat – 1/1/67; et Confidential airgram, U.S. Embassy/Guatemala to State Department, « Weeka No. 42, » Guatemala City, le 22 octobre 1967. NACP, RG 59, Central Foreign Policy Files, 1967-69; Political and Defense; Box 2158 Folder POL 2-1 – Guat – 7/1/67, documents cités dans Weld, « Reading the Politics », 158, 158n 76, 158n 79.

⁷⁸ Thomas L. Hughes, directeur du renseignement et de la recherche, département d'État des États-Unis, « Guatemala: A Counter-Insurgency Running Wild? », le 23 octobre 1967, 1-2. [En ligne] <http://www.gwu.edu/~nsarch/NSAEBB/NSAEBB11/docs/01-01.htm> (document consulté le 29 janvier 2004). Selon les NSA, l'unité spéciale de l'armée guatémaltèque inaugurée en janvier 1967 s'appelait « Unidad de Comando Especial del Ejército de Guatemala (SCUGA) ». Voir NSA, « Volume 1: Units and Officers of the Guatemalan Army »; et Weld, « Reading the Politics », 158.

décédées, certaines ayant été mutilées et torturées, avaient été retrouvées à différents endroits au pays alors que 18 autres avaient été enlevées pour des raisons apparemment politiques. Il s'agissait, selon Hughes, d'étudiants, de gauchistes et de communistes connus ou autres sympathisants des insurgés. Hughes parle alors de « groupes d'autodéfense » (vigilante groups) ou d'« escadrons d'exécution » (execution squads) contrôlés directement ou tolérés par l'armée. Ils seraient composés « de jeunes militaires qui sont bien entraînés et très motivés » œuvrant « sous la direction d'officiers supérieurs de l'armée » et imbus d'un « anticommunisme virulent et indiscriminé⁷⁹ ». Selon Hughes, l'existence de ces groupes de choc

est probablement attribuable à la méfiance des militaires quant à l'efficacité de la police et des tribunaux en matière de combat contre le terrorisme [...]. La définition d'un « communiste » employée par ces unités est extrêmement floue, et plusieurs gauchistes modérés, incluant des non-communistes et des anticommunistes, ont retenu leur attention en tant que cibles. La section du renseignement de l'armée guatémaltèque, selon les sources, serait étroitement associée avec les groupes d'autodéfense dont les listes de personnes ciblées pourraient avoir été compilées à partir d'informations que contiennent les archives officielles⁸⁰.

Dans son analyse du 23 octobre, Hughes affirmait que l'action contre-insurrectionnelle de ces escadrons de la mort avait été si efficace que l'ambassade des États-Unis au Guatemala affirmait que les attaques insurgées ne constituaient plus une menace « à la stabilité de quelque région du pays que ce soit ». Cette grande réussite était due à la conjugaison d'« opérations déclarées et clandestines » dont le but avaient été « d'éradiquer les insurgés » en utilisant des méthodes que les autorités imputaient normalement aux insurgés : « enlèvements, torture, et exécutions sommaires⁸¹ ».

⁷⁹ Thomas L. Hughes, directeur du renseignement et de la recherche, département d'État des États-Unis, « Guatemala: Vigilantism Poses Threat to Stability », le 12 mai 1967, 2-3, copie du document reproduite dans Grandin, *Denegado en su totalidad*, 114-118.

⁸⁰ *Ibid.*, 2-3.

⁸¹ Hughes, « Counter-Insurgency Running Wild », 1.

Selon Hughes, le commando militaire n'agissait pas sans en recevoir l'ordre direct de Zepeda « qui, à son tour, reçoit ses instructions du ministre de la Défense, le colonel Arriaga Bosque ». Si, dans un premier temps, les membres du commando avaient travaillé avec les chefs d'une instance appelée Mano Blanca (Main blanche), un escadron de la mort d'extrême droite formé à la mi-1966, l'alliance se serait effritée au point que les parties se seraient mises à s'attaquer mutuellement. Selon le fonctionnaire du département d'État, « les membres du quatrième corps de la police seraient, selon certaines sources, responsables du meurtre du leader extrémiste de MANO, Jorge "Huevo Loco" Cordova Lima⁸² », ancien chef de la Police judiciaire sous Ydígoras Fuentes, connu pour sa brutalité et ses liens avec le MLN⁸³.

Selon Hughes, l'armée comptait d'autres activités contre-insurrectionnelles à son actif, dont des actions « de propagande, de guerre psychologique et des levées de fonds afin de financer les forces paramilitaires », ces activités ayant été organisées au nom « d'organisations anticomunistes de façade », véritables fictions appelées « NOA, CADEG, CRAG, et RAYO ». Le fonctionnaire poursuit son analyse en affirmant que ces organisations paramilitaires étaient présentes aussi dans les régions rurales du pays où elles étaient « armées et organisées par les militaires⁸⁴ ».

C'était particulièrement le cas « dans la juridiction du colonel Carlos Arana Osorio, commandant de la Brigade militaire de Zacapa », située dans l'est du pays où s'étaient activées les premières bandes d'insurgées. Selon Hughes, la plupart des membres de ces escadrons ruraux étaient « recrutés parmi les partisans anticomunistes radicaux du droitiste Mouvement de libération nationale (MLN) ». Les militaires affirmaient alors compter sur « 1 800 civils armés sous [leurs] ordres », en plus de ceux qui agissaient de façon « semi-indépendante » et par

⁸² *Ibid.*, 2.

⁸³ Weld, « Reading the Politics », 145-146, 158; CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 1, p. 288n 899.

⁸⁴ Hughes, « Counter-Insurgency Running Wild », 2.

stricte loyauté au colonel Arana. L'armée, selon Hughes, contrôlait ces organisations, mais toute tentative par le gouvernement Méndez Montenegro de les dissoudre ou de remplacer Arana pourraient provoquer « des troubles considérables⁸⁵ ». Selon Hughes, l'ensemble de ces organisations, qu'elles soient urbaines ou rurales, sévissait

de façon alarmante contre un large éventail de Guatémaltèques de tous les secteurs sociaux et de toutes les tendances politiques. Les dirigeants syndicaux, les commerçants, les étudiants et les intellectuels, les fonctionnaires, et les politiciens ont tous été ajoutés à différents moments aux différentes « listes ciblées » de ces « organisations anticommunistes » clandestines. Le président du Congrès a dit privément que tous les députés du PR ont reçu des menaces et on racontait récemment que les assassinats planifiés de quatre membres du Congrès pour le PR avaient été « reportés » à la demande du colonel Zepeda, chef de l'unité spéciale de l'armée⁸⁶.

C'est ainsi que se sont organisés les escadrons de la mort à partir de 1966 dans le but de poursuivre le travail que les services policiers guatémaltèques avaient fait si efficacement en mars contre les dirigeants de la gauche radicale, selon un schéma opérationnel bien connu : enlèvements, tortures, exécutions sommaires. Le problème qui avait surgi alors était que le public s'était bien rendu compte que les auteurs de ces crimes abominables et inusités étaient les mêmes forces policières qui devaient légalement maintenir l'ordre public et assurer la protection citoyenne. La contradiction était évidemment trop flagrante, même pour un gouvernement militaire.

D'où l'avènement de ces unités spéciales, ces escadrons clandestins qui s'appelaient Nouvelle organisation anticommuniste (NOA), Conseil anticommuniste du Guatemala (CADEG), Comité de résistance anticommuniste du Guatemala (CRAG), Mouvement d'action nationaliste organisée (MANO), Armée secrète anticommuniste (ESA), etc. Ils seront une trentaine en tout, selon les régimes militaires, chacun avec ses communiqués laconiques, ses affiches effrayantes

⁸⁵ *Ibid.*, 2. Sur le soutien de l'extrême droite au colonel Arana dans l'est du pays, voir aussi Hughes, « Vigilantism Poses Threat to Stability », 4.

⁸⁶ Hughes, « Counter-Insurgency Running Wild », 3-4. Souligné dans l'original.

et ses tracts imprimés avec photos et noms de présumés communistes recherchés, morts ou vifs. Selon la CEH, ils seront une quinzaine à voir le jour dès l'année 1966. Si leur *modus operandi* était calqué sur celui utilisé par les forces policières, les acronymes de façade de ces escadrons permettaient au gouvernement de jeter le blâme sur des organisations extrémistes qu'il disait ne pas contrôler et ne pas connaître. Sous le régime militaire du général Romeo Lucas García, de 1978 à 1982, le gouvernement se dira même impuissant face à la violence, coincé qu'il était entre les extrémistes de gauche et de droite⁸⁷.

Le 5 mai 1967, l'attaché politique de l'ambassade des États-Unis au Guatemala, William Newlin, consignait dans un mémorandum sa conversation avec deux membres de la haute société guatémaltèque, concessionnaires de voitures étatsuniennes, au sujet « du terrorisme de droite ». Selon ces deux oligarques, comme Newlin les appelait,

il est connu d'avance, de tous, que l'armée est derrière les différents groupes, incluant la CADEG dont le tract vient d'apparaître. Ils croyaient possible, peu après l'ascension de [Julio César Méndez Montenegro], que cette activité ait été « indépendante », mais depuis les derniers mois la contre-insurrection clandestine a été en grande partie « officielle⁸⁸ ».

En novembre 1967, l'ambassadeur Mein remettait lui-même à l'armée guatémaltèque « des hélicoptères, des équipements de communication et des lance-grenades », geste significatif compte tenu de l'effort de guerre étatsunien au Vietnam à la même époque⁸⁹. Le Guatemala pouvait aussi compter sur la présence de centaines d'effectifs des forces spéciales étatsuniennes, les Bécards verts, venus prêter main-forte à l'armée guatémaltèque en matière de conseil militaire et de formation contre-insurrectionnelle, constituant alors, selon le journaliste

⁸⁷ CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 1, p. 143; chapitre 2, p. 136, 355-361. Pour une liste de 35 escadrons de la mort ayant été actifs entre 1962 et 1981 et un échantillonnage de leur propagande, voir *Ibid.* chapitre 1, p. 281-285.

⁸⁸ William Newlin, Political Officer, U.S. Embassy in Guatemala, « Memorandum of Conversation: Right Wing Terrorism », le 5 mai 1967, copie reproduite dans Grandin, *Denegado en su totalidad*, 100.

⁸⁹ CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 1, p. 142.

Maurice Lemoine, « la mission militaire [étatsunienne] la plus importante du continent⁹⁰ ». Selon l'historien Walter Lafeber, l'armée recevait 12 millions de dollars annuellement de la part des États-Unis à la fin des années 1960, les administrations Nixon (1969-1974) et Ford (1974-1977) ayant versé quelque 35 millions de dollars aux militaires guatémaltèques jusqu'en 1976⁹¹.

Les guérillas, qui s'étaient recentrées après le coup dur qu'elles avaient reçu en mars 1966, avaient accéléré la cadence de leurs actions en milieu urbain. Celles-ci étaient parfois spectaculaires, mais elles entraînaient chaque fois une vive et brutale réponse de la part de l'État. Le 17 janvier 1968, les FAR assassinaient les conseillers militaires américains John D. Weber et Ernest A. Munro, respectivement colonel et lieutenant-colonel. Le 24 août, les forces de sécurité de l'État appréhendaient le commandant des FAR « Camilo Sánchez ». Afin de forcer un échange de prisonniers, la guérilla tenta le même jour d'enlever l'ambassadeur Mein, tué lors de l'incident. En tout, à l'époque, 28 militaires étatsuniens auront perdu la vie au Guatemala⁹².

En 1968, alors que les escadrons de la mort proliféraient au pays, la collusion entre les autorités militaires et l'extrême droite était devenue si évidente qu'elle provoqua une vive controverse ainsi qu'un règlement de comptes assez inusité. En mars, l'organisation Mano Blanca enlevait l'archevêque Mario Casariego et tentait d'imputer l'action aux combattants des FAR. Mais le coup est raté et deux dirigeants de l'escadron de la mort, Raúl Lorenzana Morales et Carlos Padilla, sont capturés après une violente fusillade avec les autorités. Les deux hommes, considérés par la Police nationale comme les auteurs intellectuels du crime, étaient bien connus des autorités. Les archives de la Police judiciaire indiquent que Lorenzana Morales avait été l'objet d'une surveillance policière depuis au moins 1962, année où il avait été détenu pour ses attentats contre le gouvernement du général Miguel Ydígoras Fuentes, dont l'anticommunisme

⁹⁰ Lemoine, *Les naufragés d'Esquipulas*, 39. Voir aussi Lafeber, *Inevitable Revolutions*, 169-170.

⁹¹ Lafeber, *Inevitable Revolutions*, 169-170, 256, 258.

⁹² *Ibid.*, 170; CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 1, p. 145-146; Ball et al., *State Violence in Guatemala*, 16.

était jugé trop laxiste par l'extrême droite. La fiche policière datant des années 1950 indique que Lorenzana Morales était contrôlé de près et souvent détenu et qu'il était également recherché par les autorités salvadoriennes, honduriennes et mexicaines. Toutefois, sa fiche atteste du fait qu'il était toujours remis en liberté et qu'il réussissait à échapper à ses surveillants⁹³.

Enfin détenus en mars 1968, Lorenzana Morales et Padilla sont formellement inculpés pour le rapt de l'archevêque. Un mois plus tard, le 20 avril, les deux prisonniers ont été assassinés par des hommes munis d'armes automatiques au moment d'être transportés par des policiers en direction des tribunaux. (Leurs gardiens auraient abandonné momentanément l'auto-patrouille peu avant l'attentat.) Les deux extrémistes auraient ainsi emporté dans la tombe le secret de leur collaboration avec l'armée ou la police, dit-on. L'enlèvement du prélat avait toutefois provoqué le congédiement du ministre de la Défense, Arriaga Bosque, et du directeur de la Police nationale, Sosa Avila. Pour sa part, le chef de la contre-insurrection dans l'est du pays, le colonel Carlos Arana Osorio, avait été muté de son commandement puis assigné à l'ambassade du Guatemala au Nicaragua. Il rentra au pays l'année suivante pour devenir président en 1970⁹⁴. Ayant terminé son mandat la même année, Méndez Montenegro fut le dernier président civil jusqu'en 1986⁹⁵.

⁹³ Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1981] », chapitre 2, p. 2-3; GT PN 50 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Registro maestro de fichas », documentos 1610930, 1610929, 1610928, 1217956, 965771.

⁹⁴ *Ibid.*; CEH, *Guatemala, memoria del silencio*, chapitre 2, p. 132; GT PN 50 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Registro maestro de fichas », documento 1610928. Cf. Carlos Sabino, *Guatemala, la historia silenciada (1944-1989)*, tome II: *El dominó que no cayó*, México, Fondo de Cultura Económica, 2008, 107, 109. Ne citant aucune source, Sabino affirme que l'enlèvement de l'archevêque avait été une décision personnelle de Lorenzana, assassiné par un policier lors d'un incident confus survenu en avril 1968. L'auteur passe ainsi sous silence la complicité entre l'armée et l'escadron Mano Blanca – qu'il confond avec le Mouvement anticommuniste nationaliste organisé (MANO) – et leur participation conjointe à l'enlèvement de l'archevêque Casariego.

⁹⁵ Lafeber, *Inevitable Revolutions*, 170; CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 1, p. 145-146; Ball *et al.*, *State Violence in Guatemala*, 16.

6. L'élimination de groupes ciblés en tant que tels

Il y aurait donc eu un « avant » et un « après » mars 1966, véritable moment charnière dans les annales de la répression guatémaltèque. Selon la CEH, « le cas des 28 »

a constitué le premier cas de disparition forcée, sélective et massive, dans l'histoire du terrorisme d'État en Amérique latine et laissait présager la fermeture d'espaces politiques qui est devenue courante dans les années suivantes⁹⁶.

Il est d'autant plus important, à la lumière de la tragédie du conflit, de souligner l'importance de ce que la CEH qualifia d'« élimination collective d'un groupe de politiciens de gauche⁹⁷ ». Ce qui est important de constater, dès lors, c'est la capacité améliorée du gouvernement guatémaltèque d'identifier, de traquer, de cerner et de détruire des groupes précis de citoyens et de citoyennes, selon une méthode avérée qui n'était ni aléatoire ni fortuite. Si cette méthode pouvait parfois procéder par tâtonnements (essais et erreurs), ses fondements étaient tout à fait scientifiques.

En octobre 1966, écrit Figueroa Ibarra, l'armée lança une offensive contre les maquis insurgés de la Sierra de las Minas, dans l'est du pays. Il ne s'agissait pas d'attaquer des fronts guérillero dans leurs zones d'opération, précise l'auteur, mais d'organiser et d'exécuter une guerre contre-insurrectionnelle avec tout ce que cela comportait de disparitions forcées, de tortures et d'exécutions sommaires d'insurgés, certes, mais aussi d'une vaste majorité de personnes n'ayant aucun lien avec ces insurgés ou leur méthode de lutte armée. Citant la revue *Time* du 17 mars 1970, l'auteur et la CEH rapportent le chiffre de 3 000 morts à la fin des années 1960, dont 80 guérilleros, 500 sympathisants et 2 420 innocents. La guérilla guatémaltèque, pour sa part, estimait le nombre de morts à 4 000 ou 5 000 pour la même période, alors que

⁹⁶ CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 1, p. 135-136.

⁹⁷ *Ibid.*, annexe 1, p. 97. Voir aussi REHMI, *Guatemala, Nunca Más*, 3: 46-47.

d'autres sources les estimaient à 8 000. Il s'agissait de la première vague de terreur contre-insurrectionnelle à déferler sur les villes et les campagnes guatémaltèques. La deuxième serait pire encore⁹⁸.

Si la guerre dans les campagnes allait prendre de l'ampleur, les tactiques contre-insurrectionnelles allaient aussi se multiplier en milieu urbain. Après la disparition forcée « des 28 », les forces policières ont procédé à l'enlèvement des six membres du comité central du PGT en septembre 1972, tous pris en souricière dans un logement de la zone 7 de la capitale où ils étaient réunis. Les forces de l'ordre ont aussi enlevé la propriétaire de la maison, la domestique et son fils. Aucune de ces personnes n'a été revue en vie⁹⁹. Le secrétaire général du parti, Bernardo Alvarado Monzón, qui avait échappé de justesse aux détentions de mars 1966, fut cette fois capturé en présence de ses collègues de la direction du parti communiste guatémaltèque. Bien connu de la Police judiciaire depuis la fin des années 1940, sa fiche nominative indique qu'il avait été dénoncé à titre de communiste au lendemain du renversement d'Arbenz en 1954, son nom ayant été répertorié sur plusieurs listes de subversifs en 1961 et 1964. Après son enlèvement en 1972, sa fiche constate la présentation de 38 recours d'habeas corpus, du 27 septembre au 14 décembre 1972, et de deux recours supplémentaires en 1974 et 1975. Tous, sans exception, ayant reçu une réponse négative de la part des autorités policières¹⁰⁰.

Dès 1980, ce mode opératoire eut comme cible le mouvement syndical. À titre d'exemple, le 21 juin des hommes armés vêtus en civil ont fait irruption dans les bureaux de la

⁹⁸ Figueroa Ibarra, *La desaparición forzada en Guatemala*, 65; CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 1, p. 144-145. Ball et al., *State Violence in Guatemala*, 16, mentionnent le chiffre de 8 000 victimes, citant Susanne Jonas, *The Battle for Guatemala: Rebels, Death Squads and U.S. Power*, Boulder, Westview Press, 1991.

⁹⁹ CEH, *Memoria del silencio*, annexe 2, p. 366; annexe 3, p. 41-42; chapitre 2, p. 128, 432-433.

¹⁰⁰ GT PN 50 S001 [Departamento de Investigaciones Criminológicas], « Registro maestro de fichas », documento 1540827.

Centrale nationale des travailleurs et des travailleuses (CNT) dans la capitale. Ses dirigeants s’y étaient réunis d’urgence après l’assassinat de l’un des leurs le matin même. Les hommes armés ont enlevé d’un seul coup 25 syndicalistes, dont trois femmes, sans que jamais ne réapparaisse un seul d’entre eux. Les témoins affirmaient que des effectifs de la Police nationale avaient bouclé le quadrilatère où était situé le siège social du syndicat avant l’opération et qu’ils sont restés sur les lieux pendant tout le temps de la perquisition. Le 24 août suivant, 17 dirigeants syndicaux réunis à Palin, dans le département d’Escuintla, ont été enlevés à leur tour¹⁰¹. Et ainsi de suite.

Des groupes clairement identifiables de citoyens et de citoyennes continuaient d’être persécutés à cause de leur opposition, réelle ou imaginée, aux gouvernements militaires. En 1981, la Commission interaméricaine constata que le phénomène de la disparition forcée, en particulier, touchait de nombreux secteurs de la population civile, et ce, à grande échelle et de façon systématique¹⁰². Après les changements en matière de répression constatés lors des années 1960, dont la mise à mort automatique des révolutionnaires capturés et l’utilisation répandue des escadrons de la mort, on constate encore un autre changement au début des années 1980. Cette fois, la radicalisation de la guerre contre-insurrectionnelle allait avoir lieu dans les campagnes, touchant d’abord les représentants des communautés rurales pour ensuite s’étendre à l’ensemble de leurs collectivités. Encore une fois, l’étude du *modus operandi* des exécutants nous permettra de mieux comprendre leurs actions. Toutefois, ces actions seront d’une échelle qui dépasse tout ce que nous avons eu à étudier jusqu’à maintenant.

¹⁰¹ CEH, *Memoria del silencio*, annexe 1, p. 116, 183-191; annexe 3, p. 43; Deborah Levenson-Estrada, *Trade Unionists Against Terror: Guatemala City, 1954-1985*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1994, 169-175.

¹⁰² Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos en Guatemala [1981] », chapitre 2, p. 13-14.

B. Répression rurale : le génocide guatémaltèque de 1982¹⁰³

1. Les hautes terres autochtones

Par où commencer notre discussion sur le génocide guatémaltèque? L'histoire du pays est sans doute un bon point de départ et les historiens du Guatemala abondent. Plusieurs attirent notre attention sur la géographie du pays, tant sur les hautes terres (*altiplano*) froides et tempérées que sur les basses terres tropicales et la côte du Pacifique. Parce que les premiers colons espagnols à occuper la région ont accaparé les terres situées au pied des montagnes, plus facilement cultivables et plus fertiles, les Autochtones ont eu tendance à se retrouver en amont, dans les régions plus isolées. Selon l'historien Murdo McLeod, cet arrangement entraîna la concentration des Autochtones dans les hautes terres situées à l'ouest du pays alors que les non-Autochtones habitaient les basses terres de l'est et le piémont du Pacifique. Depuis le seizième siècle, les Autochtones quittaient leurs villages de l'*altiplano* pour travailler sur les domaines coloniaux et éventuellement sur la côte du Pacifique, appelé *la costa*¹⁰⁴. Les étudiants de l'histoire guatémaltèque qui s'intéressent aux indicateurs de changement et de continuité discerneront la récurrence d'un tel peuplement et de ces migrations saisonnières depuis des siècles.

¹⁰³ La partie finale de ce quatrième chapitre est tirée d'un texte publié sous forme de chapitre en anglais et d'essai en espagnol. Voir M. Drouin, « Understanding the 1982 Guatemalan Genocide », dans Marcia Esparza, Daniel Feierstein et Henry R. Huttenbach, dir. *State Violence and Genocide in Latin America: The Cold War Years*, Londres, Routledge, 2010, 81-103, (Coll. « Critical Terrorism Studies »); et M. Drouin, « *Acabar hasta con la semilla* ». *Comprendiendo el genocidio guatemalteco de 1982*, Guatemala, F&G Editores, 2011, (Coll. « Cuadernos del presente imperfecto, no. 10 »).

¹⁰⁴ Murdo J. MacLeod, *Spanish Central America: A Socioeconomic History, 1520-1720*, Berkeley, University of California Press, 1973, 229-230, 291, 308-309. Sur la main-d'oeuvre autochtone à l'époque coloniale, voir aussi William L. Sherman, *Forced Native Labor in Sixteenth-Century Central America*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1979; George Lovell, *Conquest and Survival in Colonial Guatemala: A Historical Geography of the Cuchumatán Highlands, 1500-1821*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985; et Severo Martínez Peláez, *La patria del criollo. Ensayo de interpretación de la realidad colonial guatemalteca*, 13a ed., México, Ediciones en Marcha, 1994. Depuis l'indépendance, voir Julio C. Cambranes, *Café y campesinos. Los orígenes de la economía de plantación moderna en Guatemala, 1853-1897*, 2a ed., Madrid, Editorial Catriel, 1996.

Une autre constante que transmet l'historiographie est cette notion selon laquelle les Autochtones devaient être transformés ou amenés à abandonner leurs coutumes ainsi que leur façon d'être sur les plans collectif et individuel. Un tel changement était habituellement proposé lorsque les Autochtones refusaient de se plier aux contraintes que cherchaient à leur imposer les non-Autochtones¹⁰⁵. Mais comme le souligne avec raison l'écrivain Luis Cardoza y Aragón, l'idée de la transformation forcée des Autochtones est très largement répandue à l'échelle des Amériques et ne se limite pas au Guatemala¹⁰⁶. Ce qu'il faut souligner, par contre, c'est qu'au gré des discussions qui ont cours sur les Autochtones et sur leur sort, rien ou si peu ne semble s'améliorer quant à leurs conditions sociales ou matérielles. Mises à part les exceptions que nous proposons, entre autres, l'historien Greg Grandin et l'anthropologue Irma Alicia Velásquez, la qualité de vie des Autochtones aujourd'hui reste déplorable au Guatemala, comme dans plusieurs régions du continent¹⁰⁷.

En se penchant sur les massacres perpétrés par les forces de sécurité guatémaltèques dans les communautés autochtones des hautes terres occidentales au début des années 1980, cette deuxième partie de chapitre tentera d'expliquer comment et pourquoi l'exclusion historique de la majorité autochtone du pays déboucha sur un génocide en 1982. Souvent considéré comme un cas limite, lorsqu'il est même considéré, le génocide guatémaltèque a tout lieu de susciter l'intérêt des chercheurs puisqu'il permet une discussion nuancée sur la violence étatique au moment où celle-ci, par étapes successives, effectue le passage des crimes contre l'humanité (comme l'extermination ou la persécution) au véritable génocide. Comprendre et

¹⁰⁵ David McCreery, *Rural Guatemala, 1760-1940*, Stanford, Stanford University Press, 1994, 86.

¹⁰⁶ Luis Cardoza y Aragón, *Miguel Ángel Asturias. Casi Novela*, Guatemala, Biblioteca Era, 1991, 56.

¹⁰⁷ Greg Grandin, *The Blood of Guatemala: A History of Race and Nation*, Durham, Duke University Press, 2000, 228-229; Irma Alicia Velásquez, *La pequeña burguesía indígena comercial de Guatemala. Desigualdades de clase, raza y género*, Guatemala, Cholsamaj, 2002; Pavel Centeno, « ¿Quiénes son los pueblos indígenas y dónde están? » dans Virgilio Á. Aragón, dir. *El rostro indígena de la pobreza*, Guatemala, Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO), 2003, 240; Rodolfo Stavenhagen, *Los pueblos indígenas y sus derechos*, México, UNESCO, 2008, 23-38, 80, 86, 150.

décrire ce *continuum* de violence, ainsi que les intentions et les mobiles des exécutants, pourrait approfondir nos connaissances sur les crimes de masse en général tout en attirant l'attention sur un cas trop souvent négligé, survenu aux portes mêmes de l'Amérique du Nord.

2. Transformer les Autochtones en non-Autochtones

Dans sa magistrale histoire du Guatemala rural, l'historien David McCreery constate d'abondantes discussions et de nombreux débats sur les Autochtones, la manière dont ils devaient être traités et les multiples attentes que la société guatémaltèque entretenait à leur égard. Au tournant du vingtième siècle, par exemple, certains décideurs préféraient qu'ils soient soumis au travail ardu, autant pour les civiliser que pour assurer la prospérité des planteurs. Les libéraux adeptes des Lumières préconisaient l'instruction publique et l'intégration pour vaincre ce qu'ils considéraient être la culture attardée des Autochtones, véritable obstacle au progrès et au développement de la nation. À la hauteur des débats, le *Diario de Centro América* reproduisait dans ses pages les points de vue de ceux qui prônaient l'éducation et d'autres, pour qui seul le travail forcé pouvait secouer les Autochtones de leur léthargie. D'un côté comme de l'autre, les Autochtones n'ont jamais été consultés. S'ils l'avaient été, ils auraient probablement rejeté en bloc la solution nord-américaine promue par certains et qui consistait soit en leur extermination physique soit en leur « blanchiment », induit par la conjugaison de l'immigration européenne et du métissage¹⁰⁸.

Nombreux étaient les membres de l'élite guatémaltèque qui croyaient que la transformation des Autochtones en non-Autochtones était une entreprise louable et pour décrire ce processus ils utilisaient le terme *ladinisation*. Il s'agissait, en gros, d'amener les Autochtones à devenir *ladino* en leur faisant adopter les caractéristiques les plus manifestes de

¹⁰⁸ McCreery, *Rural Guatemala*, 172-179.

la culture européenne, comme parler l'espagnol, se vêtir à l'occidentale ou devenir petit propriétaire¹⁰⁹. Au vingtième siècle, le moyen de préférence pour y arriver était sans contredit le service militaire obligatoire, imposé à chaque jeune Autochtone pour une période de 24 à 30 mois afin de lui donner, aux dires d'un officier, « une nouvelle personnalité ». La conscription des Autochtones, écrit le colonel, « est seulement le début d'une métamorphose souvent douloureuse compte tenu de la violence du changement [subi en passant] d'un mode de vie à l'autre ». Cette transformation avait comme but ultime d'amener les conscrits, une fois démobilisés, à poursuivre le processus de *ladinisation* dans leurs villages en changeant la « configuration sociale et culturelle » de leurs communautés¹¹⁰. Un général compara le processus « au travail du forgeron qui martèle les fers à cheval. C'est ainsi que nous devons forger "el pueblo" », croyait-il¹¹¹. Un autre général, qui accéda à la présidence en 1983, expliquait à des journalistes qu'il fallait « cesser d'utiliser les mots "indigène" et "autochtone". Notre mission exige l'intégration de tous les Guatémaltèques¹¹² ».

De toute évidence, transformer les Autochtones en *ladinos* était un processus long et difficile. Nombreux étaient les officiers, en effet, qui doutaient qu'un simple changement d'apparence chez les Autochtones était un gage de véritable changement de mentalité. Au début des années 1980, les militaires considéraient que les Autochtones ixils du département du Quiché, par exemple, étaient particulièrement réfractaires à l'idée de coopérer avec les autorités *ladinas*. Les militaires le savaient parce que les Ixils étaient l'objet d'études et de

¹⁰⁹ *Ibid.*, 9, 51, 239-240, 247; Christopher Lutz, *Santiago de Guatemala, 1541-1773: City, Caste and the Colonial Experience*, Norman, University of Oklahoma Press, 1994, 162; J.F. Cifuentes, « Apreciación de Asuntos Civiles (G-5) para el área Ixil », *Revista Militar* 27, (sept-déc. 1982): 46.

¹¹⁰ J.L. Cruz Salazar, « El Ejército en el contexto social », *Revista Militar* 17, (juillet-sept. 1978): 47, 49.

¹¹¹ Hector Alejandro Gramajo Morales cité dans Jennifer Schirmer, *The Guatemalan Military Project: A Violence Called Democracy*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1998, 114.

¹¹² Radio Televisión Guatemala, 0400 GMT, le 2 septembre 1982, tel que cité dans George Black, Norma Stoltz Chinchilla et Milton Jamail, *Garrison Guatemala*, New York, Monthly Review Press, 1984, 131, 143n 42.

débats dans les pages de leur publication, *La Revista Militar*. Tandis que certains officiers *ladinos* voulaient « sauver la mentalité ixile », d'autres préféreraient voir la population ixile tout simplement « disparaître en tant que sous-groupe culturel, étranger à la façon d'être nationale¹¹³ ». Peu importe la tournure ou l'ampleur du débat, les officiers avaient tendance à douter de la loyauté des Autochtones, préférant en général travailler avec les troupes recrutées dans les régions non autochtones de l'est du pays¹¹⁴.

En matière de mentalité, les recherches menées à la fin des années 1970 par la sociologue Marta Elena Casaús Arzú démontrent une forte continuité historique entre les idées au sujet des Autochtones véhiculées par les familles de l'élite coloniale et celles de leurs descendants. Parmi les familles les plus influentes du pays, les trois quarts des participants à l'étude de Mme Casaús Arzú se considéraient comme blancs, certains d'entre eux appuyant leur affirmation d'un certificat colonial qui attestait « la pureté de leur sang » (*pureza de sangre*). Il est intéressant de noter que les répondants ayant un niveau supérieur de scolarité exprimaient la plus grande intolérance à l'égard des Autochtones. Plusieurs préféraient que les Autochtones abandonnent leur mode de vie pour adopter les manières occidentales, certains prônaient une stricte ségrégation, alors que d'autres estimaient que leur « amélioration raciale » était possible par la voie du métissage ou de l'insémination artificielle. La purification ethnique était également vue comme une option, de 5 à 10 pour cent des répondants approuvant des solutions aussi extrêmes que leur extermination complète¹¹⁵.

¹¹³ Cifuentes, « *Apreciación de Asuntos Civiles* », 44, 46. Sur l'étude des communautés autochtones par l'armée, voir aussi Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala (ODHAG), *Guatemala: nunca más*, Guatemala, ODHAG, 1998, 2: 113, 120, 142.

¹¹⁴ Héctor Alejandro Gramajo Morales, *De la Guerra... a la Guerra: la difícil transición política en Guatemala*, Guatemala, Fondo de Cultura Editorial, 1995, 196.

¹¹⁵ Marta Elena Casaús Arzú, *Guatemala: linaje y racismo*, San José, Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO), 1995, 177-180, 187, 190-191, 194, 201-210, 274-276.

3. Agentivité autochtone et répression

Alors que la guerre froide s'intensifia aux Antilles avec la chute du régime Batista à Cuba en 1959, certains Guatémaltèques souffraient déjà d'un anticommunisme pathologique¹¹⁶. En 1954, l'intervention des États-Unis avait mis fin abruptement à une période réformiste entamée en 1944. Les chercheurs ont longuement décrit l'effondrement provoqué de la démocratie guatémaltèque et, depuis, des milliers de pages d'archives ont été dévoilées qui confirment la responsabilité des Étatsuniens¹¹⁷. Cependant, lorsque le gouvernement guatémaltèque décida d'appuyer les actions des États-Unis contre Cuba, en permettant l'entraînement de mercenaires anticastristes en sol guatémaltèque, près du tiers des militaires se sont soulevés en protestation en novembre 1960. Leur tentative de renverser le régime ayant échoué, une poignée d'entre eux se sont réfugiés dans les montagnes de l'est du Guatemala pour poursuivre leur combat, déclenchant ainsi le conflit armé qui dura 36 ans¹¹⁸.

Vers la fin des années 1970, les protagonistes d'une tragédie humanitaire se déplaçaient sur la scène d'un théâtre qui allait bientôt s'effondrer sous les flammes. D'un côté, quatre

¹¹⁶ Victor Perera, *Unfinished Conquest: The Guatemalan Tragedy*, Berkeley, University of California Press, 1993, 45.

¹¹⁷ Les études et les sources les plus connues sur le sujet sont, entre autres, Richard Immerman, *The CIA in Guatemala: The Foreign Policy of Intervention*, Austin, University of Texas Press, 1982; Piero Gleijeses, *Shattered Hope: The Guatemalan Revolution and the United States, 1944-1954*, Princeton, Princeton University Press, 1991; Nick Cullather, *Secret History: The CIA's Classified Account of its Operations in Guatemala 1952-1954*, Stanford, Stanford University Press, 1999; Stephen M. Streeter, *Managing the Counterrevolution: The United States and Guatemala, 1954-1961*, Athens, Ohio, University Center for International Studies, 2000; W. Z. Slany, dir. *Volume IV: Foreign Relations of the United States, 1952-1954, The American Republics Guatemala Compilation*, Washington, United States Government Printing Office, 1983; et D.S. Patterson, dir. *Retrospective Volume of the Foreign Relations of the United States, 1952-1954: Guatemala*, Washington, United States Government Printing Office, 2003. Plusieurs sources sont aussi disponibles en ligne aux adresses <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/>; et <http://www.foia.cia.gov/> (consultées en septembre 2008).

¹¹⁸ Hector Rosada-Granados, *Soldados en el poder: proyecto militar in Guatemala (1944-1990)*, San José, Fundapen/ Universidad de Utrecht, Holanda, 1999, 250; Patrick Ball, Paul Kobrak et Herbert F. Spierer, *State Violence in Guatemala, 1960-1996: A Quantitative Reflection*, Washington, American Association for the Advancement of Science, Science and Human Rights Program, and the International Center for Human Rights Research, 1999, 13; Greg Grandin, *The Last Colonial Massacre: Latin America in the Cold War*, Chicago, University of Chicago Press, 2004, 91.

factions de la gauche armée tentaient de renverser par la force une série de gouvernements militaires aussi brutaux que corrompus. Le nombre d'insurgés au début des années 1980 varie selon les sources : de 3 500, selon les données du département d'État des États-Unis, jusqu'à 12 000. Si l'on considère exagéré ce dernier chiffre (provenant d'un stratège guatémaltèque de haut rang), des bandes de rebelles organisées en fronts régionaux étaient tout de même présentes dans les hautes terres de l'ouest, les basses terres du nord, les régions côtières et la capitale¹¹⁹. De petites bandes d'insurgés étaient présentes dans plus de la moitié des 22 départements du pays et comptaient, dit-on, sur un appui populaire grandissant. Toutefois, elles devaient affronter l'armée la mieux formée, la mieux équipée et la plus professionnelle d'Amérique centrale. En effet, le nombre de ses effectifs était en pleine croissance, passant de 22 000 soldats à plus de 48 000 au plus fort du conflit¹²⁰.

En 1981, un général guatémaltèque expliquait le conflit à partir d'une perspective régionale. Selon lui, le bassin antillais dans son ensemble était menacé par le communisme international, Fidel Castro à Cuba et les sandinistes au Nicaragua constituant les deux principaux vecteurs de contagion. Au Guatemala, le général conseillait de bien garder à l'œil ces pathogènes politiques qui menaçaient la santé et la stabilité du pays. À l'image de l'amibe tropicale, dit-il, les guérilleros de gauche étaient des parasites qui continueraient de se reproduire tant et aussi longtemps que les mesures nécessaires n'étaient pas prises pour les exterminer complètement¹²¹. L'armée guatémaltèque craignait à l'époque que les insurgés

¹¹⁹ Shelton H. Davis, « Introduction: Sowing the Seeds of Violence », dans Robert M. Carmack, dir. *Harvest of Violence: The Maya Indians and the Guatemalan Crisis*, Norman, University of Oklahoma Press, 1992, 24; Black et al., *Garrison Guatemala*, 103-104; Gramajo Morales, *De la Guerra... a la Guerra*, 154; Rosada-Granados, *Soldados en el poder*, 152-154.

¹²⁰ Raymon Bonner, « The Mayan War God in Under New Management », *New York Times*, le 14 mars 1982, sec. 4, p. 4; Comisión para el Esclarecimiento Histórico (CEH), *Guatemala, memoria del silencio*, Guatemala: United Nations Operations Systems (UNOPS), 1999, 4: 264.

¹²¹ Alvaro Valencia Tobar, « Conferencia dictada por el general Alvaro Valencia Tobar al Cuerpo de Comando del Caribe », *Revista Militar* 24, (sept-déc. 1981): 111.

déclenchent une rébellion ouverte dans les hautes terres autochtones. Un capitaine estimait que les rebelles progressaient non pas en convertissant les masses d'Autochtones illettrés au marxisme, mais en leur expliquant les raisons de leur exploitation et en « leur offrant une dignité que tous les gouvernements leur ont toujours refusée, traités qu'ils étaient de sous-groupe attardé, brutalisé par l'ignorance et l'alcool¹²² ».

Les massacres d'hommes, de femmes et d'enfants autochtones au Guatemala ont commencé en mai 1978, à un jet de pierre du plus important complexe minier canadien d'Amérique centrale, pour atteindre leur point culminant en 1982¹²³. En 1981, le service de renseignement des États-Unis (CIA) faisait état de civils assassinés sans discernement dans les régions rurales et de soldats intimidés de « tirer sur tout ce qui bouge¹²⁴ ». En 1982, la CIA signalait que plusieurs villages avaient été réduits en cendres pendant que les commandants guatémaltèques étaient tenus de « n'épargner personne, combattant ou non¹²⁵ ». Pourquoi une répression aussi aiguë et ciblée contre les Autochtones? Certes, le fait d'être Autochtone au Guatemala semblait poser problème pour certains secteurs de la société, mais comment expliquer une telle répression dans les campagnes?

En termes d'agentivité des communautés autochtones, c'est-à-dire de leur capacité d'agir en fonction de leurs propres intérêts, les études indiquent qu'à la fin des années 1970, certaines d'entre elles comptaient déjà 20 ans d'expérience organisationnelle auprès des ligues

¹²² Cifuentes, « *Apreciación de Asuntos Civiles* », 27-28.

¹²³ CEH, *Memoria del silencio*, 6: 13-23; Fundación de Antropología Forense de Guatemala (FAFG), *Informe de la Fundación de Antropología Forense de Guatemala: Cuatro casos paradigmáticos solicitados por la Comisión para el Esclarecimiento Histórico de Guatemala*, Guatemala, Serviprensa, 2000, 34-48.

¹²³ Central Intelligence Agency, « [Guatemalan Soldiers Kill Civilians in Cocob] », avril 1981, [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB11/docs/12-01.htm> (document consulté le 29 janvier 2004).

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ Central Intelligence Agency, « [Counterinsurgency Operations in El Quiché] », février 1982, [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB11/docs/14-01.htm> (document consulté le 29 janvier 2004).

paysannes, des syndicats, des campagnes d'alphabétisation et des partis municipaux, entre autres. Selon l'anthropologue Shelton Davis, les initiatives populaires des années 1960, appuyées par l'Église catholique, avaient jeté les bases d'un important mouvement de revitalisation rurale. À l'aide de dons et d'assistance technique, le mouvement coopératif agricole au Guatemala était devenu le plus important d'Amérique centrale. On estime qu'en 1976, 500 coopératives rurales organisées en huit fédérations comptaient plus de 132 000 membres. Près de 60 pour cent de ces coopératives étaient situées dans les hautes terres où elles exerçaient une influence considérable sur les attitudes politiques des Autochtones, leurs techniques agricoles et leurs stratégies de mise en marché¹²⁶.

Si la situation au Guatemala avait été plus propice aux réformes politiques et sociales, écrit Davis, de tels acquis dans les régions rurales, obtenus tout à fait ouvertement et légalement, auraient pu évoluer vers une participation autochtone plus importante dans de nombreuses sphères de la société guatémaltèque. Au Guatemala, ces initiatives ont plutôt suscité l'opposition souvent violente des autorités conservatrices, aucunement disposées à ce que les Autochtones participent davantage à la vie politique du pays ni même à ce qu'ils en fassent partie à titre d'égaux¹²⁷. En adaptant le schéma de la guerre froide aux circonstances locales, ces autorités ainsi que les planteurs ont accusé les dirigeants autochtones de communisme et de vouloir renverser le *statu quo rural*¹²⁸.

¹²⁶ Davis, « Sowing the Seeds of Violence », dans Carmack, *Harvest of Violence*, 16, 21. Pour une importante étude sur le mouvement de revitalisation rurale et sa destruction, voir Shelton H. Davis and Julie Hodson, *Witness to Political Violence in Guatemala: The Suppression of a Rural Development Movement*, Washington, Oxfam America, 1982.

¹²⁷ *Ibid.*, 20.

¹²⁸ Robert M. Carmack, « The Story of Santa Cruz Quiché », dans R.M. Carmack, dir. *Harvest of Violence: The Maya Indians and the Guatemalan Crisis*, Norman, University of Oklahoma Press, 1992, 50.

4. La contre-insurrection dans les hautes terres

Si les coopératives agricoles et les syndicats paysans ont constitué des hauts lieux de médiation entre les travailleurs ruraux et autochtones, d'une part, et les marchands et planteurs non autochtones, de l'autre, ils étaient aussi pour de nombreuses communautés un outil collectif qui permettait de solidifier leur économie, d'améliorer leurs conditions de vie et de faire entendre leurs revendications essentiellement réformistes. Au début des années 1970, lorsque le Comité pour l'unité paysanne (Comite de Unidad Campesina, CUC) commençait à s'organiser dans les régions rurales, plus de 300 000 agriculteurs autochtones quittaient les hautes terres pour travailler de façon saisonnière dans les plantations de la côte du Pacifique afin de suppléer à leurs maigres revenus¹²⁹. Les deux à six mois qu'ils y passaient chaque année faisaient d'eux, selon un observateur, « le plus important flux migratoire de travailleurs saisonniers au monde, en termes du pourcentage de la population totale¹³⁰ ». Le CUC était la première organisation syndicale à être dirigée par des Autochtones et la première à regrouper au sein d'une même instance paysanne les Autochtones des hautes terres et les travailleurs agricoles pauvres d'origine *ladina*. Lors de son apparition inaugurale dans le cadre de la manifestation du 1^{er} mai 1978, la présence de milliers d'Autochtones dans les rues de la capitale fit une vive impression sur de nombreux citoyens déconcertés par une telle démonstration de force¹³¹.

La violence perpétrée à l'encontre des agriculteurs autochtones, qu'ils aient été ou non affiliés au CUC, a rapidement atteint des proportions catastrophiques. À la fin mai 1978, soldats

¹²⁹ L. Sandoval Villeda, *Estructura agraria y nuevo régimen constitucional*, Guatemala, Asociación de Investigación y Estudios Sociales (ASIES), 1987, 43; Rokaël Cardona Recinos, « Caracterización del trabajo temporero en la agricultura », *Perspectiva: Ciencia, Arte, Tecnología* 1, (1983): 17-19.

¹³⁰ Jeffrey M. Paige, *Agrarian Revolution: Social Movements and Export Agriculture in the Underdeveloped World*, New York, Macmillan, 1975, 361.

¹³¹ Davis, « Sowing the Seeds of Violence », 20; Black *et al.*, *Garrison Guatemala*, 97; Carmack, « The Story of Santa Cruz », 52.

et planteurs ont ouvert le feu sur une manifestation paysanne, massacrant ainsi une cinquantaine d'hommes, de femmes et d'enfants k'eqchis à Panzós, dans le département d'Alta Verapaz¹³². On rapporte que lorsque le général Romeo Lucas García accéda à la présidence en juillet, il engagea une lutte frontale contre le mouvement coopératif en ciblant ses dirigeants, sa structure de soutien national et ses membres locaux¹³³. À Guatemala Ciudad, en janvier 1980, lorsque des Autochtones et quelques alliés étudiants ont occupé l'ambassade d'Espagne pour dénoncer la répression tous azimuts du gouvernement dans les hautes terres, pas un seul des manifestants n'a été épargné¹³⁴. Plus tard cette année-là, un paysan autochtone du Quiché relatait à l'anthropologue Robert Carmack comment des hommes lourdement armés en provenance de l'est du pays étaient allés de maison en maison dans sa communauté pour cibler, liste en main, les dirigeants de l'Église, du CUC et de la coopérative. Quinze personnes ont été assassinées lors de l'incident. On retrouva le frère de l'homme, un dirigeant du CUC, poignardé dans les côtes, crucifié entre deux arbres¹³⁵.

C'est dans un tel contexte de répression que le CUC déclencha une grève dans les plantations du Pacifique en février 1980 : plus de 70 000 coupeurs de canne dans 60 plantations, suivis de 40 000 cueilleurs de coton, ont provoqué l'arrêt complet des récoltes. Pendant que les travailleurs autochtones et *ladinos* paralysaient les campagnes, les images de paysans longéant l'autoroute panaméricaine en brandissant leurs machettes ont provoqué une onde de choc au pays, poussant le gouvernement à décréter une hausse du salaire minimum de 1,12 \$ à 3,20 \$ par jour. Devant le refus de plusieurs planteurs de payer le nouveau salaire minimum, le CUC

¹³² Black *et al.*, *Garrison Guatemala*, 95-6; Victoria Sanford, *Buried Secrets: Truth and Human Rights in Guatemala*, New York, Palgrave McMillan, 2003, 55-56, 62-66; CEH, *Memoria del silencio*, 6: 13-23; FAFG, *Cuatro casos paradigmáticos*, 34-48.

¹³³ Davis, « Sowing the Seeds of Violence », 22.

¹³⁴ Ball *et al.*, *State Violence in Guatemala*, 23; CEH, *Memoria del silencio*, 6: 163-182.

¹³⁵ Carmack, « The Story of Santa Cruz », 53-54.

provoquait l'arrêt complet de la récolte de café en septembre¹³⁶. Ce genre d'action répétée et unifiée qui transcendait les clivages ethniques était, selon George Black, du jamais vu en Amérique latine¹³⁷. De plus, ces grèves paysannes au Guatemala avaient lieu dans la foulée de la révolution sandiniste de juillet 1979 au Nicaragua, ce que les planteurs guatémaltèques n'ont pas manqué de noter.

En juillet 1981, le gouvernement militaire du général Romeo Lucas García démantelait une partie considérable du réseau clandestin de refuges guérilleros dans Guatemala Ciudad. En s'appuyant sur les renseignements obtenus, l'armée lança une offensive contre les communautés autochtones soupçonnées de venir en aide à la guérilla dans les campagnes¹³⁸. Selon certaines études, l'initiative était baptisée « Cenizas 81 » (Cendres 81)¹³⁹. Elle était dirigée par le nouveau chef de l'État-major général de l'Armée, le général Benedicto Lucas García, frère du président qui, dans le cadre de sa formation militaire lors des années 1950, avait étudié la guerre contre-insurrectionnelle en France et en Algérie auprès des parachutistes français¹⁴⁰. Pouvant compter sur des jeeps et des camions que l'administration Reagan lui avait récemment fournis, l'armée a dépêché des milliers de soldats dans les campagnes dans le cadre d'une vaste mobilisation¹⁴¹.

¹³⁶ Davis, « Sowing the Seeds of Violence », 20.

¹³⁷ Black *et al.*, *Garrison Guatemala*, 100.

¹³⁸ Michael McClintock, *The American Connection, Volume Two: State Terror and Popular Resistance in Guatemala*, London, Zed Books, 1985, 219-220.

¹³⁹ Ball *et al.*, *State Violence in Guatemala*, 26-27; CEH, *Memoria del silencio*, 1: 197; 3: 298n 835, 301. L'armée guatémaltèque ne semble pas posséder de copie de son plan de campagne pour l'année 1981. Nous n'en avons trouvé aucune à ce jour.

¹⁴⁰ McClintock, *American Connection*, 220, 227. Selon Black *et al.*, *Garrison Guatemala*, 135, Benedicto Lucas aurait été stagiaire à St-Cyr et en Algérie pendant la guerre. Voir aussi Redacción, « La CIA implica a Benedicto Lucas en masacres », *El Periódico*, le 4 mai 2000, 1, 4; et L. Jenkins, « Strong Force Used to Maintain Support; Guatemala Seeks to Pacify Indians », *Washington Post*, le 7 mars 1982, A1.

¹⁴¹ McClintock, *American Connection*, 226; Black *et al.*, *Garrison Guatemala*, 151; Grandin, *Last Colonial Massacre*, 188, 278n 71-72; A. Riding, « Guatemala Votes but it Hardly Seems to Matter », *New York Times*, le 7 mars 1982, sec. 4, p. 4.

Le plan de campagne Cendres 81 aurait été lancé en août dans l'importante région économique de la côte du Pacifique, pour se poursuivre dans la région centrale des hautes terres en octobre¹⁴². Au même moment, l'Institut national des coopératives (INACOO) aurait déclaré illégales 250 coopératives rurales en raison de leur présumée inspiration marxiste. Les listes officielles d'adhérents au mouvement coopératif auraient été utilisées afin de mieux cibler les individus au sein des communautés autochtones soupçonnées d'appuyer la subversion¹⁴³. Désormais, les exécutions à grande échelle de paysans autochtones allaient caractériser la nouvelle stratégie militaire dans les hautes terres¹⁴⁴. L'Église et d'autres sources affirment que les efforts du gouvernement pour contrer l'insurrection auraient causé la mort de 11 000 à 13 500 personnes dans la seule année de 1981¹⁴⁵. La plupart, selon le *New York Times*, « étaient des Autochtones et des paysans, victimes de la "politique de la terre brûlée" de l'armée¹⁴⁶ ». Selon Carmack, seuls trois ou quatre des 40 membres fondateurs du CUC auraient survécu à l'offensive¹⁴⁷.

Une composante importante de la campagne de 1981 était la constitution d'une nouvelle force de frappe mobile, appelée *Fuerza de Tarea*, et composée de 3 000 à 5 000 soldats provenant de toutes les régions du pays et qui étaient regroupés dans un seul centre de ralliement pour être redéployés dans les hautes terres dans le cadre d'opérations de ratissage¹⁴⁸. La création de milices rurales destinées à soutenir ces troupes et à combattre la subversion dans les campagnes constituait une autre innovation du général Benedicto Lucas,

¹⁴² McClintock, *American Connection*, 220; Black et al., *Garrison Guatemala*, 120; Gramajo, *De la Guerra... a la Guerra*, 156.

¹⁴³ Davis, « Sowing the Seeds of Violence », 22.

¹⁴⁴ Black et al., *Garrison Guatemala*, 120.

¹⁴⁵ McClintock, *American Connection*, 226.

¹⁴⁶ Riding, « Guatemala Votes », sec. 4, p. 4.

¹⁴⁷ Carmack, « The Story of Santa Cruz », 61.

¹⁴⁸ Ball et al., *State Violence in Guatemala*, 26; Gramajo, *De la Guerra... a la Guerra*, 156; Rosada-Granados, *Soldados en el poder*, 160-161; CEH, *Memoria del silencio*, 2: 48-51.

bien que l'idée d'armer des Autochtones au Guatemala ne faisait pas l'unanimité d'autant plus que les milices privées étaient interdites par la Constitution¹⁴⁹. Une des premières milices rurales à voir le jour sous l'égide de l'armée avait été mise sur pied dans la municipalité de Rabinal, département de Baja Verapaz, dans les hautes terres. Le 20 octobre 1981, les autorités militaires ont rassemblé quelque 1 000 Autochtones dans le but d'organiser les premières patrouilles d'autodéfense civile (PAC)¹⁵⁰. En quelques mois seulement, les patrouilles, d'abord lancées à titre de projet pilote dans deux ou trois régions, étaient devenues des succursales de l'armée guatémaltèque dans toutes les municipalités des terres hautes. La nouvelle structure paramilitaire permettait aussi à l'armée de défier et même de remplacer les formes de gouvernance locales par l'entremise de structures assujetties aux autorités militaires *ladinas*¹⁵¹.

Les patrouilles avaient retenu l'attention d'une journaliste étatsunienne qui avait voyagé en compagnie d'officiers supérieurs au municipe autochtone de San Juan Cotzal, situé au nord du Quiché, en 1982. Sur place, elle trouva des patrouilleurs au garde-à-vous, armés de carabine de calibre .12, et une modeste école de campagne où 360 enfants ixils apprenaient les rudiments de la langue espagnole¹⁵². En tout, ils auront été de 800 000 à un million d'Autochtones à prendre part à ces patrouilles en 1983, généralement organisés en groupes de 10 à 12 hommes de 15 à 60 ans, qui effectuaient des rondes de 24 heures chaque dix jours, plus

¹⁴⁹ « El Ejército dará armas a los campesinos para su defensa », *Prensa Libre*, le 19 novembre 1981, 1; « Ejército entrena campesinos para la defensa de los departamentos », *Prensa Libre*, le 21 novembre 1981, 66. Sur l'interdiction constitutionnelle, voir Comisión IDH, « Situación de los derechos humanos [1981] », chapitre 1, p. 2-3.

¹⁵⁰ Kathy Dill, « Violencia Estadista (1981-1984): El caso del pueblo Achí de Rabinal », manuscrit, 2003, 24.

¹⁵¹ Marc Drouin, « To the Last Seed: Atrocity Crimes and the Genocidal Continuum in Guatemala, 1978-1984 », Mémoire de maîtrise (Histoire), Université Concordia, 2006, 100, 105, 110, 183, 249-251. Sur la modification des structures locales de gouvernance dans les communautés autochtones, voir aussi ODHAG, *Guatemala: nunca más*, 1: 100-101, 101n 1, 107-111, 114, 118-121, 126-127, 131-133, 257, 278-280; 2: 113-129, 135-136, 141. Sur la composition ethnique des forces armées et ses échelons supérieurs, voir Santiago Bastos, *Etnicidad y Fuerzas Armadas en Guatemala. Unas ideas para el debate*, Guatemala, Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO), 2004.

¹⁵² Jenkins, « Strong Force Used to Maintain Support », A1.

ou moins. À Rabinal, manquer à ses obligations de patrouilleur, en raison d'un retard ou d'une absence, pouvait entraîner des sanctions variant d'une palissade jusqu'à la mort pour les récidivistes¹⁵³.

Les patrouilles étaient présentées aux sceptiques comme un élément de la doctrine ultranationaliste de la « guatémalité » (*guatemalidad*). Un de ses adeptes décrivait fièrement les patrouilleurs de San Juan Cotzal en termes patriotiques, louangeant outre mesure tout ce qui était autochtone, depuis l'architecture maya de l'ère classique jusqu'au métayage et à l'exploitation paysanne de petits lopins de terre privés, en passant par le port d'armes pour combattre le communisme international¹⁵⁴. À Rabinal, l'armée puisait dans le répertoire idiomatique pour expliquer cette menace internationale, pour différencier les bons des mauvais Autochtones, et pour légitimer les actes brutaux contre ceux qui nuisaient à l'épanouissement national. Selon l'anthropologue Kathy Dill, pour faire comprendre les enjeux de la subversion aux Autochtones, l'armée comparait celle-ci à un virus qui infectait les hommes, les femmes et les enfants. Et comme dans le cas d'un virus, ceux qui en étaient infectés devaient être éradiqués. Dans la région de Rabinal, les individus subversifs étaient comparés dans la langue locale à des bêtes et des démons, manifestement situés à l'extérieur de ce qu'Helen Fein décrivait comme l'univers des obligations humaines¹⁵⁵.

5. L'étude des massacres

Pour la plupart des chercheurs, le massacre indiscriminé de victimes sans défense, sans égard à leur l'âge ou leur sexe, constitue un indicateur sensible signalant l'imminence d'un crime

¹⁵³ Procuraduría de los Derechos Humanos (PDH), *Los Comités de Defensa Civil en Guatemala*, Guatemala, PDH, 1994; CEH, *Memoria del silencio*, 2: 496-498; 4: 264; Drouin, « To the Last Seed », 250; ODHAG, *Guatemala: nunca más*, 1: 119, 120; 2: 124, 126, 136, 169-170.

¹⁵⁴ G.A. Castañeda, « La Guatemalidad [y] la Autodefensa Civil », *Revista Militar* 27, (sept-déc. 1982): 6-13.

¹⁵⁵ Dill, « Violencia Estadista », 21-23; Helen Fein, *Accounting for Genocide: National Responses and Jewish Victimization during the Holocaust*, New York, Free Press, 1979, 4.

de masse pouvant s'apparenter au génocide. On doit à Leo Kuper le terme de « massacre génocidaire », formulé en 1981 pour décrire ce qu'il désignait alors comme des actes qui n'atteignaient pas les dimensions d'un véritable génocide en termes qualitatifs et quantitatifs¹⁵⁶. Helen Fein a aussi utilisé le terme pour décrire des massacres où les auteurs n'avaient pas la capacité de tuer une partie significative d'un groupe ou pour décrire les cas de massacres perpétrés de manière épisodique plutôt que continue. Comme Kuper, Fein croyait que les massacres génocidaires pouvaient constituer une étape intermédiaire vers un génocide accompli dans toutes ses dimensions¹⁵⁷.

Aujourd'hui, d'importantes recherches ont cours afin de déterminer la nature et l'étendue des massacres commis au Guatemala au début des années 1980. Plusieurs ont comme point de départ le rapport de la Commission d'éclaircissement historique (CEH) de 1999. Dans son analyse de quelque 669 massacres au cours desquels plus de cinq personnes avaient été tuées de façon simultanée, la Commission avait développé une typologie des massacres incluant ceux de nature sélective, ceux commis de façon indiscriminée contre des populations sédentaires, et ceux commis de façon indiscriminée contre des populations déplacées par le conflit armé¹⁵⁸.

En nous inspirant en partie de cette typologie, nous avons étudié 107 témoignages de massacres perpétrés dans les hautes terres et les basses terres du nord du Guatemala entre

¹⁵⁶ William Schabas, *Genocide in International Law*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, 240; Leo Kuper, *Genocide: Its Political Use in the Twentieth Century*, New Haven, Yale University Press, 1981, 10, 16, 66.

¹⁵⁷ Helen Fein, « Genocide: A Sociological Perspective », *Current Sociology* 38, 1990, 12, 18-19, 79. L'historien Frank Chalk et le sociologue Kurt Jonassohn ont utilisé le terme pour décrire les cas de tueries de masse où l'intention de détruire le groupe dans son ensemble était absente ou lorsqu'une fraction seulement du groupe était atteinte. Ils utilisaient aussi le terme pour décrire les cas situés à la limite du génocide et de l'ethnocide où une partie d'un groupe ciblé était tuée afin de terroriser les survivants à tel point qu'ils abandonnent leur identité distincte ou leur résistance au groupe des exécutants. Voir Frank Chalk et Kurt Jonassohn, *The History and Sociology of Genocide: Analysis and Case Studies*, New Haven, Yale University Press, 1990, 26.

¹⁵⁸ CEH, *Memoria del silencio*, 2: 253-255; 3: 250-256.

décembre 1981 et octobre 1982. Les témoignages en question avaient été recueillis entre 1996 et 2001 par des enquêteurs à l'emploi du Centre d'action légale pour les droits humains (CALDH), une organisation non gouvernementale guatémaltèque à vocation humanitaire. Au cours de leurs recherches, ces enquêteurs ont effectué des entrevues détaillées auprès des survivants de 21 massacres qui leur ont fourni des récits circonstanciés sur les événements en question ainsi que d'importantes informations contextuelles pouvant aider à les expliquer. Les entrevues structurées, menées selon un schéma standardisé, avaient été enregistrées, traduites en espagnol, lorsque nécessaire, et transcrites. Nous avons étudié les transcriptions de ces entrevues ainsi que les rapports légistes qui confirment les 21 massacres en question¹⁵⁹.

Les trois premiers massacres de cet échantillonnage ont été commis dans la municipalité de Rabinal en décembre 1981 et janvier 1982. Dans trois villages différents, des hommes et des garçons achés ont été sélectionnés par les militaires à l'aide de listes, puis torturés et assassinés dans des circonstances très similaires, sinon identiques. Les témoins de l'une de ces communautés ont raconté les circonstances de deux autres massacres qu'avaient commis les forces gouvernementales dans leur village. Lors de ces cinq incidents, environ 10 pour cent de la population totale estimée de ces communautés avait été exécutée. Le plus souvent, les responsables des tueries étaient des Autochtones appartenant aux patrouilles d'autodéfense civile, obligés de sectionner les oreilles, les nez et les lèvres de leurs victimes avant de les matraquer ou de les étrangler à mort sous l'œil attentif de soldats armés. Dans la mesure où ces meurtres ont éliminé une fraction d'un groupe autochtone en l'absence d'une intention de détruire le groupe dans son ensemble, ils correspondraient à ce que les chercheurs et la CEH ont respectivement appelé des massacres génocidaires ou sélectifs¹⁶⁰.

¹⁵⁹ Drouin, « To the Last Seed », 112-113, 123-128.

¹⁶⁰ *Ibid.*, 145-149, 246, 261-262.

Au chapitre des crimes contre l'humanité, telles la persécution ou l'extermination, les trois premiers massacres de l'échantillonnage semblent avoir été systématiques dans la mesure où ils ont tous été commis selon un même mode opératoire et, dans le cas d'une communauté, répétés par trois fois sur une période de huit semaines. De plus, l'exécution de ces hommes était manifestement intentionnée, les auteurs ayant pris le temps de rassembler les membres de la communauté, de sélectionner une à une leurs victimes, de les torturer, de les tuer, et de disposer ensuite de leur dépouille dans des puits ou des fosses communes. Autrement dit, ces massacres n'étaient ni fortuits ni accidentels. Enfin, le recoupage d'information provenant de différentes études permet de constater la commission de quelque 40 massacres dans la seule municipalité autochtone de Rabinal, faisant foi de la nature de leur étendue dans la région entre 1980 et 1983¹⁶¹.

Le droit et les études sur le génocide attirent aussi notre attention sur le statut des victimes au sein de leur communauté au moment d'évaluer l'impact général de leur disparition¹⁶². Un témoin, qui avait été le secrétaire du comité de développement de sa communauté pendant vingt ans, expliquait que ce sont « les promoteurs de la santé qui sont morts, les catéchistes, les aînés, les promoteurs d'éducation, [...] tous ceux qui avaient un savoir, ceux qui enseignaient, ceux qui contribuaient à la communauté ». Un autre survivant se souvient que les forces gouvernementales avaient tué « tous les maires auxiliaires, les délégués, les guérisseurs, les promoteurs de santé, et les catéchistes¹⁶³ ». Il se dégage des témoignages

¹⁶¹ CEH, *Memoria del silencio*, 3: 377; Bert Janssens, dir. *Oj K'aslik Estamos Vivos. Recuperación de la memoria histórica de Rabinal, 1944-1996*, Guatemala, Museo Comunitario Rabinal Achi, 2003, 164-165; Equipo de Antropología Forense de Guatemala (EAFG), *Las masacres de Rabinal: Estudio histórico antropológico de las masacres de Plan de Sánchez, Chichupac y Río Negro*, 2^a ed., Guatemala, EAFG, 1997, 175.

¹⁶² International Criminal Tribunal for the Former Yugoslavia (ICTY), « Prosecutor vs. Radislav Krstic, Judgement », La Haye, le 19 avril 2004, paragraphe 587.

¹⁶³ Témoignages cités et répertoriés dans Drouin, « To the Last Seed », 147-148. Voir aussi ODHAG, *Guatemala: nunca más*, 1: 109-110.

que ces massacres sélectifs ou génocidaires avaient ciblé des hommes en raison de leurs qualités de meneurs ou de leur potentiel à diriger, sapant ainsi la viabilité même des communautés ciblées.

6. Crise, changement et continuité

Les trois massacres cités plus haut, tout comme sept autres parmi les 21 de l'échantillonnage, ont été commis sous le gouvernement militaire du général Romeo Lucas García, un homme que le *Washington Post* décrivait à l'époque comme « le dirigeant le plus sanglant de l'hémisphère¹⁶⁴ ». Le 23 mars 1982, un coup d'État militaire mettait fin abruptement aux quatre années de règne du général. Parmi les facteurs ayant occasionné sa chute figure l'isolement grandissant du Guatemala sur la scène internationale en raison des niveaux endémiques de corruption et de violations aux droits humains. Pratiquement toutes les réserves de devises étrangères s'étaient envolées sous le règne de Lucas et les institutions internationales refusaient de renouveler l'encours des prêts octroyés au pays¹⁶⁵. Au Guatemala, le gouvernement avait perdu l'appui du secteur privé et l'enrichissement illicite auquel s'adonnaient les échelons supérieurs de l'armée au détriment de l'acquisition d'équipements militaires minait le moral des troupes qui livraient leur combat sur le terrain¹⁶⁶. « Notre pays, admettait un général, était sur le bord de l'effondrement¹⁶⁷ ».

Selon la littérature scientifique et juridique, les crises et les guerres seraient particulièrement propices au génocide¹⁶⁸. Les chercheurs s'entendent aussi pour dire qu'une

¹⁶⁴ Editorial Desk, « Hands Off Guatemala », *Washington Post*, le 24 janvier 1982, D6.

¹⁶⁵ Lauren Jenkins, « Guatemalan Officers, Civilians Press Junta for Prompt Elections », *Washington Post*, le 26 mars 1982, A24; D. Oberdorfer, « After the Killing Stops; Guatemala's New Leaders Still Face Vast Problems », *Washington Post*, le 18 avril 1982, B1.

¹⁶⁶ McClintock, *American Connection*, 224-225; Black et al., *Garrison Guatemala*, 55, 120.

¹⁶⁷ Schirmer, *Guatemalan Military Project*, 18-20.

¹⁶⁸ Fein, « A Sociological Perspective », 71-2; M.I. Midlarsky, *The Killing Trap: Genocide in the Twentieth Century*, Cambridge: Cambridge University Press, 2005, 67, 103-107, 369, 375, 381, 382; Alexander L.

intention génocidaire peut se développer *ad hoc*, selon des contextes ou des conflits qui se détériorent rapidement, et qu'elle ne correspond pas toujours à un plan clairement établi en vue de détruire certaines catégories de personnes¹⁶⁹. Même si l'intention de départ n'était pas de détruire un groupe en particulier, il est possible qu'elle le devienne au fil des événements se déroulant dans un contexte de guerre ou de crise aiguë¹⁷⁰. En ce sens, le génocide est un processus dynamique et les chercheurs ont expliqué, par exemple, que l'ethnocide (la destruction de la culture d'un peuple) peut conduire au génocide (la destruction physique d'un peuple) lorsque le premier est combattu avec succès par des populations autochtones, par exemple. Il est probable aussi que le processus génocidaire s'amenuise une fois la résistance indigène vaincue¹⁷¹.

Le coup d'État de mars 1982 installa le brigadier général José Efraín Ríos Montt à la tête d'un triumvirat militaire. Une fois au pouvoir, la nouvelle junte suspendait la constitution et dissolvait le Congrès législatif pour gouverner par décret. Une proclamation en 14 points définissait les priorités du gouvernement militaire, dont quatre faisaient spécifiquement référence à la nation en crise¹⁷². En avril, un Plan national de sécurité et de développement

Hinton, *Why Did They Kill? Cambodia in the Shadow of Genocide*, Berkeley, University of California Press, 2005, 29, 126, 282; Taner Akçam, *A Shameful Act: the Armenian Genocide and the Question of Turkish Responsibility*, New York, Metropolitan Books, 2006, 8, 74, 84, 86-87; Scott Straus, *The Order of Genocide: Race, Power, and War in Rwanda*, Ithaca, Cornell University Press, 2006, 7, 87, 97, 224, 226; Martin Shaw, *What is Genocide?* Malden, Polity Press, 2007, 34-36, 111-112, 129, 131, 145-149, 154.

¹⁶⁹ Donald Bloxham, « Bureaucracy and Genocide », communication présentée au colloque *Genocides: Forms, Causes and Consequences*, Berlin, les 13 au 15 janvier 2005, 16; T. Zwann, « On the Aetiology and Genesis of Genocide and other Mass Crimes Targeting Specific Groups », rapport présenté au Bureau du procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Amsterdam, Centre for Holocaust and Genocide Studies, University of Amsterdam/ Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, novembre 2003, 23-24.

¹⁷⁰ ICTY, « Prosecutor vs. Krstic », paragraphes 572, 711.

¹⁷¹ A. Dirk Moses, « Conceptual Blockages and Definitional Dilemmas in the 'Racial Century': Genocides of Indigenous Peoples and the Holocaust », *Patterns of Prejudice* 36, octobre 2002, 27; Chalk et Jonassohn, *History and Sociology of Genocide*, 26, 195, 203; Alexander L. Hinton, dir. *Annihilating Difference: The Anthropology of Genocide*, Berkeley, University of California Press, 2002, 29-30.

¹⁷² L. Jenkins, « Decree Rule Begun in Guatemala; Leaders of Coup Drop Mention of Election Goals », *Washington Post*, le 25 mars 1982, A1; Inter-American Commission on Human Rights (IACHR), *Report on*

plaçait tous les services publics sous contrôle militaire, faisant de la contre-insurrection la priorité numéro un du gouvernement¹⁷³. En juin, Ríos Montt se proclamait lui-même président de la République et commandant en chef des forces armées¹⁷⁴. Le *New York Times* rapportait alors la découverte de charniers dans le département du Quiché contenant les restes de femmes et d'enfants autochtones. De l'avis d'un diplomate européen cité dans l'article, les Autochtones étaient alors « systématiquement détruits en tant que groupe¹⁷⁵ ».

Avec ses opérations contre-insurrectionnelles pour l'année 1981 comme point de départ, l'armée guatémaltèque lança son plan de campagne « Victoria 82 » (Victoire 82) le 1^{er} juillet. Son objectif était de poursuivre l'élimination des insurgés et de leurs présumées bases d'appui parmi la population dans toute la région des hautes terres. Les stratèges militaires portaient un intérêt tout particulier aux organisations collaborant avec la population, comme les groupes proches de l'Église, les syndicats et les coopératives¹⁷⁶, de même qu'au nombre croissant de réfugiés autochtones traversant la frontière mexicaine avec leurs témoignages d'exécutions sommaires et de destruction¹⁷⁷. Au chapitre des populations déplacées, la presse

the Situation of Human Rights in the Republic of Guatemala, Washington, IACHR, le 5 octobre 1983, introduction, p. 4-5.

¹⁷³ Black *et al.*, *Garrison Guatemala*, 125; CEH, *Memoria del silencio*, 3: 298-301.

¹⁷⁴ UPI, « Guatemalan Assumes Sole Power, Ousting Other Members of Junta », *New York Times*, le 10 juin 1982, A8; Black *et al.*, *Garrison Guatemala*, 124.

¹⁷⁵ Raymond Bonner, « Some Rights Gains Seen in Guatemala », *New York Times*, le 3 juin 1982, A9; R. Bonner, « Giving is No Picnic in Guatemala », *New York Times*, le 6 juin 1982, sec. 4, p. 2.

¹⁷⁶ Ejército de Guatemala, Plan de Campaña "Victoria 82" 3-"M". 000007, Guatemala, [le 25 juin 1982]. Copie tapuscrite et numérotée, II. Propósito: A. Propósito General: 2, 3; IV. Misión, p. 1, 2; Anexo "B" (Inteligencia) a la O/O No. 001 (Plan Victoria), II. EEI y ONI: A. EEI: 1, f; 2, c; 5, p. 17; Anexo "H" (Ordenes Permanentes para el Desarrollo de Operaciones Contrasubversivas) al Plan de Campaña "Victoria 82", D. Táctica a Utilizar, 104, p. 48.

¹⁷⁷ R. Chavira, « Guatemalan Refugees: They Talk of Death; Refugees Describe Terror in Guatemala; Guatemalan Human Rights Record Seen Improved, U.S. Considers Resuming Aid », *San Diego Union*, le 5 mai 1982, 1, 6.

rapportait l'arrivée au Mexique en février de 2 000 réfugiées guatémaltèques par semaine, alors que ce nombre atteignait 5 000 lors de la troisième semaine de juillet¹⁷⁸.

L'offensive militaire de Ríos Montt augmenta de façon considérable le nombre de troupes déployées dans les hautes terres et les basses terres du nord. Organisés en 30 compagnies d'infanterie légère, 5 300 soldats supplémentaires ont été déployés dans les unités déjà existantes ainsi qu'au sein de trois nouvelles forces de frappe mobiles. Il est intéressant de souligner les origines ethniques de certains des soldats déployés dans les hautes terres : le plan Victoire 82 comprenait le transfert de soldats provenant de Guatemala Ciudad et des départements majoritairement non autochtone de l'est du pays comme Zacapa, Jutiapa, Izabal, ainsi que d'Escuintla, situé sur la côte du Pacifique¹⁷⁹. Selon Carmack, de 15 000 à 20 000 soldats auraient occupé le seul département du Quiché où ont eu lieu plus de la moitié des 626 massacres répertoriés par la CEH et imputés à l'armée¹⁸⁰. Si les estimations de la politologue Jennifer Schirmer sont exactes, le bilan mensuel des morts au Guatemala aurait grimpé de manière significative, passant de 800 sous Lucas García à plus de 6 000 sous le général Ríos Montt¹⁸¹.

¹⁷⁸ Voir M. Simon, « Guatemalan Indians Crowd into Mexico to Escape Widening War », *Washington Post*, le 19 février 1982, A23; et « Escapan a México en 4 días 3 mil Guatemaltecos », *El Excelsior*, le 23 juillet 1982, 9. Sur les déplacés internes voir Paula Worby, *Lessons Learned from UNHCR's Involvement in the Guatemalan Refugee Repatriation and Reintegration Program (1987-1999)*, United Nation's High Commission for Refugees: Regional Bureau for the Americas, and Evaluation and Policy Analysis Unit, December 1999.

¹⁷⁹ Ejército de Guatemala, "Plan de Campaña 'Victoria 82'," VII. Distribución de las compañías de fusileros de la movilización parcial, p. 6; VIII. Misiones Específicas: B. Brigada Militar "Guardia de Honor": 4, 5, p. 6; C. Brigada Militar "Mariscal Zavala": 4, p. 7; 13. Brigada Militar "GMLB", Quetzaltenango: 5, p. 7; E. Brigada Militar "CGRC", Zacapa: 3, p. 8; F. Brigada Militar "GLGL", Poptún, El Petén: 3, p. 8; G. Zona Militar "MGS", Huhuetenarigo: 3, p. 8; 1. Zona Militar "GASM", Jutiapa: 3, 4, p. 9; 3. Zona Militar "GMGG", Puerto Barrios, Izabal: 2, p. 9; K. Base Militar T.P. "GFC", Puerto San José, Escuintla: 7, pp. 9-10; N. Agrupamiento Táctico de Seguridad de la FAG [Fuerzas Áreas Guatemaltecas]: 4, 5, p. 10; O. Fuerza Área Guatemalteca: 1, 2, 3, 4, 5; Anexo "K" (Organización de la Fuerza de Tarea "Quirigua") al Plan de Campaña "Victoria 82," p. 51.

¹⁸⁰ Carmack, « The Story of Santa Cruz », 61; CEH, *Memoria del silencio*, 3: 519.

¹⁸¹ Schirmer, *Guatemalan Military Project*, 1, 18.

7. Ce que révèle le *modus operandi*

Environ 11 230 personnes vivaient dans les 21 communautés autochtones que nous avons étudiées. De ce nombre, 2 713 auraient été massacrés, pour un taux moyen de mortalité de 23,3 pour cent. Dans l'ensemble des cas étudiés, les témoins ont identifié les soldats de l'armée guatémaltèque et les membres des patrouilles d'autodéfense civile comme étant les auteurs responsables. Dans les trois premiers massacres de l'échantillonnage, discutés antérieurement, des hommes, jeunes et vieux, avaient été sélectionnés à partir de listes, torturés puis sommairement exécutés. À partir du mois de février 1982, soit un mois *avant* l'accession au pouvoir du général Ríos Montt, les massacres de l'échantillonnage révèlent un changement quant au *modus operandi* de l'armée. À partir de ce moment, dans 14 des 18 communautés restantes, les forces gouvernementales attaquaient hommes, femmes et enfants sans distinction. Un nombre identique de communautés ont été incendiées et complètement détruites. Entre mars et août 1982, dans 15 des 18 cas restants, les auteurs torturaient et mutilaient leurs victimes, et les femmes tout comme les jeunes filles étaient systématiquement violées¹⁸².

Les taux de mortalité dans les communautés étudiées avant mars 1982 variaient de 3 à 57 pour cent de leur population totale estimée. Ces mêmes taux dépassent les 80 pour cent pour atteindre 96 pour cent en juillet¹⁸³. C'est à ce moment qu'un journaliste des États-Unis interviewait trois fantassins à Cunen, département du Quiché. Lorsqu'il demanda aux soldats quelles instructions ils avaient reçues advenant le cas où des femmes et des enfants seraient présents lors d'un raid effectué contre un village soupçonné d'abriter des guérilleros, l'un d'entre eux lui répondit que les ordres étaient de tirer sur tout le monde. « Ils sont

¹⁸² Drouin, « To the Last Seed », 281-282, 286-287, 290.

¹⁸³ *Ibid.*, 246.

pratiquement tous des guérilleros, dit-il, alors l'ordre est d'attaquer tout le monde sans distinction¹⁸⁴ ».

C'est ainsi que les Autochtones ont été attaqués en tant que communautés, et que les femmes autochtones ont subi une part importante de la violence exercée par l'armée contre leur collectivité. Selon la juriste Jan Perlin, « la violence sexuelle systématique, publique, massive et graphique » dont étaient victimes les femmes autochtones lors des massacres démontrait l'intention de l'armée de détruire les membres individuels de leurs communautés, de même que les liens sociaux qui pouvaient les unir en tant que collectivité. Il est donc important, selon Perlin, de comprendre le comportement de la troupe au moment de faire irruption dans ces communautés et l'acharnement particulier qu'elle réserva aux femmes et aux enfants. Dans un des cas étudiés, celui de Río Negro, survenu en mars 1982 dans la région de Rabinal, les militaires et les patrouilleurs avaient tué uniquement des femmes et des enfants, faisant 177 victimes sur leur passage¹⁸⁵.

Selon Perlin, une telle violence visait les fondations mêmes des communautés autochtones. Il est intéressant de noter que ce sont les femmes autochtones, de par leur proximité aux enfants, qui transmettaient la langue et une certaine vision du monde aux nouvelles générations. En effet, les efforts de *ladinisation* du passé, entre autres par l'entremise du service militaire obligatoire, s'étaient toujours concentrés sur les hommes dans le but de provoquer chez eux la « douloureuse métamorphose » évoquée plus haut. Ce sont les hommes et les garçons qui étaient la cible autant du service militaire obligatoire que du recrutement militaire forcé et les patrouilles d'autodéfense civile, initiatives purement militaires dont l'objectif était de subvertir les communautés des hautes terres, leurs instances de gouvernance

¹⁸⁴ J. Dinges, « Guatemala Organizing Peasant Antirebel Units », *Washington Post*, le 19 juillet 1982, A1.

¹⁸⁵ Jan Perlin, « The Guatemalan Historical Clarification Commission finds Genocide », *ILSA Journal of International and Comparative Law* 6, (printemps 2000): 408-409. Sur la violence réservée aux femmes autochtones en particulier, voir aussi ODHAG, *Guatemala: nunca más*, 1: 108-109, 203-218.

et de direction. Toutefois, malgré ces efforts tenaces, les communautés autochtones se maintenaient, les langues étaient transmises de génération en génération et les gens se disaient toujours achí, ixil, chuj, q'eqchi', etc. Lorsque les massacres se sont intensifiés à partir de 1981, s'il est vrai que les femmes étaient aussi affectées, les militaires prenaient surtout les dirigeants pour cible. Toutefois, selon les massacres étudiés ici, cette situation changea à partir de février 1982, lorsque les femmes et les enfants sont devenus des objectifs militaires à part entière¹⁸⁶. Désormais, l'intention serait, selon les propos d'un soldat, d'« exterminer la semence » dans les communautés autochtones ciblées par l'armée¹⁸⁷. En termes d'analyse des événements, nous passons, par étapes successives, de massacres génocidaires ou sélectifs au véritable génocide.

8. L'intention génocidaire, *dolus specialis* et l'inférence

En langage juridique ou courant, selon Helen Fein, l'intention derrière un geste délibéré ne correspond pas « au mobile ou à la fonction » de ce même geste. À *quelle fin* un geste a été posé nous renseigne sur *l'intention* de son auteur, alors que le *pourquoi* de ce geste correspond à sa motivation, voire son mobile. La *finalité* d'un acte diffère donc de sa *fonction*. En ce sens, le génocide est un crime intentionné, voulu, plutôt qu'accidentel ou fortuit¹⁸⁸. C'est donc l'intention – non le mobile – qui distingue légalement le crime de génocide d'un crime contre l'humanité, telles la persécution ou l'extermination¹⁸⁹. En tant qu'élément subjectif du génocide, le droit international accorde deux sens à l'intention : un premier se rapporte au geste criminel

¹⁸⁶ Sur la question de la violence réservée aux femmes, voir Fernando López A. y María Martín, *Violencia de género en conflictos armados. Estrategias para la persecución penal*, Guatemala, ICCPG, 2007.

¹⁸⁷ Propos cité dans Victor Perera, *Unfinished Conquest: The Guatemalan Tragedy*, Berkeley, University of California Press, 1993, 161. Voir aussi Ricardo Falla, *Masacres en la selva. Ixcán, Guatemala (1975-1982)*, Guatemala, Editorial de la Universidad San Carlos, 1993, 100n 12; et CEH, *Memoria del silencio*, chapitre 2, 367.

¹⁸⁸ Fein, « A Sociological Perspective », 19-20, 53.

¹⁸⁹ International Criminal Tribunal for Rwanda (ICTR), « Prosecutor vs. Jean-Paul Akayesu, Judgement case no. ICTR 96-4-T », Arusha, Tanzanie, le 2 septembre 1998, paragraphe 568; United Nations, « Report of the International Commission of Inquiry on Darfur to the United Nations Secretary-General », Genève, le 25 janvier 2005, paragraphes 513-522.

reproché; un deuxième à la finalité « de détruire en tout ou en partie » un groupe protégé. La démonstration légale de cette seconde intention criminelle, aggravante, ou *dolus specialis*, exige que l'exécutant, en plus de vouloir tuer les membres du groupe désigné, ait eu l'intention bien arrêtée de détruire ce groupe, en tant que tel¹⁹⁰.

À défaut d'une preuve directe, tels la confession d'un exécutant ou les ordres écrits intimant la destruction d'un groupe particulier, l'intention génocidaire peut être inférée ou déduite à partir des actions et des énoncés des exécutants, et même, dans certains cas, à partir de preuves circonstanciées¹⁹¹. Adoptant le point de vue des sciences sociales, Helen Fein attire notre attention sur le « schéma de gestes répétés... et délibérés » à partir duquel il est possible d'inférer l'intention d'éliminer un groupe humain. En d'autres termes, la manière dont les exécutants ont organisé et mené la mise à mort de leurs victimes peut nous informer sur leur intention, c'est-à-dire sur la finalité de leurs gestes¹⁹².

À partir des récits personnels des survivants et des survivantes à notre disposition, nous avons examiné 177 éléments de comparaison tirés de 21 cas de massacres. L'exercice visait essentiellement à déterminer et à analyser des tendances récurrentes, s'il y en avait, dans la manière dont ces massacres avaient été commis. Lorsqu'un élément de comparaison était présent dans au moins 15 des 21 cas examinés, il était assimilé à notre analyse à titre d'indicateur de planification ou de délibération. Si l'échantillonnage à ma disposition ne représente que 5 pour cent du nombre estimé de massacres commis par les forces

¹⁹⁰ ICTR, « Prosecutor vs. Akayesu », paragraphes 498, 518; UN, « Commission of Inquiry on Darfur », paragraphe 491.

¹⁹¹ International Criminal Tribunal for Rwanda (ICTR), « Prosecutor vs. Clément Kayishema and Obed Ruzindana, case no. ICTR-95-I-T, Judgement », Arusha, Tanzanie, le 21 mai 1999, paragraphe 93; Moses, « Conceptual Blockages », 29.

¹⁹² Fein, « A Sociological Perspective », 25; UN, « Commission of Inquiry on Darfur », paragraphe 502. Selon Jacques Sémelin, « [l']étude spécifique des violences faites aux victimes permet encore de déceler l'intention stratégique contenue dans les pratiques de cruauté ». Voir J. Sémelin, *Purifier et détruire*, 348.

gouvernementales entre juin 1981 et décembre 1982¹⁹³, il a néanmoins révélé un schéma d'actions récurrentes qui s'avère utile au moment de représenter un massacre typique perpétré dans les hautes terres du Guatemala en 1982, selon un *modus operandi* qui n'est pas sans rappeler celui décrit par les exécutants du massacre de Las Dos Erres, étudié au premier chapitre¹⁹⁴.

Les communautés comprises dans l'échantillonnage étaient alors toutes connues des militaires en raison du passage ou du séjour préalable de soldats dans leurs limites ou d'autres formes de surveillance plus ou moins subtiles. Le jour du massacre, les exécutants arrivaient à pied, dès l'aube ou même avant, dans le but de rassembler le maximum de villageois dans leurs domiciles. Alors que des soldats contrôlaient les accès à la communauté, d'autres effectuaient des fouilles de maison en maison, et d'autres encore regroupaient les membres de la communauté en un seul endroit. Immobilisées à l'aide de cordes ou de lassos, certaines victimes étaient alors torturées et mutilées. Lorsque la tuerie commençait, les exécutants utilisaient divers moyens, mais les armes automatiques étaient toujours utilisées. Les victimes étaient hommes et femmes, enfants et aînés. Les cadavres des victimes étaient entassés dans des fosses, brûlés sur place ou laissés en pâture aux animaux sauvages, pour ne mentionner que ces formes de profanations. Après les exécutions ou alors qu'elles avaient lieu, les maisons des victimes étaient pillées, leurs biens les plus intimes volés ou détruits. Finalement, leurs simples habitations, construites à l'aide de matériaux souvent transportés à dos d'hommes sur des kilomètres de sentiers montagneux, étaient incendiées et les communautés complètement rasées¹⁹⁵.

¹⁹³ CEH, *Memoria del silencio*, 3: 298.

¹⁹⁴ Drouin, « To the Last Seed », 173, 247-274.

¹⁹⁵ *Ibid.*, 172-176.

Les éléments de comparaison de notre étude nous ont aussi permis de mieux comprendre le sort des survivants et des survivantes qui parvenaient à échapper à ces premiers massacres. Il va de soi que les auteurs de massacres dont l'intention était de détruire un groupe humain continueraient de traquer et d'attaquer ses membres même une fois leur village et leurs moyens de subsistance anéantis. Cette persécution ultérieure, infligée après les massacres initiaux, viendrait aussi contredire l'affirmation, maintes fois répétée, voulant que l'intention première de l'armée – la finalité de son geste – était de détruire les présumées bases sociales de la guérilla. Une fois les communautés autochtones des hautes terres incendiées et la majorité de ses habitants exécutés, plus rien ni personne ne pouvait soutenir les insurgés. Il était donc inutile de poursuivre et de tuer les survivants dispersés dans la nature. Pourtant, c'est exactement ce qui s'est passé : les soldats, du haut des airs et sur le terrain, ont pourchassé et abattu des Autochtones qui fuyaient à pied, et ce, pendant des semaines et même des mois après les massacres initiaux. Au sujet des gestes récurrents et prémédités, il importe aussi de considérer le cas de neuf des 21 communautés étudiées qui ont été la cible de multiples tueries, dont celle de Río Negro, Rabinal, où cinq massacres distincts ont eu lieu avant que la communauté ne soit finalement anéantie afin de faire place à un réservoir hydroélectrique¹⁹⁶.

Réduits à vivre comme des bêtes, à manger des racines et de l'écorce, nombreux ont été les villageois à ne pas survivre. Même lorsqu'ils réussissaient à échapper aux balles de l'armée, hommes, femmes et enfants continuaient de mourir de maladie, d'épuisement ou de faim; de ces conditions engendrées en vue de provoquer leur destruction physique, selon la convention onusienne sur le génocide. De plus, les attaques contre ces populations déplacées ont été perpétrées non seulement au Guatemala, mais aussi de l'autre côté d'une frontière

¹⁹⁶ *Ibid.*, 176-183, 236n 5. Quatre des cinq massacres à Río Negro ont eu lieu sur une période de six mois en 1982.

internationale. Entre 1982 et 1984, des organisations humanitaires auraient documenté pas moins de 60 incursions de l'armée guatémaltèque contre ces réfugiés qui avaient réussi, de peine et de misère, à franchir la frontière du Mexique¹⁹⁷. Pour sa part, la CEH documenta cinq massacres commis au Mexique entre 1982 et 1983¹⁹⁸. De tels massacres supplémentaires, perpétrés en territoire étranger, démontrent à quel point l'armée guatémaltèque était décidée à éliminer des gens qui avaient déjà échappé à une ou plusieurs tentatives de destruction. Ces tueries ultérieures outre-frontière renvoient clairement à l'intention génocidaire des exécutants guatémaltèques.

Aux termes de la convention onusienne sur le génocide, les avis juridiques s'entendent pour affirmer que l'expression « en tout ou en partie » signifie, qualitativement et quantitativement, « en tout ou en partie *substantielle* ». En 1996, la Commission du droit international concluait qu'il n'était pas nécessaire « de provoquer la destruction totale d'un groupe partout sur la planète » pour qu'il y ait crime de génocide, mais que ce dernier nécessitait « l'intention de détruire [physiquement] une partie substantielle d'un groupe particulier¹⁹⁹ ». En ce sens, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) concluait que l'élimination sélective d'hommes et de garçons bosniaques à Srebrenica en 1995 pouvait être considérée comme un génocide parce que l'intention des exécutants avait été de cibler l'existence même du groupe musulman réfugié dans l'enclave onusienne. En ciblant une partie substantielle de ce groupe, les auteurs du massacre croyaient ainsi porter atteinte à sa viabilité à l'intérieure d'une zone définie, bien que géographiquement restreinte. Le Tribunal pénal

¹⁹⁷ David Earle, « Mayas Aiding Mayas: Guatemalan Refugees in Chiapas, Mexico », dans R. Carmack, dir. *Harvest of Violence: The Maya Indians and the Guatemalan Crisis*, Norman, University of Oklahoma Press, 1992, 263. Voir aussi Beatriz Manz, *Refugees of a Hidden War: The Aftermath of Counterinsurgency in Guatemala*, New York, State University of New York Press, 1988, 148, 151; et ODHAG, *Guatemala: nunca más*, 1: 155-156, 158, 159.

¹⁹⁸ CEH, *Memoria del silencio*, 3: 256, 519.

¹⁹⁹ ICTR, « Prosecutor vs. Kayishema and Ruzindana », paragraph 96; ICTY, « Prosecutor vs. Krstic », paragraph 586.

international pour le Rwanda (TPIR) avait auparavant condamné Jean-Paul Akayesu pour génocide en 1998 pour avoir porté gravement atteinte à l'intégrité physique et mentale de femmes tutsies vivant au sein d'une seule commune rwandaise²⁰⁰.

Pour les cas qui nous occupent, il n'a pas été possible d'établir un taux de mortalité pour toutes les régions où les massacres étudiés ont été commis. Pour ce faire, les analyses devront être poursuivies. Dans la seule municipalité de Rabinal, cependant, la CEH estima que 20 pour cent de la population avait été éliminée par les forces gouvernementales entre 1981 et 1982 et que toutes les victimes étaient considérées des civils non combattants²⁰¹. La Commission a également estimé que les troupes gouvernementales avaient provoqué la destruction totale ou partielle de 70 à 90 pour cent de toutes les communautés autochtones ixiles du département du Quiché, établissant un taux de mortalité pour l'ensemble de cette population de 15,5 à 18 pour cent, selon les données des recensements²⁰². Si, comme Leo Kuper, nous croyons qu'il est « plutôt répugnant de soupeser le nombre de morts qui s'avérerait significatif aux termes de la Convention [onusienne sur le génocide]²⁰³ », de tels chiffres au Guatemala, à la lumière des vastes populations déplacées et de leur persécution, semblent indiquer que les tueries ont été menées dans l'intention de détruire « une partie substantielle » des communautés autochtones et des groupes ethniques auxquels leurs membres appartenaient. En tenant compte des jugements du TPIY et du TPIR susmentionnés, une destruction humaine aussi ciblée géographiquement constituerait un génocide.

²⁰⁰ Tel qu'analysé dans ICTY, « Prosecutor vs. Krstic », paragraphes 582-584, 590.

²⁰¹ CEH, *Memoria del silencio*, 3: 360-363, 377.

²⁰² *Ibid.*, 3: 327, 345, 359, 420. Pour sa part, l'anthropologue David Stoll estimait que 15 pour cent de la population ixile avaient été détruite pendant la campagne contre-insurrectionnelle au Quiché. Voir D. Stoll, *Between Two Armies in the Ixil Towns of Guatemala*, New York, Colombia University Press, 1993, 5, 228-233.

²⁰³ Kuper, *Genocide: Its Political Use*, 31-32.

9. Pourquoi? Pour quels mobiles?

La question demeure, cependant, à savoir pourquoi des groupes autochtones des hautes terres ont été éliminés. Et ensuite, pourquoi *en partie*? Pourquoi, en fait, le gouvernement guatémaltèque aurait-il commis un génocide contre une population qui constituait la principale source de richesse du pays depuis le seizième siècle? Les communautés autochtones n'ont-elles pas toujours été une fidèle source de main-d'œuvre saisonnière, renouvelable et économique, pour l'industrie phare de l'exportation agricole? Une partie de la réponse à ces questions réside dans le contexte économique centraméricain de cette époque. De la fin des années 1970 jusqu'au début des années 1980, le pays vivait une période de récession économique caractérisée par la poussée des cours pétroliers et par la chute des prix des denrées agricoles sur les marchés mondiaux. L'économie guatémaltèque était durement touchée et le chômage et le sous-emploi prenaient des proportions alarmantes dans les hautes terres²⁰⁴. Le début des années 1980 constituait donc un moment propice pour déclencher des actions punitives contre une main-d'œuvre paysanne jadis soumise, mais qui se tournait de plus en plus vers des formes alternatives de développement communautaire, de syndicalisme et même de lutte armée.

On trouve un autre élément de réponse dans le fait que ce n'était pas la première fois dans l'histoire du Guatemala qu'on avait recours à la violence, voire aux massacres, pour mater la résistance des Autochtones et ramener les survivants dans le droit chemin. Avant même un début de reprise économique, il importait sans doute de faire la leçon aux Autochtones, et ce, une fois pour toutes (en termes contemporains). L'importance des Autochtones à titre de

²⁰⁴ L. Schöultz, « Guatemala: Social Change and Political Conflict », dans M. Diskin, dir. *Trouble in Our Backyard: Central America and the United States in the Eighties*, New York, Pantheon Books, 1983, 180; Banco de Guatemala, Departamento de Estadísticas Económicas, Sección de Cuentas Nacionales, *Guatemala, cuentas nacionales: estadísticas globales y sectoriales, periodo 1980-1993*, Guatemala, Banco de Guatemala, diciembre 1994, 7, 24, 26, 34, 59, 66, 72, 136; Black *et al.*, *Garrison Guatemala*, 27, 41, 117-118.

travailleurs saisonniers signifiait aussi qu'en dépit du taux de chômage élevé, seule une partie de la population autochtone pouvait être éliminée sans compromettre les réserves de main-d'œuvre en période de relance économique. Selon toute vraisemblance, la stratégie militaire était d'éradiquer, par l'entremise du génocide, ce qui constituait une véritable menace au *statu quo* et de faire en sorte qu'une telle menace ne puisse ressurgir facilement²⁰⁵.

En détruisant les communautés autochtones en tant que telles, les militaires ont aussi anéanti la capacité éprouvée de celles-ci à s'organiser et à participer au mouvement syndical, coopératif ainsi qu'à tout autre modèle indépendant de développement local. Comme l'expliquait un survivant :

avec la coopérative et avec d'autres coopératives, nous avons cherché des moyens de faire pour que les gens ne soient pas obligés d'aller travailler sur la côte : avec des projets d'élevage de bétail, une coopérative de pêcheurs, les gens pouvaient se consacrer à leur propre travail, mais c'est à ce moment-là que tout, toutes les idées [...] tous les groupes de *campesinos* et leurs tentatives pour s'organiser ont été détruits²⁰⁶.

Cette destruction impitoyable n'a pas eu comme seul effet d'anéantir les aspirations autochtones et les moyens réformistes mis de l'avant pour les satisfaire dans plusieurs régions des hautes terres guatémaltèques, elle a également miné la capacité d'action des Autochtones – leur agentivité – en éliminant non seulement une, mais deux générations de dirigeants vaillants et dévoués et les communautés qui les avaient vus naître, se former et s'éduquer à très fort prix. En ce sens, on comprend mieux pourquoi ces communautés ont été ciblées et détruites par l'armée en 1982, et comment les gestes répétés et les violences faites aux victimes par cette même armée de long en large dans les hautes terres, au-delà même d'une frontière internationale, confirment ses intentions génocidaires.

²⁰⁵ Richard Adams, « Conclusions: What Can We Know About the Harvest of Violence? » dans R. Carmack, dir. *Harvest of Violence: The Maya Indians and the Guatemalan Crisis*, Norman, University of Oklahoma Press, 1992, 288.

²⁰⁶ Cité dans Drouin, « To the Last Seed », 200.

Enfin, sur ce continuum théorique de la métamorphose forcée des Autochtones au Guatemala, qui va de leur *ladinisation* et ce qu'Alexander Hinton a nommé l'« annihilation de la différence » jusqu'à leur extermination physique, il semblerait avoir bien peu de place pour leur agentivité, sinon aucune. Toute forme de développement viable pouvant avantager la grande majorité des agriculteurs autochtones du pays, y compris l'acquisition d'une base territoriale suffisante pour assurer leur prospérité, a toujours été perçue avec méfiance, voire aversion par les autorités non autochtones du pays. Au vingtième siècle, cela était particulièrement vrai lorsque de telles initiatives semblaient mettre en cause de quelque façon que ce soit les exportations agricoles, les grands domaines ou la dépendance récurrente des planteurs sur la main-d'œuvre autochtone. Aujourd'hui, en ce qui concerne la justice pour les victimes, il est important de souligner – et c'est tout à fait révélateur du sort des Autochtones au Guatemala – que pas un seul militaire ou civil de renom n'a été condamné pour les atrocités commises au début des années 1980, en dépit de sérieux efforts entrepris en ce sens par différents acteurs de la société civile guatémaltèque. Une telle impunité pourrait bien faire partie de ce que Daniel Feierstein appelle les « pratiques sociales génocidaires » ailleurs en Amérique latine²⁰⁷. Encore une fois, les étudiants du Guatemala apercevront ici un indicateur de continuité historique.

²⁰⁷ Daniel Feierstein, *El genocidio como práctica social. Entre el nazismo y la experiencia argentina*, Buenos Aires, Fondo de Cultura Económica, 2007.

Épilogue. Profilage, incitation à la violence et industries extractives

Solo cifras

*Hoy
Apareció otra mujer asesinada.
Ayer fueron tres.*

*Esto se suma
A las cientos de cada año
A las miles
Durante el enfrentamiento armado interno.*

*Lo que asusta, enferma, e indigna
Es que solo son cifras*

*Que no mueven nada
Que no detienen nada
Que no cambian
Nada*

Ana Lucía Moran¹

Obviamente ha habido una creciente ola de inseguridad en el país, que puede o no ser secuela de lo que se vivió durante el conflicto armado interno, eso corresponderá a los antropólogos o a los sociólogos en su momento analizarlo, pero sí hay muchos patrones que se repiten del conflicto armado interno en lo que actualmente vivimos...

Edgar Pérez²

Cet épilogue est une mise à jour quant à la violence qui s'exerce encore contre certains groupes au Guatemala et qui n'est pas sans rappeler des événements que nous avons examinés jusqu'à maintenant. S'il existe une violence diffuse qui touche l'ensemble de la population guatémaltèque aujourd'hui, il en existe une qui cible des citoyens et des citoyennes considérés

¹ Cité dans Centro para la Acción Legal en Derechos Humanos (CALDH), *¿Por qué matan a las mujeres en Guatemala?*, Guatemala, CALDH, noviembre 2010, 7.

² Cité dans Coordinación del acompañamiento internacional en Guatemala, « A un año de la captura de Héctor Mario López Fuentes », Guatemala, le 20 juin 2012, [En ligne], <http://acoguate.org/> (document consulté le 26 juin 2012).

comme des opposants au sein même de leur société. Encore une fois, ce sont les syndicalistes, les paysans, les collectivités autochtones, ainsi qu'une nouvelle génération d'écologistes, qui sont la cible de menaces et d'attentats. Or, en octobre 2012, des soldats de l'armée guatémaltèque ont fait feu sur une manifestation autochtone pour la première fois depuis la signature des accords de paix en 1996, faisant 8 morts et des dizaines de blessés. Si la violence des dernières années était sélective jusqu'à maintenant, ce massacre laisse présager le pire.

Afin de poursuivre notre réflexion sur la violence politique au Guatemala, cet épilogue s'inspire de deux idées et d'une méthode. La première idée veut que l'incitation à la violence mène à la violence et que le mépris constant à l'égard de certains groupes dans la société rende leurs membres plus vulnérables aux exactions. La deuxième idée repose sur des recherches qui tentent de démontrer que la prévention des crimes de masse est possible dans la mesure où leurs signes précurseurs sont identifiés et les facteurs propices aux tueries corrigés avec anticipation. Dans le cas qui nous occupe, on note avec préoccupation depuis les dernières années un certain discours patronal au Guatemala qui dépeint toute personne ou association civile contestant le développement minier canadien, par exemple, comme un ennemi de la nation. Dans le meilleur des cas, ces personnes sont aux yeux du patronat un fardeau à la nation, des profiteurs, des obstacles au développement et à la création d'emplois. Au pire, ces personnes sont dénoncées dans la même phrase comme : des communistes, des anarchistes, des terroristes et des guérilleros. Tous les amalgames diffamatoires sont permis pour décrire leur condition infrahumaine. On constate aussi que ces mêmes personnes sont ensuite victimes de menaces et d'attentats selon un *modus operandi* qui rappelle celui des escadrons de la mort des années passées.

La méthode que nous avons utilisée afin d'expliquer ce phénomène est celle du monitoring des médias écrits depuis 2009 dans le but d'identifier des signes avant-coureurs de

violations aux droits humains des personnes ciblées : dénigrement, calomnies, fausses accusations, insinuations et diffamations. En effet, notre analyse du discours incitatif rappellera sans doute les propos tenus publiquement par le général Oscar Mejía Víctores en mars 1985 sur la nature subversive du Groupe d'appui mutuel (GAM), discuté au troisième chapitre. Ces propos avaient, en effet, précédé de peu une vague de menaces et d'attentats dirigés contre les membres et les dirigeantes de cette organisation humanitaire. En lisant les journaux guatémaltèques aujourd'hui, on se croirait parfois en 1985 alors que pour certains commentateurs la chasse aux ennemis intérieurs n'est toujours pas terminée.

Notre suivi des médias écrits guatémaltèques, et pas les plus sensationnalistes, nous a permis d'identifier certains marqueurs. Dans la presse écrite, on peut effectivement trouver des opinions, parfois virulentes, à l'égard des activistes sociaux et environnementaux, exprimées non par des journalistes, mais par des commentateurs qui communiquent leurs points de vue par l'entremise de chroniques imprimées et numériques. Si certaines de leurs affirmations sont ponctuelles, d'autres ont été répétées durant des mois, voire des années. Si les chroniques en question illustrent un certain penchant idéologique de droite, il est important de souligner que les quotidiens en question permettent et encouragent la publication de points de vue contraires, voire même antagoniques. Enfin, les opinions recensées ici ne reflètent pas nécessairement la politique éditoriale des journaux étudiés.

A. De la violence symbolique à la violence physique

L'anthropologue Carole Nagengast attire notre attention sur les étapes qui précèdent les crimes de masse et la place qu'occupe parmi elles la violence symbolique. S'inspirant de l'anthropologue Alexander Hinton, pour qui le processus déclencheur s'apparente à l'amorçage d'une pompe, elle explique que la violence perpétrée contre certains groupes ne pourrait avoir lieu sans une convergence préalable d'épisodes et de propos qui placent les membres d'un

groupe ciblé, qu'il soit ethnique, religieux ou politique, en marge de la société. Tout comme les petites quantités d'eau introduites dans le cylindre d'une pompe servent à enclencher son fonctionnement, l'injection quotidienne de petites doses de préjugés et de faits divers, par l'entremise de la télévision, du cinéma, du théâtre, de la musique, des éditoriaux ou du courrier des lecteurs, contribue au consensus social qui prédispose une société donnée à la violence physique et aux crimes de masse contre des groupes précis³⁴.

Nagengast examine le sort réservé aux sans-papiers latino-américains qui habitent la région frontalière qui sépare les États-Unis du Mexique, endroit où les Latino-Américains sont souvent perçus comme des citoyens de seconde catégorie ou encore soupçonnés de délits migratoires simplement à cause de la couleur de leur peau, de leur accent ou de leur tenue vestimentaire. Dans les communautés étatsuniennes qui longent cette frontière de 3 200 kilomètres, l'auteur dresse un inventaire d'incidents qui portent atteinte aux droits humains de ces immigrants sur les lieux de travail, les écoles, les Églises, les hôpitaux, les prisons et les médias. L'auteure propose que la discrimination et les stéréotypes qui stigmatisent les Latino-Américains rendent plus acceptables les mesures répressives exercées contre eux aux États-Unis⁵.

Ainsi, selon Nagengast, lorsque des agents de l'État ou des propriétaires fonciers du côté étatsunien de la frontière abattent un immigrant clandestin, le terrain de l'acceptation sociale de l'incident aurait été préparé à l'avance. Même lorsqu'une telle brutalité est dénoncée et les responsables sont accusés formellement, leur violence excessive est rarement sanctionnée. Au contraire, le consensus social se voit renforcé et nombreux sont les citoyens et commentateurs

³ Carole Nagengast, « Inoculations of Evil in the U.S.-Mexican Border Region: Reflections on the Genocidal Potential of Symbolic Violence », dans *Annihilating Difference: The Anthropology of Difference*, ed. Alexander L. Hinton, Berkeley, University of California Press, 2002, 325.

⁴ *Ibid.*, 325, 326, 337, 338.

⁵ *Ibid.*, 326, 329, 336, 339.

qui applaudissent la violence déployée dans le but d'enrayer l'immigration illégale, certains réclamant des mesures encore plus radicales afin de contrer ce qu'ils perçoivent comme une menace à la sécurité des États-Unis⁶.

Nagengast constate aussi l'importance de l'amalgame au moment de justifier le sort réservé aux immigrants clandestins. Le travailleur immigrant qui se rend aux États-Unis afin de subvenir aux besoins de sa famille restée au Mexique ou ailleurs en Amérique latine est très souvent associé au fléau que représentent les trafiquants de drogue, les terroristes, ou même les assistés sociaux et les chômeurs. Une telle association servirait, dans l'esprit du public, à justifier les détentions arbitraires, les perquisitions et saisies sans mandat, les passages à tabac, les assassinats et même les viols sous prétexte de lutter contre les narcotrafiquants, les terroristes ou les fraudeurs. Or, selon l'Agence de contrôle des narcotiques des États-Unis, la DEA, de 70 à 85 pour cent des drogues qui entrent aux États-Unis via le Mexique le font par des postes frontaliers reconnus, à bord de camions exemptés d'inspection par l'Accord de libre-échange nord-américain. Autrement dit, on pourrait difficilement imputer aux Mexicains et aux Mexicaines qui tentent de traverser la frontière en franchissant le désert à pied les 700 tonnes métriques de cocaïne importées aux États-Unis annuellement⁷.

Nagengast n'affirme pas que les sans-papiers aux États-Unis sont ou ont été ciblés dans le but précis de les exterminer. Pas plus que nous ne pourrions affirmer que les commentateurs guatémaltèques cités plus loin dans cet épilogue incitent ouvertement au meurtre de syndicalistes, de paysans ou d'écologistes. Toutefois, si tel devenait l'objectif des décideurs, nombreux sont les auteurs qui attirent notre attention sur le rôle préalable des façonneurs d'opinion qui, par leur propos, montent graduellement l'opinion publique contre les membres

⁶ *Ibid.*, 329, 339.

⁷ *Ibid.*, 329, 332, 333, 339, 340.

d'un groupe ciblé. Par l'entremise d'un discours virulent, ils attaquent et dénigrent sans cesse leurs opposants. C'est ainsi qu'ils influencent et même encouragent des gestes violents à leur rencontre. Or, une fois l'ennemi désigné, selon le sociologue Jacques Sémelin, le discours incitatif, à titre de matrice sémantique, peut servir de tremplin au meurtre. La haine est une passion qui est construite, écrit-il. Elle se développe contre un ennemi désigné avant même qu'il ne se transforme en cible de destruction⁸.

Les meurtres de masse ont bien un *sens*, écrit Sémelin, plus exactement *des sens*, pour ceux qui en font la promotion, les justifient et les commettent. S'ils prennent toujours une forme spécifique, selon les cultures et les conflits, ils possèderaient aussi un fond d'universalité. Ici, Sémelin examine quatre facteurs clés pouvant contribuer à la violence extrême. Premièrement, le cadre de sens du passage à l'acte serait élaboré par des intellectuels qui, alliant fanatisme et savoir, cherchent par leurs propos à stigmatiser un groupe en particulier. Nous retrouvons ici nos leaders d'opinion pour qui, à titre d'entrepreneurs identitaires, la défense de leur groupe passerait par l'affirmation d'une identité souvent exclusive sur le plan ethnique, national ou politique. Ici, note Sémelin, la culture et l'instruction des incitateurs, loin de constituer un rempart contre la barbarie, leur permettent d'être plus ingénieux dans l'exercice de la démarcation et de la violence. En définissant doctement l'ennemi, en légitimant l'affrontement, la fonction de ces intellectuels serait déterminante⁹.

Deuxièmement, la légitimation politique de ceux qui stigmatisent leurs opposants, comme dans le cas du général et président Oscar Mejía Víctores qui dénonçait le GAM en mars 1985, peut contribuer à la violence extrême lorsque ces incitateurs détiennent un pouvoir qui leur permet d'agir dans le sens de leurs propos. Avec l'accession aux plus hautes fonctions de

⁸ Sémelin, *Purifier et détruire*, 33, 38, 39, 40, 64, 70, 117, 121, 274, 288, 296.

⁹ *Ibid.*, 26, 76-78, 82-86, 333, 388.

l'État, par exemple, leur discours extrême peut devenir une stratégie gouvernementale. Nourrissant la peur et le ressentiment, ces décideurs font appel au réflexe patriotique, au muselage et même à l'élimination de leurs opposants. Ils peuvent freiner la persécution ou au contraire lui donner un nouvel élan¹⁰.

Ce qui a été élaboré antérieurement par quelques intellectuels, puis relayé et développé par des chefs politiques peut être proposé à tout un pays par le truchement des médias, le troisième facteur à surveiller, selon Sémelin. En fabriquant de l'émotion et en suscitant la méfiance et le ressentiment, la presse peut très bien répandre la représentation de l'ennemi et imposer une interprétation du monde présentée comme vitale. Une fois la violence déclenchée, les médias peuvent marquer le ton des événements par l'entremise de leurs hypothèses, leurs insinuations et leurs images. La propagande des incitateurs, toujours dynamique et retransmise par les médias, affirme publiquement que la violence est possible, cautionnée ou même autorisée. Elle peut même attribuer aux victimes désignées la responsabilité des actions que l'on s'apprête à commettre contre elles. De telles accusations en miroir, avérées ou fausses, peuvent attiser les tensions ainsi que la volonté des exécutants. Dans un tel contexte, on peut assister à la formation de groupes répressifs occultes qui opèrent en toute impunité, dans l'ombre du pouvoir. Quand l'État devient le meurtrier ou le protecteur de meurtriers, la violence de masse devient possible¹¹.

Finalement, le quatrième facteur dont on doit tenir compte, selon Sémelin, est social. Si des extrémistes sont parvenus au pouvoir et ont propagé leurs idées avec succès, c'est parce qu'ils ont évolué dans un terreau social favorable à leurs thèses. Entre une minorité adhérant franchement au déploiement de la violence et ceux qui refusent d'y participer, il existe de

¹⁰ *Ibid.*, 49, 86, 93-96, 205-206.

¹¹ *Ibid.*, 97, 98, 102-104, 106, 178, 348.

nombreuses conduites de consentement. Or, au sein d'une société qui récompense les individus qui tuent ou refuse de les punir, la responsabilité des tueries se voit collectivement partagée. Si certains cherchent à se dissocier d'une telle éventualité, le reste s'habitue à la tuerie alors que d'autres encore se transforment en bourreaux professionnels ou en complices¹².

La question cruciale dans toute cette discussion, selon Sémelin, est à savoir qui maintiendra le lien social avec les victimes désignées? Qui défendra leur appartenance à ce que la sociologue Helen Fein appelle « l'univers des obligations humaines » qui forme la structure sociale de toute société et qui, envers et contre tout, doit unir les membres d'une même société contre la marginalisation et la destruction de groupes jugés néfastes par certains? Or, pour rendre perceptible l'inhumanité des victimes, selon Fein, celles-ci doivent être placées en dehors de cet univers d'obligations où, à titre d'ennemi, elles deviennent complètement déliées de tout lien d'identification réciproque. Par paliers successifs, l'exclusion juridique, politique, économique ou physique des victimes les projette à l'extérieur de leur communauté d'appartenance. De leur mort sociale découle plus facilement leur extermination physique¹³.

Ici, l'intervention des tiers qui ne participent pas à cette dynamique de marginalisation et de persécution peut freiner le développement de la violence. Toutefois, si les tiers restent indifférents dès la mise en place des premières mesures discriminatoires visant à isoler un groupe ciblé, par peur de la sanction ou de l'isolement, alors la voie est ouverte au développement d'une violence encore plus destructrice. En ce sens, Sémelin accorde une place déterminante à la dynamique publique qui valorise ou rejette l'inclusion et l'appartenance

¹² *Ibid.*, 118-120, 305, 313-315, 320.

¹³ *Ibid.*, 123-124.

collective. De cette confrontation politique à l'intérieur même de la collectivité, quant à l'exclusion ou non des victimes potentielles, « dépend en effet la suite des événements¹⁴ ».

B. Les femmes engagées dans un Triangle nord remilitarisé

En fin de journée, le 13 juin 2012, Yolanda Oquelí Veliz, âgée de 33 ans, rentrait chez elle à San José del Golfo, une communauté située dans la couronne nord de la capitale guatémaltèque à une trentaine de kilomètres du centre-ville. Selon Amnistie internationale, deux hommes à bord d'une motocyclette auraient dépassé la voiture qu'elle conduisait pour lui couper la voie. L'un des deux hommes, maniant une arme courte, aurait alors ouvert le feu en sa direction. Trois balles de .38 millimètres transpercent la carrosserie de la voiture, un quatrième projectile atteint Mme Oquelí, la blessant grièvement¹⁵. Le 4 juillet suivant, huit hommes armés de couteaux et de machettes arrêtent un autobus nolisé dans le département du Quiché. Les assaillants recherchent une personne en particulier, Aura Lolita Chávez, qui réussit à s'échapper. Deux femmes et une fille auraient été agressées lors de l'incident, dont une blessée à l'arme blanche¹⁶.

Mmes Oquelí et Chávez vivent dans une région du monde où les attentats et les tentatives d'agression sont courants. Entre 2004 et 2009, un quart de toutes les morts violentes au monde auraient eu lieu dans 14 pays, dont sept se trouvent en Amérique latine : le Salvador, la Jamaïque, le Honduras, la Colombie, le Venezuela, le Guatemala et le Belize. Alors que la moyenne mondiale était de 7,9 homicides pour 100 000 habitants, le Salvador comptait à

¹⁴ *Ibid.*, 50, 118-124, 129, 132, 244.

¹⁵ Amnistie internationale, « Guatemala : Une militante opposée à des activités minières blessée par balle. Yolanda Oquelí », AU 170/12, AMR 34/003/2012, Guatemala, le 14 juin 2012, [En ligne], <https://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR34/003/2012/fr> (document consulté le 14 juin 2012).

¹⁶ Amnistie internationale, « Guatemala : Des membres d'une organisation indigène agressés », AU 202/12 Indice AMR 34/005/2012, Guatemala, le 10 juillet 2012, [En ligne], <http://www.amnesty.org/es/library/asset/AMR34/005/2012/es/dbdd89c1-1fc8-4b77-b118-4067d3ed9690/amr340052012fr.pdf> (document consulté le 16 juillet 2012).

l'époque un taux supérieur à 60 homicides pour 100 000 habitants. Selon le Secrétariat de la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement, un nombre plus important de personnes aurait été tué au Salvador qu'en Irak, alors en guerre et occupé par les États-Unis¹⁷. Pour l'année 2011, l'Organisation des Nations unies (ONU) estimait le taux de morts violentes au Salvador à 72 homicides pour 100 000 habitants, un taux inférieur à celui de 86 pour 100 000 signalé pour le Honduras, mais toujours supérieur à celui de 39 pour 100 000 habitants pour le Guatemala¹⁸.

Selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Amérique centrale serait la région la plus violente au monde aujourd'hui¹⁹. Depuis trois ans, la situation serait devenue critique pour les sept pays de la région et leurs 47,5 millions d'habitants, aux prises avec des niveaux de violence inégalés à l'échelle des Amériques²⁰. Les faits divers se

¹⁷ Secrétariat de la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement, *Le fardeau mondial de la violence armée 2011*, [En ligne],

<http://www.genevadeclaration.org/fileadmin/docs/GBAV2/GBAV2011-Ex-summary-FRE.pdf> (document consulté le 18 juin 2012); Radio Canada, « L'Amérique latine, région la plus violente au monde », *Radio-Canada.ca*, le 27 octobre 2011. Les chiffres qui suivent, présentés à titre d'indicateur des taux de mortalité violente, varient légèrement selon les sources. Ne pouvant être considérés comme définitifs, ils sont évoqués ici à des fins de comparaison seulement.

¹⁸ Ces chiffres ont été cités le 16 mai 2012 par le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki Moon, tels que rapportés dans José Elías, « Guatemala saca el Ejército a la calle para reducir las cifras de criminalidad », *El País*, le 22 mai 2012, 8. À titre de comparaison, le Canada aurait connu 610 assassinats en 2010, affichant en 2009 un taux d'homicides de 1,8 pour 100 000 habitants. Si le taux d'homicide à Toronto, la ville la plus peuplée du Canada, était de 1,7 pour 100 000 en 2009, il était de 94,6 et de 118,3 pour les capitales de San Salvador et de Guatemala Ciudad, respectivement. Voir United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC), *Global Study on Homicide*, 2011, [En ligne],

http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/statistics/Homicide/Globa_study_on_homicide_2011_web.pdf (document consulté le 18 juin 2012), 95, 109, 120; et UNODC, *Transnational Organized Crime in Central America and the Caribbean: A Threat Assessment*, 2012, [En ligne] http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/TOC_Central_America_and_the_Caribbean_Exsum_english.pdf (document consulté le 2 octobre 2012). Un taux de violence considéré normal, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) serait, de 0 à 5 homicides pour 100 000 habitants. Voir Cristina Bonillo, « Acuerdos solo quedaron en el papel. Víctimas en tiempo de paz superan a las de la guerra », *Prensa Libre*, le 12 juillet 2009, 2.

¹⁹ Karen Cardona, « Zona es la más peligrosa del planeta. Crece violencia social en el Istmo. Incremento de homicidios en Centroamérica pone en alto riesgo a Guatemala y vecinos », *Prensa Libre*, le 7 octobre 2011, 2.

²⁰ Paola Herrera, « La violencia ha aumentado en los últimos 15 años. Tasa de homicidios, al alza. Estudio revela que la cantidad de homicidios en Guatemala se marcó más a partir de la firma de la paz », *Prensa*

multiplient en particulier au Salvador, au Honduras et au Guatemala, pays qui composent le Triangle Nord de la région et qui, avec le Nicaragua, ont été le théâtre de violents conflits armés dans les années 1980²¹. En 2011, le Honduras se classait au premier rang mondial en matière de faits violents, selon un rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC)²². La ville hondurienne de San Pedro Sula (159 homicides pour 100 000) rivaliserait avec celle de Juárez (148 homicides pour 100 000), au Mexique, comme endroit parmi les plus violents du continent, voire de la planète. Le taux de morts violentes y dépasse de 20 fois la moyenne mondiale²³.

Depuis que les contrôles en matière de stupéfiants et de narcotiques ont été resserrés dans les Antilles et au Mexique, la Banque mondiale estime que 90 pour cent des drogues en provenance d'Amérique du Sud transiteraient aujourd'hui par l'Amérique centrale avant de poursuivre leur chemin en direction du très lucratif marché nord-américain²⁴. Cela représenterait 30 tonnes de cocaïne par mois, soit approximativement un tiers de la production

Libre, le 17 octobre 2011, 12; Julio F. Lara, « Bloque regional promueve ofensiva anticrimen. Policías e Interpol lanzan 85 operativos », *Prensa Libre*, le 28 juillet 2012, 3.

²¹ Cardona, « Zona es la más peligrosa del planeta », 2; Editorial, « Escalada de muerte estremece la región », *Prensa Libre*, le 3 mars 2012, 14. En 2009, les taux d'homicides pour 100 000 habitants dans la région étaient^o: Costa Rica : 7,68; Nicaragua : 12; Panama : 12,9; Belize : 33,4; Guatemala : 48; Honduras : 58; El Salvador : 72. Voir Jean-Paul Huste, « L'Amérique centrale face à l'insécurité : Une coopération élargie », European Strategic Intelligence and Security Center, 2011, [En ligne], http://www.esisc.net/TEWN/pdf/630628009_LAmérique%20Centrale%20face%20à%20l'insécurité.pdf (document consulté le 16 juillet 2012).

²² UNODC, *Global Study on Homicide, 2011*; UNODC, *Transnational Organized Crime in Central America and the Caribbean: A Threat Assessment*; Secrétariat de la Déclaration de Genève, *Le fardeau mondial de la violence armée 2011*.

²³ AP, « País recibe 30 toneladas de cocaína por mes. Honduras centra paso de droga, según diario. *The Washington Post* califica a ese país como el más homicida del mundo », *Prensa Libre*, le 29 décembre 2011, 43. Cf. Nick Miroff, « San Pedro Sula, Honduras, is the World's Most Violent Place », *Washington Post*, le 13 janvier 2012.

²⁴ World Bank, *Crime and Violence in Central America: A Development Challenge*, Washington, World Bank, 2011, [En ligne], http://siteresources.worldbank.org/INTLAC/Resources/FINAL_VOLUME_I_ENGLISH_CrimeAndViolence.pdf (document consulté le 16 juillet 2012), ii, 12. Voir aussi Huste, « L'Amérique centrale face à l'insécurité ». On estime à 700 tonnes métriques la quantité annuelle de cocaïne importée aux États-Unis en provenance de la Colombie. Voir Lara, « Bloque regional promueve ofensiva anticrimen », 3.

mondiale²⁵. À ce trafic de substances illicites s'ajouteraient aussi les trafics d'immigrants, de femmes et d'enfants, d'armes, de véhicules volés et de combustibles, de bois précieux, d'espèces en voie de disparition, de pièces archéologiques, etc.²⁶

Le 21 mai 2012, afin de remédier à la situation catastrophique, le président hondurien Porfirio Lobo nomma l'officier Juan Carlos Bonilla Valladares à la tête de la Police nationale. Au moment de sa nomination, ce dernier occupait un poste de liaison entre l'armée et les forces policières. Toutefois, selon un rapport du comité de déontologie policière datant de 2002, le nouveau chef de police aurait dirigé une unité clandestine – appelée escadron de la mort – dans les provinces de Copán, de Santa Bárbara et d'Ocotepeque, entre 1998 et 2002, alors qu'il était chef de police régional. Bonilla Valladares a été accusé d'homicides et de disparitions forcées puis absout en 2004 alors que la responsable de son dossier de déontologie, María Luisa Borjas, affirme avoir subi de nombreuses pressions provenant de fonctionnaires hauts placés au sein des services de maintien de l'ordre. Malgré les allégations qui ont refait surface au moment de la nomination de Bonilla Valladares, le président Lobo défend toujours son choix. Cependant, les États-Unis, qui prévoient contribuer pour 56 millions de dollars à la police hondurienne en 2012-2013, se sont vus obligés d'ouvrir une enquête sur le passé récent du nouveau policier en chef²⁷.

²⁵ UNODC, *Global Study on Homicide*, 51-53; Redacción, « Embajador mexicano considera que el Istmo está en problemas. ONU advierte de riesgo de guerra en el país », *Prensa Libre*, le 10 janvier 2011, 12; AP, « País recibe 30 toneladas de cocaína por mes », 43; ACAN-EFE/ AFP, « Honduras planteara plan de pacificación. Los presidentes de Centroamérica se reunirán hoy en vecino país, para tratar estrategia de seguridad regional », *Prensa Libre*, le 29 juin 2012, 4.

²⁶ EFE/ AFP, « Inseguridad genera crisis en Centroamérica », *Prensa Libre*, le 9 février 2012, 39; Raúl Barreno C., « Guatemala no combate trata de personas, según informe. País está en riesgo de ser sancionado », *Prensa Libre*, le 22 novembre 2010, 10; Rosmery González, « Fenómeno causa ola de homicidios. Delincuentes buscan refugio en provincia. El MP atribuye muertes a expansión de pandillas, drogas, armas y trata », *Prensa Libre*, le 5 septembre 2012, 8.

²⁷ AP/ AFP, « Señalado de haber cometido asesinatos. Informe inculpa a jefe de Policía. Juan Carlos Bonilla Valladares fue nombrado por el presidente », *Prensa Libre*, le 2 juin 2012, 32. EFE/ AP, « Juan Bonilla es señalado de asesinatos. EE.UU investiga a jefe de la Policía. El presidente de Honduras respalda labor de director », *Prensa Libre*, le 15 août 2012, 37.

À l'échelle centraméricaine, les Étatsuniens prévoient une contribution de plus de 360 millions de dollars dans les prochaines années en matière de sécurité publique afin de contrer l'influence du crime organisé dans la région. Pour l'année 2012, ils ont lancé une série d'exercices militaires dans le bassin des Antilles, réalisés conjointement avec les forces de l'ordre de la région, afin de mieux contrôler le trafic de narcotiques. Une première expérience de trois mois au Honduras, appelée Opération enclume, aurait fait sept morts parmi les civils, dont au moins une personne tuée par des agents du DEA. En août, les États-Unis lançaient le Plan marteau au Guatemala auquel participaient les *Marines*, appuyés par des hélicoptères des forces de l'air des États-Unis. Pendant deux mois, les forces spéciales étatsuniennes travaillaient avec l'armée guatémaltèque dans six départements du pays situés le long de la côte pacifique et de la frontière mexicaine. La présence des *Marines* en sol guatémaltèque, cependant, était loin de faire l'unanimité²⁸.

Après le Honduras, le deuxième pays le plus violent d'Amérique centrale en 2010 était le Guatemala, avec plus de 6 500 morts violentes, chiffre inférieur à celui de 6 948 rapporté pour l'année 2009. La région de la capitale nationale est la plus violente, suivie par le département d'Escuintla, situé sur la côte pacifique. Pour l'année 2010, on estimait que 85 pour cent des assassinats auraient été perpétrés par des tueurs à gages²⁹. Quiconque emprunte les transports

²⁸ Redacción, « Muertos en la Mosquitia no eran narcos dicen autoridades », *El Tiempo* (Honduras), le 14 mai 2012; AFP, « Narcotráfico desestabiliza a Honduras », *Prensa Libre*, le 14 août 2012, 42; Sergio Morales, « Ejército tendrá dos mil efectivos. Marines apoyan lucha antinarcos. Plan Martillo genera dudas por presencia de militares de EE.UU », *Prensa Libre*, le 21 août 2012, 2; « NGO disputes official report on Honduras shooting », *Houston Chronicle*, le 8 septembre 2012.

²⁹ Julio F. Lara, « Este año aumentó la acción sanguinaria de las bandas de sicarios. Más de seis mil muertos se reportan en el 2010 », *Prensa Libre*, le 27 décembre 2010, 1-3. Voir aussi Claudia Méndez Villaseñor, « El 2009 se encamina a ser el año más violento », *Prensa Libre*, le 1er juin 2009, 10; Carlos Rigalt C., « PNUD: Guatemala entre los países más violentos del mundo. El informe sobre desarrollo humano para Centro América señala que la violencia aumentó de manera sostenida durante los últimos siete años », *El Periódico*, le 22 octobre 2009, 4; Alberto G. Luna, « Inseguridad agobia a guatemaltecos. Los hechos violentos generan miedo », *El Periódico*, le 28 novembre 2010, 2-3; Willverth J. Girón y Juan M.

en commun au Guatemala, marche dans la rue en conversant au téléphone ou même transite en voiture avec les portes verrouillées et les fenêtres fermées, peut devenir la cible de criminels à la recherche constante d'une proie vulnérable. Début 2009, alors que les homicides atteignaient un taux de 48 pour 100 000, le climat de violence provoquait une véritable psychose sociale³⁰. Selon des sondages effectués par les deux principaux quotidiens de la capitale, de 95 à 100 pour cent des répondants disaient vivre dans la peur en 2010, celle-ci variant en intensité, 48 pour cent d'entre eux vivant avec un sentiment constant d'extrême vulnérabilité face à une violence qui fait de 14 à 17 morts par jour (ce chiffre atteignant parfois la vingtaine de morts violentes)³¹.

C. Les femmes ciblées en tant que femmes

C'est donc dans un contexte d'insécurité généralisée qu'ont eu lieu l'attentat contre Mme Yolanda Oquelí en juin 2012 ainsi que les voies de fait (ou pire) évitées de justesse par Mme Aura Lolita Chávez quelques semaines plus tard. Au Guatemala, le fait que les cibles de ces deux agressions soient des femmes les place dans une catégorie à part, car la violence qui touche les femmes dans ce pays est particulièrement troublante : en 2008 et 2009, plus de 2 500 femmes et adolescentes y auraient été assassinées; plus de 5 800 y auraient perdu la vie

Castillo, « 2010 : Un año en el que ocurrieron más de 33 mil hechos delictivos », *El Periódico*, le 28 février 2011, 1-3; González, « Fenómeno causa ola de homicidios », 8.

³⁰ Juan Manuel Castillo, « Surge miedo y crispación por violencia en la capital », *El Periódico*, le 25 mars 2009, 1-3; Manuel Hernández, « Ataques armados generan psicosis », *Siglo XXI*, le 25 mars 2009, 1-3; Leonardo Cereser, « Comisionada ve debilidades y pide abolir pena capital. ONU señala falta de seguridad y justicia », *Prensa Libre*, le 26 mars 2009, 1, 3; C. Méndez Villasenor et M. Marroquin Cabrera, « Estado carece de planes de prevención. Crimen deteriora salud mental de guatemaltecos », *Prensa Libre*, le 29 mars 2009, 1-3.

³¹ Alberto G. Luna, « Inseguridad agobia a guatemaltecos », *El Periódico*, le 28 novembre 2010, 2-3; Paola Herrera, « La violencia ha aumentado en los últimos 15 años. Tasa de homicidios, al alza. Estudio revela que la cantidad de homicidios en Guatemala se marcó más a partir de la firma de la paz », *Prensa Libre*, le 17 octobre 2011, 12; Cristina Bonillo, « Acuerdos solo quedaron en el papel. Víctimas en tiempo de paz superan a las de la guerra », *Prensa Libre*, le 12 juillet 2009, 2-3; Rosmary González, « PDH contabiliza promedio de 20 asesinatos cada día. Las estadísticas del Procurador de los Derechos Humanos señalan que 5 mil 482 han muerto de forma violenta entre enero y octubre », *Prensa Libre*, le 14 décembre 2009, 5.

entre 2000 et 2010. D'une année à l'autre, les femmes représenteraient de 10 à 12 pour cent du total des morts violentes au pays, mais la cruauté dont elles sont l'objet dépasse généralement celle qui affecte les hommes. En effet, les hommes sont souvent victimes d'armes à feu, alors que les femmes, avant de mourir, subissent des pratiques de torture, de viol et de mutilation, parfois même en présence de leurs enfants. Or, si le nombre absolu de femmes assassinées est en baisse depuis les dernières années, le recours aux pratiques de cruauté se poursuit et s'accroît³². Selon certaines analyses, cet acharnement qui vise à faire souffrir davantage serait spécifique au genre féminin, les victimes étant la cible de tels outrages parce qu'elles sont femmes³³.

³² Sandra Valdez, « De enero al 9 de noviembre último iban 711 asesinadas; cada día mueren dos mujeres. Aumenta saña contra mujeres », *Prensa Libre* le 15 novembre 2010, 3; Sandra Valdez, « Grupos de mujeres participaron en foros y caminatas. Piden justicia por 5 mil 828 asesinadas », *Prensa Libre*, le 26 novembre 2010, 8; Alberto G. Luna, « Organización sugiere demostrar voluntad política. Al pide acabar con agresión a mujeres », *Prensa Libre*, le 7 mars 2011, 8; Lucía Mayorga, « Informe de la ONU. Cifras Violentas. Guatemala continua siendo uno de los países más violentos de la región latinoamericana », *Prensa Libre*, le 8 juillet 2012, 4; Bill Barreto, « Disminuyen las muertes por violencia. Aumentan los delitos contra el patrimonio », *Prensa Libre*, le 11 juillet 2012, 3; Secretariado de la Declaración de Ginebra, *Guatemala en la encrucijada. Panorama de una violencia transformada*, Genève, 2012, [En ligne], http://www.pnud.org.gt/data/publicacion/GuatemalaEnLaEncrucijada_Completo.%20Web.pdf (document consulté le 16 juillet 2012); Sandra Valdez, « En el 2011 hubo 660 femicidios », *Prensa Libre*, le 7 septembre 2012, 6. Sur l'acharnement cruel réservé aux femmes, voir, à titre d'exemples, Eduardo Sam Chun et Ángel Martín Tax, « Autoridades y pobladores están preocupados por aumento de casos. Alta Verapaz reporta una violación diaria en enero », *Prensa Libre*, le 3 février 2011, 2; Julio F. Lara, « Bomberos hallan el cadáver en la zona 4 de Mixco. Torturan a mujer antes de matarla », *Prensa Libre*, le 11 septembre 2010, 12; Juan Manuel Castillo, Ana Lucía González et Coralia Orantes, « Mujeres desmembradas », *Prensa Libre*, le 2 octobre 2011, 2-3; J. Lara, E. Perdomo et A. Coyoy, « Matan a dos mujeres en estado de gestación », *Prensa Libre*, le 21 décembre 2011, 14; Mynor Toc, « Crímenes siguen impunes. Hallan cabeza de mujer en drenaje. Este año han sido mutiladas 63 féminas en el país », *Prensa Libre*, le 25 octobre 2011, 14.

³³ CALDH, *¿Por qué matan a las mujeres en Guatemala?*, 3-5. Cela dit, il est important de noter que les pratiques de démembrement et de décapitation ne sont pas réservées exclusivement aux femmes, comme l'atteste l'actualité guatémaltèque. Voir, par exemple, Redacción, « Víctima investigaba casos de narcotráfico. Aparece cuerpo [mutilado] de auxiliar fiscal », *Prensa Libre*, le 25 mai 2011, 10; Mynor Toc, « Macabro hallazgo. Localizan otro cuerpo mutilado. Van 56 hombres y 21 mujeres mutilados hasta septiembre del 2011, según la PNC », *Prensa Libre*, le 30 septembre 2011, 12; Omar Achila, « Hallan cadáveres desmembrados. Dos cuerpos descuartizados fueron localizados en las zonas 11 y 12 y otro cadáver fue encontrado en la zona 13 », *Prensa Libre*, le 28 juin 2012, 14; Paola Herrera, « Colaborador aporta detalles sobre casos. Personas decapitadas eran escogidas al azar. Cabeza de una de las víctimas fue abandonada en la puerta del Legislativo », *Prensa Libre*, le 10 avril 2012, 14.

Selon la présidente de la Cour suprême du Guatemala, Thelma Aldana, le Guatemala serait au troisième rang en Amérique centrale quant au taux d'actes violents commis contre les femmes, après le Salvador et le Honduras³⁴. En 2008, année où l'on signalait l'assassinat de 830 femmes, le Congrès votait la Loi contre le fémicide et autres formes de violence faites aux femmes afin d'enrayer un fléau qui, malgré l'effort législatif, reste tenace³⁵. Dans 96 à 98 pour cent des cas d'homicides au Guatemala, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, aucune accusation n'est portée. L'impunité est donc presque totale³⁶. Selon Amnesty internationale, la loi contre le fémicide – le meurtre intentionnel d'une femme – qui, entre autres mesures, prévoit la création de tribunaux spéciaux réservés à ce type de crime, semble avoir eu peu d'effet³⁷. Selon les Guatémaltèques elles-mêmes, les fonctionnaires chargés d'appliquer la loi

³⁴ Sandra Valdez, « Thelma Aldana dice que femicidio debe combatirse. "Guatemala es un país violento con la mujer". Guatemala ocupa el tercer lugar en muerte de mujeres », *Prensa Libre*, le 27 août 2012, 6. En 2011, selon l'organisation Small Arms Survey, le Salvador affichait le plus haut taux de fémicides au monde, avec 12 homicides (femmes) pour 100 000 habitants, suivi de la Jamaïque (10,9 pour 100 000), le Guatemala (9,7), et l'Afrique du Sud (9,6). Voir Small Arms Survey, *Femicide: A Global Problem*, Geneva, Graduate Institute of International and Development Studies, février 2012, [En ligne], http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/H-Research_Notes/SAS-Research-Note-14.pdf (document consulté le 18 juin 2012), 3; EFE, « El Salvador es el país con más casos. Región tiene alta tasa de femicidios. Informe pone en evidencia a 14 países de Latinoamérica y el Caribe », *Prensa Libre*, le 2 mars 2012, 42.

³⁵ CALDH, *¿Por qué matan a las mujeres en Guatemala?*, 6; Sandra Valdez, « GGM dice que las víctimas son criminalizadas. Ley no contrarresta muerte de mujeres », *Prensa Libre*, le 16 décembre 2010, 10; Haroldo Shetemul, « Femicidio. La violencia contra la mujer es un fenómeno que se ha invisibilizado por razones culturales », *Prensa Libre*, le 5 septembre 2012, 18. Sur la question du fémicide, en général, voir le quatrième chapitre de Secrétariat de la Déclaration de Genève, *Le fardeau mondial de la violence armée 2011*.

³⁶ Pierre Frühling, *Violencia, corrupción judicial y democracias frágiles. Reflexiones sobre la situación en Centroamérica*, Guatemala, F&G Editores, 2008, 37-38; C. Bonillo. S. Valdez, M. Marroquín, « Ausencia de justicia. Sin castigo se incentiva la criminalidad », *Prensa Libre*, le 19 avril 2009, 3; Alberto G. Luna, « Organización sugiere demostrar voluntad política. Al pide acabar con agresión a mujeres », *Prensa Libre*, le 7 mars 2011, 8.

³⁷ Amnesty internationale, *Rapport 2012 : La situation des droits humains dans le monde*, Londres, 2012, [En ligne], <http://www.amnesty.org/fr/region/guatemala/report-2012> (document consulté le 18 juin 2012); Alberto G. Luna, « Organización sugiere demostrar voluntad política. Al pide acabar con agresión a mujeres », *Prensa Libre*, le 7 mars 2011, 8.

comprennent mal le phénomène, tendent à le minimiser et, dans certains cas, à responsabiliser les femmes pour les agressions qu'elles subissent³⁸.

Au Guatemala, pays situé au 112^e rang sur 135 pays évalués quant à la parité des sexes (et en dernière position parmi les pays d'Amérique centrale et des Antilles), on tenta même d'invalider la loi contre le fémicide sous prétexte qu'elle représentait aux yeux d'un des trois avocats plaignants, Romeo Silverio González, « la renaissance du matriarcat et l'éclatement de la famille ». La requête de maître González visant à abroger la loi a été déboutée par la Cour constitutionnelle du Guatemala en février 2012, au plus grand soulagement des organisations féministes³⁹. Toutefois, certaines autorités guatémaltèques croient toujours que la violence faite aux femmes relève d'agissements isolés imputables à des psychopathes pour qui l'on revendique la peine de mort⁴⁰. L'équipe éditoriale du plus important quotidien guatémaltèque croit d'ailleurs que le phénomène serait essentiellement attribuable à des individus qui souffrent de troubles psychologiques⁴¹. Or, selon la cheffe de la Cour suprême du Guatemala, huit cas de fémicide sur dix au pays seraient imputables au conjoint ou à un proche de la victime. C'est donc au sein de la famille, pierre angulaire de la société, que se produirait et se reproduirait le phénomène⁴².

Loin d'être le résultat d'actes irrationnels, la nature même des agressions commises contre les femmes trahit souvent la délibération des agresseurs. Selon une mère de famille,

³⁸ Valdez, « GGM dice que las víctimas son criminalizadas », 10; CALDH, *¿Por qué matan a las mujeres en Guatemala?*, 3.

³⁹ Ricardo Hausmann, Laura D. Tyson, Saadia Zahidi, *The Global Gender Gap Report 2011*, Geneva, World Economic Forum, 2011, [En ligne], http://www3.weforum.org/docs/WEF_GenderGap_Report_2011.pdf (document consulté le 18 juin 2012), 9, 11, 18, 24, 188-189; Leonel Díaz Zacena, « World Economic Forum establece deficiencias de oportunidades. País ocupa el último lugar en igualdad de género », *Prensa Libre*, le 28 octobre 2009, 21; Coralia Orantes, « Sin lugar acción de inconstitucionalidad. Queda vigente Ley contra femicidio. CC argumenta la necesidad de proteger la mujer », *Prensa Libre*, le 24 février 2012, 12; Coralia Orantes, « Califican fallo de histórico », *Prensa Libre*, le 25 février 2012, 10.

⁴⁰ Escobar, « Vecinos de Petén están consternados », 21.

⁴¹ Editorial, « Razones fundadas para sentir temor », *Prensa Libre*, le 9 septembre 2012, 20.

⁴² Valdez, « Aldana dice que femicidio debe combatirse », 6.

toujours à la recherche de sa fille enlevée en 2008 dans le département de San Marcos, la jeune femme de 28 ans marchait dans la rue accompagnée d'une employée domestique lorsqu'un groupe d'hommes armés à bord de deux voitures les ont interceptées et l'ont enlevée. Il y aurait eu plusieurs témoins de l'incident, explique Mme Edilma Joachín, mais personne ne serait intervenu afin de tenter de l'empêcher. Selon le ministère public, les hommes responsables du rapt, toujours en liberté, seraient aussi responsables d'une quarantaine d'enlèvements dans la région et compteraient sur la complicité d'agents de la police nationale. Entretemps, les autorités tentent d'identifier les restes de la jeune femme parmi ceux qui sont régulièrement inhumés de façon clandestine⁴³.

D. Les organisations citoyennes prises à partie

L'attentat contre Mme Oquelí et la tentative d'agression contre Mme Chávez sont donc survenus dans un pays où la violence exercée contre les femmes est fréquente et témoigne parfois d'un acharnement cruel. De plus, la situation générale des femmes devient d'autant plus problématique pour celles qui tenteraient de s'impliquer politiquement ou simplement d'occuper la place qui leur revient comme citoyenne à part entière. En ce sens, au moment d'examiner les agressions dont ces deux femmes ont été victimes, on ne peut s'empêcher de constater le fait qu'elles sont engagées auprès de leurs communautés respectives et qu'elles tentent de faire valoir les droits de leurs concitoyens et concitoyennes face à d'importants intérêts économiques dans le domaine de l'exploitation des matières premières⁴⁴.

Au moment de l'attentat dirigé contre sa personne, Mme Oquelí venait de participer à une manifestation contre le projet de développement minier El Tambor, qui affectera les

⁴³ Redacción, « Joven fue plagiada en el 2008. Madre clama porque su hija parezca. Se cumplan cuatro años del secuestro », *Prensa Libre*, le 1er septembre 2012, 21.

⁴⁴ Marielos Monzón, « Por Cristina, Lolita... La intensidad de la violencia contra las mujeres está en ascenso en Guatemala », *Prensa Libre*, le 10 juillet 2012, 18.

populations des municipalités de San José del Golfo et de San Pedro Ayampuc, situées dans les environs de la capitale. Depuis le mois de mars 2012, des manifestants et manifestantes bloquent de façon permanente l'entrée de la future mine afin de dénoncer ses impacts sur les ressources hydrauliques de la région ainsi que l'absence de consultation auprès de la population affectée par son aménagement. L'entreprise responsable de cette agitation sociale, Exploraciones Mineras de Guatemala S.A. (EXMINGUA), est la filiale guatémaltèque de la société canadienne Radius Gold de Vancouver. À titre de dirigeante et de porte-parole du mouvement de protestation, Mme Oquelí avait dénoncé auprès du ministère public les actes répétés d'intimidation dont elle et ses collègues avaient été l'objet depuis le mois d'août 2011. Des menaces de mort, entre autres, lui auraient été communiquées par téléphone et par des graffitis peints sur sa résidence. Les derniers incidents de cette nature remontaient au mois de mai 2012, quelques semaines à peine avant l'attentat auquel elle a survécu⁴⁵.

Mme González venait elle aussi de participer à une manifestation lorsqu'un groupe d'hommes armés a tenté de l'enlever à bord de l'autobus qui ramenait les protestataires dans leurs villages en juillet 2012. Au moment de la tentative d'enlèvement et d'agression, Mme González était une des dirigeantes et porte-parole du Conseil des peuples k'iche's, organisation qui défend les droits des Autochtones, dénonce la discrimination à leur égard et s'oppose à la

⁴⁵ Amnistie internationale, « Activista herida por un disparo »; Magalí Rey Rosa, « “No queremos violencia” », *Prensa Libre*, le 15 juin 2012, 18; Marielos Monzón, « Resistir: ¿Cuántos más? Yolanda Oquelí: “Somos gente pacífica. Si algo nos pasara (...) sabemos de dónde vendría” », *Prensa Libre*, le 19 juin 2012, 18; Sandra Valdez, « Denuncian intimidaciones. Delegados de Oacnudh escucharon a residentes de San Pedro Ayampuc y San José del Golfo que se oponen a minería », *Prensa Libre*, le 28 juin 2012, 12; Oscar García, « Protesta frente a minera cumple 68 días. Crece tensión en El Tambor. Ingreso de maquinaria en mina causa malestar entre los pobladores », *Prensa Libre*, le 9 mai 2012, 5; Álex Rojas, « Pobladores mantienen bloqueo. Protesta antimina suma cinco meses. Vecinos del Tambor cierran acceso a proyecto minero en Guatemala », *Prensa Libre*, le 18 août 2012, 8.

mainmise des entreprises étrangères sur les ressources naturelles dont dépendent leurs communautés pour leur maintien et leur développement⁴⁶.

Dans son rapport annuel de 2011 sur l'état des droits humains dans le monde, Amnesty internationale notait que l'évolution des droits humains en Amérique latine se voyait obstruée par les promoteurs d'un modèle de développement qui a souvent comme conséquence la marginalisation des populations directement affectées par sa mise en chantier. Selon le rapport, les grandes entreprises, dont les minières étrangères, ne sont généralement pas tenues par les autorités politiques de respecter les droits humains. L'incapacité des gouvernements du continent à baliser les activités de ces sociétés permettrait aux entreprises de réaliser des bénéfices au détriment des populations locales, constituant « l'un des exemples les plus flagrants d'absence de leadership » dans la région⁴⁷.

Ce qui nous amène à poursuivre notre réflexion sur les causes des agressions dont Mmes Oquelí et Chávez ont été la cible en 2012. Ces incidents pourraient-ils relever du hasard? Peut-on les attribuer sans équivoque à leur engagement social alors que la violence, de toute évidence, est largement répandue au Guatemala? Le simple fait que Mmes Oquelí et Chávez soient engagées auprès de leurs communautés est-il suffisant pour expliquer l'atteinte à leur intégrité physique et à leurs droits d'expression et d'association? Dans notre quête de réponses sur le mobile de ces agressions, nous tenterons de répondre à trois questions supplémentaires : comment les assaillants ont-ils exécuté leur crime? D'autres gestes violents de la même nature sont-ils fréquents, voire même récurrents? Existe-t-il au Guatemala des formes d'incitation à la

⁴⁶ AI, « Membres d'une organisation indigène agressés ».

⁴⁷ AI, *Rapport 2012 : Droits humains dans le monde*; AFP, « Amnistía señala a sector político y económico. Intereses obstruyen derechos humanos. Informe también lamenta el actuar del Consejo de Seguridad en los conflictos », *Prensa Libre*, le 24 mai 2012, 43. Voir aussi Amnesty internationale, « Amériques. Quand les droits sont bafoués au nom du développement. Menaces contre les peuples autochtones des Amériques », AMR 01/001/2011, le 5 août 2011, [En ligne], <https://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR01/001/2011/fr> (document consulté le 14 juin 2012).

violence qui servent à la fois à démarquer certaines catégories de personnes tout en justifiant des actes violents à leur égard?

E. Comprendre le *modus operandi*

La première question chercherait à comprendre la façon de procéder des auteurs de l'attentat contre Yolanda Oqueli, c'est-à-dire leur *modus operandi*. Or, la capacité de rouler à vive allure en motocyclette sur une voie publique, de faire obstacle à un autre véhicule en mouvement pour ensuite faire feu sur ce véhicule et son occupant n'est pas à la portée de tous. Autrement dit, une telle adresse ne s'acquiert pas à l'improviste. Il s'agirait, en fait, d'une manœuvre offensive, plutôt que défensive, réalisée non pas par une seule, mais par deux personnes de façon coordonnée. Avant même de passer à l'acte, une telle équipe doit s'accorder sur les détails de son action : elle doit identifier sa cible, connaître ses lieux de résidence et de travail, son horaire et ses déplacements; elle doit choisir le moment et le l'endroit de l'attentat, ainsi que le meilleur trajet pour y arriver et ensuite prendre la fuite; elle doit choisir une arme discrète, mais suffisamment puissante afin d'assurer le résultat voulu. De tels assaillants sont formés et leurs services sont retenus moyennant le versement d'une somme souvent considérable. En général, ces spécialistes n'agissent pas à la hâte, sans préparation. Professionnels, ils répondent au contraire à des instructions et gagnent leur vie en effectuant un travail accompli et discipliné. En bref, il semblerait, à première vue, que le crime dont a été l'objet Mme Oqueli n'a rien de fortuit. Au contraire, il aurait été préparé puis exécuté froidement, bien qu'il n'ait probablement pas rapporté la somme demandée, puisque Mme Oqueli est toujours en vie⁴⁸.

⁴⁸ Sur l'implication de tueurs à gages dans la mort désormais célèbre de l'avocat Rodrigo Rosenberg, survenue le 10 mai 2009, voir David Grann, « A Murder Foretold. Unraveling the Ultimate Political Conspiracy », *The New Yorker*, le 4 avril 2011, [En ligne], http://www.newyorker.com/reporting/2011/04/04/110404fa_fact_grann?currentPage=all (document

Pour la commentatrice Carolina Vásquez Araya, ce moyen de procéder et l'évident professionnalisme dont il témoigne ne seraient pas nouveaux au Guatemala. Elle explique qu'au fil des ans, des groupes militaires et paramilitaires auraient été mis sur pied en Amérique latine à l'ombre de gouvernements souvent défaillants, mais consentants. Elle affirme que les pays de la région auraient servi de laboratoire pour des stratégies de guerre développées ailleurs dans le monde, les forces armées du continent ayant été entraînées afin de défendre des intérêts particuliers, qu'ils soient locaux ou étrangers. À cette fin, ces mêmes forces armées formaient des cadres hautement spécialisés dans l'utilisation des méthodes propres aux services de renseignements militaires. Depuis que les efforts de pacification régionale ont rendu leurs services moins nécessaires au sein de régimes en voie de démocratisation, certains de ces spécialistes se seraient lancés en affaire, tirant ainsi profit de leurs compétences acquises en les rendant disponibles au plus offrant⁴⁹.

Selon la logique de l'offre et de la demande, écrit Vásquez Araya, il n'est donc pas surprenant aujourd'hui de retrouver certaines régions du continent entièrement dominées par des groupes armés agissant au service « de narcotrafiquants, de propriétaires fonciers, de compagnies étrangères d'exploitation minière ou toute autre concentration de capitaux qui exigent une protection à toute épreuve afin de garantir leur emprise territoriale ». Or, dans les campagnes guatémaltèques, Vásquez Araya constate l'existence « d'armées parallèles qui circulent en toute liberté en menaçant les activistes des droits humains, les communautés qui n'acceptent pas l'invasion et l'usurpation de leurs terres ainsi que tous ceux qui osent

consulté le 25 juin 2012). Aux prises avec une dépression aiguë, Rosenberg se serait suicidé en retenant lui-même les services d'une bande criminelle, et ce, après avoir enregistré une vidéo où il imputait son décès au président en fonction et à ses plus proches collaborateurs.

⁴⁹ Carolina Vásquez Araya, « Fuerzas paramilitares. Uno de los problemas del continente son los grupos paralelos », *Prensa Libre*, le 18 juin 2012, 17.

questionner l'exercice illégal de leur autorité ». Selon l'auteur, ce serait un tel groupe armé, aux services d'intérêts particuliers, qui aurait tenté d'assassiner Yolanda Oqueli⁵⁰.

Le sociologue Adalberto Santana abonde dans le même sens. Selon son étude sur l'avènement et l'intensification du trafic des narcotiques et du narcoterrorisme en Amérique latine, les organisations criminelles qui prévalent aujourd'hui dans la région se seraient directement inspirées des dictatures militaires des années 1970 et 1980. Réfutant la thèse selon laquelle la violence actuelle serait le résultat de la pauvreté, Santana croit plutôt qu'elle met en évidence d'autres facteurs structurels, soulignant que plusieurs membres du crime organisé proviennent davantage des secteurs privilégiés de la société que des strates plus défavorisées. Depuis les années 1990 et la pacification des conflits centraméricains, précise-t-il, de nombreux militaires de la région auraient fait les frais des processus de démocratisation et de réduction d'effectifs⁵¹. Selon l'auteur,

En Amérique centrale et au Mexique il y avait une main-d'œuvre spécialisée dans la violence et la répression d'État, mais lorsque ces secteurs ont été réduits plusieurs d'entre eux sont passés au monde interlope : de là, la multiplication des tueurs à gages, des ravisseurs et des trafiquants de toutes sortes. C'est vrai, il s'agit d'une spécialisation perverse, mais d'une spécialisation tout de même, sorte de division du travail, puisque qu'il s'agit finalement d'une industrie criminelle [...] qui, selon le département d'État des États-Unis, au Mexique seulement génère 20 milliards de dollars annuellement, bien que pour d'autres cette somme est dupliquée. C'est un problème économique qui se combat comme un problème de sécurité [...], mais la police ne peut pas contrôler un problème économique⁵².

Selon Santana, l'industrie criminelle qu'il décrit n'est pas régie par des contrats ou une quelconque réglementation commerciale, mais bien et uniquement par la violence. Le

⁵⁰ *Ibid.* Le franc parlé de Mme Vásquez lui a valu des menaces de mort en octobre 2012, lorsqu'elle dénonça l'administrateur d'un domaine agricole qui abusait sexuellement les fillettes de ses travailleurs. Voir Juan Manuel Castillo Zamora, « Amenazan a columnista. Jorge de León, Procurador de los Derechos Humanos, se solidariza con comentarista », *Prensa Libre*, le 5 octobre 2012, 8.

⁵¹ Adalberto Santana, *El narcotráfico en América Latina*, México, Siglo XXI Editores, 2004; Gustavo Adolfo Montenegro, « Adalberto Santana. Violencia fue privatizada », *Prensa Libre*, le 9 septembre 2012, 6.

⁵² Montenegro, « Violencia fue privatizada », 6.

détournement de profit, le vol de marchandises, les comptes en souffrance ou les créances non remboursées se règlent par une violence punitive et terroriste qui s'inspire des anciens régimes autoritaires qui gouvernaient la région. Comme dans une dictature, « c'est la volonté d'une seule personne qui prévaut, explique-t-il. Et bien sûr, le niveau inférieur de culture et d'éducation aide à ce que le modèle autoritaire se reproduise au point de contrôler des régions entières où l'État est absent⁵³ ».

Les experts de l'ONU au Guatemala sont d'accord. Les régions les plus pauvres du pays ne sont pas les régions les plus violentes en termes d'homicides. Selon le fonctionnaire onusien Arturo Matute, le conflit armé guatémaltèque aurait formé des experts qui utilisent encore aujourd'hui leurs compétences pour assurer leur subsistance. Ils exerceraient en quelque sorte le métier pour lequel ils ont été formés au moment de la guerre froide. En temps de paix, ils possèderaient la même expérience, les mêmes aptitudes professionnelles, acquises lors d'une autre époque aux frais de l'État, mais qui sont maintenant reconnues et valorisés par une économie criminelle qui assure leur prospérité. En l'absence d'alternative et en présence d'une très forte demande pour leurs services, ils auraient su adapter leurs connaissances aux besoins du marché en devenant, ni plus ni moins, des professionnels de la violence qui s'organisent en réseaux et dont les services sont offerts à l'échelle régionale⁵⁴.

Enfin, selon la commentatrice Francisca Gómez Grijalva, les attentats contre Mmes Oquelí et Chávez, entre autres, s'inscriraient dans une continuité de répression au Guatemala qui vise les activistes de toutes tendances ainsi que les communautés rurales aux prises avec des projets de développement pour lesquels elles n'ont pas été adéquatement consultées ni informées. Cette continuité se situe dans une spirale de violence plus vaste, note-t-elle,

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Sandra Valdez, « "Pobreza y violencia no tienen relación". Según Naciones Unidas, hay menos homicidios en Guatemala », *Prensa Libre*, le 12 juillet 2012, 6.

alimentée par certains commentateurs conservateurs dont les intérêts économiques seraient intimement liés au développement des projets contestés. Au lieu d'aborder les raisons qui animent la contestation citoyenne, écrit Gómez Grijalva, certains médias préfèrent simplement s'en prendre de façon virulente aux contestataires tout en prônant l'utilisation de la force plutôt que la négociation pour désamorcer des situations déjà très tendues⁵⁵.

F. Actions ciblées et récurrentes

Notre deuxième question est donc posée : les cas de Mmes Oquelí et Chávez sont-ils isolés ou sont-ils simplement le résultat d'un contexte général de violence délinquante? Nous nous intéressons ici à la fréquence et à la récurrence d'attentats semblables à ceux dont Mmes Oquelí et Chávez ont été l'objet. Dans un contexte où la vie et l'intégrité physique des citoyens sont mises en jeu, les attentats contre les deux femmes correspondraient-ils à un autre niveau de violence, englobée dans un contexte plus large qui sert parfois à dissimuler une violence plus ciblée, de nature politique? Si les attentats contre des citoyens engagés s'avéraient rares, il serait difficile de démontrer un mobile qui soit associé aux idées ou aux actions contestataires des deux femmes. Toutefois, en parcourant l'actualité récente, on constate que leurs cas s'inscrivent dans une série d'incidents violents qui portent atteinte aux droits de nombreux citoyens et des organisations associatives auxquelles ils appartiennent. Quelques exemples serviront à illustrer cette tendance répressive.

À la veille de l'attentat contre Mme Oquelí, José Tavico Tzunín, membre tout comme Mme Chávez du Conseil des peuples k'iche's et organisateur d'un référendum sur l'acceptabilité ou non de projets miniers dans son municpe, était tombé sous les balles d'un assassin le 12 juin

⁵⁵ Francisca Gómez Grijalva, « Enajenación militarista. Que la ciudadanía se atreva a cuestionar la estructura jerárquica en el ejercicio del poder », *Prensa Libre*, le 11 juillet 2012, 17.

2012⁵⁶. Le 1^{er} mai, deux assassins avaient ouvert le feu sur Andrés Francisco Miguel, Pablo Antonio Pablo et Estéban Barnabé Mateo, trois opposants à un projet de développement hydroélectrique dans le bassin de la rivière Cambalam, situé dans la municipalité de Santa Cruz Barillas, département de Huehuetenango. Après la mort sur le coup de M. Miguel et les blessures par balles infligées à ses deux accompagnateurs, des centaines de villageois en colère ont répondu par une émeute. Le gouvernement central a réagi en déclarant un état de siège dans la municipalité et en déployant 500 militaires et 350 policiers pour faire respecter les mesures exceptionnelles. L'état de siège dura 18 jours et mena à l'arrestation d'une quinzaine de citoyens soupçonnés de participer au désordre⁵⁷.

Selon Fernando Rodríguez, porte-parole de l'entreprise espagnole Ecología y Energía (Ecoener), propriétaire d'Hidro Santa Cruz qui est responsable du projet de construction du barrage, les troubles à Barillas seraient attribuables à un petit « groupe de criminels » qui s'opposerait au projet et aux nouveaux investissements dans la région. En ce sens, l'entrepreneur dénonçait explicitement les activités d'organisations locales et régionales qui contestent la viabilité et la pertinence du projet hydroélectrique, dont l'Assemblée du département de Huehuetenango, le Conseil des peuples d'Occident, le Front national de lutte

⁵⁶ Monzón, « Resistir: ¿Cuántos más? », 18. Al, « Membros d'une organisation indigène agressés ».

⁵⁷ J. Lara, M. Castillo et P. Herrera, « Tensión en Huehuetenango. Capturan a nueve por disturbios. Investigan origen del enfrentamiento con las fuerzas de seguridad », *Prensa Libre*, le 3 mai 2012, 1-3; Julio Lara et Mike Castillo, « Capturan a tres en Barillas. Congreso recibió ayer acuerdo para ratificar estado de sitio en Santa Cruz Barillas, Huehuetenango », *Prensa Libre*, le 4 mai 2012, 10; Carolina Escobar Sarti, « ¿Incivilizados? ¿Quiénes? Quedan como testimonios los resultados de la consulta comunitaria del 2007 », *Prensa Libre*, le 5 mai 2012, 14; Andrea Orozco, « Pérez visita hoy Barillas. El gobernante afirma que existen otros intereses tras los hechos ocurridos el 1 de mayo último, en Huehuetenango », *Prensa Libre*, le 7 mai 2012, 4; Mike Castillo, « Exigen cancelación de licencias mineras. Marchan en rechazo al estado de sitio. Opinan que si el estado apoya a hidroeléctricas y mineras habrá más conflictos », *Prensa Libre*, le 16 mai 2012, 23; Mynor Toc et Jessica Gramajo, « Barillas está bajo excepción. Exigen cese de medida. Defensores de derechos humanos denuncian abusos », *Prensa Libre*, le 17 mai 2012, 2; G. Contreras, A. Rojas et M. Castillo, « Finalizan 18 días de restricciones en Santa Cruz Barillas. Q5.3 millones costó el estado de sitio. Pérez niega presiones y afirma que regresó la tranquilidad », *Prensa Libre*, le 19 mai 2012, 2; Mike Castillo, « Vecinos accionan fuera de la ley por inseguridad. Conflictos en Barillas preocupan a sectores », *Prensa Libre*, le 6 août 2012, 23.

pour la défense des services publics et des ressources naturelles ainsi que le Syndicat national des travailleurs et des travailleuses de la santé, organisations dont plusieurs dirigeants ont été assassinés au cours des dernières années⁵⁸.

Pour leur part, les assassins de M. Miguel auraient aussitôt quitté le municipe de Santa Cruz Barillas, fuyant ainsi une région isolée qui leur était devenue hostile. De manière assez inusitée, deux d'entre eux, Óscar Armando Ortiz Solares et Ricardo Arturo García López, auraient été détenus dans les environs de la capitale nationale à la fin du mois de mai. Au moment des faits qui leur sont reprochés, les deux hommes travaillaient comme agents de sécurité pour Hidro Santa Cruz, dont le projet de barrage était contesté depuis 2007 par un nombre grandissant de citoyens et de citoyennes de Santa Cruz Barillas. Les deux suspects ont ensuite été formellement inculpés, début juin, pour l'assassinat de M. Miguel et pour tentative de meurtre sur M. Pablo et M. Mateo⁵⁹.

« Jamais ne verrons-nous la lumière du développement dans ce pays, écrivait le commentateur Alfred Kaltschmitt alors que Barillas était toujours en état de siège, si nous continuons de permettre que des entités internationales de tendance extrémiste financent leurs extravagances idéologiques de type politique et environnemental [en appuyant] des groupes semblables dans notre pays ». Ces institutions internationales, affirme-t-il sans jamais les nommer, mettraient de côté le savoir scientifique et la technologie afin de mieux instrumentaliser à leurs fins « l'ignorance et la pauvreté de nos gens » :

Ces organisations, après des années de financement insensé fondé sur une perception absurde et confuse de notre problématique autochtone et paysanne, nous font vivre maintenant une crise sociale. Il n'y a pas un endroit à l'intérieur

⁵⁸ Jessica Gramajo et les agences, « Rige medida en Santa Cruz Barillas. Congreso ratifica el estado de sitio. Decreto limita los derechos de reunión y manifestación, así como la libertad de locomoción », *Prensa Libre*, le 9 mai 2012, 4.

⁵⁹ Byron Rolando Vásquez, « Ataque fue en Santa Cruz Barillas. Capturan a dos por muerte de campesino », *Prensa Libre*, le 27 mai 2012, 10; Escobar Sarti, « ¿Incivilizados? ¿Quiénes? », 14; Hugo Alvarado, « Juez los liga a proceso », *Prensa Libre*, le 6 juin 2012, 10.

du pays qui n'a pas été contaminé par le virus antimine, antibarrage hydroélectrique, antiréseau de distribution. En somme, antimégaprojet de toute sorte. Ils polluent nos gens [...] en finançant, par centaines de milliers de quetzales, des marches, des manifestations et des oppositions⁶⁰.

Le commentateur Pedro Trujillo était tout à fait d'accord. Les événements de Barillas – où des gardiens à la solde d'une entreprise étrangère, rappelons-le, auraient fait feu sur des opposants au projet hydroélectrique de cette même entreprise – ne relèveraient pas du hasard. Ils obéiraient plutôt à un « plan structuré » qui, telle « une métastase », mine la vitalité même du pays. Ce plan serait promu, entre autres, par une cabale « de réseaux de narcotrafiquants, de coopération internationale, de profiteurs de conflit [et] d'idéologues démodés ». Des chroniqueuses frustrées, à son avis, auraient même osé responsabiliser l'entreprise pour les événements survenus à Barillas. Or, le nouveau « modèle de révolution » que préconisent ces déstabilisateurs, selon Trujillo, chercherait à provoquer une riposte gouvernementale qui ferait des morts et des blessés parmi leurs partisans. Ils pourraient ainsi mieux promouvoir leur cause à l'étranger. Leur but ultime, selon le commentateur, serait de remplacer le gouvernement et les institutions formelles par des groupes de pression⁶¹. Rien de moins.

L'incident meurtrier à Santa Cruz Barillas survenu le 1^{er} mai 2012 n'est pas sans rappeler celui survenu dans le municipe d'El Estor, département d'Izabal, le 27 septembre 2009, lorsque le chef des services de sécurité de l'entreprise Compañía Guatemalteca de Níquel (CGN), Mynor Ronaldo Padilla González, aurait battu puis fait feu sur l'enseignant et dirigeant communautaire Adolfo Ich Chamán dans la communauté de Las Nubes. M. Ich est mort d'une balle à la tête et de plusieurs coups de machette. Selon les comptes-rendus de la presse locale, huit autres personnes auraient été blessées par balle le même jour (dont le jeune German Chub,

⁶⁰ Alfred Kaltschmitt, « Mercaderes del conflicto. Financiamientos insanos para hacernos más pobres », *Prensa Libre*, le 15 mai 2012, 16.

⁶¹ Pedro Trujillo, « Entre Barillas y avatar. ¡Cuando, a toda costa se quiere justificar la violencia! », *Prensa Libre*, le 15 mai 2012, 17.

aujourd'hui paralysé) parce qu'elles refusaient d'abandonner des terres revendiquées par l'entreprise minière qui, à quatre reprises, avait tenté sans succès d'évincer la centaine de familles du village⁶².

Parce que CGN appartenait à la société canadienne HudBay Minerals au moment des événements, l'épouse de M. Ich, Angélica Choc, a intenté un recours contre l'entreprise torontoise et ses agents de sécurité auprès de la Cour supérieure de l'Ontario en décembre 2010. La cause au Canada, ainsi que deux autres recours impliquant les agents de sécurité de l'entreprise, accusés de lésions graves contre German Chub et du viol collectif de plusieurs paysannes, sont toujours en délibéré, bien qu'il existe peu de précédents où des citoyens du tiers-monde ont été dédommagés pour des torts causés par une entreprise transnationale. Au Canada, les plaintes déposées en Ontario par Mme Choc et ses concitoyennes sont tout à fait hors du commun⁶³. En septembre 2012, trois ans après l'assassinat de M. Ich, le chef de sécurité de CGN, Mynor Padilla, a finalement été arrêté au Guatemala et accusé de meurtre. Selon la firme torontoise Klippensteins, Padilla aurait continué de recevoir son salaire de la minière

⁶² Edwin Perdomo, « Vecinos exigen a autoridades que esclarezcan muerte de maestro. El Estor vuelve a la calma », *Prensa Libre*, le 29 septembre 2009, 29; Edwin Perdomo, « Sepultan a maestro en Izabal », *Prensa Libre*, le 30 septembre 2009, 12; Edwin Perdomo, « Hoy vence plazo que campesinos dieron a minera para negociar. Tienen miedo al desalojo », *Prensa Libre*, le 2 octobre 2009, 33; Conié Reynoso et Edwin Perdomo, « Dirigentes campesinos defienden a vecinos de El Estor. Denuncian represión », *Prensa Libre*, le 3 octobre 2009, 25; Edwin Perdomo, « Maestro ultimado en El Estor era un líder », *Prensa Libre*, le 3 octobre 2009, 25. Voir aussi Rights Action, « Mining and Death of a Mayan Teacher: HudBay Minerals/CGN Security Forces Kill Adolfo Ich, a Mayan Teacher, Apparently Targeted for his Defense of Indigenous and Human Rights », le 18 octobre 2009, [En ligne], http://www.rightsaction.org/articles/Guatemala_mining_death_101809.html (document consulté le 18 octobre 2009).

⁶³ Jennifer Brown, « Firm hopes to keep HudBay lawsuits alive despite sale », *Canadian Lawyer In House*, le 15 août 2011, [En ligne], <http://www.canadianlawyermag.com/3823/firm-hopes-to-keep-hudbay-lawsuits-alive-despite-sale.html> (document consulté le 3 septembre 2011); Karin Wells, « Unfinished Business in Guatemala », *Canadian Broadcasting Corporation (cbc.ca)*, le 25 septembre 2011, [En ligne], <http://www.cbc.ca/thesundayedition/documentaries/2011/09/26/unfinished-business/> (document consulté le 30 septembre 2011); Matthew Hill, « Guatemalan Widow's Lawsuit Against HudBay could be Precedent Setting », *Mining Weekly.com*, le 18 février 2011, [En ligne], <http://www.miningweekly.com/article/guatemalan-widows-lawsuit-against-hudbay-could-be-precedent-setting-2011-02-18> (document consulté le 25 février 2011).

canadienne un an après les événements, alors qu'il était fugitif. « Étonnamment, HudBay continue d'affirmer que le personnel de sa mine n'était pas responsable du meurtre, malgré le fait que l'attaque brutale à eu lieu en plein jour devant des témoins qui affirment que M. Padilla était au centre des événements impliquant une douzaine de gardiens de sécurité de la mine », affirmait Murray Klippenstein, avocat de la famille Ich. La première audience de la poursuite est prévue en mars 2013⁶⁴.

Un an avant la mort de M. Ich Chamán, un homme muni d'une arme de poing tira 16 coups de feu sur l'avocat Yuri Melini, blessé grièvement par sept projectiles le 4 septembre 2008 dans un quartier résidentiel de Guatemala Ciudad. Après deux mois et demi de soins intensifs, M. Melini, directeur du Centre d'action légale, environnementale et sociale du Guatemala (CALAS), survivait à ses blessures. Un an après l'attentat, le CALAS publiait un rapport qui répertoriait 133 attaques contres des écologistes survenues au Guatemala entre 2006 et 2009, dont 13 assassinats, une augmentation de 66 pour cent par rapport à la période comprise entre 1989 et 2006⁶⁵.

Plus récemment, le 26 mars 2012, des assassins ont ouvert le feu sur un groupe d'hommes réuni informellement dans un quartier résidentiel de la capitale guatémaltèque. Quatre d'entre eux, Luis Ovidio Ortíz, Bildave Santos Barco, Fredy Leonel Estrada Mazariegos et

⁶⁴ Klippensteins Barristers and Solicitors, « Chief of security at Canadian mining company Hudbay Minerals' Guatemalan mine arrested for murdering Mayan community leader », Communiqué de presse, le 28 septembre 2012.

⁶⁵ Nicolas Bergeron et Laurence Guénette, « Yuri Melini », Montréal, Productions réalités cachées/ Projet Accompagnement Québec-Guatemala, 2009, [En Ligne], <http://www.youtube.com/watch?v=uxXCc7NaLdM> (document consulté le 30 juillet 2012); Amnistie internationale, « Guatemala : Craintes pour la sécurité. Yuri Melini ainsi que sa famille et ses collègues du Centre d'action juridique, environnementale et sociale (CALAS) », AU 248/ 08 AMR 34/021/2008-ÉFAI, Guatemala, le 8 septembre 2008, [En ligne], <http://www.amnesty.org/fr/library/asset/AMR34/021/2008/fr/8dadcf7d-7fd6-11dd-8e5e-43ea85d15a69/amr340212008fra.html> (document consulté le 30 juillet 2012); Paola Hurtado, « "Algún sentido tiene estar aquí" », *El Periodico*, le 25 janvier 2009; Alberto Ramírez, « Calas entrega informe », *Prensa Libre*, le 11 décembre 2009, 10.

Oscar Alexander Rodriguez Lima, sont décédés des suites de leurs blessures. Un cinquième, Javier Cabrera, a survécu. Selon Amnistie internationale, Ovidio Ortíz, 52 ans, était le responsable des relations publiques du Comité exécutif du Syndicat national des travailleurs et travailleuses de la santé (Sindicato Nacional de Trabajadores de la Salud de Guatemala, SNTSG) qui le 22 mars, dans un accord conclu avec le ministère du Travail après des mois d'efforts, avait remporté une augmentation salariale pour les professionnels de la santé. Il aurait été atteint de deux balles à la tête et de six au thorax⁶⁶.

Dans son dernier rapport annuel, Amnistie internationale rapportait plus de 400 cas de menaces proférées au Guatemala en 2011 contre des défenseurs des droits humains, des journalistes, des syndicalistes et des anthropologues légistes⁶⁷. Les quatre dirigeants syndicaux assassinés en mars 2012 bénéficiaient pourtant de mesures de sécurité préventives depuis deux ans à cause d'actes d'intimidation à leur égard, mesures qui, de toute évidence, ont été insuffisantes⁶⁸. En 2012, les organisations syndicales guatémaltèques dénonçaient l'assassinat de huit de leurs dirigeants lors du premier semestre de l'année. Selon Gerardo Iglesias, secrétaire régional pour l'Amérique latine de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA), la situation syndicale au Guatemala serait alarmante à cause, entre autres, d'une culture

⁶⁶ Urias Gamarro et Paola Herrera, « Ataque deja saldo trágico. Sindicalista es asesinado. Victimarios disparan desde dos vehículos », *Prensa Libre*, le 26 mars 2012, 12; Amnistie internationale, « Guatemala. Un syndicaliste tué, d'autres en danger. Luis Ovidio Ortiz Cajas », AU 95/12, AMR 34/002/2012, Guatemala, le 30 mars 2012, [En ligne], <http://www.amnesty.org/fr/library/asset/AMR34/002/2012/fr/163c6725-ea19-4930-b147-1929c009c704/amr340022012fr.html> (document consulté le 25 juin 2012).

⁶⁷ AI, *Rapport 2012 : Droits humains dans le monde*.

⁶⁸ Gamarro et Herrera, « Ataque deja saldo trágico. Sindicalista es asesinado », 12.

patronale qui perçoit les syndicalistes comme des ennemis, ce qui rend plus difficile encore l'atteinte d'une meilleure équité sociale et économique⁶⁹.

Le syndicaliste Ovidio Ortiz était aussi un des dirigeants de la coalition d'organisations appelée le Front national de lutte pour la défense des services publics et des ressources naturelles, qui appuie, entre autres, la nationalisation de l'électricité, privatisée en 1999 au bénéfice de plusieurs entreprises étrangères, dont l'espagnole Union Fenosa. Depuis octobre 2009, plus d'une quinzaine de membres et de dirigeants régionaux de cette coalition populaire auraient été assassinés dans le seul département de San Marcos, dont Víctor Galvez, Evelinda Ramírez, Pedro García, Octavio Roberto, Carlos Noel Maldonado Barrios, Leandro Maldonado, Ana María Lorenzo Escobar et Santiago Gamboa. Dans le secteur agricole, les syndicalistes œuvrant auprès des travailleurs de la société Del Monte ont aussi été la cible répétée d'assassins dans le département d'Izabal. En 2011, parmi les morts violentes des membres et dirigeants du Syndicat des travailleurs et travailleuses des bananeraies d'Izabal (Sindicato de Trabajadores Bananeros de Izabal, SITRABI), on compte celles d'Oscar Humberto González Vasquez, Idar Joel Hernández Godoy, Henry Anibal Marroquín Orellana, Pablino Yaque Cervantes et Miguel Ángel González Ramírez⁷⁰.

Et la liste des morts et des blessés s'allonge continuellement⁷¹. Toutefois, contrairement à la violence délinquante, qui frappe aveuglément, il semblerait dans les cas cités ici que la

⁶⁹ Edwin Perdomo, « Denuncian violación de derechos. En foro analizan situación laboral. Persecución sindical es alarmante », *Prensa Libre*, le 31 août 2012, 27.

⁷⁰ Rights Action, « The History and Resurgence of Death Squads in Central America », le 16 avril 2012, [En ligne], <http://rightsaction.org/action-content/history-and-resurgence-death-squads-central-america-march-24-2012-massacre-four> (document consulté le 25 juin 2012); Redacción, « Cicig captura a supuesto victimario de sindicalista », *Prensa Libre*, le 5 février 2011, 10.

⁷¹ Parmi les cibles d'attentats mortels depuis 2009, on compte aussi plusieurs jeunes artistes, syndicalistes, journalistes et paysans. Voir Juan Manuel Castillo, « Matan a artistas del grupo Caja Lúdica. Dos víctimas habían sufrido un ataque previo. A la fecha no se registran aprehensiones en ninguno de los casos. Saulo Fernando González fue atacado junto a otros cinco jóvenes el sábado en Villa Nueva », *El Periódico*, le 3 juin 2009, 6; Miguel Ángel Albizures, « El acróbata. Muerto por su compromiso de llevar el

violence soit dirigée contre les membres d'une organisation syndicale ou d'un regroupement associatif afin de nuire au travail qu'ils effectuent auprès de la population et d'intimider leurs sympathisants. Ces actions violentes, loin d'être gratuites, sont ciblées et clairement punitives. Donc, la question se pose à savoir pourquoi ou pour quel mobile? Au Guatemala comme ailleurs, la question de l'exploitation des ressources naturelles est un enjeu de taille. Les intérêts qui les convoitent sont d'origines diverses et dépassent largement les frontières du pays : plus de 125 entreprises minières seraient actives au Guatemala aujourd'hui, détenant 98 permis d'exploration et 27 permis d'exploitation⁷².

G. L'enjeu économique

En Amérique latine, on estime que les investissements dans l'industrie minière dépasseront les 300 milliards de dollars d'ici 2020. Plus de 160 conflits ont été répertoriés à l'échelle du continent impliquant des entreprises extractives et des communautés qui s'opposent à ces projets, entre autres à cause des importantes quantités d'eau nécessaires à

arte », *El Periódico*, le 8 février 2011, 14; Louisa Reynolds, « Asesinan a líder sindical de Jocotan, Chiquimula. CGTG denuncia diez asesinatos de sindicalistas en 2009 », *El Periódico*, le 20 juillet 2009, 6; Luis Arévalo, « Violencia: Señalan varios asesinatos; el ultimo cometido el sábado. Organizaciones indígenas denuncian intimidaciones y ataque contra líderes », *La Hora*, le 23 octobre 2009, 31; Cristina Bonillo, « Denuncian ejecución extrajudicial », *Prensa Libre*, le 24 octobre 2009, 8; Leonardo Cereser, « Comisión recibió lista de casos de asesinatos cometidos desde el 2004. Cicig investigará muertes de dirigentes populares », *Prensa Libre*, le 30 octobre 2009; Kenia Reyes, « PDH: "sindicalista asesinado denunció red de trata" », *El Periódico*, le 3 août 2010, 6; Gladys Galeano, « MP investiga asesinato de artista maya originario de Sololá. La víctima fue secuestrada el 24 de agosto. Era investigador de arte prehispánico. La Fundación Menchú condena el asesinato de Leonardo Lisandro Guarcax », *El Periódico*, le 29 août 2010, 5; Juan M. Castillo, « Agresión contra más de 200 activistas. Un estudio de Udefegua da cuenta que sólo de junio a agosto 127 activistas de derechos humanos denuncia represalias. Seis periodistas han sido amedrentados en 2010 », *El Periódico*, le 10 octobre 2010, 7; Claudia Acuna, « Activistas repudian asesinatos », *Prensa Libre*, le 17 février 2011, 10; Paola Herrera, « Se evidencia responsabilidad de la PNC. Campesino murió por un bombazo. MP está a la espera de un nuevo informe forense », *Prensa Libre*, le 1er juin 2012, 10.

⁷² Alex F. Rodas, « Este año podrán autorizar 120 permisos. En suspenso 354 licencias mineras. Autoridades ambientales aumentarán los controles », *Prensa Libre*, le 11 avril 2012, 2.

l'exploitation des gisements⁷³. Au Guatemala, une étude récente démontre que le gouvernement cherche à attirer pour plus de 14 milliards de dollars d'investissements dans les secteurs minier, pétrolier et hydroélectrique au cours des dix prochaines années. L'ampleur des investissements présage une intensification des tensions sociales et des conflits, surtout si les promoteurs des projets et l'État guatémaltèque refusent de tenir compte des griefs des communautés rurales⁷⁴.

En effet, on constate déjà que les intérêts miniers nationaux, mais surtout internationaux, ne sont pas étrangers aux tensions et aux conflits que génèrent leurs projets au Guatemala. Si les investissements requis pour l'exploitation des matières premières du pays sont importants, les profits escomptés sont encore plus imposants. Prenons, à titre d'exemple, le cours record de l'or en 2011. En dix ans, sa valeur aurait grimpé de 270 dollars à un prix variant de 1 600 à 1 800 dollars l'once⁷⁵. Le géant aurifère canadien Barrick Gold, le plus grand producteur mondial, propriétaire, entre autres, de la mine Pascua-Lama, située sur la frontière andine de l'Argentine et du Chili, rapportait en juillet des revenus et des bénéfices trimestriels en hausse de plus de 30 pour cent, les revenus de l'entreprise atteignant un record de 3,42 milliards de dollars alors que ses bénéfices nets bondissaient de 859 millions à 1,16 milliard, une hausse de 35 pour cent. Même chose chez la canadienne Goldcorp, numéro deux mondial, qui rapportait pour la même période une augmentation de ses bénéfices d'exploitation de 275 à 500 millions de dollars, sur des ventes de 1,32 milliard, soit une hausse de 62 pour cent comparée à la même période l'année précédente. « Les revenus sont au plafond, les projets

⁷³ Redacción, « Comunidades están en pie de guerra. Fiebre de oro impacta a América Latina. Minería causa conflictos sociales, ambientales y explotación infantil », *Prensa Libre*, le 12 mai 2012, 32.

⁷⁴ Rosa María Bolaños, « Portafolio para atracción de inversiones. Proyectos necesitan US\$ 27 mil millones. Minería, petróleo, energía e infraestructura, entre los de mayor interés », *Prensa Libre*, le 17 septembre 2012, 44.

⁷⁵ Redacción, « Comunidades están en pie de guerra », 32.

prennent vie et les fusions et acquisitions se multiplient », affirmait alors au Canada une presse d'affaires enthousiaste⁷⁶.

Au Guatemala, la presse rapportait que les gains de la seule mine Marlin, propriété de Goldcorp depuis 2006, avaient grimpé de 1 671 pour cent en cinq ans alors que les redevances payées au gouvernement guatémaltèque avaient plafonné à 6,2 pour cent. Une étude de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) démontrait que le taux d'imposition réservé au secteur minier dans d'autres pays de la région, dont le Chili, l'Argentine, le Pérou, la Bolivie et le Mexique variait de 36 à 63 pour cent. Rarement critique, la presse guatémaltèque constate sans broncher que les revenus des entreprises canadiennes dépassent ceux de l'État guatémaltèque⁷⁷.

L'exploitation aurifère est si rentable depuis les dernières années que Goldcorp se permet d'ignorer le jugement rendu en mai 2010 par la Commission interaméricaine des droits de l'Homme, instance indépendante de l'Organisation des États américains (OÉA), qui exige que des mesures préventives soient prises afin de protéger la santé et les cours d'eau de 18 communautés mayas situées dans les municipes de Sipacapa et de San Miguel Ixtahuacán, département de San Marcos, au Guatemala. Parmi les mesures dictées par la Commission et dont l'entreprise et sa filiale guatémaltèque ont choisi de ne pas tenir compte figure la fermeture immédiate de la mine Marlin, qui s'étend sur une superficie de 20 kilomètres carrés chevauchant les deux municipes en question. Goldcorp et sa filiale Montana Exploradora défient ainsi une ordonnance de la Commission que le gouvernement guatémaltèque semble incapable

⁷⁶ Hugo Fontaine, « Le prix de l'or à des sommets. Résultats records pour Barrick », *La Presse Affaires*, le 29 juillet 2011, 3. Voir aussi Société aurifère Barrick, *Rapport annuel 2011, 2012*, [En ligne], http://www.barrick.com/Theme/Barrick/files/docs_annual/2012/Barrick-Rapport-annuel-2011.pdf, (document consulté le 28 juin 2012).

⁷⁷ Leonel Díaz Zeceña, « Marlin gana cinco veces más que Estado en un lustro. Eficiencia y alza del oro impulsan a mina », *Prensa Libre*, le 16 août 2011, 2; Roxana Larios, « Metal sobrepasa los US \$ 1 mil 800. Estudio prevé que precio del oro se dispare. Producción nacional baja en volumen y monto en los primeros siete meses », *Prensa Libre*, le 3 septembre 2012, 51.

de faire appliquer dans sa juridiction. À la lumière de son refus d'obtempérer, on devine que l'influence économique et politique de l'entreprise vancouveroise au Guatemala est considérable⁷⁸. La tâche reviendrait donc à des organisations non gouvernementales et communautaires d'analyser les impacts de la mine à ciel ouvert, mode d'exploitation qui a été interdit au Costa Rica en novembre 2010, après un vote législatif unanime sur la question. Au Guatemala, en attendant qu'une enquête approfondie soit menée au sujet des répercussions de la mine Marlin sur l'environnement et la santé des populations locales, c'est l'intérêt de l'entreprise qui l'emporte sur celui des populations rurales, bien que l'entreprise canadienne ait décidé de payer des redevances qui sont de 4 pour cent plus élevées que celles qui lui sont exigées par le gouvernement, en signe de bonne foi. Goldcorp ferait-elle preuve de générosité, comme certains le prétendent, où assure-t-elle ainsi la poursuite de ses opérations malgré l'avis d'interdiction de la Commission interaméricaine⁷⁹?

⁷⁸ Claudia Méndez Villaseñor, « Gobernante debe explicar cómo asumirá las medidas que ordenó la CIDH. PDH abre expediente contra Colom por mina », *Prensa Libre*, le 10 juin 2010, 8; Alberto Ramírez et Brenda Martínez, « Preocupan daños que causa Marlin », *Prensa Libre*, le 10 juin 2010, 8; Alberto Ramírez E., « Ejecutvo está obligado a explicar porqué se resiste a cumplir medidas cautelares que ordenan el cierre de la mina. CIDH da prórroga de 15 días al Gobierno », *Prensa Libre*, le 11 juin 2010, 5; Irene Yagüe Herrero, « No todo lo que reluce es oro », *La Revista/ Diario de Centro América*, le 9 juillet 2010, 8-10; Willverth J. Girón, « Procuraduría General de la Nación ordena cese temporal de Mina Marlin. La empresa Montana Exploradora de Guatemala S.A. deberá detener sus actividades mineras mientras se investigan las denuncias en su contra por violaciones a los derechos humanos y contaminación », *El Periódico*, le 5 août 2010, 3; Alberto Ramírez E., « Cierre de mina se define a fin de mes », *Prensa Libre*, le 17 septembre 2010, 6; Carlos Rigalt, « Medidas cautelares de cierre de mina Marlin sin ser acatadas. El representante legal de las comunidades que se oponen a que Marlin opere en San Marcos, dice que el gobierno no obedece la resolución de la CIDH. La empresa repartió regalías adicionales a las comunidades », *El Periódico*, le 17 février 2011, 7; Presse canadienne, « Goldcorp refuse de fermer une mine au Guatemala », *La Presse*, le 24 juin 2010, [En ligne], <http://affaires.lapresse.ca/economie/energie-et-ressources/201006/24/01-4292916-goldcorp-refuse-de-fermer-une-mine-au-guatemala.php> (document consulté le 28 juin 2012). Voir aussi, Comisión interamericana de derechos humanos, « MC 260-07 – Comunidades del Pueblo Maya (Sipakepense y Mam) de los municipios de Sipacapa y San Miguel Ixtahuacán en el Departamento de San Marcos, Guatemala », Washington, le 20 mai 2010, [En ligne], <http://www.oas.org/es/cidh/decisiones/cautelares.asp> (document consulté le 28 juin 2012).

⁷⁹ Arnoldo Marroquín, « Afluentes pasan cerca de la mina Marlin. Confirman carga de metales en ríos. Agua contiene cianuro, arsénico, cobre, aluminio, manganeso y nitrato », *Prensa Libre*, le 10 décembre 2011, 23; AP, « Costa Rica es libre de minería. El congreso de Costa Rica aprobó por unanimidad la minería metálica a cielo abierto », *El Periódico*, le 11 novembre 2010, 16; EFE, « Empleo de químicos en la

Supposons un instant que quiconque s'interposerait entre un investisseur canadien et ses futurs bénéficiaires, dérivés d'une mine opérée au Guatemala, deviendrait la cible d'attaques violentes. Prenons encore l'exemple de la mine d'or Marlin. Amnesty internationale rapporte que le 28 février 2011, des personnes qui manifestaient dans le département de San Marcos contre le refus de l'entreprise de suspendre ses activités d'extraction jusqu'à ce que leurs effets sur les communautés locales soient évalués, auraient été violemment attaquées. Selon la version rapportée des faits, ces opposants à la mine auraient été battus puis dévalisés à bord de l'autobus dans lequel ils voyageaient après la manifestation, scénario qui n'est pas sans rappeler le cas de Mme Chávez en 2012. Parmi les blessés, M. Fredy González aurait été hospitalisé pour ses blessures par balle et Aniceto López aurait été conduit à la mairie où il a été frappé au visage, dépouillé de ses documents personnels et menacé de mort⁸⁰. Du 12 au 15 juin ainsi que le 18 juin 2010, Mme Carmen Mejía aurait reçu des menaces de mort à cause de son opposition à la mine Marlin. Le 7 juillet, Deodora Hernández, qui s'oppose aux effets négatifs de la mine sur l'eau potable, aurait été blessée par balle à la tête par deux hommes qui se seraient présentés à son domicile, l'un d'eux lui tirant dessus à bout portant⁸¹. Lors d'un forum international sur les impacts de l'industrie extractive sur la santé publique tenu au Guatemala en juillet 2012, Mme

explotación de oro a cielo abierto deteriora el medioambiente. Costa Rica Pone freno a minería », *Prensa Libre*, le 16 novembre 2010, 39; AFP, « Activistas señalaron irregularidades y daños irreversibles por explotación de oro. Ambientalistas ganan lucha contra minera en Costa Rica », *Prensa Libre*, le 26 novembre 2010, 47; Alberto Ramírez E., « Ingenieros estadounidenses efectúan estudio sobre gasto de Marlin. Cierre técnico de mina costaría Q389 millones », *Prensa Libre*, le 28 juillet 2011, 10; Byron Dardón G., « Ministerio va tras la minería », *Prensa Libre*, le 18 juillet 2012, 34; Redacción, « Comuna recibe regalías de Goldcorp », *Prensa Libre*, le 17 juillet 2012, 10.

⁸⁰ Amnesty internationale, « Guatemala. Des militants protestant contre une mine battus et menacés », AU 57/11, AMR 34/002/2011, Guatemala, le 3 mars 2011, [En ligne], <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR34/002/2011/fr> (document consulté le 28 juin 2012).

⁸¹ Amnesty internationale, « Guatemala. Une militante blessée par balle, une autre menacée. Deodora Hernández et Carmen Mejía », AU 163/10, AMR 34/008/2010, Guatemala, le 21 juillet 2010, [En ligne], <https://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR34/008/2010/fr> (document consulté le 14 juin 2012); Jonathan Menkos, « Mina Marlin: Oro, terrorismo e impunidad », *Diario de Centroamérica*, le 24 septembre 2010, 8.

Hernández avait attribué la tentative de meurtre dont elle avait été victime au fait qu'elle avait refusé et refuse toujours de vendre sa terre à l'entreprise minière canadienne⁸².

D'ici à ce que toute la lumière soit faite sur les mobiles et l'identité des auteurs matériels et intellectuels de ces crimes contre la personne, l'exploitation aurifère au Guatemala aura beaucoup rapporté aux actionnaires de Goldcorp. Dans le contexte d'impunité qui prévaut au Guatemala et face aux profits records de l'entreprise, il est fort à parier que les conséquences résiduelles de l'activité minière canadienne au Guatemala, incluant la violence à l'encontre des opposants au développement minier, restent bien loin des préoccupations de ces mêmes actionnaires ainsi que des autorités guatémaltèques. Comme le répètent si souvent les entrepreneurs et leurs alliés au gouvernement, la vocation d'une entreprise privée, quel que soit son secteur d'activité, n'est ni sociale ni charitable, mais bien commerciale et autant les actionnaires que les gestionnaires comptent bien en tirer un rendement maximal.

H. Conflits et polarisation

Alors que la production aurifère battait son plein à la mine Marlin, le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'Homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, James Anaya, s'était rendu au Guatemala en juin 2010, soit trois semaines après que la Commission interaméricaine ait ordonné la fermeture de la mine canadienne. Tout comme la Commission, le rapporteur constatait que le gouvernement du Guatemala accordait de nombreuses autorisations d'exploration et d'exploitation minière pour des projets situés en territoire autochtone, et ce, sans consulter en bonne et due forme les populations concernées. Quant à la répression qui ciblait les opposants au développement

⁸² Beth Geglia et Cyril Mychalejko, « Goldcorp on trial: first ever people's health tribunal shows commonalities throughout mesoamerica », *Toward Freedom*, le 5 septembre 2012, [En ligne], <http://www.towardfreedom.com/home/americas/2963-goldcorp-on-trial-first-ever-peoples-health-tribunal-shows-commonalities-throughout-mesoamerica> (document consulté le 8 septembre 2012).

minier, le rapporteur se disait préoccupé par le fait que les entreprises elles-mêmes pourraient en être responsables, contribuant aux tensions sociales et politiques par l'entremise de projets contestés⁸³. Dans son rapport, rendu public en juin 2011, Anaya se disait préoccupé aussi par

les problèmes de santé et d'environnement des peuples autochtones qui résulteraient de la contamination liée aux activités extractives; la perte des terres autochtones et les dommages causés aux biens et aux logements des autochtones; la réponse disproportionnée aux actes de protestation sociale légitime, ainsi que le harcèlement et l'agression de défenseurs des droits de l'homme et de responsables communautaires⁸⁴.

Anaya exhortait alors « le gouvernement et d'autres acteurs intéressés, notamment les entreprises, à prendre des mesures urgentes pour garantir les droits des peuples autochtones concernés⁸⁵ ».

En vertu de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, de la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail et du Pacte international relatif aux droits civiques et politiques, auxquels adhère le Guatemala, le gouvernement du pays est tenu de consulter les populations locales au sujet de projets et d'investissements qui les affectent, en plus de garantir leur pleine participation dans le cadre de ces consultations. À cet effet, l'article 176 de la Constitution du Guatemala ainsi que l'article 26 de la loi sur les Conseils locaux de développement prévoient la mise en place de mécanismes consultatifs ainsi que leur encadrement. En dépit de cela, en décembre 2010, Amnistie internationale faisait savoir que l'entreprise minière San Rafael, filiale de la canadienne Tahoe Resources de Vancouver, n'avait

⁸³ AI, « Militante blessée par balle, une autre menacée ». Sur la visite au Guatemala en juin 2010 du rapporteur spécial des Nations Unies, voir le recueil d'articles, [En ligne], <http://prensa.politicaspUBLICAS.net/index.php/alatina/tag/visita+anaya+guatemala> (documents consultés le 01 août 2012).

⁸⁴ James Anaya, *Rapport du Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones : Observations sur la situation des droits des peuples autochtones du Guatemala en rapport avec des projets d'exploitation minière et d'autres types de projets sur leurs territoires traditionnels*, le 7 juin 2011, [En ligne], http://unsr.jamesanaya.org/docs/special/2011-special-guatemala-a-hrc-18-35-add3_fr.pdf (document consulté le 01 août 2012), 1-2.

⁸⁵ *Ibid.*, 2, 10, 17-18, 21, 36.

jamais consulté la population de San Rafael Las Flores, département de Santa Rosa, au sujet d'une mine d'argent sur son territoire, toujours en phase d'exploration. Encore une fois, le gouvernement guatémaltèque semblait incapable ou peu disposé à faire valoir les droits de ses propres citoyens ou de s'acquitter de ses obligations internationales en matière de consultation citoyenne⁸⁶.

Or, la population de San Rafael Las Flores décida de s'organiser elle-même et de mobiliser l'opinion publique contre le projet minier. L'entreprise canadienne décidait alors de s'adresser aux autorités guatémaltèques et de porter des accusations exemplaires pour diffamation et menaces contre six opposants, dont des mères de famille et des personnes âgées. Selon l'avocat des accusés, Rafael Maldonado, du CALAS, ses clients auraient simplement « manifesté de façon pacifique et légale contre les travaux de la mine parce qu'ils affectent leur santé et leur droit de vivre dans un environnement sain ». Devant le manque de preuves quant aux délits reprochés, l'entreprise minière abandonna la poursuite contre ses opposants en avril 2012, mais seulement après avoir étalé au grand jour les armes juridiques à sa disposition pour faire valoir son point de vue⁸⁷.

Dans un premier temps, l'entreprise canadienne aurait préconisé la négociation avec ses adversaires de San Rafael Las Flores plutôt que les représailles juridiques, mais elle n'arrivait toujours pas à convaincre des pans importants de la population locale des bienfaits de son projet. Au contraire, la population locale redoutait les effets du processus de lixiviation qui sera

⁸⁶ Amnistie internationale, « Guatemala. Des villageois guatémaltèques menacés par l'exploitation minière », AU 352/11, AMR 34/016/2011, Guatemala, le 12 décembre 2011, [En ligne], <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR34/016/2011/fr> (document consulté le 28 juin 2012); Redacción, « Rechazo. Escrito contra minería », *Prensa Libre*, le 8 décembre 2011, 8; Redacción, « Vecinos contra minería de plata », *Prensa Libre*, le 17 décembre 2011, 8; Oswaldo Cardona, « Solo contra minera. Clodoveo no quiere marcharse. Un campesino de 78 años de San Rafael Las Flores se niega a vender su terreno a la minera », *Prensa Libre*, le 11 mars 2012, 12-13; Corresponsales, « Mayoría la rechaza por contaminación. División por minería prevalece en pueblos. Aseguran que se verán secuelas en la salud de la población », *Prensa Libre*, le 9 juillet 2012, 23.

⁸⁷ Oswaldo Cardona, « Minera retira acusación contra seis pobladores », *Prensa Libre*, le 9 avril 2012, 30.

utilisé pour extraire l'argent du minerai, ainsi que l'effet sur les ressources hydriques locales d'une ponction quotidienne de 1,5 million de litres d'eau pour les seuls besoins de la mine pendant les 18 ans de son fonctionnement. En juillet 2012, plus de 8 000 paysans auraient défilé dans les rues de San Rafael contre le projet et, lors de deux plébiscites communautaires sur l'acceptabilité ou non de l'exploitation minière sur leur territoire tenus en juillet et août de la même année, 98 pour cent des participants auraient rejeté le projet. Ce résultat on ne peut plus clair aurait été identique à celui obtenu lors d'un premier plébiscite tenu en juillet 2011⁸⁸.

À la mi-août, les représentants de l'entreprise canadienne, appuyés par l'Association des industries extractives du Conseil industriel du Guatemala, ont rencontré le président Otto Pérez Molina et son ministre de l'Énergie et des Mines, Érick Archila, afin de discuter de l'octroi prochain des permis nécessaires à l'entrée en production de la mine. Selon le ministre Archila, il s'agissait d'une visite de courtoisie et l'étude de l'évaluation des impacts du projet suivait son cours⁸⁹. Anticipant l'octroi prochain des permis ministériels, les propriétaires canadiens du gisement à San Rafael Las Flores sont passés à l'étape d'exploitation en septembre 2012, construisant des entrepôts, déplaçant des pièces de machinerie lourde sur leur concession, dont plusieurs bétonnières, et en procédant à l'électrification du site de la mine. Le 17 septembre, quelques centaines de paysans et leurs familles se sont rassemblés près du site pour manifester contre des activités qui, à leur avis, allaient au-delà de celles stipulées au permis d'exploration, surtout que les besoins énergétiques de la mine dépasseraient ceux des municipes de San Rafael Las Flores et de Mataquescuintla réunis. Selon un scénario qui se répète sans cesse au

⁸⁸ *Ibid.*; Oswaldo Cardona, « Sectores rechazan operaciones de mina », *Prensa Libre*, le 12 juillet 2012, 27; Oswaldo Cardona, « Se manifiestan en Santa Rosa. Marchan en rechazo a minería. Comisión estatal no acude a cita para tratar problema », *Prensa Libre*, le 21 juillet 2012, 22; Geovanni Contreras, « Preocupa lentitud de trámites. Empresarios piden agilizar licencias. Gremial dice que "urge" permiso para la mina San Rafael », *Prensa Libre*, le 17 août 2012, 2; Oswaldo Cardona, « Petición contra exploración lleva varios meses. Pobladores solicitan consulta comunitaria. Oposición se debe a que empresa en San Rafael opera en zona sísmica », *Prensa Libre*, le 27 août 2012, 23.

⁸⁹ Contreras, « Empresarios piden agilizar licencias », 2.

Guatemala, les forces de l'ordre seraient ensuite débarquées pour protéger les installations privées, les paysans présents auraient mobilisé leurs voisins et, devant l'intransigeance des autorités et les balles de caoutchouc et les gaz lacrymogènes de la police, une émeute éclata, causant des dommages importants aux entrepôts de l'entreprise et faisant trois blessés et des dizaines de détenus⁹⁰. Un des manifestants expliquait ainsi son désarroi :

Je me demande : qui sont les criminels ici? Nous essayons de défendre le lieu où nous vivons. Nous avons manifesté notre désaccord publiquement, de façon pacifique, et malgré le fait que les permis de l'entreprise ne sont pas en règle, nos gouvernants ne veulent pas nous écouter et, en plus, nous jettent la police dessus. Il y avait même des effectifs de l'armée qui protégeaient les installations de la mine. Lorsque la colère de plusieurs personnes s'accumule, la violence éclate. Je ne suis pas d'accord avec ce qu'ont fait certains manifestants, mais je pense que les responsables de ce malheur ce sont les fonctionnaires qui alimentent le désespoir de la population qu'ils ignorent⁹¹.

I. Participation démocratique et amalgames

Face à l'absence de consultations citoyennes, nombreuses ont été les communautés guatémaltèques, telles San Rafael Las Flores et Sipacapa, qui ont décidé d'organiser de leur propre chef des plébiscites locaux – appelés consultations populaires – afin de se prononcer directement sur des enjeux qui les concernent. Tenus localement, sans la moindre contribution du gouvernement central ou des entreprises minières, ces votes publics, à main levée, sur l'acceptation ou non de projets hydroélectriques, pétroliers ou miniers auraient eu lieu dans une soixantaine de municipalités du pays depuis 2005 et regroupé quelque 800 000 citoyens et

⁹⁰ Oswaldo Cardona, « Tensión en San Rafael Las Flores. Disturbios dejan daños en mina. Campesinos queman cuatro bodegas y tres vehículos », *Prensa Libre*, le 19 septembre 2012, 12; M. Hernández, « Controversia sobre protesta », *Prensa Libre*, le 22 septembre 2012, 5.

⁹¹ Cité dans Magalí Rey Rosa, « “¿Quién es criminal?” Quien usa injustamente las fuerzas de seguridad contra la población para proteger transnacionales », *Prensa Libre*, le 21 septembre 2012, 18.

citoyennes qui, en général, votent massivement contre l'exploitation étrangère de leurs ressources naturelles⁹².

Le gouvernement central ainsi que les entreprises refusent de reconnaître les résultats de ces démarches participatives. Lorsque le gouvernement guatémaltèque tenta de légiférer sur ces démarches en 2011, afin de mieux les encadrer, il avait omis de consulter les populations autochtones sur le contenu de son projet de règlement tout en tenant compte des recommandations du secteur privé, ce qui a été déploré par plusieurs secteurs de la population guatémaltèque ainsi que par James Anaya, le rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des populations autochtones⁹³. La Cour constitutionnelle du Guatemala avait bien reconnu en 2007 la légalité de ces référendums communautaires, mais en leur accordant toutefois un statut strictement consultatif. Leurs résultats ne sont donc pas contraignants ni pour le gouvernement central ni pour les entreprises qui les considèrent comme de simples sondages d'opinion et non comme des consultations délibératives⁹⁴.

Toutefois, autant le mécanisme consultatif mis sur pied par les communautés paysannes que leur opinion largement défavorable à l'égard de l'industrie extractive semblent déranger au plus haut point. L'industrie, en fait, consacre des ressources considérables afin d'influencer l'opinion publique en sa faveur, les campagnes publicitaires à grand déploiement et les tournois

⁹² Mike Castillo, « Exigen cancelación de licencias mineras. Marchan en rechazo al estado de sitio. Opinan que si el Estado apoya a hidroeléctricas y mineras habrá más conflictos », *Prensa Libre*, le 16 mai 2012, 23; R. Bolaños, A. Ortiz et U. Gamarro, « Problemas en proyectos de minería, energía y petróleo. Dialogo está cuesta arriba. Tratamiento del Convenio 169, las consultas populares, dialogo y comunicación serian claves », *Prensa Libre*, le 4 juin 2012, 33; Víctor M. Ruano P., « La voz del cardenal. Guatemala, ¿país minero? No », *Prensa Libre*, le 24 juin 2012, 22; Asociación para la promoción y el desarrollo de la comunidad "Ceiba", *La ruta del oro*, Guatemala, 2008, 38.

⁹³ Sandra Valdez et Alberto Ramírez, « Relator señala conflictividad por la actividad minera. "Debe consultarse a los indígenas" », *Prensa Libre*, le 5 mars 2011, 10; Carlos Rigalt, « Relator critica proyecto que busca normar las consultas comunitarias. El relator de la ONU sobre Pueblos Indígenas visitó a mediados del año pasado y ayer rindió su informe », le 5 mars 2011, 6; Rosa María Bolaños, « Ejecutivo estudia propuesta del sector privado para evitar conflictos. "Analizamos reglamentar las consultas populares" », *Prensa Libre*, le 19 février 2011, 20.

⁹⁴ Ana Lucía González, « Consultas populares: Más que decir sí o no », *Prensa Libre*, le 23 février 2011, 4-5.

de golf au profit d'œuvres charitables n'étant que les manifestations les plus visibles de cette stratégie. Sur le front des relations publiques, l'industrie peut aussi compter sur une batterie de polémistes qui, de semaine en semaine, ne rate jamais une occasion pour tirer à boulets rouges sur les Indiens contestataires et autres empêcheurs de tourner en rond. Au Guatemala, pour certains, il s'agirait presque d'un sport national, aux conséquences parfois tragiques.

En effet, certains secteurs croient que les consultations locales seraient orchestrées depuis l'extérieur du pays par des intérêts occultes et malveillants. Selon le commentateur Pedro Trujillo, elles seraient « le résultat de la manipulation et du dirigisme de certains fauteurs de trouble associés au crime organisé, aux idéologies démodées ou aux prestataires habituels de l'aide internationale ». En conséquence, le processus consultatif en milieu rural serait « un pur fiasco qui, en plus d'être non contraignant, n'assure pas les critères minimaux de transparence, de sérieux ou de participation populaire ». Ceux et celles qui en feraient la promotion comme moyen d'expression, selon Trujillo, porteraient atteinte aux normes institutionnelles et à la liberté individuelle par l'entremise de « la tromperie, la corruption, la pression ou l'intimidation », manigances apprises par ces « radicaux habituels » lors du conflit armé qui secoua le pays à partir des années 1960 jusqu'aux années 1990⁹⁵.

Le chroniqueur Alfred Kaltschmitt qualifiait à son tour le processus consultatif de malhonnête et de manipulateur. Selon lui, les aînés et les dirigeants communautaires – « pauvres et manipulables » – seraient induits en erreur et soudoyés par des « vociférateurs de consignes payés pour exciter les participants ». Ainsi, des forces extérieures sans scrupules financeraient « le chaos social » à l'intérieur de la république tout en contaminant les paysans de leurs idées nocives, « plus létales et tenaces que l'arsenic, le cobalt radioactif et mille fois

⁹⁵ Pedro Trujillo, « La "consulta" popular. ¿Dónde está el clamor a la observación internacional en esos "comicios"? », *Prensa Libre*, le 10 juillet 2012, 17.

plus appauvrissantes qu'une révolution stalinienne ». Le danger ne serait donc pas celui que représente une mine pour l'environnement, mais bien les idées, en général, et forcément venues d'ailleurs. En évoquant l'anticommunisme primaire et le conflit armé d'une autre époque afin d'ajouter un effet dramatique à ses propos, il écrit que la gauche contestataire

sait que pour regrouper les paysans dans une soupe amorphe, politiquement manipulable pour leurs propres fins, ils ont besoin de démons et de causes facilement vendables. Et maintenant qu'ils ont les ressources afin d'employer des dizaines de dirigeants communautaires et de payer les frais et la logistique des mobilisations, ils sont en train de remporter la partie⁹⁶.

Les ressources considérables dont disposeraient les communautés paysannes pour leurs consultations populaires proviendraient nécessairement de sources étrangères, que l'auteur n'identifie pas, mais qu'il associe sans ambages à une puissance telle l'Union soviétique au pire de la guerre froide⁹⁷. La bataille pour vaincre l'opinion publique sur l'enjeu du développement industriel est donc lancée.

Pour Humberto Preti, un autre leader d'opinion qui participe à la croisade, les citoyens qui oseraient afficher leur désaccord avec le modèle extractif et ses cycles inévitables d'emballage et d'effondrement seraient des « ennemis de l'investissement » qui ont comme objectif de saborder l'économie du pays. « Quelles seront les politiques afin de contrer la marée de destruction de l'économie du pays? », demande-t-il aux lecteurs du plus important quotidien guatémaltèque, que l'on imagine saisis d'un sentiment de peur face à la catastrophe qui les attend. « Leurs objectifs sont clairs, mais ceux du gouvernement et du secteur privé seront-ils

⁹⁶ Alfred Kaltschmitt, « Consultas chuecas », *Prensa Libre*, le 2 novembre 2010, 14; Alfred Kaltschmitt, « El financiamiento del caos social. Solo se necesitan demonios y causas fáciles de vender », *Prensa Libre*, le 8 mai 2012, 16.

⁹⁷ *Ibid.*

aussi clairs? Tout cela pourrait se résorber si on y faisait face de façon résolument courageuse⁹⁸ », laissant ainsi planer une menace à peine voilée, difforme.

Selon les tenants de ces propos, une force déstabilisatrice serait à l'œuvre au Guatemala, dont l'objectif principal ne serait pas de tenter d'alerter l'opinion publique quant aux effets de l'activité minière sur les sources d'approvisionnement en eau de milliers de citoyens, par exemple, mais plutôt de nuire au développement même du pays, affectant ainsi l'intégrité et la cohésion de la nation. Selon ce point de vue, le péril dans la demeure ne serait pas le manque de participation citoyenne sur des enjeux aussi importants que le modèle de développement que l'on propose comme solution à la pauvreté, mais plutôt un excès de participation des paysans et des Autochtones. Dans une société qui se dit en voie de démocratisation, aux prises avec la corruption, la violence, le désengagement et l'opportunisme politique, le paradoxe posé par de telles consultations, locales et indépendantes, aussi imparfaites soient-elles, est frappant.

J. Sauvons les crustacés!

Il est intéressant de noter que l'emplacement géographique des projets miniers semble influencer la réaction des commentateurs quant à l'acceptabilité ou non de leurs mises en chantier. Lorsque la compagnie canadienne G4G Ressources et la sino-australienne Mayan Iron Corporation proposaient, dès 2010, d'extraire annuellement 10 millions de tonnes métriques de fer des sables ferrugineux de la côte pacifique, certains commentateurs changeaient de ton pour ne pas dire d'avis⁹⁹. Alfred Kaltschmitt, qui décrie normalement la mobilisation paysanne contre

⁹⁸ Humberto Preti, « Nada tienen que ver. Nuestra crisis es solamente de nosotros y de nadie más », *Prensa Libre*, le 16 juin 2012, 15.

⁹⁹ Carolina Gamazo, « Buscan "arena de hierro" del país. Un tesoro enterrado en la Costa Sur. Expectativas de potenciales yacimientos contrastan con preocupación por impacto ambiental », *Prensa Libre*, le 22 août 2010, 2-3; Proactive Investors, « Mayan Iron más cerca de explotar el hierro », *El Periódico*, le 25 août 2010, 10; Alberto Ramírez, « Autoridades solo hacen análisis de esa industria. Temen daños por

l'exploitation minière lorsqu'il s'agit d'or ou l'argent dans les hautes terres autochtones, évoquait avec une certaine émotion existentielle « notre littoral », les envolées de pélicans et les bains de soleil, tout en laissant libre cours aux élucubrations lyriques que lui inspire le bord de mer. « C'est une chose d'extraire du minerai des profondeurs d'une montagne ou d'endroits lointains, appuyé par des études rigoureuses d'impact environnemental », écrit-il, mais

C'est autre chose que d'ouvrir des galeries cavernes sur les plages ou sur le lit marin où il existe tout un écosystème, allant de la tortue jusqu'aux crustacés. Tout un habitat qui fonctionne en parfaite synchronisation, mais dont l'équilibre est bouleversé lorsqu'une de ses composantes est altérée¹⁰⁰.

Même chose pour le vociférant Raúl Minondo Ayau qui n'hésite pas à comparer les organisations autochtones et écologistes au crime organisé ou aux groupuscules d'extrême gauche des années passées. Mais l'exploitation minière devient tout à coup nuisible à ses yeux lorsqu'il s'agit du potentiel touristique des plages ensoleillées. L'exploitation minière de ces plages « est apparemment une très mauvaise idée (je ne deviens pas un *éco-loco* pour autant) mais c'est la réalité », affirme-t-il. Il s'agirait, avertit le chroniqueur, « de changer totalement la structure physique et chimique de ces sols et cela entraînerait des changements irréversibles » :

Les plages comme nous les connaissons aujourd'hui cesseraient d'exister pour toujours. Le dommage à l'écosystème est évident et massif, même si les intentions sont bonnes. Le pire c'est que le bénéfice que cela pourrait nous apporter ne pourrait se comparer aux bénéfices de l'industrie touristique qui

minería en playas », *Prensa Libre*, le 17 septembre 2010, 6; Vernick Gudiel, « El MEM proroga las licencias de reconocimiento en playas a G4G. La minera canadiense busca depósitos de hierro y tierras raras en las playas de la Costa Sur. Las tierras raras son codiciadas por la industria automotriz », *El Periódico*, le 8 octobre 2010, 10; Juan Manuel Castillo, « CONAP advierte amenaza a la biodiversidad en costa del pacífico por exploración de minas de hierro. En el pacífico guatemalteco hay cuatro áreas protegidas que contienen manglares en peligro de extinción », *El Periódico*, le 15 novembre 2010, 2-3; Carlos Rigalt, « Minería de hierro pone en riesgo la Costa Sur », *El Periódico*, le 19 avril 2011, 3; Alberto Ramírez, « Empresas están decididas a extraer metal de la arena en el Pacífico. Minerías buscarán hierro, pese a peligro ambiental », *Prensa Libre*, le 26 avril 2011, 3.

¹⁰⁰ Alfred Kaltschmitt, « Arenas negras », *Prensa Libre*, le 26 avril 2011, 14. Voir aussi Alfred Kaltschmitt, « Fanatismo y ecohisteria », *Prensa Libre*, le 17 mai 2011, 14.

exploite cette même plage de façon efficace. Nous ne pouvons pas avoir les deux [formes d'exploitation]. La décision à prendre est facile¹⁰¹.

Le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles était d'accord, lui qui refusa en 2011 d'approuver l'étude d'impact environnemental élaboré par les entreprises elles-mêmes en vue d'obtenir un permis d'exploitation de la ressource ferreuse¹⁰². Bien que l'exploration se poursuit sur l'ensemble de la côte pacifique guatémaltèque, de la frontière du Mexique jusqu'à la frontière du Salvador, les plages seraient épargnées pour l'instant, contrairement aux terres agricoles des paysans autochtones des hautes terres, jugés moins dignes de considération par certains que les tortues ou les crustacés.

K. Les fonctionnaires et les élus canadiens se prononcent

Même les commentateurs pour qui les consultations populaires ne seraient pas le résultat d'une conspiration internationale contre l'économie guatémaltèque pensent que les votes majoritaires contre les mégaprojets dans plusieurs régions rurales du pays seraient le résultat d'un manque de compréhension de la part des principaux concernés quant aux bienfaits du développement minier, pétrolier ou hydroélectrique. Non seulement manipulables, les paysans et les Autochtones seraient simplement incapables de comprendre les impacts de ces projets sur la santé de la population, sur la qualité de l'air, du sol ou des cours d'eau de leurs localités¹⁰³. Selon Roberto Morales, gérant de la filière guatémaltèque de la canadienne Tahoe Ressources, ce que ceux et celles qui sont contre le projet de San Rafael Las Flores « ignorent c'est que nous réalisons ces projets en leur faveur¹⁰⁴ ».

¹⁰¹ Raúl Minondo Ayau, « Comentarios. La minería es peligrosísima para el ambiente », *El Periódico*, le 2 mars 2011, 14.

¹⁰² Alberto Ramirez E., « MARN rechaza plan para explotar hierro », *Prensa Libre*, le 27 avril 2011, 8.

¹⁰³ Oscar Figueroa, « Vecinos de Uspantán aseguran que les exigen voto contra la minería. Comunitarios denuncian que consulta no fue libre », *Prensa Libre*, le 24 novembre 2010, 34.

¹⁰⁴ Oswaldo Cardona, « Iglesia y vecinos rechazan minera », *Prensa Libre*, le 30 décembre 2010, 34.

Selon la gouverneure générale du Canada, de passage au Guatemala en décembre 2009, les conflits miniers au Guatemala s'expliqueraient par un manque de communication entre les parties. Ce serait « aux entreprises de communiquer davantage au sujet de leurs activités, de leurs intentions de participer au développement des communautés » et aux citoyens de « s'ouvrir davantage au dialogue » afin de mieux comprendre la position des entreprises, dont celle de Goldcorp. Si le Guatemala doit assurer les conditions propices à l'investissement étranger, selon Michaëlle Jean, les entreprises canadiennes doivent à leur tour se conformer aux politiques canadiennes en matière de responsabilité sociale à l'étranger. « Lorsqu'une entreprise canadienne s'établit dans un autre pays, le Canada insiste pour que ses activités soient socialement responsables; c'est-à-dire qu'elles apportent une valeur ajoutée au développement humain, équitable et durable, du pays où elle se trouve », déclara-t-elle à la presse guatémaltèque, visiblement au courant de la controverse suscitée par les pratiques minières canadiennes¹⁰⁵.

Bref, si les Autochtones et les paysans, par l'entremise de leurs plébiscites communautaires, se prononcent massivement contre le modèle de développement que leur propose l'industrie minière canadienne, ce serait en partie parce qu'ils n'auraient pas compris ou ne seraient pas au courant de tous les bénéfices que cette industrie compte leur apporter. Si les Autochtones sont contre, c'est tout simplement parce qu'ils se trompent. Et de toute manière, ni le gouvernement du Guatemala ni les entreprises ne sont tenus de respecter leur volonté. Selon Mme Jean, le gouvernement du Canada et l'industrie minière canadienne se soucient sincèrement du développement des communautés autochtones et paysannes du

¹⁰⁵ Karen Cardona, « Gobernadora de Canadá discute con Colom sobre problemática. Funcionaria pide dialogo por minería », *Prensa Libre*, le 13 décembre 2009, 2. Sur la question de la violence galopante au Guatemala, la gouverneure générale affirmait alors avoir « ressenti cette insécurité parce que le contingent de gardes du corps qui m'a été assigné est très lourd, très imposant. Cela aussi est une expression, un reflet que l'insécurité est un problème » au Guatemala, dit-elle, avant de quitter le pays après une visite de trois jours.

Guatemala, position officielle qui semble avoir changé au cours des dernières années, conséquence sans doute des émeutes et des assassinats de dirigeants locaux provoqués par l'activité extractive. En février 2005, alors que la mine Marlin était à ses débuts et appartenait à l'entreprise Glamis Gold de Vancouver, et que l'opposition paysanne au projet avait déjà fait un mort (celle du manifestant Raúl Castro Bocel) et une vingtaine de blessés lors d'une intervention policière contre un blocus routier le mois précédent, la première secrétaire de l'Ambassade canadienne au Guatemala, Ginette Martin, avait alors affirmé :

L'investissement canadien qui a ici [sic] au Guatemala, si on parle juste du projet Marlin à San Miguel [Ixtahuacan], dans le département de San Marcos, on ne parle pas seulement d'une compagnie canadienne, on parle de milliers de Canadiens qui ont investi à la bourse de Toronto [ce] qui a donné finalement le financement, le capital, avec lequel peut opérer Montana Exploradora ou, sous son nom canadien, Glamis Gold, ici au Guatemala. Ce n'est pas seulement l'entreprise qu'on est en train de défendre, on est en train de défendre des contribuables canadiens qui ont investi dans la bourse canadienne et... envers qui on a un devoir aussi de voir [à ce] qu'ils ne perdent pas leurs investissements¹⁰⁶.

Un mois plus tard, le 13 mars, Alvaro Benigno Sánchez était abattu par deux gardiens de sécurité au service de la compagnie Glamis Gold dans la communauté de San Miguel Ixtahuacan, située à sept kilomètres de la mine Marlin¹⁰⁷. Quatre ans plus tard, selon Michaëlle Jean, le Canada veillait aux intérêts non des entreprises canadiennes au Guatemala, mais des Guatémaltèques eux-mêmes, qui, malgré les efforts répétés du gouvernement et des entreprises, ne

¹⁰⁶ Hugo Lavoie, « Une mine d'or canadienne contestée au Guatemala », *Dimanche magazine*, Société Radio-Canada, le 13 février 2005, [En ligne], http://www.radio-canada.ca/actualite/v2/dimanchemag/niveau2_2059.shtml (document consulté le 21 avril 2005 et le 2 août 2012).

¹⁰⁷ Mining Watch Canada/ Mine Alerte, « Killing of Alvaro Benigno Sanchez by Security Guards Working for Glamis Gold Subsidiary in Guatemala », le 5 avril 2005, [En ligne], <http://www.miningwatch.ca/killing-alvaro-benigno-sanchez-security-guards-working-glamis-gold-subsidiary-guatemala> (document consulté le 2 août 2012); Glamis Gold Ltd., « Glamis Gold Comments on Recent Events in Guatemala », communiqué de presse, le 20 avril 2005, [En ligne], http://www.goldcorp.com/Theme/GoldCorp/Files/Doc_news/apr20-05.pdf (document consulté le 2 août 2012).

comprenaient toujours pas les bienfaits du développement minier que l'on souhaitait pour leurs collectivités.

Au moment du passage protocolaire de Mme Jean au Guatemala, les parlementaires canadiens débattaient timidement du comportement des minières canadiennes à l'étranger. En février 2009, le député libéral John McKay avait présenté un projet de loi privé au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international. La Loi C-300 tentait de responsabiliser les sociétés minières, pétrolières et gazières canadiennes actives dans les pays en voie de développement en sanctionnant leurs infractions aux normes internationales en matière de protection des droits humains et de l'environnement. Les promoteurs de la loi souhaitaient que ces entreprises agissent conformément aux engagements internationaux du Canada, et ce, surtout si leurs opérations bénéficiaient d'appuis gouvernementaux dans des pays incapables ou peu disposés à faire appliquer ces normes au détriment de leurs propres populations¹⁰⁸.

La proposition confiait aux ministres des Affaires étrangères et du Commerce international le pouvoir de recevoir et d'évaluer des plaintes déposées par des citoyens et des citoyennes de pays étrangers relatives aux abus d'entreprises canadiennes dans leur pays. Le projet de loi exigeait que ces plaintes soient rendues publiques et que les ministres concernées remettent un rapport annuel au parlement canadien sur la teneur de leurs enquêtes. Une entreprise jugée en infraction des normes canadiennes dans un pays en voie de développement

¹⁰⁸ Chambre des communes du Canada, « Loi sur la responsabilisation des sociétés à l'égard de leurs activités minières, pétrolières ou gazières dans les pays en développement (projet de Loi C-300) », Deuxième session, quarantième législature, 2009, [En ligne], <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=3658424&Language=F&Mode=1&File=24> (document consulté le 10 octobre 2012).

se verrait retirer ses appuis gouvernementaux et diplomatiques et serait privée de fonds d'investissement provenant du régime de pensions du Canada¹⁰⁹.

Selon le député McKay, de plus en plus de minières canadiennes étaient impliquées dans des activités condamnables à l'étranger, ce qui contribuait à ternir l'image internationale du Canada. Le gouvernement, selon lui, devait adopter des mesures non seulement volontaires, mais coercitives afin de remédier à la situation : « Les faits démontrent que les compagnies violent les droits de la personne, qu'elles sont impliquées dans des viols et des meurtres pour assurer la sécurité de leurs sites, qu'elles opèrent sans permis, et qu'elles contribuent à dégrader l'environnement¹¹⁰ ».

Les entreprises aurifères canadiennes, dont Barrick Gold, Goldcorp et Kinross Gold Corporation, étaient tous contre ce projet de loi qu'elles jugeaient « inutile et préjudiciable aux affaires commerciales canadiennes », Barrick Gold tenant en particulier à nier – sans les préciser – toutes les allégations portées à l'attention des parlementaires canadiens quant à ses activités à l'étranger et qui résultaient, selon l'entreprise, d'une campagne internationale de diffamation. En somme, la loi C-300 mettrait en péril la position concurrentielle des compagnies minières canadiennes sur le marché international, nuirait à leur bonne réputation et pourrait même les inciter à se relocaliser¹¹¹...

Selon Barrick, « [d]ans tous les pays souverains au sein desquels Barrick opère, il existe des institutions gouvernementales, des régimes réglementaires, des autorités de maintien de l'ordre, des procédures légales et des cours de justice » aptes à tenir les entreprises minières en

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ Presse canadienne, « Le projet de loi C-300 défait par six voix », *Radio-Canada.ca*, le 27 octobre 2010, [En ligne], http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2010/10/27/001-miniere_responsabilite.shtml (document consulté le 10 octobre 2012).

¹¹¹ Barrick Gold, « Barrick Gold présente sa position concernant le Projet de loi C-300 et apporte des faits », Communiqué de presse, le 26 novembre 2009, [En ligne], http://www.barrick.com/files/docs_pressrelease/Barrick-Gold-pr%C3%A9sente-sa-position-concernant-le-Projet-de-loi-C-300-et-Apporte-des-faits.pdf (document consulté le 10 octobre 2012).

laisse. Le rôle de superviser ces entreprises reviendrait au pays en question et non au parlement canadien, beaucoup trop politisé. Et Barrick d'ajouter : qu'« [a]u-delà de ces États souverains, les compagnies sont déjà responsables et soumises à un éventail de standards internationaux et à des directives concernant la conduite responsable¹¹² ».

L'Association minière du Canada s'opposait aussi au projet de loi. « Nous craignons que cela ne punisse des compagnies non pas en fonction de leur comportement, mais uniquement sur la base de plaintes », expliquait son porte-parole Paul Hébert¹¹³. À titre de moteur économique du pays et au nom de la seule industrie pour laquelle le Canada était reconnu comme chef de file mondial (75 pour cent des compagnies minières au monde avaient leurs sièges sociaux au Canada en 2009 et investissaient dans 10 000 projets répartis dans une centaine de pays), l'industrie minière méritait une plus grande considération. Or, cette même industrie faisait du Canada la « capitale mondiale du financement minier, devançant actuellement Londres et New York », position que le projet de loi remettait en question tout en menaçant « des milliers d'emplois dans le secteur du financement de l'industrie des ressources » à Toronto et à Vancouver¹¹⁴.

Selon l'association, les compagnies minières canadiennes étaient toutes dévouées aux principes internationaux qui régissent la responsabilité sociale des entreprises, dont les principes volontaires sur le respect des droits humains, élaborés conjointement par l'industrie, les gouvernements et certaines organisations non gouvernementales (ONG). Selon l'association, si les députés fédéraux votaient en faveur du projet de loi, ils enverraient

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ PC, « C-300 défait par six voix ».

¹¹⁴ L'Association minière du Canada, « L'industrie minière canadienne: un leader mondial socialement responsable. Le projet de loi C-300 nuira aux sociétés minières canadiennes », le 1^{er} septembre 2010, [En ligne], http://www.mining.ca/www/media_lib/MAC_Documents/Presentations/2010/C300_MP_2Pager_1SEP2010_FR__2_.pdf (document consulté le 10 octobre 2012).

un message clair aux autres pays, selon lequel le Parlement du Canada ne fait plus confiance aux sociétés minières canadiennes. Un tel message nuira à la réputation des sociétés minières canadiennes de gouvernements [sic] à travers le monde. Les pays concurrents du Canada utiliseront le projet de loi C-300 pour saper la compétitivité des entreprises canadiennes dans le très concurrentiel secteur mondial de l'extraction de minéraux¹¹⁵.

En deuxième lecture, en avril 2009, 137 députés fédéraux avaient voté en faveur du projet de loi, contre 133 qui s'y sont opposés. Cependant, en troisième lecture, le 27 octobre 2010, les députés l'ont rejeté par six voix : 134 députés ont voté en faveur, 140 ont voté contre. Tous les députés conservateurs, sauf un, étaient opposés au projet de loi C-300. Reprenant presque mot pour mot les insinuations de l'industrie, le ministre du Commerce international Peter Van Loan avait affirmé que C-300 inciterait les minières à quitter le Canada, provoquant ainsi d'importantes pertes d'emplois¹¹⁶.

Au moment de laisser libre cours aux minières canadiennes dans le tiers-monde, le gouvernement conservateur à Ottawa décida aussi de couper les fonds aux organisations non gouvernementales qu'il jugeait trop critiques de la politique extérieure du gouvernement et des activités du secteur privé canadien à l'étranger. À l'automne 2011, la ministre de la Coopération internationale Bev Oda annonçait un virage en matière de coopération internationale, associant formellement le secteur privé, dont l'industrie minière canadienne, au développement international. Dans le cadre de la nouvelle politique, Ottawa annonçait trois projets pilotes financés au coût de 6,7 millions de dollars par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), arrimant des sociétés minières à des ONG canadiennes triées sur le volet. Dorénavant, ces ONG serviront à améliorer la réputation de trois géants de l'industrie : Plan Canada s'associait à lamgold au Burkina Faso, Vision mondiale à Barrick Gold au Pérou, et

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ PC, « C-300 défait par six voix ».

Entraide universitaire mondiale à Rio Tinto Alcan au Ghana¹¹⁷. « Et ce n'est qu'un début », écrit la journaliste Agnès Gruda :

L'ACDI a déjà réservé une vingtaine de millions à d'éventuels projets en Amérique latine, tandis qu'une fondation philanthropique mise sur pied par des sociétés minières, Lundin for Africa, recevra 4,5 millions pour des projets de développement économique au Sénégal, au Mali et au Ghana¹¹⁸.

Pour Bev Oda, l'efficacité de l'aide internationale passe par le secteur privé, mais selon Chantal Havard du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), les nouveaux projets « peuvent facilement être vus comme des subventions indirectes à des sociétés qui font des milliards de profits ». Le Conseil, dont certains membres (comme Développement et paix, Kairos et Alternatives) n'ont pas la faveur de l'ACDI, marche sur des œufs. Par contre, d'autres comptent bien tirer profit de la nouvelle manne de l'ACDI et son prêts à prendre le train des sociétés minières : « Nous croyons que c'est en travaillant avec ces sociétés que nous les inciterons à améliorer leurs pratiques et à mieux respecter les droits de l'homme », assure Harry Kats, responsable des questions minières pour Vision mondiale, organisation qui recevra 500 000 dollars du gouvernement canadien pour créer des emplois au Pérou tout en améliorant l'image de marque de Barrick Gold¹¹⁹.

L. Propos diffamatoires et incitation

Mais revenons aux cas de Mme Ouelí et de Mme Chávez au Guatemala. Leur mouvement citoyen représente-t-il un danger pour l'industrie minière au point de justifier un attentat contre elles? Leurs interventions ainsi que leur présence sur la place publique représentent-elles une véritable menace aux intérêts qui tirent profit de l'exploitation des

¹¹⁷ Agnès Gruda, « Virage controversé dans l'aide internationale », *La Presse.ca*, le 24 mars 2012, [En ligne], <http://www.lapresse.ca/international/201203/24/01-4508969-virage-controverse-dans-laide-internationale.php> (document consulté le 10 avril 2012).

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ *Ibid.*

ressources naturelles au Guatemala? La société dans laquelle vivent Mmes Oquelí et Chávez accepte-t-elle les attentats perpétrés contre des dizaines de leurs concitoyens et concitoyennes? Qui pourrait même justifier un tel état de fait? Cela nous amène à la troisième question dans notre tentative de comprendre la nature des délits commis contre Mmes Oquelí et Chávez, à savoir qui oserait inciter à la violence contre elles? Peut-on repérer les traces d'un discours qui, par ses propos, cherche à identifier et à stigmatiser des coupables, à transformer l'angoisse provoquée par l'insécurité en peur imaginaire? Existe-t-il des indices d'exclusion de groupes précis, de diffamation ou d'incitation à la violence à leur encontre?

Revenons donc aux leaders d'opinion pour qui les consultations populaires effectuées dans les communautés rurales sur l'enjeu des ressources naturelles relèveraient d'une conspiration internationale visant à faire sombrer l'économie guatémaltèque et à provoquer la perte d'emplois. Fin 2008, au Guatemala, Humberto Preti n'hésitait pas à associer des personnalités publiques, comme Rigoberta Menchú ou les avocats Ramón Cadena et Amilcar Pop, à des assassins. Selon le commentateur, ces personnalités et autres défenseurs des droits humains, seraient tous « membres de la campagne orchestrée contre l'investissement et l'emploi » dont l'objectif serait de « maintenir les niveaux de pauvreté nécessaires à leur discours vulgaire et mensonger », quitte à appuyer des actions criminelles, si nécessaire, afin d'atteindre leur objectif¹²⁰.

Une semaine plus tard, Preti laissait entendre que de nombreuses organisations non gouvernementales œuvrant, entre autres, dans les domaines de la santé, de l'éducation et des droits humains au Guatemala recevaient « leur financement de sources obscures et illégales » tout en étant elles-mêmes responsables des piètres indices du pays en matière de développement humain. La baisse des budgets en matière de coopération internationale allait,

¹²⁰ Humberto Preti, « Empleos vs Menchú », *Prensa Libre*, le 13 décembre 2008, 17.

selon Preti, déchaîner une lutte sans merci entre ces différentes organisations, qui se verraient réduites à mentir et à calomnier pour survivre¹²¹. En février 2009, Preti écrivait que ces organisations humanitaires et leurs dirigeants, en exploitant la misère des gens, pourraient fort bien provoquer un nouveau conflit armé au Guatemala :

[T]ous ceux qui s'opposent au développement et à l'emploi, qui ont toujours la mentalité de l'époque du conflit armé, lorsque la guérilla détruisait l'infrastructure et ses syndicats satellites se dédiaient à la fermeture d'entreprises [...] pourraient générer un conflit de grandes proportions¹²².

Selon Preti, ces « dirigeants néfastes » et ces « gens négatifs » auraient comme seuls objectifs de fomenter l'insatisfaction parmi la population et d'inciter à la violence contre les autorités. Manipulateurs, ils utiliseraient le mensonge et la violence dans le but de persuader les honnêtes gens que « les projets touristiques, miniers, les mégaprojets de construction, enfin, tout ce qui génère des emplois » n'est pas dans leur intérêt, menant ainsi le pays à la ruine. Si le gouvernement ne prenait pas « la décision ferme de remettre à l'ordre ces déstabilisateurs », selon Preti, alors la « réplique se donnera à la grandeur du pays ». « Comme nous l'avons vu, conclut-il, [les opposants] sont armés et prêts pour un nouveau conflit¹²³ ».

Toujours en février 2009, le commentateur Eduardo Zapeta dénonçait les religieux qui souffraient, selon lui, du « syndrome Ramazzini » et qui, comme l'évêque catholique Álvaro Ramazzini de San Marcos, se seraient prononcés et auraient même manifesté contre un développement minier qui ne tiendrait pas compte des préoccupations paysannes. En instrumentalisant leurs congrégations, ces religieux feraient de l'Église catholique « un vil et cruel semblant de parti politique des tropiques mortels ». L'époque de la théologie de la libération est de retour, affirme Zapeta, cette époque où les redoutables prêtres marxistes

¹²¹ Humberto Preti, « No les va a gustar », *Prensa Libre*, le 20 décembre 2008, 17.

¹²² Humberto Preti, « Un nuevo conflicto », *Prensa Libre*, le 14 février 2009, 17.

¹²³ *Ibid.*

imploreraient leurs fidèles de « s'armer les uns les autres ». « Ni ce monseigneur, ni aucun pasteur ou prêtre, ne se situe dans la stratosphère de la supériorité morale. Ils sont mortels, comme vous et moi », écrit-il¹²⁴.

Mais qui, au fait, est ce fanatique Ramazzini que dénonce Zapeta et qui répand son message subversif parmi les masses manipulables? Après avoir été évêque du département de San Marcos pendant 24 ans, monseigneur Álvaro Ramazzini a été nommé évêque du département voisin du Huehuetenango où il assumera ses nouvelles fonctions à la mi-juillet 2012. Le jour de son investiture, plus de 8 000 sympathisants auraient accompagné le prélat aux cheveux blancs depuis le diocèse de San Marcos, confiant ainsi symboliquement leur chef spirituel aux soins des 20 000 fidèles qui l'attendaient patiemment à Huehuetenango¹²⁵. Connu pour son labeur auprès des démunis de San Marcos, les attentes que suscite son arrivée sont nombreuses dans une région aux prises avec des problèmes de pauvreté, d'insécurité et de projets de développement minier et hydroélectrique. Lors d'une entrevue, réalisée peu avant son départ de San Marcos, l'évêque décrié par Zapeta affirmait :

J'ai toujours cru au dialogue et j'ai souvent joué le rôle de médiateur. J'essaierai de maintenir cette attitude, mais aussi de faire comprendre aux autorités et à certains intervenants leur responsabilité lorsqu'ils agissent à l'encontre des revendications justes et légitimes des secteurs les plus démunis, et ainsi leur faire comprendre que leur comportement est inadéquat. Mon attitude fondamentale est de chercher le dialogue, toujours chercher la vérité et la justice en insistant sur le fait que nous ne pourrions vivre en paix sans solidarité¹²⁶.

Sur la question de l'exploitation des ressources naturelles et de son engagement manifeste auprès des communautés autochtones de San Marcos, l'évêque expliquait :

¹²⁴ Estuardo Zapeta, « Políticos con sotana », *Siglo XXI*, le 27 février 2009, 17. Voir, plus récemment, Pedro Trujillo, « De clérigos en política. A Dios predicando, pero con el mazo dando », *Prensa Libre*, le 10 avril 2012, 17.

¹²⁵ Mike Castillo, « Llega a Huehuetenango. Ramazzini es recibido por miles. Fiesta por llegada de obispo, quien reitera compromiso de luchar por los desprotegidos », *Prensa Libre*, le 15 juillet 2012, 6.

¹²⁶ Mike Castillo et Aroldo Marroquín, « Ramazzini toma posesión hoy, en Huehuetenango. "Mi actitud es buscar el dialogo". Obispo afirma que mediará en favor de los pobres », *Prensa Libre*, le 14 juillet 2012, 26.

Je poursuivrai mon engagement, surtout au Huehuetenango, auprès de la résistance pacifique contre les entreprises extractives alors que les consultations communautaires ont eu lieu et je continuerai à appuyer les efforts en ce sens des communautés organisées. Je tenterai toujours de faire respecter les décisions des populations autochtones, selon la Convention 169 – de l’Organisation internationale du travail – et j’essayerai de faire en sorte que les projets économiques soient vraiment propices au développement des grandes majorités défavorisées. [...] Sur la question du développement minier, j’ai demandé et j’insisterai sur un moratoire. J’ai beaucoup travaillé sur les réformes à apporter à la Loi sur les mines [...]. Je suis convaincu que nous avons besoin de produire notre énergie de façon propre¹²⁷.

Selon l’évêque, loin d’être une aberration, les consultations populaires sur la question du développement industriel en milieu rural constituent une initiative prometteuse :

Il est important aussi de prendre en considération l’inclusion des communautés afin qu’elles puissent participer au partage des bénéfices, car c’est ça le nœud du problème, elles ne sont pas prises en considération. [...] Je suis convaincu que l’État doit tenir compte de ces consultations et doit trouver un moyen de les reconnaître afin de renforcer la démocratie¹²⁸.

Et notre épouvantail révolutionnaire? La gauche armée d’antan se serait métamorphosée, précisait Preti en mars 2009, en décembre 2010 et encore en septembre 2012... Le commentateur décelait alors une nouvelle stratégie subversive, mise de l’avant en Amérique latine par des politiciens « d’un clair penchant idéologique à caractère communiste » qui cherchent à prendre le pouvoir démocratiquement, par les urnes. Si les moyens ont changé, écrit-il, leurs objectifs seraient toujours de nuire au capital, d’entraver l’investissement et de faire augmenter les niveaux de pauvreté afin de mieux faire accepter leurs politiques socialistes, à l’instar du Syndicat des enseignants qui complotait pour rabaisser le niveau d’éducation d’une population qu’il souhaite manipuler. Même les gouvernements aux positions moins radicales tenteraient d’introduire des changements irréversibles, écrit Preti. Lesquels? L’auteur n’en dit rien, mais les acteurs sont là, sur le champ de bataille des ressources naturelles : « les

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*

environnementalistes radicaux, l'Église catholique et logiquement les politiciens corrompus qui, à la poursuite de leurs intérêts, font obstacle aux activités productives [et à] tout ce qui pourrait créer de l'emploi¹²⁹ ».

Quelques mois plus tard, Preti tentait de préciser ces mêmes allégations. « Ceux qui un jour avaient pris les armes ne sont peut-être plus là, [...] mais la semence qu'ils ont plantée continue à porter ses fruits ». Les belligérants d'hier seraient devenus des fonctionnaires dont la consigne est de faire sombrer l'économie. À l'échelle du continent américain, répète Preti, les groupes de gauche, à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement, s'opposeraient systématiquement à la création de la richesse et d'emplois. « Certaines activités, telle l'exploitation minière ou pétrolière, écrit-il, ont été diabolisées par l'entremise d'arguments fondés sur l'environnement et l'enjeu social et qui, sans doute, [proviennent] de leur laboratoire de lutte idéologique ». Preti dénombre quatre groupes directement responsables d'une telle diabolisation au Guatemala : les environnementalistes, financés par les pays européens et le Canada; les gauchistes qui, en général, travaillent avec les environnementalistes afin d'en tirer profit; les religieux de l'Église catholique qui incitent aux affrontements; et les politiciens corrompus qui manipulent les masses paysannes¹³⁰.

Le clergé guatémaltèque n'accepte pas facilement de telles allégations. Selon le prêtre Víctor M. Ruano, l'enjeu minier au Guatemala n'est pas seulement économique, ne se résumant pas uniquement au montant que les entreprises étrangères devraient ou non payer en redevances. Le principal problème serait, selon lui, « l'aggravation du niveau de conflit social

¹²⁹ Humberto Preti, « ¡Conozcámoslos! », *Prensa Libre*, le 14 mars 2009, 15. Visiblement à court d'idées et possiblement rongé par un spleen insondable, l'auteur reprend verbatim les mêmes propos dans ses chroniques publiées en décembre 2010 et en septembre 2012. Voir Humberto Preti, « Yoyos y capiruchos », *Prensa Libre*, le 18 décembre 2010, 15; et Humberto Preti, « Son prácticamente intocables. Los movimientos de izquierda toman una fuerza inusitada », *Prensa Libre*, le 22 septembre 2012, 17.

¹³⁰ Humberto Preti, « Los mejores aliados », *Prensa Libre*, le 13 juin 2009, 15. Voir des propos semblables dans Preti, « Son prácticamente intocables ».

dans les communautés qui constatent, justement indignées, comment les autorités chargées de rechercher le bien commun font la sourde oreille devant leurs revendications légitimes et protègent ces entreprises transnationales ». Loin d'être subversive, l'attitude des communautés qui ont rejeté l'industrie minière par l'entremise de consultations populaires serait tout à fait patriotique, selon Ruano. Cette attitude est fondée sur une réelle préoccupation quant aux effets du cyanure et autres produits chimiques sur la santé des communautés et de leurs cours d'eau. Ruano critiquait en même temps les campagnes publicitaires des entreprises minières qui attaquaient leurs opposants¹³¹. En ce sens, le diocèse de Santa Rosa dénonçait « les diffamations, les commentaires malveillants, les fausses accusations, dont la finalité est de diviser les communautés », imputant à tort l'intention à certains de leurs membres de vouloir nuire au développement des villages et du pays¹³².

En juin 2009, la filiale guatémaltèque de la minière canadienne Goldcorp, Montana Exploradora, affirmait dans une série d'annonces publiées à pleine page dans les quotidiens guatémaltèques que les conflits sociaux provoqués dans le département de San Marcos étaient imputables non à sa mine Marlin, mais à « certains groupes d'intérêts », des

individus et organisations irresponsables qui, afin de satisfaire leurs ambitions, n'hésitent pas à manipuler les habitants des villages et des hameaux qu'ils trompent en inventant des dommages à l'environnement et à la santé et en promettant des bénéfices économiques et sociaux qu'ils ne recevront jamais en échange d'une opposition sans fondement à l'activité minière¹³³.

¹³¹ Víctor M. Ruano P., « Aprendan del cardenal. Guatemala, ¿país minero? No. El problema no es lo económico, sino la conflictividad social », *Prensa Libre*, le 15 juillet 2012, 22.

¹³² Víctor M. Ruano P., « Mineros nos invaden. La bestia, cual "piovra", ataca con su maquinaria mediática y seduce con sus mentiras », *Prensa Libre*, le 22 août 2012, 22; Diócesis de Santa Rosa de Lima, « Comunicado en respuesta a las recientes publicaciones contra Condidena, asociaciones ambientalistas y ciertas municipalidades del departamento de Santa Rosa », Communiqué de presse, le 14 août 2012.

¹³³ Montana Exploradora, « Montana Exploradora de Guatemala, S.A. Ante la Opinión Publica Aclara », *El Periódico*, le 5 juillet 2009, 11.

Aux yeux de l'entreprise, ce sont ces « secteurs radicaux » qui seraient responsables de la déstabilisation du Guatemala¹³⁴. Même son de cloche chez la canadienne Tahoe Ressources quant aux opposants à son projet de mine d'argent à San Rafael Las Flores. Selon Roberto Morales Monzón, gérant de la mine en question, il s'agirait d'un groupe restreint de personnes, financé et influencé par des organisations provenant de l'extérieur du municiple¹³⁵. À en croire les promoteurs du développement minier au Guatemala, la conspiration contre leur secteur d'activité s'étendrait du plus petit village guatémaltèque aux plus grandes capitales du monde qui restent, pour l'instant, toujours anonymes.

M. Le manuel terroriste

En juillet 2009, un quotidien faisait état d'un manuel publié en 2005 par un groupe écologiste guatémaltèque qui préconisait différentes formes d'actions pacifiques et légales contre l'exploitation abusive des ressources naturelles, tels les manifestations, les conférences de presse et les recours en justice¹³⁶. L'article de presse, qui compare les propos du manuel aux directives de la guérilla des années 1970 et 1980, était accompagné d'une photo d'une pièce d'équipement lourd appartenant à l'entreprise Montana Exploradora, incendiée par des paysans avant même la publication du manuel. Un éditorial du même quotidien condamnait le manuel en reprenant l'association faite entre ses auteurs et les mouvements armés, et résumait le conflit en termes manichéens entre « ceux qui cherchent le progrès, la croissance économique

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ Corresponsales, « Mayoría la rechaza por contaminación. División por minería prevalece en pueblos. Aseguran que se verán secuelas en la salud de la población », *Prensa Libre*, le 9 juillet 2012, 23.

¹³⁶ Colectivo Madre Selva, *Manual de resistencia ecologista*, 2a ed., 2006 [2005], [En ligne], http://clavero.derechosindigenas.org/wp-content/uploads/2009/08/manual_resistencia_ecologista.pdf, (document consulté le 23 juillet 2012).

et la création de nouveaux emplois et ceux qui s'opposent à l'utilisation des ressources naturelles disponibles sur le territoire national¹³⁷ ».

Le ton engagé du document – sorte d'abécédaire de l'organisateur communautaire ou de l'activiste écologiste – a fait couler beaucoup d'encre. Selon un commentateur, le langage employé par les rédacteurs du manuel aurait été conflictuel et donc contreproductif à leur cause¹³⁸. Pour un autre chroniqueur, toutefois, le langage employé faisait preuve d'une belligérance dangereuse. Selon Raúl Minondo Ayau,

les écoterroristes de Madre Selva [...] ont publié un manuel sur comment « résister » et comment organiser des groupes écoterroristes. En d'autres mots, c'est le manuel du guérillero avec un masque d'environnementaliste. Ils ont appris à se servir de boucliers humains, des enfants innocents qui, au moment opportun, ont un énorme potentiel pour produire des martyrs. Clairement un manuel insurgé, écologique ou peu importe comment on veut le faire passer. Tout ça, en plus de contrevenir aux droits des citoyens du Guatemala¹³⁹.

Deux semaines plus tard, Minondo Ayau réitère ses allégations en affirmant que la gauche guatémaltèque était de loin mieux organisée que la droite. Les partisans de la gauche auraient, selon lui,

professionnalisé et militarisé leurs protestations, marches et manifestations (avec un énorme potentiel explosif). Ils ont publié un petit manuel paramilitaire sur comment « résister ». Dans un battement de cils, ils peuvent paralyser le pays. La droite, malgré ses arguments logiques et corrects, ne réagit même pas à coups de bâton. Pour si peu, nous pourrions nous réinventer¹⁴⁰!

Trois ans plus tard, le nouveau président guatémaltèque et ancien général Otto Pérez Molina fit une référence indirecte au fameux manuel du terrorisme écologique. C'était au

¹³⁷ Redacción, « Métodos radicales contra la explotación de recursos. El colectivo Madre Selva editó un manual dirigido a las comunidades que se oponen a la explotación de recursos naturales en distintas partes del país. Activista que participó en la redacción del documento no lo considera extremista », *El Periódico*, le 16 juillet 2009, 8; Editorial, « ¿Resistencia contra el progreso? », *El Periódico*, le 17 juillet 2009, 14; Magali Rey Rosa, « En defensa de derechos », *Prensa Libre*, le 17 juillet 2009, 16.

¹³⁸ Mario Antonio Sandoval, « Ecología: defensa contraproducente », *Prensa Libre*, le 27 juillet 2009, 14.

¹³⁹ Raúl Minondo Ayau, « "Mel" para "Mel". Uno obedece a Chávez. El otro, ama a su país », *El Periódico*, le 22 juillet 2009, 12.

¹⁴⁰ Raúl Minondo Ayau, « Comentarios. Nadie invertirá en su sano juicio sin certeza jurídica », *El Periódico*, le 5 août 2009, 14.

moment de l'état de siège déclaré à Santa Cruz Barillas en mai 2012, après que des gardiens de sécurité de l'entreprise espagnole Hidro Santa Cruz aient présumément fait feu sur trois de ses opposants, faisant un mort et deux blessés et provoquant une émeute. Pérez Molina n'a pas hésité à interpréter à sa façon les événements. Le mécontentement dans la région ne pouvait s'expliquer par la seule question du barrage contesté ou le manque de consultation auprès de la population. Selon le président, il existerait « des intérêts du crime organisé et des personnes et des institutions qui s'opposent au développement du pays ». Ces personnes et institutions disposeraient même « de manuels d'actions envisageables » lors des différentes phases de construction de projets miniers et hydroélectriques¹⁴¹. Le président, toutefois, n'explique pas pourquoi la pègre s'opposerait à la construction d'un barrage hydroélectrique, surtout qu'elle pourrait y blanchir des sommes considérables d'argent acquis de manière illicite, mais l'amalgame entre le crime organisé, l'opposition citoyenne et un manuel supposément terroriste est facile, son effet de choc est calculé.

N. Que faire de tous ces paysans?

En 2010, Minondo Ayau n'hésitait pas à mettre le nombre grandissant de morts parmi les paysans et les écologistes sur les épaules des paysans et des écologistes eux-mêmes qui, selon lui, nuisent par leurs activités et leurs protestations aux projets de développement du secteur privé. « Ils ont déjà provoqué des morts, des affrontements mortels et s'ils continuent ainsi, il y en aura d'autres. Toutes des victimes innocentes de ceux qui haranguent et "réchauffent" l'environnement. Des diables, purs et simples¹⁴²! » En mars 2011, les autorités policières et militaires procédaient à l'éviction violente de 400 à 650 familles dans plusieurs

¹⁴¹ Andrea Orozco, « Pérez visita hoy Barillas. El gobernante afirma que existen otros intereses tras los hechos ocurridos el 1 de mayo último, en Huehuetenango », *Prensa Libre*, le 7 mai 2012, 4.

¹⁴² Raúl Minondo Ayau, « Comentarios. Propiedad privada », *El Periódico*, le 25 août 2010, 14.

propriétés de la vallée de la rivière Polochic, département d'Izabal, alors occupées par des paysans sans terres. Se référant à la mort du paysan autochtone Antonio Bev Ac, survenue lors de l'éviction et dont le ministère de l'Intérieur assumait la responsabilité, Minondo Ayau affirmait que ce sont les occupants qui auraient prévu la mort de Bev Ac afin d'en faire un martyr de la cause paysanne, « élément essentiel à leur funeste mode de vie! Il est pathétique de penser que la solution à tous les problèmes est de répartir des terres et en remettre des parcelles aux « paysans » pour qu'ils ne produisent que des tortillas », écrivait Minondo Ayau. Le Guatemala, selon l'auteur, devait plutôt miser sur l'efficacité des entreprises qui produisent à très grande échelle, dont la compagnie sucrière, propriétaire des terres occupées par les paysans évincés¹⁴³.

Ces grandes entreprises permettraient la création de

milliers d'entreprises de services (tertiarisation) avec des centaines de milliers de propriétaires. C'est ainsi que l'on distribue la richesse. Le cas Polochic prouve que l'ennemi du Guatemala, le gauchiste rétrograde et violent, est toujours là. Nous devons l'identifier [...]. Nous devons réveiller le Guatémaltèque sain, travailleur, honorable et patriote qui sommeille en nous. C'est avec lui que nous nous en sortirons. Courage Guatemala¹⁴⁴!

Le problème agraire au Guatemala, il est vrai, reste considérable. Selon Élmer López, responsable du Secrétariat des affaires agraires du gouvernement guatémaltèque (Secretaría de Asuntos Agrarios, SAA), un demi-million de familles paysannes au Guatemala n'ont pas accès aux terres nécessaires à leur subsistance et, en 15 ans, les différents gouvernements qui se sont

¹⁴³ Raúl Minondo Ayau, « Comentarios. Escenario bien montado en el Polochic. Ya tienen mártir », *El Periódico*, le 30 mars 2011, 18. Sur la mort d'Antonio Bev Ac, voir Carolina Gamazo et Ángel Martín Tax, « Cuatro personas resultan heridas en Panzós, A.V. Muere campesino durante desalojo », *Prensa Libre*, le 16 mars 2011, 12; Redacción, « PNC y Ejército iban a desalojar a familias de finca. Sectores repudian muerte en Panzós », *Prensa Libre*, le 17 mars 2011, 12; R. González, E. García et C. Palma, « Desalojos enfrentan al Gobierno y a campesinos. Organizaciones denuncian abusos y violencia. El Gobierno responde que no tolerará bloqueos ni medidas de afecten a todo el país. El Ministerio Público inicia pesquisas por muerte de campesino », *El Periódico*, le 19 mars 2011, 5; Carolina Orantes, « Antonio Bev Ac murió durante desalojo en Panzós. Campesino pereció a causa de un golpe », *Prensa Libre*, le 22 mars 2011, 10; Claudia Palma, « Gobernación se exculpa por muerte de campesinos en desalojo. Ronaldo Robles negó que el Gobierno tenga una política de desalojos, tal y como lo afirma AVANCSO que contabilizó 99 casos en el lapso de 3 años », *El Periódico*, le 23 mars 2011, 6.

¹⁴⁴ Minondo Ayau, « Comentarios. Escenario bien montado en el Polochic », 18.

succédé auraient réussi à trouver une solution plus ou moins convenable pour seulement 20 000 d'entre elles. Le Secrétariat aurait répertorié plus de 1 200 conflits agraires affectant plus d'un million de paysans¹⁴⁵. Toutefois, le problème des conflits ruraux, selon Humberto Preti, ne viendrait pas du manque de terres agricoles ni de la distribution asymétrique de ces terres, mais plutôt des entraves gouvernementales à l'investissement et à l'entrepreneuriat. « Lorsque moins de gens dépendront de l'agriculture, meilleurs seront les revenus des familles », écrivait-il en avril 2012¹⁴⁶.

En 2009, lors d'un passage au Centre d'économie expérimentale Vernon Smith de l'Université Francisco Marroquín, l'économiste Stephen Rassenti avait affirmé que dans le contexte guatémaltèque, « la création de marchés pour la distribution de ressources hydrauliques » était tout à fait envisageable. En Californie, explique-t-il, « les agriculteurs ont le droit d'utiliser l'eau qui provient des montagnes ». Au Guatemala, peut-être serait-il plus profitable pour les paysans « de vendre les droits à cette eau au lieu de l'utiliser pour l'irrigation de leurs champs », se demande l'économiste. Un des obstacles à un tel projet, selon lui, serait la bureaucratie gouvernementale. « Innover signifie changer une culture et cela peut être très difficile¹⁴⁷ ».

Encore faudrait-il convaincre les paysans guatémaltèques de vendre leurs terres aux entreprises minières (pour ensuite devenir commerçants itinérants) au lieu d'en tirer la subsistance nécessaire au maintien de leurs communautés. Les consultations populaires à ce sujet seraient aussi un obstacle. Sans s'y référer directement, le directeur du Centre Henry

¹⁴⁵ Sergio Morales, « Se han registrado 226 casos este año. Aumentan conflictos en demanda de tierras. Ingovernabilidad es latente si no se atiende esta problemática según expertos », *Prensa Libre*, le 4 septembre 2012, 3.

¹⁴⁶ Humberto Preti, « Solo eso tienen que hacer. Es lo común, hacerse el representante de las mayorías sin serlo », *Prensa Libre*, le 28 avril 2012, 17.

¹⁴⁷ Luisa Reynolds, « Economía experimental: del laboratorio a la vida real. Stephen Rassenti es profesor de Economía en Sistemas en la Universidad de Arizona, EE.UU. Trabaja con Vernon Smith, Premio Nobel de Economía en 2002 », *El Periódico*, le 6 avril 2009.

Hazlitt de l'Université Marroquín, le professeur Warren Orbaugh Stoessnel, affirmait en 2011 toutefois qu'il n'était pas « partisan de la démocratie ». Puisant ses inspirations chez Platon, Aristote, Ayn Rand et Ludwig von Mises, le professeur croit que la politique du vote majoritaire est dangereuse, car elle « provoque des factions, des groupes qui font pression et bloquent afin d'obtenir plus de privilèges. La République, d'autre part, repose sur le principe du "respect des droits de chacun" ». Le problème résiderait dans le fait que les élus ne peuvent être démis de leurs fonctions avant la fin de leur mandat... Ce ne serait pas le cas d'un système politique où l'on élirait un seul corps administratif, résultat d'un croisement aristotélicien entre la monarchie, l'aristocratie et la démocratie. Selon le professeur, la démocratie à elle seule priverait la minorité de la liberté si nécessaire à la création d'« entreprises qui offrent des emplois et génèrent la richesse¹⁴⁸ ».

Selon Pedro Trujillo, « le groupe d'occupants mafieux et de contrevenants au droit à la propriété privée » serait appuyé dans la vallée du Polochic par des « sociaux-démocrates en peluche [c'est-à-dire essentiellement inoffensifs, pouvant être contrés facilement] » qui tenteraient de faire obstacle aux mandats d'expulsion dûment obtenus par les propriétaires légitimes des terres occupées¹⁴⁹. Humberto Preti croit que les paysans et leurs dirigeants contreviennent, par leurs tactiques déstabilisatrices,

aux droits humains des citoyens qui se dédient à produire et qui ne passent pas leur temps à dénoncer localement et internationalement tous les faits divers qui les affectent, car ils ne peuvent compter sur l'appui des ambassades européennes qui financent continuellement les nouveaux insurgés comme ils le faisaient lors du conflit armé¹⁵⁰.

Entretemps, selon Preti, « les procureurs et les juges, la police et l'armée regardent d'un œil passif les actions qui font partie des causes importantes du manque d'investissement et du

¹⁴⁸ María José Prado, « "No soy partidario de la democracia" », *Revista D/ Prensa Libre*, le 20 mars 2011, D8-10.

¹⁴⁹ Pedro Trujillo, « Justicia y desalojos », *Prensa Libre*, le 5 avril 2011, 15.

¹⁵⁰ Humberto Preti, « ¡Que no les miren la cara! », *Prensa Libre*, le 16 avril 2011, 15.

chômage. Combien de personnes mobilisent ces groupes? », demande Preti. « Est-il possible que ces petits groupes ne puissent pas être neutralisés? Bien sûr que oui, s'il existait la volonté politique [nécessaire]¹⁵¹ ».

Un mois avant l'attentat contre Yolanda Oqueli, Preti n'hésitait pas à évoquer une nouvelle fois l'amalgame entre guérilleros du passé et écologistes du présent :

Leur intention de revivre le conflit armé est à l'horizon et maintenant ils n'utilisent plus les noms de FAR, EGP, ORPA et PGT qui luttèrent clandestinement, armes à la main. Ils sont maintenant des dizaines d'ONG déguisées en toute sorte d'habits, celles qui, sans armes, mais avec de l'argent, se donnent le luxe de mobiliser des milliers [de paysans], de bloquer [des routes] pendant des semaines et même des mois, comme c'est le cas du projet minier de San José del Golfo¹⁵².

Toutes ces manifestations paysannes rimeraient à soulèvement, désobéissance et même au « réveil menaçant d'un géant endormi », selon les propos rapportés par le commentateur Kaltschmitt. La gouvernance même du pays serait en jeu. « La collision politique contre ces acteurs opposants/contestataires est inévitable, selon Kaltschmitt, si on veut maintenir un semblant de contrôle sur la gouvernabilité. Des nuages sombres planent à l'horizon¹⁵³... ». En attendant le grand coup de balai purgatif, paysan engagé serait synonyme d'ingouvernable, d'envahisseur, d'usurpateur, de narcotrafiquant ou de malfrat¹⁵⁴. « Tous ceux qui ralentissent le progrès du pays devraient être jugés pour des crimes contre la société, écrit Preti, car ils n'ont pas le droit de faire obstacle aux investissements étrangers ou nationaux [ou] d'épouvanter tous ceux qui arrivent dans le but de créer de la richesse¹⁵⁵ ». Si le Guatemala occupe les échelons

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² Humberto Preti, « Para exacerbar los ánimos. La violencia orquestada está llegando a límites que rebasan la tolerancia », *Prensa Libre*, le 12 mayo 2012, 17.

¹⁵³ Alfred Kaltschmitt, « Guatemala, la ingobernable. López Bonilla ha logrado recuperar el orden público », *Prensa Libre*, le 6 juillet 2012, 17.

¹⁵⁴ Humberto Preti, « No los quisieron invitar. Lo planteado por el CUC y los campesinos nos retrasaría siglos », *Prensa Libre*, le 14 avril 2012, 17.

¹⁵⁵ Humberto Preti, « Les deseo una feliz Navidad. Lamentablemente para muchos, esta noche no será de paz », *Prensa Libre*, le 24 décembre 2011, 17.

inférieurs en matière de développement humain ou qu'il frise le statut d'État défaillant, la faute n'appartiendrait qu'à ces militants qui dérangent¹⁵⁶.

Au Guatemala, « il faut différencier entre le paysan et l'activiste », écrit Kaltschmitt¹⁵⁷. En effet, il y existerait « deux types de paysans », selon Preti. Ceux qui « sont véritablement des agriculteurs qui labourent la terre, [...] la majorité d'entre eux travaillant pour payer leurs parcelles et luttant pour une vie meilleure » et les autres, « une minorité manipulée qui dit représenter l'ensemble », membres d'organisations paysannes et populaires qui ne font que manifester, bloquer les routes et empêcher le développement de leurs régions. Le gouvernement doit envoyer des signaux clairs aux investisseurs, écrit Preti, « en augmentant le niveau de sécurité juridique afin de freiner ceux qui s'opposent à tout¹⁵⁸ ».

O. La rationalité délirante

Mais qui, enfin, serait responsable de cette anarchie qui guette le Guatemala? Qui tire les ficelles du désordre, bon sang? Début mars 2012, sur les ondes d'une chaîne télévisée, les commentateurs Silvia Gereda et Pedro Trujillo affirment que le chaos social au Guatemala serait appuyé par... la coopération scandinave! Selon les deux coqueluches de la droite guatémaltèque, les Scandinaves n'hésiteraient pas à financer le terrorisme au Guatemala. La coopération suédoise, entre autres, financerait des « organisations accusées de causer la déstabilisation, favoriser les actes terroristes et porter atteinte à l'État de droit ». Cette même

¹⁵⁶ Humberto Preti, « Ya para abajo no más. Es lamentable que siempre nuestros índices en todo bajen », *Prensa Libre*, le 30 juin 2012, 15.

¹⁵⁷ Alfred Kaltschmitt, « Campesino rico campesino pobre. La Ley de Desarrollo contiene propuestas absurdas y enfoques peligrosos », *Prensa Libre*, le 24 avril 2012, 16.

¹⁵⁸ Preti, « Solo eso tienen que hacer », 17. Cette vision polarisante est aussi exprimée par le commentateur César García, pour qui il y aurait au Guatemala, comme ailleurs dans le monde, deux types de personnes : ceux qui attendent que l'on règle leur problème pour eux et ceux qui, dignement, « décident de construire leurs vies, par l'entremise de l'effort, du travail ou d'un commerce ». Ce deuxième groupe de personnes, servirait d'exemple pour ceux qui « tendent la main pour recevoir sans vouloir travailler ». Voir César García, « Destruyendo el heroísmo », *Prensa Libre*, le 1er mars 2011, 25.

coopération appuierait aussi des délinquants, voire même des assassins, condamnés par la justice pour leurs actes¹⁵⁹.

Les démentis de l'ambassade suédoise et la controverse suscitée par la virulence de tels propos ont apporté beaucoup d'eau au moulin des polémistes qui, bien sûr, s'emballent. Selon Preti, cette même coopération scandinave « maintient les groupes conflictuels qui vivent de l'organisation de séminaires, voyageant [à l'étranger] afin de dénoncer le Guatemala¹⁶⁰ ». Preti en profite pour dénoncer la coopération internationale en général, les socialistes et les écologistes de tout acabit, concluant l'une de ses chroniques hebdomadaires ainsi : « Nous allons élaborer une liste des étrangers indésirables et exiger leur expulsion pour avoir contribué à la déstabilisation¹⁶¹ ». Pedro Trujillo, comme d'habitude, en rajoute :

Faites une liste des activistes, lisez leur récit de vie, observez les mouvements qu'ils représentent et leur nombre, vérifiez leurs sources de financement, regardez s'ils travaillent de façon productive et prenez ensuite votre propre décision sur leurs intentions et le discours qu'ils utilisent¹⁶².

Si on peut s'habituer à la rhétorique parfois enragée de la droite patronale guatémaltèque, dont Preti et Trujillo sont des représentants notoires, le fait même d'évoquer publiquement l'élaboration de liste d'opposants, quels qu'ils soient, reste déconcertant. L'élaboration de telles listes dans le passé constituait l'étape intermédiaire entre l'incitation et le passage à l'acte; une étape importante vers la destruction physique de groupes précis. En Amérique latine, toute référence à de telles listes rappelle les pires années de répression.

¹⁵⁹ Embajada de Suecia en Guatemala, « Programa en canal Antigua difama a Suecia con datos incorrectos », comunicado de prensa, le 6 mars 2012; Humberto Preti, « Pobre nuestra Guatemala. El actuar con decisión debe ser un objetivo de este gobierno », *Prensa Libre*, le 18 février 2012, 15.

¹⁶⁰ Humberto Preti, « El doble discurso de siempre. El tema de la cooperación internacional se pone en la balanza », *Prensa Libre*, le 10 mars 2012, 15.

¹⁶¹ Humberto Preti, « Son los neocolonialistas. La historia de ciertos grupos se hace sentir a cada momento », *Prensa Libre*, le 14 juillet 2012, 17. Sur le besoin de contrôler et de dénoncer les activistes, voir aussi Julio Ligorria Carballido, « Laberinto al desnudo. Somos rehenes de quienes representan intereses inconfesables », *Prensa Libre*, le 29 août 2012, 17.

¹⁶² Pedro Trujillo, « Goebbels sigue vivo. Lo que no puede ser, no puede ser y además es imposible (Talleyrand) », *Prensa Libre*, le 2 octobre 2012, 17.

Prenons, à titre d'exemple, l'élaboration récente d'une liste qui indiquait les noms de citoyens qui s'opposent à la compagnie minière canadienne Osisko Mining Corporation dans la province de Rioja en Argentine. Selon le journaliste Carlos Rodríguez, le gérant de l'entreprise Gustavo Zullieger avoua avoir oublié la liste manuscrite, parmi d'autres documents, dans une auberge de la région en décembre 2011. Celle-ci, qualifiée par l'Assemblée citoyenne de Famatima et Chilecito de « "liste noire" comparable à celles élaborées lors de la dictature militaire », recenserait les noms, les professions, les âges et le niveau de participation citoyenne des principaux opposants au projet minier aurifère. On y aurait indiqué aussi, selon Rodríguez, un montant d'argent jugé nécessaire afin de faire changer d'avis chacune des personnes citées. Selon le gérant d'Osisko, la liste n'était pas une liste noire, mais le résultat d'une recherche pour mieux connaître les intervenants locaux dans le but d'entamer un dialogue avec eux. Pour l'Assemblée citoyenne, toutefois, il s'agirait d'un acte d'intimidation, la liste en soi constituant un vestige de l'époque de la guerre sale en Argentine¹⁶³.

Au Guatemala, selon le commentateur José Raúl González Merlos, l'apport de la coopération scandinave en milieu rural déstabiliserait les communautés, sèmerait la discorde parmi les Autochtones et provoquerait la violence. Quiconque oserait condamner ces affirmations, selon lui, « devrait aller en Équateur, à Cuba ou en Corée du Nord pour améliorer ses capacités dans le vieil art du contrôle et de la destruction de la liberté de la presse ». González Merlos défend ainsi « l'exercice légitime de la profession du journalisme d'enquête et d'opinion¹⁶⁴ ». Devant le tollé provoqué par les accusations portées contre la coopération internationale, il écrit :

¹⁶³ Carlos Rodríguez, « Una empresa minera en la Rioja hacia inteligencia sobre vecinos opuestos al proyecto. La lista negra de los ambientalistas », *Página 12*, le 22 décembre 2011.

¹⁶⁴ José Raúl González Merlo, « Racismo como arma. Si no le gusta el mensaje... siempre es más fácil acusar al mensajero de racista », *Prensa Libre*, le 27 mars 2012, 15. Voir aussi Humberto Preti, « Las cosas

Il y a une guerre sale qui se déroule silencieusement au Guatemala. Une guerre contre la garantie constitutionnelle de la liberté d'expression. Aujourd'hui, les journalistes comme Pedro Trujillo, Sylvia Gereda et Humberto Preti se trouvent au centre de la tourmente. Demain, ce pourrait être vous ou tout autre citoyen. [...] Cette guerre sale à peine voilée est une menace sérieuse à la liberté d'expression, la démocratie et notre développement social et économique [...] alors que le gouvernement du Guatemala permet l'intervention directe de « gouvernements amis » dans les affaires internes du pays¹⁶⁵.

D'autres commentateurs ont déploré de tels débordements. L'équipe éditoriale de *Prensa Libre* avait jugé opportun de lancer un appel au calme et le prêtre Gonzalo de Villa regrettait ce qu'il appelait les « lynchages médiatiques¹⁶⁶ ». Pour Frank La Rue, il était important de souligner le droit des citoyens et des citoyennes de se rassembler, de se mobiliser et de manifester pacifiquement. Toutes ces actions constituent des formes légitimes d'expression qui doivent être respectées et qui devraient inciter les autorités à l'écoute et au dialogue. « Nous ne pouvons ignorer la détérioration des conditions de vie dans les campagnes et l'absence de véritables politiques agraires », écrit le rapporteur spécial des Nations unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, dans sa chronique hebdomadaire¹⁶⁷.

Selon La Rue,

Nous ne pouvons pas prétendre faire cadeau de nos ressources nationales aux grandes transnationales minières qui ne laissent rien pour le pays et détériorent profondément l'environnement et, en plus, que la population n'ait pas le droit d'élever sa voix de protestation. Ils parlent pour nous tous, alors que ceux qui défendent les concessions le font en défendant leurs intérêts personnels¹⁶⁸.

por su nombre. Ahora se pretende coartar cualquier expresión en contra de ciertos grupos », *Prensa Libre*, le 31 mars 2012, 17.

¹⁶⁵ José Raúl González Merlos, « Guerra sucia. Sin libertad de expresión no hay libertad. Es una guerra sucia que todos debemos rechazar », *Prensa Libre*, le 24 juillet 2012, 17. Voir aussi la réaction d'Alfred Kaltschmitt, « Intolerablemente intolerantes. A propósito de los ataques contra columnistas », *Prensa Libre*, 13 julio 2012, 17.

¹⁶⁶ Editorial, « Guatemala paga el costo de las pugnas », *Prensa Libre*, le 25 juillet 2012, 16; Gonzalo de Villa, « Linchamientos mediáticos. Hay críticas que, al final, retratan negativamente mas al crítico que al criticado », *Prensa Libre*, le 11 août 2012, 16.

¹⁶⁷ Frank La Rue Lewy, « Marchas y expresión. Los manifestantes son la voz de protesta de todos nosotros », *Prensa Libre*, le 29 mars 2012, 18.

¹⁶⁸ *Ibid.*

Une autre commentatrice regrette que le discours qui cherche des responsables étrangers et des ennemis intérieurs « nie l'agentivité sociale et politique des femmes et des hommes mayas, xinkas et ladinas » qui réagissent à la discrimination et le manque de considération dont ils sont constamment l'objet. Il est clair, écrit Francisca Gómez Grijalva,

que nous nous retrouvons devant un autre moment crucial de notre histoire sociale, politique et économique où réapparaissent les discours idéologiques [qui dénoncent] les « terroristes, les communistes, les guérilleros » et que les secteurs conservateurs ont utilisé au cours de l'histoire du Guatemala afin de stigmatiser les revendications sociales et les dénonciations des affronts à la dignité humaine¹⁶⁹.

Si ces discours semblent révolus, écrit l'auteure, ils auraient tout de même « profondément marqué l'inconscient collectif » de la société guatémaltèque¹⁷⁰.

Une semaine plus tard, Mme Gómez Grijalva commentait la prise de position de plusieurs organisations de la société civile qui, ensemble, rejetaient « les campagnes de diffamation médiatique impulsées par les secteurs conservateurs afin de discréditer et de criminaliser la résistance des communautés qui s'opposent aux projets extractifs ». Selon Mme Gómez, « les campagnes systématiques de diffamation et de désinformation » viseraient à réprimer les communautés paysannes qui osent dénoncer les expulsions violentes, l'exploitation minière et la construction de barrages hydroélectriques sur leurs terres. Les habitants de ces villages, traditionnellement exclus de la société guatémaltèque, « se positionnent comme sujets politiques et s'opposent à la criminalisation de leurs revendications pour une vie digne et sans violence¹⁷¹ ». Au Guatemala, les conséquences d'une telle audace peuvent, encore aujourd'hui, être considérables.

¹⁶⁹ Francisca Gómez Grijalva, « ¿Al margen de la ley? Ideología colonialista niega la agencia social y política de mujeres y hombres mayas », *Prensa Libre*, le 28 mars 2012, 17.

¹⁷⁰ *Ibid.*

¹⁷¹ Francisca Gómez Grijalva, « Represión histórica. Aprendamos a ver con claridad que las resistencias comunitarias también son nuestras », *Prensa Libre*, le 4 avril 2012, 17.

P. Le massacre de Totonicapán d'octobre 2012

Au Guatemala, selon une modélisation qui place l'incitation en amont du meurtre de masse, ce qui devait survenir est arrivé le jeudi 4 octobre 2012. Lors d'une manifestation paysanne organisée par les autorités autochtones des 48 cantons du département de Totonicapán, des milliers de personnes se sont rassemblées dès 5 heures du matin au kilomètre 170 de l'autoroute panaméricaine pour protester contre une hausse des tarifs d'électricité considérée comme abusive, des réformes constitutionnelles qui ne tiendraient pas compte des Autochtones et des modifications au programme de formation des enseignants et des enseignantes qui affecteraient de façon négative les étudiants et les étudiantes des régions rurales. En début d'après-midi, alors que les représentants autochtones attendaient depuis des heures le rendez-vous prévu avec le président Otto Pérez Molina, des soldats déployés afin de restaurer l'ordre et de rétablir la circulation auraient ouvert le feu sur la foule. Huit personnes ont perdu la vie, plus d'une trentaine d'autres auraient été blessées par balle. Selon le manifestant Pedro Sapón, cité par la presse : « Ils nous ont attaqués intentionnellement. Nous étions pacifiques lorsque les soldats sont arrivés et nous ont tirés dessus sans compassion. Nous ne faisons que revendiquer nos droits¹⁷² ».

Au sujet de la manifestation, l'équipe éditoriale de *Prensa Libre* rappelait à ses lecteurs qu'il était illégal de bloquer une autoroute, d'enfreindre la libre circulation des gens et des biens et ainsi ralentir l'activité économique, ces actions constituant une forme de violence qui justifiait l'intervention des policiers appuyés par les forces armées. Il n'était pas exclu non plus, selon

¹⁷² A. Julajuj, É. Domínguez, E. Saenz et C. Ventura, « Guardia privado habría disparado. Enfrentamiento deja seis muertos. Los cuerpos de socorro reportan 34 personas lesionadas », *Prensa Libre*, le 5 octobre 2012, 1-3; É. Domínguez, B. Barreto et S. Morales, « Reportan muerte de dos vecinos más. Autoridades comunales exigen avance y buen manejo de investigaciones », *Prensa Libre*, le 7 octobre 2012, 8; B. Barreto, C. Ventura et E. Domínguez, « Dirigentes rechazan declaración oficial. Una marcha saldrá hoy de la capital hacia Totonicapán en solidaridad con las víctimas del jueves último », *Prensa Libre*, le 9 octobre 2012, 3.

l'éditorial, que les dirigeants des 48 cantons de Totonicapán aient été manipulés dans le but d'enfreindre la loi. D'autre part, le gouvernement devait empêcher que le pays ne sombre dans le chaos annoncé par plusieurs commentateurs¹⁷³.

La principale organisation patronale au Guatemala (le Comité Coordinador de Asociaciones Agrícolas, Comerciales, Industriales y Financieras, CACIF) était d'accord, félicitant les forces de l'ordre pour avoir pris les mesures nécessaires pour garantir le droit à la libre circulation sur la route panaméricaine et demandant au ministère public de sévir contre toute personne responsable d'avoir enfreint ce droit : « en aucun moment pouvons nous permettre que les blocus routiers portent préjudice à des milliers de Guatémaltèques, à l'économie du pays et à la compétitivité », affirmait le président du CACIF, Andrés Castillo¹⁷⁴.

Pour la commentatrice Carolina Escobar Sarti, cependant, s'il était regrettable que les Autochtones aient encore une fois bloqué une route pour faire entendre leurs revendications, il existait aussi d'« autres autoroutes qui étaient historiquement bloquées pour des millions de Guatémaltèques » qui ne mangeaient pas à leur faim, qui subissaient sans cesse la violence et la pauvreté, qui n'avaient pas accès à des emplois décents, aux services de santé ou à l'éducation¹⁷⁵.

Les versions du gouvernement, même 24 heures après les événements de Totonicapán, demeuraient confuses. Dans un premier temps, les médias rapportaient qu'un gardien de sécurité à bord d'un camion immobilisé par l'embouteillage monstre sur la route panaméricaine

¹⁷³ Editorial, « Las lecciones de Totonicapán », *Prensa Libre*, le 5 octobre 2012, 16. Voir aussi Editorial, « Responsabilidad y culpabilidad », *Prensa Libre*, le 12 octobre 2012, 16. L'équipe éditoriale a tenté de recentrer son titre en reconnaissant la légitimité des revendications autochtone tout en dénonçant toute nouvelle manifestation en appui aux victimes de la fusillade. Voir Editorial, « Llamam a cordura y responsabilidad », *Prensa Libre*, le 9 octobre 2012, 16.

¹⁷⁴ Alex Rojas, Sergio Morales et Édgar Domínguez, « PDH podrá presentar primer informe hoy. Piden agilizar pesquisas. Iglesia Católica solicita apoyo de Naciones Unidas para investigación », *Prensa Libre*, le 8 octobre 2012, 3.

¹⁷⁵ Carolina Escobar Sarti, « Los protocolos del terror. La causa de las muertes: balas disparadas desde armas en manos militares », *Prensa Libre*, le 7 octobre 2012, 14.

aurait fait feu sur la foule, provoquant l'ire des manifestants contre les policiers et les soldats venus les disperser. Le soir de l'incident, le ministre de l'Intérieur, Mauricio López Bonilla, affirmait que ces mêmes policiers et soldats n'étaient pas armés et le ministre de la Défense, Ulises Anzueto, niait que les soldats auraient fait feu sur les manifestants¹⁷⁶. Le lendemain, le président Pérez Molina, confronté aux images de la presse qui montraient clairement les membres des forces de l'ordre tenant des armes automatiques en joue, avait du admettre que les soldats étaient armés et que sept d'entre eux avaient fait feu, mais dans les airs seulement. Le procureur des droits humains, Jorge de León, pour sa part, affirmait que plusieurs cartouches de 5,56 millimètres associées au fusil-mitrailleur Galil, utilisé par l'armée, avaient été retrouvées sur les lieux de la manifestation¹⁷⁷.

Devant 15 000 personnes réunies sur la place centrale de Tonicapán le lendemain de la fusillade, l'un des manifestants blessés par balle, Ronaldo Arturo Carrillo, affirmait qu'il avait « vu quatre ou cinq soldats faire feu. Les policiers n'étaient plus là, dit-il, ce sont les soldats qui ont fait feu et non pas dans les airs comme ils affirment, mais bien sûr les gens¹⁷⁸ ». Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères, Harold Caballeros, devant le parterre des diplomates étrangers réunis pour entendre la version du gouvernement, avait tenté de relativiser les événements. Confirmant la nature tragique de la tuerie, il affirma toutefois que « huit morts c'est beaucoup, [mais] nous comptons le double de morts tous les jours ». La plupart des

¹⁷⁶ Julajuj *et al.*, « Guardia privado habría disparado », 3; Redacción, « Surgen versiones opuestas. Organizaciones piden esclarecer los hechos; Ejecutivo promete investigar », *Prensa Libre*, le 5 octobre 2012, 4.

¹⁷⁷ Bill Barreto et Édgar Domínguez, « Miles exigen esclarecer muerte de seis. Luto y confusión. Gobierno admite que siete soldados accionaron fusiles », *Prensa Libre*, le 6 octobre 2012, 2-3; Sergio Morales, « Presidente Pérez respalda a Ejército. Mandatario afirma que están abiertos a investigaciones del Ministerio Público », *Prensa Libre*, le 6 octobre 2012, 4.

¹⁷⁸ Barreto et Domínguez, « Miles exigen esclarecer muerte de seis », 4.

diplomates croyaient que le gouvernement ne pouvait plus continuer de réprimer des manifestations pacifiques comme s'il s'agissait d'un conflit armé¹⁷⁹.

Enfin, une semaine après les événements, le ministère public portait des accusations d'exécutions extrajudiciaires et de tentatives d'exécutions extrajudiciaires contre huit soldats et leur commandant, le colonel Juan Chiroy Sal. Selon la procureure générale, Claudia Paz y Paz, il s'agissait de la première fois depuis la signature des accords de paix en 1996 que des militaires étaient inculpés pour avoir réprimé une manifestation populaire. Déployé avec quelque 80 soldats depuis la capitale en début de journée le 4 octobre, Chiroy n'aurait pas tenu compte des recommandations énoncées par les forces policières de ne pas s'approcher du lieu de la manifestation. Pour sa part, le ministre de l'Intérieur López Bonilla était d'avis que le nombre de morts aurait pu être dix fois plus important compte tenu du nombre de projectiles retrouvés sur les lieux de la tuerie, plus d'une centaine, selon le ministère public. Selon la présidente de l'association des 48 cantons de Totonicapán, Juana del Carmen Tacam, les détentions du 11 octobre confirmaient que les soldats avaient attaqué les manifestants autochtones et que les ministres de l'Intérieur et de la Défense étaient ultimement responsables du massacre¹⁸⁰.

En ce qui concerne le massacre de Totonicapán, le commentateur Julio Ligorria Carballido déplorait la perte de vies humaines et demandait même pardon au nom de tous les décideurs n'ayant pu trouver de solutions aux causes sous-jacentes des conflits sociaux. Cela dit, la responsabilité première pour les troubles qui affligent la société guatémaltèque reviendrait à

¹⁷⁹ Sergio Morales et Geovanni Contreras, « Presidente da explicaciones a embajadores. Solicitan revisar presencia militar. Pérez promete analizar los protocolos de seguridad con el Ejército », *Prensa Libre*, le 9 octobre 2012, 2; Sergio Morales et Geovanni Contreras, « Ministro evidencia exabrupto en Twitter. Múltiples críticas contra canciller. Pérez dice que un funcionario público no puede “darse ese lujo” », *Prensa Libre*, le 10 octobre 2012, 2.

¹⁸⁰ Rosmery González, « MP los sindicó de ejecución extrajudicial. Nueve militares son capturados. Envían a cárcel del cuartel Mariscal Zavala a ocho soldados y a un coronel », *Prensa Libre*, le 12 octobre 2012, 2; Bill Barreto, « Discordia por supuesto acuerdo. Sala cuestiona a dos ministros. López minimiza ataque de militares; Anzueto justifica presencia castrense », *Prensa Libre*, le 12 octobre 2012, 5.

une gauche revancharde, incapable d'accepter sa déroute militaire des années 1980 : « Habitué de la conspiration et de l'action clandestine, les dirigeants tordus de la gauche créole sont, aujourd'hui comme hier, les responsables des principaux événements qui détraquent [...] la consolidation démocratique et le développement économique et social [du pays] ». Ce sont eux et leurs ONG qui manipuleraient les Autochtones ignorants, s'en servant comme chair à canon pour ensuite crier à l'injustice lorsque les autorités tentent de rétablir la loi et l'ordre¹⁸¹. Jorge Jacobs jette lui aussi le blâme sur les manifestants qui ont enfreint la loi en bloquant une route et appuie l'intervention des forces de l'ordre¹⁸². Le très prolifique Alfred Kaltschmitt salue la répression dans le sang d'une révolution sociale appréhendée¹⁸³.

Quelques mois après le coup d'État qui renversait le président élu du Honduras en juin 2009, événement qui avait été chaudement applaudi par l'élite conservatrice du Guatemala, le commentateur Edgar Gutiérrez expliquait la nature des liens qui unissent les oligarques centraméricains. Leur capacité de conserver le pouvoir et de préserver le *statu quo* régional se baserait, selon lui, sur l'identification précoce de toute menace à leurs intérêts et sur une représentation largement diffusée de cette menace en termes alarmistes, voire hystériques. En cela, les oligarques feraient preuve d'une discipline implacable. « Ils travaillent selon un schéma composé de cercles concentriques, telle l'organisation d'une armée en guerre, avec des hauts commandements, discrets, presque clandestins; des chaînes opérationnelles et des corps spécialisés dans le renseignement, la propagande et la diplomatie ». Seuls certains opérateurs efficaces et entièrement dévoués à la cause accèderaient au cercle fermé du haut commandement : « des ultramontains qui harangent avec une surprenante enflure ». Une fois

¹⁸¹ Julio Ligorria Carballido, « Fuerzas ocultas. Una izquierda lista para gobernar y no solo para protestar », *Prensa Libre*, 10 de octubre 2012, 17.

¹⁸² Jorge Jacobs A., « Culpables. ¿Cómo se evitan resultados como los de Toto? », *Prensa Libre*, le 11 octobre 2012, 18.

¹⁸³ Alfred Kaltschmitt, « Preguntas sin respuestas. ¿Qué habría pasado si el guardia de seguridad no hubiese disparado su arma? », *Prensa Libre*, le 12 octobre 2012, 17.

leur attention résolument fixée sur une cible, ils deviendraient intraitables, humiliant de façon exemplaire quiconque oserait les défier. Le destin des oligarques, conclut l'auteur, est de gouverner la société et d'administrer ses biens. Leur devoir est de préserver les valeurs qui sont à la base de leurs fortunes, ainsi que de combattre leurs opposants politiques, qu'ils soient traîtres ou « porteurs d'idées exotiques infiltrées dans les institutions – aussi nobles soient-elles¹⁸⁴ ».

Q. Les pistes de recherche sur les crimes de masse à venir

Dans la brève conclusion d'un ouvrage récent sur les atrocités commises en Amérique latine lors de la guerre froide, le professeur émérite Henry Huttenbach réfléchissait sur les futures pistes de recherche relatives à la violence de masse en Amérique latine à partir des constats à sa portée. L'auteur attirait alors notre attention sur un conflit potentiellement mortel qui se dessinerait au Pérou entre l'armée et des rebelles maoïstes pour le contrôle du commerce lucratif de la cocaïne : « Des villages entiers sont détruits, leurs habitants tués ou bien forcés de prendre la fuite en masse. L'intensité de la violence est clairement exterminatrice ». La polarisation sociale et politique au Pérou, provoquée par le commerce des narcotiques, pourrait entraîner des massacres importants d'un potentiel génocidaire, selon Huttenbach¹⁸⁵. S'il est indéniable que les effets du commerce de la drogue causent des ravages en Amérique latine ainsi que des massacres, tel celui perpétré au Guatemala en mai 2011 lorsque 27 journaliers au service d'un narcotrafiquant ont été décapités par des trafiquants

¹⁸⁴ Edgar Gutiérrez, « El factor oligárquico. Rara vez se traicionan », *El Periódico*, le 12 novembre 2009, 13.

¹⁸⁵ Henry R. Huttenbach, « Conclusions: unfinished business – in search of the next agenda », dans Marcia Esparza, Daniel Feierstein et Henry R. Huttenbach, ed., *State Violence and Genocide in Latin America: The Cold War Years*, Londres, Routledge, 2010, 237.

rivaux, il ne faudrait pas sous-estimer, à notre avis, le potentiel violent des affrontements provoqués par la convoitise et l'exploitation des ressources naturelles¹⁸⁶.

En juin 2009, au Pérou, pour reprendre l'exemple d'Huttenbach, une dizaine d'Autochtones ainsi qu'une vingtaine de policiers avaient perdu la vie lorsque les autorités ont tenté de démanteler une barricade érigée depuis deux mois sur une route située dans la province amazonienne de Bagua¹⁸⁷. Les Autochtones, dont une centaine auraient été blessés lors de l'affrontement, manifestaient contre l'exploitation pétrolière et la culture de biocombustibles, permises dans la région par deux décrets gouvernementaux dictés dans le cadre d'un traité de libre-échange avec les États-Unis. Le président de l'époque, Alan García, n'avait pas hésité à jeter le blâme sur les « secteurs politiques qui appuient les manifestations des Autochtones¹⁸⁸ ». Selon le président, il s'agirait d'un « complot contre la démocratie » péruvienne appuyé depuis l'étranger et d'un « génocide de policiers » encouragé par « le communisme international¹⁸⁹ ». À l'issue du conflit, un des principaux dirigeants de la mobilisation autochtone, Alberto Pizango, se réfugia à l'ambassade du Nicaragua à Lima, qui lui accorda l'asile politique, une ministre démissionna et les deux décrets en question furent abrogés. Enfin, le gouvernement parla de consulter les Autochtones sur la question de l'exploitation des ressources naturelles situées sur leurs territoires¹⁹⁰.

¹⁸⁶ Redacción, « Asesinos están buscando a finquero Otto Salguero », *Prensa Libre*, le 16 mai 2011, 2; Redacción, « Acuerdo deja fuera garantías constitucionales a pobladores. Se impone estado de sitio en Petén », *Prensa Libre*, le 17 mai 2011, 1-7.

¹⁸⁷ AP, « Indígenas y policías se enfrentan durante desalojo. Disturbios en Perú causan 34 muertos », *Prensa Libre*, le 6 juin 2009, 32; AFP, « Mueren nueve policías mas en choques », *Prensa Libre*, le 7 juin 2009, 29; Redacción, « Congreso peruano suspende decretos resistidos por indígenas. Para hoy se tienen prevista una jornada nacional de protesta por los incidentes en la Amazonia, que el viernes dejaron 33 muertos », *El Periódico*, le 11 juin 2009.

¹⁸⁸ AP, « Cifra de muertos por desalojo difiere. El gobierno e indígenas reportan más víctimas », *El Periódico*, le 7 juin 2009, 11.

¹⁸⁹ DPA, « Sin errores », *El Periódico*, le 13 juin 2009, 15.

¹⁹⁰ AFP, EFE, AP, « Choques con nativos derivan en renuncia de ministra. Nicaragua otorga asilo a líder indígena en Perú », *Prensa Libre*, le 10 juin 2009, 40; DPA, « Líder indígena peruano recibe asilo. Alberto

À l'heure actuelle, la consultation des populations affectées par de tels développements et le respect de leur volonté dûment exprimée semblent constituer le principal enjeu de plusieurs conflits associés à l'exploitation des richesses naturelles en Amérique latine. En effet, les consultations auprès des populations qui sont normalement exclues des processus traditionnels de prise de décision pourraient fort bien contribuer à désamorcer plusieurs de ces conflits et même les prévenir à l'avenir. En attendant, plusieurs décideurs et promoteurs persistent à vouloir déceler dans l'obstination et les protestations des Autochtones et des paysans l'empreinte d'une cabale maléfique visant à détruire le commerce international et renverser l'ordre démocratique, un ordre jugé acceptable lorsqu'il protège les privilèges traditionnels de certaines minorités, mais néfaste lorsqu'il questionne ces mêmes privilèges.

Mise à part la désapprobation des communautés rurales pour les projets que l'on souhaiterait leur imposer, ce qui dérange énormément au Guatemala et ailleurs c'est le fait que les membres de ces communautés aient osé se prononcer alors qu'ils n'ont jamais auparavant eu voix au chapitre et qu'on ne leur a jamais demandé leur avis. C'est l'audace et l'initiative communautaires qui provoquent la colère et le mépris des polémistes recensés. Ils s'expliquent très mal comment et pourquoi les marginaux – des Indiens analphabètes aux pieds nus, de surcroît – auraient soudainement eu l'idée de croire qu'ils avaient le droit de se prononcer sur des thèmes aussi complexes que le développement, la croissance et la productivité économiques. Le fait, ensuite, qu'ils rejettent massivement le modèle d'enrichissement privé valorisé par l'industrie et les élites du pays est tout à fait inconcevable. L'anguille sous roche, à leurs yeux, ne pourrait être que l'Église catholique ou encore la coopération internationale provenant des Scandinaves sociaux-démocrates favorables à l'inclusion sociale et à la

Pizango se refugió en la embajada de Nicaragua en su país », *El Periodico*, le 10 juin 2009, 19; Mario Vargas Llosa, « Victoria pírrica », *El Periódico*, le 28 juin 2009, 12-3.

participation citoyenne et qui, effectivement, financent des projets qui appuient les familles paysannes en milieu rural.

Mais il n'est pas suffisant de s'opposer à cette audace participative paysanne. Il faut la faire reculer et remettre ses promoteurs à leur place, au bas de l'échelle, tout en diffamant ceux qui leur seraient solidaires. Non seulement les commentateurs n'acceptent pas les consultations populaires comme un apport à la démocratisation du pays, ils voudraient que la société dans son ensemble les rejette. Ils font donc appel à la peur plutôt qu'à la réflexion. Reprenant la thèse du président péruvien Alan García et les propos de l'écrivain Mario Vargas Llosa à cet effet, le commentateur guatémaltèque Carlos Alberto Montaner affirmait que les véritables responsables des affrontements dans l'Amazonie péruvienne en 2009 étaient les présidents Hugo Chávez du Venezuela et Evo Morales de la Bolivie. Selon Montaner, « l'idée insensée de constituer une nation ethnique composée de divers peuples d'origine précolombienne, non assimilés par la culture occidentale, dont ceux des zones sylvestres, existe depuis plusieurs années dans la région andine ». « La capacité de démolition de la gauche collectiviste de Chávez, ajoutée à l'indigénisme et l'écologisme, peut être létale », ajoutait-il. Le « projet bolivarien », aux yeux du commentateur, serait donc à l'œuvre afin de déstabiliser le Pérou depuis l'extérieur, appuyé par « de petits groupes d'ultra communistes » à l'intérieur¹⁹¹.

C'est faux, répond la commentatrice Irmalicia Velásquez Nimatuj, les Autochtones et les paysans, où qu'ils soient en Amérique, seraient tout à fait capables de formuler leurs propres

¹⁹¹ Carlos Alberto Montaner, « Hugo Chávez contra Alan García. Una nación étnica en la región andina », *El Periódico*, le 13 juin 2009, 11; Vargas Llosa, « Victoria pírrica », 12-13. Pour d'autres points de vue guatémaltèques sur les événements au Pérou et les parallèles dans les deux pays en matière d'exploitation de ressources naturelles, voir, entre autres, Irmalicia Velásquez Nimatuj, « Dolorosa indignación. La masacre ocurrió en Perú el pasado 5 de junio », *El Periódico*, le 8 juin 2009, 20; Carolina Escobar Sarti, « Perú profundo », *Prensa Libre*, le 11 juin 2009, 16; Carolina Vásquez Araya, « Mi Amazonía y la tuya », *Prensa Libre*, le 13 juin 2009, 15; Sam Colop, « Igual que aquí », *Prensa Libre*, le 17 juin 2009, 21; Magali Rey Rosa, « La ola de la muerte », *Prensa Libre*, le 26 juin 2009, 18; Dávila Estrada, « Amazonía peruana. La indiferencia de la prensa nacional », *El Periódico*, le 26 juin 2009, 15.

revendications dans le but de faire valoir leurs droits et défendre ce qui reste de leurs territoires¹⁹². Cependant, Montaner rejoint le président García lorsqu'il affirme

que 80 pour cent des Péruviens sont d'accord avec l'exploitation des richesses naturelles du pays, là où elles se trouvent, non seulement au bénéfice du capital, mais surtout afin de sortir 40 pour cent des êtres humains qui survivent avec moins de 2 dollars par jour de la pauvreté¹⁹³.

Or, « de nombreux écologistes, complices des ennemis du progrès, tels les indigénistes, sont prêts à empêcher la création de richesses et d'emplois, peu importe le tort qu'ils font aux personnes nécessiteuses ». Si les Péruviens restent passifs, selon Montaner, le gouvernement péruvien pourrait fort bien tomber aux mains des rebelles. « Commencera alors un autre cycle de désespoir et de chaos. C'est déjà arrivé dans le passé¹⁹⁴ ».

Semblant vouloir donner raison à Montaner et à ses collègues, les combattants armés du Sentier Lumineux, toujours à l'affut d'une cause pouvant justifier leur existence, se sont mis de la partie plus récemment en enlevant 36 employés d'une entreprise gazière d'origine suédoise. L'opération policière et militaire lancée pour secourir ces derniers en avril 2012 par le nouveau gouvernement du président Ollanta Humala aurait fait cinq morts parmi les forces de l'ordre, situation qui risque de provoquer une plus grande répression contre les Autochtones et leurs alliés¹⁹⁵. Une logique belliqueuse, aux conséquences désastreuses pour les non-combattants, est encore une fois en marche, laissant présager une funeste surenchère des exactions violentes.

¹⁹² Irmalicia Velásquez Nimatuj, « Retroceso primitivo. No necesitan tutores para formular sus demandas », *El Periódico*, le 22 juin 2009, 14.

¹⁹³ Montaner, « Hugo Chávez contra Alan García », 11.

¹⁹⁴ *Ibid.*

¹⁹⁵ AP, « Liberan a 36 secuestrados. En operativo de rescate de trabajadores de empresas de explotación de gas, en Perú, mueren cinco uniformados », *Prensa Libre*, le 15 avril 2012, 27; AP, « Nuevo mandatario de Perú prometió muchos beneficios. Humala asume poder bajo exigencia social », *Prensa Libre*, le 28 juillet 2011, 48.

Déjà, à l'été 2012, le président Humala décrétait l'état d'exception dans la province de Cajamarca, située au nord du Pérou, où des manifestations contre le développement minier ont viré à l'affrontement avec les forces de l'ordre, faisant encore trois morts et des dizaines de blessés¹⁹⁶. En septembre de la même année, une autre personne perdait la vie et quatre autres étaient blessées lors de manifestations provoquées par une sécheresse qui prévaut aux abords de la mine péruvienne Pierina, propriété de Barrick Gold. Dans un communiqué, l'entreprise souhaitait « exprimer sa tristesse pour le malheureux incident et ses plus sincères sympathies à la famille de la personne décédée et à la communauté ». Selon Reuters, 19 personnes seraient décédées lors d'affrontements survenus autour de l'enjeu minier au Pérou depuis l'arrivée au pouvoir du président Humala en juillet 2011¹⁹⁷.

Si les chercheurs s'attardent uniquement au commerce illicite de la drogue pour tenter de comprendre la violence qui afflige plusieurs pays d'Amérique latine aujourd'hui, ils ne trouveront qu'une partie de la réponse. Le commerce tout à fait *licite* des ressources naturelles, moteurs mêmes de nos économies industrielles, pourrait provoquer des massacres dont l'ampleur rivaliserait avec ceux commis lors de la guerre froide. La société guatémaltèque aujourd'hui est assiégée par une violence qui reste largement impunie. Personne ou presque ne serait à l'abri. De plus, l'acharnement contre les femmes depuis les dernières années serait d'une cruauté particulière. Dans un contexte général aussi désolant, on aurait tendance toutefois à minimiser une violence qui touche précisément des citoyens et des citoyennes aux prises avec les effets d'un modèle de développement qu'ils n'ont pas choisi et, dans certaines régions, qu'ils rejettent très majoritairement.

¹⁹⁶ EFE, « Gobierno peruano proroga medidas », *Prensa Libre*, le 4 août 2012, 38.

¹⁹⁷ Vanessa Lu, « Barrick Gold closes Peruvian mine for one day after violent clashes », *The Star.com*, le 20 septembre 2012; Terry Wade et Mitra Taj, « One dead, four injured in clash near Barrick Peru mine », *Reuters*, le 20 septembre 2012.

Loin de vouloir saboter l'économie du pays, ces mouvements citoyens cherchent d'abord et avant tout à éviter les impacts négatifs de l'industrie extractive sur les cours d'eau, les terres agricoles et les forêts, ressources dont ils dépendent pour leur subsistance et sans lesquelles leurs collectivités rurales sombreraient dans une pauvreté encore plus abjecte. En ce qui a trait à l'industrie minière, un éditorial reconnaissait assez candidement qu'au-delà de toute considération économique, il était évident que ce sont justement ces communautés qui couraient « le risque d'hériter d'un désert à partir du moment où la terre n'aura plus de richesse à offrir ». Il n'était pas exagéré de penser, selon le quotidien guatémaltèque, qu'après une dizaine d'années de profits pour les entreprises, ces communautés soient laissées avec les « excès chimiques nécessaires à l'extraction de chaque once d'or¹⁹⁸ ».

Ne pas reconnaître la capacité des habitants de ces communautés à comprendre un enjeu aussi fondamental, c'est faire preuve de mauvaise foi. Cibler à répétition et publiquement leurs dirigeants et leurs dirigeantes parce qu'ils s'opposent à l'industrie extractive fait partie d'une stratégie de disqualification *ad hominem* plus sournoise encore, laquelle peut conduire à des violations des droits humains ou à des actes criminels. En refusant de tenir compte de leurs doléances, en disqualifiant leurs revendications et leurs moyens d'action, en associant leurs regroupements aux guérillas du passé ou au crime organisé actuel, en leur prêtant des intentions déstabilisatrices, certains commentateurs guatémaltèques et certaines entreprises étrangères fomentent la peur et l'intolérance à leur égard, ouvrant ainsi toute grande la porte aux actions violentes.

Ces commentateurs, toutefois, n'incitent pas ouvertement au meurtre. Ils seraient trop cultivés et instruits pour commettre une telle bavure, mais leurs propos incitent néanmoins à la violence contre des citoyens et des citoyennes qu'ils dépeignent à très grands traits comme des

¹⁹⁸ Editorial, « Nociva norma que necesita renovarse », *Prensa Libre*, le 14 juin 2009, 22.

opposants aux idées dangereuses. Par la virulence et la nature même de leurs propos, ils tracent une démarcation explicite entre les bons et les mauvais Guatémaltèques. Ceux et celles qui se voient ainsi symboliquement expulsés de la communauté seraient ensuite plus facilement attaqués, blessés ou même tués. Les commentateurs en question revendiquent leur liberté d'expression; aussi devront-ils assumer les conséquences de leurs propos, livrés à doses régulières dans un contexte de violence généralisée et de tension sociale.

En ce sens, les attentats contre Mmes Oquelí et Chávez et des dizaines d'autres, ainsi que la tuerie survenue à Totonicapán, servent d'avertissement quant au sort qui attend les mouvements sociaux guatémaltèques. En ce qui a trait à l'avènement de nouveaux épisodes de violence, les attentats sélectifs pourraient se généraliser dans un contexte de crise aiguë. Notre survol de l'actualité démontre qu'autant les auteurs matériels qu'intellectuels sont sur le terrain et affutent, respectivement, leurs armes et leur rhétorique. Si certains signes avant-coureurs sont clairement identifiables, il reste à voir comment les groupes ciblés et la société dans son ensemble réagiront aux provocations de la droite patronale et des entreprises, dont les minières canadiennes. Comme à l'époque des régimes autoritaires, la violence aujourd'hui, loin d'être gratuite, serait planifiée et déployée de façon stratégique.

Conclusion

Comment peut-on se rappeler d'événements si traumatiques que leur oubli constitue un geste de salut? Comment se souvenir du passé lorsque des institutions sociales puissantes, des acteurs individuels et la propre faillibilité de la mémoire conspirent afin de redéfinir ce qui s'est passé?

Beatriz Manz¹

Selon Jacques Sémelin, avant même d'avoir valeur de programme, le meurtre de masse est avant tout une opération de l'esprit. Réfléchi, il est organisé de façon rationnelle et témoigne d'une délibération qui repose sur certaines logiques de violence². Nous avons tenté de comprendre, tout au long des pages précédentes, la démarche tout à fait rationnelle des exécutants guatémaltèques, la délibération dont faisaient preuve leurs gestes, ainsi que la logique de leurs méthodes. Dans le cadre du conflit armé, l'État guatémaltèque avait développé et entretenu les moyens nécessaires à sa survie et à la victoire militaire sur ses adversaires. Tous les moyens étaient justifiés pour remporter cette guerre, aussi avons-nous tenté de comprendre autant ces moyens que la forme de guerre qui les justifiait.

À partir de l'expérience des parachutistes français en Algérie, nous avons étudié un mécanisme de mise à mort utilisé par l'État guatémaltèque qui comptait trois principales composantes : les enlèvements, la torture et les exécutions sommaires. Pouvant être exercées séparément, ces composantes recouvraient une déconcertante efficacité au moment de leur articulation en un seul dispositif de répression qui, au Guatemala, avait fait preuve d'une remarquable constance dans le temps à partir de sa mise en application en 1966 contre les militants et les militantes de la gauche révolutionnaire.

¹ Beatriz Manz, « La importancia del contexto en la memoria », dans B. Manz, Elizabeth Oglesby y José García Noval, dir. *De la memoria a la reconstrucción histórica*, Guatemala, Avancso, 1999, 1.

² Jacques Sémelin, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, 25, 26, 72, 104, 201.

Mais voilà que dans l'univers de la guerre moderne, les insurgés n'étaient qu'une partie du problème. La grande innovation des loyalistes, pour reprendre le terme de Galula, depuis la Deuxième Guerre mondiale, était d'avoir résolument fixé les populations civiles dans leur mire et d'avoir conçu la justification nécessaire à leur destruction, le moment venu. Alors que les loyalistes disaient vouloir protéger les populations, qu'ils soient en Algérie ou au Guatemala, ils se réservaient le droit de les anéantir, au moindre soupçon, et de gouverner les survivants de façon despotique au nom de l'impératif contre-insurrectionnel. Enfin, toute décision prise quant au sort réservé à ces populations, leur vie ou leur mort, semblait fondée sur des renseignements obtenus en grande partie par l'entremise de la torture, de la délation, de l'infiltration ou autre subterfuge propre aux structures parallèles de l'univers contre-insurrectionnel. Ces mêmes structures seraient-elles au service du crime organisé aujourd'hui? Assurent-elles la sécurité des installations minières canadiennes au Guatemala? Ciblent-elles les syndicalistes, les écologistes et les paysans comme jadis elles le faisaient avec autant d'entrain et d'efficacité? Une piste de réponse repose sans doute dans l'étude des *modus operandi* des exécutants d'hier et d'aujourd'hui.

A. Massacrer au Guatemala pour soumettre ou pour éradiquer?

Selon Sémelin, le terme *génocide* pose de nombreux problèmes aux chercheurs en sciences sociales à cause de ses origines juridiques. L'auteur est d'avis que les recherches sur le génocide doivent s'émanciper du droit et s'ancrer solidement dans le camp des sciences sociales, ses concepts et ses méthodes. À cette fin, il propose l'utilisation du terme « massacre » comme unité lexicale de référence. Ainsi s'éloignerait-on d'un terme qui est souvent utilisé à mauvais escient. Or, se dégager du droit nous permettrait d'adopter une autre perspective d'analyse, de délaisser le point de vue des *effets* de l'acte violent sur les victimes (ce que cherche à délimiter le droit pour incriminer les exécutants), pour chercher à discerner les *raisons*

du passage à l'acte chez les auteurs de massacres. Un tel changement de perspective, selon Sémelin, serait déterminant, car on cesserait « de voir le massacre avec les "lunettes" du juriste pour emprunter celles du politiste³ ».

Sémelin propose donc « de penser les usages politiques des massacres en fonction de leurs dynamiques de destruction » et donc de lire l'histoire des massacres à partir de trois configurations idéales-typiques : celles de la *soumission*, de l'*éradication* et de l'*insurrection*. Nous nous intéressons ici aux deux premières, celles des dynamiques de destruction-soumission et de destruction-éradication. Selon l'auteur, les exécutants qui entreprennent de soumettre un groupe humain n'auraient comme objectif que de le détruire partiellement afin de contrôler totalement ce qu'il en restera. Les exécutants chercheraient à produire un effet de terreur pour mieux dominer les survivants. On retrouverait cette dynamique chez les militaires qui cherchent à précipiter la capitulation de leur adversaire, hâter la conquête de son territoire ou assujettir ses populations⁴.

Ces pratiques seraient également repérables dans ces guerres civiles où les acteurs ne font plus la distinction entre combattants et non-combattants, où les femmes et les enfants deviennent des cibles parce qu'on les soupçonne, par exemple, d'appuyer la guérilla. Cette dynamique serait punitive, faisant plus de morts chez les civils que chez les militaires. Sans discussion préalable, Sémelin placerait pêle-mêle les conflits survenus, entre autres, au Viêtnam, au Liban, au Guatemala, en passant par l'Algérie, le Mozambique, la Colombie, le Sierra Leone et la Tchétchénie, dans cette catégorie de destruction-soumission. Même chose pour l'ensemble des dictatures latino-américaines des années 1970, Argentine et Chili en tête,

³ *Ibid.*, 367, 373, 375, 382, 384, 388. Selon Sémelin, le massacre serait « une forme d'action le plus souvent collective, de destruction de non-combattants, hommes, femmes, enfants ou soldats désarmés ». Si la notion de massacre implique la mort de plusieurs personnes, l'auteur ne saurait en fixer le nombre. Voir *Ibid.*, 384, 385.

⁴ *Ibid.*, 367, 389, 398.

qui avaient bénéficié des conseils d'officiers français et nord-américains pour organiser la disparition systématique de leurs opposants, précise Sémelin. Par l'entremise de la destruction-soumission, ces régimes cherchaient à refaçonner de fond en comble le corps social de leur société respective, selon des méthodes qui n'étaient pas sans rappeler celles mises en pratique par les régimes staliniens qu'ils dénonçaient⁵.

Passons ensuite à la dynamique suivante, de destruction-éradication, qui serait tout autre, selon Sémelin. Ici, les exécutants chercheraient non pas à soumettre des individus, mais à éradiquer leurs collectivités d'un territoire contrôlé ou convoité par un État. Il s'agit de « nettoyer » ou de « purifier » cet espace de la présence d'un Autre jugé indésirable ou dangereux. Ainsi, la destruction-éradication, voudrait provoquer et accélérer les départs et rendre homogène. Un tel processus prendrait une forme encore plus extrême, selon Sémelin, lorsque les individus sont tués sans même avoir eu la possibilité de s'enfuir ou lorsqu'ils sont massacrés au terme de leur déportation. Le but est alors de détruire, voire d'exterminer tous les membres du groupe, y compris les enfants, et de le faire disparaître⁶.

Au stade ultime de l'éradication, Sémelin réintroduit la notion de génocide – mais « cette fois-ci comme concept en sciences sociales » – pour l'assimiler aux massacres commis à très grande échelle. L'auteur ne propose pas toutefois de critère quantitatif, sinon pour dire que la dynamique de destruction-éradication vise « l'éradication totale d'une collectivité », selon les critères des exécutants qui entreprennent de l'anéantir. Sémelin réserve ici la notion de génocide « à tous les massacres visant à l'éradication des groupes (et non pas à leur soumission)⁷ ».

⁵ Ibid., 390, 393, 394.

⁶ Ibid., 398-399, 403, 404.

⁷ Ibid., 405, 406.

Selon Sémelin, les figures de l'ennemi sont différentes selon qu'elles correspondent au processus de destruction-soumission ou au processus de destruction-éradication. Dans le cas de la soumission, la figure du suspect engendre une dynamique de violence qui balaie l'ensemble du corps social : chaque individu devient potentiellement suspect, car les critères définissant l'ennemi sont très flous. Dans le cas de l'éradication, cependant, le processus de destruction se focalise sur l'identité des individus définis comme appartenant à cet Autre en trop. C'est donc leur identité qui les trahit à l'avance : ils naissent coupables, condamnés avant même d'être arrêtés. La violence ici se concentre sur des cibles précises qu'il s'agit d'extraire du corps social contaminé par leur présence. Les deux dynamiques sont donc inverses, pense-t-il : l'une irradie toute la société, l'autre se focalise sur un groupe voué à la destruction. C'est dans ce second cas que la notion de génocide prendrait tout son sens, selon l'auteur⁸.

Enfin, Sémelin explique que ces deux phénomènes sont souvent imbriqués dans une même situation historique. Les dynamiques de la soumission et de l'éradication tendent, en effet, à coexister, l'une étant dominante et l'autre au second plan. Dans les faits, elles se complètent en visant des groupes différents. Le pouvoir génocidaire nazi, par exemple, avait commencé par soumettre ou détruire ses opposants politiques. Au Rwanda, le génocide des Tutsi avait commencé par l'assassinat de leurs opposants politiques, eux-mêmes hutus. Le travail du chercheur serait justement de discerner ces différentes dynamiques de violence, ce qui est souvent complexe, car celles-ci peuvent non seulement être imbriquées, mais évoluer aussi avec le temps, passant, par exemple, de la soumission à l'éradication (et vice-versa)⁹.

Terminons notre discussion de Sémelin en abordant le cas guatémaltèque à la lumière de son modèle interprétatif. D'abord, les deux dynamiques, de soumission et d'éradication,

⁸ *Ibid.*, 407-408.

⁹ *Ibid.*, 409.

s'appliquent au cas guatémaltèque, selon les époques et selon les groupes ciblés. La dynamique de destruction-soumission est omniprésente, nous retrouvons ses traces encore aujourd'hui lorsque les syndicalistes ou les écologistes sont pris pour cible ou que des soldats ouvrent le feu sur des manifestants autochtones, comme à Totonicapán en octobre 2012.

L'ampleur et la nature de la destruction humaine, par contre, étaient qualitativement et quantitativement plus importantes lors du conflit armé. À notre avis, c'est à ce moment et lors d'épisodes particulièrement violents que nous avons tenté d'identifier, que la dynamique proprement éradicatrice du conflit était à l'œuvre au Guatemala. En termes de processus de destruction (que Sémelin préfère au terme de *continuum*), on se souviendra de ce changement de procédure qu'avait représenté la disparition « des 28 » en 1966. Désormais, les membres de la gauche révolutionnaire guatémaltèque tombés sous l'emprise des autorités seraient systématiquement abattus une fois leurs secrets livrés sous la torture. Vingt ans plus tard, le registre militaire confirme la même pratique contre la même catégorie de personnes. Cette continuité et cette constance dans le temps témoignaient d'une véritable volonté éradicatrice et visaient un groupe humain en particulier. Aussi, lorsqu'en 1980 les autorités ont procédé aux enlèvements en masse de syndicalistes, qui disparaissaient par vingtaines pour ne plus jamais revenir, elles démontraient une volonté d'éradiquer ces groupes et les organisations auxquels ils appartenaient. Même chose pour les sociodémocrates, les universitaires, les religieux ou les coopérativistes, ciblés par ces équipes spécialisées de tueurs, listes en main, avec la bénédiction et la tolérance de l'État.

Mais poursuivons le cheminement destructeur plus encore, en passant de la ville aux campagnes, de la soumission à l'éradication, pour porter notre regard sur quelques cas emblématiques de destruction humaine que nous avons étudiés dans cette thèse. Ici, à la différence de tous les autres exemples latino-américains que Sémelin place sous la rubrique des

dynamiques de destruction-soumission, les massacrés sont, sauf exception, des Autochtones. Et ce sont leurs collectivités qui ont été rasées l'une après l'autre, rayées de la carte, pour ainsi dire, en tant que telles. Et lorsque l'armée guatémaltèque commença, selon notre échantillonnage, à massacrer hommes, femmes et enfants autochtones dans les hautes terres occidentales en 1982, pour les chasser de leurs territoires traditionnels en direction de la frontière mexicaine, ses effectifs avaient entamé une campagne de destruction-éradication. Voilà la nuance qu'il faudrait apporter, à notre avis, au modèle interprétatif que nous propose Sémelin.

Citant lui-même l'arrêt Krstic du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie relatif au massacre de Srebrenica en 1995, Sémelin affirme qu'il ouvrait une voie nouvelle dès 2004 dans la reconnaissance juridique de certains massacres comme ayant été des cas de génocide. Désormais, l'intention de détruire au moins *une partie substantielle d'un groupe protégé* élargissait considérablement l'incrimination potentielle pour génocide dans les conflits contemporains. D'autres massacres de ce type seraient en conséquence qualifiés à l'avenir de génocides, écrit-il¹⁰. Malgré nos tentatives de nous défaire du droit, c'est le droit dans ce cas qui semble pousser nos connaissances en matière de destruction humaine. Du moins en ce qui concerne l'ex-Yougoslavie.

Pour les chercheurs qui pourraient s'intéresser à la prévention des crimes de masse, il faudra dans un premier temps qu'ils puissent les identifier et les distinguer entre eux. Ensuite, chaque cas est complexe et unique à sa façon et peut faire avancer nos connaissances. Le chercheur honnête et rigoureux tentera d'identifier et de comprendre chacun des facteurs qui contribuent aux dynamiques d'exclusion de certaines personnes dans la société et qui rendent acceptable d'abord la violence symbolique et ensuite la violence physique contre elles.

¹⁰ *Ibid.*, 412. C'est nous qui soulignons.

Aujourd'hui, les hérétiques qu'on s'apprête à châtier sur la place publique au Guatemala, ceux qui sont sans cesse décriés par certains commentateurs dans les pages des principaux quotidiens du pays, ce sont les paysans, les syndicalistes et les écologistes qui s'opposent directement à la privatisation du bien commun, dont les ressources minières du pays convoitées par l'industrie extractive canadienne. Alors qu'on s'intéresse ici au passé du Guatemala, des Guatémaltèques continuent d'être victimes d'une forme de violence qui, loin d'être fortuite ou erratique, serait plutôt ciblée contre des personnes engagées.

Notre thèse nous a permis de comprendre comment et pourquoi les exécutants de crimes de masse au Guatemala préparaient patiemment leurs méfaits; comment parfois ils documentaient minutieusement les résultats de leurs tâches et leurs responsabilités; comment leurs supérieurs et leurs commanditaires les couvraient et les protégeaient; ou comment, au besoin, ils les sacrifiaient dans le but de conserver intact le dispositif de répression et protéger l'anonymat de ses dirigeants. Notre thèse nous a aussi permis de comprendre le rôle des façonneurs d'opinion dans cette dynamique de destruction humaine, dans l'exclusion sociale des futures victimes, avant de justifier la violence physique à leur rencontre. Enfin, les sources historiques à notre disposition nous ont permis de confirmer l'existence d'un tel dispositif et ses origines contemporaines. Si la guerre au Guatemala est officiellement terminée depuis plus de 15 ans, la contre-insurrection, elle, se poursuit.

De Myrna Mack à Yolanda Oqueli et Aura Lolita Chávez; de Las Dos Erres en 1982 à Totonicapán en 2012. Si l'ampleur des faits récents est moindre – en l'absence d'un conflit armé déclaré – le sens et la logique des gestes posés restent les mêmes : préserver un *statu quo* fondé sur l'exclusion, l'intolérance et l'inégalité. On serait même tenté d'interpréter la présence d'un ancien militaire, officier du renseignement, à la tête du pays aujourd'hui comme la consolidation

en quelque sorte du projet loyaliste, tel qu'envisagé et recommandé par David Galula lui-même.

Au Guatemala, une telle démarche s'inscrirait, encore une fois, dans la continuité.

Bibliographie

A. Actions urgentes, agences de presse, périodiques et journaux cités

Agence France-Presse (France)
Amnistie internationale (Grande-Bretagne)
El Excelsior (Mexique)
El País (Espagne)
El Periódico (Guatemala)
La Presse/ La Presse Affaires (Canada)
Le Devoir (Canada)
L'Express (France)
Le Monde (France)
Mining Weekly.com (Canada)
New York Times (États-Unis)
Prensa Libre/ Revista D (Guatemala)
Presse canadienne/ Canadian Press (Canada)
ProPublica (Canada)
Radio-Canada.ca (Canada)
Rights Action (Canada/ États-Unis)
Revista Militar (Guatemala)
The Globe and Mail (Canada)
The Guardian (Grande-Bretagne)
The New Yorker (États-Unis)
Washington Post (États-Unis)

B. Archives consultées

Archives de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme, San José, Costa Rica
Archives et centre de documentation du Centre d'action légale pour les droits humains (CALDH), Guatemala Ciudad
Archives de la paix, secrétariat de la paix de la présidence, Guatemala Ciudad (2010)
Archives de la sécurité nationale, Université George Washington (États-Unis)
Archives du Bureau des droits humains de l'archevêché de Guatemala (ODHAG)
Archives historiques de la Police nationale (AHPN), Guatemala Ciudad
Centre de documentation de la Fondation Myrna Mack, Guatemala Ciudad
Archives générales d'Amérique centrale, Guatemala Ciudad

Centre de documentation de l'Association pour l'avancement des sciences sociales au Guatemala (AVANCSO)

Centre de documentation de la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO), Guatemala Ciudad

Hémérothèque nationale, Guatemala Ciudad

Centre de recherches régionales de Méso-Amérique (CIRMA), Antigua

C. Sources

Aussaresses, Paul. *Services spéciaux : Algérie, 1955-1957*, Paris, Éditions Perrin, 2001.

------. *The Battle of the Casbah: Terrorism and Counter Terrorism in Algeria, 1955-1957*, New York, Enigma Books, 2002.

Banco de Guatemala, Departamento de Estadísticas Económicas, Sección de Cuentas Nacionales. *Guatemala, cuentas nacionales: estadísticas globales y sectoriales, periodo 1980-1993*. Guatemala, Banco de Guatemala, diciembre 1994.

Central Intelligence Agency. « CIA's role in the Overthrow of Arbenz », le 12 mai 1975. [En ligne], http://www.foia.cia.gov/browse_dosc.asp? (document consulté le 28 mars 2004).

------. « [Guatemalan Soldiers Kill Civilians in Cocob] », avril 1981. [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB11/docs/12-01.htm> (document consulté le 29 janvier 2004).

------. « [Counterinsurgency Operations in El Quiché] », février 1982. [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB11/docs/14-01.htm> (document consulté le 29 janvier 2004).

Colectivo Madre Selva, *Manual de resistencia ecologista*, 2a ed., 2006 [2005], [En ligne], http://clavero.derechosindigenas.org/wp-content/uploads/2009/08/manual_resistencia_ecologista.pdf, (document consulté le 23 juillet 2012).

Ejército de Guatemala. « Plan de Campaña 'Victoria 82' 3-'M'. 000007 ». Guatemala, [le 25 juin 1982]. Copie tapuscrite et numérotée.

Ejército de Guatemala, Centro de Estudios Militares. *Manual de Guerra Contrasubversiva*. Guatemala, Escuela de Comando y Estado Mayor, [1983].

Galula, David. *Contre-insurrection : théorie et pratique*. Paris, Economica, 2008 [2006]. (Coll. « Stratégies et Doctrines »).

------. *Pacification in Algeria, 1956-1958*. Santa Monica, RAND Corp, 2006 [1963].

------. *Counterinsurgency Warfare: Theory and Practice*. New York, Praeger, 1964.

------. *La lucha contra la insurrección. Teoría y práctica*. Barcelona, Ed. Herder, 1965.

Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, Ministry of Defense, Land Force, *B-GL-323-004/FP-003. Counter-insurgency Operations (English)*, Kingston, Army Publishing Office, Fort Frontenac, 2008.

- National Security Archive (NSA). « [Diario Militar] », s.d. [En ligne]
<http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB15/dossier-color.pdf> (document consulté le 2 septembre 2011).
- Trinquier, Roger. *La guerre moderne*. Paris, Economica, 2008 [1961]. (Coll. « Stratégies et Doctrines »).
- . *Modern Warfare: A French View of Counterinsurgency*. New York, Frederick A. Praeger Publisher, 1964.
- . *La guerra moderna y la lucha contra las guerrillas*. Barcelona, Ed. Herder, 1965.
- United States Army, Marine Corps. *Counterinsurgency Field Manual. U.S. Army Field Manual No. 3-24. Marine Corps Warfighting Publication No. 3-33.5*, forewords by General David H. Petraeus, Lt. General James F. Amos and Lt. Colonel John A. Nagl. Chicago, University of Chicago Press, 2007.
- United States Department of State. *Foreign Relations of the United States 1952-1954. Volume IV: The American Republics*. Slany, W.Z., dir. Washington, United States Printing Office, 1983.
- United States Department of State. *Retrospective Volume of the Foreign Relations of the United States, 1952-1954: Guatemala*. Patterson, D.S., dir. Washington, U.S. Government Printing Office, 2003.

D. Rapports officiels, jugements de tribunaux, conventions internationales

- Americas Watch Committee. *Guatemalan Refugees in México 1980-1984*. Washington, AWC, 1984.
- Americas Watch Committee. *The Group for Mutual Support, 1984-1985*. Washington, AWC, 1985.
- Amnistie internationale, *Rapport 2012 : La situation des droits humains dans le monde*, Londres, 2012. [En ligne], <http://www.amnesty.org/fr/region/guatemala/report-2012> (document consulté le 18 juin 2012).
- Amnesty International, *Guatemala: A Government Program of Political Murder*, Londres, Amnesty International Publications, 1981.
- Anaya, James. *Rapport du Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones : Observations sur la situation des droits des peuples autochtones du Guatemala en rapport avec des projets d'exploitation minière et d'autres types de projets sur leurs territoires traditionnels*, le 7 juin 2011. [En ligne], http://unsr.jamesanaya.org/docs/special/2011-special-guatemala-a-hrc-18-35-add3_fr.pdf (document consulté le 01 août 2012).
- Centro para la Acción Legal en Derechos Humanos (CALDH). *¿Por qué matan a las mujeres en Guatemala?* Guatemala, CALDH, novembre 2010.
- Comisión Interamericana de Derechos Humanos (Comisión IDH). « Informe sobre la situación de los derechos humanos en la República de Guatemala », OEA/Ser.L/V/II.53, Washington, le 13 octobre 1981. [En ligne], <http://www.cidh.org/countryrep/Guatemala81sp/indice.htm> (document consulté le 20 septembre 2011).

- « Informe sobre la situación de los derechos humanos en la República de Guatemala », OEA/Ser.L/V/II.61, Washington, le 5 octobre 1983. [En ligne], <http://www.cidh.org/countryrep/Guatemala83sp/indice.htm> (document consulté le 20 septembre 2011).
- « Tercer informe sobre la situación de los derechos humanos en la República de Guatemala », OEA/Ser.L/V/II.66, Washington, le 3 octobre 1985. [En ligne], <http://www.cidh.org/countryrep/Guatemala85sp/indice.htm> (document consulté le 20 septembre 2011).
- « MC 260-07 – Comunidades del Pueblo Maya (Sipakepense y Mam) de los municipios de Sipacapa y San Miguel Ixtahuacán en el Departamento de San Marcos, Guatemala », Washington, le 20 mai 2010. [En ligne], <http://www.oas.org/es/cidh/decisiones/cautelares.asp> (document consulté le 28 juin 2012).
- Comisión para el Esclarecimiento Histórico (CEH). *Guatemala, memoria del silencio*. 12 vol. Guatemala, United Nations Operations Systems (UNOPS), 1999.
- Comité international de la Croix-Rouge (CICR). *Les Conventions de Genève du 12 août 1949*, Genève, 2010. [En ligne], http://www.icrc.org/fre/assets/files/other/icrc_001_0173.pdf (document consulté le 11 septembre 2012).
- Corte Interamericana de Derechos Humanos (Corte IDH). « Caso Myrna Mack Chang vs. Guatemala. Sentencia (Fondo, Reparaciones y Costas) », San José, Costa Rica, le 25 novembre 2003. [En ligne], http://www.corteidh.or.cr/docs/casos/articulos/seriec_101_esp.pdf (document consulté le 11 août 2011).
- « Caso de la masacre de Las Dos Erres vs. Guatemala. Sentencia (*Excepción Preliminar, Fondo, Reparaciones y Costas*) », San José, Costa Rica, le 24 novembre 2009. [En ligne], http://www.corteidh.or.cr/docs/casos/articulos/seriec_211_esp.pdf (document consulté le 27 novembre 2009).
- Corte Suprema de Justicia (Guatemala), « Casación de la sentencia de primera instancia », Guatemala, le 9 février 1994. [En ligne], <http://www.myrnamack.org.gt/index.php/casomyrnamack/procesonacional/sentencias19932004> (document consulté le 11 août 2011).
- Dirección de los Archivos de la Paz, *La autenticidad del Diario Militar a la luz de los documentos históricos de la Policía Nacional*, 2^a ed. Guatemala, Secretaría de la Paz, Presidencia de la República, 2011 [2010].
- Hausmann, Ricardo, Tyson, Laura D. et Zahidi, Saadia. *The Global Gender Gap Report 2011*. Geneva, World Economic Forum, 2011. [En ligne], http://www3.weforum.org/docs/WEF_GenderGap_Report_2011.pdf (document consulté le 18 juin 2012).

Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme. « Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants », le 26 juin 1987. [En ligne], <http://www2.ohchr.org/french/law/cat.htm> (document consulté le 11 septembre 2012).

----- . « Convention internationale pour la protection de toutes personnes contre les disparitions forcées », entrée en vigueur le 23 décembre 2010. [En ligne], <http://www2.ohchr.org/french/law/disappearance-convention.htm> (document consulté le 11 novembre 2012).

Huste, Jean Paul. « L'Amérique centrale face à l'insécurité : Une coopération élargie° ». Bruxelles, European Strategic Intelligence and Security Center, 2011. [En ligne], http://www.esisc.net/TEWN/pdf/630628009_LAmérique%20Centrale%20face%20à%20l'insécurité.pdf (document consulté le 16 juillet 2012).

International Criminal Tribunal for Rwanda (ICTR). « Prosecutor vs. Clément Kayishema and Obed Ruzindana, Judgement. Case no. ICTR-95-I-T ». Arusha, Tanzanie, le 21 mai 1999. [En ligne] <http://trim.unict.org/> (document consulté le 26 juillet 2006).

----- . « Prosecutor vs. Jean-Paul Akayesu, Judgement. Case no. ICTR 96-4-T ». Arusha, Tanzanie, le 2 septembre 1998. [En ligne], <http://69.94.11.53/default.htm> (document consulté le 13 avril 2005).

International Criminal Tribunal for the Former Yugoslavia (ICTY). « Prosecutor vs. Radislav Krstic, Judgement ». La Haye, le 19 avril 2004. [En ligne], <http://www.un.org/icty/krstic/Appeal/judgement/krs-aj040419e.pdf> (document consulté le 15 juillet 2005).

Juzgado Tercero de Primera Instancia Penal de Sentencia, « Sentencia condenatoria contra Noel de Jesús Beteta Álvarez en primera instancia », Guatemala, le 12 février 1993. [En ligne], <http://www.myrnamack.org.gt/index.php/casomyrnamack/procesonacional/sentencias19932004> (document consulté le 10 août 2011).

Movimiento Nacional por los Derechos Humanos, *et al.*, *La verdad detrás del diario militar. Desapariciones forzadas en Guatemala, 1982-1985*, Guatemala, s.d., 2006.

National Security Archive (NSA). « Volume 1: Units and Officers of the Guatemalan Army. List of Military Officers [According to U.S. Files] », s.d. [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB32/vol1.html> (document consulté le 12 juin 2012).

----- . « Guatemalan Death Squad Dossier. Internal Military Log Reveals Fate of 183 "Disappeared" ». Communiqué de presse, le 20 mai 1999. [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB15/press.html> (document consulté le 21 septembre 2011).

----- . « Update: The Guatemalan Death Squad Diary and the Right to Truth. NSA Expert Testifies before International Court ». NSA Electronic Briefing Book no. 378, le 2 mai 2012. [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB378/> (document consulté le 10 mai 2012).

- . « Remains of Two of Guatemala's Death Squad Diary Victims found in Mass Grave ». National Security Archive Electronic Briefing Book no. 363, le 22 novembre 2011. [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB363/index.htm> (document consulté le 3 septembre 2012).
- Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala (ODHAG). *Guatemala: nunca más*, 4 vol. Guatemala, ODHAG, 1998.
- Procuraduría de los Derechos Humanos (PDH). *Los Comités de Defensa Civil en Guatemala*. Guatemala, PDH, 1994.
- Sala Cuarta de la Corte de Apelaciones. « [Sentencia de segunda instancia caso Myrna Mack] », Guatemala, le 28 avril de 1993. [En ligne], <http://www.myrnamack.org.gt/index.php/casomyrnamack/procesonacional/sentencias19932004> (document consulté le 11 août 2011).
- Secretariado de la Declaración de Ginebra. *Guatemala en la encrucijada. Panorama de una violencia transformada*. Genève, 2012. [En ligne], http://www.pnud.org.gt/data/publicacion/GuatemalaEnLaEncrucijada_Completo,%20Web.pdf (document consulté le 16 juillet 2012).
- Secrétariat de la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement. *Le fardeau mondial de la violence armée 2011*. [En ligne], <http://www.genevadeclaration.org/fileadmin/docs/GBAV2/GBAV2011-Ex-summary-FRE.pdf> (document consulté le 18 juin 2012).
- Small Arms Survey. *Femicide: A Global Problem*. Geneva, Graduate Institute of International and Development Studies, février 2012. [En ligne], http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/H-Research_Notes/SAS-Research-Note-14.pdf (document consulté le 18 juin 2012).
- Tribunal Tercero de Sentencia Penal, Narcoactividad y Delitos Contra el Ambiente. « Comparecencia de Héctor Alejandro Gramajo, en calidad de perito ». Guatemala, le 6 septembre 2002. [En ligne], <http://www.derechos.org/nizkor/guatemala/myrna/gramajo.html> (document consulté le 11 août 2001).
- . « Declaración e inicio de interrogatorio de Héctor Rosada Granados ». Guatemala, le 9 septembre 2002. [En ligne], <http://www.derechos.org/nizkor/guatemala/myrna/rosada.html> (document consulté le 11 août 2001).
- . « Declaración de Jorge Guillermo Lemus Alvarado ». Guatemala, le 11 septembre 2002. [En ligne], <http://www.derechos.org/nizkor/guatemala/myrna/lemus.html> (document consulté le 28 août 2011).
- . « [Sentencia Primera Instancia Tribunal Tercero] ». Guatemala, le 3 octobre 2002. [En ligne], <http://www.myrnamack.org.gt/index.php/casomyrnamack/procesonacional/sentencias19932004> (document consulté le 11 août 2011).

- United Nations. « Report of the International Commission of Inquiry on Darfur to the United Nations Secretary-General ». Genève, le 25 janvier 2005.
- United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC). *Global Study on Homicide*, 2011. [En ligne], http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/statistics/Homicide/Globa_study_on_homicide_2011_web.pdf (document consulté le 18 juin 2012).
- . *Transnational Organized Crime in Central America and the Caribbean: A Threat Assessment*, 2012. [En ligne], http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/TOC_Central_America_and_the_Caribbean_Exsum_english.pdf (document consulté le 2 octobre 2012).
- . *Delincuencia Organizada Trasnacional en Centroamérica y el Caribe. Una evaluación de las amenazas*, Viena, UNODC, 2012. [En Ligne], <http://fr.scribd.com/doc/108807041/Delincuencia-Organizada-Trasnacional-en-Centroamerica-y-el-Caribe> (document consulté le 12 octobre 2012).
- World Bank. *Crime and Violence in Central America: A Development Challenge*, Washington, World Bank, 2011. [En ligne], http://siteresources.worldbank.org/INTLAC/Resources/FINAL_VOLUME_I_ENGLISH_CrimeAndViolence.pdf (document consulté le 16 juillet 2012).

E. Études et documentaires

- Adams, Richard. « Conclusions: What Can We Know About the Harvest of Violence? » dans Robert M. Carmack, dir. *Harvest of Violence: The Maya Indians and the Guatemalan Crisis*, 2e ed. Norman, University of Oklahoma Press, 1992: 274-291.
- Akçam, Taner. *A Shameful Act: the Armenian Genocide and the Question of Turkish Responsibility*. New York, Metropolitan Books, 2006.
- Albizures, Miguel Ángel et Ruano Najarro, Edgar. *¿Por qué ellas y ellos? En memoria de los mártires, desaparecidos y sobrevivientes del movimiento sindical de Guatemala*. Guatemala, ODHAG, 2009.
- Aldrich, Richard J. « 'A Profoundly Disruptive Force': The CIA, Historiography and the Perils of Globalization », *Intelligence and National Security* 26, 2-3 (avril-juin 2011): 139-158.
- Álvarez Aragón, Virgilio. *Conventos, Aulas y Trincheras. Universidad y movimiento estudiantil en Guatemala*. 2 vol. Guatemala, FLACSO, 2002.
- Arévalo, Juan José. *Fábula del tiburón y las sardinas*. Santiago de Chile, Ediciones América Nueva, 1956.
- Ball, Patrick, Kobrak, Paul et Spierer, Herbert F. *State Violence in Guatemala, 1960-1996: A Quantitative Reflection*. Washington, American Association for the Advancement of Science/ International Center for Human Rights Research, 1999.
- Bastos, Santiago. *Etnicidad y Fuerzas Armadas en Guatemala. Unas ideas para el debate*. Guatemala, Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO), 2004.

- Bataillon, Gilles. *Genèse des guerres internes en Amérique centrale (1960-1983)*. Paris, Les Belles Lettres, 2003.
- Bauer Paiz, Alfonso. *Como opera el capital yanqui en Centroamérica: El caso de Guatemala*. México, Editorial Ibero Mexicana, 1956.
- Bergeron, Nicolas et Guénette, Laurence. « Yuri Melini ». Canada, Productions réalités cachées/Projet Accompagnement Québec-Guatemala, 2009, (9min). [En ligne], <http://www.youtube.com/watch?v=uxXCc7NaLdM> (document consulté le 30 juillet 2012).
- Bernays, Edward L. *Propaganda: Comment manipuler l'opinion en démocratie*. Paris, Éditions de La Découverte, 2007 [1928].
- Black, George, Stoltz Chinchilla, Norma et Jamail, M. *Garrison Guatemala*. New York, Monthly Review Press, 1984.
- Bloxham, Donald. « Bureaucracy and Genocide », communication présenté dans le cadre du colloque *Genocides: Forms, Causes and Consequences*. Berlin, les 13 au 15 janvier 2005.
- Botts, Joshua. « “No Policy Issue Can Be of Comparable Importance”: The 1980 *FRUS* Re-Review ». Office of the Historian, U.S. Department of State, le 9 décembre 2011. [En ligne], <http://history.state.gov/frus150/research/1980-rereview> (document consulté le 6 juillet 2012).
- , « “A Burden for the Department”?: To the 1991 *FRUS* Statute ». Office of the Historian, U.S. Department of State, le 6 février 2012. [En ligne], <http://history.state.gov/frus150/research/to-the-1991-frus-statute> (document consulté le 6 juillet 2012).
- Brett, Roddy. *Une guerra sin batallas. Del odio, la violencia y el miedo en el Ixcán y el Ixil, 1972-1983*. Guatemala, F&G Editores, 2007.
- Browning, Christopher. *Des hommes ordinaires. Le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*. Paris, Les Belles Lettres, 1994.
- Bruneteau, Bernard. *Le siècle des génocides*. Paris, Armand Colin, 2005.
- Calveiro, Pilar. *Pouvoir et disparition. Les camps de concentration en Argentine*. Paris, La Fabrique, 2006.
- Cambranes, Julio C. *Café y campesinos. Los orígenes de la economía de plantación moderna en Guatemala, 1853-1897*, 2e éd. Madrid, Editorial Catriel, 1996.
- Cardona, Rokaël. « Caracterización del trabajo temporero en la agricultura ». *Perspectiva, Ciencia, Arte y Tecnología* 1, (1983): 17-35.
- Cardoza y Aragón, Luis. *Miguel Ángel Asturias: Casi Novela*. Guatemala, Biblioteca Era, 1991.
- Carmack, Robert M. « The Story of Santa Cruz Quiché », dans R.M. Carmack, dir. *Harvest of Violence: The Maya Indians and the Guatemalan Crisis*, 2e éd. Norman, University of Oklahoma Press, 1992: 39-69.
- Casaús Arzú, Marta Elena. *Guatemala: linaje y racismo*. San José, Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO), 1995.

- Cehelsky, Marta. « Guatemala's Frustrated Revolution : The 'Liberation' of 1954 ». Mémoire de maîtrise (M.A.), Université Colombia, 1967.
- Centeno, Pavel. « ¿Quiénes son los pueblos indígenas y dónde están? » dans Virgilio Á. Aragón, dir. *El rostro indígena de la pobreza*. Guatemala, Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO), 2003: 223-275.
- Chalk, Frank et Jonassohn, Kurt. *The History and Sociology of Genocide: Analysis and Case Studies*. New Haven, Yale University Press, 1990.
- Cullather, Nick. *Secret History: The CIA's Classified Account of its Operations in Guatemala 1952-1954*. Stanford, Stanford University Press, 1999.
- Davis, Shelton H. et Hodson, Julie. *Witness to Political Violence in Guatemala: The Suppression of a Rural Development Movement*. Washington, Oxfam America, 1982.
- Davis, Shelton H. « Introduction: Sowing the Seeds of Violence », dans R.M. Carmack, dir. *Harvest of Violence: The Maya Indians and the Guatemalan Crisis*, 2e éd. Norman, University of Oklahoma Press, 1992: 3-36.
- Desbiens, Patrice. *Pour de vrai*. Montréal, L'Oie de cravan, 2011.
- Dill, Kathy. « Violencia Estadista (1981-1984): El caso del pueblo Achí de Rabinal ». Manuscrit, 2003.
- Doyle, Kate. « Wrenching Testimony and a Historic Sentence: US Court Convicts Dos Erres Perpetrator for Lying about Role in Massacre », *National Security Archive*, le 17 septembre 2010. [En ligne], <http://nsarchive.wordpress.com/2010/09/17/wrenching-testimony-and-a-historic-sentence-us-court-convicts-dos-erres-perpetrator-for-lying-about-role-in-massacre/#more-1926> (document consulté le 12 août 2012).
- « Death Squad Dossier: Guatemalan military logbook of the disappeared », le 1er juillet 2008. [En ligne], <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/guatemala/logbook/index.htm> (document consulté le 28 août 2010).
- Drouin, Marc. « To the Last Seed: Atrocity Crimes and the Genocidal Continuum in Guatemala, 1978-1984 ». Mémoire de maîtrise (M.A.). Université Concordia, 2006.
- « Understanding the 1982 Guatemalan Genocide », dans Marcia Esparza, Daniel Feierstein et Henry R. Huttenbach, dir. *State Violence and Genocide in Latin America: The Cold War Years*. Londres, Routledge, 2010: 81-103. (Coll. « Critical Terrorism Studies »).
- « *Acabar hasta con la semilla* ». *Comprendiendo el genocidio guatemalteco de 1982*. Guatemala, F&G Editores, 2011. (Coll. « Cuadernos del presente imperfecto, no. 10 »).
- Earle, David. « Mayas Aiding Mayas: Guatemalan Refugees in Chiapas, Mexico », dans R.M. Carmack, dir. *Harvest of Violence: The Maya Indians and the Guatemalan Crisis*, 2e éd. Norman, University of Oklahoma Press, 1992: 256-273.
- Equipo de Antropología Forense de Guatemala (EAFG). *Las masacres de Rabinal: Estudio histórico antropológico de las masacres de Plan de Sánchez, Chichupac y Río Negro*, 2e éd. Guatemala, EAFG, 1997.

- Esparza, Marcia; Feierstein, Daniel et Huttenbach, Henry R. dir. *State Violence and Genocide in Latin America: The Cold War Years*, Londres, Routledge, 2010.
- Falla, Ricardo. *Masacres de la Selva. Ixcán, Guatemala, 1975-1982*. Guatemala, Editorial Universitaria de la Universidad de San Carlos, 1993.
- . *Masacre de la Finca San Francisco, Huehuetenango, Guatemala (17 de julio de 1982)*. Copenhagen, International Working Group for Indigenous Affairs, 1983.
- Feierstein, Daniel. *El genocidio como práctica social. Entre el nazismo y la experiencia argentina*. Buenos Aires, Fondo de Cultura Económica, 2007.
- Fein, Helen. *Accounting for Genocide: National Responses and Jewish Victimization during the Holocaust*. New York, Free Press, 1979.
- . « Genocide: A Sociological Perspectiva », *Current Sociology* 38, (1990): v-126.
- Ferreira, Roberto García. *Guatemala y la Guerra Fría en América Latina, 1947-1977*. Guatemala, Centro de Estudios Urbanos y Regionales/ Universidad de San Carlos de Guatemala, 2010.
- Figueroa Ibarra, Carlos. *Los que siempre estarán en ninguna parte. La desaparición forzada en Guatemala*. Guatemala, GAM/ CIIDH, 1999.
- . *El recurso del miedo. Ensayo sobre el Estado y el terror en Guatemala*. San José, Programa Centroamericano de Investigaciones, 1991.
- Flores, José. *Myrna y Helen. Su historia*, Guatemala, 3a ed. Guatemala, Fundación Myrna Mack, 1999.
- Frühling, Pierre. *Violencia, corrupción judicial y democracias frágiles. Reflexiones sobre la situación en Centroamérica*, Guatemala, F&G Editores, 2008.
- Fundación de Antropología Forense de Guatemala (FAFG). *Informe de la Fundación de Antropología Forense de Guatemala. Cuatro casos paradigmáticos solicitados por la Comisión para el Esclarecimiento Histórico de Guatemala*. Guatemala, Serviprensa, 2000.
- . *Propuesta de Investigación del Destino Final de Víctimas de Desaparición Forzada en Guatemala*, Guatemala, FAFG, 2010.
- Gaddis, John L. « Intelligence, Espionage, and Cold War Origins », *Diplomatic History* 13, 2 (1989): 191-212.
- Galeano, Eduardo. *Guatemala país ocupado*. México, Editorial Nuestro Tiempo, 1967.
- Galich, Manuel. *¿Por qué lucha Guatemala?* Buenos Aires, Elmer 1958.
- Gleijeses, Piero. *Shattered Hope: The Guatemalan Revolution and the United States, 1944-1954*, Princeton, Princeton University Press, 1991.
- Goldman, Francisco. *The Art of Political Murder: Who Killed the Bishop?* New York, Grove Press, 2007.
- Gramajo Morales, Héctor Alejandro. *De la Guerra... a la Guerra. La difícil transición política en Guatemala*. Guatemala, Fondo de Cultura Editorial, 1995.
- Grandin, Greg. *The Blood of Guatemala: A History of Race and Nation*. Durham, Duke University Press, 2000.

- . *The Last Colonial Massacre: Latin America in the Cold War*. Chicago, University of Chicago Press, 2004.
- . *Denegado en su totalidad. Documentos estadounidenses liberados*, Guatemala, AVANCSO, 2001. (Coll. « Autores invitados no. 5 »).
- Grose, Peter. *Operation Rollback: America's Secret War Behind the Iron Curtain*. Boston, Houghton Mifflin Company, 2000.
- Haines, Gerald. « The CIA's own effort to understand and document its past: A Brief history of the CIA history Program, 1950-1995 », *Intelligence and National Security* 12, 1 (1997): 201-223.
- Hinton, Alexander L., dir. *Annihilating Difference: The Anthropology of Genocide*. Berkeley, University of California Press, 2002.
- . *Why Did They Kill? Cambodia in the Shadow of Genocide*. Berkeley, University of California Press, 2005.
- Huggins, Martha, Haritos-Fatouros, Mika et Zimbardo, Philip. *Violence Workers: Police Torturers and Murderers Reconstruct Brazilian Atrocities*. Berkeley, University of California Press, 2002.
- Huggins, Martha. *Political Policing: The United States and Latin America*. Durham, Duke University Press, 1998.
- Huttenbach, Henry R. « Conclusions: unfinished business – in search of the next agenda », dans Marcia Esparza, Daniel Feierstein et H. R. Huttenbach, dir. *State Violence and Genocide in Latin America: The Cold War Years*. Londres, Routledge, 2010: 235-237.
- Ignatieff, Michael. *The Lesser Evil: Political Ethics in an Age of Terror*, New Haven, Princeton University Press, 2004.
- Immerman, Richard. *The CIA in Guatemala: The Foreign Policy of Intervention*. Austin, University of Texas Press, 1982.
- . « Guatemala as Cold War History », *Political Science Quarterly* 95, 4 (hiver 1980-1981): 629-653.
- Janssens, Bert, dir. *Oj K'aslik Estamos Vivos: Recuperación de la memoria histórica de Rabinal, 1944-1996*. Guatemala, Museo Comunitario Rabinal Achi, 2003.
- Jelin, Elizabeth. *Los trabajos de la memoria*. Buenos Aires, Siglo Veintiuno Editores, 2002 (Coll. « Memorias de la represión, vol. 1 »).
- Jonas, Susanne et Tobias, David. *Guatemala*. New York, North American Congress on Latin America, 1974.
- Jonas Bodenheimer, Susanne. *Guatemala: Plan piloto para el continente*. San José, Editorial Universitaria Centroamericana, 1981 [1974].
- Jonas, Susanne, McCaughan, Ed et Sutherland Martínez, Elizabeth dir. *Guatemala Tyranny on Trial: Testimony of the Permanent People's Tribunal*. San Francisco, Synthesis Publications, 1984.
- Jonas, Susanne. *The Battle for Guatemala: Rebels, Death Squads and U.S. Power*. Boulder, Westview Press, 1991.

- Kobrak, Paul. *En Pie de Lucha. Organización y represión en la Universidad de San Carlos, Guatemala, 1944-1996*. Guatemala, AAAS/ CIDH, 1999.
- Krujit, Dirk. *Guerrilla: Guerra y paz en Centroamérica*. Guatemala, F&G Editores, 2009.
- Kuper, Leo. *Genocide: Its Political Use in the Twentieth Century*. New Haven, Yale University Press, 1981.
- LaFeber, Walter. *Inevitable Revolutions: The United States in Central America*. New York, W. W. Norton and Company, 1984.
- Langley, Lester. *The Americas in the Age of Revolution, 1750-1850*. New Haven, Yale University Press, 1996.
- La Rue, Frank. « La figura y la memoria de Myrna nos da esperanza », dans *Myrna Elizabeth Mack Chang. A 20 años de su asesinato, la lucha contra la impunidad continúa*. Guatemala, Fundación Myrna Mack, 2010, 3-4.
- Le Bot, Yvon. *La guerre en terre maya. Communauté, violence et modernité au Guatemala (1970-1982)*. Paris, Karthala, 1992.
- Lemoine, Maurice. *Amérique centrale : les naufragés d'Esquipulas*. Nantes, Librairie l'Atalante, 2002.
- Levenson-Estrada, Deborah. *Trade Unionists Against Terror: Guatemala City, 1954-1985*. Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1994.
- López A., Fernando et Martín, María. *Violencia de género en conflictos armados. Estrategias para la persecución penal*. Guatemala, ICCPG, 2007.
- Lovell, George. *Conquest and Survival in Colonial Guatemala: A Historical Geography of the Cuchumatán Highlands, 1500-1821*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985.
- Luján Muñoz, Jorge, comp. *La tragedia de la Embajada de España en Guatemala, 31 de enero de 1980. Perspectivas, controversias y comentarios*. Guatemala, Academia de Geografía e Historia de Guatemala, 2007.
- Lutz, Christopher H. *Santiago de Guatemala, 1541-1773: City, Caste and the Colonial Experience*. Norman, University of Oklahoma Press, 1994.
- Mack, Myrna et Worby, Paula. *Política institucional hacia el desplazado interno en Guatemala*. Guatemala, Asociación para el Avance de las Ciencias Sociales en Guatemala (AVANCSO) 1990. (Coll. « Cuadernos de Investigación, No. 6 »).
- Mack, Myrna, Worby Paula, Oglesby, Elizabeth, et Caballeros, Rubio. *¿Dónde está el futuro? Procesos de reintegración en comunidades de retornados*. Guatemala, Asociación para el Avance de las Ciencias Sociales en Guatemala (AVANCSO), 1992. (Coll. « Cuadernos de Investigación, No. 8 »).
- MacLeod, Murdo J. *Spanish Central America: A Socioeconomic History, 1520-1720*. Berkeley, University of California Press, 1973.
- Manz, Beatriz. *Refugees of a Hidden War: The Aftermath of Counterinsurgency in Guatemala*. New York, State University of New York Press, 1988.
- « The Forest Camps in Eastern Chiapas, México », dans *Cultural Survival Quarterly* 8.3 (automne 1984): 50-51.

- Manz, Beatriz, Oglesgy, Elizabeth et Noval, José Garcia, dir. *De la memoria a la reconstrucción histórica*. Guatemala, Avancso, 1999.
- Martínez Peláez, Severo. *La patria del criollo. Ensayo de interpretación de la realidad colonial guatemalteca*, 13a ed. México, Ediciones en Marcha, 1994.
- McClintock, Michael. *The American Connection, Volume Two: State Terror and Popular Resistance in Guatemala*. London, Zed Books, 1985.
- McCreery, David. *Rural Guatemala, 1760-1940*. Stanford, Stanford University Press, 1994.
- Midlarsky, Manus I. *The Killing Trap: Genocide in the Twentieth Century*. Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- Mitrovich, Gregory. *Undermining the Kremlin: America's Strategy to Subvert the Soviet Bloc, 1947-1956*. Ithaca, Cornell University press, 2000.
- Moses, A. D. « Conceptual blockages and definitional dilemmas in the "racial century": genocides of indigenous peoples and the Holocaust », *Patterns of Prejudice* 36, (octobre 2002): 7-36.
- Nagengast, Carole. « Inoculations of Evil in the U.S.-Mexican Border Region: Reflections on the Genocidal Potential of Symbolic Violence », dans Alexander L. Hinton, dir. *Annihilating Difference: The Anthropology of Genocide*. Berkeley, University of California Press, 2002: 325-347.
- Naimark, Norman. *Fires of Hatred: Ethnic Cleansing in Twentieth-Century Europe*. Cambridge, Harvard University Press, 2001.
- Ortega Gaytán, Jorge Antonio. *Los Kaibiles*. Guatemala, Centro Editorial y de Documentación para la Historia Militar, 2003.
- Paige, Jeffrey M. *Agrarian Revolution: Social Movements and Export Agriculture in the Underdeveloped World*. New York, Macmillan, 1975.
- Payne, Leigh A. *Unsettling Accounts: Neither Truth nor Recollection in Confession of State Violence*, Durham, Duke University Press, 2008.
- Perera, Victor. *Unfinished Conquest: The Guatemalan Tragedy*. Berkeley, University of California Press, 1993.
- Périès, Gabriel. « De l'action militaire à l'action politique. Impulsion, codification et application de la doctrine de la "guerre révolutionnaire" au sein de l'armée française (1944-1966) ». Thèse de doctorat, Université Paris-I, 1999.
- Perlin, Jan. « The Guatemalan Historical Clarification Commission Finds Genocide », *ILSA Journal of International and Comparative Law* 6, (printemps 2000): 389-414.
- Rabe, Stephen G. « Feature Review: The U.S. Intervention in Guatemala: The Documentary Record », *Diplomatic History* 28, 5 (novembre 2004): 785-790.
- *Eisenhower and Latin America: The Foreign Policy of Anticommunism*. Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1988.
- Richard, Renaud *et al.* *Hommage à Jaime Díaz-Rozzotto. L'Amérique latine entre la dépendance et la libération*. Paris, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté (Besançon)/ Les Belles Lettres, 1990.

- Robin, Marie-Monique. *Escadrons de la mort, l'école française*, 2^e éd. Paris, Éditions La Découverte, 2008 [2004].
- . *Escadrons de la mort : l'école française*. France, Canal +/ Arte, 2003, 60 min.
- Rosada-Granados, Héctor. *Soldados en el Poder: Proyecto Militar in Guatemala (1944-1990)*. San José, Fundapen/ Universidad de Utrecht, Holanda, 1999.
- Rouquié, Alain. *Guerres et paix en Amérique centrale*. Paris, Éditions du Seuil, 1992.
- Sandoval Villeda, L. *Estructura agraria y nuevo régimen constitucional*. Guatemala, Asociación de Investigación y Estudios Sociales (ASIES), 1987.
- Sanford, Victoria. *Buried Secrets: Truth and Human Rights in Guatemala*. New York, Palgrave McMillan, 2003.
- . *Violencia y genocidio en Guatemala*. Guatemala, F&G Editores, 2003.
- Santana, Adalberto. *El narcotráfico en América Latina*. México, Siglo XXI Editores, 2004.
- Schabas, William. *Genocide in International Law*. Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- Schirmer, Jennifer. « The Guatemalan Military Project: An Interview with General Hector Gramajo », *Harvard International Review* 13, (printemps 1991): 10-13.
- . *The Guatemalan Military Project: A Violence Called Democracy*. Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1998.
- Schöultz, L. « Guatemala: Social Change and Political Conflict », dans M. Diskin, dir. *Trouble in Our Backyard: Central America and the United States in the Eighties*. New York, Pantheon Books, 1983: 173-202.
- Sémelin, Jacques. « Analyser le massacre: réflexions comparatives », *Questions de Recherche/ Research in Question* 7, sept. 2002.
- . *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*. Paris, Seuil, 2005.
- Shaw, Martin. *What is Genocide?* Malden, Polity Press, 2007.
- Sherman, William L. *Forced Native Labor in Sixteenth-Century Central America*. Lincoln, University of Nebraska Press, 1979.
- Simon, Jean-Marie. *Guatemala: Eternal Spring, Eternal Tyranny*. New York, W.W. Norton and Company, 1987.
- Stern, Steve. *Remembering Pinochet's Chili: On the Eve of London*. Durham, Duke University Press, 2004.
- . « Between Tragedy and Promise: The Politics of Writing Latin American History in the Late Twentieth Century », dans Gilbert M. Joseph, dir. *Reclaiming the Political in Latin American History: Essays from the North*. Durham, Duke University Press, 2001: 33-77.
- Toriello, Guillermo. *La batalla de Guatemala*. Santiago de Chile, Editorial Universitaria, 1955.
- Schlesinger, Stephen et Kinzer, Stephen. *Fruta Amarga. La CIA en Guatemala*, 4a ed. México, Siglo Veintiuno Editores, 1987 [1982].

- Shy, John et Collier, Thomas W. « Revolutionary War », dans Peter Paret, Gordon A. Graig et Felix Gilbert, dir. *Makers of Modern Strategy from Machiavelli to the Nuclear Age*. Princeton, Princeton University Press, 1986: 815-862.
- Snow, Clyde Collins; Peccerelli, Fredy Armando; Suasnavar, José Samuel; Robinson, Alan G. et Najera Ochoa, José María. « Hidden in Plain Sight: X.X. Burials and the Desaparecidos in the Department of Guatemala, 1977-1986 », dans Jana Asher, David Banks et Fritz J. Scheuren, dir. *Statistical Methods for Human Rights*. New York, Springer 2008, 89-116.
- Stavenhagen, Rodolfo. *Los pueblos indígenas y sus derechos*. México, UNESCO, 2008.
- Stoll, David. *Between Two Armies in the Ixil Towns of Guatemala*. New York, Colombia University Press, 1993.
- Straus, Scott. *The Order of Genocide: Race, Power, and War in Rwanda*. Ithaca, Cornell University Press, 2006.
- Streeter, Stephen M. *Managing the Counterrevolution: The United States and Guatemala, 1954-1961*. Athens, Ohio, University Center for International Studies, 2000.
- Todorov, Tzvetan. *Les abus de la mémoire*. Paris, Arléa, 1995.
- Vela, Manolo. *Los pelotones de la muerte. La construcción de los perpetradores del genocidio guatemalteco*. Manuscrit (sous presse), 2010.
- Velásquez, Irma Alicia. *La pequeña burguesía indígena comercial de Guatemala. Desigualdades de clase, raza y género*. Guatemala, Cholsamaj, 2002.
- Villagrán Kramer, Francisco. *Biografía política de Guatemala. Los pactos políticos de 1944-1970*, 3a ed. Guatemala, Flacso, 2009.
- Wahlforss, Mikael. « Dateline Guatemala [Titular de hoy: Guatemala] ». EPIDEM et TV Finlandia, 1983 (58m37s).
- Waller, James. *Becoming Evil: How Ordinary People Commit Genocide and Mass Killing*. Oxford, Oxford University Press, 2002.
- Weld, Kirsten Allison. « Reading the Politics of History in Guatemala's National Police Archives ». Thèse de Ph.D. (Histoire), Université Yale, 2010.
- Wood, Bryce. *The Dismantling of the Good Neighbour Policy*. Austin, University of Texas Press, 1985.
- Worby, Paula. *Lessons Learned from UNHCR's Involvement in the Guatemalan Refugee Repatriation and Reintegration Program (1987-1999)*. United Nation's High Commission for Refugees: Regional Bureau for the Americas, and Evaluation and Policy Analysis Unit, December 1999.
- Zwann, T. « On the Aetiology and Genesis of Genocide and other Mass Crimes Targeting Specific Groups », rapport présenté au Bureau du procureur pour le Tribunal penal international pour l'ex-Yougoslavie. Amsterdam, Centre for Holocaust and Genocide Studies, University of Amsterdam/ Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, novembre 2003.